HISTOIRE
DE L'EUROPE
PENDANT LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

H. DE SYBEL
Directeur des Archives royales
Membre de l'Académie des sciences de Berlin

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR M[LLE] MARIE DOSQUET
Inspectrice générale des Écoles maternelles.

Édition revue par l'auteur

ET PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉFACE ÉCRITE POUR L'ÉDITION FRANÇAISE

TOME QUATRIEME

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C[ie]
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
1885

HISTOIRE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

COULOMMIERS. — TYPOGRAPHIE P. BRODARD ET GALLOIS.

HISTOIRE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

H. DE SYBEL

Directeur des Archives royales
Membre de l'Académie des sciences de Berlin

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR M[lle] MARIE DOSQUET
Inspectrice générale des Écoles maternelles.

Édition revue par l'auteur

ET PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉFACE ÉCRITE POUR L'ÉDITION FRANÇAISE

TOME QUATRIÈME

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C[ie]

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1885


Biblioteka Jagiellońska
1001426475

HISTOIRE
DE L'EUROPE
PENDANT LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE

DEUXIÈME PARTIE

LIVRE PREMIER

LE DIRECTOIRE

CHAPITRE PREMIER

ÉTAT INTÉRIEUR DE LA FRANCE

Avant d'entreprendre l'exposé de la conduite et des actes du gouvernement qui allait administrer la France sur les bases posées par la Constitution de 1795, rappelons-nous dans quel état se trouvait le pays laissé par la Révolution aux mains des autorités constitutionnelles. Par là seulement, nous pourrons nous rendre un compte exact de la tâche imposée au pouvoir et apprécier équitablement les efforts des partis.

La Révolution ayant commencé par des attaques contre la monarchie féodale et aux cris de liberté et d'égalité, on s'est depuis longtemps habitué à confondre les mouvements révolutionnaires avec les mouvements libéraux, et, tout en blâmant les bouleversements et les exagérations, à considérer les idées qui

animaient alors les partis comme d'autant plus libérales qu'elles allaient plus loin et plus résolûment sur les voies de la Révolution. Nos conservateurs ont cru devoir accorder leurs sympathies à la droite d'alors, de même que nos libéraux à la gauche, comme si l'établissement d'un gouvernement fort avait été alors, ainsi qu'il l'est aujourd'hui, le but de la droite, et une liberté populaire plus étendue le programme de la gauche.

Nous avons montré, dans les premières parties de notre récit, jusqu'à quel point cette idée était juste pour ce qui concernait les six premières années de la Révolution, mais il nous faut faire ressortir ici combien elle serait inexacte pour l'époque du Directoire. Le côté gauche de la Convention s'était, on l'a vu, emparé du gouvernement grâce aux lois électorales de fructidor et à l'émeute de vendémiaire; mais la droite concentrait presque exclusivement sur elle les sympathies de l'opinion publique et de la nation. Les deux partis prirent dans la vie politique créée par la nouvelle constitution une attitude qui correspondait à cette situation. L'ancienne gauche défendait les intérêts et le pouvoir du gouvernement; elle réclamait une sévérité inflexible de la part des autorités et le plus de restrictions qu'il était possible à la liberté du peuple, tandis que l'ancienne droite demandait la sécurité des personnes et des propriétés, l'indépendance des communes et des tribunaux, et voulait que le gouvernement fût soumis à la représentation nationale. Si donc on veut classer les partis d'après leur attitude vis-à-vis du pouvoir alors existant, il est évident que l'ancienne gauche était devenue le parti conservateur et gouvernemental, et la droite le parti libéral et populaire. La première, qui voulait à tout prix conserver le gouvernement républicain, exprimait en toute occasion son horreur pour l'élévation d'un despote couronné et cherchait à donner le plus de pouvoir possible à ses propres chefs; la grande masse de la seconde, au contraire, pensait secrètement que la République avait amené la pire de toutes les tyrannies, et que l'on ne pouvait espérer la liberté que du rétablissement de la monarchie.

Dans le fait, et c'est là ce qui caractérise la situation, la forme du gouvernement n'était pour la masse du peuple qu'une question d'une importance secondaire. La Terreur avait tellement bouleversé toutes les conditions de l'existence humaine et civile,

que la reconstruction de l'édifice social devait commencer par la base. Elle avait dispersé les familles, détruit la propriété, anéanti le commerce et le crédit; elle avait confisqué un tiers du sol, immolé, emprisonné, banni des milliers d'hommes; elle avait fermé les églises et les écoles, dépouillé les communautés, substitué à l'administration et à la justice les volontés effrénées et capricieuses de la tyrannie populaire. Depuis la chute de Robespierre, le 9 thermidor, la situation, il est vrai, s'était un peu améliorée; quelques-unes des violences les plus criantes avaient cessé, quelques-unes des plus profondes blessures s'étaient fermées; le réseau de fer formé par les clubs avait été rompu; les Comités révolutionnaires avaient été dissous, le maximum aboli, la liberté du culte proclamée en principe; mais la Convention, abhorrée par la nation, paralysée par des divisions intérieures, liée par son passé, avait été hors d'état de produire une entière guérison et une restauration complète. Le chaos inextricable des lois révolutionnaires subsistait toujours; le papier-monnaie inondait le pays de ses flots toujours croissants et toujours plus troubles; ici, les crimes de la Terreur avaient émoussé le sens moral de la population; là, ils avaient inspiré à cette population une ardente soif de vengeance. Les citoyens ne voyaient encore, dans les conditions de l'existence, rien qui fût solide et leur offrît de justes garanties. Inviolabilité des individus et des propriétés, sainteté du mariage, sécurité des relations commerciales, moyens de s'instruire, liberté du culte, tous ces éléments premiers et essentiels d'une vie digne de l'homme manquaient à la France de 1795. Reconquérir ces biens, telle était la question qui absorbait les pensées et les vœux de millions d'individus; la constitution et la forme du gouvernement n'offraient de l'intérêt qu'autant que cette question s'y rattachait. Partout régnait ce sentiment de lassitude, de détente et d'affaissement désespéré qui succède toujours aux grandes convulsions politiques. Sans doute, on désirait encore vivre en liberté; mais avant tout on voulait vivre, et l'on était disposé à accepter même un despotisme illimité, pourvu qu'il rendît aux individus la sécurité de leurs biens et de leurs personnes, la possibilité de travailler et de s'instruire. Ce fanatisme du repos n'est ni beau, ni noble; sous son empire, tout enthousiasme et toute élévation d'idées désertent les cœurs,

et un vil égoïsme semble gouverner exclusivement les hommes. C'est un état de profonde maladie morale, que l'on ne saurait assez déplorer; mais les infortunés qui en sont atteints sont plus à plaindre qu'à blâmer. Cette situation est la conséquence des violences révolutionnaires : ce sont les auteurs de ces violences, et non leurs victimes, qui doivent en être rendus responsables. Lorsqu'une grande révolution a bouleversé le droit privé dans son ensemble, au nom d'une politique nouvelle, elle ne doit pas s'étonner si les citoyens, de leur côté, ne songent qu'à sauvegarder et à fortifier leur existence privée, sans s'inquiéter des questions abstraites du droit public. Un extrême en provoque toujours un autre. Quand le progrès politique enlève au citoyen sa maison et son champ, le citoyen tourne le dos à la politique et au progrès. Avant de penser à la liberté, l'homme veut être sûr de sa vie.

Celui donc qui prétend au titre d'homme d'Etat libéral doit s'occuper avant tout de garantir le droit privé. Il ne doit jamais oublier que l'épanouissement de la liberté politique a pour condition première et indispensable la sécurité sociale et civile. Or, c'était la droite, à la fin de 1795, qui prenait cette pensée pour base de sa conduite, et qui, par là, méritait la dénomination de parti libéral. Il fallait que la France, après la dictature de la Convention, entrât alors dans une ère nouvelle qui lui assurât l'existence légale et constitutionnelle. La tyrannie démocratique avait enlevé aux masses du peuple, au nom de la liberté, tout ce qui rend cette liberté désirable aux hommes : il s'agissait maintenant de savoir si la constitution réparerait tant de maux, et ferait sortir l'ordre d'une si immense confusion.

Essayons de nous rendre compte des misères de la situation, plus exactement que notre récit ne nous a permis de le faire jusqu'ici.

Chacune des trois constitutions qui avaient été données à la France depuis 1789 avait garanti de la manière la plus formelle la sécurité des individus : la constitution de l'an III ne resta pas en arrière sur ce point. « Nul, disait-elle, ne sera, sans motif légal, poursuivi, puni, inquiété dans sa liberté; nul ne sera soustrait à ses juges naturels, nul ne sera privé de ses biens sans dédommagement. » En fait, comment étaient tenues ces promesses?

Nous connaissons les terribles lois contre les émigrés. Malgré

les innombrables exécutions de la Terreur, la liste de ces derniers comptait encore à cette époque cent soixante-dix mille noms environ. Quiconque y était inscrit était mort civilement; son mariage était nul aux yeux de la loi; tout droit à hériter et à acquérir était perdu pour lui; sa fortune était confisquée par l'Etat; lui-même, banni à jamais, encourait sans nulle procédure la peine capitale dès qu'il reparaissait sur le sol français et que deux témoins attestaient l'identité de sa personne. Ce n'était pas tout encore. En même temps qu'elle déniait au mort civil le droit d'hériter, la loi transférait ce droit à la République, c'est-à-dire que lui-même ne pouvait prendre possession de l'héritage qui lui revenait, mais que la République, devenue successeur de ses droits par suite de la confiscation de sa fortune, s'attribuait cet héritage. On allait même plus loin. Afin d'assurer à l'Etat les portions d'héritage à échoir dans l'avenir, on avait mis sous le séquestre toute la fortune des parents d'émigrés, et, depuis l'été précédent, on commençait à rechercher et à confisquer ces héritages probables. La loi ne reconnaissait aucun usufruit reposant sur ces fortunes; elle prononçait même la nullité de tout contrat conclu par les parents ou les enfants d'émigrés, et elle jetait par là la perturbation dans la situation pécuniaire d'un nombre infini de citoyens. On ne s'arrêta pas même là : comme les familles traitées avec une telle dureté ne pouvaient éprouver un attachement bien vif pour la République, la dernière loi, celle du 3 brumaire, enlevait aux parents de tout émigré, jusqu'au troisième degré, la faculté de revêtir un emploi électif.

Il était certain que, sur ces cent soixante-dix mille hommes, il s'en trouvait peut-être dix mille qui avaient porté les armes contre la France et encouru par là un châtiment légal; les autres, en admettant qu'ils appartinssent réellement à l'émigration, avaient fui devant le glaive des septembriseurs, devant les brutalités des commissaires de la Convention, devant les persécutions des Comités révolutionnaires, et n'avaient passé les frontières que pour sauver leur vie. Puis, dans un très grand nombre de cas, l'inscription sur la liste fatale avait été faite avec une légèreté inouïe ou avec une révoltante méchanceté. Quiconque se cachait devant les ordres meurtriers de Fouquier-Tinville passait pour émigré; quiconque, ayant un ennemi au Comité révolutionnaire de sa localité, faisait

un voyage de huit jours dans l'intérieur de la France, se trouvait sur la liste à son retour. Des fonctionnaires qui exerçaient leur emploi dans un département autre que celui où ils avaient leur maison et leurs biens étaient déclarés émigrés dans ce dernier. Des officiers et des soldats qui versaient leur sang devant l'ennemi étaient pendant ce temps inscrits sur la liste, et leurs parents étaient soumis à toutes les horreurs d'une législation barbare. La promulgation de la constitution nouvelle ne mit pas un terme à ces atrocités. Dans l'été de 1796 encore, un membre du Conseil des Cinq-Cents annonça à l'Assemblée qu'il venait d'être inscrit dans son pays au nombre des émigrés, et il fit opérer sa radiation, à la grande hilarité de ses collègues. Vers la même époque (1), on reçut une pétition du département de l'Aveyron, laquelle déclarait que ce département, qui avait eu relativement très peu d'émigrés, en comptait sur la liste mille cinq, dont six seulement avaient en réalité quitté le territoire français. En Alsace, plus de trente mille hommes, la plupart paysans et ouvriers, s'étaient réfugiés de l'autre côté du Rhin au temps de Saint-Just, de Lacoste, de Schneider et de Monnet, afin de mettre leur vie et leur fortune à l'abri d'une avidité sanglante et arbitraire. Après le 9 thermidor, la Convention les avait autorisés à rentrer, à condition que leur retour aurait lieu dans un assez bref délai. Un grand nombre d'entre eux, séparés de la France par l'armée autrichienne, ne surent rien de cette décision; des milliers d'autres accoururent; mais, reçus à coups de fusil par les avant-postes français, ils ne purent passer la frontière, et le délai s'écoula avant que des ordres contraires fussent donnés aux troupes. Ces malheureux étaient et restèrent émigrés.

D'après la loi, l'inscription sur la liste des émigrés devait être opérée, comme une simple affaire administrative, par les autorités communales et départementales; ses effets légaux étaient immédiats; quiconque en attaquait la légalité pouvait obtenir une radiation provisoire de l'autorité supérieure du département; en ce cas, sa fortune n'encourait qu'une confiscation temporaire et n'était pas immédiatement mise en vente; mais la radiation définitive ne pouvait avoir lieu qu'en vertu d'une décision de la

(1) 17 août 1796.

Convention, proposée par le Comité de législation. C'était accorder au bon plaisir des administrateurs subalternes le droit de disposer de la vie et des biens de tout citoyen français, de proscrire, de bannir, de mettre à mort les individus, de confisquer les fortunes; toute forme judiciaire était exclue de ces affaires; la réhabilitation des innocents était réservée, pour la France entière, à une commission unique, accablée de travaux de toutes sortes. En outre, il arrivait fréquemment, tant l'arbitraire et l'illégalité régnaient partout, que nonobstant une opposition faite dans le délai voulu, les biens étaient non seulement saisis, mais confisqués et vendus; or, un bien national, une fois vendu, n'était jamais restitué, même après la radiation; une indemnité était alors payée à son propriétaire, en assignats toujours plus dépréciés. Si l'on se rappelle qu'en pareil cas les parents mêmes des émigrés étaient atteints jusqu'au troisième degré, on comprendra qu'une immense partie de la population était menacée dans son existence civile par cette législation, et qu'en réalité tout Français voyait sans cesse le danger du bannissement suspendu sur sa tête. Cette situation peut seule expliquer l'ardeur avec laquelle, dans toutes les élections, les citoyens repoussaient les candidats jacobins ou terroristes; quant aux partisans de la Montagne, ils ne cessaient de gémir, maudissaient des choix qu'ils prétendaient entachés de royalisme, et mettaient tout en œuvre pour conserver au gouvernement la nomination des fonctionnaires.

Telle était la sécurité dont jouissaient les individus dans la France constitutionnelle. Nulle protection légale ne garantissait leur vie, leurs biens, leurs droits contre le caprice arbitraire du plus infime des fonctionnaires.

De même que toute liberté personnelle, la législation révolutionnaire avait détruit tout respect pour la famille.

Le XVIIIe siècle avait posé ce grand principe que l'homme ne devait être soumis à aucun joug artificiel et devait être traité uniquement selon les exigences de sa nature. Rien de plus juste ni de plus équitable que ce principe; mais lorsqu'il s'agit d'en faire les diverses applications dans la législation pratique, on eut lieu de reconnaître que, sur bien des points, on n'avait saisi la nature morale de l'homme que d'une manière bornée et incomplète. Dans l'ardeur de la lutte contre les anciennes idées, on dépassa

de beaucoup le but raisonnable. La liberté individuelle avait été emprisonnée naguère par des liens arbitraires; en voulant briser ces liens, on arriva à proclamer l'homme affranchi également de tous les liens naturels. On oublia que, par son essence même, il est créé pour la société aussi bien que pour la liberté; on oublia cette antique parole : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. » Afin de réaliser l'idéal complet de la liberté, on le dégagea de tout devoir envers ses semblables, et l'on vit bientôt se rompre les relations les plus légitimes et les plus naturelles; la société se divisa en éléments sans force parmi lesquels s'établit une constante fermentation, et la voie fut ouverte non à la liberté, mais à la tyrannie.

Jusqu'à la Révolution, la population catholique, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, n'avait observé d'autres préceptes que ceux de l'Église en ce qui concernait les droits personnels des époux. Le mariage n'était pas un sacrement et un contrat tout à la fois; il n'était considéré que comme un sacrement. L'autorité ecclésiastique décidait des autorisations à accorder, tenait les registres de l'état civil, célébrait les mariages, et, dans les cas extrêmes seulement, prononçait la séparation de corps et de biens. Cette indissolubilité du mariage, et surtout son caractère exclusivement religieux, furent vivement attaqués dès le début de la Révolution; on y vit une intolérable atteinte à la liberté personnelle, et la constitution de 1791 déclara qu'aux yeux de la loi le mariage n'était qu'un contrat civil. L'application de ce principe fut cependant retardée durant un an encore, par suite des luttes intestines qui amenèrent le renversement de la royauté; mais, une fois ce but atteint, l'Assemblée législative, qui vit ici la Gironde et la Montagne entièrement d'accord, s'empressa dans sa dernière séance de prendre une mesure décisive. La loi du 20 septembre 1792 confia aux autorités communales tous les actes relatifs à l'état civil. La célébration des mariages devait être accomplie, sur la demande des intéressés, par un employé de la commune; tout jeune homme de quinze ans, toute jeune fille de treize, était déclaré apte au mariage; le consentement du père était seul nécessaire, celui de la mère, dans le cas où le père serait mort ou fou; si le père et la mère ne vivaient plus, il suffisait du consentement de trois parents, lequel ne pouvait être refusé

qu'en présence de l'immoralité notoire de l'une des parties; si les fiancés étaient majeurs, c'est-à-dire âgés de plus de vingt et un ans, ils pouvaient agir librement et par eux-mêmes. En même temps qu'elle favorisait à un si haut point la conclusion des mariages, la loi n'offrait pas moins de facilités pour leur rupture, car, était-il dit dans son préambule, l'indissolubilité du mariage était la négation de la liberté individuelle. Le divorce pouvait avoir lieu soit du consentement mutuel des deux époux, soit sur la simple déclaration d'incompatibilité de caractère faite par l'un d'eux; il avait lieu également sur la preuve que l'un des époux était malade d'esprit, ou entaché de crime, ou absent depuis cinq ans, ou émigré. Une ou deux tentatives de réconciliation devaient précéder l'acte de séparation; mais, dans aucun cas, l'instruction ne pouvait durer plus de six mois. Les époux divorcés pouvaient se remarier; au début, un délai d'un an leur fut imposé; plus tard, cette condition parut encore trop oppressive, et le mari fut autorisé à contracter immédiatement un nouveau mariage; quant à la femme, elle resta soumise au délai d'un an.

Nous le voyons, ici encore la haine de l'ancien régime avait fait substituer un extrême à l'autre. Il était impossible de donner à la licence et à l'arbitraire une expression plus complète. En vertu de la loi du 20 septembre, un mariage pouvait être décidé comme on décide une promenade ou une orgie; quand on s'était assez promené ou qu'on avait assez bu, on se séparait paisiblement et en toute liberté. Nul ne saurait nier que, même pour le mariage, la règle n'admette l'exception, et que, dans certains cas isolés, la séparation ne soit le seul remède à un mariage devenu intolérable; mais la nouvelle législation ne se bornait pas à reconnaître la possibilité de l'exception; elle la substituait absolument à la règle. Sans doute le droit ancien se trompait lorsqu'il considérait et traitait le mariage exclusivement comme un sacrement; mais c'était une erreur bien plus grave encore de l'assimiler au plus insignifiant et au plus indifférent des contrats. La nation la plus civilisée de notre partie du monde ne comprenait pas que, si le mariage est en effet un contrat par la forme, il saisit néanmoins l'homme dans ce qu'il a de plus intime, et, par sa nature même, établit pour lui une communauté de vie entière et durable. Ces législateurs, qui cherchaient si volontiers

leurs exemples dans la Rome payenne, oubliaient complètement ici avec quelle sévérité et quel respect le droit romain traitait le mariage ; ils ne comprenaient pas que si, dans le principe, au temps de la pureté et de la simplicité primitives, la législation romaine avait autorisé le divorce, c'était précisément parce qu'un mariage parfait lui semblait seul être un véritable mariage ; ils ne se souvenaient pas que plus tard, à mesure qu'augmentèrent les raffinements de la civilisation et les tentations morales, elle rendit peu à peu les séparations plus difficiles en punissant la partie coupable, jusqu'à ce qu'enfin, en présence de la dégradation des mœurs de l'époque impériale, elle posa en termes clairs ce principe que le mariage établit entre l'homme et la femme une communauté complète d'existence et un égal partage de tous les biens, soit divins, soit terrestres. En France, la société avait traversé sous Louis XV une époque qui ne le cédait en rien, pour l'immoralité, à celle des empereurs romains ; mais, ce qui ne s'était pas vu à Rome, la législation républicaine, au lieu de réagir contre les vices des temps monarchiques, prit elle-même pour bases la frivolité de l'homme et la dégradation de la femme. Faire de celle-ci une marchandise de luxe que l'on pouvait se passer de main en main semblait à ces représentants du peuple un des droits essentiels et inaliénables de l'homme.

Heureusement le sens pratique, ainsi que cela s'était déjà vu souvent durant le cours de la Révolution, se montra ici plus sage que les organes officiels du gouvernement. On reconnut une fois de plus, à cette occasion, que les zélateurs révolutionnaires ne formaient qu'une minorité dans le pays ; mais ces lois n'en produisirent pas moins un mal profond et corrupteur. En l'espace de six années, on compta vingt-sept mille divorces pour incompatibilité d'humeur, lesquels trahirent trop souvent une complète dépravation de sentiments. Le libertin s'assurait par le mariage la possession d'une belle jeune fille, dont il se défaisait au bout de huit jours au moyen du divorce. L'avare se mariait pour acquérir une fortune considérable, puis il obtenait le divorce, et restituait la dot en assignats sans valeur. Un jeune ménage comptait sur l'héritage d'une grand'tante de quatre-vingt-deux ans : cet héritage lui étant enlevé par la nouvelle législation en matière de succession, le mari faisait prononcer

son divorce, épousait la tante, puis, après la mort de celle-ci, revenait à sa première femme avec la moitié de la fortune. Un autre, après avoir successivement épousé deux sœurs et les avoir perdues, déclarait ne pouvoir se séparer de la famille et prenait sa belle-mère pour femme (1). Il est inutile de nous appesantir davantage sur ces honteux désordres. Le sens droit et juste des masses opposait encore une certaine résistance à la corruption ; mais il était impossible que le poison distillé par ceux mêmes desquels émanaient les lois ne finît à la longue par pénétrer tout l'organisme de la nation : les rapports entre les deux sexes, les relations mêmes entre les parents et les enfants étaient exposés aux plus grands dangers.

Cela ne suffisait pas encore aux partis radicaux. Peu de jours après la chute de la Gironde, le 4 juin 1793, Cambacérès soumit cette question à la Convention : Est-il juste de traiter les enfants naturels moins favorablement que les enfants légitimes? Il pensait bien que, poser une telle question à des législateurs philanthropes, c'était la résoudre dans le sens de la voix incorruptible de la nature contre la tyrannie d'une coutume injuste, et que quelques privilèges seraient tout au plus accordés aux enfants légitimes en vue de favoriser l'institution du mariage. La Convention décida, en effet, que les enfants naturels pourraient à l'avenir hériter de leurs parents dans une forme qui serait ultérieurement déterminée. Cinq mois plus tard, le 2 novembre, alors que Robespierre se disposait à organiser le régime de la Terreur, une seconde loi conféra à tous égards aux enfants naturels les mêmes droits qu'aux enfants légitimes, et il fut même donné à cette loi un effet rétroactif sur toutes les successions ouvertes depuis la prise de la Bastille. Les descendants mêmes des enfants naturels défunts furent assimilés à ceux des enfants légitimes. Pour pouvoir prétendre à un héritage, il fallait présenter une reconnaissance écrite, soit du père et de la mère, soit du père seul si la mère était morte ou absente ; il suffisait même que le père eût donné, par des soins constants, la preuve du lien qui l'unissait à un enfant. Ainsi donc, tandis qu'elle interdisait toute recherche relative à la paternité,

(1) *Conseil des Cinq-Cents*, 5 nivôse an IV.

et protégeait par là l'homme dissolu contre les conséquences de ses actes, la loi révolutionnaire livrait l'honneur d'une femme morte ou absente aux caprices d'une reconnaissance *paternelle*. Pour essayer de rendre cette inégalité un peu moins frappante, une récompense nationale fut proposée plus tard en faveur des filles-mères (1). La Convention fit cependant une concession aux idées morales consacrées par le temps : elle n'appliqua les nouvelles dispositions qu'aux enfants de parents non mariés, et en exclut les enfants adultérins. Toutefois Cambacérès, dans son rapport, ayant déploré sans rencontrer la moindre opposition la « triste et cruelle restriction », qui faisait expier aux enfants les fautes commises par leurs parents, il est permis de se demander si le but secret de la Convention n'était pas de détourner du mariage encore plus que de l'adultère.

De pareils faits ne se commentent pas. Voyons maintenant dans quelles conditions se trouvaient alors en France, au point de vue légal, les fortunes particulières.

La base de ces fortunes, la législation relative aux successions, si importante pour l'Etat et pour la politique, avait été aussi complètement bouleversée par la Convention que celle qui régissait les mariages.

Dans l'ancienne France, le droit de chaque individu de disposer à son gré de sa fortune après sa mort avait été généralement soumis à de nombreuses restrictions. Le nord du royaume avait adopté une loi de succession empruntée aux idées et aux coutumes allemandes; cette loi, qui n'avait en vue que la conservation aristocratique des familles, favorisait les descendants mâles au détriment des femmes, le fils aîné au détriment de ses frères, et distinguait scrupuleusement le patrimoine héréditaire des acquisitions récentes, ainsi que la fortune du père de celle de la mère. Ce système, qui avait son expression la plus complète dans la noblesse et chez les possesseurs de fiefs, avait fini peu à peu par devenir, au moins dans ses traits principaux, le droit commun pour toute la classe riche en général. Le sud, au contraire, était encore soumis au droit romain, avec son égal partage de la fortune entre tous les parents du plus proche degré,

(1) Laferrière, *Histoire du droit français*, II, 333.

sans distinction d'âge ni de sexe, à moins que la volonté du testateur n'en eût disposé autrement, et avec sa grande liberté des testaments, legs et substitutions ; cependant, le désir d'assurer la conservation des biens de famille ayant fini par pénétrer aussi dans ces régions, on avait en de nombreux cas profité de la liberté même laissée aux testateurs pour établir des statuts de famille qui s'appliquaient à plusieurs générations et enlevaient à celles-ci toute liberté de tester. En somme, sous les formes légales les plus diverses, le résultat pratique était le même ; au sud comme au nord, partout les biens patrimoniaux étaient le partage exclusif de la branche aînée et masculine, et nulle part les individus n'avaient la libre disposition de leur fortune.

L'Assemblée constituante déjà s'était, à plusieurs reprises, occupée de cette situation et avait condamné sans hésiter toutes les dispositions qui se rattachaient au système féodal. Mais ici se présentaient des questions de la plus haute importance pour la masse du peuple.

On peut ramener ces questions aux simples considérations suivantes. La coutume, en vue d'assurer la conservation des patrimoines, avait jusque-là enchaîné la liberté du testateur et consacré l'inégalité entre les héritiers. Cet état de choses était tout à fait incompatible avec les idées que la Révolution avait fait prévaloir. Un mouvement qui, dès le début, s'était accompli aux cris de liberté, égalité, fraternité, ne pouvait accepter une législation qui enlevait au père la liberté d'imposer sa volonté dernière, et qui détruisait entre les frères toute égalité de droits à la succession de leur père. Mais quand l'Assemblée voulut se mettre sérieusement à l'œuvre, elle reconnut aussitôt l'étendue, les difficultés et surtout l'effrayante complexité de l'entreprise. On voulait la liberté et l'égalité : comment y arriver quand la liberté même détruisait l'égalité ? Toutes les conséquences pratiques de cette question s'étaient clairement produites dans le midi : on y avait introduit la liberté des testaments et des fidéicommis, et cette liberté même n'avait servi qu'à faire disparaître l'égalité entre les enfants. Si la loi n'y mettait bon ordre, de semblables résultats pouvaient se produire dans l'avenir sur une bien plus grande échelle. Il fallait donc choisir entre la liberté et l'égalité ; il fallait décider si l'on conserverait la liberté, dût l'éga-

lité être détruite par elle, ou l'égalité, dût-elle imposer des chaînes de fer au peuple souverain. C'était toujours la même question fondamentale qui, en mille circonstances, avait créé tant de difficultés à la Révolution. Ici, comme elle l'avait fait ailleurs, l'Assemblée constituante tenta de concilier les deux principes. Au nom de l'égalité, elle abolit toutes les lois et coutumes préjudiciables aux filles et aux fils cadets, et reconnut des droits égaux à l'héritage à tous les parents du même degré, lorsqu'il n'existait pas de testament (1). Au nom de la liberté, elle accorda au testateur le droit de disposer à son gré de la plus grande partie de ses biens, avec cette seule réserve qu'il ne pouvait enchaîner la liberté de ses héritiers au point de vue de leur religion, de leur mariage, de leur profession, de leur action politique (2). Un an plus tard, la Convention interdit en outre les substitutions, c'est-à-dire qu'elle enleva au testateur le droit de priver ses héritiers de la liberté de choisir les leurs à leur tour.

La première de ces dispositions, en faisant disparaître l'inégalité légale, attaquait par sa base l'ancien état des choses. Les deux dernières laissaient au chef de famille le droit d'agir selon son bon plaisir, et, s'il le jugeait convenable, de prévenir pour la génération suivante le morcellement de son patrimoine. Seulement, il ne fallait pas que cette liberté qui lui était accordée pût devenir entre ses mains un instrument à l'aide duquel il enchaînerait dans l'avenir la liberté de ses héritiers : ceux-ci devaient à leur tour apprécier plus tard s'il valait mieux conserver intact le bien de la famille ou le partager également entre tous leurs enfants.

Si l'on s'en était tenu à ces dispositions, la société française, en dépit de toutes les commotions politiques et malgré le renversement du trône et de l'autel, aurait conservé quelques-uns des liens qui la rattachaient au passé, et la possibilité de progrès calmes, légaux et organiques aurait encore existé pour elle. La perpétuité et les bases matérielles des familles auraient été sauvegardées, non seulement chez la noblesse, mais dans la masse aisée de la population. Le vieux droit qui régissait la famille aurait perdu sa dure et inflexible rigidité, sans que pourtant

(1) 8 avril 1791.
(2) 20 septembre 1791.

tout cas de mort eût eu pour conséquence inévitable le morcellement complet des patrimoines. Les filles et les fils cadets n'auraient pas été à jamais frappés d'incapacité par la loi; la question de savoir si, parmi les enfants, un seul et lequel, selon son mérite ou en vue de l'intérêt général, devait être avantagé, n'aurait pas été résolue une fois pour toutes par la force aveugle de la loi; elle se serait présentée de nouveau à chaque génération, et eût été tranchée par l'équitable prévoyance des parents. Il eût été possible de déterminer diversement la part de chacun en raison des circonstances et des situations, sans que pour cela la perpétuité matérielle des familles fût mise en question à chaque changement de possesseur. La liberté de la propriété aurait reconquis sa dernière et sa plus haute expression, le droit de tester, lequel, en assurant l'avenir, donne à la propriété même sa plus grande valeur.

Mais si la Convention se laissait encore guider par ces considérations en octobre 1792, elle ne tarda pas à être entraînée vers des idées tout opposées. Si elle avait d'abord cherché à concilier la liberté et l'égalité, le parti de la Montagne, à chacune de ses victoires, avait manifesté plus clairement son fanatisme exclusif en faveur de l'égalité et sa profonde horreur de la liberté. On pouvait peut-être encore, à la rigueur, excuser la dictature politique de la Terreur et la représenter comme un mal nécessaire et passager imposé par l'obligation de défendre la liberté; mais, pour ce qui regardait les successions, la nature même du sujet excluait toute explication de ce genre. Les lois sur les héritages, en effet, ne peuvent jamais avoir rien de commun avec les dangers du moment, puisqu'elles ne s'adressent qu'à un avenir pour lequel on doit toujours espérer le calme et la tranquillité. Ce ne sont plus les considérations de la politique qui se manifestent ici, mais les principes et les idées du législateur. C'est donc à cette occasion que l'on peut le mieux reconnaître quelle valeur avaient, pour la démocratie révolutionnaire, les mots de famille, de propriété et de liberté.

Ce fut au moment où le premier Comité du Salut public s'établissait au bruit des émeutes communistes, que la Convention, continuant son œuvre de destruction, aborda les questions de succession. Le 7 mars 1793, elle décida que désormais nul père

ne pourrait faire un don à un de ses enfants, soit durant sa vie soit par testament, attendu que tous les enfants avaient un droit égal aux biens de leurs ascendants. Ce qui est remarquable, c'est qu'on laissait en même temps au père la faculté de donner son bien à des étrangers, au détriment de toute sa famille : tous les enfants subissant alors la même perte, nulle atteinte n'était portée à l'égalité. Le lien le plus intime qui existe sur cette terre, celui qui unit les parents à leurs enfants, était le seul auquel on enlevât toute possibilité de libéralité, de bienfait, de compensation. Il semblait que, sans l'intervention bienfaisante de la Convention, le sentiment naturel des parents pour leurs enfants n'eût été que partialité, et celui des frères et des sœurs entre eux, envie et cupidité. Nul ne saurait blâmer le législateur lorsqu'il cherche à protéger le fils contre la cruauté d'un père dénaturé ou les sœurs contre les menées d'un frère criminel; mais c'était se tromper étrangement que de baser une législation sur ce principe que le crime et les sentiments dénaturés étaient en France, dans la vie de la famille, la règle et non l'exception. Parce que parfois il y avait eu abus de liberté, on supprimait toute liberté; parce que parfois le pouvoir paternel avait nui aux enfants, on détruisait ce pouvoir en ce qui concernait les fortunes. On fermait les yeux devant ce fait évident que, dans mainte occasion, l'égalité matérielle des partages constitue la plus criante des injustices; on substituait l'intervention aveugle de la loi à l'action prévoyante de l'amour paternel.

Plusieurs années auparavant, Mirabeau, qui avait eu sa vie empoisonnée par les caprices et l'esprit dominateur de son père, et qui n'avait jamais considéré l'autorité paternelle que comme un insolent despotisme, avait déjà présenté la question sous cet aspect. S'il était au monde une chose sur laquelle l'éminent homme d'Etat ne pût prononcer un jugement équitable, c'était bien sur la famille, avec les conditions qu'elle suppose et les conséquences qu'elle entraîne. Pour mettre un frein au despotisme paternel, il avait énergiquement réclamé jadis l'égalité forcée et légale des partages; il voulait que, lorsqu'il existait des enfants, le père ne pût disposer que d'un dixième au plus de sa fortune, et seulement en faveur d'étrangers. Ces idées reçurent leur première application par le décret du 7 mars,

et leurs conséquences inévitables ne tardèrent pas à se produire. Au plus fort de la Terreur, en même temps qu'elle accordait aux enfants naturels des droits égaux à ceux des enfants légitimes, la Convention compléta aussi le système de l'égalité dans les successions, à l'exclusion de la liberté. Les lois du 5 brumaire et du 17 nivôse an II (26 octobre 1793 et 6 janvier 1794) abolirent d'un seul coup, en fait d'héritages, toute la législation des coutumes et des Pandectes, de l'ancien régime et de la Constituante. Lorsqu'il existait soit des enfants, soit des collatéraux, les parents du plus proche degré devaient hériter par parties égales, sans égard à aucune disposition légale antérieure, à aucun contrat, à aucun testament; le possesseur d'une fortune pouvait disposer librement d'un dixième de son bien s'il avait des enfants, et d'un sixième s'il n'avait que des collatéraux; mais, dans les deux cas, il ne pouvait faire de legs ni de donation à un de ses héritiers légaux; enfin les époux étaient libres de se donner réciproquement ce qui leur convenait; seulement, lorsqu'il existait des enfants, la donation ne devait pas excéder l'usufruit de la moitié de la fortune. C'est avec raison que, vu son importance, on a comparé cette loi du 6 janvier à la nuit du 4 août 1789; ce que cette nuit fut pour le régime féodal, la loi du 6 janvier le fut pour le droit privé de l'ancienne France, c'est-à-dire une destruction soudaine, complète et radicale. Cependant la tendance de ces deux actes de législation était diamétralement opposée. Le 4 août consacra la restauration de la liberté personnelle, le 6 janvier restreignit de la manière la plus sensible la liberté des possesseurs. Le 4 août affranchit la propriété de ses liens féodaux en faveur de l'initiative individuelle; le 6 janvier substitua de nouvelles entraves démocratiques aux vieilles entraves aristocratiques. Jadis, la fortune tout entière revenait au fils aîné, sans qu'il dépendît du père d'en disposer autrement; actuellement, les neuf dixièmes de cette fortune devaient être également partagés entre tous les enfants, quand même le père y verrait injustice ou danger. L'ancien ordre de choses avait pour but de conserver intacts les biens de famille; la Convention aspirait à morceler en petites parcelles toutes les grandes propriétés (1); de part et

(1) Cambacérès l'a expressément déclaré : *On sait que cette loi fut faite dans un esprit de morcellement.*

d'autre on voulait enlever autant que possible au possesseur le droit de disposer de ses biens, en se basant sur la raison d'Etat, telle que chacun la comprenait. Après l'inégalité forcée sous l'ancien Régime, c'était l'égalité forcée sous le nouveau, mais nulle part la liberté.

Quelques-unes des dispositions de la nouvelle loi étaient bienfaisantes et intelligentes, sans doute; celle, par exemple, qui établissait l'unité dans les héritages, qui supprimait toute distinction entre les biens acquis et les biens héréditaires, entre la fortune du père et celle de la mère; mais cela ne pouvait compenser la tendance générale de la loi, laquelle dénotait une profonde aversion pour la famille, considérée comme une association durable, se perpétuant de génération en génération et exerçant sur les fortunes une influence légale. Cette hostilité se trahit surtout dans l'article qui permet de disposer d'un dixième des biens en faveur d'étrangers, mais jamais en faveur d'un enfant, tandis que, pour tout esprit impartial, le contraire seul est admissible, et que la défense de faire des dons considérables à des étrangers trouve sa justification dans la nature même de la famille. D'un autre côté, il serait difficile de croire que les législateurs, comme ils l'assurent, ont prétendu favoriser le mariage en autorisant les donations entre époux, quand ils viennent de décréter le divorce et l'égalité de droits des enfants naturels. En réalité, la nouvelle mesure ne visait que le motif de l'ancienne interdiction, qui avait été d'empêcher que certaines parties du patrimoine du mari ne passassent à la famille de la femme. C'était précisément ce motif, ce maintien, cette cohésion durable de la famille et des biens de famille que la Convention voulait détruire. Avant 1789, la stabilité exagérée de la famille avait pesé lourdement sur les individus et entravé leur liberté d'action; en 1794, le mécontentement amassé à cette occasion fut dirigé, non contre l'exagération, mais contre l'existence même de la famille. On ne fit pas disparaître seulement l'obligation, mais encore la possibilité de conserver un patrimoine intact durant trois générations. C'était enlever toute solidité aux bases de la société civile; c'était opposer désormais au pouvoir de l'État non des groupes solides, mais des individus isolés, c'était restreindre, en même temps que l'expression la plus complète du

droit de propriété, la plus forte des garanties de la liberté politique. Les faits historiques sont là pour nous montrer la relation qui existe entre les deux questions : tandis que l'Angleterre et l'Amérique du Nord admettent d'une manière presque illimitée la liberté de tester, Napoléon Ier a conservé le système de la Convention, en y faisant toutefois quelques modifications, et il a formellement déclaré que le gouvernement y puisait un grand accroissement de force. Or, personne ne niera qu'il n'ait été un juge compétent sur toute question de ce genre.

On comprend sans peine quel ébranlement la loi du 6 janvier dut produire dans les relations de famille et dans l'état des fortunes. Cette loi eût été bienfaisante en elle-même, que la soudaineté du changement aurait encore soulevé bien des griefs et donné lieu à de nombreuses incertitudes. La Convention pourtant ne s'en tint pas là. Contrairement à tous les principes du droit, elle donna à la loi une force rétroactive (1). Elle décida que toutes les successions ouvertes depuis le 14 juillet 1789 seraient soumises à cette loi ; que, par conséquent, tous les partages faits depuis cette époque seraient annulés et réglés à nouveau d'après le système qu'elle inaugurait. Or, le dixième, peut-être même le huitième de la population qui existait le jour de la prise de la Bastille avait cessé de vivre le 6 janvier 1794 ; sur vingt-cinq millions d'habitants, trois millions environ étaient morts ; on comprend par ces chiffres dans quel abîme de changements, de perturbations, de procès, le pays fut jeté par la fatale décision du 6 janvier. Si l'on se rend bien compte de toutes les complications et de la multiplicité des intérêts mis ainsi en question, on en vient à douter que ces bouleversements aient épargné le huitième ou seulement le dixième de la population. Pour en finir plus vite, la Convention avait prescrit un procédé des plus sommaires : les nouveaux partages devaient être réglés sans appel par

(1) Rien de plus creux que les sophismes par lesquels la Convention (22 nivôse, an II), et après elle Lassalle (Système des droits acquis, I, 451), cherchèrent à prouver qu'en réalité cette disposition n'avait pas d'action rétroactive. La prise de la Bastille, disent-ils, impliquait pour le sentiment national, en matière de jurisprudence, l'abolition de tous les privilèges, lesquels comprenaient les avantages testamentaires ; donc nul testateur, après le 14 juillet, n'eût dû à la rigueur faire un partage inégal, nulle famille n'eût dû le tolérer. L'Assemblée constituante interpréta différemment le sentiment national en matière de jurisprudence.

des arbitres, et le nouvel héritier devait accepter dans l'état où il les trouvait les portions qui lui étaient attribuées. Mais, quelque expéditive que fût cette manière, et quelque nombreuses que fussent les parties lésées par ces décisions précipitées, il se présenta bien des cas dont la nature complexe et ambiguë défia tout jugement; les arbitres eux-mêmes se déclarèrent incompétents, et de tous côtés affluèrent à la Convention des questions douteuses qui demandaient une solution. La Convention fit ce qu'elle put ; elle trancha en un jour jusqu'à soixante-dix de ces questions au moyen d'une seule loi; mais, malgré tous ses efforts, elle ne réussit pas à arrêter le flot toujours croissant des luttes suscitées par la loi du 6 janvier. Ces luttes étaient d'autant plus vives que les liens de famille, déjà affaiblis par les haines politiques, se trouvaient tout à fait rompus par l'intervention des enfants naturels, et que la dépréciation des assignats, seule monnaie d'alors, rendait les partages très difficiles et ouvrait un vaste champ à toutes les supercheries. Bref, après quinze mois de ce désordre, la Convention reconnut l'impossibilité morale et matérielle de persister dans cette voie. Depuis le 9 thermidor, le besoin de retour vers un terrain solide en matière de droit se faisait généralement sentir; la Convention consentit donc à faire cesser au moins les abus les plus criants, en enlevant à la loi du 6 janvier sa vertu rétroactive. Le 25 avril 1795, elle suspendit toutes les procédures auxquelles la clause de rétroaction avait donné lieu; puis, le 26 août, elle déclara formellement que la loi ne devait avoir son effet qu'à partir du jour de sa promulgation, et ne pouvait, par conséquent, atteindre les successions ouvertes avant cette époque. Le 26 septembre enfin, une nouvelle ordonnance donna de plus amples éclaircissements sur l'application de cette décision, et étendit même la non-rétroaction à la loi du mois de décembre sur les enfants naturels.

Mais, quelque bienfaisante que pût être cette décision, on reconnut de nouveau ici qu'il est plus facile de renverser que de réédifier. La confusion n'en subsista pas moins. A peine le décret du 27 septembre, qui faisait dater les droits des enfants naturels, non du mois de juillet 1789 mais du mois de novembre 1793, fut-il rendu, que l'on demanda à la Convention si la loi du 4 juin 1793, laquelle reconnaissait ces droits en principe, devait rester

tout à fait sans effet. Ce doute ayant été trouvé légitime, l'effet de la clause de la loi du mois de septembre à laquelle il se rapportait fut de nouveau suspendu, et, du même coup, le règlement d'un grand nombre de successions. D'autres difficultés se présentèrent encore. Il était bien établi, pour le moment, qu'une succession ouverte avant 1794 restait acquise aux ayants droit reconnus par l'ancien système, si un nouveau partage n'avait pas déjà eu lieu en vertu de la loi du 6 janvier; mais que devait-il arriver si l'application de cette loi avait déjà substitué de nouveaux héritiers aux anciens? L'effet rétroactif de la loi de janvier était une iniquité sans doute; mais cette loi n'en avait pas moins été celle du pays. En dépouillant maintenant les héritiers qui étaient entrés en possession alors qu'elle était en vigueur, ne se rendrait-on pas coupable pour la seconde fois, bien qu'en sens contraire, d'un rétroaction inique? Des questions analogues se produisaient sur les points les plus divers, tels que le désistement volontaire des filles, le droit d'hériter acquis aux ci-devant religieux, la fortune des prêtres déportés et frappés de mort civile. La législation révolutionnaire, inconstante et capricieuse sur toutes ces questions, avait donné lieu à une foule de discussions entre les parties intéressées, ainsi que de scrupules et d'incertitudes de la part des magistrats et des tribunaux. C'était par milliers que se comptaient les citoyens français atteints ainsi dans leur situation et leur fortune.

Ces victimes d'une jurisprudence arbitraire auraient pu toutefois se consoler, en vertu de cet axiome qu'un malheur partagé est à moitié oublié, car, de quelque côté qu'ils tournassent leurs regards, ils voyaient des amis, des voisins, des concitoyens soumis aux mêmes maux. Le propriétaire foncier qui avait payé une terre 100,000 francs au début de la Révolution, pouvait à peine actuellement en trouver 25,000 francs. La proportion était la même sur tous les points du pays : les terres étaient tombées à un quart, les maisons à un cinquième de leur ancienne valeur (1). Cette dépréciation devait être attribuée en partie à l'énorme quantité de biens nationaux qui se trouvaient alors à vendre, mais surtout au manque général de confiance, qui faisait préférer aux immeubles les biens faciles à emporter. Ce qui le prouve

(1) On en trouve de nombreux témoignages, ainsi que de la cherté des vivres, dans les discussions des deux Conseils.

d'une manière évidente, c'est que les dévastations de la guerre civile et la cessation du commerce extérieur avaient élevé le prix des céréales, et par suite le revenu des champs, au double de ce qu'ils étaient avant 1790, si bien que l'agriculture eût dû être l'occupation la plus productive, et la terre la meilleure des propriétés; mais malheureusement il n'en était pas ainsi. Le petit paysan qui cultivait lui-même son champ n'avait pu que bien rarement résister aux violences de la Terreur, aux volontés arbitraires des commissaires de la Convention, à la tyrannie du maximum, aux réquisitions et aux saisies. Son matériel était détruit, ses greniers étaient vides, son ardeur au travail était éteinte, sans parler des maux de la guerre étrangère, et de ceux plus terribles encore de la guerre civile qui avait ensanglanté près d'un quart du pays, transformant, par le fer et le feu, de vastes provinces en déserts. Pour le moment, à la vérité, ces dévastations ne s'exerçaient plus qu'en Vendée et dans quelques parties de la Bretagne; mais leurs conséquences se faisaient partout et incessamment sentir. Une tyrannie inique avait fait disparaître tout ordre dans l'État et tout esprit de justice dans le cœur des hommes. Dans tous les départements, les bornes qui marquaient les limites des propriétés étaient enlevées, les granges pillées, les champs dévastés; les pauvres, réunis en troupes, parcouraient au grand jour les halliers et les jardins, où ils prenaient du bois selon leur bon plaisir; les troupeaux de moutons et de chèvres dévastaient les forêts sans obstacle (1); les communes étaient partout dans l'impossibilité de protéger efficacement les propriétés. La Convention ordonna bien que chacune d'elles entretînt au moins un garde-champêtre à ses frais; mais cet ordre ne fut exécuté nulle part, les communes, vu le délabrement de leurs finances, reculant devant cette dépense nouvelle. Tout ce que la Convention put faire fut donc de permettre aux particuliers d'avoir chacun son garde propre, et aux communes de placer aux limites de leur territoire des écriteaux par lesquels les habitants étaient invités à respecter la propriété d'autrui.

Les grands propriétaires, nouveaux acquéreurs des biens de l'ancienne noblesse pour la plupart, n'étaient pas moins opprimés,

(1) *Moniteur*, 22 juin 1796. *Conseil des Cinq-Cents*, 3 août.

bien que d'une autre manière. On peut résumer leurs griefs sous les trois chefs suivants : la législation révolutionnaire avait provoqué des doutes sur la valeur de leurs titres; elle avait presque complètement ruiné le crédit; elle avait rendu leurs revenus incertains dans une effrayante proportion.

La Révolution, depuis son début, s'était appliquée à détruire toutes les institutions basées sur le droit féodal ou s'y rattachant par quelque point. Or, le temps avait peu à peu introduit dans la législation, surtout pour ce qui concernait les propriétés foncières, certaines coutumes qui, sans avoir par elles-mêmes rien de commun avec le droit féodal, s'étaient insensiblement confondues avec lui ou avaient revêtu une forme féodale. En Bretagne, par exemple, les neuf dixièmes des terres formaient de temps immémorial ce qu'on nommait des domaines congéables, c'est-à-dire qu'elle étaient affermées pour un temps indéfini, mais avec faculté pour le propriétaire d'en reprendre la jouissance en remboursant au fermier les dépenses faites en vue de leur amélioration. Cette organisation s'était peu à peu imprégnée de quelques éléments féodaux dont l'Assemblée constituante avait décidé (1) la suppression; mais elle avait déclaré les contrats de fermage valables pour l'avenir, à condition toutefois que les fermiers pourraient, en payant une somme proportionnée à leur fermage, devenir propriétaires des terres cultivées par eux. On reconnut alors que l'état de choses existant satisfaisait tous les intéressés; quelques rares fermiers seuls firent usage du droit de rachat. Néanmoins, après la chute de la royauté et sous le règne de la Commune de Paris, l'Assemblée législative alla plus loin encore : elle déclara, le 27 août 1792, que toute cette organisation avait un caractère féodal, et elle attribua toutes les terres aux fermiers, sans aucun dédommagement pour les propriétaires. Tant que dura la Terreur, ceux-ci durent se soumettre; mais, après le 9 thermidor, ils produisirent leurs plaintes, et comme leurs droits ne pouvaient être sérieusement révoqués en doute, les paysans eurent alors recours au rachat dont l'Assemblée constituante leur avait donné la possibilité. Grâce à la dépréciation des assignats, il leur fut facile de réunir à très peu de frais les sommes nécessaires pour se libé-

(1) 7 juin 1791.

rer; ils portèrent aux propriétaires ce papier, qui ne représentait réellement que le dixième de sa valeur nominale, et exigèrent en retour l'abandon des biens, en vertu de la loi de 1791 (1). Dans d'autres cas, qui ne se produisirent pas seulement en Bretagne, mais dans la France entière, le propriétaire avait cédé son bien à un fermier moyennant une rente perpétuelle, sans que cela eût souvent le moindre rapport avec les institutions féodales. La Convention, lorsqu'elle avait, par une loi (2), aboli sans compensation toutes les rentes et redevances féodales, avait donc expressément excepté les rentes foncières de cette mesure; mais, au milieu du désordre révolutionnaire, ces rentes ne furent plus payées dans aucun département, et ceux qui en étaient redevables s'approprièrent sans façons les terres pour lesquelles il les avaient payées jusque-là (3). Pour montrer combien cette forme de fermage était répandue et combien dut être considérable le nombre des personnes lésées par cette spoliation, il nous suffira de dire que l'Etat, devenu par la confiscation propriétaire des biens de l'Eglise et des émigrés, perdit, à ne plus toucher la rente de ces biens, un revenu annuel de 10 millions environ, en échange duquel il aurait pu revendiquer bien près de 100 millions à titre de rachat (4). On ne risquerait guère de se tromper en évaluant à 300 millions au moins les terres qui se trouvaient encore en la possession de particuliers, après avoir ainsi changé de maîtres d'une façon tout à fait illégale. Quelque effrayant cependant que soit ce chiffre, il ne représente encore qu'une faible partie des intérêts mis en question par le régime de la Terreur. Nous avons vu plus haut quelle quantité considérable de terres, après être revenues à l'Etat en vertu des condamnations à mort prononcées par les tribunaux révolutionnaires, avaient été ensuite restituées aux héritiers de leurs propriétaires à la fin de 1794, après la restauration des Girondins. Cette restitution toutefois n'avait eu lieu en nature que lorsque les biens n'avaient pas encore été mis aux enchères, conformément aux lois sur la vente des domaines nationaux. Quand il y avait eu

(1) *Conseil des Cinq-Cents*, 4 août 1797.
(2) 17 juillet 1793.
(3) *Conseil des Cinq-Cents*, 2 août 1797.
(4) *Message du Directoire*, lu dans la même séance, § 12. Le député Ozun évalue même cette somme à quatre ou six cents millions dans les débats préliminaires.

vente, l'acquéreur n'était pas dépossédé, mais les héritiers des condamnés recevaient une indemnité qui était malheureusement toujours payée en assignats et ne représentait qu'une très petite partie de la valeur des terres. Or, comme la Convention avait décidé que toutes les ventes légalement faites seraient respectées, les héritiers se mirent naturellement à rechercher les illégalités, qui avaient été fréquentes au milieu du désordre de l'époque de la Terreur. A Toulon, par exemple, les habitants avaient été égorgés par troupes après la prise de la ville, et leurs biens avaient été donnés à des patriotes favorisés, sans actes, sans contrats, sans même qu'un prix dérisoire en eût été offert. Les héritiers des victimes s'adressèrent aux tribunaux, qui reconnurent la question comme incontestable en droit; mais alors les autorités administratives, à la requête des acquéreurs, déclarèrent que les affaires relatives à la vente des domaines n'étaient pas de la compétence des tribunaux, et que l'administration seule pouvait être appelée à prononcer ici sur la question de légalité. Il s'agissait encore d'une masse de biens dont la valeur pouvait se compter par millions, et dont la propriété reposait, au point de vue du droit, sur des bases tout à fait incertaines (1). D'autres circonstances produisaient des situations analogues en Vendée et dans les provinces voisines. Tant que l'armée catholique des royalistes avait protégé ce pays, les notaires avaient dû conserver les formes de l'ancienne législation, et, soit pour échapper aux orages de la guerre civile, soit pour faire face aux dépenses auxquelles elle entraînait, un grand nombre de propriétaires avaient alors aliéné leurs terres. Mais la Convention, irritée de ce que les formes de la monarchie avaient survécu ici, décréta sans hésiter l'annulation de tous les contrats ainsi conclus, si bien que, dans l'été de 1796, rien n'était encore finalement décidé, et nul ne savait quel était le possesseur légitime (2).

Si l'on ajoute à cette liste les biens dont la possession avait été mise en question par les lois sur les émigrés et par la rétroaction des mesures relatives aux successions, on ne peut se refuser à reconnaître qu'à la fin de 1795 une faible partie seulement des propriétaires fonciers en France (sans parler de la possibilité d'une

(1) *Conseil des Cinq-Cents*, 29 septembre 1796.
(2) *Conseil des Cinq-Cents*, 16 mai 1796.

contre-révolution et de l'annulation des ventes domaniales) jouissaient de leurs biens en toute sécurité.

La ruine du crédit hypothécaire créait encore, en ce temps malheureux, une autre difficulté très grave pour le propriétaire foncier. Lors même que ses titres étaient tout à fait inattaquables, celui-ci se trouvait dans l'impossibilité d'emprunter des capitaux, par suite de la suppression légale de l'administration de hypothèques. Avant 1789, les greffiers des communes avaient été dans tout le nord du royaume les agents de cette administration, qui était elle-même liée étroitement à d'autres institutions féodales. C'est pourquoi, dès l'année 1790, tout ce système fut aboli par la Constituante pour être remplacé par les formes en usage dans le reste du pays. Mais la législation échoua ici, et, la nouvelle organisation administrative ayant supprimé les greffiers des communes, le nord de la France se trouvait depuis lors privé de registres hypothécaires. Dans les autres départements, un édit royal de 1771 était resté en vigueur et aucun doute ne planait sur les formes légales du crédit réel; mais les anciens employés chargés de tenir les livres hypothécaires avaient disparu et n'avaient pas été remplacés, du moins pour cette branche de leurs attributions; quiconque voulait prendre une hypothèque n'en trouvait plus la possibilité qu'au tribunal civil du chef-lieu de son département, ce qui, dans la plupart des cas, nécessitait un long et coûteux voyage. Ce ne fut que dans l'été de 1795 que la Convention tourna son attention sur ce grave inconvénient. Elle le fit à sa manière, non en améliorant peu à peu la situation, en établissant, par exemple, des bureaux d'hypothèques dans toutes les localités un peu importantes, mais par la promulgation d'une loi toute nouvelle, qui comptait plus de deux cents articles, et qui, chose incroyable, fut votée sans discussion en une seule séance. Les conséquences ne s'en firent pas attendre. La loi, reconnue partout inapplicable et obscure dans ses dispositions les plus importantes, devint une nouvelle source de discussions et d'incertitudes. Les propriétaires fonciers continuèrent à rencontrer les plus grandes difficultés lorsqu'ils voulaient engager leurs biens pour se procurer les capitaux dont ils avaient besoin (1).

(1) *Discussions des Cinq-Cents*, 17 décembre 1795, 29 et 31 décembre 1796.

A tous ces maux venait se joindre celui de la dépréciation croissante du papier-monnaie, qui atteignait toutes les classes de la société, mais surtout celle des propriétaires fonciers. Les fermiers, auxquels le prix élevé des grains assurait de riches profits, payaient leur fermage en assignats dont la valeur diminuait de moitié chaque semaine. De toutes parts s'élevaient des plaintes sur ce que le prix d'un sac de froment ou des œufs de sa basse-cour suffisait à un fermier pour se procurer les assignats avec lesquels il s'acquittait vis-à-vis de son propriétaire. Cet abus, bien que légalement autorisé, devint si criant que la Convention finit par intervenir; elle ordonna par une loi spéciale (1) que le payement de la moitié du fermage fût effectué en grains, au cours de 1790; dans le cas seulement où le fermier prouvait qu'il ne possédait pas assez de grains, il pouvait donner des assignats, mais en quantité suffisante pour représenter la somme nécessaire à l'achat du grain au cours indiqué. C'était peu sans doute, mais c'était déjà un progrès. Avec le désordre qui régnait partout, l'établissement d'un prix moyen était chose difficile et incertaine; lorsqu'il s'agissait de livrer les grains, le fermier en déduisait le montant des impôts et des autres frais; bref, si le propriétaire n'était plus frustré de 90 ou 99 pour cent, il ne recevait toujours, dans la plupart des cas, que le sixième au plus de la valeur convenue.

Tous ces faits expliquent facilement comment la valeur des terres pouvait avoir diminué des trois quarts, bien que le prix des grains eût doublé. L'incertitude qui régnait partout, les dévastations de la guerre civile, l'anéantissement du crédit, avaient diminué dans une effrayante proportion les revenus des biens territoriaux. Une grande partie des champs restaient complètement en friche; les autres ne recevaient que la moitié du fumier nécessaire; on économisait autant que possible sur la main-d'œuvre et sur les salaires; un an après l'établissement du gouvernement constitutionnel, il était déclaré ouvertement au Conseil des Cinq-Cents, sans que cela rencontrât la moindre contradiction, que le produit total de l'agriculture s'élevait à peine au tiers de son ancienne valeur (2).

(1) Loi du 2 thermidor, An III.
(2) Duprat, 28 janvier 1797.

La ruine causée par l'anarchie et par les assignats ne s'arrêtait pas aux propriétaires fonciers; elle s'étendait à tous ceux dont la fortune reposait sur un contrat à longue échéance. Le propriétaire qui avait loué ses maisons à bail, le prêteur qui avait jadis donné son capital en écus bien sonnants, l'héritier qui avait à régler avec un exécuteur testamentaire, le pupille qui avait des comptes d'administration à se faire rendre par son ancien tuteur, étaient incessamment en danger de voir leurs débiteurs s'acquitter envers eux au moyen d'assignats dont la valeur réelle ne représentait pas le dixième, ni même le centième de la dette. Dans l'été de 1795, la dépréciation du papier-monnaie était devenue si terrible que le moindre terme assigné à un payement suffisait pour ruiner le créancier. La lettre de change payable à quatre semaines de date ne donnait plus à celui qui en était détenteur que le quart de sa valeur nominale. L'ouvrier payable à la semaine ne recevait plus effectivement, au bout des huit jours, que la moitié de la somme stipulée. Et, ce qui était le plus déplorable, c'est que l'Etat lui-même donnait à ces débiteurs sans conscience l'exemple des spéculations illicites. Après avoir, pendant la Terreur, enlevé de force aux citoyens leur or, leur argent et leurs titres étrangers pour les échanger contre des assignats, après avoir détruit toutes les anciennes obligations de l'Etat pour les remplacer par de nouvelles inscriptions de rente, on payait maintenant ces rentes en assignats, réduisant par là huit cent mille personnes à la mendicité. Une telle situation était intolérable. Tout crédit avait disparu; quiconque voulait emprunter était tenu de donner une garantie équivalente, et de payer en outre trois, cinq, et quelquefois dix pour cent d'intérêts par mois (1). Le commerce de l'argent était partout arrêté, et les législateurs en étaient venus à penser que cet arrêt était encore préférable à la fraude. On se plaisait à répéter que les assignats avaient nourri la Révolution; mais, ce qui n'était que trop certain, c'est qu'ils avaient banni toute bonne foi et toute confiance des contrats privés. La Convention, dans l'impossibilité

(1) Assertion de Voussens, *Conseil des Cinq-Cents,* 29 décembre 1796. V. Yvernois, *Administration financière de la France*, 1796, traduit par Gentz, p. 350. (Cette partie du livre est un supplément ajouté par Gentz, aussi remarquable par l'exactitude des recherches que par le talent d'exposition.)

où elle se trouvait de relever les assignats, résolut de suspendre jusqu'à nouvel ordre l'action des contrats. Elle décida (1) que nul créancier ne pourrait être contraint d'accepter le payement d'une dette contractée avant le 1er janvier 1792, laissant par là le soin de décider cette brûlante question au gouvernement constitutionnel qui devait lui succéder.

De quelque côte donc que nous examinions la situation légale des individus, nous trouvons partout les mêmes résultats. Partout nous voyons la sécurité des individus menacée, la propriété compromise dans ses droits essentiels, les contrats sans effet, la famille désorganisée, les lois de succession bouleversées. Le citoyen français ne se sentait plus sur un terrain solide en aucun des points qui constituent l'existence. Il n'y avait plus lieu de délibérer si un nouveau code des droits privés porterait remède au mal : la situation que nous venons de décrire appelait ce code à grands cris. La Convention avait bien essayé d'aborder cette partie de sa tâche ; Cambacérès avait fait l'été précédent un rapport à ce sujet; mais la question avait été renvoyée à une commission, dans les cartons de laquelle elle dormait depuis lors. En revanche, on avait été plus vite sur un autre point pour lequel la nécessité, il faut le dire, s'imposait plus fortement encore : un nouveau code de lois pénales, proposé par Merlin de Douay, avait été adopté par la Convention dans ses deux dernières séances.

Après avoir érigé sa maison et fondé sa famille, l'homme se réunit à ceux qui pensent comme lui pour rendre à Dieu un culte commun; il a besoin de divers établissements pour élever ses enfants; il se trouve avec ses voisins en communauté de nécessités et d'intérêts, et arrive ainsi à former avec eux une société civile. Dans quelle situation la Convention laissait-elle la France, sous ces divers rapports, au gouvernement constitutionnel?

Au point de vue religieux, les lois de février et de mai 1795 avaient fait faire un pas immense, et peut-être décisif, vers la conciliation. L'Etat avait renoncé à la tentative de substituer à la vieille religion romaine une nouvelle religion française. Respectant les idées individuelles, il avait proclamé la séparation

(1) Loi du 25 messidor, an III.

complète de l'Eglise et de l'Etat, et accordé à chaque homme et à chaque groupe d'hommes le libre et public exercice de leur culte, sous la réserve du maintien de l'ordre et de la soumission du clergé aux lois civiles. Il avait maintenu la confiscation des biens de l'Eglise; mais en certains cas, et sur la prière des citoyens, il avait promis de rendre d'anciennes églises au culte. Du reste, les frais de ce culte étaient à la charge des citoyens. L'effet de ces lois, nous l'avons vu, fut immédiat et significatif. Les paroisses se reformèrent sur tous les points du pays, les prêtres insermentés et les prêtres constitutionnels rivalisèrent d'activité, l'affluence fut considérable autour des uns et des autres, et il fut rarement difficile de couvrir les dépenses au moyen de contributions volontaires.

Nous ne rechercherons pas ici si ce système, dans des circonstances favorables, aurait pu produire un apaisement durable. L'expérience, qui seule peut aider à résoudre sûrement les problèmes de ce genre, est encore à faire pour celui-ci, car l'exemple du nord de l'Amérique ne saurait évidemment être invoqué pour l'Europe, où les conditions sont si différentes. En Amérique même, ce système s'est montré récemment impuissant à trancher de sérieuses difficultés. En Europe, toute tentative de ce genre a jusqu'ici rencontré de grands obstacles; l'Etat et l'Eglise ont lutté pour obtenir une influence prépondérante, au moins sur la législation qui régit les mariages et l'enseignement, et l'Etat n'a jamais pu soutenir longtemps le système individuel, en présence d'une hiérarchie fortement organisée et dirigée par un chef étranger, telle que l'Eglise catholique romaine. D'un côté l'Eglise, ne se contentant pas de la liberté de religion et de culte, cherche à étendre son influence sur toute l'existence de ses enfants, de l'autre côté l'Etat, dans mille circonstances profanes en apparence, reçoit son impulsion des idées religieuses de ses gouvernants, et se trouve ainsi, sciemment ou à son insu, dans la dépendance d'une communion et en hostilité avec les autres. La séparation complète de l'Eglise et de l'Etat sera donc toujours, et en toute circonstance, une des tâches les plus difficiles à accomplir.

Il en était surtout ainsi pour la France de 1795. La paix proclamée dans ces conditions n'avait jamais été complète, ni acceptée sincèrement par aucune des parties. L'Eglise romaine

persistait à condamner par la curie papale, son organe souverain, toutes les innovations religieuses accomplies depuis 1790. Les prêtres se soumettaient bien à la nécessité extérieure; un grand nombre d'entre eux prêtaient le serment d'obéissance aux lois de la République, afin de s'assurer la possibilité de soigner les âmes et de célébrer le culte; mais ils ne pouvaient éprouver le moindre attachement pour un État qui les avait si inhumainement persécutés durant cinq années. Partout ces sentiments se manifestaient par de violentes querelles avec leurs collègues constitutionnels; les maux soufferts en commun n'avaient diminué en rien la haine contre les schismatiques. Beaucoup même ne purent jamais se résoudre à prêter le serment, qu'ils considéraient comme une approbation indirecte de toutes les profanations et les impiétés qui avaient souillé la République. Ils demandaient, par exemple, si un prêtre chrétien pouvait jurer obéissance aux lois sur le divorce, et défendaient inflexiblement leurs anciens droits contre le nouvel ordre de choses. Ce n'était donc pas sans raison que les ardents républicains accusaient le clergé catholique, malgré son obéissance passive, de nourrir des sentiments hostiles à la République.

Celle-ci, il faut le dire, semblait prendre à tâche d'entretenir et d'accroître cette aversion. La plupart des membres de la Convention n'avaient adopté qu'à regret les lois de février et de mai; ils ne cachaient pas leur haine pour l'Eglise, et exprimaient en toute occasion l'espoir de détruire peu à peu les vieilles croyances, grâce à l'instruction donnée au peuple et à l'impulsion imprimée aux écoles, puisqu'on n'avait pu y réussir par le sang et les persécutions. Ces idées étaient celles d'une foule de commissaires de la Convention et de fonctionnaires des départements, qui les mettaient en pratique dans leur administration. Sous divers prétextes, l'autorisation de rendre une église au culte ou d'y affecter tout autre local était refusée ou différée; les fidèles étaient honnis et les prêtres insultés, même quand ils restaient dans les limites de la légalité (1). On faisait en sorte qu'un pasteur ou un prédicateur aimé eût précisément le dimanche son service à faire dans la garde nationale (2); on exigeait rigoureusement qu'aucun prêtre

(1) *Annales de la Religion*, citées par Pressensé, *l'Eglise et la Révolution*, 315.
(2) D'après le journal *le Thé*, cité par Granier, *Hist. du Directoire*, I, 59.

ne se montrât dans la rue avec le costume ecclésiastique, et, ce qui était particulièrement douloureux aux populations, qu'aucune cérémonie religieuse n'accompagnât les funérailles (1). On vit donc se continuer, même après que les actes de violence eurent cessé, un système de tracasserie et de provocations mesquines qui s'opposait à tout apaisement des esprits. Mais, ce qui surtout était grave, c'est que les persécutions subsistaient dans toute leur rigueur et leur cruauté à l'égard des prêtres déportés ou emprisonnés depuis 1792. Leur crime avait été, nous nous le rappelons, le refus de serment à la constitution civile du clergé : du moment que cette constitution n'était plus légalement en vigueur, on aurait dû penser que tout châtiment cesserait également envers ceux qui avaient refusé de la reconnaître ; mais nous savons, au contraire, que l'ancienne sévérité continua à subsister, que les déportés furent frappés de mort civile, que leurs biens furent confisqués et leur retour menacé de mort. Lorsque le 9 thermidor inaugura une ère nouvelle et plus modérée, ces victimes reprirent un peu d'espoir, et quand la loi de février eut déclaré que tout prêtre qui jurerait obéissance à la République pourrait exercer librement son ministère, ils revinrent en foule de l'exil, espérant, grâce au serment qui leur était demandé, rentrer dans leurs droits de citoyens et retrouver leur liberté d'action professionnelle. Ils furent trompés dans leur attente lorsqu'au mois d'août leurs biens confisqués, au lieu d'être restitués à eux-mêmes, le furent à leurs héritiers; cependant cette mesure par elle-même était déjà un grand pas dans le sens de la réparation et de la douceur. Puis parut en septembre une loi qui déclarait les prêtres insermentés incapables de revêtir un emploi civil; c'était là en soi un acte de persécution et de rigueur, toutefois il impliquait l'abrogation de toutes les autres peines, telles que le bannissement et la mort civile, d'autant plus que, quelques jours auparavant, une autre décision avait confirmé les lois de février dans leur ensemble, et sans restriction aucune. Mais alors se produisit la réaction jacobine de vendémiaire, et la funeste loi du 3 brumaire vint déclarer que les peines prononcées

(1) Durant la Terreur, on avait décidé qu'un employé de la commune assisterait aux funérailles, et que la bière serait couverte non d'un drap noir, mais d'un drap tricolore.

contre les prêtres insoumis devaient être appliquées dans toute leur rigueur. Avec une législation aussi incertaine, il dépendait des administrateurs isolés de décider quels étaient ceux des anciens décrets qui devaient être considérés comme encore en vigueur (1). Tandis que les fonctionnaires modérés s'en tenaient aux lois de septembre et, tout en s'opposant à ce que tout prêtre insoumis fût nommé à un emploi civil, n'inquiétaient nullement ceux qui rentraient et élargissaient ceux qui étaient retenus prisonniers, les fonctionnaires jacobins, revenant aux mesures de persécution que leur offrait l'arsenal de la Terreur, retenaient dans les cachots les vieillards déjà arrêtés, et livraient de nouveau les autres aux horreurs de l'exil. Si l'on considère qu'il s'agissait ici du sort de soixante-dix mille personnes environ, que l'Etat, dans sa détresse financière, laissait mourir les prisonniers de faim et de misère (2), et qu'un espoir autorisé depuis plusieurs mois se trouvait tout à coup détruit de la manière la plus brutale, on comprendra quelle douleur et quelle irritation devaient encore une fois remplir le pays.

La législation républicaine avait donc proclamé le grand principe de la paix religieuse, et ce fait seul avait une incalculable importance. Malheureusement l'effet salutaire en était de tous côtés amoindri et paralysé par la haine irréconciliable des partis : pour le présent, le citoyen se voyait encore exposé journellement à être troublé dans l'exercice de son culte, et, pour l'avenir, tout dépendait de la ligne de conduite qu'adopterait le gouvernement constitutionnel. De même qu'il s'agissait en politique d'établir la liberté légale en échappant à la tyrannie et à la licence, de même aussi le Directoire allait avoir à prouver s'il pouvait exister en France un moyen terme entre l'oppression exercée par un pouvoir hiérarchique et une irréligion hostile à l'Eglise.

Au point de vue de l'instruction publique, la Convention laissait la tâche tout aussi inachevée qu'au point de vue religieux (3).

Les orages révolutionnaires avaient détruit la plupart des écoles et des corporations savantes. Beaucoup d'entre elles, notamment

(1) *Message du Directoire aux Cinq-Cents*, 22 octobre 1796.
(2) *Conseil des Cinq-Cents*, 10 et 17 octobre 1796 et ailleurs.
(3) V. E. Despois, *le Vandalisme révolutionnaire*. On trouve réuni dans ce livre savant et consciencieux tout ce qui peut être dit en faveur de la Convention relativement aux écoles.

les écoles élémentaires, dirigées par des prêtres, avaient partagé le sort de l'Eglise. Les biens des collèges et autres établissements d'enseignement avaient été confisqués et vendus (1), les académies avaient été fermées en vertu d'une loi rendue le 8 août 1793. Les professeurs des collèges devaient alors être payés par l'Etat; mais ces payements, déjà très irréguliers par suite des désordres politiques et de la ruine des finances, furent tout à fait supprimés par un décret de la Convention, en décembre 1793 (2), et un petit nombre de collèges seulement se soutinrent avec peine, grâce à des secours provisoires de l'Etat. Tandis que les violences révolutionnaires détruisaient ainsi tout ce qui existait, un nouveau système d'enseignement était l'objet de nombreuses et ardentes discussions; mais, en attendant, le peuple souverain resta privé d'écoles pendant près de quatre ans. Ce ne fut que le 19 décembre 1793 que parut enfin une loi sur l'organisation des écoles élémentaires. Cette loi commençait par déclarer que l'Etat abandonnait à l'initiative privée tout ce qui concernait l'enseignement supérieur, et n'entendait prendre à sa charge que les écoles primaires; ceci eût pu suffire chez des peuples tels que les Anglais ou les Américains, mais, avec les habitudes politiques des Français, cette déclaration signifiait tout simplement qu'on renonçait aux écoles supérieures et aux études scientifiques. Toute commune devait posséder une école primaire, dont les maîtres recevraient un traitement annuel de 1200 à 1500 francs; les élèves ne devaient payer aucune rétribution, et les enfants de tous les citoyens devaient être tenus de fréquenter l'école. Cette loi, on le voit, avait le caractère ultra-démocratique du temps qui lui avait donné naissance. Il ne pouvait y être question d'aucun rapport avec l'Eglise; la morale républicaine y était substituée à l'enseignement religieux. Du reste, à côté de l'écriture, de la lecture et du calcul, une foule de connaissances utiles, telles que la grammaire, la géographie, l'histoire naturelle, l'agriculture devaient être distribuées aux enfants. Ces écoles furent organisées dans le courant de l'année 1794. Les maîtres y furent installés et les leçons commencèrent; mais un simple obstacle s'opposa à leur efficacité : en dépit de toutes

(1) Loi du 8 mars 1793.
(2) Loi du 19 décembre 1793.

les peines prononcées contre ceux qui ne se soumettraient pas à l'obligation imposée par la loi, les élèves y firent défaut. Il en vint bien quelques-uns dans les villes, quoiqu'en nombre très restreint; mais, dans les campagnes, nul ne voulut entendre parler des nouvelles écoles. Il y avait à cela plusieurs motifs. Les employés chargés de l'administration des écoles étaient pour la plupart incapables ou odieux aux populations; c'était l'époque des clubs et des comités révolutionnaires. Puis les plus simples moyens d'enseignement, c'est-à-dire les livres élémentaires, faisaient partout défaut; les anciens livres avaient été proscrits parce qu'ils parlaient de Dieu, du roi et de l'Eglise, et les nouveaux, ceux qui devaient célébrer la République, l'esprit civique et la civilisation, n'existaient pas encore. La grande difficulté provenait toujours de l'hostilité qui existait entre l'Etat et l'Eglise, entre la République et la religion. Les parents ne voulaient pas confier leurs enfants à des écoles où, sous les noms de morale et de liberté, on leur enseignait la haine et le mépris de leur foi traditionnelle (1). La toute-puissance du Comité du Salut public échoua devant cette opposition. Après le 9 thermidor, il ne fut plus possible de songer à imposer l'obligation; la Convention céda, et la loi du 25 octobre 1795 laissa les parents libres de n'envoyer leurs enfants à l'école que si bon leur semblait; mais, en revanche, elle supprima le traitement des instituteurs, qui ne devaient plus toucher que la rétribution scolaire payée par les élèves. Comme il ne fut fait, du reste, aucun autre changement, cette mesure n'eut pour conséquence que le dépeuplement complet des écoles.

Après la Terreur, la Convention renonça à s'opposer à l'organisation d'écoles supérieures; l'opinion publique la poussa impérieusement en avant, et, une fois l'idée acceptée, on voulut l'élever, grâce à la liberté républicaine, à des hauteurs inconnues jusque-là. La loi du 25 février 1795 ordonna dans chaque département la création d'une école centrale, ayant dix professeurs, et pourvue d'une bibliothèque ainsi que des instruments nécessaires

(1) Despois accorde confiance à l'allégation de quelques membres de la Convention, lesquels attribuaient à la saison l'absence des enfants de la campagne et prétendaient que cette absence cesserait lorsque viendrait l'hiver; mais l'absence n'a pas cessé.

à l'enseignement des sciences naturelles. Les élèves devaient y passer six années, de douze à dix-huit ans. Les études devaient comprendre le latin et le grec, la littérature, le dessin, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la grammaire philosophique, la logique, les éléments de la politique. Le temps nécessaire à toutes ces belles choses fut trouvé aux dépens des langues classiques, qui avaient presque exclusivement occupé les élèves sous l'ancien régime, et qui furent réduites alors à un cours de deux ans, avec six heures de leçons par semaine. Il est évident qu'une connaissance approfondie de ces langues était impossible dans de telles conditions; ici, comme dans le plan d'études des écoles populaires, le désir de remplir la mémoire des enfants de connaissances utiles faisait complètement négliger ce qui pouvait mûrir et développer l'intelligence. Inutile d'ajouter que toute espèce d'enseignement religieux était exclu de ces écoles.

Cependant ces inconvénients auraient été moins graves ici que pour les écoles populaires, et il est probable que les écoles centrales n'auraient pas manqué d'élèves si la difficulté contraire, plus grande encore, ne s'était pas présentée. Tandis que les écoles primaires étaient sans élèves, les écoles centrales n'avaient ni professeurs, ni locaux, ni matériel, et l'Etat manquait de ressources pour les leur procurer. Les écoles restèrent donc pour le moment à l'état de projet, de possibilité pour l'avenir, et, en attendant, les citoyens français étaient privés d'établissements où ils pussent faire élever leurs enfants.

Dans les universités enfin, il ne pouvait naturellement plus être question de facultés de théologie; les Écoles de droit n'existaient pas davantage, ce qui constituait une lacune doublement regrettable à une époque où les procès étaient sans nombre et où l'incertitude régnait partout dans les questions de droit. La Convention avait fondé pour toute la France trois Écoles de médecine, à Paris, à Montpellier et à Strasbourg; mais les deux premières seules prospéraient et prenaient du développement; la troisième ne se soutenait que péniblement. Elles étaient d'ailleurs loin de suffire aux besoins des armées, et les rapports les plus lamentables signalaient sans cesse des méprises homicides commises par des médecins dits militaires. Enfin, pour les branches

que comprennent les facultés philosophiques de l'Allemagne, le Collège de France n'avait pas cessé d'exister; il faut y ajouter le Muséum d'histoire naturelle, nouvellement fondé au Jardin des plantes; puis, toujours à Paris, l'École polytechnique, créée principalement (1) en vue de l'éducation militaire, mais où s'enseignaient toutes les sciences nécessaires aux ingénieurs; et enfin, à Paris encore, l'École supérieure des langues orientales, fondée surtout à l'intention des employés consulaires. Tous ces établissements parisiens présentaient, on le voit, une brillante série de facultés importantes; mais à côté de cela, d'autres, très utiles, étaient négligées, et à l'exception des deux écoles de médecine, rien n'avait été fait pour les provinces.

En terminant, il faut encore mentionner l'Ecole normale, dont la mission était de former des professeurs pour les autres maisons d'instruction. Elle avait été instituée par une loi en date du 30 octobre 1794; un certain nombre des savants les plus célèbres ne dédaignaient pas d'y donner aux maîtres futurs des leçons substantielles, par lesquelles ils les initiaient aux principales notions des diverses sciences. Il serait impossible d'imaginer une plus brillante réunion d'illustrations scientifiques; on a dit avec raison que les leçons n'y étaient pas seulement des modèles d'éloquence académique, mais de sérieuses et profondes dissertations scientifiques. Il restait à savoir, et cette question était décisive, si ces leçons, même les plus savantes et les plus spirituelles, pouvaient avoir l'efficacité d'une école bien ordonnée; or l'expérience a répondu ici d'une manière négative. Les futurs professeurs recevaient là, sans doute, une puissante impulsion intellectuelle; mais, d'une part, ils acquéraient un grand nombre de connaissances inutiles à leur profession future, tandis que, de l'autre, ils ne s'exerçaient pas à appliquer ce qu'ils avaient appris, ce qui est le point le plus important des études d'un séminaire.

L'habitant de Paris avait donc la possibilité de donner à son fils une instruction scientifique à peu près complète; quant aux millions de citoyens qui formaient la population des départements, ils avaient des écoles élémentaires auxquelles ils ne voulaient pas confier leurs enfants, des collèges qui n'existaient

(1) 12 décembre 1794.

encore que sur le papier, des universités pour les riches qui pouvaient envoyer leurs enfants à Paris. Il était très avantageux, sans doute, pour la gloire à venir de la Convention, que les académies détruites fussent appelées à renaître à une brillante existence sous le nom d'Institut de France, mais cela ne remédiait en rien à la détresse des parents pour ce qui concernait l'éducation intellectuelle de leurs enfants.

Les administrations municipales n'étaient pas non plus en état de donner satisfaction aux besoins des habitants. L'appauvrissement matériel et l'incertitude de la législation étaient les mêmes pour les communes que pour les individus. A Paris, il était admis, depuis le début de la Révolution, que l'Etat devait nourrir la ville et ses pauvres. Pour cela, nous avons vu l'Etat faire des avances d'abord, puis donner des millions pour permettre à la Commune de fournir aux habitants du pain et autres objets de consommation, en petites quantités souvent, mais toujours à des prix excessivement bas et, en outre, d'enrichir ses employés dans d'incroyables proportions. Sous la domination d'Hébert et de son parti, la Commune s'était approprié à cette fin à peu près tout ce qu'elle avait voulu : on calcula au commencement de 1796 que l'approvisionnement de Paris constituait plus des deux tiers des dépenses du ministère de l'intérieur (1). Il était évident que cet état de choses ne pouvait se prolonger; mais on se demandait comment Paris parviendrait à nourrir ses habitants sans le secours de l'Etat. Les autres villes, abandonnées à elles-mêmes, étaient en complète décadence. Lyon avait perdu les quatre cinquièmes de ses métiers par suite de la guerre civile; toutes les affaires y étaient mortes (2); des quartiers entiers n'y offraient plus que des ruines; les caisses de la ville étaient vides, et ne pouvaient fournir de quoi entretenir la police ou payer l'éclairage des rues (3). Des plaintes analogues arrivaient de Toulouse et de Bordeaux, de Carcassonne et de Bedouin. Arras avait tellement souffert durant la Terreur, que, sur vingt-deux mille habitants, on y comptait actuellement dix mille prolétaires (4). En Vendée

(1) *Conseil des Anciens*, 26 mars 1796.
(2) *Conseil des Cinq-Cents*, 6 juin 1796.
(3) *Conseil des Cinq-Cents*, 24 juillet 1797.
(4) *Conseil des Cinq-Cents*, 13 mars 1796.

enfin, les petites villes de Chollet, Clisson, Châtillon et bien d'autres n'offraient plus que des monceaux de cendres (1). Le général Danican, qui commanda quelque temps dans ce malheureux pays, y compta vingt localités détruites par le feu et treize cents villages déserts (2). Dans de telles circonstances, il ne pouvait y avoir de sécurité publique ni dans les villes ni dans les campagnes. « Nous n'avons pas de police, s'écriait Doulcet à l'Assemblée; si nous en avions, nous n'aurions pas besoin de nous informer chaque matin si nos amis n'ont pas été assassinés pendant la nuit (3). » Telle était la situation, tant à Paris que dans les départements. « J'apprends, disait une circulaire du ministre de la police, que tous les départements sont remplis de bandes armées, qui pillent et assassinent sur les routes et dans les maisons ». Pastoret déclara également au Conseil des Cinq-Cents que l'absence de sécurité était complète et le brigandage général. Beffroy, un de ses adversaires politiques les plus violents, confirma tout, se plaignit de ce que l'administration manquait de moyens de répression, et déclara que les citoyens tranquilles soupiraient après des mesures de rigueur (4). Partout donc nous nous trouvons ramenés à la même conclusion : comment eût-il été possible qu'un peuple incessamment menacé dans sa vie et dans ses biens songeât encore aux jouissances idéales de la liberté politique? Pour lui la pierre de touche de toute constitution résidait dans cette question : La maison et les biens des citoyens seront-ils sauvegardés par elle?

Cette question s'adressait d'autant plus justement à la Convention, que, contrairement à ce qui s'était fait avant elle, elle avait fait tout ce qu'il fallait faire pour rejeter sur le gouvernement la responsabilité de tous les vices des administrations locales. D'après la Constitution de 1791, les employés des communes et des dis-

(1) Chapelain, *Cinq-Cents*, 6 juin 1796.
(2) Dans son ouvrage *les Brigands démasqués*, cité par Granier, I, 28.
(3) *Cinq-Cents*, 31 décembre 1795.
(4) *Moniteur*, 15 février et 28 avril. *Conseil des Cinq-Cents*, 2 avril et 15 juin 1796. Aux brigands vinrent s'ajouter les loups, dont le grand nombre, qui constitua une véritable plaie pour les campagnes, dut être attribué surtout à la disparition subite de tous les anciens gardes-chasse et gardes forestiers. Les hommes et les troupeaux étaient attaqués; des plaintes à ce sujet se produisaient à toutes les sessions des Conseils. Plus de cinq mille trois cents loups furent tués en 1798, sans que la situation en fût sensiblement améliorée.

tricts étaient élus par les habitants; sous le Comité de Salut public, ils furent nommés par la Convention. Avant 1792, c'était généralement la classe aisée qui désignait les fonctionnaires et qui avait de l'influence sur eux; sous la Convention, le gouvernement s'appuya partout sur ce que les classes pauvres renfermaient de plus turbulent. Tous les emplois municipaux se trouvaient donc maintenant entre les mains d'hommes ignorants et inexpérimentés, qui ne songeaient qu'à obtenir des traitements, si faibles qu'ils fussent, et dont le fanatisme politique inspirait seul les actes, soit dans le maniement des affaires, soit à l'égard des citoyens. Nous avons déjà vu combien était exagéré le nombre des employés locaux créés par le système de l'Assemblée constituante; sous la Convention, ce nombre n'avait plus connu de limites. Telle administration pour laquelle huit expéditionnaires avaient suffi autrefois, en comptait alors cent trente; un commissaire du gouvernement se considérait comme très économe lorsqu'il se contentait de sept secrétaires. Le désordre, l'horreur du travail et le gaspillage étaient les conséquences forcées d'une telle organisation (1).

Le budget de cette administration avait donc plus que doublé en l'espace de trois ans; de 70 il s'était élevé à 160 millions, sans compter les dépenses journalières des comités révolutionnaires et la solde des assemblées populaires. Dans le principe, une partie de ces dépenses avaient été couvertes par le revenu des biens des Communes, et l'autre partie par des contributions locales, fixées par le département et payées par les communes. On pourvoyait ainsi aux frais de l'administration municipale et de l'assistance publique, des tribunaux et des prisons, des routes et des canaux, enfin des écoles et des hôpitaux lorsque les revenus de ces derniers étaient insuffisants. Mais la Convention ne pouvait tolérer cette autonomie administrative plus que toute autre indépendance individuelle. Elle déclara, dans sa générosité, qu'elle entendait décharger les communes et les départements, les écoles et les hôpitaux, du poids de leurs dépenses, et tout payer sur les caisses de l'Etat; en revanche, il n'était que trop juste que les revenus de ces associations ou établissements revinssent à la nation. Les

(1) *Conseil des Cinq-Cents*, 26 et 31 mai 1796.

biens des écoles et ceux des hôpitaux furent, nous l'avons vu, confisqués sans hésitation. Pour ce qui concernait les Communes, la Convention avait décidé, le 10 juin 1793, que toutes celles dont un tiers de la population le désirerait, pourraient partager leurs biens, ou le produit de la vente qui en aurait été faite, par portions égales entre leurs habitants. Mais on ne tarda pas à revenir sur cette décision. Une loi du 26 août abrogea la précédente et déclara que l'État, afin de simplifier et de centraliser l'administration, prenait à sa charge les dettes des communes, mais qu'elle s'emparait en même temps de leurs biens jusqu'à concurrence de la somme de ces dettes. Dès que cette nouvelle disposition fut connue, et avant que la loi ne fût mise en vigueur, une foule de communes se hâtèrent de procéder aux ventes et aux partages autorisés en mai. Sur quelques points, l'État sévit contre les vendeurs et les acheteurs; ailleurs, il ferma les yeux; mais il s'en dédommagea en confisquant et en vendant à son profit tous les biens d'autres communes qui n'avaient que peu ou point de dettes; quant aux créances que ces communes pouvaient avoir sur l'Etat, elles ne vinrent pas en déduction des dettes, mais on les annula sans scrupule (1). La plus déplorable confusion régnait donc également sur ce point, et plongeait des milliers de citoyens dans une cruelle anxiété relativement à la sécurité de leurs biens.

Ce qu'il y avait de plus triste, c'est que l'État, après s'être chargé, en vue d'un profit douteux, des frais considérables de ces administrations, ne tenait aucun de ses engagements. Routes et canaux, hôpitaux et prisons, écoles et police, tout était également négligé. Lorsque les voitures de poste n'était pas arrêtées par des brigands, elles restaient embourbées dans des fondrières; l'administration des postes en vint à supprimer la moitié de ses services, sans réussir pour cela à couvrir ses frais. De tous les hôpitaux s'élevaient les plaintes les plus violentes : les malades étaient dans un complet dénûment, les enfants trouvés mouraient de faim (2); quant aux criminels, il ne servait à rien de les incarcérer, car on manquait de l'argent nécessaire pour les nourrir

(1) *Conseil des Cinq-Cents,* 12 janvier 1797.

(2) Les choses n'allaient pas mieux dans les hôpitaux militaires. « Les médecins vivent dans l'abondance et les malades meurent de faim, » fut-il dit une fois au *Conseil des Cinq-Cents.*

dans leur prison et pour payer des gardiens qui les empêchassent de s'évader. Le désordre qui s'était introduit dans l'administration de la justice, et qui provenait des mêmes causes, était surtout sensible à la grande masse de la population. Le niveau des besoins intellectuels était tombé si bas sous le règne de la démocratie, que tout ce qu'on demandait alors aux membres d'un conseil de guerre, officiers ou soldats, était de savoir lire et écrire (1). On reculait tellement devant les dépenses qu'eût entraînées une organisation suffisante, que plusieurs tribunaux annoncèrent qu'ils se fermaient, vu que leurs membres se trouvaient sans ressources. Au printemps de 1796, le ministre de la justice adressa à ses commissaires près des tribunaux une circulaire par laquelle il leur exprimait la douleur que lui causaient leurs rapports. « Il paraît, disait-il, que les tribunaux n'ont plus que quatre audiences, de deux heures chacune, par semaine (de dix jours); ils consacrent le reste de leur temps à des consultations, pour lesquelles ils touchent des honoraires de 500 francs par heure (2). Il est naturel, d'après cela, que de tous côtés on se plaigne que les procès ne se terminent pas, que les juges soient accablés de réclamations et que les tribunanx n'arrivent pas à se mettre au courant. »

D'après tout ce qui précède, on peut se faire une idée de la situation et des sentiments du peuple français. Par suite de la tyrannie démocratique, nul citoyen, même depuis la promulgation de la Constitution nouvelle, n'était en sécurité relativement à sa liberté personnelle et à sa fortune. Les liens de la famille ne subsistaient encore qu'autant qu'ils avaient pu échapper à l'action des lois. La grande majorité des citoyens étaient privés d'écoles où ils pussent faire élever leurs enfants; Paris seul possédait des collèges et pouvait offrir l'enseignement universitaire, encore était-ce d'une manière tout à fait insuffisante. La malveillance d'un employé de la police suffisait pour priver les citoyens de l'exercice de leur culte, et il n'était pas un département où les fonctionnaires possédassent l'autorité nécessaire pour protéger les demeures ou les voyages des habitants contre les attaques des malfaiteurs. On a dit bien à tort que la tourmente révolutionnaire avait fait

(1) *Conseil des Cinq-Cents*, 7 septembre 1796.
(2) *Moniteur*, 7 mars 1793.

reculer la nation française jusqu'à l'état de nature; dans les sociétés les plus primitives, au contraire, le plus fort et le plus naturel des instincts a toujours été d'entourer de protection la vie et les biens des individus. Tout l'arsenal de la plus savante jurisprudence et toutes les ressources de la politique la plus habile avaient été épuisés durant deux ans pour soumettre l'individualité personnelle à une omnipotence démocratique jusque-là sans exemple. Ce n'était pas la rudesse de l'ignorance, c'étaient, au contraire, les écarts et les fautes d'un développement exagéré qui avaient infligé à la France toutes les douleurs d'une sanglante tyrannie.

L'historien se trouve toujours ramené à cette question : Comment a-t-il pu se faire que l'enthousiasme produit en 1789 par le désir de liberté ait amené en six années un si fatal résultat? De nombreuses circonstances y ont contribué sans doute : l'incapacité politique de la plupart des hommes qui ont eu la conduite des affaires durant la première moitié de la Révolution, l'inexpérience pratique des masses en fait de travail politique, l'excitation des passions populaires par la guerre avec l'étranger, et bien d'autres causes secondaires. Mais la principale source du mal fut le malentendu par suite duquel, dès le début, les partis victorieux se méprirent sur l'essence même de la liberté et de l'égalité, objets de leurs aspirations et de leurs efforts. La véritable liberté est le droit, pour tous les hommes, de développer à leur gré les facultés intellectuelles et morales de leur nature. La véritable égalité est la garantie de cette liberté accordée à tous sans distinction, c'est-à-dire une même protection devant la loi. De là la pensée démocratique, vraie et légitime, de faire dépendre les droits politiques des individus de la valeur personnelle de chacun et non du hasard de leur naissance comme sous le régime féodal, de donner, par conséquent, à un patriote instruit et capable, sortît-il de la plus pauvre chaumière, la préférence sur le descendant égoïste ou ignorant de la race la plus illustre. La liberté et l'égalité, c'est la voie ouverte au talent et au mérite.

Au lieu de cela, la Révolution, dès le premier jour, avait proclamé l'égalité des droits de tous. Les hommes, disait-elle, sont nés égaux en droits; le devoir de l'État est de donner satisfaction à ces droits. Elle demandait donc pour tous les mêmes titres à

l'élection, à l'éligibilité, au pouvoir politique. Puis, de conséquence en conséquence, elle en vint à réclamer l'égalité des fortunes, des jouissances, des travaux, et nous savons jusqu'où Hébert et Robespierre sont allés sur cette voie. De là toutes les fautes et toutes les violences de la Révolution, de là l'inconsistance de ses créations, au XIX[e] comme au XVIII[e] siècle.

L'égalité matérielle, en effet, est en contradiction complète avec la nature humaine, dont les manifestations sont aussi diverses et aussi infinies que le nombre des individus. Elle tue la liberté, qui n'est autre chose que l'application indépendante des capacités de chacun. Elle est absolument contraire au principe démocratique, qui subordonne les droits politiques non à la naissance, mais au talent, puisqu'elle accorde aux inactifs et aux incapables, par la seule raison qu'ils sont des créatures humaines, la plénitude des droits et du pouvoir. Un tel système peut être praticable dans de petites communes rurales, de mœurs simples et peu cultivées, où, grâce à l'ignorance générale, l'égalité des droits répond à l'égalité réelle des individus. Il pourra le devenir plus tard, lorsque la civilisation aura dit son dernier mot et que l'inégalité des personnes disparaîtra dans l'harmonie d'une perfection idéale. Mais jusque-là il restera un mensonge et le tombeau de la liberté. Jamais ses partisans ne pourront le soustraire à l'anarchie et à la dictature, à la tyrannie populaire et soldatesque.

Lorsque la nouvelle Constitution fut promulguée en France, la dictature du Comité de Salut public ne pesait plus sur le pays, mais ses funestes conséquences subsistaient encore. Y mettre un terme, rendre au peuple français ses appuis naturels, le droit, le bien-être, la liberté, tel eût dû être le premier, le plus important devoir du nouveau gouvernement.

Mais le 13 vendémiaire, nous l'avons vu, avait eu un résultat tout opposé. Les vainqueurs de cette journée avaient établi le Directoire, non pour rendre au peuple sécurité, bien-être et instruction, mais pour conserver par tous les moyens possibles le pouvoir à leur parti. Ce parti était encore, à la fin de 1795, ce que nous l'avons vu au commencement de l'année; c'étaient les anciens Jacobins avec toutes leurs nuances, moins Robespierre et Hébert; ils professaient encore toutes les erreurs et toutes les exagérations de la Terreur, et ne s'arrêtaient que devant la dernière conséquence

de ce système, la proclamation formelle des lois communistes. Surtout ils tenaient à conserver le pouvoir, bien qu'ils ne formassent dans le pays qu'une petite minorité, qu'ils fussent haïs et méprisés de la grande masse des citoyens, et hors d'état, par conséquent, de gouverner autrement que par l'emploi toujours renouvelé de violences révolutionnaires. Ayant renoncé, après le 9 thermidor, à entretenir officiellement et directement les prolétaires en dehors de Paris, ils manquaient maintenant de cet appui populaire; la possession actuelle du gouvernement et de ses ressources leur en garantissait seule la possession à venir; en d'autres termes, ils avaient la disposition de l'armée, et espéraient par elle forcer le peuple souverain à supporter leur domination. Il était bien peu de ces gouvernants qui possédassent les talents nécessaires pour exercer le pouvoir d'une manière utile et féconde; la seule habileté politique que ce parti eût su acquérir dans toute son étendue était l'habitude du commandement, ainsi que l'aplomb nécessaire pour exiger en tout, et pour s'assurer par tous les moyens possibles, une obéissance absolue. Ils réussirent par là à se maintenir durant quelques années, en dépit des orateurs, des écrivains et des citoyens, jusqu'à ce que de leurs propres rangs sortît celui qui devait les dominer à son tour.

CHAPITRE II

COMMENCEMENTS DU DIRECTOIRE

Le Directoire entra en fonctions le 4 novembre 1795, dans les conditions les plus modestes. Le palais du Luxembourg avait été assigné pour résidence aux cinq nouveaux souverains de la France; lorsqu'ils y arrivèrent, ils trouvèrent le bâtiment vide et dévasté, comme l'étaient alors toutes les propriétés de l'Etat. La salle des séances dut être pourvue à la hâte et misérablement des meubles nécessaires pour que les directeurs y tinssent leur première conférence; le concierge prêta du combustible; quelques domestiques que l'on voulait louer refusèrent leurs services, ne

croyant pas à la durée du nouveau gouvernement (1). C'était une frappante image de l'ensemble de la situation politique; il fallait tout reprendre par le commencement, et travailler à sortir de la misère et de la désorganisation.

Les hommes qui se trouvaient placés à la tête de la France nouvelle s'accordaient à reconnaître la nécessité d'agir avec énergie et promptitude, et quelques-uns étaient disposés à se charger courageusement d'une lourde part de travail. Mais, en dehors de cela, il y avait peu d'accord entre eux. Bien que ce fussent tous des hommes de la gauche, habitués depuis longtemps aux violences du régime révolutionnaire, ils différaient néanmoins dans leur manière de voir et d'agir. Ils avaient tous appartenu à des fractions différentes de la Convention, et nous savons de quelle haine ces fractions se poursuivaient. La Réveillère-Lepeaux avait fait cause commune avec la Gironde, il avait signé la protestation des soizante-treize contre le 31 mai, et, en conséquence, il avait dû craindre pendant toute une année d'être arrêté et condamné par les amis de Carnot et de Barras. Rentré en possession de son siège après le 9 thermidor, il avait à son tour poursuivi les Terroristes vaincus, et avait toujours voté au Comité de constitution avec les membres de la droite; puis en vendémiaire, effrayé de l'extension que prenait l'agitation royaliste, il était revenu à la gauche comme beaucoup de ses amis, et c'est à cette dernière évolution qu'il avait dû son titre de directeur. Il avait été avocat avant la Révolution, mais l'étude du droit avait bientôt cessé de lui plaire. Y ayant renoncé, il s'était adonné successivement à la philosophie, à la politique, aux belles-lettres, à la botanique, mais surtout il s'était montré rempli de haine pour l'Eglise et le christianisme. Il avait récemment formé avec quelques amis le projet de fonder une religion nouvelle et d'anéantir le catholicisme avec ses propres armes. Petit et contrefait, il était bon, mais agressif, sans talents remarquables, incapable d'efforts soutenus, consciencieux et désintéressé du reste, mais rempli d'une vanité dont les blessures pouvaient l'entraîner à la ruse, à la cruauté et jusqu'aux plus mauvaises actions.

Il serait difficile d'imaginer un contraste plus grand que celui

(1) Carnot.

qui existait entre La Réveillère et son collègue Barras. Celui-ci descendait d'une des plus anciennes familles de la noblesse de Provence; il était d'abord entré dans l'armée, et avait servi en qualité d'officier en Amérique et dans les colonies, sans s'y distinguer par aucun fait d'armes; aussi avait-il quitté le service aussitôt après son retour en France, pour mener la vie joyeuse d'un brillant cavalier. Passionné et sans principes, il fut enveloppé et entraîné par le tourbillon révolutionnaire. A la Convention, il fit cause commune avec Danton, contribua à la ruine de la Gironde, et commanda avec Fréron les meurtres de Toulon. S'étant vu menacé par Robespierre, il se tourna tout aussi violemment contre celui-ci et contre ses partisans en thermidor 1794, pour un an plus tard, en vendémiaire, combattre les royalistes avec la même ardeur. Dans ces deux journées décisives, la Convention, trouvant en lui un ancien officier, de haute taille et d'aspect imposant, prompt à faire résonner son sabre et à prononcer des paroles retentissantes, lui avait confié le commandement de ses troupes; en ces deux occasions, il avait su conquérir des lauriers tout en restant prudemment dans les bureaux de la Convention, et en n'exposant que ses lieutenants aux dangers du combat. Il entrait donc au Directoire environné de prestige, et dans les conditions les plus favorables pour y exercer une active influence, si ses forces et ses talents avaient été au niveau de sa renommée. Mais c'était un homme vieilli et usé, cupide et prodigue, cynique et avide de jouissances, sans courage personnel, sans aptitude au travail, sans aucun sentiment d'honneur. Quoi qu'on ait pu dire, il n'a jamais occupé une situation prépondérante dans le gouvernement.

Le troisième directeur, Letourneur, avait plus de valeur morale, mais pas plus d'importance réelle. C'était un officier du génie, brave et travailleur, qui resta longtemps au nombre des membres ignorés de la Convention. En 1793, ses aptitudes militaires le firent appeler au Comité de Salut public, de même que plus tard elles firent songer à lui lors de la formation du nouveau gouvernement. Il était prêt à se charger de toutes les fatigues de l'administration, mais non moins prêt à reprendre le second rang en présence d'un esprit supérieur et respectable. Il ne sut jamais imprimer par lui-même une impulsion à l'administration du Directoire.

Toute l'action et toute la responsabilité du nouveau gouvernement reposaient donc sur Rewbell et Carnot.

Pour Carnot, nous le connaissons déjà. Il était toujours ce que nous l'avons vu au Comité de Salut public, actif et résolu, obstiné mais désintéressé, inexorable sur les questions de principes, mais ne songeant jamais ni à son propre avantage, ni aux dangers qu'il pouvait personnellement courir. Avec ces qualités, il aurait dû jusqu'à un certain point s'entendre avec Rewbell, car ces deux hommes étaient d'accord sur le point essentiel, le désir de protéger la République contre toute tentative de retour à l'ancien état de choses, et de défendre le gouvernement jacobin contre tout élément hostile. Mais Rewbell, avocat alsacien, était un collègue beaucoup plus actif que commode. Avant la Révolution, il s'était fait un nom dans la jurisprudence par son infatigable ardeur au travail, en même temps qu'il s'était acquis la réputation d'un homme dangereux pour ses adversaires, hautain et exigeant envers ses clients. Il s'était prudemment tenu dans l'ombre durant la Terreur, et ne s'était jamais opposé en quoi que ce fût aux possesseurs du pouvoir; il s'en dédommagea, comme Barras, après le 9 thermidor, en poursuivant activement le parti vaincu, et contribua à l'exécution des décrets rendus contre les partisans d'Hébert et de Robespierre. Son zèle et ses aptitudes ne pouvaient manquer de lui donner de l'influence; il entra au Comité de Salut public, négocia de concert avec Sieyès le traité avec la Hollande, et devint incontestablement un des chefs les plus importants du parti des indépendants. Sa présomption s'accrut avec le succès; il en vint à ne plus supporter la contradiction; toute dissidence d'opinion le faisait éclater en imprécations, et le moindre symptôme d'opposition provoquait chez lui des actes de violence despotique. Ses rapports avec Carnot, qui était tout aussi impérieux que lui, furent difficiles dès le début. On s'était entendu pour lutter contre l'ennemi commun, mais un accord intime ne put jamais s'établir. Les souvenirs du passé se dressaient entre ces deux hommes; Rewbell ne pouvait pas plus oublier le Comité de Salut public que Carnot les poursuites exercées contre ses amis après le 9 thermidor; de plus, Rewbell était dominé par une insatiable cupidité, tandis que Carnot témoignait hautement son mépris pour tout sentiment de ce genre. Un lien sympathique s'établit donc dès le premier jour

entre Rewbell et Barras d'un côté, Carnot et Letourneur de l'autre; quant à La Réveillère, il obéissait passivement lorsque ses collègues étaient d'accord; s'ils différaient d'opinion, il devenait l'arbitre des destinées de la France, en dépit de sa nullité, puisque c'était de sa voix que dépendait la majorité.

Cette complexité du pouvoir suprême offrait peu de garanties quant à l'unité et à la fermeté de l'administration, mais surtout le caractère même des personnes qui le composaient devait faire naître des discordes fatales à l'avenir du système. Pour le moment, sans doute, ce danger ne se manifestait pas encore : le souvenir du 13 vendémiaire et la communauté d'idées révolutionnaires formaient un lien entre les cinq directeurs, qui se mirent à l'œuvre avec une bonne intelligence apparente (1).

Les premières choses dont il fallût s'occuper étaient l'organisation des nouveaux rouages administratifs et la nomination aux emplois créés par la constitution. Dès la première séance, les directeurs s'occupèrent du choix des ministres, et ici déjà leurs sentiments jacobins se manifestèrent. A l'intérieur et à la guerre ils nommèrent cependant des hommes modérés, choisis en raison de leurs aptitudes spéciales. Ce furent, pour l'intérieur, Bénézech, homme intelligent, bienveillant et rompu aux affaires, et, pour la guerre, le général Aubert-Dubayet d'abord, puis, celui-ci s'étant retiré peu de temps après, le général Petiet, modèle de prudence, d'ordre et d'habileté professionnelle. En revanche, le ministère de la justice fut donné à Merlin de Douai, qui, s'il était un des plus instruits et des plus capables parmi les jurisconsultes du temps, était aussi l'un des plus terribles Terroristes; auteur de la loi des suspects, il était encore prêt, comme on le vit bientôt, à mettre toutes ses connaissances de légiste au service de l'illégalité la plus arbitraire. A la marine on nomma l'amiral Truguet, qui rachetait l'absence de renommée militaire par des idées fortement démocratiques, et aux affaires étrangères un certain Delacroix, homme ignorant et incapable, qui apportait les idées des clubs dans le maniement de toutes les affaires, qui voulait républicaniser l'Europe

(1) La plus considérable des sources imprimées d'où a été tiré ce qui suit est l'*Histoire du Directoire constitutionnel* de Carnot-Feulins. L'*Histoire secrète du Directoire*, attribuée à Fabre, est une compilation apocryphe de matériaux depuis longtemps connus mêlés à de grossières inventions.

comme jadis Lebrun et Brissot, et qui se rendit partout ridicule dans l'exercice de ses fonctions, par son ignorance et ses fanfaronnades. Pour les finances, l'urgence des besoins avait d'abord fait jeter les yeux sur Gaudin, homme spécial d'un grand talent; mais il refusa, et l'on nomma à sa place Faypoult, qui ne se recommandait que par ses sentiments révolutionnaires. Comme la plupart des ministres étaient peu célèbres, et que Bénézech et Petiet surtout n'étaient connus que dans un cercle très étroit, l'opinion publique fut surtout frappée par le nom de Merlin de Douai, et il s'ensuivit que le nouveau ministère fut condamné comme ultrajacobin.

D'après la constitution, il ne devait y avoir ni conseil des ministres ni responsabilité ministérielle; par conséquent, les ministres n'avaient pas à manifester leurs convictions personnelles. Chacun d'eux n'était dans son département que l'instrument du Directoire, et ne devait agir qu'en vertu de décisions prises par l'ensemble de ce dernier. Appliqué dans sa rigueur, ce système serait devenu intolérable par les lenteurs qu'il aurait entraînées; aussi les directeurs n'en firent-ils pas l'essai un seul jour; ils adoptèrent sans hésiter les usages établis par le Comité de Salut public.

Les directeurs se partagèrent la surveillance des ministères, et ici se manifestèrent clairement les aptitudes et l'amour du travail de chacun. Rewbell ne se chargea pas de moins de trois ministères, la justice, les finances et les affaires étrangères; Carnot s'attribua naturellement la direction des affaires militaires, tandis que Letourneur choisit la marine et les colonies. Quant à Barras et à La Réveillère, ils se contentèrent, le premier de la surveillance de la police, le second de celle des académies, des écoles et des manufactures nationales. Il ne fut pas, que je sache, établi de règle fixe pour que chaque question ne fût traitée que par le ministre ou par le directeur qu'elle concernait, ou fût au besoin soumise à l'examen du Directoire tout entier. Les procès-verbaux des séances journalières nous offrent l'assemblage le plus varié de hautes questions politiques et de détails puérils, et nous y voyons souvent Carnot trancher de son autorité privée des questions de police, tandis que Barras impose sa volonté en matière de finances, et que Rewbell décide des affaires militaires. Tout était encore si nouveau et si incertain dans la situation, que les directeurs n'avaient pas plus de confiance dans leurs ministres que ceux-ci dans les

directeurs. Le gouvernement ne tarda pas à établir pour chaque département ministériel un bureau directorial spécial, et comme quelqu'un, dans une conversation intime, blâmait ce double emploi : « Nous ne voulons pas, fut-il répondu, que le Directoire puisse être emprisonné un beau matin par ordre de ses ministres. » De leur côté les ministres, redoutant aussi quelque surprise, soumettaient les directeurs à une minutieuse surveillance ; bref, la première création du régime constitutionnel consista en une police active, s'exerçant dans toutes les directions. Le besoin s'en faisait tellement sentir, que, dès le 26 décembre, le Directoire proposa l'établissement, pour Paris, d'un ministère spécial de la police; malgré l'opposition énergique de Thibaudeau, cette motion fut adoptée par les Cinq-Cents, avec cette seule modification que l'action du nouveau ministère ne devait pas s'arrêter à Paris, mais s'exercer sur la France entière. Ce ministère fut provisoirement donné à Merlin de Douai, auquel succéda à la justice un autre Jacobin, Génissieux, dernier président de la Convention.

Le trouble et l'irrégularité qu'un pareil système devait nécessairement apporter dans la marche des affaires furent encore augmentés par la manière dont le Directoire procéda à la nomination des employés, commissaires et agents du gouvernement. Au lieu de conserver à chacun des directeurs les attributions qui lui avaient été assignées, on procéda par régions : Carnot eut les départements du nord, Rewbell ceux de l'est, Barras ceux du sud, La Réveillère ceux de l'ouest, Letourneur ceux du centre. Ce partage fait, tous entreprirent avec ardeur une tâche aussi pressante que difficile. Pour en bien comprendre l'importance, il faut que nous nous rappelions quelle était alors la situation. Durant la Terreur, les commissaires de la Convention avaient partout écarté les fonctionnaires nommés par le peuple, et avaient confié le soin de l'administration aux Comités révolutionnaires et aux hommes de confiance des clubs. La rudesse et la violence avec lesquelles ceux-ci exercèrent le pouvoir illimité qui leur était dévolu avaient attiré la haine de la population sur eux et leurs partisans, et, de même que la majorité de la Convention, le plus grand nombre de ses serviteurs étaient sûrs d'avance de succomber, dans les neuf dixièmes du pays, à toute élection faite librement par le peuple. Cependant la Convention n'avait pas

cru pouvoir enlever au peuple, par la nouvelle constitution, le choix de ses fonctionnaires judiciaires et administratifs; mais, si l'on avait, bien à regret, conservé le principe, on s'était empressé de fortifier autant que possible l'influence du pouvoir central par des dispositions accessoires et exceptionnelles. Les assemblées électorales appelées à nommer le Corps législatif en l'automne de 1795 durent désigner en même temps tous les autres fonctionnaires, et accomplir cette vaste tâche en dix jours, pour ne plus se réunir qu'au printemps de 1797. Pour les quatre plus grandes villes du pays, alors en proie aux menées du royalisme, l'élection des fonctionnaires fut remise au mois de février 1796, et le Directoire se réserva le droit de faire des nominations provisoires. Auprès de chaque autorité élue était placé un commissaire du gouvernement chargé de surveiller ses actes; en cas d'empiètement de pouvoir, le Directoire avait le droit de suspendre le fonctionnaire coupable, et les autres membres de l'administration devaient alors combler eux-mêmes le vide. Mais, en dépit de toutes ces entraves, la plupart des élections furent favorables aux royalistes; nous savons quels graves intérêts, quelles considérations d'existence même, déterminèrent ici les populations. De tous côtés arrivait la nouvelle de la défaite du parti de la Montagne. Les directeurs en étaient aussi furieux que leurs amis des deux Conseils; aussi tous les moyens furent-ils mis en œuvre pour compenser ces échecs. Un grand nombre de collèges électoraux n'ayant pu terminer leurs opérations dans le délai légal, le Corps législatif eut à décider de quelle manière seraient désignés les fonctionnaires qui manquaient encore. La pensée d'accorder un jour de plus aux collèges fut repoussée comme inconstitutionnelle par la majorité du parti directorial, et, malgré la vive et énergique résistance de l'opposition, le gouvernement fut chargé de compléter le nombre des juges, maires et conseillers départementaux. Sous le rapport politique, le Directoire ne pouvait que s'en réjouir; mais les difficultés créées par les questions de personnes en furent considérablement augmentées. Ni les directeurs ni leurs ministres, qui pour la plupart étaient complètement neufs en affaires, ne possédaient de connaissances locales; qu'on le voulût ou non, il fallut s'en rapporter aux avis des anciens magistrats pour la nomination des commissaires du gouverne-

ment, et de toutes parts furent proposés des candidats doués de toutes les qualités, mais non de celle qui était considérée comme la plus importante, c'est-à-dire qui n'étaient pas animés de sentiments républicains. Partout où les opinions n'étaient pas trop tranchées, le gouvernement adopta les propositions qui lui étaient faites; mais, le plus souvent, il lui parut impossible d'admettre dans les services publics des hommes dont le passé avait été hostile à la Révolution. On s'adressait alors à l'un des chauds patriotes de la contrée, et la nomination ne laissait rien à désirer aux *frères et amis;* mais, en revanche, on avait à essuyer la colère des autorités locales, des membres du collège électoral, des représentants du département au corps législatif; de plus, ces nouveaux fonctionnaires se montraient souvent si incapables, et justifiaient si notoirement la réprobation qui s'attachait à eux, que le Directoire dut, sur plusieurs points, se résigner à abandonner ses protégés et à faire de nouvelles nominations. Ce qui lui fut le plus sensible, c'est que ce fait se produisit précisément à Paris, et que les mordantes railleries des journaux de l'opposition lui donnèrent la plus grande publicité.

Bien que le nombre des nominations ainsi faites par le gouvernement fût considérable, la plus grande partie des fonctionnaires administratifs et judiciaires n'en furent pas moins nommés à l'élection, et ne partageaient nullement les idées politiques du Directoire. Celui-ci eut alors recours à un article de la constitution qui lui accordait le droit de destituer n'importe quel employé, à la seule condition de faire connaître le motif de cette destitution. Les procès-verbaux de ses séances (1) montrent comment et dans quelle mesure il fit usage de ce droit. On y voit les révocations se succéder sans relâche. Ici, le magistrat frappé n'a pas sévi contre les prêtres ou contre les émigrés; là, il n'a pas poursuivi une conspiration royaliste; ailleurs, il a tenu des discours hostiles à la liberté, ou a donné des preuves irrécusables de superstition et de fanatisme. Neuf fois sur dix, on constate cette tendance révolutionnaire. La majorité d'un collège donnait-elle lieu de craindre que le fonctionnaire destitué n'eût un successeur de même opinion, le Directoire, au mépris de la loi,

(1) *Archives nationales,* à Paris.

faisait lui-même la nomination; ou bien il recourait à l'expédient plus simple de destituer tous les membres d'une administration, auquel cas la loi lui attribuait les nominations. De la sorte, on atteignit le but qu'on poursuivait, sinon partout, du moins dans la plupart des départements (1). Une foule de cantons et de communes virent de nouveau à la tête de leur administration les hommes de 1793, les instruments détestés du régime de la Terreur. L'effet qui en résulta partout fut immense. L'abattement, la méfiance, l'indignation s'emparèrent des esprits; toutes les espérances de légalité et de sécurité qu'avait fait naître la constitution semblèrent s'évanouir. On plaçait pourtant encore quelque espoir en l'indépendance des tribunaux, dont la constitution protégeait les membres contre toute destitution arbitraire, et dont les jugements étaient rendus, en matières criminelles, sur la décision de jurés; mais cet espoir lui-même fut bientôt déçu, car le gouvernement ne tarda pas à recourir à l'habileté judiciaire de Merlin de Douai, soit pour intervenir dans les procès, soit pour soustraire les accusés à leurs juges naturels.

Après avoir réussi par ces moyens à placer à tous les degrés de la hiérarchie administrative des fonctionnaires dévoués et zélés, le Directoire adressa, le 9 décembre, à ses commissaires une circulaire destinée à faire connaître sa situation politique au pays. Ce manifeste ne laissait rien à désirer en franchise ni en netteté. Robespierre et Saint-Just auraient pu en signer chaque ligne. Les maux et les dangers de la situation intérieure n'y étaient pas niés, mais ils étaient attribués à la malveillance des partis hostiles, et non aux fautes de la Révolution; c'étaient, d'un côté les ennemis de la liberté qui n'avaient pas voulu la Révolution; de l'autre les amis de l'anarchie, qui voulaient rendre la Révolution permanente, et, entre eux, la grande masse de la population, qui malheureusement était irrésolue, insouciante ou hostile. Dans cette situation, disait la circulaire, le gouvernement, comme chacun de ses employés, devait déployer toute son énergie en faveur de République; il fallait inspirer de nouveau à la masse des indifférents ce saint amour de la liberté qui avait brillé à l'aurore de la Révolution; quant aux partis hostiles, il fallait les détruire par

(1) *Cinq-Cents*, 18 avril 1796.

le glaive de la loi. Ces considérations générales, auxquelles le Directoire rattacha des instructions plus précises, montrent bien de quel côté sont à ses yeux les véritables adversaires. Après avoir très naturellement pressé ses agents d'activer sans retard le recouvrement des impôts, il dirige toute sa colère d'abord contre les soldats qui ont abandonné leur drapeau, par ce motif particulier que ces déserteurs se trouvent partout à la tête des soulèvements royalistes, assassinent les patriotes à Aix, à Lyon et à Marseille, cherchent à provoquer une nouvelle Vendée sur la haute Loire, et, à Paris même, ont constamment suscité des troubles depuis vendémiaire; puis contre les mauvais prêtres, ces menteurs-nés, ces intrigants et ces conspirateurs, ces hypocrites impénétrables qui torturent le pauvre peuple de la crainte de l'enfer, et auxquels il faut appliquer dans toute leur rigueur les lois, la surveillance de la police, l'emprisonnement et la déportation; puis enfin contre les émigrés, ces fratricides stygmatisés, qui, errants comme Caïn, ne trouveront de repos que dans la tombe, ces traîtres, que la patrie repousse ou anéantit, ces auteurs de tout mal, dont les parents, s'ils ne veulent pas devenir leurs complices, doivent se soumettre avec joie à la loi protectrice du 3 brumaire. C'est ainsi que le Directoire épanchait sa haine contre ses adversaires de la droite. Quant à l'opposition toujours croissante de la gauche, il n'en était pas fait mention dans la circulaire. Entre cette opposition et le gouvernement, il n'existait aucune divergence de principes; la seule chose qui les séparât, c'est que les uns régnaient et que les autres voulaient régner. Le document concluait en exhortant les fonctionnaires à tout mettre en œuvre pour assurer le bien-être du pays, et à travailler avec enthousiasme à la moralisation du peuple. « Soyez les prêtres de la morale républicaine, s'écriait le Directoire; exercez ce ministère sacré avec le zèle, le dévouement, le fanatisme qui font les martyrs et les héros. »

Telle était l'attitude prise ouvertement par le gouvernement; il est facile de reconnaître qu'elle était diamétralement opposée au système de légalité, de sécurité et de paix qui était, nous le savons, le besoin réel du peuple. Les directeurs avaient été choisis par la majorité de la Convention, pour continuer le règne de cette Convention en dépit de la majorité du pays : c'est dans

ce sens qu'ils accomplissaient leur tâche; ils voyaient dans l'indifférence du pays envers la République l'indice d'une coupable démoralisation, et menaçaient de répression violente tout soulèvement opposé à leur volonté. Les représentants du peuple, parmi lesquels ils avaient été choisis, étaient généralement d'accord avec eux. Les deux tiers des députés avaient fait partie de la Convention, et, au Conseil des Cinq-Cents surtout, ils assuraient le triomphe du Directoire dans presque toutes les questions. Au Conseil des Anciens, les modérés étaient en majorité; mais ils avaient alors de bonnes raisons pour éviter une rupture ouverte, et comme la constitution leur interdisait le droit de proposition, leur action se bornait à la critique des décisions prises par les Cinq-Cents. En outre, ce parti manquait de plan et d'unité; le nouveau tiers comptait un grand nombre d'hommes qui s'étaient montrés avant 1793 les adversaires déclarés des tendances républicaines, et qui, par conséquent, n'étaient pas considérés sans méfiance par les modérés de la Convention. Ni les uns ni les autres n'avaient de programme précis; mais tous désiraient épargner de nouveaux troubles et de nouveaux bouleversements au peuple épuisé, et étaient prêts à soutenir même le gouvernement directorial, si celui-ci se montrait honnête et soucieux du bien du pays.

La situation de ce gouvernement était, du reste, peu enviable. De quelque côté que se tournassent les regards, ils ne rencontraient que difficultés, hostilités, dangers, avec des moyens de résistance très douteux. La guerre étrangère était encore allumée partout; le pavillon anglais flottait victorieusement sur les mers; les Etats de l'Empire allemand, malgré tout leur désir, n'avaient pas encore osé conclure la paix, et leurs envoyés, réunis à Bâle, s'étaient dispersés devant le tonnerre de l'artillerie de Clerfayt; l'Autriche était plus étroitement unie que jamais à la Russie et à l'Angleterre, et, en même temps qu'il apprenait les défaites de Pichegru et de Jourdan, le Directoire était informé du rejet de ses propositions de paix. Les espérances par lesquelles Carletti avait cherché jadis à détacher le gouvernement français de la Prusse pour l'attirer du côté de l'Autriche ne s'étaient pas réalisées. Le Directoire était fortement irrité contre le négociateur, qui s'était insinué dans sa confiance sans y être autorisé, et comme Carletti, en outre, s'était rendu suspect par ses relations avec

quelques députés du parti modéré (1), on saisit le premier prétexte venu pour l'expulser honteusement du pays. Cet acte de colère ne servit nécessairement à rien. L'Autriche n'en persista pas moins à trouver une alliance avec la tzarine plus avantageuse que l'entente avec la République, et la France se voyait placée dans la fâcheuse alternative de rendre la Belgique et les provinces rhénanes ou d'en imposer la cession à l'empereur par de nouveaux combats. Or, ces continuateurs de la Convention ne pouvaient admettre l'idée de renoncer à une conquête, quels que fussent l'épuisement et la misère du pays; la guerre était donc à prévoir de tous côtés, et cette guerre, il fallait la faire avec une marine presque détruite, avec des armées désorganisées et manquant de tout, avec des caisses vides, avec une dette publique de 27 milliards d'assignats. Il fallait l'imposer à un peuple épuisé et appauvri, que n'animait plus aucun enthousiasme, qui ne voyait à ses maux d'autre remède que la paix, qui n'éprouvait qu'aversion et mépris pour son gouvernement. Les maigres ressources qui restaient encore à l'Etat allaient de nouveau être sacrifiées à une politique de conquêtes, tandis que le gouvernement manquait de l'argent nécessaire pour assurer aux citoyens ce qui forme la base indispensable de toute société, la protection des lois, l'instruction, l'assistance publique.

Il est superflu de rechercher ce qui aurait pu arriver si les hommes et les choses avaient été autres qu'ils n'étaient en réalité. Mais, au moment de voir se développer des événements qui devaient procurer à la France une gloire sans précédents et plonger l'Europe dans une immense misère, qu'il nous soit permis de montrer clairement dans quelle alternative se trouvait alors placé le Directoire. De même qu'en 1792, la guerre n'était pas un moyen pour assurer la liberté proclamée par la constitution, mais une arme en faveur de la dictature révolutionnaire. Le Directoire désirait la guerre, car la dictature seule pouvait protéger son existence contre la haine des populations. Il lui fallait la guerre, car il n'aurait pas été certain de pouvoir, au besoin, tourner contre les citoyens ou contre le corps législatif les régiments ren-

(1) Ceci est rapporté le 15 décembre par Sandoz, ambassadeur de Prusse, lequel dit expressément que la demande de Carletti de lui faire une visite chez la fille de Louis XVI n'a été que le prétexte de son expulsion.

trés dans le pays. L'armée s'était depuis longtemps habituée à se considérer comme synonyme de République et de liberté; tous ses organes proclamaient à l'envi que l'on ne pouvait conclure qu'une paix honorable, c'est-à-dire qu'il fallait faire des conquêtes, sous peine d'amener la ruine de la République humiliée, et de livrer la France au joug des royalistes. En réalité la prolongation de la guerre, en éternisant la misère et l'anarchie, ne faisait qu'accroître le nombre de ceux qui ne voyaient de salut possible que dans le despotisme. Représentons-nous les chefs du parti modéré, Lanjuinais, Pastoret ou Barbé-Marbois, comme membres dirigeants du Directoire à la place de Carnot et de Rewbell. Pour ce qui concerne l'Europe, il est certain qu'ils auraient dès le premier jour sincèrement désiré la paix, et qu'ils l'auraient obtenue en renonçant à de grandes conquêtes; mais ils auraient sans peine conservé la Savoie, les enclaves alsaciennes et une partie de la frontière belge. Quant à l'intérieur de la France, il est non moins certain qu'un tel résultat y eût consolidé leur gouvernement, leur eût permis de mettre de l'ordre dans les finances et d'établir une administration bienfaisante, et eût posé les bases d'une liberté compatible avec la constitution et conforme aux vœux du pays. Si quelque chose pouvait réduire à néant les menées des agents bourboniens, c'était, à coup sûr, une telle politique. La grande masse du peuple aspirait avant tout à la sécurité des individus et des biens; voilà pourquoi elle se détournait de Carnot et de Rewbell pour prêter l'oreille aux agents des Bourbons; mais elle désirait toujours la liberté politique, et elle aurait préféré tout gouvernement modéré à la restauration de l'ancien régime. La forme républicaine aurait difficilement acquis en France plus de force que le Directoire n'a pu lui en procurer; mais n'est-ce pas une déplorable contradiction que de vouloir imposer au peuple souverain une souveraineté populaire qui lui est odieuse? Les partisans des Bourbons formaient alors dans le pays une minorité plus faible encore que celle des Jacobins; le pays, à tout prendre, aurait accepté toute forme de gouvernement et toute personne qui eût garanti aux citoyens leur vie et leurs biens, et leur eût donné part aux affaires publiques. A Paris, le souvenir du duc d'Orléans s'était réveillé dans plus d'un cercle, et la victoire du parti modéré aurait vraisemblablement donné plus de chances au jeune

Louis-Philippe qu'à n'importe quel candidat (1). Au lieu de l'Empire, ce serait la Monarchie de juillet qui serait sortie de la Révolution. Les nations de l'Europe, qui doivent en partie leur régénération au joug que l'Empire a fait peser sur elles, ne sauraient regretter qu'il n'en ait pas été ainsi; mais nulle politique intelligente et patriotique ne saurait hésiter, nous semble-t-il, sur ce qui constituait, en 1796, les intérêts véritables de la France.

De tous les maux auxquels le Directoire trouva le pays en proie, le manque d'argent était le plus impérieux. Le dénûment était si complet, que parfois des dépêches pressantes et importantes n'étaient pas expédiées aux armées, faute de pouvoir payer les courriers. Il n'y avait plus traces de revenus réguliers; l'arriéré des impôts des trois dernières années était évalué par Faypoult à 13 milliards, au cours déprécié de l'époque. Les contributions directes n'étaient perçues nulle part, par suite des changements de fonctionnaires et de la ruine de la plus grande partie des contribuables. Quant aux impôts indirects, la Révolution, en vertu de ses principes démocratiques, en avait aboli un grand nombre, et le produit de ceux qu'elle avait conservés était presque réduit à néant, grâce à la dépréciation du papier-monnaie, tombé à un demi pour cent, à la fin de 1796. Le gouvernement payait la confection du papier timbré en assignats au cours du moment, tandis que les citoyens payaient ce papier en assignats à leur valeur nominale, de sorte que cet impôt, au lieu d'un produit de quatre millions, créa un immense déficit. La Convention avait élevé les droits de douane en proportion de la dépréciation du papier, mais elle avait négligé d'élever aussi les amendes imposées aux contrebandiers; ceux-ci dès lors étaient pour ainsi dire impunis, et les douanes restaient improductives. Tous les services publics étaient ainsi enrayés, et chaque temps d'arrêt amenait de nouvelles pertes et de nouveaux besoins. La situation était désespérée; mais, si l'histoire doit condamner sévèrement la politique de guerre qui était la source de tous ces maux, elle doit se garder de jeter la pierre aux fautes qui furent commises alors en matière de finances, car nul jeu de bourse, si habile qu'il fût, n'aurait pu porter remède au mal. Il fallait vivre, et l'on se nourrissait comme l'on

(1) Mallet du Pan, *Mémoires*, II, 222.

pouvait. Personne ne saurait donc reprocher au Directoire, du moment qu'il ne possédait plus que des assignats, d'en avoir fait fabriquer toujours davantage, bien qu'aucune loi ne l'y autorisât et qu'il n'osât plus depuis longtemps avouer le chiffre des émissions. La valeur du papier était tombée si bas, que la plus petite dépense en réclamait des quantités considérables; et nécessairement chaque émission nouvelle en augmentait la dépréciation. L'imprimerie chargée de ce travail dut bientôt ne plus fabriquer d'appoints de moins de mille francs, pour suffire à les livrer en quantité suffisante; trois mois plus tard, on arriva à ne plus en fabriquer de moins de dix mille francs. Il était cependant des dépenses considérables pour lesquelles le papier ne pouvait suffire, même au cours le plus vil; lorsque l'État était soumis au bon plaisir d'un fournisseur, il devait ou se procurer des espèces sonnantes ou faire des emprunts à des taux usuraires. Ici encore, le Directoire fit ce qu'il ne pouvait éviter. Il engagea les anciens diamants de la couronne; il conclut des traités onéreux avec des banquiers français et étrangers; il acheta des marchandises à crédit, pour les engager contre de l'argent comptant; il ferma la Bourse de Paris pour entraver l'agiotage de l'opposition, et il l'ouvrit dans un autre local, pour s'assurer la reconnaissance des amis qu'il comptait parmi les financiers (1). Il s'établit ainsi dès le premier jour, auprès de l'administration constitutionnelle et publique, une seconde administration occulte et ministérielle, qui fut bientôt la seule véritable. Lorsque le premier rapport sur les finances fut présenté au Corps législatif, avec une demande d'autorisation pour l'émission de quelques milliards d'assignats, le Conseil des Cinq-Cents objecta que le rapport ne se conformait pas à la loi, qui voulait que les sommes destinées à chaque ministère fussent énumérées séparément. Le Directoire répondit que son inexpérience des affaires et les embarras de la situation rendaient une telle spécification très difficile; néanmoins il produisit un état approximatif, de l'exactitude la plus douteuse, dont les chiffres étaient établis arbitrairement et échappaient à tout contrôle sérieux. Le Corps législatif se montra reconnaissant de cette condescendance et vota sans difficulté tous les crédits, ainsi que ceux qui lui furent

(1) *Procès-verbaux du Directoire.*

demandés plus tard; malheureusement, les plus beaux états budgétaires ne pouvaient être d'aucun secours au ministère, en présence de caisses complètement vides. La seule décision du Corps législatif qui eut dans ces circonstances une véritable importance pour les finances fut une loi du 24 novembre, en vertu de laquelle l'administration du trésor, indépendante d'ailleurs du Directoire, fut autorisée à entreprendre des opérations financières, sous la surveillance du gouvernement; en d'autres termes, une loi par laquelle tous les expédients employés par le Directoire reçurent une fois pour toutes une consécration légale.

Mais ces petits moyens, s'ils pouvaient faire vivre l'État durant quelques jours, n'étaient pas de nature à subvenir longtemps aux besoins d'une vaste administration. Quelle que pût être l'indifférence avec laquelle on traitait les affaires, la situation actuelle présentait deux points de la plus haute gravité, l'alimentation du peuple de Paris, à laquelle nous savons qu'il était pourvu en grande partie aux frais de l'État depuis 1790, et l'entretien des armées, qui, rentrées en masses considérables sur le sol français, après les victoires de Clerfayt, n'avaient plus pour vivre le butin fait en pays ennemi. La solde n'était plus payée depuis plusieurs mois; les fournitures en nature étaient faites avec une frauduleuse irrégularité, la misère détruisait tous les liens de la discipline chez les soldats, et les généraux durent recourir enfin au moyen extrême de traiter les communes de France comme des territoires ennemis, et de pourvoir aux besoins des troupes par des réquisitions (1). Des nécessités si urgentes exigeaient la création de ressources extraordinaires et immédiates. Les deux Conseils, il est vrai, délibéraient incessamment sur les moyens d'améliorer les finances et de faire rentrer les assignats; des plans, des projets, des motions sans nombre avaient été produits ; mais aucun système n'avait prévalu, et surtout les caisses de l'État restaient vides de numéraire. Le gouvernement prit alors une initiative qui caractérise la situation : il revint simplement à une des mesures les plus odieuses du temps de la Terreur, et ce fut Carnot, l'ancien

(1) Une administration belge ayant formulé des plaintes à ce sujet, le Directoire écrivit au commandant de l'armée de Sambre-et-Meuse qu'il fallait avant tout que le soldat vécût, mais que, du reste, les citoyens devaient être traités avec égards.

membre du sanglant Comité de Salut public, qui fut l'auteur de la proposition (1).

Le 6 décembre 1795, le gouvernement adressa au Corps législatif un message dans lequel il dépeignait sous les plus vives couleurs la détresse des services publics. « Une écrasante catastrophe, disait-il, menace la République. Nous touchons à la crise. Pour nous sauver, il faut que le génie de la liberté agisse avec la rapidité de l'éclair et ramène immédiatement au Trésor une masse considérable de valeurs réelles. » A cet effet, il proposait un emprunt forcé sur les riches. Le montant total devait en être fixé à 600 millions en argent, payés de trois mois en trois mois en espèces métalliques ou en assignats au cours du jour. Cet emprunt devait être prélevé sur les plus forts imposés, jusqu'à concurrence d'un cinquième des contribuables, c'est-à-dire sur un million de Français environ. Les fortunes devaient être évaluées par les magistrats de chaque département; les habitants, selon leurs revenus, devaient être divisés en douze classes, dont la première devait payer 1200 francs et la dernière 100 francs. « Cette mesure, ajoutait naïvement le message, rencontrera la plus vive approbation, vu que la grande majorité des citoyens n'aura rien à donner. » Quant à l'objection correspondante, il la faisait lui-même, pour lui opposer une héroïque réfutation. « Peut-être, disait-il, trouvera-t-on injuste que toute la charge repose sur un petit nombre de citoyens, d'autant plus que l'estimation ne pourra manquer d'être un peu arbitraire; mais l'arbitraire est inévitable dans l'établissement de tout impôt, et quiconque a le bonheur d'appartenir au cinquième le plus riche serait bien coupable, s'il ne voulait pas venir au secours de la patrie. En tous cas, il est temps que les riches prennent leur part des charges de la Révolution, supportées exclusivement jusqu'ici par la pauvreté patriotique. »

Cette argumentation était entièrement conforme aux idées de 1793. A la constitution, qui déclarait que la loi était égale pour tous et que tous les citoyens devaient, selon leurs forces, porter le poids des charges publiques, on opposait le souvenir des jours glorieux de la démocratie jacobine, où la richesse par elle-même avait constitué un crime. « Il ne s'agit que d'un emprunt, et non

(1) Carnot-Feulins, *Hist. du Direct. constitutionnel.*

d'un impôt, s'écria Ramel, rapporteur aux Cinq-Cents; la constitution ne peut donc être opposée aux besoins ici de l'État. » Il concluait à l'adoption du projet de loi, avec quelques modifications de détails : au lieu du cinquième, c'était le quart des citoyens imposables qui devaient être soumis à l'emprunt, et partagés non en douze mais en seize classes, payant de 50 à 6000 francs ; l'autorité, dans chaque département, devait d'abord fixer le quart le plus imposé, puis répartir ces citoyens, en nombre égal, entre chaque classe. Defermont ayant objecté que bien des départements ne possédaient pas assez de riches pour qu'on pût en trouver un nombre suffisant pour chaque classe, et que, par conséquent, il serait mieux de fixer les classes d'après un chiffre de fortune déterminé, Ramel s'écria que ce serait dénaturer complètement le sens de la loi, et il fit rejeter la proposition. Il fut décidé ensuite, le 9 décembre, que tous les imposés payeraient leur quote-part dans le délai de deux mois, soit en argent, soit en grains au prix du marché, soit en assignats au taux de 1 p. 100. Ceux qui n'auraient pas payé au jour dit devraient le faire en assignats au cours du jour. Or, comme il y avait alors plus de 30 milliards d'assignats en circulation, et que ceux-ci n'étaient reçus dans le commerce qu'au taux d'un demi pour cent, on espérait que la moitié de l'emprunt suffirait à faire rentrer tous les assignats, et qu'en outre la caisse de l'État recevrait 300 millions en argent ou en grains.

Dès que la loi eut été approuvée par le Conseil des Anciens, les divers magistrats s'empressèrent de la mettre à exécution. Ils examinèrent, estimèrent, fixèrent les quote-parts. Leurs décisions étaient sans appel, et des peines sévères menaçaient les retardataires. Mais, au bout de quelques semaines, on reconnut encore une fois que l'injustice reste toujours stérile, et que le despotisme est impuissant quand il se met en lutte avec la nature des choses. La Révolution avait éclaté en France parce que le peuple ne pouvait plus supporter la charge d'un impôt annuel de 800 millions. Six années de troubles et de souffrances sans exemple s'étaient écoulées depuis lors ; le produit des terres avait diminué des trois quarts, l'industrie était ruinée, le commerce extérieur, anéanti, et, dans cette situation, on exigeait du quart de la population, dans le délai de deux mois, un impôt additionnel et extraordinaire de

600 millions ! De tous côtés s'élevèrent des plaintes ; on cria à l'exaction, à l'oppression ; sur de nombreux points, il fut impossible de faire seulement la première évaluation, et au lieu des 10 milliards d'assignats qu'aurait dû produire le premier tiers, on reconnut bientôt qu'il n'était rentré qu'un milliard en papier-monnaie, et, par conséquent, 10 millions en numéraire (1). Il n'était plus possible d'espérer que le taux des assignats encore en circulation serait relevé par l'emprunt ; cette violente opération, au contraire, accentua encore davantage la tendance à la baisse, et les causes en sont faciles à comprendre (2). L'espoir de rétablir l'ordre dans les finances par cette grande mesure ne fut donc pas de longue durée. Le gouvernement révolutionnaire resta dans la nécessité de recourir sans cesse à de nouveaux expédients révolutionnaires. A la fin de l'année 1795, nul homme intelligent ne doutait plus que la grande banqueroute, la dépréciation complète des assignats, ne fût inévitable. Le Corps législatif avait décidé, le 23 décembre, que le chiffre du papier en circulation ne serait pas porté à plus de 40 milliards ; dès le mois de janvier, on marchait à grands pas vers cette limite, et le Directoire faisait de son mieux pour se préparer au moment où se tarirait cette source de richesse révolutionnaire. Il avait demandé, le 26 décembre, que tous les articles du budget fussent établis en prenant pour base la valeur de l'argent. Le 11 janvier, il prescrivit aux employés du Trésor de ne pas consacrer par jour plus de 200 millions en assignats aux dépenses de l'Etat ; en d'autres termes, puisque le cours des assignats était tombé à 1/2 pour cent, de limiter les dépenses journalières à 660 000 francs, afin d'employer ce qui resterait d'assignats à l'achat d'argent monnayé (3). Cette faible somme ne suffit nécessairement pas à faire face aux dépenses courantes ; fonctionnaires et professeurs, soldats et matelots se virent privés de salaire ; tous les travaux s'arrêtèrent, tous les établissements se désorganisèrent. On chercha un remède dans l'émission d'un nouveau papier, les bons du Trésor, que l'on

(1) *Message du Directoire*, 18 février 1796. Avant et après cette époque, on accusa des chiffres plus élevés, 6, 7, 10 milliards. Il n'existe pas là-dessus de données précises et authentiques ; mais, ce qui est certain, c'est l'échec complet de la mesure.

(2) Faypoult annonça bien au Directoire, le 31 janvier, que les assignats, par suite de l'impôt forcé, étaient remontés sur quelques points à un pour cent, mais la joie qui en résulta ne dura pas longtemps.

(3) *Procès-verbaux du Directoire, archives nationales*, à Paris.

promit de rembourser en argent dans le délai de trois mois, au moyen du produit de l'impôt forcé, et qui ne devaient être mis en circulation que jusqu'à concurrence de 30 millions. Mais le crédit public était tellement tombé, que la première de ces rescriptions perdit 50 p. 100 dès le jour de son apparition, et cette baisse s'accrut encore lorsque l'on sut à la Bourse que le gouvernement, pressé par le besoin, en avait élevé le chiffre de 30 à 60 millions. En l'absence de recettes, il fallut bien forcément réduire les dépenses. On résolut de ne plus consacrer 200 millions par jour aux dépenses courantes, mais seulement 50 millions d'assignats et 1 million de rescriptions, c'est-à-dire de continuer à payer les traitements des directeurs, des ministres, des députés, et de quelques heureux favorisés, mais de suspendre tous les autres payements en général. Se rappelant quelle quantité considérable d'emplois inutiles le gouvernement de la Terreur avait créés pour nourrir ses amis, on supprima ces agences et ces commissions avec une légèreté tout aussi révolutionnaire : en l'espace de quelques semaines, on prononça la destitution de 12 000 employés environ. Jusque-là, toutes les dépenses avait été confondues, et ordonnancées sans ordre, à quelque exercice qu'elles appartinssent : on prescrivit une distinction sévère entre le budget de l'année courante et celui des années précédentes, et l'on suspendit tous les payements relatifs à ces dernières. Il est facile de deviner quels furent l'effet et les conséquences de ces mesures. Evidemment, ce n'est pas un crime de ne pas payer quand on n'a ni argent ni crédit ; supprimer des employés superflus et séparer dans les comptes les différents exercices sont choses excellentes en elles-mêmes ; mais ces continuateurs de la Convention ne surent pas accomplir sans violence et sans partialité, même ce qui était bon et utile. Au moment où, faute d'argent, on laissait mourir de faim les créanciers de l'Etat et les petits fonctionnaires, où les écoles et les hôpitaux tombaient en ruines, toutes les séances du Corps législatif retentissaient de plaintes sur le gaspillage des deniers publics, sur les opérations usuraires des fournisseurs, sur l'improbité des percepteurs des impôts et des employés du Trésor. A tous ces griefs, on ne savait que hausser les épaules et répondre que ce n'était que trop vrai, que tout contrôle dans les comptes était impossible tant que l'on ne posséderait pas de valeur fixe. On tournait ainsi dans un cercle vicieux, sans trouver aucun

moyen d'échapper au mal des mesures révolutionnaires. Les effets de cette situation étaient désastreux pour le pays. Le Directoire régnait depuis trois mois, et, loin de remédier à rien, il n'avait encore mis la main à aucun des grands besoins publics. Il ne pouvait en être autrement; mais l'inquiétude, le découragement, la haine remplissaient partout les esprits.

Au temps du Comité de Salut public, le mécontentement et la colère avaient déjà grondé chez le peuple ; mais alors le gouvernement pouvait ne pas s'inquiéter de sentiments dont il ne dépendait que de lui d'étouffer dans le sang la plus légère manifestation. La Convention, au contraire, avait rendu au peuple français le droit de libre discussion, et Paris surtout en faisait un usage entier et sans réserve. La liberté de la presse était illimitée; la constitution n'admettait aucune espèce de censure préventive, et il n'existait pas de loi pénale pour les délits de presse. Aussi le nombre des gazettes et des feuilles de toutes couleurs augmentait-il chaque jour, produisant partout agitation et trouble (1). La plupart, soixante peut-être des soixante-dix feuilles quotidiennes qui paraissaient à Paris à la fin de 1795, appartenaient aux diverses nuances du parti modéré. Les démocrates se plaignaient avec colère de ce que, à l'exception de quatre ou cinq patriotes dévoués, toute la presse était royaliste. Il en était, en effet, des gazettes comme de la masse de la population : ce qu'on demandait, c'était le repos, l'honnêteté, la sécurité légale; on aurait accepté avec joie toute République qui eût garanti ces biens, et l'on n'inclinait vers les idées monarchiques que parce que le gouvernement républicain, tel qu'il existait alors, se montrait, comme ses prédécesseurs, révolutionnaire dans ses actes et dans ses penchants. Les gazettes ne s'engageaient que rarement dans de grandes luttes de principes, dans des discussions serrées sur les institutions légales ou sur les idées constitutionnelles; le trait dominant de la presse était l'invective personnelle, la haine et le mépris des hommes qui avaient courbé le pays sous les crimes de la Terreur, les attaques incessantes contre les gouvernants actuels, fonctionnaires et députés, ministres et directeurs, pour peu qu'ils eussent des souvenirs révolutionnaires ou des relations avec les Jacobins. L'existence que menaient ces

(1) V. Hatin, *Hist. de la presse en France*, vol. IV et VII.

derniers ne donnait que trop de prise à ces attaques. Le Directoire n'était pas resté longtemps dans le dénûment qui avait présidé à ses débuts. Le Luxembourg avait été meublé avec les dépouilles des châteaux royaux ; les antichambres des directeurs se remplirent bientôt d'une foule de solliciteurs tout aussi compacte que celle qui encombrait jadis les abords de Versailles, et malheureusement les nouveaux souverains ne rivalisaient pas avec la cour de Louis XV en pompe extérieure seulement, mais encore en immoralité. Les spéculateurs et les fournisseurs se réunissaient chez Rewbell, et, chez Barras, les hommes de mœurs faciles et les beautés à la mode. Les parvenus de la Révolution jouissaient de leur pouvoir précaire avec une brutale impudence ; les femmes se montraient revêtues de costumes antiques, avec de simples tuniques d'étoffes transparentes ; les hommes profitaient du désordre qui régnait dans la législation et dans les finances pour s'enrichir aux dépens du pays. Tout cela fournissait à la polémique de la presse un aliment inépuisable. Chaque jour celle-ci livrait à la publicité et attaquait avec les armes de la raillerie, de l'indignation et du mépris la conduite privée des gouvernants, en même temps qu'elle évoquait le souvenir des souffrances de l'époque de la Terreur et montrait par cent exemples les tristes conséquences de la constitution républicaine. Le parti dominant frémissait de colère à ces attaques, mais il était impuissant à les réprimer. Plusieurs fois les dangers de cette licence furent discutés au Conseil des Cinq-Cents, sans que cela produisît jamais aucun résultat. La situation des partis, relativement à cette grande question, s'était complètement transformée depuis 1789. Maintenant qu'elle était au pouvoir, l'ancienne gauche, qui avait si souvent demandé aux ministres de Louis XVI la liberté de la presse ou la mort, attaquait à son tour les menées des gazettes comme funestes aux mœurs, à l'honneur des individus, au repos de l'Etat, tandis que l'ancienne droite, devenue l'opposition, ne voulait à aucun prix se laisser enlever la plus acérée de ses armes, et défendait opiniâtrément le droit que lui conférait la constitution. Elle avait évidemment ici la situation la plus favorable. Pour les anciens Girondins et Dantonistes qui la combattaient, c'était chose peu commode que de renier cet Evangile de la liberté de la presse jadis prêché par eux avec tant d'ardeur, sans compter que les Jacobins de vieille roche qui

formaient l'extrême gauche étaient tout à fait d'accord avec l'extrême droite dans sa haine du parti intermédiaire alors au pouvoir. Ne pouvant arriver à obtenir une loi efficace sur la presse, le Directoire eut recours à des mesures de police. Il ne s'écoulait pas une semaine sans qu'un rédacteur ne fût arrêté ou un journal cité en justice ; quelquefois on exerçait une poursuite en masse, et on comprenait dans une accusation absurde une demi-douzaine d'écrivains royalistes et ultradémocratiques. Malgré la détresse du Trésor, on savait encore trouver des sommes assez considérables pour acheter l'appui de quelques feuilles, car il était malheureusement trop certain que le Directoire ne comptait pas une voix amie dans la presse indépendante, et qu'il ne pouvait espérer les louanges des journaux que s'il les payait comptant. Mais ici même on n'obtenait qu'un très mince résultat. Par suite de la tendance générale des directeurs, les feuilles ainsi payées appartenaient toujours au parti jacobin, et plus d'une fois le gouvernement eut la déception de voir une feuille à laquelle il avait souscrit pour mille abonnements publier huit jours plus tard un article virulent contre les cinq tyrans du Luxembourg, les sangsues du pauvre peuple, les bourreaux de la liberté française. Les procès de presse enfin lui infligaient échec sur échec. Les juges laissaient à la défense une liberté illimitée, le scandale produit par l'article poursuivi était doublé par les débats publics, et presque toujours une sentence d'acquittement, prononcée par les jurés, venait consommer la honte du gouvernement.

Aux journaux s'ajoutaient les associations politiques. C'était en vain que la constitution leur interdisait les vastes affiliations et la solide organisation des anciens clubs ; on trouvait des moyens et des formes pour éluder cette défense, et, dans le courant de l'hiver, Paris et une grande quantité de départements se couvrirent de sociétés politiques de toutes couleurs. Les clubs du parti jacobin, d'abord favorisés ouvertement par le gouvernement, furent ceux qui prirent le plus de développement (1). Parmi eux, la société du Panthéon, ainsi nommée parce qu'elle avait son siège dans un café non loin de cet édifice, acquit bientôt une situation et une influence prépondérantes. Le nombre de ses membres s'éleva peu à peu à plusieurs mille. Des éléments bien divers s'y trouvaient nécessai-

(1) Buonarroti, *Conjuration de Babœuf*, I, 75.

rement réunis. On y rencontrait des partisans enthousiastes de la démocratie pure, qui regrettaient avec douleur cette théorie de 1793 : que toute loi devait émaner de l'ensemble du peuple et que le pouvoir législatif des députés était une usurpation; qui, en présence de la pauvreté générale, considéraient le propriétaire comme un criminel égoïste, et la propriété en général comme un vol fait à la société. A côté d'eux se trouvaient d'anciens membres de la Convention, les débris des Hébertistes et des partisans de Robespierre, qui, vaincus en germinal et en prairial et repoussés par le nouveau gouvernement, se considéraient comme les seuls véritables héritiers de la Révolution et les seuls chefs légitimes de la cause du peuple. Puis venait l'écume du temps de la Terreur, les restes des bandes de Maillard et de Fournier, les hommes des comités et des tribunaux révolutionnaires, les rebelles de prairial et la troupe sacrée de vendémiaire. Ces hommes n'étaient pas disposés à rester longtemps les soutiens dociles du Directoire. Un grand nombre d'entre eux avaient jadis possédé le pouvoir et vécu dans l'abondance, aux dépens de l'Etat ou de leurs concitoyens : actuellement ils étaient pauvres, méprisés et ennemis de tout travail; leur haine contre la classe aisée devenait chaque jour plus violente. Peu leur importait que le Directoire poursuivît les émigrés et les prêtres, qu'il donnât autant d'emplois que possible aux partisans des Jacobins, qu'il continuât sans se lasser la guerre contre les souverains de l'Europe; l'âge d'or, durant lequel ils assistaient moyennant salaire aux assemblées publiques, obtenaient toute espèce de marchandises à des prix dérisoires en échange d'un papier sans valeur et pouvaient triompher de toute résistance grâce à la hache du bourreau, n'en était pas moins passé pour eux. Ils étaient vis-à-vis du Directoire dans la même situation que les Hébertistes vis-à-vis de Robespierre; ils haïssaient le gouvernement, par cela seul qu'il était gouvernement, bien qu'il fût composé de Jacobins et ne favorisât que les Jacobins. Ils ne songeaient qu'à ramener le règne de la force brutale; fidèles aux traditions de leur parti, ils invoquaient encore la constitution de 1793; mais, en réalité, ils ne reconnaissaient d'autre droit constitutionnel que celui du pillage. Ils eurent d'abord le dépit de voir la grande masse du bas peuple de Paris leur témoigner une profonde indifférence, et accuser même la Révolution d'être la cause de sa misère; mais, à

force de faire de cette misère toujours croissante le sujet de ses tumultueuses délibérations, le club réussit à attirer l'attention des prolétaires, à réveiller dans leur cœur le souvenir du temps heureux où la dictature était entre les mains du peuple, et à attirer à lui un nombre toujours plus considérable d'ouvriers. Leur représentant dans la presse était Camille (ou, comme il s'était récemment baptisé, Gracchus), Babœuf qui, après avoir subi une condamdation pour faux durant la Terreur (1), avait cherché après le 9 thermidor, à gagner la faveur des nouveaux possesseurs du pouvoir par ses injures contre Robespierre ; n'y ayant pas trouvé son compte, il était revenu à l'extrême gauche, et maintenant il célébrait dans le *Tribun du peuple*, son journal, la glorieuse liberté de 1793, le souvenir de Robespierre, et surtout les mérites de Marat, l'ami du peuple. A l'exemple de ce dernier, il s'attachait ses compagnons en proclamant plus ouvertement que qui que ce fût leurs doctrines favorites, l'abolition de toute loi, le bouleversement des propriétés, la répression de toute résistance par le sang et la violence. « Les patriotes, écrivait-il en décembre 1795, attendent impatiemment le soulèvement des hommes du 31 mai, de l'avant-garde de l'armée plébéienne ; tous ont présent à l'esprit ce principe que le républicain ne peut faire un pas sans savoir qu'il est sur son propre terrain.... La faction des riches opprime la France entière depuis le 9 thermidor, écrivait-il encore en février ; il s'agit de contreminer l'édifice du crime, et de poser les bases d'une administration équitable ». Robespierre, admettant encore jusqu'à un certain point le droit de propriété, s'était contenté de compromettre les fortunes par le papier-monnaie, les taxes et les ventes forcées ; mais ses disciples le dépassèrent : ils attaquèrent le principe lui-même, l'existence de la propriété. « La propriété est la source de tout mal, disait Babœuf. Elle fait de la société humaine une caverne de voleurs, et l'harmonie de cette société est devenue un crime. La propriété est aux mains d'usurpateurs, les lois sont l'œuvre de la violence. Le soleil luit pour tout le monde, la terre n'appartient à personne. En avant donc, mes amis ! attaquez et détruisez cette société qui ne vous convient pas. Prenez ce qui vous plaît, renversez tous les obstacles et toutes les constitutions, égorgez les tyrans, les patri-

(1) *Pièces du procès*, dans Granier, *Hist. du D. C.*, vol. II, *pièces justificatives*.

ciens, les hommes d'argent. Vous êtes le véritable peuple, le seul peuple qui mérite de jouir de tous les biens de la terre. Ce que fait le peuple est légal, ce qu'il ordonne est un devoir sacré. » C'en était trop, même pour le Directoire, d'autant plus que la feuille de Babœuf contenait dans presque tous ses numéros des attaques contre les « infâmes directeurs, la clique odieuse du Luxembourg, les cinq mulets parés, etc. ». Un mandat d'arrêt fut lancé et un procès de presse fut intenté ; mais cette fois encore les jurés prononcèrent l'acquittement, et Babœuf, du fond d'une retraite sûre, continua sa polémique effrénée. Le gouvernement, du reste, n'était pas très sérieux dans les poursuites exercées contre le *Tribun du peuple*. Le ministre de la police était Merlin de Douai, qui avait obtenu peu de temps auparavant l'annulation d'une condamnation pour faux prononcée contre Babœuf, et, bien que le Directoire fût irrité de l'opposition que lui faisaient ceux qu'il considérait comme ses alliés naturels contre les monarchistes et les modérés, il supportait cependant leurs attaques avec patience, dans l'espoir que ces énergumènes reconnaîtraient enfin leurs véritables amis.

Cette résurrection du radicalisme le plus exalté et les ménagements du Directoire produisirent une vive impression sur le parti modéré, surtout au Corps législatif. Jusqu'ici, les représentants de ce parti avaient conservé une attitude expectante ; ils n'avaient pas voulu causer d'embarras au gouvernement, par cela seul qu'il était le gouvernement de la France, et n'avaient rien fait pour se donner une organisation. Peu à peu leur patience s'épuisa. De tous les coins du pays s'élevaient des plaintes sur la rudesse et la violence des nouveaux fonctionnaires, partout les haines de partis se réveillaient avec une nouvelle amertume. Non seulement le gouvernement ne faisait rien pour donner satisfaction aux grands besoins de la nation, mais de toutes parts on se plaignait de ses actes arbitraires et illégaux, et la nécessité d'une forte opposition se faisait sentir chaque jour davantage. Des hommes du nouveau tiers, qu'unissait la communauté des opinions, se rapprochèrent du Conseil des Anciens : le célèbre économiste Dupont de Nemours, vieillard d'une vaste instruction et d'une vigueur toute juvénile, le général Mathieu Dumas, qui avait été, en 1792, l'un des plus belliqueux adversaires des républicains à l'Assemblée législative, l'excellent Portalis, qui était à moitié aveugle,

mais que la force de son esprit et de son caractère élevait à la hauteur de tous les efforts et de tous les sacrifices. Quelques amis du Conseil des Cinq-Cents se joignirent à eux, et bientôt ils se réunirent régulièrement deux fois par semaine. Ils n'étaient au début qu'au nombre de douze; mais c'étaient tous des hommes considérables, bien propres à devenir des chefs parlementaires. Toutefois, bien qu'ils préférassent la monarchie à la République, pas un d'entre eux n'eût songé alors à renverser le gouvernement établi, ni même les gouvernants actuels. Ils ne voulaient qu'une chose, s'opposer résolument à toute mesure qui leur semblait nuisible aux intérêts du pays. Ils rejetaient bien loin toute pensée de violence illégale, qui leur eût semblé alors doublement condamnable; un second tiers des députés ayant fait partie de la Convention devait en effet, en vertu de la constitution, quitter les Conseils l'année suivante, et il était certain que les élections ne nommeraient que des hommes modérés, ce qui devait leur assurer la majorité au Corps législatif, cet organe suprême du peuple souverain. Jusque-là, il ne fallait que tenir bon dans les luttes parlementaires, et s'appliquer incessamment à prévenir de nouveaux maux (1).

Ils ne tardèrent pas à avoir l'occasion de déployer leur drapeau.

Nous savons combien la législation sur les émigrés était compliqué, et funeste à des milliers de Français. Elle atteignait les situations les plus diverses, et il était évident que le repos et la sécurité ne pourraient se rétablir tant qu'elle ne serait pas modifiée conformément aux règles de la justice générale. Mais le parti dominant n'était pas de cet avis. Il faisait de l'exil et de l'oppression des émigrés une question d'existence personnelle; il regardait le maintien et l'extension des grandes confiscations comme la base et la meilleure ressource des finances de l'Etat. La loi du 3 brumaire, qui excluait les parents des émigrés de toute participation aux affaires publiques, avait été considérée jusqu'alors comme le palladium de la prospérité et de la liberté républicaines. S'il arrivait qu'un député fût atteint par les prescriptions de cette loi, il allait de soi aux yeux des possesseurs

(1) Mathieu Dumas, *Mémoires*, III, 72 et s.

du pouvoir que son mandat devait être considéré comme nul jusqu'à la conclusion de la paix européenne. La surprise et l'étonnement furent donc grands lorsque, au commencement de 1796, en présence d'un cas de cette nature, les modérés soulevèrent une vive opposition. Ils exposèrent que l'élection avait eu lieu en septembre, conformément à la constitution et aux lois alors en vigueur ; que le député tenait légitimement son mandat de la volonté du peuple souverain ; qu'une décision ultérieure de la Convention mourante ne pouvait mettre en question un acte constitutionnel de la volonté nationale. La discussion fit beaucoup de bruit. C'était la première fois que les vainqueurs de vendémiaire voyaient mettre en question les droits que leur avait conférés le triomphe. Les orateurs de la majorité exprimèrent leur étonnement et leur courroux de ce que l'on osait attaquer une loi aussi salutaire que l'était celle du 3 brumaire ; ils l'emportèrent résolument sur leurs adversaires, et exclurent successivement dix de leurs collègues de toute participation aux affaires parlementaires. Quant aux journaux, ils se plaignirent vivement de ce que le royalisme, vaincu en vendémiaire, relevait la tête au sein du Corps législatif lui-même.

Bientôt après fut discutée la question de la confiscation des biens des émigrés. On se souvient que la fortune des ascendants des émigrés avait été mise sous le séquestre en décembre 1794, afin d'assurer à la République la portion qui devait un jour revenir au fils absent. Plus tard, le 28 avril 1795, une seconde loi avait ordonné la séparation et la confiscation immédiates de cette portion; mais le parti modéré était parvenu à en faire ajourner l'application jusqu'à nouvel ordre. Depuis lors, le vœu favori des Jacobins avait toujours été de s'emparer de cette proie séduisante, et, enfin, le 9 janvier 1796, Pons de Verdun présenta aux Cinq-Cents, au nom de la Commission, un rapport qui concluait à la confiscation immédiate. La discussion devint sur-le-champ extrêmement vive; les chefs de la droite constitutionnelle se réunirent aux hommes du nouveau tiers pour attaquer le système par sa base. « Comment pourrait-on, s'écria Boissy d'Anglas, punir des parents innocents pour le crime d'un fils adulte? Une telle tyrannie se rencontre chez les Persans et les Chinois, mais la liberté de la Révolution n'a-t-elle pas d'autres

modèles? » Des rangs du nouveau tiers s'éleva aussi Dumolard, toujours prêt à parler, toujours ardent dans ses impressions. Après avoir réclamé le respect des biens des parents, il se laissa entraîner par la chaleur du discours à dire que malheureusement la Révolution n'avait pas jusque-là connu le respect de la propriété et que le pouvoir avait constamment sanctionné les rapines des individus. A ces mots, la majorité éclata furieuse et demanda si la Révolution en général devait être tenue en mépris. Un ordre du jour sévère fut prononcé contre l'orateur imprudent, et la proposition fut adoptée, le 13, à une forte majorité. Portalis ne l'en combattit que plus impitoyablement comme rapporteur au Conseil des Anciens, et fut efficacement soutenu par Lanjuinais, cet intrépide martyr du temps de la Terreur. A leurs arguments serrés, qui prétendaient que l'émigré, étant mort civilement, n'était plus apte à hériter, et que l'on ne pouvait dépouiller un propriétaire vivant en raison des droits, non reconnus légalement, qu'un mort aurait pu avoir sur son héritage, le parti du gouvernement ne sut opposer d'autres armes que l'appel à la toute-puissance révolutionnaire de la nation. « Comment, s'écria Poultier, ardent Jacobin et rédacteur d'une gazette payée par le Directoire (1), la République n'aurait pas sur les parents des droits plus considérables que l'émigré dont elle a pris la place? Elle devrait attendre tout aussi patiemment que l'eût fait celui-ci la mort du père pour s'emparer de la part du fils? Est-il donc possible d'assimiler la nation souveraine et législative à un individu qui ne possède d'autre droit que celui que lui confère la loi de la nation? » Ces principes étaient doublement révoltants de la part d'un parti qui avait besoin de tout l'arsenal des lois révolutionnaires pour défendre son existence politique contre la volonté bien connue de la nation. Le Conseil des Anciens se rangea à l'avis de son rapporteur, et rejeta la décision des Cinq-Cents à une majorité de cent une voix contre quatre-vingt-six.

Ce fut le premier échec subi par le Directoire dans une question de principes révolutionnaires. Son irritation fut grande, car les nouvelles confiscations auraient apporté quelque remède à la détresse toujours croissante des finances. A dater de ce jour,

(1) *Procès-verbal du D. E.* 26 niv. IV. *Archives nationales*, à Paris.

Barras et Rewbell tinrent pour certaine l'existence d'un grand complot royaliste au sein même de la représentation générale. Ils regardaient comme un crime de haute trahison envers la Révolution que, dans une question concernant les émigrés, il ait pu être parlé au Corps législatif de droit et de justice, et non plus de persécution et d'anéantissement. Cette pensée se manifesta hautement quelques semaines plus tard, lorsqu'il s'agit de décider à quels fonctionnaires appartenait le droit de rayer des listes des émigrés les innocents qui y avaient été portés injustement. Nous savons de quelle manière arbitraire ces listes avaient été dressées; nous avons vu comment tout fonctionnaire administratif pouvait opérer l'inscription fatale, tandis qu'un Comité de la Convention pouvait seul décider la radiation d'un innocent. Il n'existait plus actuellement ni Convention ni Comités; depuis des mois donc nulle radiation n'avait pu être obtenue, et le besoin de dispositions nouvelles se faisait impérieusement sentir. L'opposition libérale s'accentua de nouveau dans cette question. Elle demanda, puisque l'inscription sur la liste supposait un crime qui entraînait le bannissement et la mort, que les tribunaux eussent à examiner la justice des accusations; mais ici les orateurs du parti du Directoire soulevèrent une opposition énergique et passionnée. Ils voulaient qu'un seul tribunal fût chargé des radiations pour la France entière, comme cela s'était fait jusque-là, que ce tribunal fût administratif et non judiciaire, et qu'il fût nommé et dirigé par le Directoire. Ils déclarèrent sans détours que la République ne pourrait vivre si l'on procédait légalement envers les émigrés. « Considérez les suites de vos efforts, cria Chazal à l'opposition. Au moment où vous changez l'ancien système, vous permettez le retour des émigrés. Si vous chargez les tribunaux de décider sur leur sort, chacun d'eux demandera un jury d'accusation, un jury de jugement, une procédure en règle; bien qu'il n'appartienne plus à l'Etat, mais à ses ennemis, il réclamera tous les bienfaits légaux que la constitution assure aux citoyens. Il avait dû jusqu'ici prouver son innocence; désormais il attendra tranquillement qu'on lui fournisse la preuve de son crime. Et où, citoyens collègues, se trouveront alors vos preuves, vos témoins? Où un émigré sera-t-il accusé? où ne sera-t-il pas absous? » Audouin fut du même avis : « Vous voulez, dit-il,

remettre la décision au tribunal de chaque département? C'est dire que vous voulez créer dans notre malheureux pays quatre-vingt-trois centres d'intrigues hostiles à la liberté, et mettre en jeu par là tout le profit de notre glorieuse Révolution. »

On ne pouvait déclarer plus clairement que le régime actuel était incompatible avec le droit et la justice. Les louanges mêmes de ses défenseurs étaient plus accablantes pour sa gloire que les attaques de ses ennemis. La majorité hâta le vote, qui conféra le droit de radiation au Directoire. « Recevez mes remerciements, s'écria alors Villetard; vous avez calmé les inquiétudes de tous les républicains, vous avez rendu le repos aux patriotiques acquéreurs de biens d'émigrés. » Au Conseil des Anciens, Portalis se mit encore une fois à la tête de la résistance; il prouva avec une logique irréfutable combien était funeste la tyrannie exercée jusque-là, et de nouveau toute défense et toute contradiction sembla impossible; mais le Directoire recourut comme toujours à son unique expédient, il intimida ses adversaires par la violence et la fureur. « On fait le procès de la Révolution, » s'écria Cornillau. « On veut ouvrir le sud de la France aux émigrés », fulmina Legendre. « On a commencé par remplir tous les tribunaux de royalistes, dit Poultier, pour leur remettre ensuite le soin de décider du sort des émigrés. » Les modérés virent sur quel brûlant terrain ils s'étaient placés; ils reculèrent devant la violence de leurs adversaires, et la loi fut ratifiée au milieu d'une véritable tempête (1). La vie et les biens de tous les Français allaient dépendre de nouveau du bon plaisir du gouvernement. Il suffisait d'une administration jacobine pour infliger à tout citoyen suspect la pauvreté et l'exil, en l'inscrivant sur la liste des émigrés jusqu'au moment où il plairait au gouvernement d'examiner ses griefs.

Ce succès réjouit le Directoire. Toutefois on savait combien peu il fallait compter sur les votes parlementaires, au moins au Conseil des Anciens. On résolut donc d'en finir au plus vite avec la question pendante, celle des émigrés, et, au cas où un revirement inattendu favoriserait leur retour, de rendre au moins celui-ci aussi difficile et aussi infructueux que possible. En d'autres

(1) *Conseil des Anciens,* 11 février.

termes, on résolut de mettre immédiatement aux enchères la masse des biens nationaux encore existants, dont la dépréciation des assignats avait fait suspendre la vente, et de susciter par là, dans chaque nouvel acquéreur, un nouvel adversaire aux anciens possesseurs, un ennemi naturel aux émigrés. On pouvait espérer en outre, si l'opération était bien conduite et réussissait, que cette vente des domaines produirait ce que l'on avait vainement demandé à l'emprunt forcé, c'est-à-dire qu'elle remplirait le Trésor de valeurs réelles et efficaces, et diminuerait les embarras tous les jours plus grands dans lesquels la détresse des finances plongeait le Trésor.

CHAPITRE III

NOUVEAU PAPIER-MONNAIE

Le 29 janvier 1796, Ramel présenta au Conseil des Cinq-Cents, au nom de la Commission des finances, un rapport sur les assignats. La loi du 23 décembre avait décidé que la fabrication en serait arrêtée et les planches brisées dès que la masse des assignats en circulation aurait atteint le chiffre de 40 milliards. « Cet heureux moment approche, s'écria Ramel ; nous vous proposons de clore le 21 février l'émission des assignats. » L'urgence de la motion fut reconnue, et celle-ci fut adoptée à l'unanimité.

Le lendemain, le ministre des finances Faypoult fut révoqué par le Directoire, et envoyé à Gênes en qualité d'ambassadeur. Le 2 février, le ministère des finances fut confié à Ramel, l'énergique rapporteur des Cinq-Cents, qui avait déjà montré à propos de l'emprunt forcé combien il était favorable aux mesures révolutionnaires, et qui devait bientôt attacher son nom à des actes beaucoup plus considérables.

Ramel, selon l'usage, inaugura son administration par de vastes plans et de brillantes promesses. Il se flattait surtout de l'espoir que la destruction de la presse aux assignats, en garantissant au peuple que le nombre de ceux-ci ne serait plus augmenté, en

relèverait sensiblement le cours (1). Le gouvernement en possédait encore pour un peu plus d'un milliard, ce qui, au cours actuel d'un tiers pour cent, représentait près de 40 millions en argent, mais ce qui pouvait tout à coup se transformer en une véritable richesse si la destruction de la presse produisait en effet la hausse désirée. Sur la motion de la commission des finances des Cinq-Cents, le Directoire adopta ensuite une importante mesure d'économie dont l'application devait délivrer le Trésor d'une charge extrêmement pesante. Nous savons quelles sommes énormes le gouvernement avait dû consacrer, depuis le commencement de la Révolution, à l'alimentation de Paris. Après avoir essayé bien des formes et bien des moyens, on avait fini, durant les dernières années, par faire des distributions régulières de pain et de viande à vil prix, et cela sur une si vaste échelle, que la dépense s'élevait par mois à 6 millions 1/3 en argent, ou 1900 millions en papier. Le 1er février, le Directoire, considérant que le commerce s'était relevé, que les approvisionnements se faisaient d'une manière satisfaisante et que le Trésor était complètement sans ressources, décida la suppression de ces distributions, se réservant de prendre des mesures à l'égard des employés et des créanciers de l'Etat qui n'étaient payés qu'en assignats (2). Dans la détresse où se trouvait l'Etat, la suppression d'une dépense annuelle de 76 millions était chose considérable. Enfin une perspective toute nouvelle, d'une vaste et durable portée, s'offrit encore au ministre. Un certain nombre d'industriels et de financiers parisiens s'étaient réunis sous la présidence du député Laffon-Ladebat pour aviser aux moyens de fonder une banque nationale par actions, et ils étaient prêts à réaliser leur plan dès que le gouvernement les autoriserait à émettre des billets de banque. Ramel entra avec ardeur dans leurs vues. Il y voyait un moyen de relever le crédit de l'Etat par l'appui d'une honorable société privée, et d'utiliser grâce à elle les ressources que le gouvernement possédait encore, mais qui étaient alors complètement paralysées. Ramel se déclara donc prêt à appuyer au Corps législatif l'émission des billets de banque, et à concéder à la société plusieurs branches des revenus de l'Etat ainsi qu'une grande partie des biens nationaux, c'est-à-

(1) Ramel, *Des finances en l'an* IX, p. 23.
(2) *Procès-verbaux du D. E.* 12 pluv. IV.

dire 880 millions environ, en échange d'une avance mensuelle de 26 millions (1). C'était beaucoup demander sans doute; mais Laffon-Ladebat ne s'en effraya pas, et mit en œuvre toute son influence, considérable sur la partie modérée du Corps législatif, pour obtenir que la banque fût autorisée.

Toutes ces éventualités, si elles se réalisaient, devaient procurer par mois au nouveau ministre des finances une augmentation de recettes de 26 millions, en même temps qu'une économie de 6 millions sur les dépenses, et enfin elles devaient amener une hausse générale des assignats encore existants. Dans la situation où l'on se trouvait alors, c'eût été une amélioration considérable.

Mais Ramel ne devait éprouver que trop tôt combien l'ordre dans les finances était peu compatible avec la politique jacobine. Quelques semaines suffirent pour réduire à néant tous ces beaux projets et ces brillantes espérances.

En premier lieu, la nouvelle banque ne put obtenir l'approbation du Corps législatif. Après un avis favorable du Directoire, l'affaire arriva au Conseil des Cinq-Cents, qui la discuta en séance secrète, le 20 février. Les amis et les adversaires du projet semblent s'être maintenus alors à peu près en équilibre, et l'on n'arriva à aucun résultat; mais, comme cette fois l'opposition venait des amis du gouvernement, le Directoire résolut de s'assurer, au moins par une voie indirecte, l'assentiment provisoire du Conseil. Le 22, un message du Directoire fut adressé aux Cinq-Cents : « Comme le bâtiment dans lequel a été logé jusqu'ici l'état-major de l'armée de l'intérieur est destiné à la nouvelle banque, disait ce message, il faut que celui-ci soit transféré ailleurs, et l'assentiment du Corps législatif est demandé pour cette translation » (2). Aussitôt le député Camus donna à ce vœu d'un gouvernement la forme du projet de loi : « Considérant, dit-il, que l'établissement d'une banque peut prêter des secours essentiels au gouvernement, le Conseil déclare qu'il y a urgence. » Mais ici le mécontentement de la majorité l'emporta sur sa soumission habituelle aux désirs du Directoire. Ben-

(1) Yvernois. *Les finances en 1791*, p. 67.

(2) Le corps législatif avait décidé, le 7 février, que le transfert d'aucune administration ne pourrait avoir lieu qu'en vertu d'une loi, plusieurs députés s'étant plaints de ce que ces transferts, devenus très fréquents depuis quelque temps, avaient occasionné la disparition d'une foule de meubles et d'objets précieux.

tabolle et Villetard s'élevèrent à l'envi contre le considérant : « On veut, s'écrièrent-ils, surprendre notre assentiment à la création d'une banque. Une banque privée n'a pas besoin de notre autorisation ; quant à une banque gouvernementale, elle ne l'obtiendra jamais. Nous ne voulons pas qu'un nouveau papier-monnaie vienne encore faire une dangereuse concurrence à l'argent de la nation. La seule chose dont nous ayons besoin, ce sont des lois assez efficaces pour relever le cours des assignats. » La discussion fut très orageuse; des arguments pratiques et des attaques cachées se croisèrent en tous sens; la décision de la majorité resta longtemps douteuse, et un premier vote donna la victoire à l'influence réunie du gouvernement et du parti modéré. Mais les Jacobins, leurs adversaires, n'abandonnèrent pas la partie. Ils se montrèrent décidés à rompre toute attache avec le Directoire, si celui-ci renonçait, pour ses finances, à la politique révolutionnaire. Ils ne pouvaient supporter la pensée que les finances de l'État reposassent sur une institution qui aurait pour base les principes de l'ordre et de la propriété, et qui, par conséquent, serait fermée à la dictature révolutionnaire. « Nous ne voulons pas nous mettre sous la tutelle d'une banque, disaient-ils ; nous n'adopterons jamais un projet qui n'a d'autre but que de tenir en bride le Corps législatif. » Ils déclarèrent le premier vote douteux, obtinrent une seconde mise aux voix, et cette fois le considérant fut rejeté à une faible majorité.

Les idées de 1793 dominaient toujours chez ces hommes. Ils s'étaient vus forcés, après le 9 thermidor, à abandonner quelques-unes des plus funestes institutions de l'époque de la Terreur, et la nouvelle constitution leur avait imposé une certaine apparence de légalité; mais, à la moindre occasion, l'esprit de violence qui est l'essence du radicalisme brisait de nouveau toute entrave. On avait déjà réussi une fois à prendre aux citoyens français leur argent et leurs biens pour leur donner en échange des assignats sans valeur; pourquoi n'y réussirait-on pas encore aujourd'hui, puis demain? La nation n'était-elle pas toujours souveraine? toute opposition à la volonté de ses représentants n'était-elle pas, aussi bien qu'en 1793, un crime de lèse-majesté? Si, comme l'avait proposé Villetard, on fixait par une loi énergique le cours des assignats à 50 ou 100 p. 100, quiconque ne les accepterait pas à

cette valeur serait un rebelle, et la République, depuis 1793, savait se débarrasser des rebelles. « Le gouvernement, dit Dubois-Crancé le 23 février, nous déclare qu'il a besoin de 1500 millions pour la prochaine campagne (1); cette somme est énorme; de l'impossibilité de la réunir en numéraire ressort la nécessité de se la procurer en assignats. C'est une folie de croire que nous pourrons nous procurer du numéraire en quantité suffisante pour faire face à nos dépenses; il faut que les Français sachent qu'il n'y a pour eux qu'une alternative : les assignats ou la mort. »

Au fond, le Directoire était en contradiction avec lui-même en n'acquiesçant pas aux idées de ses chauds partisans; mais la perspective d'une subvention mensuelle de 26 millions avait pour lui un irrésistible attrait. On fit donc une nouvelle tentative, qui caractérise si bien la manière d'agir de ces gouvernants, qu'elle mérite au moins une courte mention. Lorsque le secrétaire lut le lendemain le procès-verbal de la séance, il dit d'un ton dégagé : « Considérant qu'une banque est utile, la translation proposée est autorisée. » Mais cette ruse fut immédiatement remarquée et relevée. Pour le moment, Camus dissipa les soupçons de la majorité en exprimant le regret d'une erreur qu'un double vote rendait excusable. Quelques heures plus tard, un message du Conseil des Anciens vint annoncer que celui-ci avait approuvé le projet de loi qui lui avait été adressé la veille, et même, ainsi que le montra la lecture, le projet de loi avec le considérant. Alors s'éleva une violente tempête; on fit immédiatement savoir au Conseil des Anciens que le considérant, loin d'avoir été accepté, avait été rejeté par la majorité des Cinq-Cents. L'émotion fut grande au Conseil des Anciens lorsque, le 24, cette nouvelle lui arriva. Laffon-Ladebat exposa encore une fois les avantages de son projet de banque, qui, à la vérité, ne pouvait se réaliser sans le concours du gouvernement, tandis qu'avec l'appui de ce dernier, il exercerait le meilleur effet sur le crédit de l'État. Le Conseil approuva ces arguments, et maintint ses premières conclusions sans tenir compte du dernier message; mais cette décision ne pouvait nécessairement avoir aucun effet pratique en présence de l'évidence des faits. Le projet de banque fut à jamais abandonné.

(1) Veut-il parler du budget de l'année ou réellement d'une campagne?

Les Cinq-Cents s'appliquèrent alors avec un redoublement d'ardeur à relever le cours des assignats.

Les presses et les planches en avaient été brûlées en grande pompe sur la place Vendôme, le 21 février, aux acclamations joyeuses d'une foule considérable. On espérait beaucoup de l'effet de cette solennité, et ce fut avec confiance que l'on commença, le 23, l'importante discussion qui devait mettre un terme à la dépréciation du papier-monnaie. Un membre demanda un Comité général, mais Dubois-Crancé s'écria : « Chaque Comité général élève le prix de l'or; nos affaires ne doivent pas craindre le grand jour; la publicité ne peut qu'accroître le crédit de la République. » Il ne fut pas fait de nouvelle objection, et Camus monta à la tribune en qualité de rapporteur.

Ses déclarations relativement à la masse des assignats existants ne furent pas de nature à produire l'effet prédit par Dubois-Crancé. Il annonça qu'il en avait été émis pour un peu plus de 45 milliards, sur lesquels 39 étaient en circulation trois jours auparavant : Le ministre des finances pensait, dit-il, que les rentrées dues à l'emprunt forcé pouvaient être évaluées à 10 milliards (nous savons combien cet espoir était incertain); quelques autres devaient suivre; on pouvait donc assurer que la circulation serait réduite à 20 ou 25 milliards.

C'était beaucoup plus que nul ne l'avait supposé. La dernière communication officielle avait annoncé, le 29 janvier, que la limite de 40 milliards allait être atteinte, et l'on apprenait maintenant que cette somme avait été dépassée de 5 milliards, sans aucune des formalités légales.

Camus fit ensuite l'énumération des biens nationaux que l'on possédait comme gage assuré des assignats. Les forêts seules représentaient 800 millions, c'est-à-dire assez pour les couvrir, si l'on réussissait à en faire monter à 10 p. 100 le cours, qui était actuellement de 1/3 p. 100. On voit que Camus considérait déjà une banqueroute de 90 p. 100 comme un résultat heureux, mais difficile à obtenir. Pour y arriver, il fallait procurer le plus de débouchés possible à l'immense masse du papier-monnaie. Camus proposa donc de reprendre la vente des biens nationaux, de ne payer les intérêts de la dette publique qu'en assignats, d'autoriser les débiteurs liés par des contrats privés à s'acquitter de leurs dettes en

assignats; en d'autres termes il proposa de sanctionner la spoliation des créanciers par la loi et par l'exemple de l'État, et de donner les biens nationaux pour un prix nominal tout à fait dérisoire.

Ce rapport eut pour conséquence immédiate de faire baisser en quelques jours le cours des assignats à 1/4 p. 100 (1). Les plaintes, les récriminations, les expédients infaillibles ne s'en succédèrent qu'avec plus d'ardeur au Conseil des Cinq-Cents. Le parti modéré déclara que l'unique remède pour rétablir le crédit était l'ordre, l'honnêteté, l'économie dans l'administration. Les applaudissements lui arrivèrent de toutes parts lorsque ses orateurs dépeignirent de nouveau le gaspillage énorme qui se produisait dans les finances de l'Etat, les proportions gigantesques prises par les fraudes et les malversations, l'absence absolue de surveillance et de responsabilité. Mais la gauche ne se laissa pas troubler. Elle demanda la perception impitoyable de l'emprunt forcé, la rentrée forcée du papier-monnaie, la reprise générale de la vente des domaines. « Les Spartiates, dit Dubois-Crancé, ont réussi jadis à maintenir durant des siècles leur monnaie de fer dans le commerce; pourquoi la République française ne pourrait-elle aussi maintenir sa monnaie de papier nationale? »

Une chose était déjà certaine, c'est qu'il ne fallait pas compter sur la hausse des assignats prédite par Ramel comme conséquence d'une augmentation de crédit. La majorité ne se montra que plus désireuse d'en enlever, par n'importe quels moyens, la plus grande quantité possible à la circulation, afin de recommencer ensuite, par l'émission d'un papier nouveau, le cercle déjà parcouru. On sentait de tous côtés qu'une résolution grave était imminente, mais l'affaire fut renvoyée encore une fois à l'examen d'une Commission. On ne connaissait que trop l'aversion de la nation pour la politique révolutionnaire en matière de finances : il s'agissait de savoir si l'on était assez fort pour lui imposer un nouveau papier-monnaie en dépit de la répulsion et de la misère de la population.

Plusieurs circonstances se réunirent, dans les derniers jours de février, pour soutenir le courage du parti dominant et pour aug-

(1) Déclaration d'Auger, *Conseil des Cinq-Cents*, 24 février.

menter les embarras du gouvernement. La joie produite par l'économie des distributions de pain faite aux Parisiens avait été de courte durée. Le gouvernement se vit bientôt attaqué à ce sujet de deux côtés également sensibles. Ce furent d'abord les plaintes désespérées des créanciers et des employés de l'Etat. Ceux-ci touchaient leurs rentes, ceux-là leurs traitements, en assignats, à la valeur nominale; un citoyen qui avait placé en rentes une fortune de 100 000 francs, qui peut-être avait été contraint par les lois de la Terreur à faire ce placement sous peine de mort, recevait donc comme intérêts 5 000 francs en papier, c'est-à-dire, au cours du moment, 12 francs 50 centimes en argent. Il en était à peu près de même pour les traitements d'un grand nombre d'employés, à ce point qu'un conseiller à la cour de Paris, après avoir vécu d'épluchures pendant plusieurs semaines, avait fini par mourir de faim. Pour cette classe nombreuse et importante, la suspension des distributions de pain était donc un véritable malheur. Une foule considérable assiégeait de ses plaintes les directeurs, les ministres, les députés, et faisait retentir tout Paris de ses justes griefs. Pour lui venir en aide, le Corps législatif décida, le 14 février, que les petits rentiers qui avaient moins de 1000 francs de rente seraient payés au taux de 6 à 10 fois la valeur nominale des assignats; mais cette mesure fut, à juste titre, considérée aussitôt comme dérisoire, car si pour 100 francs on en recevait 1000, cela ne faisait en réalité que 2 francs 50 centimes, c'est-à-dire une aumône qui ne pouvait être qu'une insulte aux droits et à la misère de celui qui la recevait. Aux gémissements des rentiers venaient se joindre des colères beaucoup plus menaçantes. Les clubs démocratiques voyaient avec fureur disparaître ce dernier vestige des jours glorieux de 1793, ce dernier souvenir de la vraie liberté, sous le règne de laquelle le véritable peuple pouvait demander sa nourriture à l'Etat et aux classes possédantes par des ordres qui équivalaient à des menaces de mort. Dans leurs rangs d'ailleurs, la misère et la faim se faisaient également sentir, et c'était avec une satisfaction haineuse qu'ils entendaient flétrir au club du Panthéon l'égoïsme insolent des propriétaires qui donnaient du pain blanc à leurs chiens et se faisaient orgueilleusement traîner dans des carrosses dorés, tandis que les héros de la Bastille mouraient de faim avec leurs femmes et leurs enfants, et que les hommes de

septembre étaient poursuivis et persécutés (1). Ces plaintes arrivèrent si distinctes jusqu'au gouvernement, que le Directoire s'empressa, le 16 février, d'ordonner la reprise des distributions de pain et de viande à tous les habitants de Paris, à l'exception seulement des plus haut imposés et des fonctionnaires les mieux payés. C'était pour le Trésor une charge considérable, et une sollicitation de plus à une nouvelle émission de papier-monnaie; mais par là on calma pour le moment la fermentation des masses populaires, et on diminua la force des chefs radicaux; toutefois Babœuf dans son journal, et son compagnon Darthé au club, continuèrent à attaquer le gouvernement avec une haine injurieuse; le premier consacra même un article (2) à la louange enthousiaste des septembriseurs, et y déplora qu'un nouveau 2 septembre n'eût pas encore anéanti tous ceux qui affamaient et assassinaient le peuple. Le Directoire se décida donc enfin à prendre une mesure énergique. De toutes parts on lui reprochait son inconcevable indulgence envers les ennemis de la civilisation et de la justice; ce fut Carnot, paraît-il, qui reconnut le premier l'impossibilité d'une plus longue tolérance; quant à Barras et à Rewbell, ils reculaient encore devant une rupture ouverte avec leurs amis égarés. Dans ces circonstances, l'intervention calme et résolue du jeune commandant de l'armée de l'intérieur, du général Bonaparte, trancha la question. Depuis vendémiaire, Bonaparte avait montré dans l'exercice de son emploi une habileté qui ne s'était jamais démentie : arrogant et rude dans ses manières, calme et modéré dans l'action, sans grands égards pour les instructions particulières des directeurs, il s'était toujours montré à la hauteur de sa tâche, laquelle consistait à maintenir dans Paris l'ordre et la sécurité. Rempli de grands projets, il venait précisément de s'entendre avec le Directoire pour être envoyé à l'armée d'Italie; il ne voulait pas exposer la carrière guerrière qui s'ouvrait devant lui au danger d'être compromise par la révolte de la démocratie en fureur, et il jeta sa puissante parole dans la balance en faveur de Carnot. Le Directoire ordonna donc, le 27 février,

(1) Un procès intenté à Fournier et à ses amis était pendant dans le département de Seine-et-Oise. V. Mortimer-Ternaux, *Hist. de la Terreur*, vol. III, p. 611 et s.

(2) *Tribun du Peuple*, nº 40.

la fermeture d'un certain nombre de réunions politiques; au club du Panthéon, que seul il avait sérieusement en vue, il ajouta plusieurs réunions de la bonne société qui ne présentaient aucun danger, les enveloppant toutes, ce qui était extravagant pour ce qui concernait Babœuf, dans une accusation de menées royalistes. La fermeté du Directoire n'allait pas encore jusqu'à prononcer le nom en même temps qu'il faisait l'action, et à proclamer ouvertement sa rupture avec la démocratie rouge. Bonaparte, lui laissant le choix des mots, se mit à l'œuvre dès le soir même. Soutenu par une force armée suffisante, il procéda lui-même à la fermeture, sans rencontrer de résistance. Le 28 février, le Directoire présenta aux Conseils une loi sévère contre les associations dangereuses pour l'Etat, et le 1er mars parut un énergique règlement de police relatif aux étrangers résidant à Paris. La ville resta dans un calme profond; une foule d'esprits inquiets respirèrent plus librement; le gouvernement avait repris d'une main ferme, et avec un plein succès, les rênes du pouvoir.

Au moment même où l'on avait si bon marché des communistes, le Directoire reçut la nouvelle qu'un danger d'un caractère opposé, le plus grand qui eût plané sur la République depuis 1793, était complètement écarté : la guerre de Vendée était terminée.

Nous avons vu que le désastre de Quiberon, et surtout la légèreté du comte d'Artois, avaient porté un coup mortel à la cause royaliste en Vendée. Déjà, depuis la fin de 1793, la guerre y avait changé de caractère. La dévastation du pays et les terribles échecs essuyés sur la rive droite de la Loire avaient épuisé et réduit au désespoir les malheureux et héroïques paysans de ces contrées; il avait fallu toute la cruauté du général Turreau, au printemps de 1794, pour réunir de nouvelles masses autour de la bannière royaliste, et pour rendre possible aux chefs qui existaient encore la continuation de la lutte au sud de la Loire. Ce n'était plus une guerre dans le grand style; c'était une petite guerre d'escarmouches, qui couvrait tous les points de ce pays dévasté et pénible à parcourir. Pour les républicains, la difficulté ne consistait plus, comme du temps de Bonchamp et d'Elbée, à vaincre de nombreux et puissants corps d'armée, mais à faire face à des essaims ennemis, surgissant partout et partout insaisissables, ainsi qu'à une misère

et à une détresse absolues. Le général Hoche a décrit cette situation d'une manière saisissante dans une dépêche souvent citée : « Tout un peuple est soulevé, hommes, femmes et enfants. Les habitants ont tout perdu, le pays est affreusement dévasté, sans routes, boisé, montagneux. Quand nous pénétrons dans l'intérieur, tout se réfugie dans les bois et dans les bruyères. Tout à coup la colonne, engagée dans les chemins creux, est assaillie de tous côtés; veut-elle attaquer, les paysans se dispersent, et le soldat, lourdement chargé et ne connaissant pas le pays, ne peut les atteindre; les uns se rassemblent en une seule nuit à seize lieues en arrière de nos lignes pour piller nos magasins; nous trouvons les autres seuls dans leurs champs, sans armes, à leur charrue, les gens les plus paisibles du monde, qui vous adressent les plaintes les plus vives sur la cruauté des bandits » (1). Du côté des royalistes, cependant, les sacrifices devenaient toujours plus grands et les espérances plus faibles; leur lassitude augmentait dans la même proportion que la supériorité des forces de leurs ennemis. On en vint ainsi à conclure les traités de paix de La Jaunaye et de La Mabilais; mais la méfiance réciproque et les intrigues des émigrés provoquèrent enfin une nouvelle levée de boucliers de la part des Chouans en Bretagne et du général Charette en Vendée. Ce fut pour la Vendée la dernière étincelle d'un feu mourant; elle brilla encore d'un vif éclat à l'apparition de *Monsieur* à l'île Dieu, puis s'éteignit lorsque ce prince s'éloigna sans avoir rien fait. C'est avec raison que Charette s'écria alors : « Il ne me reste plus qu'à fuir ou à mourir : je mourrai! » Les paysans maudissaient la guerre, qui avait brûlé leurs chaumières, dévasté leurs champs, tué leurs compagnons, et cela sans résultat, sans espoir, sans secours. Ils étaient prêts à faire la paix et à se soumettre, pourvu qu'on leur laissât leur vie, leurs biens et leur église. Parfois les colonnes républicaines, à leur entrée dans les villages, voyaient avec étonnement les habitants les entourer, les saluer, leur faire bon accueil, et implorer leur protection contre la vengeance des bandes armées. Quant à ces bandes, elles diminuaient de semaine en semaine; Charette avait peine à maintenir autour de son drapeau quelques centaines d'hommes dévoués, et son ancien compagnon,

(1) 15 octobre 1795. Rousselin, *Vie de Hoche*, II, 222.

Stofflet, s'estimait heureux d'être resté, malgré Quiberon, fidèle à la paix de La Jaunaye, et d'avoir par là conservé en Anjou une sorte de situation princière. Pour peu que la République sût profiter de ces circonstances avec énergie et pénétration, le terme de cette guerre funeste était assuré. Pour son bonheur, elle possédait alors dans ces contrées un représentant habile à tous égards, le général Hoche.

Hoche exerçait le commandement en chef en Vendée depuis le mois de septembre 1795. Nous connaissons déjà ses talents militaires, son œil clairvoyant, l'impétuosité qui toujours le poussait en avant. Les Autrichiens, à Landau, et les émigrés, à Quiberon, avaient éprouvé la force et l'étendue de ses talents militaires. Actuellement, il se trouvait en présence d'une situation dans laquelle les qualités du soldat ne venaient qu'en seconde ligne. Ce qu'il fallait avant tout ici, c'était le tact politique, l'art de soumettre et d'apaiser les sentiments, l'habileté à développer les germes de concorde, et, en même temps, à réprimer impitoyablement toute tentative de soulèvement. Cette tâche fut entreprise par Hoche, le fils d'un sergent, qui n'avait d'autre instruction que celle qu'avaient pu lui donner les casernes ou les camps, d'autres principes politiques que ceux qu'Hébert et Ronsin avaient jadis cherché à lui inspirer, sous un gouvernement qui, tout en appréciant ses anciennes victoires, lui aurait volontiers demandé en ce moment des actes contraires à la justice, avec une administration dont le désordre privait le soldat du nécessaire et le général des premières conditions du succès. Plus d'une fois d'importantes opérations durent être différées par suite du manque absolu de souliers, de pain, de moyens de transport; on était loin de posséder un nombre suffisant de généraux, d'officiers, de médecins, et ceux qui existaient étaient condamnés à piller, sous peine de mourir de faim, ce qui augmentait encore la misère et l'exaspération du pays. La ferme modération du général irritait les royalistes vaincus, sans satisfaire la soif de vengeance des patriotes. Les plaintes les plus contradictoires arrivaient au Directoire; les uns accusaient le général de renouveler les cruautés de Turreau, les autres, de s'entendre en secret avec les modérés, les fanatiques et les émigrés. Tout cela était également faux, quant à la tendance générale de ses actes; mais il est certain que l'impressionnabilité

de son caractère et l'insuffisance de son éducation imprimaient à sa conduite une certaine inconsistance dont il avait le sentiment, ce qui le rendait irritable et lui faisait quelquefois dépasser les bornes, soit à droite, soit à gauche. Rempli d'enthousiasme pour la République, désintéressé et consciencieux, dévoré d'ambition, mais de l'ambition de l'honneur et non de celle du pouvoir, il ne pouvait comprendre que tout le monde ne partageât pas ses idées, et il considérait toute contradiction ou toute divergence d'opinion comme une offense personnelle ou comme une trahison envers la sainte cause de la liberté. Placé à la tête de la plus forte armée de la République, investi d'un pouvoir presque illimité et marchant de succès en succès, nous le voyons sans cesse irrité, fatigué, plongé dans de sombres pensées, et l'on ne se tromperait probablement pas si l'on en cherchait la cause dans le désaccord qui existait, peut-être à son insu, entre l'enthousiasme radical de sa jeunesse et la politique qui lui était imposée. Son cœur était attaché aux principes de cette démocratie jacobine dont sa main devait actuellement écarter et corriger les terribles conséquences. Ses talents politiques étaient insuffisants à lui assurer une situation solide en présence de cette contradiction. Quiconque a lu la longue suite de ses lettres ne peut manquer de reconnaître combien est erronée l'opinion si accréditée que Hoche, s'il eût vécu davantage, eût pu entraver la carrière politique du général Bonaparte. Ni ses qualités ni ses défauts ne l'y eussent porté. Il n'aurait jamais été ni l'usurpateur ni l'empereur soldat, mais jamais aussi le restaurateur ni le sauveur de la France.

Dès le premier instant, son plan pour la pacification de la Vendée fut bien nettement formé. Au mois de novembre 1795, il occupait environ un cinquième du pays. De là, il établit d'abord un réseau de postes solides et bien approvisionnés autour du territoire ennemi, puis peu à peu il les engagea dans l'intérieur. Chacun d'eux avait l'ordre sévère de protéger autour de lui la personne et les biens des paysans, de respecter l'exercice du culte divin, de traiter les prêtres avec bienveillance, de promettre aux jeunes gens l'exemption du service militaire. En même temps, une remise générale des armes était ordonnée, et, lorsque les paysans se refusaient à obéir, on avait recours à un moyen bien simple, mais efficace : on confisquait le bétail des communes récalcitrantes,

pour le rendre scrupuleusement aussitôt qu'une quantité suffisante d'armes et de munitions avait été livrée. Cette mesure enlevait toute force aux communes, tandis que toute idée de résistance était étouffée par la sécurité légale et la liberté religieuse laissées aux habitants. En outre, le pays était incessamment parcouru en tous sens par des colonnes volantes, toujours en lutte avec les bandes qui osaient encore leur disputer le terrain. Activité infatigable, poursuite incessante, rigueur impitoyable, tel était le mot d'ordre. Quiconque était pris les armes à la main était sur-le-champ mis à mort; tout chef, tout agitateur, tout émigré atteint par les colonnes qui le poursuivaient était aussitôt fusillé; mais, en dépit des lois terroristes, il était simplement expulsé du pays s'il se soumettait volontairement. Ce mélange d'énergie et de générosité rétablit peu à peu le repos; malheureusement, c'était trop souvent le repos du cimetière.

L'hiver venu, Charette se vit de semaine en semaine plus étroitement bloqué. Il tenta plusieurs fois de rompre le cercle de fer qui se resserrait sans cesse autour de lui, et de transporter la lutte en rase campagne; mais toujours sa petite troupe fut repoussée par les forces supérieures de ses adversaires. Ici, les colonnes et les garnisons de Hoche se glissaient entre lui et le pays occupé par Stofflet: là, elles lui coupaient toute communication avec la mer, et lui enlevaient toute possibilité de secours de la part des Anglais; jour et nuit elles le tenaient en haleine, lui et ses compagnons. Rien ne faisait prévoir de changement à cette situation. Les forces républicaines avaient été portées, en Vendée, à quarante-cinq mille hommes, et lorsque le ministre de la guerre voulut, en décembre, en distraire sept mille pour les envoyer à l'armée de Bretagne, Hoche protesta énergiquement contre cet affaiblissement; il profita même de cette occasion pour exposer si nettement au Directoire la nécessité d'un vaste système étroitement combiné, qu'on lui donna, outre le commandement de l'armée de Vendée, celui des armées de Bretagne et de Normandie, mettant par là plus de cent mille hommes à sa disposition. Il reçut en même temps le pouvoir de déclarer les villes de ces trois provinces en état de siège, ce qui soumettait sans réserve un cinquième de la France à son administration militaire.

Tandis que la République victorieuse concentrait ainsi des forces toujours plus considérables, la discorde éclatait de toutes parts

parmi les chefs royalistes. A l'armée de Charette, les officiers choisis dans le pays étaient en querelles constantes avec les grands seigneurs de l'émigration, accourus d'Angleterre autour du célèbre général. En Bretagne, Georges Cadoudal et les Chouans du Morbihan refusaient obéissance à M. de Puisaye, et avaient même tenté un coup de main pour l'arrêter pendant la nuit. Stofflet et l'abbé Bernier, son conseiller, avaient entamé des négociations avec Hoche dès le commencement de décembre; ils offraient de se soumettre à la République si celle-ci voulait les laisser, sous la protection de ses lois, à la tête de l'administration et des troupes de l'Anjou. Hoche proposa au Directoire d'accepter cette offre, toutefois avec cette importante modification, que Stofflet, en devenant fonctionnaire de la République, occuperait une position secondaire et serait sous les ordres d'un commissaire et d'un général républicains. Stofflet refusa de souscrire à cette condition, et, le 26 janvier, il déclara la guerre, avec l'espoir de pouvoir encore soutenir Charette et arrêter, de concert avec lui, les progrès de l'ennemi. Mais Hoche avait depuis longtemps prévu cette éventualité. Ses détachements pénétrèrent de toutes parts, avec une irrésistible rapidité, sur le territoire occupé par Stofflet; quelques combats acharnés dispersèrent les troupes royalistes, après quoi on ne s'occupa plus que de poursuivre infatigablement leur chef, qui fut pris le 24 février et fusillé après une procédure sommaire. Le même sort menaçait Charette. Le 2 janvier déjà, la dernière petite armée qu'il lui avait été possible de réunir, forte de cinq mille hommes, avait été battue et mise en pleine déroute près de Montaigu; depuis lors, la plupart de ses officiers avaient perdu tout espoir et demandaient à se soumettre. Charette seul restait inébranlable et il faisait sans cesse de nouveaux appels au pays; mais les officiers eux-mêmes retenaient les paysans. Cent soixante hommes environ étaient restés groupés autour de leur chef avec une fidélité héroïque; ils furent également battus, le 21 février, par l'adjudant-général Travot, et tous furent ou tués ou faits prisonniers.

Charette s'échappa à grand'peine, et rassembla encore une fois une poignée de volontaires; mais, le 27, avant qu'il ne les eût complètement armés, Travot tomba de nouveau sur lui et anéantit cette dernière troupe. « Je vous annonce une nouvelle défaite de Charette, écrivit Hoche au Directoire; ce sera sans doute la der-

nière. Travot m'informe que Charette en est réduit à errer çà et là sous un déguisement, pour échapper aux recherches de nos patrouilles. » La guerre était si complètement finie au sud de la Loire, que Hoche, dès le mois de février, put envoyer douze mille hommes de renfort à l'armée de Bretagne, pour préparer aux Chouans un sort analogue. Mais lui, le glorieux vainqueur, était, en ce moment de triomphe, en proie à la douleur et à la colère. Il était de toutes parts attaqué près du Directoire, ici pour sa dureté, là pour sa douceur ; les uns lui reprochaient d'avoir rendu des communes entières responsables des fautes de quelques individus, au mépris des autorités civiles ; les autres, d'avoir accordé aux prêtres une bienveillance et des ménagements contraires à la loi. Des explications lui ayant été demandées de Paris au sujet de ces griefs, tout son être se révolta ; il répondit par de violentes attaques contre l'administration qui laissait les soldats mourir de faim dans un pays aussi riche ; mais, au lieu de faire usage de son autorité pour rétablir l'ordre, il s'empressa de proclamer la levée de l'état de siège, car, s'écria-t-il, « à Dieu ne plaise que, dans la République, un seul homme règne sur des milliers de ses concitoyens. » Son projet favori depuis Quiberon avait toujours été celui d'une descente en Angleterre lorsqu'il aurait soumis les royalistes, afin de tirer vengeance des fiers insulaires ; mais, dans l'état d'esprit où il se trouvait alors, ce projet même fut oublié ; il n'avait plus d'autre désir que celui de s'éloigner au plus vite d'un théâtre de guerre qui lui était devenu odieux ; il suppliait le gouvernement de le rappeler, de lui donner un congé, de le transférer à l'armée du Rhin.

Tandis qu'il se plaignait et s'irritait, Charette subissait de la main de ses officiers le sort qui lui était infailliblement réservé. Le 24 mars, trois semaines après le dernier combat, la colonne du général Valentin découvrit sa retraite et le poussa, par une poursuite de cinq heures, du côté des troupes du général Travot. Là il fut atteint, couvert de blessures, fait prisonnier après une héroïque résistance, et, le 26, après un jugement rendu par le conseil de guerre, il fut conduit à la mort à Angers. Il mourut avec calme et sang-froid, sans s'être départi un instant du courage du soldat, sans que sa confiance en la légitimité de sa cause eût jamais été ébranlée.

A la fin de février, donc, toute résistance était domptée en

Vendée, et les royalistes semblaient être par là encore plus rudement frappés que les communistes par la fermeture des clubs de Paris. Le Directoire, victorieux de tous côtés et voyant ses adversaires les plus actifs et les plus dangereux réduits à l'impuissance, n'hésita plus à revenir pour les finances aux moyens révolutionnaires, et à gratifier la nation d'un nouveau papier-monnaie, en dépit de la destruction de la presse aux assignats. Qu'importait que les Parisiens s'en irritassent, que les paysans des départements en prissent ombrage? Nulle résistance à main armée n'était plus à craindre d'aucun côté, et, quoique l'on sût très bien d'avance que le nouveau papier ne se soutiendrait pas longtemps, il suffisait qu'il pût faire son office durant quelques mois et permettre de pourvoir aux besoins les plus pressants. On était alors au commencement du printemps; l'ouverture de la campagne était proche; il ne fallait que gagner ce moment : les armées ensuite devraient se charger de procurer de nouvelles ressources au Trésor, aux dépens des pays conquis.

Le 7 mars, le Conseil des Cinq-Cents reçut successivement les rapports de deux Commissions sur les moyens de mettre un terme aux embarras financiers. L'un des deux rapporteurs, Eschassériaux, ne trouvait pas la situation précisément mauvaise. On avait encore, disait-il, à faire rentrer la plus grande partie de l'emprunt forcé et 13 milliards d'impôts arriérés; en procédant avec vigueur, on pouvait recouvrer de telles quantités de papier-monnaie que le reste remonterait naturellement à un taux acceptable; on pouvait donc, sans inconvénient, à partir du mois suivant, exiger le payement des impôts en assignats au taux du jour et reprendre la vente des biens nationaux. Cette combinaison, on le voit, reposait entièrement sur une espérance qui s'était depuis longtemps montrée trompeuse, celle de faire rentrer l'emprunt forcé et les impôts arriérés. Le rapporteur de l'autre Commission, Defermont, ne se faisait à cet égard aucune illusion. Lui aussi voulait qu'à l'avenir les assignats fussent acceptés au taux du jour dans toutes les transactions; mais, comme il n'espérait pas de cette mesure un prompt remède au mal, il revenait à la pensée de Ramel et de Laffon de Ladebat, la création d'une banque, sans l'entremise de laquelle la vente des biens nationaux ne pourrait procurer des valeurs réelles à l'Etat. Ici, la gauche exprima de

nouveau une bruyante désapprobation ; Dubois-Crancé déclara que, loin de songer à supprimer les assignats, il fallait chercher à faire disparaître la monnaie métallique, et commencer pour cela par remettre en vigueur les anciennes lois contre le commerce de l'argent et les jeux de Bourse. La discussion n'avançait pas. Camus allégua avec raison qu'on ne pouvait s'occuper d'établir un nouveau système financier sans savoir auparavant à combien s'élevait la fortune de l'Etat ; qu'il fallait, par conséquent, faire avant tout une estimation exacte des domaines que l'on possédait encore, et qui étaient évalués par les uns à 2 et par les autres à 5 milliards. Ici s'éleva une vive opposition. « L'estimation la plus basse est de 5 milliards, s'écria Bourdon, la plus haute se monte à 8 ; que veut-on de plus? » Mathieu déclara que ce que demandait son collègue Camus était impraticable, que l'inventaire des domaines prescrit par la loi n'était pas encore fait, qu'il durerait plusieurs mois, et que le gouvernement ne pouvait attendre aussi longtemps.

Le 6 mars en effet, le Directoire annonça que ses ressources étaient épuisées. On avait mis à sa disposition, quelque temps auparavant, une certaine quantité de biens nationaux, évalués à 800 millions ; il déclara dans son message qu'il n'en pourrait tirer aucun profit si on ne l'affranchissait des formalités légales prescrites pour la vente des domaines, et si on ne l'autorisait à se procurer le payement en argent, n'importe de quelle manière. Après une longue discussion avec le Directoire, la commission des finances présenta, le 9 mars, un rapport aux Cinq-Cents. Elle concluait au refus de l'autorisation demandée par le Directoire, mais proposait en revanche de reprendre à celui-ci les biens qui lui avaient été abandonnés, et d'en mettre immédiatement en vente, dans les formes légales, pour une valeur de 1800 millions. Toutefois, comme le gouvernement avait un impérieux besoin de ressources, la commission approuvait l'émission d'une nouvelle sorte de papier-monnaie jusqu'à concurrence de 600 millions. Ce papier devait consister en mandats territoriaux, qui donneraient à leurs détenteurs le privilège de pouvoir se rendre possesseurs sans enchère de n'importe quel bien national, moyennant le payement en mandats au prix de l'estimation.

Le mot important pour le gouvernement, celui d'émission nouvelle, était donc prononcé; une fois qu'on s'y fut décidé, on marcha

rapidement. On montra peu de souci de la question principale, celle de savoir si le nouveau papier ne subirait pas sur-le-champ la même dépréciation que l'ancien. L'avantage de pouvoir acquérir les biens nationaux au moyen des mandats, à un prix peu élevé et sans les longues formalités d'une enchère, parut aux législateurs une garantie suffisante pour le maintien du taux. « Les mandats, disait-on, forment une véritable et solide banque territoriale, et nous préservent à jamais du danger de ces déplorables projets d'une banque privée qui aurait voulu tout dominer. » Le gouvernement, il est vrai, ne s'abandonnait pas à de si flatteuses espérances; il proposa, le 13 mars, de donner cours forcé aux mandats, en menaçant de peines sévères ceux qui ne les adopteraient pas. « Sans cela, disait-il, les mandats perdront sans cesse de leur valeur. Il faudrait aussi, disait-il encore, déclarer que l'on pourra échanger contre des mandats les assignats à un pour 100 de leur valeur nominale. » Cette idée enflamma le Conseil des Cinq-Cents. On s'y était déjà préoccupé du rapport qui devait exister entre les deux sortes de papier, sans arriver à des conclusions satisfaisantes. Mais tout embarras disparaissait si l'on pouvait, comme le proposait le Directoire, échanger les assignats contre des mandats et ramener ainsi à une seule espèce le papier en circulation. La décision définitive fut prise le 16 mars. Si l'on voulait employer les mandats à faire disparaître les assignats, il était évident qu'il fallait en émettre une quantité considérable; on arrêta donc qu'il en serait fabriqué non pour 600, mais pour 2400 millions. Ils devaient équivaloir à l'argent comptant pour toutes les affaires, et être acceptés à leur valeur nominale par les caisses publiques. Leurs détenteurs pouvaient devenir acquéreurs de n'importe quel bien national moyennant un prix qui représentait, pour les champs, vingt-deux fois, et, pour les maisons, dix-huit fois le revenu net accusé par les baux en 1790. Le gouvernement en reçut d'abord pour 600 millions; le reste fut déposé au Trésor, pour être employé dans le cours des trois mois suivants à retirer les assignats de la circulation; mais, au lieu de valoir 100 francs en assignats, comme l'avait proposé le Directoire, le franc en mandats fut donné pour trente francs en assignats. On croyait si fermement à la solidité des mandats, que l'on espérait faire remonter ainsi au moins à trois pour cent le taux des assignats tant qu'il en existerait encore. On

défendit en outre le commerce de l'or et de l'argent, et l'on prononça des peines sévères contre quiconque oserait déprécier les mandats.

La joie était grande parmi les hommes d'État révolutionnaires. « Tous les hommes sérieux, s'écria Treilhard, sont unanimes à penser que les mandats sont aussi sûrs que l'argent. » — « Les mandats, déclara Lecoulteux, ont une hypothèque bien meilleure et bien plus évidente que les assignats. » Defermont produisit une liste des biens nationaux affectés à cette hypothèque; ils représentaient une valeur de 3500 millions, sans compter les forêts, les salines, les canaux et les domaines belges, évalués à 8410 millions. « Telle est, dit-il en terminant, la situation dans laquelle la France se présente à ses amis et à ses ennemis. » En l'espace de huit jours, les deux milliards dont avait parlé Camus s'étaient élevés à plus de onze, et l'inventaire pour lequel Mathieu avait demandé plusieurs mois s'était trouvé dressé en un tour de main.

Des mandats qui reposaient sur une hypothèque aussi colossale, qui mettaient à la disposition immédiate de leurs possesseurs tous les biens formant cette hypothèque, et que la nation souveraine défendait d'attaquer sous peine de prison, ne pouvaient manquer d'être des valeurs véritables, solides et durables. Enfin semblait résolu le problème si longtemps étudié de faire sortir du néant des richesses inépuisables par la seule magie de la volonté souveraine de l'État.

Aussi s'empressa-t-on de tirer toutes les conséquences possibles de ce fait réjouissant. Du moment que les mandats valaient autant que l'argent, il n'y avait plus lieu de sanctionner légalement l'interruption des affaires privées provoquée par les assignats. La suspension du payement des dettes, prononcée au mois de décembre, fut donc révoquée : nul créancier ne put à l'avenir refuser de toucher en mandats à leur valeur nominale le montant de ce qui lui était dû, lorsque le prêt avait été fait en argent. S'il avait été fait depuis 1792, et en assignats, le payement devait subir une réduction proportionnée au taux des assignats au moment où le contrat avait été conclu. Les loyers et les fermages durent à l'avenir être payés en mandats, à moins de l'être en grains. Il ne devait plus être question de la misère et des plaintes des employés et des rentiers, qui seraient payés, à l'avenir, non plus en assignats sans valeur, mais

en bons et solides mandats. En un mot, le peuple français était sommé encore une fois de considérer partout les bons du gouvernement comme égaux en valeur à l'or, à l'argent, aux champs et aux denrées.

Le Directoire, fortifié par ces nouveaux trésors, déployait de toutes parts du nerf et de la vigueur. Après avoir réduit les clubistes du Panthéon au silence, on sentait la nécessité de faire preuve de sentiments républicains en poursuivant les modérés et les royalistes. Après le 13 mars, le Conseil des Cinq-Cents s'occupa de nouveau d'une loi sur la presse destinée à mettre fin aux attaques et aux calomnies des feuilles royalistes. Le 22, une loi interdit l'usage des cloches pour appeler les fidèles aux exercices du culte, afin d'empêcher le fanatisme de se manifester ouvertement. Le lendemain, le Directoire adressa aux fonctionnaires administratifs une circulaire sévère, par laquelle il leur enjoignait de surveiller et de punir rigoureusement les émigrés rentrés. Ce fut en vain que Jourdan (des Bouches-du-Rhône) et Isnard, en vue de modérer ce zèle radical, exposèrent, le 20, aux Cinq-Cents la lamentable situation de Lyon, de Marseille, et de tout le Midi. Ils dépeignirent les haines de partis qui y divisaient les populations; ils prouvèrent que les fonctionnaires nommés par le Directoire y appartenaient presque exclusivement à la lie de l'ancien jacobinisme, aux bandes exécrées de la Terreur, et qu'ils continuaient à traiter les citoyens avec violence et brutalité; sur quoi le mécontentement se traduisait par de sanglantes illégalités, et les assassinats politiques étaient des deux parts à l'ordre du jour. Ces discours produisirent une immense irritation. La majorité en ressentit une telle fureur, qu'un combat à coups de poing finit par s'engager au pied même de la tribune; les orateurs de la gauche traitèrent les révélations de Jourdan de discours infâmes, destinés à livrer le pays aux horreurs de la guerre civile. L'affaire fut renvoyée à une Commission, le 10 avril, et, enfin, il fut décidé, sur la motion de Treilhard, qu'elle n'était pas du ressort du Corps législatif, mais exclusivement de celui du Directoire. Entraînés par ce courant, les Cinq-Cents avaient repris, dès le 5 avril, la malheureuse et odieuse question des biens des ascendants d'émigrés, et ils décidèrent enfin la confiscation, si souvent réclamée, de la part revenant à l'émigré. Tel était réellement le sens et l'effet de la mesure, bien qu'on

l'adoucît dans la forme en permettant aux parents de prévenir la saisie du tout par la remise volontaire d'une partie. Le Conseil des Anciens n'osa plus cette fois s'opposer à cette spoliation ; après de violents débats et trois scrutins douteux, il la confirma à l'appel nominal par une majorité de cent voix contre quatre-vingt-quatorze. Le 16 avril enfin, pour couronner victorieusement tous ces actes et apposer le sceau au système qui venait d'être remis en vigueur, une loi prononça la peine de mort contre quiconque demanderait par ses paroles ou par ses écrits la dissolution du Corps législatif, le renversement du Directoire ou de la constitution, la promulgation d'une loi agraire. Royalistes et clubistes pouvaient également se le tenir pour dit.

Cette ardeur du gouvernement produisit au Corps législatif un effet peu favorable au Directoire. Loin de se laisser intimider, l'opposition libérale resserra ses rangs. Dans les derniers jours de mars, il s'établit entre les membres modérés de la Convention, au nombre de cent trente à cent cinquante, et les députés du nouveau tiers (1), un accord complet, grâce auquel la majorité du Conseil des Anciens s'entendit avec une minorité considérable du Conseil des Cinq-Cents pour procéder avec union, prudence et indépendance. On voulait, comme l'avaient déjà résolu depuis longtemps Portalis et Dumas, non combattre toute motion du gouvernement, non provoquer à tout prix un brusque bouleversement, mais résister énergiquement à tout excès du Directoire et des Cinq-Cents dans le sens de la politique jacobine, travailler à faire rapporter la loi du 3 brumaire, et préparer le succès des élections prochaines.

Le gouvernement reconnut bientôt qu'il lui fallait compter avec cette opposition. En effet, un amer désenchantement succéda promptement aux espérances fondées sur le papier-monnaie, espérances qui avaient provoqué cette nouvelle manifestation des sentiments révolutionnaires. On avait pensé, comme nous l'avons vu, que, si les mandats restaient au pair, les assignats, dont on avait fixé la valeur au trentième de celle des mandats, remonteraient à 3 0/0 environ. Malheureusement, avant même que les mandats fussent imprimés, et alors que ce qu'on nommait des promesses de man-

(1) Mallet du Pan, *Mémoires*, II, 224.

dats étaient seules en circulation, le public tira tout naturellement la conclusion contraire : puisque, dit-il, les mandats représentent trente fois la valeur des assignats, et que ceux-ci sont au taux d'un tiers pour cent, les mandats ne représentent en réalité que le dixième de leur valeur nominale. Cette différence se fit sur-le-champ sentir aux Parisiens : les soldats de la garde directoriale, qui avaient été payés en mandats, se les virent partout refuser par les marchands ; irrités, ils prirent de vive force, mais de bonne foi, aux épiciers et aux fruitières les marchandises dont ils avaient besoin. Ce pillage, qui rappelait ceux de 1793, causa une si forte émotion dans la population, que le gouvernement renonça à intervenir et exhorta ses soldats à la patience. Dès lors, le sort des mandats fut décidé. Le gouvernement lui-même était forcé d'enfreindre chaque jour les lois qui interdisaient le commerce de l'argent monnayé, car, ne pouvant se passer d'argent pour payer les fournisseurs et subvenir aux dépenses de la guerre, il lui fallait en acheter, et, pour cela, chercher des gens qui voulussent lui en vendre, en dépit de toutes les défenses. Les mandats baissèrent donc, en l'espace de quelques semaines, jusqu'à 5 p. 100 de leur valeur nominale (1). On vit se reproduire alors tous les scandales auxquels les assignats avaient déjà donné lieu, la misère des employés, la fortune des fermiers faite aux dépens des propriétaires, la spoliation des créanciers par des débiteurs sans conscience. Mais ce fut à l'occasion de la vente des biens nationaux que les conséquences de cette situation furent le plus sensibles pour l'Etat. Comme les détenteurs de mandats ou de promesses de mandats pouvaient acquérir n'importe quel bien pour un prix équivalent à vingt-deux fois l'ancien fermage, et comme les mandats nécessaires pour ce payement pouvaient être obtenus au vingtième de leur valeur nominale, il en résulta qu'une masse considérable de biens furent vendus à un prix qui, en argent, aurait représenté juste ce que ces biens rapportaient par an autrefois, et que la nation aliéna ainsi, pour un prix dérisoire, le butin dû à la Révolution. Mais les possesseurs du pouvoir ne se laissèrent pas décourager par ce nouvel échec de leur politique financière. Une foule d'entre eux, députés, hauts fonctionnaires, officiers, fournisseurs, tous ceux enfin

(1) *Camus aux Cinq-Cents*, 1er mai.

qui possédaient encore quelque argent ou surent s'en procurer, se livrèrent avec joie, aux dépens de la République, à la spéculation des biens, et se consolèrent, par la possession de terres somptueuses, de la misère permanente de l'Etat. Quant au gouvernement, il persistait dans son ancien système : il suspendait toutes les dépenses qui n'étaient pas directement utiles au maintien de son pouvoir, il payait, autant que ses moyens le lui permettaient, les traitements des députés, des ministres, des officiers et les comptes des fournisseurs; mais pour les tribunaux et les écoles, les routes et les canaux, les prisons et les hôpitaux, il les abandonnait à la grâce de Dieu. En prévision de l'avenir, il adressait au Corps législatif de nouveaux projets d'impôts, tels que l'établissement de péages dont le produit devait être consacré à la réparation des routes, devenues partout impraticables, et l'institution d'une loterie nationale destinée à donner satisfaction à l'amour du jeu invétéré chez les Français, et à empêcher ceux-ci d'aller chercher au delà des frontières ce qu'ils ne trouvaient pas dans leur pays. Ces motions restèrent d'abord sans effet. Le gouvernement, d'ailleurs, ne se montrait pas trop impatient; il était habitué à vivre au jour le jour, et 600 millions en mandats ou en promesses de mandats, même avec la dépréciation rapide qui se produisait, lui assuraient encore la somme respectable de 30 millions en numéraire.

Toutefois cet état de choses n'aurait pu se prolonger longtemps. Chaque jour qui s'écoulait augmentait la misère et rendait plus imminente la crise décisive. Ou il fallait, comme le demandait la droite, abandonner les principes radicaux et donner pour bases aux finances de l'Etat le droit, l'ordre et la paix, ou le Directoire se voyait forcé d'ajouter les tendances communistes à l'héritage que lui avait légué la Terreur, et de revenir, pour consolider le papier-monnaie, aux taxes et aux ventes forcées, aux Comités et au tribunal révolutionnaires. La création des mandats avait été un premier pas fait dans cette voie, et nous avons vu quel essor les tendances radicales avaient pris depuis lors dans toutes les directions. Plusieurs membres du Directoire s'en rendaient très bien compte. « S'il y a quelque chose à blâmer chez Robespierre, disait Rewbell, c'est sa trop grande bonté. » Et Barras regrettait énergiquement qu'on eût, en vendémiaire, usé de ménagements exagérés envers les bourgeois de Paris.

Mais deux circonstances se réunirent en ce moment même pour prévenir le complet développement de ces tendances. A la fin d'avril, alors que les embarras financiers étaient à leur comble, une abondante source de richesses s'ouvrit tout à coup : une des armées françaises venait d'inaugurer en Italie une rapide carrière de conquêtes, et le Directoire pouvait espérer que les tributs de l'Europe entière combleraient brillamment les vides du Trésor, sans qu'il lui fût nécessaire de recourir à la Terreur. De plus, une rupture décidée se produisit alors entre le gouvernement et l'extrême gauche démocratique : le Directoire découvrit que ses anciens amis les Jacobins méditaient une attaque, non seulement contre son pouvoir, mais contre la vie même de ses membres; il était naturel que cette conduite des hommes de 1793 éloignât le gouvernement des principes qu'ils professaient.

CHAPITRE IV

CONSPIRATION DE BABŒUF

Parmi les clubistes du Panthéon se trouvait un groupe d'hommes à peu près inconnus et qui n'avaient occupé jusque-là qu'un rang très secondaire, mais auquel leur fanatisme résolu finit par assurer une active influence. Leur intimité avait pris naissance dans la prison du Plessis, à Paris, où près de deux mille démocrates et terroristes étaient réunis depuis le printemps de 1795, et surtout depuis l'insurrection de prairial. Là se trouvaient les membres de la sanglante commission d'Orange, des comités révolutionnaires de Paris et de Nantes, des tribunaux révolutionnaires de Cambrai, Angers, Rennes, Brest; puis Bertrand, le maire jacobin de Lyon, qui, en 1793, avait provoqué dans cette ville un fatal soulèvement, résultat du désespoir; Darthé, l'ancien secrétaire de Joseph Lebon, qui, en cette qualité et à l'exemple de son maître, avait terrorisé les habitants de Boulogne et envoyé une foule d'hommes à la guillotine ou dans les prisons, et qui s'était attiré par là l'attention bienveillante de Robespierre. Un Pisan nommé Buonarroti, qui s'était

nourri dans sa jeunesse des doctrines de Rousseau, était accouru en Corse dès le début de la Révolution pour participer aux bienfaits de la liberté ; là il occupa un emploi, excita les habitants de l'île sarde de Saint-Pietro à demander leur incorporation à la République, et plus tard, au milieu de nombreux dangers, servit à Lyon la cause des Jacobins. Nous le retrouvons ensuite à Paris, où il gagne sa vie comme professeur, puis de nouveau en Corse, comme agent du Comité de Salut public. En 1795 enfin, il était en qualité de commissaire civil à l'armée d'Italie, où il se permit de telles violences démocratiques contre les nobles de la Rivière, qu'il fut arrêté au mois de mars et envoyé à Paris (1). En septembre, Babœuf, qui avait aussi été arrêté huit mois auparavant par suite de ses intrigues révolutionnaires et de ses attaques contre les thermidoriens, fut amené dans la même prison. Les prisonniers du Plessis pouvaient communiquer librement entre eux ; ils déploraient ensemble leurs propres malheurs et ceux de la République, ils s'entretenaient des causes de leurs derniers échecs et des moyens de s'assurer la victoire pour l'avenir ; à force de s'exalter ainsi mutuellement contre la réaction, ils en vinrent à former de nouveaux projets de bouleversement. Lorsque le 13 vendémiaire ou l'amnistie de novembre leur eut rendu la liberté, ils se mirent immédiatement à l'œuvre. Dès le mois d'octobre, Babœuf, Darthé, Buonarroti et quelques autres cherchèrent à se concerter pour attaquer le gouvernement directorial, sans arriver toutefois à rien décider. Bientôt leurs réunions prirent plus d'extention ; mais les circonstances ne leur étaient pas favorables. La masse de la population était tout à fait hostile aux idées démocratiques. Les ouvriers des faubourgs, las des agitations politiques, n'espéraient d'une nouvelle révolution nul adoucissement à leur sort. Quant aux ardents patriotes, ils étaient plus désunis que jamais : beaucoup d'entre eux étaient assez satisfaits du gouvernement du Directoire et espéraient, en le soutenant, assurer leur influence et celle des tendances démocratiques ; Babœuf et ses amis, au contraire, n'attendaient le salut que de la sévère application des principes terroristes, et avaient une fois pour toutes déclaré une guerre à mort à la nouvelle constitution. Ils s'unirent de plus en plus étroi-

(1) *Moniteur, table alphabétique, s. v.*

tement sous la dénomination d'amis de l'égalité, d'*Égaux*, et résolurent, malgré leur petit nombre et la faiblesse de leurs moyens, de tenter le rétablissement de la vraie liberté.

Leurs réunions, entourées du plus grand mystère, avaient lieu dans l'ancien couvent des Genovéfains, d'abord chez un cafetier qui y était logé, et plus tard, de crainte de la police, dans une cave éclairée par quelques torches. Ils décidèrent qu'avant de tenter une levée de boucliers il fallait arracher la population ouvrière de Paris à son sommeil politique, et que, pour cela, les premières mesures à prendre étaient la fondation du club du Panthéon, le soutien de la gazette de Babœuf, la publication de pamphlets et de placards qui, par une logique serrée, s'adresseraient au sentiment le plus puissant chez les masses, la faim, et indiqueraient, à l'instar de 1793, l'extermination des riches égoïstes comme le chemin le plus sûr vers la liberté. Le gouvernement, nous le savons, avait d'abord ménagé et même favorisé les Jacobins ; aussi ceux-ci conservèrent-ils pendant quelque temps une attitude circonspecte vis-à-vis des directeurs et des ministres, d'autant plus que l'extension du club ne pouvait manquer d'attirer l'attention de la police, et les *Égaux* eurent même la satisfaction de voir une foule de places importantes données par le Directoire aux plus zélés de leurs partisans. Un certain nombre de juges de paix de Paris et plusieurs des conseillers ministériels de Merlin faisaient partie de leur société, de telle sorte que le club pouvait surveiller le ministre de la police, tout aussi bien que celui-ci pouvait surveiller le club. Ce fut d'autant plus heureux pour les conjurés que leurs séances devenaient chaque jour plus tumultueuses, malgré toutes les précautions des chefs, et que le *Tribun du peuple*, journal de Babœuf, dépassant bientôt toutes les bornes, excitait l'attention et la colère du grand nombre par ses invectives grossières contre le gouvernement et la propriété.

Cependant, un nouveau centre d'agitation se formait autour d'un des membres les plus célèbres de la Convention, autour d'Amar, président du Comité de Sureté générale en 1793, et qui, après avoir été l'accusateur des Girondins, s'était montré neuf mois plus tard un des plus ardents adversaires de Robespierre. Bien que cette dernière circonstance le leur eût jusque-là rendu odieux, Darthé et Buonarroti surmontèrent leur haine en vue de la lutte qui se préparait. Quelques Cordeliers de la vieille roche se joi-

gnirent à eux, ainsi que deux officiers, Germain et Massard, licenciés en raison de leurs idées révolutionnaires, et deux littérateurs politiques, Debon et Félix Lepelletier. Tout moyen manquait encore pour la lutte à main armée; faute de mieux donc, on s'occupait de théories politiques, car, comme le disait très bien Buonarroti, il fallait que l'insurrection eût un programme complet et bien arrêté, si l'on voulait atteindre le but et ne pas échanger simplement le gouvernement actuel contre un autre tout aussi mauvais. Au début, Amar ne songeait qu'au rétablissement des institutions communistes de 1793, le papier-monnaie, les taxes, la vente forcée, les réquisitions, l'introduction d'un impôt progressif sur le revenu; mais, la discussion ayant clairement démontré l'impossibilité de soumettre l'application de semblables lois à des règles fixes, Debon finit par déclarer qu'un ordre durable ne saurait être fondé sur des demi-mesures, et qu'un système général d'égalité ne serait possible que quand on aurait fait le dernier pas, c'est-à-dire quand on aurait expressément supprimé toute propriété privée, pour assurer à tous les citoyens, sur des bases entièrement nouvelles, des jouissances toujours égales, ainsi qu'une égale participation aux affaires de l'Etat. Buonarroti raconte que ces paroles furent pour Amar une subite révélation. Il les accueillit avec enthousiasme, et, depuis lors, l'abolition de la propriété devint le principe fondamental de l'association. On croyait avoir découvert, dans la communauté des biens et des travaux, dans l'égale répartition des charges et des jouissances, le but suprême de la société politique, le seul moyen de prévenir l'oppression. L'Etat, disait-on, avait le devoir de faire disparaître les inégalités naturelles, d'assurer des droits égaux à tous les membres de la société, et de donner par là à tous la plus grande part possible du bonheur commun. On dépeignait sous les plus séduisantes couleurs une société qui ne renfermerait ni pauvres, ni affamés, ni opprimés, où chacun recevrait du trésor commun, dans l'union et dans la concorde, de quoi satisfaire à ses besoins matériels, et mettrait en retour, avec un enthousiasme reconnaissant, toutes ses forces au service de la chose publique. Malgré l'excellence de ce système, le premier pas semblait difficile. Quiconque aurait grandi sous le nouveau régime ne voudrait plus renoncer à ses bienfaits; mais la génération présente, cor-

rompue par le préjugé de la propriété, semblait peu susceptible d'amendement; il fallait procéder avec prudence et précaution, afin de ne pas choquer trop violemment les masses en leur dévoilant sur-le-champ le plan dans son ensemble. On s'en tint donc pour le moment au mot d'ordre du 1er prairial, espérant établir, par la proclamation de la constitution de 1793, un état de transition qui permettrait aux possesseurs du pouvoir d'ouvrir pour la nation l'ère nouvelle et bienheureuse appelée à voir disparaître toute propriété. Il y avait bien ici une difficulté. La constitution de 1793 laissait au peuple le choix des membres du gouvernement; or, si le peuple était aussi corrompu que le supposait le club, il choisirait des gouvernants réactionnaires et ne ferait usage de sa liberté que pour persister dans sa corruption. C'était toujours la contradiction qui, depuis le premier jour, avait arrêté les Jacobins : ils se plaçaient en théorie sous la domination du peuple, mais, dans la pratique, ils contraignaient le peuple à faire le contraire de sa volonté. Les amis d'Amar ne trouvèrent d'autre moyen pour triompher de cette contradiction que celui qu'avaient déjà découvert les terroristes de 1793; ils établirent une distinction entre l'état de liberté acquise et celui de liberté à acquérir; le premier, selon eux, était un état de paix, le second un état de guerre; or, en temps de guerre, chacun devait au chef une obéissance aveugle, et, pour arriver à la conquête de la liberté, but de ses efforts, était tenu de renoncer à cette liberté durant la lutte; donc, à l'époque de transition, un gouvernement révolutionnaire, investi d'un pouvoir illimité, devait prendre la place du gouvernement sanctionné par la constitution. Ces sentiments étaient, depuis 1793, ceux de tout démocrate français, et ils étaient familiers à la société d'Amar; mais, lorsqu'il s'agit de décider quelles personnes devaient former le gouvernement révolutionnaire, les idées et les prétentions se divisèrent. Il semblait naturel à Amar que la gauche de la Convention reconquît son ancienne domination; tandis que Debon, fidèle aux dernières paroles de Saint-Just, demandait la dictature d'un seul homme; quant aux autres, ils rejetaient ces deux systèmes et voulaient qu'au moment de l'insurrection le peuple armé de Paris proclamât ses nouveaux chefs, espérant naturellement que les choix se porteraient sur eux, qui étaient les instigateurs du mouvement. Ces

discordes amenèrent la dissolution de la société. On se rappela le crime capital d'Amar, ses poursuites contre Robespierre, et les pourparlers s'arrêtèrent.

Pendant quelque temps, Buonarroti et ses amis poursuivirent isolément leurs menées sur différents points de la grande capitale. Ils fondaient de petits clubs dans divers quartiers, lançaient des mémoires séditieux dans les casernes des troupes de ligne, se faisaient des amis dans la légion des soldats de la police, tandis que des motions sur la liberté de la presse, le papier-monnaie, l'abolition du cens pour les jurés étaient présentées au grand club du Panthéon, que des résolutions y étaient prises au sujet des poursuites auxquelles Babœuf commençait à être en butte, et que des fêtes publiques conformes à l'esprit du parti y étaient proposées. On remarquait avec joie que ce qui restait des anciennes bandes de la démagogie militante de 1793 commençait à reparaître, qu'une partie considérable de la population ouvrière était arrachée à son engourdissement par les doctrines du club, que la plus grande portion de la légion de la police était prête à seconder le mouvement. Cependant ces menées n'avaient pu rester tout à fait ignorées du gouvernement, et, le 28 février, elles amenèrent la fermeture du club. Les chefs démocrates comprirent qu'il fallait alors ou se soumettre ou éclater. Cette fois, ce fut Babœuf qui fit le pas décisif et se mit à la tête du parti, qu'il dirigea jusqu'à la catastrophe. Il avait eu, durant les dernières semaines, de nombreux rapports avec Félix Lepelletier et deux autres écrivains révolutionnaires, Maréchal et Antonelli, afin de s'entendre avec eux sur le fond et sur la forme de leurs travaux; dans ces entretiens, il avait fait ressortir de plus en plus violemment ce que la situation avait d'oppressif et d'intolérable, il avait insisté sur la nécessité d'agir promptement, et surtout sur le besoin d'une direction unique et énergique. Vers le 20 mars, ces quatre hommes résolurent de se constituer en Comité secret de la révolte, et de prendre en main, comme le leur conseillait leur conscience, l'organisation et la conduite de la Révolution qui se préparait. Ils nommèrent immédiatement, pour chacun des quartiers de la capitale, un agent chargé de faire des prosélytes et de leur adresser des rapports; pour plus de sûreté, du reste, ils eurent soin que ces

agents eux-mêmes ne connussent pas les membres du Comité dirigeant, avec lequel ils ne correspondaient que par des intermédiaires. Un de ces derniers fut un certain Didier, jeune associé d'un grand zèle et d'une infatigable activité. Didier conseilla au Comité de s'adjoindre Buonarroti et Darthé, lesquels à leur tour attirèrent leur ami Debon, de sorte qu'à la fin de mars le conseil suprême de la Révolution, composé de sept membres et d'un agent général, fut définitivement organisé. Il établit son siège dans un local modeste, chez un cafetier nommé Clerex, qui avait déjà procuré une cachette à Babœuf, alors poursuivi par la police.

En tout autre temps, ce que ces hommes se disposaient à entreprendre aurait été non seulement un crime, mais une folie. Sept individus obscurs et inconnus, parmi lesquels Babœuf seul avait acquis une certaine notoriété comme journaliste, se réunissaient pour renverser le gouvernement et la constitution de la France, puis, une fois ceci accompli, pour réclamer une toute-puissance despotique qui leur permît de confisquer les biens de tous les Français. Ce qui, dans la France d'alors, leur inspirait du courage et leur donnait l'espoir de réussir, n'était pas uniquement la force de leurs convictions ; c'était surtout cette circonstance que, sur le point capital, ils ne produisaient pas de demande nouvelle et ne réclamaient que le rétablissement d'un ordre de choses qui avait pesé sur la République durant une année entière. Le communisme existe lorsque l'Etat peut disposer des biens renfermés dans ses frontières, sans égard pour les droits des individus, et Robespierre et les siens avaient exercé ce pouvoir de la manière la plus complète, quoique sous des formes cachées et tumultueuses. Une fois ce principe établi, qu'importait que l'on répartît l'ensemble des biens par petites portions entre tous les citoyens, comme l'avait proposé Saint-Just, ou que l'on distribuât à ces derniers, comme le voulait Babœuf, leur part journalière de pain et de viande, ou encore que l'on arrivât au même résultat, ainsi que l'avait fait le Comité de Salut public, par le moyen des assignats et de l'impôt progressif; ce n'était, quant à l'application, qu'une question d'opportunité. Lorsque la Révolution, sans bien se rendre compte d'abord de ce qu'elle faisait, eut proclamé le principe de l'égalité en 1789,

au milieu d'un monde en proie à l'inégalité, il fallut ensuite des années de luttes pour que toutes les conséquences d'un tel principe se manifestassent clairement. On abolit d'abord, en 1789, les privilèges attachés aux grandes propriétés, afin que chacun pût devenir propriétaire; puis la Convention déclara que la grande propriété constituait, par rapport à la petite, un odieux privilège, et elle proclama le droit de prendre aux riches pour donner aux pauvres. C'était là le pas essentiel, celui qui abolissait réellement la propriété privée et rendait l'Etat maître de tous les biens. Après les Terroristes du Comité du Salut public, les Epigones de 1796 n'avaient donc plus de grands efforts d'imagination à faire pour donner un nom à la chose, pour joindre la théorie à la pratique, et pour inscrire en grosses lettres sur leur drapeau cette suppression de la propriété que Robespierre avait pratiquée sans la proclamer.

Une fois formé, le Comité secret, déployant de toute part une incroyable activité, enrôla, embaucha, et surtout délibéra et écrivit. Ses sept membres s'occupaient sans relâche à regler dans tous leurs détails les institutions de la France future. Ils se croyaient assurés de vaincre ou peut-être même d'entraîner la faible armée de l'intérieur par un soulèvement soudain du peuple de Paris, et de devenir, dans l'un et dans l'autre cas, maîtres de la capitale. Quant aux départements, le 14 juillet, le 10 août, le 2 juin leur disaient assez que nulle résistance n'y était à craindre. Leur grande préoccupation était donc de préparer pour ce moment toutes les lois et tous les règlements nécessaires au règne nouveau de l'égalité sans propriété aucune; heureusement les réunions tenues chez Amar avaient si bien élaboré la question, qu'il n'y avait plus qu'à formuler en lois les décisions déjà prises. Une grande partie de ces décisions et de ces projets ont été publiés plus tard et suffisent pour nous initier à la marche des pensées de leurs auteurs. Tous tendent au même but que les institutions de Saint-Just, c'est-à-dire à former une société de paysans et d'artisans, qui, recevant tous la même nourriture, devaient vivre dans une modeste et honnête médiocrité. Comme nous l'avons dit, ils avaient décidé très sagement que la population, encore imbue d'idées rétrogrades, ne devait pas être alarmée par un trop brusque changement. Le manifeste, destiné à être publié à Paris au moment de

la levée de boucliers, assurait bien aux prolétaires des logements sains et commodes, ainsi que les biens des anciens ennemis du peuple et de la liberté, mais il plaçait encore la propriété publique et privée sous la protection du peuple. Une fois bien établi, le gouvernement révolutionnaire devait se mettre rapidement à l'œuvre, de manière à ce qu'une génération suffît pour faire rentrer toutes les propriétés privées dans la masse commune. A cet effet, une grande *communauté nationale* devait être fondée, grâce à une masse de biens immédiatement disponibles, aux domaines non encore vendus, ou vendus depuis le 9 thermidor seulement, aux biens des hôpitaux, des écoles, des ennemis de la Révolution et des condamnés judiciaires A cette masse s'ajoutaient encore toutes les propriétés volontairement abandonnées à l'État, ainsi que les champs dont les propriétaires négligeaient la culture. Enfin elle devait être complétée par la mort des propriétaires actuels, car tout héritage était banni de la nouvelle République. Devaient être membres de la grande communauté nationale quiconque mettrait ses biens, ses forces, son travail au service de la patrie, tous les vieillards et les malades sans ressources, enfin toute la jeune génération, élevée dans des écoles établies par la nation : un demi-siècle devait suffire ainsi pour que tous les hommes et tous les biens du pays lui appartinssent. Elle exigeait de tous ses membres un travail en commun dans les champs, les ateliers et les fabriques; les ouvriers du même métier for-t maient dans chaque commune une classe dont les travaux étaie n surveillés par des employés élus, et les productions déposées dans des magasins publics. Tout citoyen était tenu d'entrer dans une catégorie quelconque de travail utile; par là, on désignait l'agriculture, les métiers, la conduite des voitures, le service militaire, mais nullement les beaux-arts, et les sciences dans le cas seulement où le savant aurait reçu des magistrats un certificat de bonnes opinions. La moyenne du travail de chaque jour ne devait guère dépasser deux heures. Celui qui se montrerait récalcitrant, mou ou paresseux devait être condamné pas le gouvernement à des travaux forcés. La communauté nationale devait fournir à chaque citoyen un logement et des meubles, des habits d'une forme et d'une couleur déterminées, le linge, le chauffage, l'éclairage, des vivres en quantité suffisante, la boisson et les remèdes,

le tout dans des conditions de frugalité égales pour tous, citoyens, soldats ou fonctionnaires. Nul ne pouvait recevoir sa ration que dans sa demeure, à moins qu'il ne fût employé ailleurs par le gouvernement, comme ouvrier ou voiturier. Toutes les grandes villes devaient être abandonnées, et la population devait en être répartie dans des villages proprement organisés. L'administration devait être confiée à des magistrats de communes, de districts, de régions, sur le rapport desquels le gouvernement suprême fixerait la répartition des biens entre les régions, les districts et les communes. A l'intérieur du pays, l'usage de l'argent était interdit sous peine de mort; quant au commerce extérieur, il n'était exercé que par le gouvernement. Toutes les dettes intérieures étaient déclarées éteintes; le gouvernement se chargeait de celles que l'État ou des citoyens avaient contractées à l'étranger; toute déclaration inexacte à ce sujet devait être punie par un esclavage éternel. Afin qu'à l'avenir ces institutions devinssent chères à chacun, tout enfant, dès l'âge de cinq ans, devait être confié par ses parents aux établissements publics d'éducation. Des assemblées et des solennités publiques devaient continuer pour les adultes les enseignements donnés dans ces écoles. La République professait la croyance à un Etre suprême et à l'immortalité de l'âme; mais toute proclamation d'une religion révélée, tout culte autre que celui de l'égalité, étaient défendus. La liberté de la presse était établie pour défendre le présent système de liberté, mais non pour l'attaquer; chacun était donc libre de faire paraître les livres dont la publication aurait été autorisée par le gouvernement.

La constitution politique adoptée par les conjurés était conforme, à très peu de modifications près, à la loi fondamentale de 1793. Le pouvoir législatif devait être exercé par le peuple souverain lui-même, qui devait accepter ou rejeter, en ses assemblées primaires, les projets de lois élaborés par les députés élus. L'Assemblée des représentants du peuple ne décidait en dernier ressort que sur les mesures à prendre pour assurer l'exécution des lois. Le gouvernement devait être exercé par un collège, dont les membres, élus par tous, étaient responsables devant les tribunaux de tout acte illégal. Vu l'immensité de la tâche imposée à un gouvernement qui devait être chargé du ménage de tous les citoyens, le nombre des employés était énorme. « Au fond, remar-

qua un jour Buonarroti, dans ce système d'égalité et de fraternité véritables, chaque citoyen est un serviteur de l'Etat.

Si l'on veut juger ces projets au point de vue historique, il faut les comparer avec les actes de la Terreur d'où ils découlent dans tous les détails. La liberté individuelle est complètement supprimée; ce que l'on nomme ici liberté consiste uniquement dans le droit d'émettre chaque année un vote à l'Assemblée primaire. Sous le titre de majorité des citoyens, c'est en réalité le prolétariat de la capitale qui exerce une souveraineté sans limites sur l'existence de chaque individu. Il fixe et détermine la demeure, le vêtement, la nourriture et l'éducation de chacun. Il réglemente le commerce, élève les enfants, règne sur la littérature et sur la religion. Tout cela avait été en pleine application depuis le mois de septembre 1793 jusqu'au 9 thermidor, et le Directoire lui-même était en voie de le rétablir, par ses emprunts forcés et ses mandats. Toutefois Babœuf se distinguait de Robespierre et de Barras par deux prétentions, qui avaient sans doute le mérite de la conséquence logique, mais qui témoignaient néanmoins de l'immense incapacité des nouveaux conspirateurs. L'une consistait à vouloir supprimer formellement la propriété privée, tandis que le Comité de Salut public et le Directoire avaient toujours cherché dans leurs paroles à dissimuler et à nier la grande confiscation. Si Robespierre, en 1793, en plein mouvement démocratique, avait reconnu que la suppression de la propriété était incompatible avec les sentiments de la nation, il était évident que des hommes insensés seuls pouvaient, deux ans plus tard et après les catastrophes de thermidor et de prairial, croire à sa possibilité. La plupart de ces hommes étaient des journalistes et des écrivains politiques; il n'en est que plus étonnant qu'ils aient pu méconnaître à ce point la force et l'état de l'opinion publique. La seconde différence entre les anciens terroristes et leur jeunes émules consistait en ce que les premiers avaient réparti le butin communiste entre leurs amis sous les formes les plus diverses, tandis que les seconds, poussant le principe jusqu'à ses dernières conséquences, demandaient une égalité constante et générale des parts; ils ne comprenaient pas qu'ils auraient par là banni de la société tout ce qui peut donner de l'impulsion à l'activité et au travail créateur, placé le travail manuel le plus infime au dessus des œuvres les plus élevées de

l'intelligence, et empêché le progrès de la civilisation (1). Ils étaient, en outre, si ignorants en fait de questions économiques, qu'ils croyaient fermement que si les capitalistes, oisifs jusque-là, étaient contraints au travail, les heures de ce travail pourraient être réduites à deux par jour pour chaque individu, sans amener de diminution dans la production. Il est cependant de toute évidence qu'une société ainsi composée de paresseux nourris par l'État, et privée d'arts, de sciences, de religion et de vie de famille, devait promptement tomber dans la plus profonde misère et dans la barbarie.

Les expériences faites durant la Terreur n'avaient laissé à cet égard aucun doute à la majorité du peuple français; mais Babœuf et ses amis n'étaient encore nullement éclairés sur les besoins réels de la société; ils n'avaient appris qu'une chose, le métier d'émeutier; celui-là, à la vérité, ils l'avaient appris à fond. Après avoir employé au début le seul levier efficace pour soulever le peuple de Paris, le tableau de la misère présente et la perspective d'un prompt enrichissement, ils entreprirent la tâche difficile de réunir, de mûrir et de discipliner la masse de ces passions. Jadis, au printemps de 1792 et en 1793, cette tâche avait présenté moins de dangers, car les employés de la police parisienne étaient eux-mêmes à la tête du mouvement; mais actuellement il fallait s'entourer de mystère, et mettre sur pied pour la révolte une armée de plusieurs milliers d'hommes, sans que le secret se trahît sur un seul point. Le procédé qu'ils employèrent pour accomplir cette tâche presque impossible était des plus ingénieux. En premier lieu, ils renoncèrent à dissimuler complètement leur existence et leur but. Chaque jour, au contraire, parurent de nouveaux placards, de nouveaux pamphlets, de nouvelles gazettes, dans lesquels la révolution communiste était prédite, le gouvernement et les classes aisées injuriés, et surtout les ouvriers et les soldats excités à la révolte. Ce système avait le triple avantage d'exalter de plus en plus la populace des faubourgs, de faciliter l'enrôlement de nouveaux partisans, et d'endormir la vigilance du gouvernement à l'égard d'une révolution sans cesse annoncée, mais qui n'éclatait jamais. L'essentiel était de soustraire à l'œil de la police l'orga-

(1) La prudence seule les empêcha de publier un manifeste rédigé par Maréchal, où tout cela était expressément indiqué.

nisation, les chefs et les agents de la conspiration; on y réussit durant plusieurs semaines, par ce seul fait que ces agents ne se connaissaient pas entre eux, ignoraient les noms de leurs chefs, et ne recevaient que des prescriptions écrites non signées, mais revêtues d'un signe convenu. On avait fait ainsi de tels progrès, que le Comité, vers la fin d'avril, croyait pouvoir compter sur dix-sept mille hommes environ, prêts à se soulever au premier signal. Cette évaluation pouvait être exagérée sur quelques points, mais elle était assez exacte dans l'ensemble; vu la faiblesse de la garnison de Paris, les forces de la rébellion formaient donc une masse qui n'était pas à mépriser. Leur côté faible était le manque d'armes; très peu d'affiliés étaient pourvus de fusils; mais on espérait y pourvoir en attaquant inopinément quelques magasins d'armes, jusqu'à ce que la défection des troupes eût amené des renforts. On travaillait sans relâche, en effet, à détruire tous les liens de la discipline, dans la légion de la police aussi bien que dans les régiments de ligne; on avait sur le compte de ces derniers les meilleurs renseignements, procurés par un capitaine nommé Grisel, dont Darthé avait fait la connaissance par hasard et dans lequel il avait eu la joie de découvrir un patriote enthousiaste. Les sept conjurés tinrent une suite de conférences dans lesquelles ils arrêtèrent le plan de la bataille et le jour du soulèvement. Au signal donné par le Comité de rébellion, les agents et tous les affiliés devaient se répandre dans les rues des douze arrondissements, en agitant des drapeaux, au son de la trompette, et aux cris de : « Liberté, égalité, bonheur commun! » Ils devaient sonner le tocsin, piller les magasins d'armes les plus voisins, s'augmenter de flots de peuple toujours grossissants, mettre immédiatement à mort, grâce à une attaque soudaine, les directeurs, les ministres et le général de l'intérieur, arrêter les membres des deux Conseils et les traduire devant un tribunal populaire analogue à celui du 2 septembre. D'autres détachements devaient occuper les barrières, les ponts, l'arsenal et l'Hôtel de Ville; tous les anciens employés devaient être éloignés, et ceux qui résisteraient immolés, pour être remplacés par les membres des anciens Comités révolutionnaires du temps de la Terreur. Le peuple entier devait être appelé à l'insurrection et à la vengeance; la masse des prolétaires devait être excitée à l'attaque des mai-

sons des riches, traîtres envers le peuple, par la perspective d'une nourriture abondante, de logements à volonté, et d'un pillage général. L'énergie et la plus grande promptitude étaient recommandées comme des devoirs à tous les chefs et agents, auxquels il était formellement prescrit, comme règle fondamentale, d'étouffer dans le sang toute résistance, toute insubordination, toute défaillance. Aussitôt après la victoire, le peuple souverain devait proclamer le gouvernement provisoire et lui donner mission d'établir le nouveau règne de l'égalité (1).

Le plus puissant auxilliaire des conjurés était l'affreuse misère qui alors, à la fin de l'hiver, pesait sur la population de Paris. Nous avons prouvé en détails que cette misère ne devait être attribuée qu'à l'absence de justice et à l'ébranlement de la propriété qui s'étaient produits depuis 1792; mais les prolétaires parisiens ne savaient qu'une chose, c'était que, durant la Terreur, ils avaient reçu de l'Etat argent et nourriture, et que, depuis un an, ce secours leur manquait presque complètement; rien d'étonnant donc à ce que la faim et les larmes de leur famille leur fissent maudire le 9 thermidor et la nouvelle constitution, et les poussassent à se mettre corps et âme au service de l'émeute. Que l'émeute fût dans l'air, chacun s'en rendait compte; les bandes de l'ancienne armée révolutionnaire et un grand nombre de Septembriseurs venaient s'offrir aux agents; un de ces derniers annonça au Comité qu'une foule de patriotes lyonnais, qui avaient trempé dans la Révolution, accouraient pour aider à donner le coup de grâce au Directoire. L'agitation était donc grande dans les bas-fonds de la grande ville. Amar lui-même, bien qu'il ne fût plus en relations avec Buonarroti et Babœuf, n'avait aucun doute à ce sujet, et, considérant toujours le rétablissement de l'ancien parti de la Montagne comme le point de départ naturel du mouvement, il forma de son côté avec quelques-uns de ses amis de prairial, les conventionnels Ricord, Laignelot, Choudieu, Huguet et Javogues, un comité de révolution qui devait prendre la direction du mouvement dès qu'il se produirait. Cette nouvelle donna beaucoup à penser à Babœuf et à ses amis. Ils avaient déjà pesé tous les motifs qui devaient s'opposer à ce que l'on fît revivre l'ancienne Convention, la part prise

(1) *Moniteur*, 14 mai 1796. — Buonarroti, II, 244.

par ses membres au 9 thermidor, à l'abolition du maximum et à la fermeture des Jacobins, et le mauvais renom que beaucoup d'entre eux s'étaient acquis par leur ambition et leur avidité. Ils n'étaient nullement disposés à partager avec ces hommes les résultats de leur entreprise. Leur projet était de faire élire par le peuple victorieux une nouvelle Assemblée démocratique à laquelle chaque département enverrait un membre, de proposer ces représentants à l'acceptation du peuple, et d'exercer eux-mêmes le pouvoir révolutionnaire en attendant qu'ils fussent constitués. D'un autre côté, il était à craindre que les masses populaires, au moment du combat, n'abandonnassent les membres sans nom du club de Babœuf pour suivre les hommes bien connus de la Convention. On résolut donc d'attendre encore, et l'on chercha à s'attacher les députés conventionnels en les instruisant de quelques mesures de police, révélées par des amis secrets que l'on possédait au ministère ; en même temps, on adressa aux agents une circulaire qui les engageait à mettre le peuple en garde contre l'influence des hommes de la Convention, devenus des chefs usés et suspects.

Mais la fermentation toujours croissante n'était pas seulement connue des hommes de la Montagne ; le gouvernement lui-même en était informé, et il commença à agir en conséquence. Nous avons vu que le Directoire avait surtout été guidé au début, dans le choix de ses commissaires et de ses employés, par les garanties que ceux-ci pouvaient offrir au jacobinisme ; à la fin de mars, l'attitude menaçante de la démocratie le décida à changer tout à coup de système. Une circulaire officielle annonça que le choix des fonctionnaires avait trompé sur bien des points le zèle démocratique du gouvernement ; qu'en conséquence, il invitait les bons citoyens, et surtout les conseillers municipaux et départementaux, à lui adresser des rapports exacts sur la conduite des employés dans leurs divers ressorts. On devine facilement quel flot d'accusations ce signal fit affluer vers Paris ; le Directoire se vit forcé d'écarter comme voleurs et criminels plusieurs de ses anciens hommes de confiance, et de donner leurs places conformément aux propositions, généralement modérées, des magistrats locaux. Ceci porta déjà un coup sensible au parti révolutionnaire ; mais ce qui lui fut surtout funeste, c'est que Merlin de Douai, son zélé champion, abandonna, au commencement d'avril, le ministère de la justice. Il allégua

des motifs de santé, mais il est probable qu'il se souciait peu d'occuper ce poste, le plus exposé de tous, lors du conflit qui se préparait entre le gouvernement et ses anciens amis. Il fut remplacé, le 3 avril, par un ancien membre de la Convention, Cochon Lapparent, homme d'opinions modérées, d'une grande habileté dans les affaires, et adversaire déclaré du parti du bouleversement. Ses investigations ne lui laissèrent bientôt plus aucun doute sur l'existence du danger ; toutefois il évita les poursuites individuelles tant que les chefs lui étaient inconnus. Le gouvernement commença cependant à prendre des mesures générales. Le 16 avril parut une loi qui menaçait de mort toute attaque contre la constitution et le gouvernement; l'effet en fut profond sur les révolutionnaires. Des voix nombreuses proclamèrent que l'oppression était à son comble, et que la révolte était devenue un devoir sacré; mais Babœuf et le Comité de révolte, qui ne considéraient pas encore leurs préparatifs comme complets, calmèrent le zèle de leurs partisans. Ils recevaient précisément alors les nouvelles les plus favorables de leurs agents militaires, qui promettaient de gagner prochainement à l'émeute la plus grande partie de la légion de police et de l'armée de l'intérieur. Ces avis étaient peu exagérés; le gouvernement lui-même s'en rendait compte, et un incident particulier montra aux conjurés combien étaient grandes les inquiétudes du Directoire. Sur les listes de Cochon se trouvait désigné comme particulièrement turbulent, et nous savons que ce n'était pas sans raison, l'ancien lieutenant Germain. Le 19 avril, Barras le fit appeler pour l'éclairer, avec une loyauté militaire, sur la véritable situation du Directoire : « J'apprends, mon camarade, lui dit-il, que tu es un brave soldat, un peu aigri pour le moment par suite de ta destitution, et lié avec des démocrates déclarés, qui songent à un mouvement séditieux. Ces braves gens sont aveuglés par leur zèle. Nous savons encore mieux qu'eux que l'état actuel n'est pas celui qui convient, que nous avons besoin d'un changement, et que celui-ci est peut-être plus proche que vous ne pensez ; et au moment même où, pour l'accomplir, nous avons le plus besoin de l'appui des patriotes, ceux-ci veulent nous renverser et nous mettre à mort. Si je n'avais eu en vendémiaire de graves conséquences à redouter, comme j'aurais volontiers, pendant trois jours, travaillé ces canailles de bourgeois pour faire plaisir aux

patriotes. Que l'occasion s'en représente, et l'on verra si je mérite la haine des patriotes. Mon existence est liée à celle du peuple et de la République. Il faut seulement que le mouvement soit général, et dirigé contre les royalistes. Croyez-moi, je ne négligerai rien de ce qui pourra assurer le triomphe de la cause patriotique. »

Germain s'empressa de faire part de ces ouvertures à ses amis. Il était évident que Barras cherchait à se mettre en garde contre toutes les éventualités; aussi ne se fièrent-ils pas à lui, et ne virent-ils dans ses avances qu'un piège perfide. Dans le fait cependant, Barras leur était beaucoup plus favorable qu'ils ne le pensaient; il dirigeait, comme nous l'avons vu, les affaires de la police au Directoire, et, malgré les instances réitérées de Cochon, il restait tout à fait inactif; toutefois sa sympathie pour les émeutiers n'alla pas jusqu'à lui faire prendre ouvertement leur parti et à s'exposer lui-même en contrecarrant les mesures de Cochon. Celui-ci, énergiquement soutenu par Carnot, ne tarda pas à porter un coup sensible aux anarchistes : il obtint du Directoire, le 23 avril, un arrêté qui envoyait la légion de police rejoindre l'armée active à la frontière; deux bataillons qui se révoltèrent et refusèrent d'obéir furent aussitôt entourés par des forces supérieures, désarmés et dispersés. Les conjurés se voyaient donc de plus en plus poussés vers le pas décisif; il leur fallait agir, sous peine d'être écrasés par le gouvernement. Le Comité dirigeant résolut alors d'engager le combat, et convoqua à sa séance du 30 avril les officiers gagnés à ses plans, afin de soumettre à un dernier examen la partie militaire de l'entreprise. C'étaient, outre Germain, Massart et Grisel, le général destitué Fyon, et Rossignol, l'ancien protégé de Robespierre. Cette réunion devait, en effet, être décisive pour l'issue de l'entreprise, mais tout autrement que ne le pensait le Comité.

Parmi les affiliés qui furent alors amenés au sein du Comité, il en était un qui avait toujours été foncièrement hostile aux conjurés, et qui ne s'était joint à eux que pour connaître leurs plans dans toute leur étendue, et pour les déjouer en les dénonçant au gouvernement. C'était le capitaine Grisel. Introduit sans qu'il s'en doutât dans une société d'ardents démocrates par une ancienne connaissance qui l'avait recommandé comme un compagnon digne de confiance, il n'avait d'abord prêté qu'une oreille indifférente

à leurs discours et à leurs chants, jusqu'au moment où l'un des assistants parla dans un long discours du soulèvement prochain du pauvre peuple, et révéla l'existence d'un comité d'insurrection. Ici, il devint attentif; il témoigna résolument la plus vive approbation, et éveilla l'intérêt de l'auditoire en se déclarant prêt à entraîner à la rébellion les bataillons de ligne réunis au camp de Grenelle. Quelques jours plus tard, il remit à son nouvel ami, Darthé, un pamphlet adressé aux soldats et rédigé dans le style obscène du Père Duchêne; Darthé, complètement gagné, obtint alors du Comité la nomination de Grisel comme agent militaire de la conspiration. A partir de ce jour, Grisel reçut de grosses liasses de mémoires séditieux qu'il devait distribuer aux soldats, et, de son côté, il remettait au Comité des rapports, de petites sommes d'argent, et de nouveaux pamphlets. Il joua avec constance ce rôle peu enviable; il ne voulait faire au gouvernement que des révélations complètes, et jusqu'ici la composition du Comité suprême lui était tout à fait inconnue. Le 30 avril enfin, une courte lettre l'appela chez Didier, d'où il fut conduit par Buonarroti à la demeure de Babœuf, située dans une rue étroite de la vieille ville. Là, dans une chambre reculée du troisième étage, les assistants lui furent présentés comme les membres du Comité d'insurrection, et tous se donnèrent une accolade solennelle. Bientôt après arrivèrent également Massart, Fyon et Rossignol. Babœuf ouvrit la séance par la lecture du plan de soulèvement exposé plus haut, et somma les officiers de dire leur avis relativement à son exécution. Ceux-ci exprimèrent une approbation enthousiaste; Fyon et Rossignol manifestèrent seulement le regret que pas un représentant de la Convention ne fît partie de la société. Il fut décidé ensuite que les officiers, constitués en Comité militaire, arrêteraient durant les trois jours suivants tous les détails de l'action. Le 4 mai, ceux-ci adressèrent aux chefs un rapport d'où il résultait que le manque d'argent et de poudre créait encore des difficultés; en effet, le tribunal secret qui prétendait confisquer la fortune de tous les Français possédait alors dans sa caisse la somme de 240 francs, et plusieurs de ses membres ne savaient pas où ils trouveraient le lendemain vêtements et nourriture, circonstance qui ne pouvait que leur faire désirer plus ardemment un changement complet dans l'état des choses.

D'autres soucis se produisirent encore dans ces dernières heures. Après une séance du Comité militaire, Germain annonça à ses amis, avec une vive émotion, que Fyon et Rossignol persistaient à réclamer l'adjonction d'anciens députés conventionnels, que le Comité de ces derniers subsistait toujours, qu'il s'était même augmenté de Robert Lindet, et qu'une scission mortelle était à craindre au moment décisif. Les sept délibérèrent. Eux-mêmes avaient accueilli récemment parmi eux un membre de la Convention, le maître de poste Drouet, qui s'était fait jadis un nom par l'arrestation de Louis XVI, et qui avait été nommé au Conseil des Cinq-Cents; mais ils ne pouvaient se décider à accueillir ces Hébertistes, ces adversaires de Rosespierre, chez lesquels ils ne supposaient qu'ambition personnelle et hostilité relativement à la suppression de la propriété. Cependant, comme une rupture complète entre les deux partis pouvait tout compromettre, on se décida à proposer une fusion aux hommes de la Montagne, et à faire appel, selon leur désir, à la gauche de la Convention, à condition toutefois qu'un démocrate du nouveau parti s'adjoindrait à eux par département, que les prolétaires seraient logés aux frais de l'Etat, et que la Convention s'engagerait d'avance à exécuter les décrets qui seraient rendus par le peuple de Paris. Ces conditions, acceptées le 6 mai par Ricord, négociateur de la Montagne, furent rejetées le 7 par l'ensemble du parti, sur quoi Babœuf déclara qu'il mourrait plutôt que de confier sans garanties suffisantes la sainte cause de la liberté aux bourreaux du 9 thermidor. Cette fermeté eut un plein succès. Amar et Robert Lindet se prononcèrent nettement en faveur du programme communiste; le parti chargea Darthé de porter son consentement à Babœuf, et le Comité d'insurrection, respirant enfin, décida qu'une délibération générale des deux partis aurait lieu, le 8 mai au soir, dans la demeure de Drouet.

Mais déjà leur perte était décidée. Aussitôt après la séance du 30 avril, Grisel avait écrit à Carnot, alors président du Directoire; puis, le 4 mai, il lui avait révélé dans une audience tous les détails de la conspiration. Quelque ardent républicain et démocrate qu'il fût, Carnot ne put douter ici de l'imminence du danger. Grisel était en mesure de prouver sur tout les points la véracité de ses assertions. Carnot lui recommanda de continuer à veiller, et

convint avec Cochon de n'agir que lorsqu'on pourrait s'emparer d'un seul coup des membres et des papiers du comité d'insurrection. Le 8 au matin, Grisel fut convoqué par Darthé à la grande réunion qui devait avoir lieu chez Drouet; il se hâta d'en informer Carnot, en l'engageant à faire cerner la maison vers dix heures et demie, afin de s'emparer des assistants. Le Directoire jugea qu'en effet le moment d'agir était arrivé, et Carnot rédigea lui-même de nombreux mandats d'arrêt. A huit heures, la séance du Comité commença chez Drouet; les hommes de la Montagne réitérèrent leur acquiescement, et Grisel répondit de la défection des troupes de Grenelle; mais Massard déclara, au nom du Comité militaire, que celui-ci avait encore besoin de quelques renseignements sur les soldats et sur leurs chefs. Au milieu de cette discussion, vers dix heures, le bruit d'une patrouille à cheval se fait entendre, elle descend la rue, elle s'arrête devant la maison. Grisel s'attend à une irruption; la frayeur des conjurés est grande; chacun demande aux autres s'ils sont porteurs de papiers dangereux; tous répondent négativement. Dans de telles conditions, l'arrestation des personnes n'aurait pas fourni de preuves; Grisel se trouva donc soulagé d'un grand poids lorsqu'on entendit la patrouille s'éloigner après une courte halte; elle n'avait rien de commun avec les conspirateurs. Carnot avait mal compris Grisel, et n'avait fixé l'attaque que pour onze heures et demie. La séance continua donc, et se termina à onze heures. Le Comité militaire ayant reçu les explications qu'il demandait, il fut décidé qu'une dernière délibération aurait lieu le 10, et que le jour de la bataille serait alors définitivement fixé. Un quart d'heure plus tard, Cochon parut en personne avec des gendarmes, de l'infanterie et de la cavalerie; il pénétra dans le logement de Drouet, où il ne trouva que ce député et Darthé, et il dut se retirer les mains vides, non sans que cette perquisition nocturne, contraire à la constitution, eût provoqué une vive protestation.

Cette inutile tentative de l'autorité plongea pour un instant les conjurés dans une grande inquiétude; mais Grisel réussit à les tranquilliser. Il parvint aussi, dans la journée du 9, à découvrir le numéro de la maison de Babœuf, qu'il n'avait pu reconnaître le 30 avril, ainsi que le lieu choisi pour la séance qui devait avoir lieu le 10 dans la matinée. Le Directoire, en ces derniers instants,

montra une fois de plus combien il était peu assuré du succès. Carnot lui-même se rendit chez Cochon pour lui répéter tous les détails donnés par Grisel sur la demeure de Babœuf, afin que les instructions les plus précises pussent être données aux agents; quant à Barras, il chargea encore une fois Rossignol d'assurer au Comité d'insurrection qu'il partageait ses sentiments, et qu'il était prêt à se rendre comme otage au faubourg Saint-Antoine; le Comité ne l'honora pas même d'une réponse. Le lendemain matin, 10 mai, l'inspecteur de la police Ossonville commença ses perquisitions. Il fit surveiller la maison de Babœuf par des cavaliers, et la foule curieusement assemblée crut qu'il s'agissait de s'emparer d'une bande de voleurs; lui-même passa deux heures d'angoisse, à la recherche du juge de paix nécessaire pour l'arrestation, trois de ces fonctionnaires lui ayant déclaré nettement qu'ils n'avaient nulle envie de prendre part à une expédition ordonnée par le Directoire (1). Enfin on trouva un commissaire de bonne volonté, et Ossonville introduisit en toute hâte ses hommes dans la maison. Il réussit à pénétrer sans bruit jusqu'à la chambre de derrière occupée par Babœuf, où il surprit celui-ci en compagnie de Buonarroti et d'un copiste. La chambre renfermait des sabres et des pistolets, mais les conspirateurs furent tellement saisis, qu'ils ne songèrent pas à recourir aux armes. « La tyrannie triomphe, nous sommes perdus! » s'écria Babœuf. La plus grande partie des papiers relatifs au complot furent découverts et saisis. Dans le même moment, un autre détachement surprenait également les Comités réunis en séance; Drouet, Darthé, Germain, Didier et un certain nombre de leurs compagnons furent arrêtés; Félix Lepelletier était déjà depuis deux jours entre les mains de la police. Les incarcérations se succédèrent ensuite jusqu'au 13; les unes furent opérées d'après des données précises, les autres furent faites en masse, et un peu au hasard.

Le coup était décisif. Pas un des chefs ni un des meneurs n'avait échappé au gouvernement; pour le moment, le parti du bouleversement était anéanti. Le Directoire s'empressa d'informer solennellement le Corps législatif de sa découverte, et donna la plus grande publicité, par le moyen des journaux et des affiches,

(1) Rapport d'Ossonville, *Archives nationales de Paris*.

aux plans criminels des conjurés. La première impression fut ce qu'elle devait être, générale et profonde. L'abolition de la propriété comme but, l'assassinat des directeurs et des ministres comme moyen, le pillage des ennemis du peuple comme prélude du soulèvement, tous ces projets excitèrent dans le pays entier un sentiment d'horreur et d'indignation, dirigé nécessairement contre tout le passé et contre toutes les fractions de la démocratie. Les effets du complot se firent aussitôt sentir dans les délibérations du Corps législatif. Dès le 10 mai, le Directoire demanda l'expulsion de Paris de tous les membres de la Convention qui n'avaient pas été réélus, de tous les fonctionnaires et officiers destitués, de tous les émigrés et étrangers. La gauche s'interposa vainement en faveur de ses amis; n'osant s'opposer formellement à la proposition, elle tenta d'émousser le trait dirigé contre la Convention en demandant que l'expulsion s'étendît aux membres de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative; mais elle fut vivement repoussée par Larivière, qui déclara sans détour que la mesure ne visait absolument que les hommes sanguinaires de 1793. La proposition fut adoptée sur-le-champ, et le même jour le Conseil des Anciens lui donna force de loi. La défaite de la gauche se manifesta surtout le 12, lorsque Lemerer, après de nouvelles communications relatives aux conjurés, proposa de déclarer que le Directoire avait bien mérité de la patrie. « Le Directoire, lui répondit-on avec une railleuse colère, porte en son cœur la meilleure des récompenses, et n'a pas besoin de notre reconnaissance. » Pour éviter un scandale public, Camus déclara que, tout bien considéré, la constitution ne conférait pas au Corps législatif le droit de louer ou de blâmer le Directoire. Il était évident que la majorité s'était considérablement transportée vers la droite, et que le gouvernement, qui s'était appuyé jusque-là sur l'union des diverses nuances de la gauche, devait maintenant chercher sa force dans une alliance avec les hommes modérés des deux partis.

Les Conseils eurent encore à s'occuper pendant plusieurs jours des questions soulevées par la conspiration. Un des prisonniers, Drouet, était membre du Conseil des Cinq-Cents, et membre très aimé et très considéré par la gauche. Fait prisonnier de guerre par les Autrichiens en raison de l'arrestation de Louis XVI, il

avait été retenu trois ans dans une dure captivité, et s'était montré plus radical que jamais lorsque la liberté lui avait été rendue. Peu de jours seulement avant l'affaire de Babœuf, il avait si vivement réclamé aux Cinq-Cents la déportation des prêtres orthodoxes, qu'une voix s'était écriée : « Cet homme croit encore siéger à la Convention! » On ne pouvait le poursuivre judiciairement qu'en suivant une voie extraordinaire, strictement réglée par la constitution : déclaration d'une commission parlementaire établissant qu'il y avait lieu à enquête, décision des deux Conseils pour intenter l'accusation, et enfin formation pour le jugement d'un tribunal spécial, pour lequel chaque département devait déléguer un juré et la Cour de cassation cinq juges. Le 17 mai, les Cinq-Cents nommèrent la commission chargée de l'examen préalable de la question; puis, sur son rapport, la mise en accusation fut décidée le 20 juin, après une discussion à huis clos, par trois cent vingt voix contre soixante-douze. Trois semaines plus tard, le Conseil des Anciens approuva à son tour cette décision, à une majorité de cent quarante et une voix contre cinquante-huit. Le 9 juillet, une commission des Cinq-Cents fut chargée de faire un nouveau rapport à l'effet de décider si les jugements de la haute Cour nationale étaient sujets à cassation, et si les complices de Drouet devaient le suivre devant cette Cour. Dès le 11 juillet, il fut répondu affirmativement, presque sans opposition, à la seconde de ces questions, au grand chagrin de Babœuf et de ses amis; la haute Cour nationale, en effet, ne devait pas siéger à Paris, et cette décision leur enlevait tout espoir d'exciter de nouveau l'agitation parmi le peuple des faubourgs par des débats passionnés. La gauche des Cinq-Cents avait réservé, pour affirmer ses sympathies, la première question, qui la plaçait sur un terrain plus favorable au point de vue légal, et qui, en tous cas, par l'obtention d'un appel en cassation, aurait fourni à ses amis l'avantage de gagner du temps. La constitution ne formulait rien de précis à cet égard. Elle disait bien, en termes généraux, que le jugement de tout tribunal pouvait être infirmé par un arrêt de la Cour de cassation, sur quoi la gauche déclara qu'il était sous-entendu par là que le bienfait du recours en cassation devait être accordé aux accusés d'une haute Cour nationale aussi bien qu'aux autres. A

cela, la droite répondit que la haute Cour elle-même était composée de membres de la Cour de cassation, et que ces membres ne pourraient ni rendre un arrêt qui casserait leur décision première, ni, en admettant que le jugement fût cassé, faire partie de la nouvelle haute Cour qu'il faudrait former; que d'ailleurs les autres membres de la Cour de cassation, après avoir condamné la forme du jugement, ne le pourraient pas davantage, attendu qu'un même juge ne pouvait connaître à la fois du fond et de la forme d'une cause; que, par conséquent, le recours en cassation était rendu impossible par la constitution elle-même. La discussion, qui se prolongea durant plusieurs jours, fut extrêmement passionnée. La gauche se fit tout à coup le champion consciencieux de la légalité et le défenseur de tout accusé; elle déclara qu'une haute Cour nationale sans recours en cassation était en dehors de toutes les lois, et devenait un véritable tribunal révolutionnaire. Elle exhorta ses adversaires à ne pas soumettre de nouveau la France aux terreurs des meurtres judiciaires. On comprend que, dans de telles bouches, ces discours ne firent que peu d'effet. Après des scènes tumultueuses et de réciproques rappels à l'ordre, la discussion se termina, le 29 juillet, par la victoire complète du gouvernement et de la droite. Le Conseil décida que les jugements de la haute Cour ne seraient pas sujets à cassation, après quoi on régla dans leur ensemble les attributions de cette Cour. Le lendemain, le député Delleville se chargea de faire ressortir toute la signification de cette décision. « Jusqu'ici, dit-il, on a presque généralement considéré à Paris le gouvernement directorial comme un gouvernement provisoire; on a assuré cent fois que le Corps législatif lui-même rétablirait la royauté; on va reconnaître enfin que tous les partis entendent sérieusement protéger la constitution actuelle. »

Cette situation des partis ne pouvait manquer d'exercer une immense influence sur l'attitude du Corps législatif et du gouvernement. En dépit des fureurs de la gauche, l'organisation de la police parisienne fut considérablement fortifiée, le nombre de ses bureaux fut augmenté, et les attributions de ses employés étendues. Peu de temps après, quelques-uns de ces employés ayant par méprise assigné des membres du Conseil des Cinq-Cents à comparaître avec les conventionnels poursuivis, Tallien, dans un

élan de vertueuse indignation, s'éleva contre l'insulte faite aux représentants du peuple, et dénonça la réaction royaliste, qui profitait de la dernière conspiration pour persécuter les meilleurs patriotes. Mais Thibaudeau, son ancien adversaire, l'arrêta sans pitié, et, au milieu de l'émotion de tout le Conseil, lui répondit durement que la véritable réaction ne devait être attribuée qu'aux efforts criminels des hommes du 2 septembre et du 31 mai. Et lorsque Rouyer exposa ensuite comment les anarchistes continuaient leurs menées dans les bas-fonds de la grande ville, Larivière s'écria : « Voilà la réaction de Tallien! » Les employés de la police firent de respectueuses excuses, et nulle autre suite ne fut donnée à cette affaire.

Vers la même époque, la triste situation du Midi revint à l'ordre du jour, et ici encore le changement qu'avait subi l'opinion publique se manifesta d'une manière saisissante. La Convention avait jadis remis au tribunal de Grenoble le jugement des meurtres, spoliations, oppressions et abus de pouvoir commis à Lyon, sous le prétexte que les haines de parti étaient trop violentes dans cette ville pour qu'on pût trouver un seul juré qui y fût étranger, mais en réalité parce que, vu les sentiments bien connus de la bourgeoisie lyonnaise, on redoutait que les jurés ne prononçassent l'acquittement des bandes de Jésus et du Soleil. Après la promulgation de la nouvelle constitution, le tribunal de Grenoble, se déclarant incompétent, avait mis les accusés en liberté. Le commissaire du Directoire était alors intervenu et les avait fait arrêter de nouveau, sur quoi le tribunal s'était adressé au Corps législatif, tandis que le Directoire, de son côté, sommait la Cour de cassation de renvoyer au tribunal de Grenoble toutes les affaires de la nature précitée. Mais la Cour de cassation ne pouvait ni ne voulait prononcer sur des cas isolés, et, sur le principe en général, elle jugea que le législateur était seul compétent. Deux mois plus tôt, la majorité des Cinq-Cents se serait sans nul doute empressée de répondre aux désirs du Directoire; actuellement, après une vive discussion, on posa en principe, sur la motion de Dumolard, que nul ne pouvait être soustrait à ses juges naturels, et le 18 juin on passa à l'ordre du jour sur la demande du Directoire. Bientôt après, au milieu des débats relatifs à la haute Cour de justice, on apprit que de déplorables faits

s'étaient produits en Provence. Les élections aux fonctions municipales exercées jusque-là par d'ardents Terroristes venaient d'avoir lieu à Marseille. La majorité de la population avait attendu ce moment avec impatience; mais, le jour des élections, les électeurs en arrivant aux sections furent assaillis sur six ou sept points par des bandes qui les maltraitèrent et les dispersèrent, aux cris de : « Vive la Montagne! à bas la compagnie de Jésus! » Après quoi ces hommes réélirent de leur autorité privée les anciens fonctionnaires. Trois citoyens restèrent morts sur la place, et les magistrats s'abstinrent de toute poursuite. Une plainte revêtue de plus de deux mille signatures fut alors adressée au Corps législatif; Siméon proposa aux Cinq-Cents de prononcer sur l'heure l'annulation des élections; mais deux autres membres du parti modéré obtinrent qu'un message fût d'abord adressé au Directoire. La gauche, dans l'impossibilité de résister ouvertement, chercha à détourner le coup en se plaignant de troubles suscités aux élections de Lyon par les royalistes, sur quoi Dumolard prouva par un long discours l'insignifiance d'une rixe qui avait eu lieu dans cette ville, et, prenant ensuite l'offensive à son tour, accusa les Jacobins d'Aix de l'assassinat d'un commissaire du gouvernement qui leur était suspect. Le Directoire n'ayant répondu au message que par des paroles vagues et des détours, on nomma une commission, au nom de laquelle Thibaudeau présenta un rapport le 3 août. L'enquête avait constaté la justesse de l'accusation, et, de plus, la complicité de presque tous les fonctionnaires de la malheureuse ville. On avait découvert en même temps qu'une semblable oppression pesait sur le département tout entier. A Aix, la force armée avait enfin rétabli un peu d'ordre; mais, pour y arriver, on avait dû procéder au désarmement de tous les citoyens et consigner tous les hommes dans leurs maisons, de sorte que tout le travail et tout le commerce étaient exercés exclusivement par les femmes. A la suite de ce rapport, les élections de Marseille furent annulées sans opposition, et le Directoire fut invité à nommer provisoirement aux différents emplois des personnes aptes à les occuper. Il était évident que, cette fois, les choix ne tomberaient pas sur des Terroristes de 1793.

Il en était de même dans toutes les parties de l'administration. Trois jours avant l'arrestation de Babœuf, l'influence encore réunie

du Directoire et de la gauche avait fait rendre par le Conseil des Cinq-Cents une loi qui supprimait toutes les tolérances de 1795, et renouvelait contre les prêtres qui avaient jadis refusé le serment les lamentables persécutions du temps de la Terreur. Cette loi fut rejetée au Conseil des Anciens, et nulle tentative ne fut faite pour y revenir. Un autre projet de loi, qui réglait l'organisation des cimetières et interdisait notamment l'intervention des ministres du culte dans les funérailles, n'eut pas un meilleur sort. Après de longs débats, Talot s'écria : « Laissez donc à chaque citoyen de notre libre République la liberté d'enterrer ses morts comme il lui plaît », et les Cinq-Cents prononcèrent l'ordre du jour, à une grande majorité.

Enfin les nouvelles tendances se faisaient aussi sentir, et de la manière la plus frappante, sur le terrain de la politique financière. Nous avons vu qu'en avril on n'avait trouvé de salut que dans un nouveau papier-monnaie, et qu'on avait voulu traiter en criminel quiconque doutait du crédit des mandats; mais, d'une part, l'expérience avait démontré l'impossibilité pratique de ce système; de l'autre, les conclusions tirées par Babœuf en avaient fait ressortir les dangereuses conséquences, et les brillantes espérances du printemps avaient été promptement abandonnées. On ne pouvait plus songer à maintenir par la force les mandats à leur valeur nominale; au contraire, le pouvoir indiqua clairement par plusieurs de ses décisions qu'il considérait le règne du papier-monnaie comme terminé. Son attention se dirigea d'abord sur les impôts, bases de tout Etat bien organisé. Il fut décidé qu'à l'avenir la contribution foncière ne serait plus payée en mandats à leur valeur nominale, mais que, pour un franc d'impôt, il serait donné dix livres de froment ou la valeur de ces dix livres au prix du jour (1). Un franc était le prix moyen d'une livre de froment en 1790; la loi indiquait donc l'intention de revenir aux valeurs réelles, telles qu'elles existaient avant le papier-monnaie. La gauche se plaignit, et non sans raison, de ce que les mandats, la vraie monnaie républicaine, allaient se trouver par là officiellement dépréciés; mais Defermont répondit par le vœu que le nouveau principe fût appliqué à bref délai à toutes les branches du budget, et Barbé-Marbois

(1) *Conseil des Cinq-Cents*, 27 mai. *Conseil des Anciens*, 26 juin.

déclara que la loi n'était pas encore assez opposée aux idées de la Terreur et qu'elle ouvrait la porte à une foule de rigueurs et d'injustices nouvelles. Sans doute, il était injuste que l'État exigeât à l'avenir de ses contribuables le payement des impôts en denrées d'une valeur bien établie et continuât à payer ses créanciers au moyen de billets sans valeur. Cependant c'était déjà un premier pas dans la voie des réformes, et personne ne put contredire Creuzé-Latouche lorsqu'il exposa qu'il fallait commencer par recevoir avant de pouvoir donner, et que, malgré les scrupules de Barbé-Marbois, il n'y avait pas moyen de mieux faire dans l'état de détresse où l'on se trouvait alors. Mais, si l'on exigeait ainsi du propriétaire foncier des valeurs réelles à la place du papier républicain, il fallait aviser à ce qu'il reçût à son tour assez de ces valeurs pour arriver à payer ses impôts; une nouvelle loi ordonna donc que tous les fermiers payassent un quart de leur fermage en grains, et les trois autres quarts en mandats, en donnant par franc de fermage la valeur de dix livres de froment au prix du jour. C'était et cela ne pouvait être qu'une demi-mesure ; toutefois, comme nous l'avons dit, c'était toujours un pas dans la bonne direction, un pas vers le but normal, qui était de faire en sorte que le papier fût donné et reçu dans les affaires en toute liberté. Ce premier pas fait, la logique des faits poussa nécessairement toujours plus loin. Les Cinq-Cents abordèrent alors la plus compliquée et la plus pénible des questions économiques léguées par la Terreur, celle qui concernait l'exécution des traités privés conclus avant et pendant le règne des assignats. Soulever cette question, c'était déjà infliger un échec aux Jacobins, c'était renier ce principe que la loi ne pouvait tolérer et encore moins sanctionner aucune fluctuation dans la valeur de la monnaie républicaine. La majorité ne se laissait plus guider par de telles considérations. L'étude de cette question fut confiée à une commission nommée à cet effet, mais qui devait laisser s'écouler de longs mois avant de parvenir à s'entendre, rien que sur les principes destinés à lui servir de règle.

Grâce à l'effroi causé par la tentative de Babœuf, le gouvernement directorial était donc peu à peu entraîné vers une politique régulière et légale, la seule d'ailleurs qui pût lui assurer durée et consistance. On se tromperait, sans doute, si l'on pensait que la réforme fut immédiate et complète. Des hommes comme Barras,

Rewbell et Ramel ne pouvaient cesser d'être des politiques révolutionnaires, qui ne connaissaient de meilleur moyen d'opposition que la lutte de la rue, ni de plus bel idéal de gouvernement que le coup d'Etat, qui ne suivaient les règles de la justice qu'autant qu'ils y étaient forcés, et qui, même comme représentants de l'ordre, préféraient à tout les mesures arbitraires. En ce moment, pendant l'été de 1796, le Trésor se trouvait un peu plus à l'aise, car non seulement l'armée d'Italie, mais aussi les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse commençaient à vivre aux dépens de l'ennemi et à envoyer à Paris le produit des contributions de guerre. Cependant la situation financière était toujours fort précaire, par suite surtout du gaspillage qui continuait à régner dans tous les ministères. Chaque mois, les Conseils se plaignaient de ce qu'aucun des ministres ne leur envoyait d'états réguliers ni de pièces justificatives, et si par hasard il arrivait, comme en juillet à l'égard du ministre de la guerre, que les Cinq-Cents crussent pouvoir rendre un bon témoignage sur ce point, on devait s'attendre à ce que l'examen plus approfondi du Conseil des Anciens changeât immédiatement l'éloge en blâme. Après neuf mois d'administration constitutionnelle, on n'avait encore pu parvenir à établir le budget de l'année, et, ce qui était plus grave, les rôles des contributions n'étaient pas dressés dans la plupart des départements. Bien que, dans l'esprit de chacun, les mandats fussent aussi bien que les assignats à jamais condamnés, on ne croyait pas encore pouvoir s'en passer, et le Corps législatif cherchait incessamment par quelle mesure il lui serait possible d'en augmenter la demande et d'en relever la valeur. On vit encore ici à quel point les habitudes révolutionnaires avaient altéré les notions de justice chez les gouvernants. Ceux-ci avaient espéré jadis maintenir les mandats à leur valeur nominale en facilitant la vente des domaines ; à cet effet, ils avaient fixé des prix de vente peu élevés et accordé de longs termes de payement. Lorsqu'ils reconnurent la fausseté de leur calcul, ils n'hésitèrent pas à changer de système, non seulement pour les ventes à venir, mais pour celles qui étaient déjà faites, c'est-à-dire qu'ils rapprochèrent considérablement les termes de payement, sous peine d'annulation de la vente et de perte des sommes déjà payées. Cette déloyauté produisit pour un moment l'effet qu'ils en attendaient : les acquéreurs de domaines durent se procurer des mandats plus

tôt qu'ils ne l'avaient d'abord pensé, et le taux de ces derniers s'éleva à Paris de 5 à 7 p. 100. Mais ce progrès fut l'affaire d'un jour, et cette fois ce fut le Directoire lui-même qui nuisit à son papier. Quelques grands fournisseurs de l'Etat avaient des sommes considérables à payer; il leur était naturellement d'autant plus facile de tenir leurs engagements qu'ils avaient à meilleur compte les moyens de payement, c'est-à-dire les mandats; ils reçurent donc du ministre des finances lui-même les sommes qui leur étaient nécessaires pour acheter en secret une quantité considérable de mandats à 7 p. 100, qu'ils revendirent ensuite à grand bruit à 5, à la Bourse. Cela suffit pour faire de nouveau baisser le taux et pour assurer un gain honteux aux spéculateurs. Ce manège fut connu et dénoncé aux Cinq-Cents; mais le blâme porta surtout sur ce que les hommes de bourse s'étaient livrés ouvertement à leur commerce de papier en qualité d'agents du gouvernement. « Cela, dit un orateur, est une grande maladresse; un gouvernement, s'il fait des affaires de bourse, doit s'envelopper du plus grand mystère. » Le relâchement de la morale publique se manifestait, on le voit, en toute occasion.

Disons encore ici en quelques mots ce qu'il advint de Babœuf et de ses amis, afin de ne pas interrompre plus tard le récit d'événements plus importants.

Dans les premiers instants qui suivirent son arrestation, Babœuf prit une attitude pleine d'arrogance. La saisie de ses papiers rendait toute dénégation inutile; il adressa donc au Directoire une lettre hautaine par laquelle il lui offrait de traiter avec lui de puissance à puissance. Il dépeignait sous les plus vives couleurs les forces de la conspiration, donnait au Directoire l'assurance trompeuse que la haine des patriotes ne s'attachait qu'au système et non à la personne des directeurs, et expliquait enfin, avec une grande énergie, comment le gouvernement, s'il rompait avec les vrais démocrates, resterait seul, sans amis et sans défense, en présence des réactionnaires et des royalistes, et succomberait infailliblement. Il demandait donc si le Directoire, dans l'intérêt mutuel, ne ferait pas bien de s'abstenir de toute poursuite. Nous savons que ces appréciations ne manquaient pas de justesse; toutefois, elles ne purent décider le Directoire à considérer encore comme des alliés utiles des hommes qui avaient si bien combiné le projet

d'assassiner ses membres; la lettre fut publiée, et Babœuf ne reçut pas de réponse. Drouet fut plus heureux : il parvint à s'échapper de sa prison, soit, comme quelques-uns l'ont prétendu, en corrompant le geôlier, soit, comme d'autres l'ont supposé, grâce à l'aide secrète du gouvernement et particulièrement du directeur Barras, qui aurait voulu sauver son ancien ami. Celui donc pour lequel la haute Cour de justice avait été formée et qui y avait fait comparaître ses amis, n'y fut jugé et condamné que par contumace. Les autres furent, au mois de septembre, transférés à Vendôme, où la Cour devait siéger. Durant la route, ils réfléchirent que, s'ils continuaient à avouer publiquement leur culpabilité, ils se glorifieraient bien comme des martyrs de leur cause, mais qu'ils s'exposeraient aux peines les plus dures ; en conséquence, ils finirent par décider qu'ils épuiseraient toutes les formes légales propres à faire traîner le procès en longueur, qu'ils repousseraient comme mensongères les dépositions de Grisel, et qu'ils présenteraient leurs manifestes et leurs procès-verbaux comme des élaborations purement théoriques qui n'étaient pas destinées à être jamais mises en pratique. Vu le grand nombre des accusés, l'instruction dura plusieurs mois, de sorte que les débats ne purent commencer devant les jurés que le 20 février 1797. Le plan de défense adopté par les accusés rendit ce procès extrêmement pénible. Les accusés protestèrent contre la présence, en qualité de témoins, de Grisel et de quelques agents de police, nièrent leur écriture dans les preuves écrites, demandèrent le renvoi des journalistes, et réclamèrent la comparution de témoins à décharge qui se trouvaient en Amérique et à Constantinople. Les discussions soulevées à ces divers sujets furent très orageuses; Germain traita Grisel de barbare et d'anthropophage, le titre de coquins royalistes fut lancé à la face des juges, et la Marseillaise était entonnée à la fin de chaque séance. Babœuf persista à soutenir que tous ses projets n'étaient que des rêves philanthropiques, et que la liste des députés communistes avait été dressée par lui en manière de passe-temps, pendant sa détention à la prison du Plessis. Buanarroti fit remarquer que l'acte d'insurrection ne portait pas de date, et pouvait par conséquent se rapporter à une époque antérieure à la constitution actuelle. Germain prétendit que, lorsqu'il avait écrit à Babœuf pour lui représenter la nécessité d'une prompte attaque, il n'avait entendu parler que d'un

attaque toute morale, et que les douze agents parisiens n'avaient eu d'autre mission que d'étudier l'opinion publique, afin de fournir à Babœuf des matériaux pour son journal. Antonelli alla jusqu'à affirmer qu'il avait constamment cherché à inspirer aux accusés l'amour du gouvernement et de la constitution. Il était impossible de renier plus bassement son drapeau, de renoncer plus complètement à la gloire du martyre. Le jugement fut enfin rendu le 26 mai dans la matinée. Les jurés déclarèrent que la conspiration contre le Directoire et le Corps législatif n'était pas prouvée ; mais, en revanche, ils déclarèrent Babœuf et Darthé coupables, sans admission de circonstances atténuantes, d'avoir travaillé au rétablissement de la constitution de 1793; pour Germain, Buonarroti et cinq autres, convaincus du même crime, les circonstances atténuantes furent admises; quant au reste des accusés, ils furent reconnus innocents. La peine de mort fut donc prononcée contre Darthé et Babœuf, et les sept autres furent condamnés à la déportation. Après la sentence, Babœuf et Darthé tentèrent de se détruire; mais ils ne se firent que de légères blessures et ne tardèrent pas à être exécutés.

Vingt ans plus tard, Buonarroti écrivit l'histoire de la conjuration, afin de rétracter sa dénégation et de recommander à l'admiration de la postérité une entreprise à laquelle, dit-il, on ne saurait refuser quelque vertu. Grâce à ce livre, écrit avec un certain talent littéraire, la conspiration de Babœuf est devenue le point de départ de nombreuses tentatives communistes. Elle a acquis par là une certaine importance pour l'avenir; mais, au moment où elle fut ourdie, elle ne fit qu'augmenter l'horreur du peuple français pour tous les actes de la Terreur, et accrut considérablement l'influence du parti modéré au Corps législatif.

Occupons-nous maintenant de la situation de la République française vis-à-vis des puissances étrangères, et voyons quelles furent les différentes phases de sa lutte avec la coalition.

LIVRE II

MILAN ET MANTOUE

CHAPITRE PREMIER

VUES DE LA COALITION

Après les traités de paix conclus en 1795 avec la Prusse, le nord de l'Allemagne et l'Espagne, le Directoire français se trouvait en préseuce de la grande Triple-Alliance par laquelle, le 28 septembre 1795, l'Autriche, la Russie et l'Anglelerre avaient confondu leurs intérêts, et à laquelle s'étaient associés la plupart des Etats de l'Empire allemand, la Sardaigne, Naples et le Portugal.

Malheureusement, le traité du 28 septembre n'avait augmenté ni au dedans ni au dehors la force et l'action de la coalition (1). Ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, les intérêts des trois puissances alliées, loin d'être les mêmes, ne faisaient que se rencontrer sur quelques points, et se séparaient complètement sur d'autres; comme toujours aussi, chacune des parties contractantes ne restait fidèle aux clauses du traité qu'autant qu'elle y trouvait avantage, et accusait ensuite ses alliés d'égoïsme et de déloyauté lorsqu'ils tenaient la même conduite. Les trois Etats retentissaient du bruit des armes et des préparatifs de guerre, mais la situation était bien différemment comprise par chacun d'eux. L'impératrice Catherine prêchait avec ardeur la guerre sans trêve ni merci aux Jacobins parisiens, mais avec la réserve secrète que cette

(1) Tout ce qui suit résulte de la correspondance de Thugut avec le comte Cobenzl à Saint-Pétersbourg, ainsi que de celle de lord Grenville avec sir Morton Eden, à Vienne.

guerre serait faite par ses alliés seuls, et lui laisserait toute liberté pour accomplir ses grands projets sur l'Orient. Le ministre anglais, au contraire, avait mille motifs pour désirer ardemment la paix, qu'il aurait peut-être pu obtenir, pour l'Angleterre seule, à des conditions avantageuses; mais il était fermement résolu à persévérer dans la lutte tant qu'il y aurait possibilité de maintenir un équilibre satisfaisant entre les puissances de l'Europe. A Vienne, enfin, Thugut ressentait plus lourdement chaque jour les charges et les dangers de la guerre, et était tout disposé à faire la paix dès que celle-ci pourrait procurer à l'Autriche un avantage convenable; en attendant, il croyait sage de s'assurer par de nouveaux efforts le secours de Londres et de Saint-Pétersbourg plutôt que de risquer immédiatement une négociation de paix avec Paris.

Nous avons vu qu'à la fin de l'automme de 1795 la fortune des armes s'était à peu près balancée en Italie et en Allemagne. En Allemagne, Clerfayt et Wurmser, après bien des traverses, avaient pris Francfort et Mayence, et avaient occupé de nouveau une grande partie du Palatinat, sur la rive gauche du Rhin. En Italie, au contraire, les Austro-Sardes avaient été battus à Loano, et les hauteurs des Apennins, le long de la Rivière de Gênes, étaient tombées aux mains des Français. De ce côté, le combat avait été suivi d'une suspension d'armes motivée par l'épuisement mutuel. Sur le Rhin, de nombreux petits combats se succédèrent durant les mois de novembre et de décembre, entre Clerfayt et Jourdan, Wurmser et Pichegru. C'est dans cette situation que les puissances avaient à préparer la prochaine campagne et à se concerter sur les moyens à employer pour la conduire à bonne fin.

Ce fut le gouvernement anglais qui, d'assez mauvaise humeur, à la vérité, ouvrit la négociation. Depuis que les Autrichiens avaient quitté la Belgique, la sincérité de la politique belliqueuse de Thugut inspirait peu de confiance à l'Angleterre; sur les protestations du ministre autrichien, néanmoins, elle s'était décidée à accorder encore une fois d'abondants subsides; mais l'inaction complète de l'armée autrichienne pendant l'été de 1795 avait fini par lui enlever tout espoir. A la fin de septembre, lorsque les Français passèrent le Rhin et tandis que Clerfayt, dans le premier moment, reculait rapidement devant eux, lord Grenville écrivit à l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne qu'il était évident que les promesses d'une

énergique intervention militaire, faites par l'Autriche, avaient été trompeuses. Sir Morton Eden reçut donc l'ordre de provoquer une décision définitive, de concert avec un habile diplomate, M. Jackson, envoyé pour le soutenir. L'Autriche devait être sommée de déclarer ce qu'elle voulait réellement et d'agir ensuite en conséquence, sérieusement et avec vigueur. Quand elle aurait fait connaître les conditions de paix qui lui semblaient désirables, l'Angleterre comptait s'employer ouvertement et impartialement pour les obtenir, sans reculer devant les sacrifices qui pourraient en résulter pour elle. « Nous sommes convaincus, disait lord Grenville, qu'il ne faut plus attendre d'efforts sérieux de la part de l'Autriche; mais il importe de tenir encore ce fait caché pour l'ennemi; par conséquent, il faut préparer activement les prochaines opérations. Et que Thugut, disait-il en terminant, ne nous importune plus de ses demandes d'argent; après la conduite tenue par l'Autriche dans cette campagne, elles seraient tout à fait hors de saison. »

Les choses cependant n'allaient pas aussi mal à Vienne que le supposait lord Grenville. Thugut n'avait pas consenti à ce que l'armée du Rhin fît un grand mouvement tant que la Prusse n'avait pas accepté le traité de partage de la Pologne; mais, en ce moment même, le 19 octobre 1795, l'accord s'établissait à ce sujet à Saint-Pétersbourg, et une délimitation de frontières était seule encore réservée à une commission mixte. Actuellement donc, Thugut, rassuré du côté de la Prusse, était prêt à agir de nouveau contre la France. Mais les difficultés surgirent dès que sir Morton Eden aborda la négociation spéciale. Thugut déclara que l'empereur ne pouvait mettre ses troupes en marche avant d'avoir reçu les subsides anglais; Eden dut répondre que l'Angleterre, instruite par l'expérience, ne donnerait son argent que lorsque les opérations seraient commencées. Quand il fut question des conditions réclamées par l'Autriche pour conclure la paix, Thugut déclara que tout dépendrait de l'issue de la première campagne. Eden dut ensuite revenir à l'ancienne question belge, et demander si l'Autriche, conformément aux vœux de l'Angleterre, voulait s'efforcer de rentrer en possession de la Belgique, ou si elle préférait chercher ailleurs une compensation à la perte de provinces auxquelles elle tenait si peu? Ici encore, la réponse fut vague : Thugut déclara

que l'empereur consentirait peut-être à se charger de nouveau de la Belgique, mais dans le cas seulement où cette possession serait augmentée au sud d'une ligne de forteresses françaises, ainsi que de la province de Liège et du Brabant septentrional. « Du reste, dit le ministre, il est inutile de traiter cette question; grâce aux menées prussiennes, nous ne pourrons empêcher longtemps l'Empire allemand de conclure la paix; c'en sera fait alors de toute attaque contre la Belgique, et l'Empereur tournera ses forces principales vers l'Italie, pour menacer de là les Français du côté du sud (1). »

Bientôt après eurent lieu les brillantes victoires de Clerfayt et de Wumser, et dès lors il ne fut plus question de paix conclue par l'Empire sans le concours de l'Autriche. Thugut en convint avec les Anglais; mais il persista à dire que de nouveaux combats livrés du côté de l'Allemagne ne procureraient aucun avantage; qu'on pourrait tout au plus, du Brisgau, tenter un coup contre l'Alsace; mais que c'était en Italie que la guerre véritable devait être transportée, et que, pour cela, l'Empereur était prêt à mettre deux cent mille hommes sur pied, si l'Angleterre voulait s'engager à fournir des subsides suffisants. Conformément à ses instructions, Eden rejeta cette idée, sur quoi Thugut s'écria : « Voilà donc un nouvel ordre de choses qui commence; il ne nous reste plus qu'à conduire la guerre avec prudence, uniquement pour arriver à conclure promptement une paix honorable. » Quant à ce qu'il entendait par des conditions honorables, les Anglais restèrent impuissants à le découvrir. Thugut déclara qu'il ne pouvait s'expliquer à ce sujet tant qu'on ne s'était pas entendu avec la cour de Russie; que l'Empereur ne céderait pas la Belgique à la France, mais qu'il ne la reprendrait pas non plus sans l'agrandissement qu'il avait indiqué (2).

De toutes ces déclarations il ressortait que l'Angleterre devait payer des sommes considérables pour que Thugut continuât à s'opposer à la paix de l'Empire, c'est-à-dire, dans les circonstances actuelles, à la cession de la rive gauche du Rhin; que la perte de la Belgique était toujours très indifférente au ministre autrichien, et qu'en tout cas celui-ci ne songeait qu'à tourner ses forces vers

(1) Eden à Grenville, 10 octobre.
(2) Dépêches d'Eden et de Jackson, 1er nov., 10 nov.

l'Italie. Pour nous, cette tendance s'explique. Le traité russe du 3 janvier faisait entrevoir à Thugut la possibilité d'acquérir la Vénétie, comme résultat, à la vérité, d'une guerre turque que Thugut ne désirerait entreprendre que lorsque la guerre française serait terminée; mais il est évident que l'Autriche, en présence de cette éventualité, devait souhaiter d'être aussi forte que possible sur le sol italien au moment où se conclurait la paix avec la France.

Il ne s'agissait que de savoir si l'Angleterre consentirait à ce que les forces de l'Autriche fussent ainsi transportées du Rhin en Italie. Dans le cas où Thugut laisserait son armée sur le Rhin, comme le désirait l'Angleterre, le ministre autrichien demandait un dédommagement meilleur que la Belgique, même agrandie, ainsi que la lui offrait lord Grenville. Avant donc de s'engager davantage avec ce dernier, il se tourna encore une fois vers sa plus fidèle alliée, vers la grande souveraine qui était devenue depuis le 3 janvier l'appui et l'espoir de l'Autriche. Comme toutes les choses de ce monde, à la vérité, ces agréables rapports eux-mêmes n'étaient pas complètement exempts de trouble. Récemment encore, Catherine avait affligé Thugut en le sommant de nouveau de reconnaître Louis XVIII pour roi ; Thugut, qui d'ailleurs méprisait les Bourbons, ne voulait à aucun prix rendre par cette démarche la guerre avec la France irréconciliable. L'Impératrice avait ensuite manifesté l'intention d'user de son influence pour qu'un corps de secours prussien fût adjoint sur le Rhin aux troupes russes, sur quoi Thugut, irrité, s'était écrié qu'il ne voulait plus avoir rien de commun avec la Prusse, et qu'il aimait mieux renoncer aux troupes russes, s'il ne pouvait les obtenir que réunies aux troupes prussiennes. Cependant, ces petites mésintelligences étaient peu dangereuses : pour ce qui concernait Louis XVIII, l'Angleterre prit le parti de Thugut, et le malheur d'avoir un secours prussien fut épargné à l'Empereur par les idées pacifiques de la cour de Berlin. Le fait capital restait le même, la Russie était toujours la plus solide alliée de l'Autriche. Thugut chargea donc le comte Cobenzl, le 23 novembre, d'exposer au cabinet de Saint-Pétersbourg les idées de l'Empereur relativement à la prochaine campagne.

Cobenzl devait déclarer, en premier lieu, que la prolongation

de la guerre en Allemagne, avec les ressources dont on avait disposé jusque-là, ne pouvait amener que des malheurs. Si l'Angleterre n'accordait pas les subsides nécessaires pour payer le plus de troupes impériales qu'il serait possible, si la Russie ne tenait pas fortement en bride la malveillance de la Prusse, si les deux puissances ne décidaient pas la diète allemande à conduire vigoureusement la guerre, il ne restait plus qu'à terminer la lutte sur ce point par la paix, la neutralité, ou une longue trêve, et à envoyer la grande masse des forces autrichiennes en Italie.

En tous cas, il fallait que l'Empereur vît une possibilité de succès si l'on continuait la guerre, et eût en même temps la perspective d'une augmentation considérable de territoire. Thugut rappelait ce qu'il avait déjà dit aux Anglais sur l'agrandissement de la Belgique, mais il ne cachait pas que l'Empereur considérait comme arrivé le moment de réaliser enfin l'ancien projet d'échange bavarois; qu'en conséquence il désirait que la Russie proposât cet échange à Londres, attendu que l'Autriche, ayant plusieurs fois déclaré qu'elle renonçait à la Bavière, ne pouvait convenablement se charger de faire cette proposition aux Anglais. Thugut ajoutait, du reste, que les justes prétentions de l'Empereur ne seraient par là nullement satisfaites; que, si l'on ramenait Louis XVIII à Paris, il fallait à l'Autriche l'Alsace et la Lorraine, et que, si la victoire ne permettait pas d'aller tout à fait jusque-là, on ne pouvait au moins lui refuser l'Alsace.

Pour continuer la guerre sur le Rhin, Thugut demandait donc l'argent de l'Angleterre, les troupes de l'Allemagne, l'appui de la Russie, et, de plus, la promesse de vastes acquisitions, telles que la Bavière, l'Alsace, peut-être même la Lorraine. Si l'on ne souscrivait pas à cette longue liste de conditions, l'Empereur abandonnait l'Empire allemand à lui-même, et employait toutes ses forces à soutenir la lutte en Italie. Il appelait ces ouvertures les matériaux préalables de discussions amicales avec les ministres russes; en effet, elles ne contenaient évidemment pas son dernier mot; c'était une première mise à prix, dont les détails devaient être débattus plus tard. Toutefois elles nous montrent clairement sur quel terrain se plaçait Thugut pour ouvrir la discussion. L'Empereur semble de fait étranger à l'Empire dont il est encore le chef nominal. Il est prêt à lui refuser sa protection si l'Angle-

terre et la Russie le désirent, l'y aident, l'en récompensent. L'Empire a pour lui à peu près la même valeur que la Belgique depuis le mois de mai 1794, cette Belgique dont Thugut répétait sans cesse que la possession était une charge, charge que l'Empereur ne supportait que par égards pour les puissances maritimes, et en échange de leurs subsides. Dans les deux cas, la politique de la monarchie autrichienne, souveraine et indépendante, se séparait du Saint-Empire romain et de la Nation allemande, ne leur accordant son appui qu'autant qu'elle y trouvait son propre intérêt, et réclamant le payement de tout sacrifice patriotique fait à l'Empire.

Le comte Cobenzl ne réussit pourtant pas à obtenir des ministres russes une réponse tout à fait satisfaisante. Markoff lui exposa qu'une paix durable avec le gouvernement révolutionnaire était chose impossible; que le Directoire ne pourrait se soutenir sans guerre; que, par conséquent, il continuerait à toujours guerroyer, et que Catherine ne pouvait que regretter vivement de voir l'Autriche tenter d'obtenir une paix très peu sûre dans des conditions aussi mauvaises. Cependant, malgré la justesse de cette observation, la Russie se montrait peu disposée à contribuer à la continuation de la guerre. Markoff reconnaissait bien que la Russie avait promis l'envoi d'un corps de secours, mais seulement pour le moment où les affaires de Pologne seraient complétement réglées, c'est-à-dire où la délimitation des frontières serait terminée, et où, par conséquent, une rupture ou une guerre avec la Prusse ne serait plus probable. Il n'y avait rien à dire à cela, d'autant plus que, comme nous le verrons bientôt, la régularisation des frontières prussiennes causait autant de soupçon et d'inquiétude à Thugut qu'à Markoff. Le ministre russe applaudissait à tous les projets d'annexion de Thugut, seulement Markoff conseillait de ne pas faire connaître prématurément ces idées à Londres : « Nous serons enchantés, dit-il, si vous pouvez obtenir la Bavière et la moitié de la France; mais il ne serait pas prudent d'en déjà parler. Clerfayt n'a fait que repousser les Français, il ne les a pas vaincus. Faites comme nous, commencez par prendre ce que vous pourrez; vous direz ensuite ce que vous voudrez garder. L'Angleterre ne vous l'enlèvera pas, et nous forcerons la Prusse à se tenir tranquille. Mais, si vous parlez déjà de la

Bavière, vous ne réussirez à rien qu'à refroidir le zèle de l'Angleterre (1). »

La Russie persistait, tout comme l'Angleterre, à exiger que l'Autriche continuât la guerre sur le Rhin. En revanche, elle promettait, sinon une armée russe pour soutenir les Autrichiens, au moins sa sanction et son appui pour toutes les conquêtes que l'Autriche pourrait faire au moyen de ses propres forces. Dans le même moment, les victoires de Clerfayt influaient favorablement sur les dispositions des ministres anglais. Le 22 décembre, lord Grenville annonça au chevalier Eden que l'Angleterre, afin d'assurer un puissant secours à son alliée, avait offert aux Russes un subside annuel d'un million de livres sterling, à la condition qu'ils mettraient sur pied un corps de cinquante mille hommes; que malheureusement, vu l'état peu prospère de la Bourse de Londres, on ne pouvait actuellement prendre d'engagement au sujet du prêt de trois millions de livres demandé par l'Autriche; mais que l'on espérait arriver dans six ou huit semaines au but désiré, surtout si l'Autriche pouvait obtenir cette somme de n'importe quelle place d'Allemagne, sous la garantie de l'Angleterre; que cette dernière cependant devait repousser toute pensée tendant à transporter les opérations principales du côté de l'Italie; qu'elle devait, au contraire, mettre pour condition première aux subsides anglais de grands mouvements offensifs sur le Rhin; que, du reste, eu égard au désir de paix du peuple français, on pensait à Londres qu'il serait bon que les puissances alliées déclarassent publiquement, au commencement du printemps, qu'elles étaient prêtes à conclure la paix; que, si le Directoire s'y montrait disposé, l'Angleterre ne poserait que trois conditions : l'amnistie pour les royalistes français, un dédommagement convenable pour les dépenses que lui avait occasionnées la guerre, et la restitution de la Belgique à l'Autriche, avec l'extension de frontières demandée par Thugut.

Ces propositions, on le voit, ne faisaient nulle mention de ce que Thugut désirait en première ligne; elles contenaient cependant une parole importante; c'était la promesse de la garantie de l'emprunt de trois millions de livres, sans lequel, comme Thugut le déclara à l'ambassadeur, l'Autriche n'aurait pu prolonger la guerre au delà

(1) Cobenzl à Thugut, 16 décembre.

du mois d'avril. L'offre des subsides russes prouvait, en outre, combien étaient grandes les ressources de l'Angleterre, et assurait à l'Autriche la possibilité d'obtenir autre chose que cette garantie d'emprunt. Quelque peu disposée que fût cette puissance à rentrer en possession de la Belgique, l'assentiment de l'Angleterre à l'extension de cet État n'était pas à dédaigner, car il donnait à l'Autriche le droit de demander autre chose, si les Français ne pouvaient être contraints à une telle cession. Si, au contraire, on parvenait à obtenir d'eux une condescendance aussi humiliante, la fière et victorieuse Autriche n'aurait plus d'opposition à redouter pour la réalisation de ses vœux relativement à la Bavière et à l'Alsace.

Dans ces circonstances, Thugut n'hésita pas longtemps sur la résolution à prendre. S'il continuait la guerre, l'Angleterre lui offrait de l'argent et quelques districts français, et la Russie promettait de favoriser l'annexion de la Bavière, de l'Alsace et de la Lorraine; il entrevoyait même, dans le lointain, la possibilité d'acquérir la Vénétie et la Bosnie avec le secours des Russes, lorsque la paix serait faite avec la France. Dans le cas contraire, qu'avait-il à attendre de cette dernière puissance? En ce moment même arriva à Vienne un agent secret, nommé Poterat, qui renouvela l'ancienne proposition de donner la Bavière à l'Autriche, en échange de l'abandon de la Belgique et de la rive gauche du Rhin à la France. Il ne pouvait pas espérer que des offres si mesquines seraient seulement écoutées; aussi parla-t-il des provinces turques; mais, comme la France ne possédait pas alors la moindre influence en Orient, Thugut lui répondit très froidement : « Si je voulais acquérir ces provinces, je devrais m'attacher plus fortement encore à mes deux grandes alliées. » Poterat fut invité à quitter l'Autriche sans délai.

Thugut consentit donc à discuter les propositions de l'Angleterre. Il le fit avec d'autant plus d'ardeur, qu'un incident fâcheux survenu sur le Rhin venait de réveiller la méfiance de l'Angleterre relativement à l'activité guerrière de l'Autriche : au milieu même de leurs victoires, à la fin de décembre, les généraux impériaux avaient accordé aux armées françaises, alors si désorganisées, une trêve qui leur avait permis de se refaire et de se renforcer. Cette trêve avait été conclue d'abord, sans autorisation

supérieure, par le général Kray, de l'armée de Clerfayt, pour son seul détachement; mais ensuite le feld-maréchal Wurmser suivit cet exemple pour toute l'armée du Haut-Rhin, si bien que Clerfayt, malgré une énergique protestation, ne put se dispenser de la ratifier (1). Cela fit de tous côtés l'effet le plus déplorable. Eden et Jackson interpellèrent vivement les ministres autrichiens; le cabinet de Londres s'inquiéta à la pensée que l'Autriche allait retomber dans son inaction de l'été précédent (2); mais Thugut s'empressa, par les assurances les plus cordiales, de dissiper les soupçons qui menaçaient de le priver de cet or anglais dont il avait un si impérieux besoin. Il déclara aux deux Anglais que l'Empereur avait été complètement étranger à cette malheureuse trêve, et protesta de sa résolution de continuer la guerre avec la plus grande vigueur, pourvu seulement qu'on lui en fournît les moyens. Le manque d'argent seul, dit-il, pourrait contraindre l'Empereur à limiter les opérations à l'Italie; quant à lui, il désirait vivement prendre l'offensive du côté de Landau et de Sarrelouis, et attaquer les Français sur leur propre territoire. Malheureusement il ne pouvait plus guère compter sur l'arrivée d'un corps russe, et il pensait, par conséquent, que l'Angleterre ferait mieux d'envoyer à Vienne l'argent offert à cet effet à la Russie par lord Grenville, ce qui permettrait à l'Autriche de prendre à sa solde environ dix-sept mille hommes de l'Empire allemand. Mais, quoi qu'il advînt, et que ce fût avec des troupes russes ou des soldats allemands, l'Autriche, toujours sous la condition du prêt de trois millions, était fermement résolue à poursuivre la guerre à outrance, à conserver le même nombre d'hommes sur le Rhin, et à porter à cinquante mille hommes ses armées d'Italie. Au cas où le secours russe ferait défaut, ainsi que l'argent nécessaire pour payer les troupes de l'Empire, mais où l'Angleterre au moins garantirait l'emprunt, l'Empereur conserverait bien toujours sur pied le même nombre d'hommes qu'en 1795, mais il n'étendrait pas ses opérations autant que lui-même l'aurait désiré. Ce ne serait que dans le cas où l'emprunt ne pourrait avoir lieu que

(1) Vivenot, Thugut, Clerfayt, Wurmser, p. 414 et s. Eden à Grenville, 4 janvier 1796.

(2) Le 29 janvier encore, lord Grenville témoigne une grande inquiétude à ce sujet dans une lettre adressée à Eden.

l'Empereur retirerait ses armées derrière le Lech pour y attendre la suite des événements. Thugut accédait aux conditions de paix proposées par l'Angleterre, mais il évita de se prononcer sur ses propres désirs dans le cas où l'agrandissement de la Belgique ne serait pas réalisable (1).

Ces déclarations, comme on le reconnut sur-le-champ, posaient les bases d'un accord complet. Grenville répondit immédiatement que l'Angleterre ne pouvait se charger de payer les troupes de l'Empire, mais qu'elle acceptait volontiers de garantir le prêt de trois millions; il déclara toutefois qu'un bill à cet effet ne pourrait être présenté au Parlement qu'en mai ou en juin, mais cela fit peu de difficulté : Thugut pouvant se suffire jusque-là avec les ressources du pays; l'Angleterre d'ailleurs se montra prête, bientôt après, à avancer en attendant cent cinquante mille livres sterling par mois, jusqu'à concurrence de la somme totale. Le second des cas prévus par Thugut se présentait donc, car la Russie persistait à ne pas vouloir envoyer de troupes avant la régularisation des frontières prussiennes. Par suite du prêt anglais, l'Empereur renonça à transporter ses forces principales du Rhin en Italie, et promit, au contraire, de ramener à leur ancienne force numérique les forces présentes sur le Rhin. En revanche, il ne s'engagea pas à porter ses troupes d'Italie au chiffre de cinquante mille hommes, comme Thugut avait promis de le faire s'il avait reçu le secours des troupes russes. D'après ces conventions, la guerre d'Italie devait donc conserver l'importance secondaire qu'elle avait toujours eue; la guerre du Rhin restait la guerre principale, en ce sens que l'armée du Rhin ne devait pas être diminuée au profit de l'armée d'Italie.

Naturellement, l'Autriche devait décider ensuite si elle augmenterait par d'autres moyens la force de son armée d'Italie, et cette question fut à plusieurs reprises discutée à Vienne, dans les premières semaines de l'année (1796). Depuis le traité du 3 janvier, bien des motifs militaient en faveur de l'affirmative. Thugut, à la vérité, ne parlait pas encore de la Vénétie à Saint-Pétersbourg, cette question étant liée à celle du partage de la Turquie, qu'il ne voulait pas aborder avant la conclusion de la paix avec la

(1) Eden à Grenville, 22 janvier.

France; mais, comme nous l'avons vu, il était très désirable que l'Autriche fût préparée à toute éventualité de cette nature pour le moment où se terminerait la guerre. Un nouvel incident vint, au milieu de janvier, augmenter encore ce désir. Nous savons combien l'accord entre Vienne et Turin avait toujours été peu solide; or, le gouvernement sarde annonça alors qu'à l'exemple de Clerfayt il avait conclu une trêve et même entamé des négociations de paix avec les Français; mais que, si celles-ci ne réussissaient pas, il se verrait forcé, pour assurer l'unité des mouvements, de réclamer le commandement en chef, même sur les Autrichiens qui opéraient en Piémont (1). Thugut fut tout à la fois irrité et alarmé par cette communication. « Le Piémont, dit-il, nous a toujours été hostile; jusqu'ici, la crainte seule l'a arrêté; mais, depuis le désastre de Loano, il croit pouvoir se montrer dans toute son indignité. » On savait depuis longtemps à Vienne que les Français cherchaient à gagner le roi Victor en lui faisant entrevoir la possibilité d'acquérir Milan, et l'on ne douta pas que cette question ne formât l'objet principal des négociations de paix qui venaient de s'ouvrir; l'Autriche se voyait donc dans l'obligation pressante d'opposer une digue insurmontable à ces projets par un imposant déploiement de forces On aurait facilement trouvé des troupes disponibles, car, en prévision d'une guerre avec la Prusse, on avait, l'été précédent, réuni en Bohême, en Moravie et en Galicie une masse de quatre-vingt mille hommes (2), dont la moitié au moins aurait pu, au premier signe, se diriger vers l'Italie. En effet, depuis que la Prusse, malgré toutes ses résistances et tout son dépit, avait accepté le traité de partage de la Pologne et renoncé à Cracovie et à Sendomir plutôt que de faire alliance avec les Jacobins de Paris contre les cours impériales, il était évident pour tout esprit non prévenu que le cabinet de Berlin considérait la guerre comme le plus grand des maux et que nul danger ne menaçait l'Autriche de ce côté. Mais, sur ce point, la haine aveuglait Thugut au point de l'empêcher de juger sainement la situation. La régularisation des frontières était encore à effectuer du côté de Cracovie; on savait que des opinions opposées et des prétentions rivales devaient se produire à cette occa-

(1) Thugut à Cobenzl, 20 janvier 1796.
(2) Thugut à Cobenzl, 8 août 1795.

sion, cela suffit pour que Thugut repoussât bien loin toute idée de réduction de troupes en Bavière et en Moravie. » Malheureusement, écrivait-il à Cobenzl, le 22 février, la lenteur apportée à la régularisation des frontières du côté de Cracovie nous empêche d'envoyer en Italie une partie des troupes qui sont sur la frontière prussienne. »

Ainsi, le spectre de la Pologne venait encore, malgré l'apaisement de la lutte sur les points principaux, troubler les Autrichiens dans la guerre qu'ils faisaient à la Révolution. De même qu'on avait laissé la Belgique sans défense en 1794, et les provinces rhénanes en 1795, en raison des idées de guerre et de trahison que l'on attribuait à la Prusse, de même, et par un semblable motif, on abandonna l'Italie en 1796, sans pressentir que c'était précisément cette route qu'allait suivre le redoutable ennemi de la monarchie pour fondre sur l'Europe. La querelle engagée à l'occasion des lambeaux de la malheureuse Pologne ne devait pas profiter seulement à Robespierre, à Hébert et à Carnot; le contre-coup allait s'en faire sentir au général Bonaparte, en lui ouvrant les portes et en lui aplanissant les voies.

Ce fut en vain que la Russie et l'Angleterre s'efforcèrent à l'envi de rassurer l'Autriche sur les intentions de la Prusse. Cette puissance était aux yeux de Thugut la personnification de l'infamie politique. Quoi que l'on pût faire à Berlin, le ministre autrichien y voyait toujours de nouvelles preuves d'une irréconciliable inimitié et croyait devoir incessamment redoubler de prudence. Nous avons déjà dit quelle inquiétude causaient alors à Berlin les progrès et les violences des Français ; nous avons vu que l'engourdissement, la parcimonie et le découragement y avaient seuls empêché une nouvelle levée de boucliers contre la République. Lorsque le comte Haugwitz exprimait à l'ambassadeur russe son irritation contre la France, Thugut ne voyait là que le désir de se concilier la faveur de la Russie aux dépens de l'Autriche, en vue de la régularisation des frontières (1). Et si, loin de la repousser, Haugwitz prenait en considération la proposition faite par l'Angleterre de tenter par des efforts communs la restauration de la maison d'Orange, s'il se montrait même disposé à y accéder, pourvu

(1) Thugut à Cobenzl, 14 février.

que la Prusse obtînt quelques évêchés en Westphalie, tandis que l'échange de la Belgique contre la Bavière s'accomplirait pour l'Autriche (1), Thugut déclarait que toute extension de la Prusse en Westphalie était nuisible aux intérêts de l'Autriche, et qu'il fallait que la Russie entretînt une forte armée en Pologne pour tenir en bride sa dangereuse voisine. « La Prusse, disait-il, veut comme toujours tromper tous les partis, se maintenir entre les puissances belligérantes, profiter de leur épuisement, enfin leur prescrire à toutes une paix conforme à ses désirs, et recueillir pour elle-même de réels avantages (2). » Bref, il ne put se résoudre à consacrer à la guerre avec la France une partie quelque peu considérable de l'armée d'observation qui surveillait les Prussiens.

Quelques autres tentatives faites pour procurer ailleurs des renforts aux armées italiennes ne réussirent pas davantage. Le corps des émigrés français, fort de plus de huit mille hommes soldés par l'Angleterre et commandés par Condé, était réuni sur le haut Rhin à l'armée de Wurmser; mais, par suite de la profonde aversion que les Bourbons inspiraient à Thugut, il n'était, pour ainsi dire, jamais employé. Le gouvernement anglais, qui s'irritait depuis longtemps de voir des forces utiles rester ainsi inoccupées, proposa de confier à ce corps le soin de porter un coup contre la Savoie; Thugut y consentit avec empressement; mais une querelle violente s'éleva bientôt entre les deux gouvernements relativement à l'entretien de ces troupes sur le sol italien, et le projet en resta là. D'autre part, le roi Ferdinand de Naples s'était déclaré prêt à envoyer à l'armée, outre ses excellents cavaliers (3), huit mille huit cents hommes, tant soldats d'infanterie que canonniers; c'était une grave résolution, car Naples était remplie de mécontents, et même, dans l'opinion du roi, de conspirateurs et de séditieux, et la sûreté de la monarchie semblait réclamer une force armée considérable à l'intérieur du pays. Mais ici encore les bonnes intentions restèrent sans effet. La route directe de Naples en Piémont passait par Rome et la Toscane : à peine la nouvelle de la prochaine arrivée des troupes napolitaines fut-elle parvenue à Florence, que le favori du grand-duc, le général Man-

(1) Grenville à Eden, 9 février.
(2) A Cobenzl, 14 mars.
(3) Eden à Grenville, 9 mars.

fredini, s'empressa de leur interdire les routes de la Toscane, en alléguant la paix récemment conclue avec la France. Il y eut à ce sujet des discussions très vives entre Naples et Vienne, Vienne et Florence, Thugut et Eden, discussions qui se prolongèrent durant plusieurs mois, et ne furent interrompues que par le tonnerre des canons français. Manfredini était général autrichien; il n'avait pas quitté le service, et ce n'était que sur les instances du grand-duc qu'il avait obtenu un congé pour venir à Florence. Sir Morton Eden, profitant de cette situation, s'efforça de le faire rappeler à l'armée autrichienne, dans l'espoir que le grand-duc prendrait alors un ministre mieux disposé; mais il ne put y parvenir. Tout ce qu'il obtint de l'empereur François fut que celui-ci reçût Manfredini avec une extrême froideur, lorsqu'il vint à Vienne dans le courant d'avril pour y défendre la neutralité toscane. L'Empereur ne voulut consentir à aucun acte qui aurait ouvertement compromis son frère ; il ne voulait pas davantage blesser Manfredini, pour lequel il éprouvait depuis longtemps une grande sympathie. Les Anglais crurent même apercevoir que l'Empereur, à travers la disgrâce officielle, laissait percer visiblement cet ancien attachement, à ce point que Rollin et Colloredo auraient empêché plutôt que favorisé le rappel d'un homme qui aurait pu devenir pour eux un rival incommode. Bref, Manfredini resta tout-puissant à Florence, et l'autorisation de traverser la Toscane fut une fois pour toutes refusée aux Napolitains. L'armée alliée, sur les Apennins, attendit tout aussi vainement l'arrivée de l'infanterie napolitaine que celle des émigrés de Condé et des divisions de Bohême et de Galicie. Elle resta dans sa faiblesse, divisée par la méfiance qui régnait entre Vienne et Turin, et paralysée dans ses mouvements par la détresse financière des deux cours. Elle pouvait se soutenir ainsi tant que l'inertie du général français condamnait les troupes ennemies à la même inaction; mais le remplacement de Schérer avait été résolu par le Directoire dès le mois de février, et le héros d'une ère nouvelle allait commencer sa merveilleuse carrière. Nous avons vu comment tout, hommes et choses, concourait à lui rendre la tâche plus facile. Les troupes autrichiennes étaient retenues sur le Rhin par l'Angleterre, et les régiments impériaux en Moravie par la défiance que nourrissait Thugut à l'égard de la Prusse; la faiblesse de François II envers

Manfredini fermait aux Napolitains les routes de la Toscane, les discussions pécuniaires des alliés empêchaient le corps de Condé de se diriger vers l'Italie. Qui aurait pu soupçonner alors qu'un nouveau bouleversement de l'Europe allait commencer par ce point si négligé de tous?

Dans les premiers jours du mois de mars, deux généraux sardes, le comte Castel Alfer et le baron Latour, arrivèrent à Vienne pour y arrêter le plan des prochaines opérations. La cour de Turin n'avait pu parvenir à s'entendre avec la France. Outre la cession de la Savoie et de Nice, le Directoire avait demandé, ou les enclaves sardes qui se trouvaient dans la Rivière de Gênes, ainsi que l'île de Sardaigne, ou une contribution de 25 millions; en échange, il avait offert au roi la Lombardie autrichienne, dès qu'on l'aurait conquise, à l'exception de Mantoue (1); on conçoit que Victor-Amédée, malgré tout son mécontentement envers l'Autriche, n'ait pas voulu accepter ces propositions. Il déclarait maintenant qu'il n'avait jamais songé sérieusement à la paix, et qu'il n'avait ouvert la négociation que pour gagner du temps. Ses généraux devaient donc s'entendre avec l'Autriche pour déployer des deux parts la plus grande activité, et demander que l'armée autrichienne fût portée à quarante-cinq mille hommes et le corps de soutien réuni aux Sardes à neuf mille; ils devaient enfin réclamer pour le roi Victor le commandement en chef des forces réunies. Ils exprimèrent en même temps le désir qu'il fût dressé un plan de campagne collectif : en cas de simple défensive, ils déclaraient la Sardaigne disposée à protéger les Apennins à l'ouest du Tanaro, pourvu que l'Autriche se chargeât du reste du pays jusqu'à la Bormida; mais, si l'on devait prendre l'offensive contre la Savoie, ils préféraient laisser ce soin aux troupes autrichiennes, dont les Sardes protégeraient alors les derrières sur les Alpes et les Apennins. Thugut fit les meilleures promesses, sans pouvoir toutefois surmonter son ancienne méfiance à l'égard du Piémont. « Nous savons, écrivait-il le 4 mars à Cobenzl, qu'il ne faut pas trop compter sur la cour de Turin; elle est remplie de petites ruses, de petites déloyautés, de petites jalousies. » La juste conséquence d'une telle opinion aurait évidemment dû être de fortifier autant que possible l'armée autrichienne, pour traiter

(1) Dépêche du ministre Delacroix à l'ambassadeur Villars, à Gênes, 27 niv. IV (*Archives nationales*, Paris).

ensuite d'autant plus amicalement l'alliée dont on connaissait la faiblesse. Mais ici les deux choses étaient également impossibles. Les forces qui furent alors dirigées sur l'Italie des différentes garnisons des Etats héréditaires se composaient de dix bataillons d'infanterie et de dix escadrons de cavalerie (1), en tout environ neuf mille hommes. Là-dessus, Thugut assura aux officiers sardes que l'armée autrichienne dépassait déjà le chiffre de quarante-cinq mille hommes exigé par eux, et que le corps de secours serait également porté à peu près à la force voulue. La vérité est qu'à la fin de mars le corps de secours comptait environ cinq mille hommes et l'armée des Apennins vingt-sept mille, et qu'en outre les hôpitaux et les garnisons de Milan et de Mantoue renfermaient près de sept mille malades. Tout calculé donc, l'Autriche possédait bien près de la force indiquée au midi des Alpes, mais trente-deux mille hommes tout au plus, au lieu de cinquante-quatre mille, étaient en état de prendre part aux opérations actives. Les Sardes, qui devaient opérer de concert avec ces troupes sur les Apennins liguriens, comptaient dix-sept mille hommes, et en avaient environ vingt mille autres sur les Alpes et dans les forteresses; la coalition enfin n'avait pas tout à fait cinquante mille hommes à opposer aux républicains sur le point décisif du théâtre de la guerre (2). Quant au plan de campagne, il ne valait pas mieux que les moyens de défense. La demande du commandement en chef faite par le roi de Sardaigne rencontra à Vienne, de la part de l'Empereur, une insurmontable opposition. Thugut la rejeta donc, alléguant qu'il ne pouvait y accéder sans l'assentiment du roi de Naples. Le général Wallis, dont l'insuffisance avait été manifeste à Loano, fut remplacé dans le commandement des troupes autrichiennes par le général Beaulieu. Bien qu'âgé de soixante et onze ans, cet officier était encore rempli de vigueur et d'activité; en 1794, dans une situation secondaire à la vérité, il avait obtenu de glorieux succès dans la guerre de Belgique, et plus tard il avait coopéré, en qualité de quartier-maître général, aux dernières victoires remportées sur le Rhin. Thugut déclara aux Sardes que Beaulieu avait reçu l'ordre de sou-

(1) Thugut à Cobenzl, 14 mars.

(2) *Journ. milit. autr.*, 1813, cahier 2, p. 37, 1822; cahier 5, p. 166. V. aussi dans Rustow (*Les premières campagnes de Napoléon Bonaparte*), le récit détaillé de ces événements.

tenir les alliés autant qu'il serait en son pouvoir, mais il refusa de prendre avec eux des engagements plus formels. Beaulieu devait défendre le pays situé entre le Tanaro et la Bormida, si cela lui semblait convenable au point de vue militaire; quant à ce qui concernait le plan de campagne en général, Thugut, qui ne voulait à aucun prix diriger les Autrichiens vers la Savoie, se contenta de rappeler que le but de cette guerre devait être surtout l'obtention d'une paix juste et honorable (1). On comprend sans peine qu'un résultat aussi négatif dut produire l'effet le plus décourageant à la cour de Turin, et y augmenter l'ardeur et l'influence du parti de la paix.

Pendant ce temps, on avait continué à prendre sur le Rhin toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès. En premier lieu, le commandement avait été réglé d'une manière différente. Clerfayt, qui avait été le seul chef des deux armées jusqu'en août 1795, avait considéré la nomination de Wurmser à l'armée du haut Rhin comme une offense personnelle, et avait immédiatement demandé son congé. On l'avait calmé, mais le coup était porté ; la situation resta très tendue entre les deux quartiers généraux, et, en décembre, enfin, la conclusion de la trêve, dont les deux généraux cherchèrent à se rejeter réciproquement la faute par des rapports contradictoires consomma la rupture. Comme tous deux avaient de hauts protecteurs à Vienne, la querelle retentit au sein même du gouvernement et fut sur le point d'aller jusqu'à la diète de Ratisbonne, car les amis de Clerfayt auraient voulu relever et affermir sa situation en le faisant nommer feld-maréchal de l'Empire. Dans ces circonstances, l'Empereur se décida, le 6 février, à relever Clerfayt du commandement en chef de l'armée du bas Rhin et à lui confier l'administration militaire de la Hongrie. On nomma à sa place l'archiduc Charles, qui s'était couvert de gloire dans la guerre de Belgique, et on lui adjoignit comme conseiller militaire le général Bellegarde, zélé partisan de Wurmser. Pour le moment toutefois l'archiduc resta à Vienne ; il sembla convenable que son arrivée fût le signal d'une brillante reprise des hostilités, reprise que divers motifs rejetaient encore dans un avenir lointain.

Le besoin d'argent se faisait de plus en plus sentir : une partie

(1) Thugut à Castel Alfer, 24 mars.

de la solde n'était pas payée; l'armée du haut Rhin manquait de fourrage; divers détachements se plaignaient du mauvais état des armes et de l'habillement des troupes. Thugut s'irritait chaque jour davantage des délais apportés par l'Angleterre à la réalisation de l'emprunt, et chargea Lazinski, un de ses plus habiles financiers, de chercher à lui procurer provisoirement des ressources à Francfort ou ailleurs, vu que le Trésor impérial était épuisé. Nul ne saurait révoquer en doute les obstacles créés par cette situation; cependant le manque d'argent avait été tout aussi grand en octobre, et il n'avait pas empêché les armées de remporter alors de brillantes victoires; les Autrichiens n'ignoraient pas d'ailleurs que la désorganisation et le dénûment étaient encore plus complets chez leurs adversaires que chez eux-mêmes. Il est vrai que la guerre de la coalition avait été accompagnée jusque-là de cette pensée qu'une armée ne saurait se hasarder en pays ennemi sans avoir des magasins bien remplis, de même que l'on considérait la conquête des forteresses placées sur les frontières ennemies comme la condition préalable et nécessaire de toute offensive. On ne peut donc faire un crime à l'archiduc Charles et au Conseil aulique d'être restés fidèles aux idées de leurs temps et de n'avoir pas su attaquer hardiment au moment favorable; mais ici se manifesta dès le début la supériorité de la tactique française sur celle des Autrichiens, car Bonaparte, et Carnot à son exemple, ne voyant dans la pénurie d'argent et de vivres qu'un moyen de plus pour prendre l'offensive promptement et sur une vaste échelle, franchissaient sans cesse les lignes de leurs adversaires hésitants, afin de procurer en pays ennemi à leurs troupes affamées ce que ne pouvait leur donner la patrie épuisée. Ce qui l'emporta cette fois encore, comme toujours dans les choses de ce monde, ce fut la force de la volonté et de l'enthousiasme. Carnot et Bonaparte possédaient l'une et l'autre; ils concentraient toutes les puissances de leur esprit sur la conduite d'une guerre dont ils attendaient leur salut personnel, l'extension de la Révolution et une gloire sans exemple. A Vienne, au contraire, la guerre avec la France n'inspirait plus depuis longtemps qu'indifférence et lassitude; on la continuait dans l'espoir d'en recueillir encore quelque riche butin, mais on était prêt à faire la paix si celle-ci devait contribuer à l'abaissement de la Prusse, devenu le plus grand intérêt de la monarchie autrichienne. Or cet

intérêt fondamental ne pouvait donner lieu à une stratégie nouvelle, inspirer de grandes pensées et mettre un terme à la circonspection accoutumée.

Des considérations diplomatiques de différentes sortes vinrent encore fournir de nouveaux motifs d'hésitation. L'Angleterre persistait dans le désir d'embarrasser le gouvernement français, avant le commencement des opérations, par un grand manifeste en faveur de la paix, et elle souhaitait ardemment que l'Autriche s'y associât. Thugut s'y montrait peu disposé ; il savait qu'une mesure de cette nature, outre qu'elle ne produirait pas une grande impression en France, ne pourrait manquer d'exciter en Italie l'inquiétude et la méfiance des rois de Naples et de Sardaigne, et de réveiller en Allemagne le parti de la paix, ce qui, dans les circonstances actuelles, fortifierait l'influence de la Prusse. En admettant même qu'on écartât toutes ces difficultés, Thugut considérait les conséquences d'une telle déclaration comme très graves. Faite au nom de la coalition, elle ne pouvait, si elle était efficace, qu'amener des ouvertures tendant à la paix générale ; or, une négociation générale devait augmenter considérablement les obstacles que rencontraient déjà les plans d'annexion de l'Empereur. L'Autriche devait tenir avant tout à ce que l'Empire allemand ne conclût la paix qu'après les grandes puissances et en un autre lieu ; par tous ces motifs, elle ne pouvait approuver la déclaration qui lui était proposée (1). Mais les ministres anglais, que l'opposition et une partie de la population pressaient de finir la guerre, et qui désiraient rejeter sur le Directoire l'odieux de la prolongation de la lutte, déclarèrent à la fin de janvier qu'ils n'entendaient pas conclure la paix sans le concours de leur alliée, mais que, néanmoins, ils croyaient pouvoir faire à Paris des ouvertures préliminaires en leur propre nom ; et comme ici Thugut ne protesta pas officiellement, Wickham, ambassadeur d'Angleterre en Suisse, envoya le 8 mars à Bâle, à Barthélemy, son collègue français, une note dans laquelle lord Grenville annonçait que les alliés étaient disposés à conclure une paix honorable, et s'informait en même temps des bases sur lesquelles la France voudrait établir la négociation. Tant que cette question était pendante, il ne pouvait naturellement être question de

(1) Eden à Grenville, 19 février.

rompre la trêve. Ce ne fut que le 26 mars que Barthélemy reçut de Paris une réponse négative et très blessante. Après avoir insisté, comme Thugut l'avait déjà fait auprès du chevalier Eden, sur ce qu'un congrès général entraînerait des longueurs infinies, on y déclarait d'un ton arrogant que les pays déjà réunis à la France en vertu de lois de la Convention ne pouvaient plus en aucun cas être mis en question, et que la République n'admettait de discussion qu'à l'égard des autres territoires occupés par les troupes françaises. Les idées belliqueuses de la France étaient par là clairement exprimées. L'archiduc Charles reçut donc le 3 avril l'ordre de se rendre à l'armée, d'autant plus qu'en ce moment même Lazynski rendit un compte favorable de ses opérations financières. Mais le dernier mot n'avait pas encore été prononcé, l'archiduc n'avait pas encore été autorisé à dénoncer la trêve, que déjà de nouveaux soucis se produisaient à l'autre extrémité de l'Europe et imposaient encore une fois un retard de plusieurs semaines.

Nous avons vu que Catherine avait refusé l'envoi d'une armée de secours, et que Thugut avait dû céder, attendu que la Russie avait besoin de conserver toutes ses troupes pour tenir la Prusse en respect jusqu'à l'entière régularisation des frontières de Cracovie. Mais tout à coup le gouvernement autrichien apprit qu'un corps d'armée considérable se mettait en marche sur le Caucase pour se diriger contre la Perse, et que d'autres détachements se réunissaient sur le Dniéper et le Dniester pour servir de réserve à cette armée. Ces nouvelles causèrent beaucoup d'inquiétude à Thugut. Il y vit un commencement de réalisation des anciens plans de Catherine sur l'Orient, et, quoiqu'il les eût complétement approuvés en général, le moment actuel lui semblait on ne peut plus mal choisi pour les mettre à exécution. « C'est chose fort délicate, sans doute, écrivait-il à Cobenzl, le 14 mars, que de contrecarrer une résolution de l'Impératrice ; mais ici la question est d'une telle importance, que nous ne devons pas craindre de le tenter. Peut-être Catherine reconnaîtra-t-elle combien il serait plus avantageux pour elle de nous aider d'abord, par des moyens diplomatiques et militaires, à conclure une paix honorable avec la France, et de se tourner ensuite contre les Turcs pendant que nous tiendrions la Prusse en bride. » Il était certain aux yeux de Thugut

que si la Russie engageait ses forces dans une lutte avec la Turquie durant la guerre de France, la Prusse, libre ainsi de tout entrave, s'étendrait immédiatement en Allemagne et dominerait toutes les négociations de l'Empire avec la France. « Ce serait fatal pour nous, écrivait-il ; pour pouvoir résister à la Prusse, il faudrait qu'à tout prix nous fissions la paix avec la France. »

On resta donc inactif sur le Rhin. A quoi bon exposer un membre de la famille impériale aux balles françaises, si l'on devait se trouver forcé, dans quelques semaines peut-être, à faire la paix n'importe à quel prix? La trêve conclue en décembre s'étendait toujours de Bâle à Dusseldof ; les ennemis étaient en présence, immobiles comme en temps de paix. Rien ne pouvait être plus contraire aux intérêt de l'Autriche, car les troupes françaises étaient alors dans un état vraiment déplorable, et les colonnes allemandes, si elles avaient résolument marché en avant, auraient vraisemblablement trouvé des adversaires tout à fait paralysés. On ne saurait calculer jusqu'où, dans de telles circonstances, une vigoureuse offensive, dirigée avec énergie, aurait pu conduire les Autrichiens.

Mais les jours s'écoulaient, et l'ordre d'attaquer n'arrivait pas. Ce ne fut que vers le 20 avril que Thugut déclara à l'ambassadeur d'Angleterre qu'il avait reçu de la Russie l'assurance des sentiments les plus pacifiques à l'égard de la Turquie. Bien que l'on dût peu se fier en général à de semblables promesses, Thugut espérait que celles-ci étaient sincères, d'autant plus qu'elles étaient conformes aux intérêts de la Russie, qui, en les violant, aurait fourni aux mécontents polonais la possibilité d'un soulèvement, et à la cour de Prusse l'occasion des empiètements les plus funestes. « Heureusement, ajoutait-il, la suspension des armements russes sur le Dniester vient les confirmer. » Ces communications enchantèrent sir Morton Eden, car, ainsi qu'il l'écrivit à son ministre, si la guerre s'était engagée avec la Turquie, l'Empereur aurait pu être contraint de rappeler la plus grande partie de son armée du Rhin, afin de l'employer à couvrir ses frontières prussiennes et turques. Ce danger conjuré, on allait enfin pouvoir commencer la lutte sur le Rhin.

Mais, tandis que l'on perdait ainsi des heures précieuses à jeter des regards inquiets sur les Turcs et sur les Prussiens, le malheur avait déjà commencé, sur un autre point, à accabler de ses coups l'Autriche et la coalition.

CHAPITRE II

PREMIÈRES VICTOIRES DE BONAPARTE

Nous nous rappelons avec quel zèle persévérant le général Bonaparte, depuis qu'il avait commencé à être employé par le Comité de Salut public, en août 1795, avait insisté pour que l'armée française agît énergiquement en Italie; nous l'avons vu présenter projet sur projet, mémoire sur mémoire, et concentrer de plus en plus sur ce point l'activité de son esprit infatigable. Il espérait non-seulement atteindre la Lombardie, mais marcher immédiatement vers la Bavière à travers le Tyrol, et hâter par là la solution de la guerre avec l'Autriche. Plus tard, en 1805 et 1809, il n'attacha plus une aussi grande importance à l'Italie; c'était la vallée du Danube qu'il considérait alors comme le vrai terrain des opérations décisives, au succès desquelles ils subordonnait les mesures à prendre en Italie. Mais, en l'année 1796, tout se réunissait, naissance, vie passée, penchants, aptitudes, pour remplir son cœur ambitieux du désir de conquérir des lauriers en Italie. Bonaparte était né en Corse, en cette même année 1769 (1) durant laquelle les Français avaient soumis l'île à leurs armes; il avait grandi dans la haine que nourrissaient tous ses compatriotes contre leurs maîtres étrangers; le nom qui éveilla le premier enthousiasme dans son âme ardente fut celui du général Paoli, le vieux héros des luttes soutenues par la Corse pour défendre sa liberté contre Gênes et la France. Tout était donc italien chez le jeune Napoléon; lorsqu'il entra à l'école militaire de Brienne, en 1779, il dut commencer par apprendre la langue française, et longtemps encore il conserva l'accent italien (2). Au milieu de ses condisciples, comme plus tard au milieu de ses camarades de régiment, il restait seul et concentré en lui-même, étranger parmi des étrangers, plongé dans des études de toute nature, d'une précoce maturité de sentiments, sans perspective d'avenir, souvent dégoûté de la vie, et quelquefois même porté

(1) V. Bœhtlingk, *Napoléon Bonaparte, sa jeunesse et son élévation.*
(2) Libri, *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, p. 12.

au suicide. Ce qu'il regardait alors comme le but idéal de son existence était l'affranchissement de la Corse et le renversement de la domination étrangère, qui, disait-il, avait enlevé à sa patrie non seulement l'indépendance, mais encore la vertu. Devenu, en 1785, sous-lieutenant d'artillerie au régiment de La Fère, il demandait chaque année un long congé pour visiter sa patrie, parcourir les champs de bataille de 1769, et étudier les positions stratégiques des montagnes. Tel le trouva, en 1789, le commencement de la Révolution. Ce n'était pas un partisan aveugle des doctrines de Rousseau sur les droits de l'homme; malgré sa jeunesse, au contraire, il rejetait déjà avec la pénétration de l'homme d'Etat la théorie de l'état de nature primordial (1); mais il se considérait comme opprimé, ainsi que sa patrie; comment dès lors ne se serait-il pas associé à un mouvement qui promettait la liberté au monde entier, brisait les anciens pouvoirs, et ouvrait à la force et au talent des horizons incalculables? Avant tout il pensait à la Corse. Il partit donc immédiatement pour Ajaccio, et n'épargna rien pour exciter la fermentation dans la ville et dans la contrée environnante. L'île offrait à la vérité, pour un mouvement énergique dans le sens des idées libérales, un terrain moins favorable que le continent; les abus aussi bien que le développement intellectuel qui donnaient ardeur et couleur au soulèvement de Paris n'existaient pas dans ce pays simple et peu cultivé : les nobles de l'île n'avaient de privilèges qu'autant qu'ils étaient employés royaux, et le clergé était entouré du respect de la majorité des habitants. Pour mettre ici les masses du peuple en mouvement, il n'était qu'un levier, l'appel à la haine corse contre la domination française; le jeune lieutenant Bonaparte n'hésita pas à l'employer et à exciter ses concitoyens contre les fonctionnaires et les troupes de la France. Il échoua cependant dans une première tentative faite pour se débarrasser de ceux-ci par un coup de main; mais bientôt le cours même des événements en France lui ouvrit une voie moins dangereuse. Les partis radicaux réclamèrent et obtinrent l'élection des employés par le peuple; il suffisait d'étendre cette mesure à la Corse pour y assurer la liberté démocratique et éloigner en même temps les autorités étrangères. Le

(1) Libri, p. 27.

30 novembre, un ami de Bonaparte, le député Salicetti, obtint qu'un décret de l'Assemblée garantît à la Corse toutes les libertés constitutionnelles dont jouissait la France; c'était consacrer en principe la souveraineté française, mais c'était aussi donner aux Corses la possibilité de s'administrer presque exclusivement par eux-mêmes. Le général Paoli, qui était alors à Londres, fut d'avis que l'on devait se contenter de cela pour le moment; il se rendit même à Paris, où il fut reçu avec un égal honneur par le roi et par l'Assemblée nationale; puis il passa en Corse, et il employa toute son influence à accélérer dans son île natale le développement de la paix et de la légalité. Le père de Bonaparte avait été jadis son intime ami, puis s'était soumis plus tard à la domination française ; lorsque Paoli connut le fils, il applaudit à son ardent amour de la liberté, et apprécia les dons intellectuels déjà remarquables qu'il découvrit chez ce jeune officier, obscur encore, mais si passionné. Il le soutint donc avec empressement lorsque celui-ci brigua aux élections la place de chef de bataillon dans la garde nationale d'Ajaccio. La lutte fut vive, car les adversaires de Bonaparte possédaient une grande influence dans la ville; mais celui-ci, voyant que les négociations verbales ne lui étaient pas favorables, recourut sans hésiter à un premier coup d'Etat : il fit arrêter par une troupe de ses partisans un commissaire qui lui était hostile, força un orateur à descendre de la tribune, et s'assura par ce moyen la presque unanimité des voix. Il ne se consacra que plus activement ensuite aux affaires de la Corse, et ne fit plus qu'une courte apparition à son régiment, où, malgré la confusion qui régnait alors, son absence constante finit par être remarquée. Il n'est pas bien prouvé que cela ait été jusqu'à le faire rayer des listes de l'armée; mais ses sentiments ne sauraient être révoqués en doute. « Dans la situation difficile où nous nous trouvons, écrivait-il à un ami, le 27 février 1792, c'est un point d'honneur pour tout bon Corse d'être dans sa patrie (1). » La situation de l'île, en effet, ne s'était pas améliorée sous le nouvel ordre de choses. Plus la majorité des habitants était rude et indomptée, moins la liberté démocratique pouvait calmer les passions individuelles. L'ambi-

(1) Mortimer-Ternaux, *Terreur*, VI, 110.

tion, l'avidité, les haines de famille étaient partout actives; une anarchie complète régnait dans l'administration; une guerre acharnée des villes contre les habitants de la montagne, de l'est contre l'ouest, des Jacobins contre les aristocrates, mettait l'île en feu. En vain Paoli s'efforçait de réprimer le désordre et de faire respecter la loi. Les jeunes agitateurs lui enviaient sa haute position, et Bonaparte, ainsi que ses frères Lucien et Joseph, n'étaient pas les seuls qui considérassent l'anarchie toujours croissante comme le moyen le plus efficace pour assurer leur propre élévation. Bonaparte entretenait l'excitation des masses par ses discours et ses écrits; il se mit par son club d'Ajaccio en relation avec les Jacobins de Toulon et de Marseille, et, s'il disciplina parfaitement sa garde nationale sous le rapport militaire, il la remplit en même temps d'idées révolutionnaires. Des querelles sanglantes eurent lieu entre elle et des aristocrates, des moines, des magistrats municipaux, des troupes de ligne; bref, Bonaparte finit par s'aliéner complètement la bienveillance de Paoli, et fut destitué de son poste de lieutenant-colonel. Sur ces entrefaites, il partit pour Paris, en mai 1792, afin d'aller chercher sa sœur Elisa, élève au pensionnat de Saint-Cyr. Il assista aux journées du 20 juin et du 10 août, et vit se produire la première menace d'une attaque prussienne; il se trouva tout à la fois au milieu du déchaînement populaire le plus indompté, et de préparatifs de guerre qui ébranlaient tout le pays. Les sentiments qu'il en éprouva furent, comme tous ceux de ce pénétrant observateur, d'une impitoyable justesse. Le 3 juillet déjà, il écrivait à son frère Lucien : « Les possesseurs du pouvoir sont ici de tristes sires. On est forcé de l'avouer lorsqu'on voit les choses de près : les peuples ne valent pas la peine que l'on brigue si ardemment leur faveur. Tu connais l'histoire d'Ajaccio : celle de Paris est exactement la même; peut-être les hommes ici sont-ils encore plus petits, plus méchants, plus calomniateurs. Il faut voir les choses de près pour sentir que l'enthousiasme n'est rien de plus que de l'enthousiasme, et que les Français sont un peuple vieilli, sans préjugés et sans cohésion. Chacun ne songe qu'à soi, et cherche à arriver le premier; grâce à la Terreur et à la calomnie, on intrigue plus bassement que jamais. La véritable ambition n'existe plus; on plaint les malheureux qui ont un rôle à jouer;

vivre tranquillement dans sa famille, avec 5000 francs de rente, voilà la plus haute sagesse (1). A mesure que Bonaparte se détournait avec mépris de la politique populaire, les cordes guerrières vibraient plus fortement en son âme. Après les plus grands efforts, et grâce à l'influence de quelques Girondins, il obtint d'être nommé (2) capitaine d'artillerie à l'armée de la Moselle. Tout son être tressaillait à la pensée d'essayer enfin ses forces dans une grande guerre; mais sa vieille patrie le retint encore une fois. Sa sœur Elisa le supplia de ne pas la laisser voyager seule dans ce pays en fermentation, et il céda à ses prières, bien qu'avec un profond chagrin. Il ne fut donc ni à Valmy ni à Jemmapes, et il n'essuya pour la première fois le feu ennemi qu'en février 1793, lors d'une expédition mal conduite et malheureuse de l'amiral Truguet contre l'île de Sardaigne. Lorsqu'il revint en Corse, le cœur rempli d'une amère désillusion, il y trouva la situation mûre pour une catastrophe. Depuis sa rupture avec Paoli, la prépondérance de cet homme autrefois si vénéré lui était devenue insupportable, et il était résolu à tout mettre en œuvre contre lui : il n'aurait pas reculé au besoin devant la violence ouverte, mais il préférait, selon l'usage corse, l'attaque clandestine, le piège tendu du fond d'une retraite sûre. Au mois de janvier 1793, tandis que Napoléon se montrait exclusivement occupé de l'expédition sarde, son frère Lucien se rendit donc à Marseille, et là, au club des Jacobins, il accusa Paoli de vouloir livrer l'île aux Anglais. La haine que Paoli nourrissait contre l'anarchie et la Terreur était trop connue pour que le club n'accueillît pas cette calomnie avec joie; il s'empressa de la transmettre par une députation solennelle à la Convention, où Salicetti, qui lui aussi considérait le général comme un obstacle, s'en empara avidement. Cependant Napoléon, de retour de Sardaigne, avait arrêté avec un certain nombre d'officiers de la garde nationale corse les mesures à prendre pour renverser Paoli. Il attendait des nouvelles de Paris avec la plus grande anxiété. Plus la dissolution intérieure se propageait en France, plus l'horizon guerrier s'élargissait de tous côtés, et plus devenaient vastes également les perspectives offertes à son ambition, s'il réussissait, par la chute de Paoli, à se mettre à la

(1) Nasica, *Jeunesse de Napoléon*, p. 211.
(2) La nomination fut antidatée du 2 février.

tête de la Corse et à peser, du haut de cette situation, sur la marche ultérieure de la Révolution. « Si tu pouvais lire en mon âme et voir ce qui l'enivre, écrivait-il alors à l'un de ses officiers, tu me croirais téméraire ou insensé; je ne te l'exprime pas, j'ose à peine me l'avouer à moi-même (1). » Le 2 avril, la Convention se prononça à l'égard de Paoli et le manda à sa barre. Le digne vieillard repoussa l'accusation avec une orgueilleuse fermeté, et ne répondit pas à l'appel; mais cela suffit pour réveiller l'enthousiasme national; les neuf dixièmes de la population, bravant les fureurs de la France et des Jacobins, se rassemblèrent autour du chef vénéré. Il n'y avait plus de place dans l'île pour les ennemis de Paoli. Alors Bonaparte, qui, nous l'avons vu, était resté complètement dans l'ombre lors de la dénonciation, eut l'idée, pour se mettre à l'abri quoi qu'il arrivât, d'envoyer à la Convention une adresse ampoulée en faveur de Paoli. Mais il était trop tard. Une Assemblée nationale corse, formée sur ces entrefaites, refusa obéissance aux commissaires de la Convention, et prononça le bannissement des calomniateurs de Paoli, notamment des familles Arena et Bonaparte. La guerre était déclarée. Bonaparte entra en lutte, soutenu par quelques troupes françaises; mais il échoua dans toutes ses tentatives, et, peu de semaines plus tard, banni, dépouillé, poursuivi à outrance, il se vit forcé de quitter l'île et de chercher un refuge à Marseille (juin 1793).

Il revint donc en France, seul, sans patrie, ne pouvant compter que sur lui-même, repoussé loin du sol auquel l'enchaînaient ses sentiments patriotiques, et lancé dans le tourbillon des mouvements révolutionnaires dont il méprisait les chefs et les acteurs. Dès lors, sa propre grandeur devint son but exclusif, l'unique objet de son enthousiasme; dès lors il entrevit l'avenir qui l'attendait, en traits un peu vagues peut-être, mais déjà dans d'immenses proportions. Nous connaissons les événements des années qui suivirent. Peu de temps après sa fuite de Corse, un demi-hasard le conduisit au camp de Toulon, où, par la sûreté de son coup d'œil, le calme de son jugement et l'énergie de son action, il sut d'abord exciter l'admiration, et, peu de temps après, décider de la victoire. Promu promptement au grade de général de brigade, il fut envoyé à l'armée

(1) Nasica, p. 245.

d'Italie. Durant deux étés, il revit les flots bleus de la mer qu'il aimait, entendit les sons harmonieux de l'idiome national et apprit à connaître tous les sentiers, toutes les gorges, tous les ruisseaux des Apennins septentrionaux. Il sentit alors renaître, avec une fraîcheur et une force nouvelles, tout son intérêt pour cette terre si richement parée, la considérant, non plus comme l'objet d'un amour dévoué, mais comme le point de départ d'éclatants succès et d'une gloire immense. A force de parcourir les vallées des Apennins, il finit par reconnaître en elles les portes qui devaient le conduire à de brillants exploits, destinés à transformer l'Europe. Ses plans, jusque dans leurs plus petits détails, étaient déjà mûrs et complets. Il en éprouva la justesse dans la campagne de 1794, lors de son premier succès, l'occupation de Saorgio, accomplie d'après ses données. L'année suivante, de retour à Paris, il assaillit successivement tous les chefs de la Convention, et fit adopter ses vues par les membres du Comité de Salut public, puis, plus tard, par le Directoire. Il indiquait sans cesse et invariablement, une route, une position, sur lesquelles devaient se diriger toutes les forces et tous les efforts. C'était là, disait-il, au point de jonction des positions autrichiennes et sardes, que devait être porté le coup destiné à repousser les impériaux vers l'est et à permettre au vainqueur de soumettre isolément le Piémont, en attendant que la paix avec la Sardaigne permît de tomber pour la seconde fois et avec des forces doubles sur les Autrichiens, de prendre Milan, et de pénétrer en Allemagne par le Tyrol. Des instructions rédigées selon ces vues furent envoyées au général Schérer, à la fin de l'automne de 1795, et amenèrent la victoire de Loano; mais la direction décisive fut ensuite abandonnée; Bonaparte alors, dans son impatience, mit tout en œuvre pour sortir du cabinet et pour prendre part à la conduite des opérations actives. On a beaucoup discuté pour savoir qui avait donné, au printemps de 1796, le titre de général en chef de l'armée d'Italie à cet officier de vingt-six ans, préférablement à tant d'autres plus âgés et plus anciens que lui; ce qui paraît certain, c'est que Rewbell s'y montra opposé, par attachement pour le général Schérer, son compatriote alsacien, et que Carnot fut mis en garde par son frère contre l'ambition effrénée de Bonaparte et contre les dangers qu'elle pouvait préparer à la République. Peu importe, du reste, que Carnot

ait fini par se laisser entraîner par les rares talents militaires de Bonaparte, ou que Barras ait voulu célébrer ainsi les fiançailles récentes de Bonaparte avec son amie Joséphine de Beauharnais. Le fait capital fut l'attitude irrésistible du jeune général lui-même. S'il a développé son plan de campagne, il n'est personne qu'il n'ait dû convaincre; et, une fois que le Directoire eut approuvé ce plan, la nomination de son auteur devenait chose toute naturelle. Schérer lui-même mit fin à la dernière résistance de Rewbell en renvoyant le projet avec cette observation que l'exécution de choses si excentriques ne pouvait être confiée qu'à leur auteur, et en demandant son congé (1). Le gouvernement le prit au mot, et, le 23 février, Bonaparte fut nommé commandant en chef de l'armée d'Italie.

Représentons-nous ici, au seuil de sa carrière, l'effet que produisait sa personne. « Eloigné par caractère de tous les excès, dit un de ses familiers, son adjudant, Marmont (2), il avait pris les couleurs de la Révolution sans aucun goût, mais uniquement par calcul et par ambition. Son instinct supérieur lui faisait entrevoir les combinaisons qui pourraient lui ouvrir le chemin de la fortune et du pouvoir; son esprit naturellement profond avait déjà acquis une grande maturité. Plus que son âge ne semblait le comporter, il avait fait une grande étude du cœur humain; cette science est d'ailleurs, pour ainsi dire, l'apanage des peuples à demi barbares, où les familles sont dans un état constant de guerre entre elles. Le besoin de conservation, éprouvé dès l'enfance, développe dans l'homme un génie particulier. Un Français, un Allemand et un Anglais seront toujours très inférieurs sous ce rapport, toutes choses égales d'ailleurs en facultés, à un Corse, un Grec ou un Albanais; et il est bien permis de faire entrer encore en ligne de compte l'imagination, l'esprit vif et la finesse qui appartiennent comme de droit aux méridionaux, que j'appellerai les fils du soleil. A peine Bonaparte eut-il, grâce au 13 vendémiaire, reçu le commandement de l'armée de l'intérieur, qu'il montra un aplomb extraordinaire, et prit un air de grandeur d'accord avec le sentiment toujours croissant de son importance. Evidemment il n'était pas destiné par la providence à obéir, cet

(1) *Mémoires de Masséna*, II, 11.
(2) *Mémoires du duc de Raguse*, I, 53, 86, 89.

homme qui savait si bien commander. Il prit bientôt un grand ascendant sur Carnot et sur les autres membres du Directoire : une fois en contact avec lui, il était impossible de lui résister. »

Après avoir célébré son mariage le 9 mars, Bonaparte arriva, le 26, à son quartier général de Nice. Il y trouva les choses telles qu'elles étaient alors dans tous les cantonnements français : lacunes dans toutes les branches du service, pénurie d'argent, détresse en toute chose, et, comme conséquence, indiscipline des troupes. Schérer avait constamment déclaré que, dans de semblables circonstances, la défense des frontières françaises était tout au plus possible; les mêmes motifs faisaient tenir un semblable langage aux généraux des armées du Rhin et de la Sambre; tous protestaient que, sans de puissants secours pécuniaires, sans approvisionnements et sans renforts, choses qui aussi exigeaient de l'argent, on ne pouvait songer à prendre l'offensive. Or, comme ces sentiments, ainsi que nous l'avons vu, étaient aussi ceux des généraux autrichiens, et comme le Directoire possédait encore moins de ressources que l'empereur François, l'année 1796 se serait vraisemblablement écoulée de la manière la plus pacifique, sans l'intervention du bouillant cavalier corse. Bonaparte n'avait pas passé une semaine à Nice, que tout y prenait une face nouvelle. Ses généraux de division, tous ses anciens dans le service, le reçurent avec une froide politesse; mais ils comprirent bientôt qu'il saurait se faire obéir, et ils ne tardèrent pas à subir avec admiration l'ascendant de son esprit. Il se rendait compte des besoins et des difficultés aussi bien que qui que ce fût, mais il ne s'en laissa pas arrêter un seul instant. « La situation de l'armée est mauvaise, écrivait-il au gouvernement, mais elle n'est nullement désespérée. » Il s'occupa de la manière la plus active de la subsistance, de l'habillement, de l'armement des troupes, fit venir le plus d'hommes possible des garnisons françaises du voisinage et les remplaça par des gardes nationaux, arracha les officiers, les employés, les soldats à leur engourdissement et à leur ennui, et les exhorta à s'avancer hardiment pour conquérir sur l'ennemi les choses qui leur manquaient encore. « Soldats, disait sa proclamation du 27 mars, vous êtes nus, mal nourris; le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montrez au milieu de ces

rochers sont admirables, mais ils ne vous procurent aucune gloire; aucun éclat ne jaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ou de constance? »

Il était impossible d'être plus concis, plus entraînant, et de mieux caractériser la situation. On a souvent observé avec raison que ce manifeste ne parle que de gloire et de butin, nullement de patrie, de devoir, de liberté; mais c'est à tort qu'on a déjà voulu y voir l'opposition entre le futur régime impérial et le régime républicain. Depuis qu'elle était tombée aux mains de la démocratie radicale, la République avait préparé partout, aux armées comme ailleurs, la dictature militaire; depuis 1793, elle-même avait éveillé chez les troupes des idées dont Bonaparte n'eut qu'à tirer habilement parti. Nous avons vu naître ces idées à l'armée de Belgique, en 1794; nous allons les retrouver, en 1796, aux armées du Rhin et de la Sambre, tout aussi ardentes que chez les brigades de Bonaparte.

L'armée occupait alors une position étendue sur la Rivière de Gênes, en partie sur le sommet, en partie au pied des Apennins, mais partout tournée vers le nord, c'est-à-dire contre le Piémont. La division la plus avancée vers l'est était la division Laharpe, placée près de Voltri, à quelques lieues de Gênes; puis venait, entre Savone et Finale, la division Masséna, qui avait ses forces principales sur la côte, et un poste retranché dans la montagne, à Monte Legino; puis, près de Loano, la division Augereau, également avec des détachements avancés dans la montagne; enfin, la division Sérurier s'étendait d'Albenga, au bord de la mer, jusqu'à Ormea, au nord des montagnes. La réserve de cavalerie, commandée par le général Stengel, était plus en arrière, sur la frontière de France. Les deux passages des Alpes qui aboutissaient à Nice, le col di Tenda et le col di Finistra, étaient surveillés chacun par une brigade d'infanterie. Toutes ces troupes étaient bien exercées à la guerre; les fatigues et les privations des dernières campagnes les avaient si fortement éprouvées, que près de vingt-cinq mille hommes étaient alors dans les hôpitaux; mais ceux qui restaient debout étaient forts, endurcis, capables de répondre

à toutes les exigences. Bien qu'il fussent affamés, en lambeaux, indisciplinés, ils pouvaient, dans la main d'un chef énergique, rendre d'incomparables services. Quant à ce qui concerne leur nombre, les chiffres les plus mensongers ont été accrédités, car Bonaparte, non content de remporter de véritables succès, a encore cherché à accroître l'admiration du monde par des données vraiment fabuleuses sur sa propre faiblesse et sur les ressources dont disposait l'ennemi. Dans les mémoires de Sainte-Hélène (1), il évalue ses forces à trente mille hommes et trente pièces d'artillerie, et celles des alliés à quatre-vingt mille hommes et deux cents canons, ce qui prête des proportions presque surhumaines au génie du général qui a pu forcer la victoire en huit jours, malgré une telle infériorité numérique. En réalité, l'armée française comptait dans les détachements actifs cités plus haut quatre mille cinq cent quarante-deux hommes de cavalerie, et trente-huit mille cent soixante-quinze d'infanterie et d'artillerie, avec deux cent trente-neuf pièces de campagne et de montagne, lesquelles, il est vrai, manquaient encore en grande partie d'attelages (2). En outre, trois mille six cent quatre hommes, venant des hôpitaux et de diverses garnisons, étaient, le 4 avril, en route pour rejoindre l'armée; deux régiments de cavalerie arrivaient de l'armée des Alpes (3), et un certain nombre de plus petits détachements étaient attendus de Lyon et des pays environnants; Bonaparte lui-même adoptait ces chiffres, lorsqu'il écrivait, le 6 avril, au Directoire qu'il avait en tout quarante-cinq mille hommes disponibles pour les opérations de la campagne, attendu que, jusque-là, on lui avait retenu beaucoup de troupes dans les départements français. On ne se trompera donc pas beaucoup si l'on affirme que le 10 avril, lors de l'ouverture des hostilités, l'armée françaises dut conduire au combat cin-

(1) *Montholon*, III, 177.

(2) D'après les listes officielles des régiments et des brigades données par Masséna, *Mémoires*, II, 429. Je ne puis comprendre pourquoi le général Koch, p. 13, tout en invoquant ces listes, donne plusieurs fois des chiffres différents. Il n'est pas besoin de prouver que ces listes tranchent simplement la question; les chiffres qui y sont portés indiquent exactement le nombre des hommes présents sous les drapeaux, tandis que ce que l'on nomme la force effective de l'armée s'élevait alors à plus de quatre-vingt-quinze mille hommes, et bientôt après à cent six mille. En présence de ces faits, je ne puis donc me laisser guider par l'autorité de Rustow, dont j'adopte du reste, avec reconnaissance l'excellente exposition des actions militaires.

(3) Le même, p. 11.

quante mille hommes environ, force égale à celle que nous avons trouvée plus haut chez les Austro-Sardes ; il est dès lors tout à fait naturel qu'un général de premier ordre, tel que Bonaparte, l'ait promptement emporté sur deux généraux braves, sans doute, mais d'intelligence ordinaire, et divisés sous le rapport politique.

Outre plusieurs sentiers, trois routes carrossables se détachaient alors de l'étroite côte qui s'étend entre Nice et Gênes, et gravissaient les flancs escarpés des Apennins pour redescendre ensuite par une pente douce dans les plaines du Piémont; à l'ouest, la route de Nice à Turin par le col di Tenda, à l'est, la route de la Bochetta, de Gênes à Alexandrie; entre les deux enfin, au point où la division Masséna avait sa position près de Savone, la route du passage d'Altare, qui, aussitôt après avoir gravi les hauteurs, se partageait en deux bras, l'un se dirigeant au nord, vers Alexandrie et Milan, par Dego et Acqui, l'autre à l'ouest, vers Turin, par Millésimo et Ceva. Cette route de Savone, dont le point culminant était à peine à quinze cents pieds au-dessus du niveau de la mer, marquait précisément la ligne sur laquelle Bonaparte entendait commencer son opération décisive. Ses deux branches formaient la limite des positions sardes et autrichiennes : en s'avançant sur ce point, l'armée française se plaçait entre les masses des alliés (les Autrichiens sur une des routes, près d'Acqui, les Sardes sur l'autre, près de Ceva), et acquérait ainsi la possibilité de battre chacune d'elles isolément avec ses forces réunies. C'était là le projet que Bonaparte nourrissait depuis deux ans; il se disposait enfin à l'exécuter et à surprendre l'ennemi dans ses quartiers, dès que l'ordre serait un peu rétabli dans l'administration de son armée, lorsqu'une attaque inopinée de ses adversaires vint tout à coup le forcer à agir promptement.

Depuis la fin de la Convention, les puissants représentants du peuple n'avaient plus eu de mission auprès des armées. A leur place, le Directoire avait institué des commissaires du gouvernement, chargés de diriger les affaires politiques, financières et administratives, et dont les rapports avec les généraux-commandants, assez vagues au début, ne devaient acquérir que par la pratique des règles précises et déterminées. Les anciens députés Salicetti et Garrau avaient été envoyés en cette qualité à l'armée d'Italie ; à peine le premier fut-il arrivé au quartier général et

eut-il connaissance de la triste situation financière dans laquelle on se trouvait, qu'il demanda un prêt de trois millions au Sénat de la République de Gênes. Cette demande ayant été repoussée comme incompatible avec la neutralité de la petite République, il obtint, pour intimider les Génois, que la division Laharpe s'avançât jusqu'à Voltri, à deux lieues des faubourgs de Gênes. Cela causa une grande émotion dans cette ville, et fixa enfin les irrésolutions des généraux alliés. Le général sarde Colli avait présenté à son collègue autrichien plusieurs plans d'opérations; mais à chacun Beaulieu avait découvert des difficultés et des dangers; en apprenant que Gênes était menacée, il n'hésita plus, et résolut de courir par la Bochetta au secours de cette ville avec le tiers de ses troupes environ (dix bataillons et quatre escadrons), afin d'opposer à la division Laharpe une réelle supériorité de forces. Pour doubler l'effet de cette attaque, son général de division Argenteau devait franchir les montagnes à Montenotte, un peu au nord d'Altare, avec des forces égales aux siennes (onze bataillons et deux escadrons), et gagner la côte près de Savone, sur les derrières de Laharpe. Comme, d'un autre côté, la mer était gardée par les vaisseaux anglais, Beaulieu espérait, grâce à ces mouvements combinés, cerner complètement la division Laharpe et la contraindre à mettre bas les armes. Le dernier tiers des Autrichiens (quatorze bataillons et vingt-sept escadrons) quittait seulement alors ses quartiers d'hiver pour se diriger vers le théâtre de la guerre, et n'était encore qu'à Pavie.

La position de Laharpe eût pu être fort critique, en effet, *si*, d'un côté, Beaulieu l'avait serré de près, *si*, de l'autre, Argenteau avait atteint Savone, et *si*, dans ce cas, Masséna, Augereau et Bonaparte étaient restés spectateurs tranquilles et indifférents du danger qui menaçait leur frère d'armes. Mais, admettons qu'une de ces suppositions ne se réalisât pas : Beaulieu devant Voltri et Argenteau devant Montenotte se trouvaient alors séparés par la montagne et par toute l'armée ennemie, incapables d'opérer une jonction sans faire un détour de deux jours de marche, et exposés l'un et l'autre, avec environ dix mille hommes chacun, aux coups d'un ennemi trois fois supérieur. Bonaparte n'était pas homme à ne pas tirer parti de cette situation. Autant il avait été irrité lorsque Salicetti avait prématurément provoqué le mouvement de

l'ennemi, autant il prit maintenant avec joie les mesures nécessaires pour écraser ses adversaires grâce à leurs fautes mêmes. Le 10 avril, les avant-postes de Laharpe se battirent jusqu'à la nuit avec les bataillons de Beaulieu, après quoi la division rentra en hâte à Savone, pour s'y réunir à Masséna et à Augereau. Le 11, Beaulieu, ne voyant plus un ennemi devant lui, ne songea pas à la poursuite; il passa la plus grande partie du jour à s'entretenir avec le commodore anglais Nelson, et laissa ainsi à son dangereux adversaire le loisir de préparer de tous côtés la ruine du malheureux Argenteau.

Celui-ci, conformément aux ordres de Beaulieu, était arrivé à Montenotte le 10 avril au soir, et, ayant franchi la crête de la montagne le 11 de grand matin, il avait trouvé sur sa route les retranchements français du Monte Legino. Il les attaqua trois fois dans le courant de la journée, avec des détachements différents; mais ces troupes, déjà fatiguées d'une longue marche, ne gravissaient qu'avec peine les flancs rocheux de la position ennemie; elles tuèrent douze hommes à leurs adversaires, en perdirent une centaine, puis suspendirent leurs tentatives. Argenteau, sans nouvelle aucune de Beaulieu, était, dans son isolement, fort inquiet et fort mal à l'aise.

Ce n'était pas sans motif. Bonaparte, bien que sans inquiétude à l'égard de Beaulieu, chargea pour plus de sûreté quelques régiments de cavalerie de surveiller la côte du côté de Voltri; puis il ordonna à la division Sérurier, qui formait l'extrémité occidentale de sa position, de s'avancer lentement vers le nord, d'Orméa à Ceva, et de retenir là les Sardes dans leur camp. Couvert ainsi de tous côtés, il quitta enfin Savone le 12 au matin, avec trois divisions, pour écraser Argenteau. Laharpe gravit le Monte Legino, afin d'attaquer de front les Autrichiens; Masséna, de la route d'Altare, se tourna vers leur flanc droit, et Augereau s'avança à l'ouest par Ferrania, en partie pour menacer leurs derrières, en partie pour empêcher tout secours de la part des Sardes. C'étaient plus de vingt mille hommes contre dix mille à peine; l'ennemi, qui ne s'attendait pas à être cerné de ce côté, fut pris à l'improviste; le succès, décidé en quelques heures, fut aussi complet que possible. Les Autrichiens perdirent trois mille hommes; les autres, découragés, se dispersèrent sans ordre, dix-huit cents à Dego sur

la route d'Altare, quatorze cents au nord, à Spigno, trois mille cinq cents à Sassello, au nord-est de Montenotte; tous hors d'état, pour le moment, de prendre part à une opération efficace. Argenteau, blessé lui-même et profondément attristé, s'efforça de les réunir et de défendre, si c'était possible, la position de Dego.

Tandis qu'ils reprenaient haleine et se réorganisaient péniblement, Bonaparte ne perdait pas une minute. Après avoir écrasé l'extrême droite des Autrichiens, il s'agissait maintenant de se diriger d'un côté tout opposé, pour écraser également l'extrême gauche de Colli. Celui-ci, ainsi que Bonaparte l'avait espéré, était convaincu depuis l'approche de Sérurier que les forces principales de l'ennemi s'avançaient vers lui; il restait donc enfermé dans sa position, près de Ceva, et avait placé tout au plus deux mille cinq cents hommes un peu à l'est, vers Montezemolo. Moins calme que le général sarde, le général Provera, chef du corps autrichien adjoint à Colli, avait reconnu le danger que courait Argenteau; il s'était avancé jusqu'à la route d'Altare avec ses cinq mille hommes, avait pris position près de Millesimo, et avait envoyé le 12 avril plusieurs petits détachements vers Montenotte, au secours de son collègue. Mais il était trop faible pour changer le sort de la journée, et il ne fit qu'attirer le malheur sur lui-même. Après la défaite d'Argenteau, Bonaparte laissa à la division Laharpe le soin d'observer les vaincus, et il jeta Masséna et Augereau, avec des forces écrasantes, sur les petits détachements de Provera, lequel, après une courte résistance, fut battu aussi complètement qu'Argenteau. Ce général se réfugia avec une poignée de ses hommes dans le vieux château de Cosseria, au milieu des montagnes; il y fut immédiatement cerné par Augereau, et réduit à capituler dans la matinée du 14. Cette journée avait causé de nouveau une perte de mille hommes aux alliés, et mis un second corps autrichien absolument hors de combat.

Avant même que Colli eût pu recevoir la nouvelle certaine du malheur de son collègue, Bonaparte avait encore une fois tourné vers l'est ses troupes victorieuses, et, laissant à Augereau le soin de le protéger contre les Sardes, il avait envoyé, le 14, Laharpe et Masséna (environ quinze mille hommes en tout) à Dego, pour donner le coup de grâce aux débris d'Argenteau. Dans ce combat encore, la fatalité voulut que les Autrichiens n'opposassent succes-

sivement à l'ennemi que des parties de leur armée, qui furent détruites les unes après les autres; les dix-huit cents hommes de Dego pliaient déjà, lorsque les quatorze cents de Spigno se présentèrent au feu, pour finir de même. Lorsque c'en fut fait de ceux-ci, Argenteau lui-même arriva avec une réserve tout aussi faible, et partagea immédiatement leur sort; le 15 avril, cependant, la troupe de Sassello surprit les vainqueurs tranquillement établis à Dego, et causa d'abord une perte sensible à Laharpe; mais elle fut bientôt renversée par Masséna, et la moitié des hommes qui la composaient furent faits prisonniers. Ces combats de Dego coûtèrent au moins trois mille hommes aux Autrichiens; Argenteau ne pouvait plus songer à former avec ceux qui lui restaient un corps d'armée en état de se battre. Beaulieu, qui n'apprit ces événements que le 16, en fut consterné. Après ces pertes, il lui restait tout au plus vingt mille hommes à opposer à l'ennemi. Il n'avait naturellement aucune nouvelle de Colli, dont il était séparé par toute l'armée française; qui lui disait que Bonaparte, poursuivant ses avantages contre le reste des Autrichiens, ne menaçait pas déjà leur ligne de retraite et de ravitaillement, et enfin leurs territoires lombards? Cette crainte l'emporta sur toute autre considération; Beaulieu ordonna la prompte évacuation de ses magasins d'Acqui et le transport en Lombardie de tout le matériel qu'ils renfermaient; quant à lui, il resta provisoirement à Acqui, mais en se tenant prêt à reculer à la première attaque et à prendre une nouvelle position entre Alexandrie et Novi.

Cinq jours donc après l'ouverture de la campagne, Bonaparte avait terminé de la manière la plus brillante la première partie de sa tâche. Il avait repoussé les Autrichiens et isolé l'armée sarde; la ligne des alliés était rompue; l'armée française, dans tout l'orgueil de la victoire, était massée entre les corps fortement maltraités de Colli et de Beaulieu; le général Bonaparte n'avait plus qu'à décider contre lequel de ses adversaires découragés allaient se diriger ses coups. Il est vrai que les instructions du Directoire ne lui laissaient pas le choix, et lui enjoignaient aussi catégoriquement que possible de pénétrer sans retard en Lombardie. « Le roi de Sardaigne est si mécontent de l'Autriche, disait le Directoire, il désire si ardemment que la possession de Milan le dédommage de la perte de la Savoie, que vraisemblablement, si nous

attaquons cette ville, il nous soutiendra au lieu de nous susciter des obstacles. » Mais Bonaparte était d'un tout autre avis. Malgré toute sa promptitude et toute son énergie, il ne voulait à aucun prix donner prise à l'ennemi, et autant les directeurs se plaisaient à dissimuler une pensée confuse sous une phrase retentissante, autant Bonaparte allait droit au but et voyait les choses sous leur vrai jour. Il n'avait nulle confiance dans les sentiments que l'on prêtait à Victor-Amédée; il pensait que ce roi serait l'ennemi déclaré de la République démocratique tant qu'il ne serait pas réduit à une entière soumission; que, par conséquent, il fallait que cette soumission fût un fait accompli avant que l'armée française se mît en marche contre Milan, sous peine d'exposer cette armée au danger d'être prise à revers par l'armée et le peuple sarde, et peut-être forcée à se rendre. Il mit donc tranquillement les ordres du Directoire de côté, chargea pour la seconde fois Laharpe de surveiller les Autrichiens, et fit marcher contre le camp de Colli, à Ceva, d'un côté Masséna et Augereau, de l'autre Sérurier et les deux brigades du col di Tenda. Sérurier arriva d'Ormea, par la route de Garessio, avec environ quatorze mille hommes (1); Augereau et Masséna étaient au moins aussi forts. En face d'eux, Colli, qui avait à pourvoir de nombreux petits postes jusqu'au col di Tenda, pouvait réunir tout au plus douze mille hommes sur un même point. Sa situation était donc tout aussi désespérée que l'avait été trois jours auparavant celle des Autrichiens à Montenotte et à Dego. La seule chose qui pût encore lui donner la possibilité de résister en pleine campagne, était l'entière désorganisation intérieure qui menaçait alors de détruire tous les liens de la discipline et toute force d'action chez son adversaire victorieux. Nous avons vu que l'armée française avait dû commencer les opérations avant que son administration fût suffisamment réglée. Or, depuis le 10 avril, les troupes étaient constamment en mouvement; en trois jours, Masséna s'était battu trois fois, contre trois ennemis différents; le nombre des malades, des blessés, des fatigués était considérable. De plus, on était toujours dans les montagnes ou dans d'étroites vallées pauvrement cultivées, entre des roches nues et des pentes rocailleuses, et, soit insuffisance de

(1) *Corr. de Nap.*, 1. 139.

ressources, soit fraude ou mauvais vouloir des fournisseurs, nulle part le commissariat n'était en mesure de procurer aux troupes les choses les plus nécessaires. Après chaque combat, les soldats se jetaient sur les villages comme des animaux affamés, s'y livraient à d'horribles violences et gaspillaient les faibles provisions du pays. La brutalité et la licence étaient devenues si révoltantes, que deux chefs de brigades donnèrent leur démission le même jour, que Laharpe écrivait à Bonaparte que ses troupes étaient pires que des Vandales, et que Bonaparte lui-même déclarait au Directoire qu'il rougissait de commander à de tels brigands. On ne prit cependant aucune mesure sérieuse, et l'on se contenta de fusiller de temps à autre un pillard plus éhonté que les autres. Les officiers reculaient devant les actes de sévérité, lorsqu'ils voyaient les soldats répondre à leurs reproches en demandant du pain à grands cris. Cette situation était funeste pour les opérations. On repoussait les Sardes en toute rencontre, mais, aussitôt après, les bataillons se dispersaient pour aller au pillage ; c'est ainsi que, le 19 avril, un petit détachement piémontais put attaquer inopinément la division Sérurier près de San-Michele, et lui porter un coup qui équivalait à un demi-échec (1). Inquiets, les généraux français se réunirent le soir en conseil de guerre, et décidèrent de nouveau qu'il fallait marcher résolument en avant. « Si les soldats avaient des vivres, dit-on, on pourrait leur interdire le pillage ; or, les vivres étaient assurés dans les riches plaines du Piémont ; il fallait donc combattre à tout prix, pour renverser les derniers obstacles qui s'opposaient à l'entrée dans la terre promise. » Le lendemain matin, on découvrit que Colli avait abandonné volontairement sa position ; les Français le poursuivirent vigoureusement, le battirent le 21 près de Mondovi, et se répandirent de tous côtés en Piémont. Masséna occupa Cherasco, distant de Turin de dix lieues seulement ; Augereau prit Alba, où la population le reçut avec des acclamations républicaines. La terreur était grande à la cour de Sardaigne : il était impossible d'envoyer des renforts à Colli, des idées révolutionnaires se manifestaient sur différents points du pays, et, ce qui était plus grave encore, on ne pouvait compter sur l'appui de l'Autriche.

(1) *Masséna*, II, 42.

Or, en examinant mûrement la situation, le roi Victor-Amédée reconnut bientôt que tout dépendait de ses relations avec l'Autriche. Au point de vue militaire, cette situation était critique, mais non désespérée. Turin était une place de premier ordre; on avait en outre Cuneo, Ceva, Alexandrie, Tortone, qui étaient en parfait état de défense; si l'on répartissait dans ces places les troupes dont on disposait, le soin seul de les surveiller devait absorber la plus grande partie de l'armée française et empêcher Bonaparte, pour le moment, de songer à pénétrer en Lombardie. Cela donnerait en même temps à Beaulieu la possibilité de rassembler ses troupes, de se renforcer, et enfin d'arriver avec des forces supérieures, pour sauver Turin et écraser Bonaparte. Cette pensée était d'autant plus naturelle ici, que dix-neuf ans auparavant le grand aïeul du roi, Victor-Amédée II, dans une situation bien plus fâcheuse encore, avait par sa fermeté frayé au prince Eugène la voie de la glorieuse victoire de Turin, et avait par là conquis la dignité royale pour sa dynastie. Le général Bonaparte songeait avec inquiétude à cette éventualité; il manquait d'artillerie de siège pour investir les forteresses; le plus petit accident, le plus léger caprice de la fortune, disait-il lui-même (1), pouvait remettre en question tous ses succès passés. Son armée avait aussi éprouvé des pertes sensibles, ses soldats n'étaient pas encore habitués à sa stratégie précipitée, et la rapidité même de leur course victorieuse leur donnait une sorte de vertige. Il est donc probable que, si le roi avait montré quelque courage, il lui aurait, pour en finir, accordé les conditions les plus avantageuses.

Mais le roi manquait de ce qui seul pouvait lui inspirer fermeté et persévérance : il n'avait aucune confiance en l'Autriche. Beaulieu n'était pas le prince Eugène, et nous avons vu plus haut sur quel pied on était avec Thugut. Le roi, qui avait d'abord opiné pour une vive résistance, changea promptement d'avis lorsque le cardinal-archevêque de Turin lui eut développé avec une amère énergie ses idées sur l'éloignement, l'inconstance et l'égoïsme de l'Autriche. A cela vinrent se joindre la crainte d'une explosion révolutionnaire chez son propre peuple et enfin les embarras pécuniaires tristement dépeints par son ministre des finances. La

(1) *Montholon*, III, 1

fatale résolution fut donc prise : deux plénipotentiaires furent envoyés à Gênes pour entamer des négociations de paix avec Faypoult, ambassadeur français, et le général Colli reçut l'ordre de demander un armistice à Bonaparte. Celui-ci reçut cette demande le 23 avril. Il l'accueillit avec joie; mais il ne dépendait pas de lui d'entrer immédiatement en pourpalers, car le Directoire s'était réservé exclusivement, et de la manière la plus expresse, toute négociation diplomatique. Il ne s'agissait donc plus ici de savoir si le général, pressé par les circonstances, se permettrait de déroger aux instructions militaires de Carnot et d'agir d'après ses propres inspirations, dans le cercle toutefois de ses attributions légales; il s'agissait purement et simplement de s'affranchir de l'autorité du gouvernement sur un terrain qui lui avait été interdit jusque-là. Bonaparte y était tout décidé, mais il fallait qu'il entraînât irrésistiblement le Directoire, et le moyen qu'il employa pour atteindre ce but ne fut pas un moindre coup de maître que la dispersion des armées sardes.

En premier lieu, il établit bien nettement sa situation vis-à-vis du négociateur sarde. Il commença par déclarer, le 23 avril, qu'au Directoire seul appartenait le droit de traiter de la paix, et qu'il fallait ou que les envoyés sardes partissent pour Paris, ou qu'ils attendissent à Gênes l'arrivée de plénipotentiaires français. Il ajouta que la position des armées belligérantes ne permettait pas de conclure une trêve, et que l'armée française, pour sa part, ne pourrait tout au plus l'accepter que dans le cas où on lui livrerait deux des plus importantes forteresses du Piémont comme gage d'un loyal désir de paix. Cette déclaration n'exprimait qu'une opinion personnelle, et ne constituait en rien un empiètement en dehors de ses attributions. Il adressa ensuite à Paris un tableau dans lequel les teintes les plus sombres n'étaient pas épargnées. Il avait à combattre, disait-il, avec ses trente-sept mille cinq cents hommes nus et affamés, cent mille ennemis, tous soldats excellents et bien équipés, qui se battaient avec le courage du désespoir; là-dessus, il demandait instamment un renfort de dix mille hommes. Ce ne fut qu'après avoir ainsi exposé au Directoire les dangers de sa situation, qu'il lui fit connaître l'offre de Colli, en exprimant l'espoir de s'être rendu dans sa réponse l'interprète fidèle des idées du gouvernement. Une trêve ainsi garantie par

deux forteresses devait lui donner la possibilité de pénétrer jusqu'à Mantoue, et de rejeter Beaulieu hors de l'Italie. En même temps, il envoya à Paris, par son adjudant Junot, vingt et un drapeaux conquis et l'assurance que les armées étaient dévouées au Directoire et ennemies de toutes les factions. Etait-il possible que le Directoire, en s'opposant à la trêve, s'aliénât ce dévouement, restât sourd aux cris de victoire des Parisiens, et livrât cette excellente armée aux forces supérieures de cent mille ennemis?

Cependant les deux envoyés sardes étaient arrivés à Gênes, où ils furent présentés à Faypoult par un diplomate espagnol. Faypoult leur déclara que la France maintiendrait dans tous les cas les conditions posées en janvier, mais que, du reste, le Directoire s'était réservé toutes les négociations de paix (1). En même temps que cette réponse, le roi reçut de Beaulieu les nouvelles les plus fâcheuses. Celui-ci s'était bien avancé le 24 à deux lieues d'Acqui, dans la direction de Turin, lorsqu'il fut informé de la négociation entamée par la Sardaigne. Aussitôt il se vit par la pensée entouré de trahisons et de dangers. Il se rappela que les Sardes, en dépit de leurs promesses, n'avaient pas construit un seul pont sur le Tanaro, qui le séparait de Turin, et qu'il ne pouvait, par conséquent, traverser cette rivière sans exposer sa retraite aux plus grands périls. Il pensa surtout avoir besoin de sécurités matérielles de la part de ses alliés, et fit sommer énergiquement Victor-Amédée de recevoir des garnisons autrichiennes dans les deux forteresses d'Alexandrie et de Tortona (2). Ce langage fixa les dernières irrésolutions de Victor-Amédée. L'ennemi lui-même n'avait pas fait jusqu'ici de plus dures demandes que cet allié : si l'on faisait le sacrifice exigé par le premier, on pouvait au moins espérer le repos et la paix; tandis que, si l'on accédait au désir de Beaulieu, son secours restait toujours très précaire, et la dévastation du pays par les Français était certaine. Colli annonça donc le 26 au général Bonaparte que les envoyés sardes étaient en route pour Paris, et que le roi était prêt, pour obtenir une trêve, à ouvrir Coni et Tortona aux Français. Bonaparte, transporté de joie par le découragement et le désir de paix toujours croissants

(1) Dépêche à Delacroix, du 23 avril.
(2) Eden à Grenville, 4 mai. L'empereur et Thugut l'approuvèrent pleinement.

que témoignait ainsi son adversaire, se hâta d'augmenter ses prétentions. Il demanda le 27 qu'une troisième forteresse, Ceva, fût ajoutée à Coni et à Tortona, et, afin de rester en possession de tout le territoire déjà conquis, il exigea que trois routes demeurassent ouvertes dans tout le Piémont aux colonnes et aux courriers français. C'était placer le Piémont dans la dépendance complète de la France. « Le roi de Sardaigne, écrivit immédiatement Bonaparte au Directoire, sera donc obligé de faire une paix telle que vous voudrez la lui prescrire, puisque, indépendamment des pays compris entre Coni, Cherasco, Alba et Alexandrie, nous avons les forts de Coni et les forteresses de Tortone et d'Alexandrie. Si cela est conclu demain, je partirai le jour d'après, j'obligerai le duc de Parme à faire la paix, je chercherai à passer le Pô pour m'emparer du Milanais. Si vous n'acceptez pas les propositions du roi de Sardaigne, je serai plus à même dans quinze jours de prendre Turin qu'actuellement... Je regarde cet événement comme un des plus heureux qu'il soit possible de se figurer, ajoutait-il; tous les généraux et les commissaires du gouvernement le voient comme moi. »

Dans la journée du 28 avril, deux officiers sardes se présentèrent pour exposer les conditions de leur roi. Bonaparte les remit sur-le-champ à leur place, en leur déclarant qu'à lui seul, au vainqueur, il appartenait de dicter des conditions. On discuta pendant quelques heures, puis il en fut des Sardes comme de tous ceux qui se trouvaient en contact avec ce génie supérieur : ils furent gagnés, intimidés, vaincus. Dans la soirée même, ils souscrivirent à toutes les demandes du général français. La Sardaigne abandonnait la coalition, et se livrait, pieds et poings liés, aux mains de la République. Quelques mots vagues de Bonaparte leur firent espérer une petite partie du Milanais, mais naturellement ils ne purent obtenir aucune garantie à cet égard, car cette question était de la compétence exclusive du Directoire. Le général fit le jour même part à ce dernier de la conclusion du traité, que, disait-il, le Directoire pouvait, à son gré, ratifier ou rejeter. En attendant, il déclarait qu'il se disposait à marcher contre Beaulieu, à prendre la Lombardie et à pénétrer en Bavière par le Tyrol; qu'il espérait là se réunir à l'armée du Rhin pour renverser l'empereur; que ce plan était digne du Directoire et de la France. « Ordonnez que quinze mille hommes de l'armée des Alpes

soient à ma disposition, disait-il encore; cela me fera alors une armée de quarante-cinq mille hommes, dont il sera possible que j'envoie une partie à Rome. Vous ne devez pas compter sur une révolution en Piémont; cela viendra, mais il s'en faut que l'esprit de ces peuples soit mûr à cet effet. Si vous me continuez votre confiance et que vous approuviez mes projets, je suis sûr de la réussite : l'Italie est à vous. »

Dans cette même soirée du 28, des ordres furent adressés aux divers corps de troupes pour l'occupation des trois forteresses et pour la poursuite de Beaulieu. Le 29, nouvelle lettre au Directoire, nouvelles perspectives, nouvelles instances. « J'enverrai douze mille hommes sur Rome lorsque je serai sûr que vous accorderez la paix au roi de Sardaigne et que j'aurai reçu une partie de l'armée des Alpes... J'imposerai quelques millions de contribution au duc de Parme. Il vous fera faire des propositions de paix; ne vous pressez pas, afin que j'aie le temps de lui faire payer les frais de la campagne. Quant à Gênes, je crois que vous devez lui demander quinze millions, en indemnité des bâtiments pris dans ses ports. Si vous me chargez de tout cela, et que vous me gardiez surtout le plus grand secret, je parviendrai à faire tout ce que vous voudrez. »

Ces nouvelles, qui se succédèrent coup sur coup, excitèrent à Paris un véritable délire d'enthousiasme. Jamais on n'avait vu ainsi chaque journée, durant deux semaines, marquée par un nouveau triomphe des armes ou de la diplomatie. Quant au Directoire, il était rempli des sentiments les plus contradictoires. Tout ce que venait de faire le jeune général proclamait sa valeur avec une incontestable évidence. Sans doute il avait enfreint ses instructions, lorsqu'après la bataille de Dego il s'était tourné contre Colli au lieu de marcher sur Beaulieu; sans doute il avait agi au mépris de la loi, en concluant la trêve de Cherasco; mais nul ne pouvait nier que chaque fois les instructions avaient eu tort, et que la raison avait été du côté de Bonaparte. Qui aurait osé, en présence de l'enthousiasme du peuple, élever un mot de blâme contre le jeune héros? Rewbell murmurait de ce que le Piémont n'avait pas été révolutionné et transformé en République; en revanche, La Réveillère accueillait avec ravissement l'espoir de voir les armes républicaines anéantir la papauté; enfin le ministre des finances

n'avait pas assez d'éloges à donner à un général dont l'armée, depuis le premier combat, non seulement ne coûtait plus rien à l'Etat, mais promettait millions sur millions au Trésor épuisé. Le Directoire finit donc par décider qu'il ratifierait la trêve signée avec la Sardaigne et qu'il accepterait les contributions italiennes, mais que, pour l'avenir, il couperait les ailes à l'esprit d'indépendance de l'ambitieux général.

Le 7 mai, Carnot signa deux longues dépêches adressées à Bonaparte. Après de nombreux éloges pour les succès obtenus jusque-là, le général y était exhorté à tirer de ses victoires tout le parti possible, à assurer abondamment les subsistances de l'armée, à n'imposer qu'une légère contribution à Parme, qu'il fallait ménager par égard pour l'Espagne, mais à peser lourdement sur Milan, et à envoyer en France les œuvres d'art les plus importantes. Pour ce qui concernait les opérations militaires, le Directoire, tout en louant la courageuse audace du plan d'attaque contre la Bavière, en déclarait les difficultés insurmontables. Il croyait plus sage, après qu'on aurait entièrement triomphé de Beaulieu, de se tourner, non à gauche vers le nord, mais à droite vers le sud, et, au lieu de chercher à battre les Autrichiens dans les rochers et les vallées arides du Tyrol, de s'appliquer à détruire l'influence anglaise dans les riches provinces de l'Italie méridionale. A cette fin, ajoutait-on, l'armée allait être renforcée de deux bataillons de l'armée des Alpes, mais divisée ensuite en deux corps; avec le premier, le général Kellermann empêcherait les Autrichiens de pénétrer de nouveau dans la haute Italie; avec le second, le général Bonaparte occuperait le port de Livourne, imposerait des contributions à Rome et à Naples, et forcerait également Gênes à lui donner de l'argent. Le commissaire du gouvernement Salicetti devait être chargé de régler les rapports des deux armées entre elles, ainsi que de conduire toutes les négociations diplomatiques.

C'était, on le voit, réclamer la soumission de Bonaparte à un reste du système de 1793. La véritable direction de la guerre allait être confiée à un commissaire civil, et non plus cette fois à un membre de la toute-puissante représentation nationale, mais à un employé subalterne d'un gouvernement sans consistance. C'était à lui que le général Bonaparte devrait à l'avenir demander des renforts et soumettre ses plans, c'était de lui qu'il devrait obtenir

le pouvoir de traiter. Dans un gouvernement normal, nul n'aurait jamais eu la pensée de donner le commandement suprême des armées à un autre qu'au meilleur général. Mais telle était la triste situation du Directoire, que son existence dépendait des succès de ses hommes de guerre, et qu'il était condamné, par cela même, à une éternelle méfiance à l'égard de ses bienfaiteurs. Un mois à peine après l'ouverture de la campagne, le gouvernement était forcé de reconnaître que le général ne dépendait plus de lui, mais que c'était son autorité, au contraire, qui dépendait de la volonté du général.

Tandis que les directeurs décidaient ainsi des destinées de l'armée d'Italie, Bonaparte était déjà en plein mouvement contre la Lombardie. Beaulieu avait quitté le Piémont et avait pris derrière l'Agogna une position défensive, dont il avait encore augmenté la force naturelle au moyen de retranchements considérables. On se rappelle qu'en cet endroit le Pô coule vers l'est, à travers les plaines de la Lombardie, et reçoit successivement plusieurs affluents que lui envoient les Alpes, l'Agogna, le Tessin, l'Adda, l'Oglio, le Mincio. Milan étant placée entre le Tessin et l'Adda, Beaulieu espérait que les retranchements établis sur le premier de ces cours d'eau protégeraient la capitale contre l'attaque qui la menaçait du côté de l'ouest; mais Bonaparte, qui se trouvait au sud du Pô, surprit de nouveau son adversaire; il descendit rapidement le fleuve sur sa rive droite, dépassa l'embouchure de l'Agogna et du Tessin, et, par là, tourna entièrement la position autrichienne. En même temps qu'il accomplissait ce mouvement militaire, il donnait libre carrière à son activité politique, tout comme si le Directoire n'existait pas, mais, par le fait, d'une manière tout à fait conforme aux vœux des Parisiens. Le 1er mai, il demanda à Faypoult l'inventaire des principaux tableaux et statues de Parme, de Modène et de Bologne; puis, le 6, au moment de passer le Pô, il annonça au Directoire qu'il allait exiger six millions de Modène et opérer une razzia à Livourne. Il concluait d'une manière moins agréable peut-être, mais tout à fait irréfutable, en disant : « Ces petits princes ont besoin d'être menés; ils estimeront plus une note venant de l'armée que de nos diplomates : la peur les rend si honnêtes et si respectueux, que l'on peut dire bas. »

Dans l'après-midi du 7 mai, au moment peut-être où Carnot signait sa dépêche, les premiers détachements français arrivèrent à Piacenza, sur le Pô, et repoussèrent au delà de l'Adda quelques faibles détachements autrichiens. A cette nouvelle, Beaulieu s'empressa d'évacuer sa position, devenue très dangereuse (il n'avait plus que vingt-deux mille hommes à opposer à quarante mille français), d'abandonner Milan, et de gagner en hâte le principal passage de l'Adda, la ville de Lodi. Bonaparte avait alors abandonné la direction active de l'armée, et avait de nouveau engagé une campagne diplomatique; le 9 mai, il accorda une trêve au duc de Parme, moyennant la remise de deux millions de francs, dix-sept cents chevaux, vingt tableaux de grands maîtres, quinze mille quintaux de blé et deux mille bœufs. Sans grande digression cette fois, il en donna simplement avis au directeur Carnot, en ajoutant que le duc de Modène lui envoyait aussi des négociateurs, et que, si tout allait bien, il espérait adresser prochainement à Paris dix millions comptant, ce qui serait très utile à l'armée du Rhin. A peine avait-il expédié cette lettre, qu'il remontait à cheval, afin de ne pas laisser à Beaulieu le temps de reprendre haleine. Ses troupes étaient actuellement près de deux fois plus considérables que celles de l'ennemi, et cette supériorité était encore accrue par la confiance que leur donnait une longue suite de victoires; il pouvait donc être certain que les Autrichiens se retireraient, quel que fût le point sur lequel il passerait l'Adda. C'est justement pour cela que ce grand maître dans l'art des ruses et des détours de guerre résolut de prendre cette fois le taureau par les cornes et de clore la première partie de la campagne par un coup d'éclat. Lorsqu'elles arrivèrent à Lodi, dans la matinée du 10, ses colonnes trouvèrent le pont de l'Adda encore intact, mais gardé de l'autre côté par neuf mille impériaux et une forte batterie de trente canons. Bonaparte engagea d'abord une canonnade devant laquelle l'infanterie autrichienne se retira et s'éloigna du rivage; puis il fit remonter la rivière à sa cavalerie jusqu'à un gué qu'elle traversa, après quoi il ordonna à une troupe de quatre mille grenadiers de s'élancer vers le pont au pas de course. Deux fois l'artillerie ennemie arrêta cette attaque, mais enfin la cavalerie parut, et un certain nombre de généraux français, s'étant mis en personne à la tête des grenadiers, les entraînèrent irrésistiblement. Les

canons autrichiens furent pris, l'infanterie fut renversée : la rive gauche de l'Adda était conquise. La poursuite se continua activement dans toutes les directions; Pizzighetone, Crémone, Côme furent bientôt occupées, et tandis que le général Beaulieu cherchait à rassembler les débris de son armée derrière le Mincio et à Mantoue, Bonaparte faisait, le 16, une entrée triomphale à Milan, au milieu des acclamations des habitants. Il était rayonnant de bonheur et d'orgueil. « Eh, bien! demanda-t-il dans la soirée à son adjudant Marmont, que va-t-on dire à Paris? » Et Marmont lui ayant répondu que l'admiration serait à son comble, il s'écria : « Ils n'ont encore rien vu; j'espère obtenir encore bien d'autres faveurs de la fortune; dans quelques jours nous serons sur l'Adige, et toute l'Italie sera à nous; si on nous en donne alors les moyens, nous la quitterons bientôt et nous irons plus loin; personne, de nos jours, n'a encore eu une grande pensée; c'est à moi de donner l'exemple. » Il écrivit au Directoire que la Lombardie était soumise, et qu'avant peu il pourrait pénétrer en Bavière par le Tyrol, si l'on mettait enfin les armées du Rhin en mouvement. Le 17, il conclut une trêve avec l'Etat de Modène, moyennant le payement de 20 millions et la remise de vingt tableaux. Le 18, il fit emporter de Milan dix tableaux, quelques vases et un certain nombre de manuscrits précieux, et il annonça à la Lombardie (pays très riche, écrivait-il au Directoire, s'il n'était pas épuisé par cinq ans de guerre) que la France venait l'affranchir du joug autrichien, mais lui demandait en échange de contribuer pour 20 millions aux frais de la guerre.

C'est au milieu de ces succès incomparables, qui remplissaient de son nom la France et l'Europe, qu'il reçut, le 13, mai la nouvelle de la décision prise par le Directoire relativement au partage de l'armée et du commandement en chef. Il n'hésita pas un moment sur ce qu'il avait à répondre. Sa lettre, qu'il envoya dès le lendemain, décida de son sort et de celui de la France. « Vos espérances sont réalisées, disait-il, puisque, à l'heure qu'il est, toute la Lombardie est à la République. Beaulieu a encore une armée nombreuse; l'empereur lui envoie dix mille hommes de renfort, qui sont en marche. Je crois très impolitique de diviser en deux l'armée d'Italie; il est également contraire aux intérêts de la République d'y mettre deux généraux différents. L'expédition sur

Livourne, Rome et Naples est très peu de chose; elle doit être faite par des divisions placées en échelons, de sorte que l'on puisse, par une marche rétrograde, se trouver en force contre les Autrichiens au moindre mouvement qu'ils feraient. Il faut pour cela, non-seulement un seul général, mais encore que rien ne le gêne dans sa marche et dans ses opérations... Si vous m'imposez des entraves de toute espèce, s'il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires du gouvernement, n'attendez plus rien de bon. Si vous affaiblissez vos moyens en partageant vos forces, si vous rompez l'unité de la pensée militaire, vous aurez perdu l plus belle occasion d'imposer des lois à l'Italie. Il est indispensable que vous ayez ici un général qui ait entièrement votre confiance. Si ce n'était pas moi, je ne me plaindrais pas, mais je m'emploierais à redoubler de zèle pour mériter votre estime dans le poste que vous me confierez. Chacun a sa manière de faire la guerre. Kellermann a plus d'expérience, et la fera mieux que moi; mais, tous les deux ensemble, nous la ferons fort mal... Je sens qu'il faut beaucoup de courage pour vous écrire cette lettre; il serait si facile de m'accuser d'ambition et d'orgueil! mais je vous dois l'expression de tous mes sentiments, à vous qui m'avez donné dans tous les temps des témoignages d'estime que je ne dois pas oublier. Lorsque vous recevrez cette lettre, nous serons déjà en route, et votre réponse me trouvera probablement près de Livourne. »

Dans une lettre particulière adressée à Carnot, il ajoutait : « Je crois qu'un mauvais général vaut mieux que deux bons. La guerre est, comme le gouvernement, une affaire de tact. Que je fasse la guerre ici ou ailleurs, cela m'est indifférent. Servir la patrie, mériter de la postérité une feuille dans notre histoire, donner au gouvernement des preuves de mon attachement et de mon dévouement, voilà toute mon ambition. Mais j'ai fort à cœur de ne pas perdre dans huit jours deux mois de fatigues, de peines et de dangers, et de ne pas me trouver entravé. »

Il était impossible d'être plus poli dans la forme, mais plus ferme dans le fond. Bonaparte ne menaçait pas expressément de se retirer. Dans l'unique intérêt de la patrie, il était prêt à servir n'importe en quel lieu et dans quelle situation, sauf dans celle que lui assignait le Directoire. Et, pendant ce temps, Paris resplendissait de l'éclat des fêtes données en l'honneur de ses victoires, les

Cinq-Cents déclaraient sans cesse que l'armée d'Italie avait bien mérité de la patrie, et tous les traités illégalement conclus entassaient millions sur millions dans les caisses vides du Trésor. Comment le gouvernement aurait-il pu songer à éloigner l'auteur de tant de triomphes du théâtre de ses glorieux exploits ? L'effet produit dans le pays aurait été terrible, surtout lorsque l'on aurait connu le nom du général auquel Bonaparte était si disposé à céder sa place. Kellermann était un officier brave, honnête, un peu entêté, d'une modestie à toute épreuve d'ailleurs, dont le nom n'avait jamais été prononcé depuis Valmy, et que chacun considérait comme capable de bien conduire une division, mais pas davantage.

Bon gré mal gré, le gouvernement dut se soumettre. Il avait déjà fait connaître à Kellermann sa nouvelle destination, et, le 18 mai encore, il avait annoncé à Bonaparte la prochaine arrivée de son collègue. Il ne lui restait plus qu'à se rétracter. Le 21 mai, il informa le général qu'il avait pris en mûre considération son désir de conserver intact le commandement en chef de l'armée d'Italie ; que la confiance que l'on avait dans ses talents et dans son zèle républicain avait décidé la question en sa faveur ; que Kellermann resterait à Chambéry ; que Bonaparte devait marcher le plus vite possible sur Livourne ; que pour les autres opérations, contre Mantoue ou le Tyrol, on ne pouvait les diriger de Paris ; que, par conséquent, Bonaparte avait à cet égard des pouvoirs illimités ; mais que cependant le Directoire lui recommandait la prudence, et désirait qu'il ne se tournât vers le Tyrol que quand il aurait terminé l'expédition du sud de l'Italie. Comme on le voit, la défaite du gouvernement était complète. Bonaparte pouvait dès lors se considérer comme le maître souverain de l'armée d'Italie. Si le Directoire essayait encore de donner de bons conseils sous une forme impérative ou de rétablir la compétence des commissaires du gouvernement, le général savait le cas qu'il en devait faire. Depuis ce jour du 21 mai, il trancha toutes les questions militaires et diplomatiques, gouverna l'administration et les finances des pays conquis, décida selon son bon plaisir du sort des Etats italiens. Il eut dès lors pour les décisions du Directoire à peu près autant d'égards qu'un monarque belligérant pour les vœux diplomatiques d'une grande puissance voisine. Le cours merveilleux et rapide de ses

succès avait accru à l'infini le sentiment qu'il avait de sa force, et, par là, sa force elle-même (1). A chaque pas qu'il faisait en avant, de nouveaux horizons, toujours plus vastes, s'ouvraient à ses projets. La confiance qu'il avait en lui-même, et qu'il savait communiquer à tout son entourage, donnait à ses paroles une irrésistible fermeté. Il commença dès lors à ne pas tenir compte des difficultés, à dédaigner tout succès obtenu, à former sans cesse des plans nouveaux. Les officiers de son entourage étaient remplis d'enthousiasme pour leur général, qui, à cette époque, savait encore donner à sa supériorité le charme d'une juvénile amabilité. Chacun d'eux avait le pressentiment d'un avenir sans bornes ; leur ambition était encore accrue par un vif amour du pays et par l'enthousiasme républicain, et leur chef les entretenait dans ces sentiments, qu'il ne partageait pas, mais qui augmentaient leur force, et qu'il était sûr de toujours dominer assez pour les faire concourir à son but.

Le sol sur lequel il édifiait une gloire destinée à remplir le monde avait beaucoup à souffrir. Bonaparte parlait sans cesse, dans ses manifestes, de la délivrance de l'Italie, de la restauration du Capitole, de la confraternité des peuples ; mais des millions étaient chaque jour exigés de ce malheureux pays ; outre les chefs-d'œuvre des arts, on enlevait les vases précieux des églises et l'argent des monts-de-piété ; les chevaux de luxe, les bois de construction pour les navires, les toiles à voiles étaient mis en réquisition. « Envoyez-nous d'Italie, écrivait le Directoire, tout ce qui peut se transporter, tout ce qui peut nous être de quelque utilité. » A ces confiscations officielles se joignaient les rapines particulières. La plupart des officiers subalternes, des commissaires, des fournisseurs, ordonnaient des réquisitions de leur autorité privée ; les soldats, que l'incurie de l'administration laissait mourir de faim au milieu de ces trésors, pillaient impitoyablement les villages et en maltraitaient les habitants. De temps à autre, Bonaparte publiait à ce sujet des ordres du jour fulminants, cassait un employé, faisait juger et condamner quelques maraudeurs ; mais la situation générale ne s'améliorait pas, bien que l'armée eût maintenant à sa disposition les richesses de la terre promise. Lorsque l'on parcourt la longue liste de ces plaintes sans cesse renouvelées, de ces punitions et de

(1) *Mémoires de Marmont*, I, 186.

ces constants désordres, il est impossible de ne pas reconnaître que, si Napoléon intervenait sévèrement chaque fois que le pillage menaçait de compromettre le bon ordre militaire, il laissait en tout autre cas flotter les rênes de la discipline, sachant bien que par là, non moins que par ses triomphes, il attachait les soldats à la personne de leur général.

Tout cela naturellement irritait le peuple ainsi maltraité. Le sentiment national, à cette époque, n'existait pas plus en Italie qu'en Allemagne, et l'administration autrichienne, sans être précisément aimée, n'était pourtant nullement détestée. Si les villes renfermaient de nombreux admirateurs des théories républicaines, tout ce que le peuple des campagnes savait des Français, c'est que c'étaient des ennemis sanguinaires de la sainte Eglise. La rudesse et l'avidité des conquérants provoquaient donc la haine la plus violente, et lorsque Bonaparte, huit jours après son entrée à Milan, quitta cette ville pour rejoindre ses colonnes en marche vers le Mincio, la flamme de la rébellion s'alluma derrière lui, à Milan et dans tout le pays plat jusqu'au Tessin, aussi bien qu'à Pavie. Il revint en hâte sur ses pas, trouva les troubles de la capitale déjà apaisés, et marcha aussitôt sur Pavie, avec douze cents hommes. Arrêté en route, au village de Binasco, par la résistance des paysans, il voulut faire un effrayant exemple ; il fit mettre le feu à ce village et passer au fil de l'épée tous ceux des habitants qui tombèrent entre les mains des soldats. Il arriva ensuite sans obstacle à Pavie, dont il fit sauter les portes fermées ; bientôt un horrible massacre ensanglanta les rues, et la ville fut livrée pendant trente-six heures au pillage d'une soldatesque irritée. Ces actes regrettables atteignirent cependant leur but : une morne terreur se répandit au loin dans le pays, et pas une main à l'avenir n'osa s'élever contre la domination française.

Une fois ces troubles comprimés, Bonaparte se hâta de retourner à ses divisions actives. Ici encore, le plan de ses futures opérations était fermement arrêté dans son esprit. Il s'agissait de repousser hors de l'Italie ce qui y restait de l'armée autrichienne, et de prendre ensuite une position qui permît, avec le moins de ressources possible, de défendre le pays contre toute nouvelle invasion du côté de l'Allemagne. Pour cela, son regard pénétrant avait choisi la ligne de l'Adige. En bloquant la vallée de ce fleuve à la hauteur du lac

de Garde, on fermait le seul passage militaire un peu important qui donnât accès à l'Italie du côté du Tyrol. De là le fleuve profond et rapide se précipite vers la mer par un cours de vingt lieues environ, et protégeait contre l'Allemagne non-seulement la province de Venise, située à l'est, mais encore toute la presqu'île italienne. Un obstacle, sans doute, s'opposait à l'occupation de cette ligne par l'armée française : les deux rives de l'Adige, depuis sa sortie du Tyrol jusqu'à son embouchure, étaient vénitiennes, et, par conséquent, territoire neutre. Mais Venise, nous le verrons bientôt, n'avait pas de force armée pour protéger sa neutralité, et Bonaparte n'était pas disposé à se laisser arrêter dans sa course victorieuse par des barrières posées sur le papier.

On marcha donc en avant, d'abord du côté du Mincio, vers lequel Beaulieu avait dirigé sa retraite après la bataille de Lodi, afin de pourvoir d'une forte garnison et de vivres la forteresse de Mantoue, située au milieu des lacs et des marais du bas Mincio. Toutefois Bonaparte fit mine de vouloir tourner sa masse principale vers le haut du fleuve, et fit entrer trois divisions dans les provinces vénitiennes de Bergame et de Brescia, qui s'étendaient au pied des montagnes (du 23 au 25 mai); lui-même prit, le 28, possession de la ville de Brescia, et y publia une rassurante proclamation par laquelle il promettait à Venise l'amitié de la France et au peuple une sévère discipline parmi ses hommes, ainsi que le payement de toutes les fournitures. Beaulieu, menacé dans sa retraite vers le Tyrol ne songea pas plus que Bonaparte à faire une distinction entre le territoire neutre et le territoire ennemi; il ordonna au général Liptay d'occuper la forteresse de Peschiera, alors en très mauvais état à la vérité, au point où le Mincio sort du lac de Garde. Liptay exécuta cet ordre le 26 mai, sans aucune difficulté (1) : il demanda au commandant vénitien la permission de faire traverser la ville par une patrouille de cinquante cavaliers; puis, lorsque la porte fut ouverte, il se jeta avec une infanterie considérable sur les Vénitiens sans défense. Toute résistance était impossible, car la garnison vénitienne ne se composait que de cinquante invalides.

(1) C'est donc inexactement que Lanfrey (*Hist. de Napoléon*, I, 132) place l'occupation de Brescia par Bonaparte avant l'attaque de Peschiera. V. Rustow, 150. Les Vénitiens eux-mêmes se plaignirent à Vienne de ce que les Autrichiens avaient les premiers violé la neutralité. (Romanin, IX, 314.)

C'était, sous plus d'un rapport, aller au-devant des désirs de Bonaparte. L'éloignement de Liptay ayant notablement diminué les forces autrichiennes en aval du fleuve, le général français dirigea aussitôt à marches forcées quatre divisions vers le pont de Borghetto, où, après un court combat, elles rompirent complètement le mince cordon formé par leurs adversaires. Depuis lors, Beaulieu ne s'arrêta plus. Quelques-uns de ses détachements se jetèrent dans Mantoue, dont la garnison fut portée par là à un peu plus de douze mille hommes; les autres se retirèrent en hâte sur l'Adige, qu'ils remontèrent jusque dans les montagnes du Tyrol; Peschiera même fut évacuée le 1er juin; enfin, en dehors de ceux qui se trouvaient à Mantoue, il ne resta plus un soldat autrichien en Italie. Bonaparte chargea Masséna de surveiller avec 35 bataillons l'issue de la vallée de l'Adige et l'extrémité méridionale du lac de Garde, il fit cerner Mantoue par Sérurier et Augereau, et lui-même se prépara sans retard à ces expéditions contre l'Italie du Sud dont le ministre des finances français attendait depuis longtemps un si riche butin.

CHAPITRE III

VENISE — ROME — L'ESPAGNE

Bonaparte venait de repousser et de mettre hors de combat la dixième partie environ des forces autrichiennes; mais combien l'effet moral produit par ces victoires était plus grand encore que les succès eux-mêmes! Il semblait que la foudre eût atteint jusque dans ses racines l'arbre puissant de la coalition; le tronc se tenait toujours debout, intact en apparence, mais ses branches se flétrirent subitement. Tout l'équilibre européen était bouleversé d'un seul coup; l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne se trouvaient entraînées dans des voies nouvelles.

Dès le commencement de juin, cette fière parole adressée par Bonaparte au Directoire : « Accordez-moi votre confiance et l'Italie est à vous », était réalisée. Le 15 mai, le Directoire conclut un traité de paix avec la Sardaigne, non pas précisément avec joie,

car la majorité des directeurs aurait préféré républicaniser complètement le pays ; mais elle n'était pas encore assez résolue pour contrecarrer à ce point les idées de Bonaparte. Le ministre Delacroix n'en fit sentir que plus durement à l'envoyé sarde toute l'étendue de sa défaite. « Vous n'avez pas de conditions à poser, lui dit-il ; vous n'avez qu'à recevoir et à signer les nôtres. » Victor-Amédée aurait consenti maintenant à céder l'île de Sardaigne pour sauver Nice, et à conclure une alliance offensive avec la France pour obtenir Milan ; mais on ne lui accorda pas la plus petite modification aux conditions déjà dictées. « Traitez-nous de telle sorte, s'écria un jour l'envoyé, que nous devenions vos amis, et non vos prisonniers (1). » Mais c'était précisément cela que voulait le Directoire. Le roi dut céder simplement Nice et la Savoie, sans qu'il fût question d'échange ou de compensation. L'étendue du territoire piémontais que les Français devaient occuper pendant la guerre avec l'Autriche fut quelque peu restreinte ; mais, en revanche, on ajouta Alexandrie aux places fortes qu'on leur avait déjà abandonnées, et ordre fut donné de raser les forts de Suze et de Brunetta, élevés contre la France. Le Piémont restait complètement soumis au pouvoir militaire des Français. Le roi s'engageait à payer et à nourrir les garnisons françaises, il abandonnait à l'armée française plusieurs routes militaires de ses Etats, suspendait tous les procès politiques, mettait tous les prisonniers politiques en liberté. L'indépendance et la sécurité de la monarchie sarde se trouvaient par ces dispositions subordonnées au bon plaisir du gouvernement français.

A l'est de la Lombardie, l'Etat neutre de Venise ne fut pas mieux traité. Vu l'importance que la chute de cet Etat devait avoir plus tard pour la situation générale de l'Europe, il est nécessaire que nous jetions ici un regard en arrière sur l'histoire et les relations de la ville des lagunes.

La vieille et célèbre République qui avait occupé jadis un rang si honorable parmi les Etats commerçants, et même parmi les grandes puissances de l'Europe, était depuis longtemps en dehors de la politique active. Entourée de tous côtés de possessions autrichiennes et turques, elle n'avait eu qu'un but durant tout le XVIIIe siècle, celui de rester étrangère aux dangereuses querelles

(1) Sandoz au roi de Prusse, 16 mai. Le roi à Sandoz, 27 mai.

qui agitaient le monde, de ne donner aucun sujet de mécontentement à ses puissants voisins, et de ne s'occuper que de la prospérité de ses sujets. Cette tâche, son gouvernement soigneux et prévoyant s'en était acquitté avec une sollicitude et une bienveillance dignes d'éloges. Les campagnes étaient couvertes de champs et de vergers, auxquels la fertilité du sol et la douceur du climat assuraient de riches récoltes. Les fabriques de glaces et de soieries, les joailliers et les orfèvres du pays étaient célèbres, et, si elles ne participaient encore que dans une faible mesure au commerce universel, Venise et Chioggia étaient cependant les centres presque exclusifs des relations commerciales établies avec l'Orient par les provinces autrichiennes et les Etats du Pape. Ce pays, avec une population d'environ trois millions d'habitants, rapportait donc sans peine à l'Etat un revenu annuel de neuf millions de ducats (1), dont la perception, répartie entre les diverses provinces par le gouvernement, était ensuite opérée par des autorités locales nommées à l'élection. La puissance politique était exclusivement aux mains de la noblesse de la capitale, parmi laquelle quelques familles riches et considérables étaient seules en possession des emplois les plus importants. Le Doge, élu à vie, était le chef officiel du gouvernement ; l'organe officiel du pouvoir législatif était le Grand Conseil, ou assemblée générale de la noblesse ; mais le pouvoir véritable était exercé par le Sénat, comme comité du Grand Conseil, par la *Signorie*, ou Conseil secret du Doge, par le ministère de ce dernier, nommé le Collége des Sages, ainsi que par les organes si célèbres de la haute police, les inquisiteurs d'Etat et le Conseil des Dix. Un agent du Directoire français, ennemi né par conséquent de toute aristocratie, résumait ainsi la tendance de ce gouvernement : protection des basses classes du peuple contre les classes élevées. Maintenir une sévère discipline parmi les *Nobili*, possesseurs du pouvoir dans la capitale, surveiller d'un œil soupçonneux la noblesse des provinces, exercer un contrôle incessant sur le clergé dans ses rapports avec les laïques, tel était le soin principal de la *Signorie* et des inquisiteurs. Depuis longtemps, ce gouvernement aristocratique avait supprimé dans les provinces toutes les prérogatives accordées à la noblesse par le moyen âge, tous les privilèges seigneuriaux et

(1) *Raccolta cronologico-ragionata di documenti inediti..... (sulla) caduta della republica di Venezia*, 1799, s. 15.

féodaux ; au-dessous du fonctionnaire placé par l'Etat à la tête d'une province, se trouvaient dans la plupart des communes des autorités locales, élues par l'ensemble des citoyens. L'Inquisition, par le mystère dont elle s'entourait, s'était acquis dans l'Europe entière un renom de tyrannie arbitraire ; mais, à l'époque de sa puissance, la noblesse avait presque seule éprouvé la pesanteur de son bras, et alors, à la fin du XVIII[e] siècle, elle était faible et inerte comme tous les rouages de cet Etat usé. Le lion de Saint-Marc n'exerçait plus qu'un pouvoir sans vigueur, incapable de grandes choses, en bien comme en mal. Chez les Etats comme chez les individus, l'énergie disparaît dès qu'on cesse de poursuivre un but plus élevé que les jouissances du moment.

Dans les provinces, la situation n'était pas tout à fait la même. La population la plus vigoureuse était celle des deux rives de l'Adige, de Vérone, de Crema, de Bergame et de Brescia. Là se trouvaient des villes riches et florissantes, des nobles propriétaires de belles terres, des paysans robustes et exercés au métier des armes. Le plus grand nombre d'entre eux, tout en étant dévoués à l'Etat, désiraient une réforme qui leur attribuât une plus grande part dans la législation et le gouvernement. Les habitants des embouchures du Pô, de la Polésine et de l'ancien Dogado étaient moins solides. Les nobles, dans ces régions, ne possédaient ni fortune ni influence, les paysans étaient pacifiques et soumis, mais les uns et les autres ne supportaient qu'impatiemment la domination des patriciens de la capitale. Nobles et paysans se plaignaient de ce que le gouvernement envoyait toujours ses employés les plus distingués et les plus capables à Brescia et dans la fière Bergame, tandis que leur pays était destiné à placer et à enrichir des *Nobili* pauvres et déchus de leur ancienne splendeur. Les agents français pensèrent que c'était là qu'ils trouveraient le plus facilement les éléments d'un soulèvement contre la République vénitienne. Au nord-est, en Frioul, la situation était à peu près la même qu'aux environs de Brescia ; mais la noblesse n'y pouvait pardonner au gouvernement de la capitale la suppression des droits seigneuriaux et féodaux, et elle n'avait pas de plus cher désir que d'échanger le lion de Saint-Marc contre la double Aigle impériale (1). Ces sentiments étaient

(1) D'après les rapports des agents français au Directoire, 1796 et 1797, aux *Archives étrangères*, à Paris.

bien connus de la *Signorie*, qui n'en surveillait que d'un œil plus soupçonneux les moindres démarches du gouvernement autrichien.

Elle ne savait rien de très précis sur les négociations austro-russes de 1782 et de 1795; mais l'attitude générale des cours impériales ne lui présageait rien de bon, et lui faisait désirer le maintien de la neutralité qu'elle avait observée depuis le commencement de la guerre de la Révolution. Tous les hommes d'Etat de la République étaient d'accord sur ce point, bien qu'ils différassent totalement d'opinion sur la manière la plus efficace d'assurer cette neutralité. Les uns déclaraient que de vastes armements pouvaient seuls protéger les frontières contre des ennemis puissants et insolents; les autres craignaient, au contraire, qu'un déploiement de forces ne fît qu'entraîner plus promptement la République dans des complications guerrières. Or, comme le bruit des armes était resté inconnu aux frontières vénitiennes jusqu'à la fin de 1795, et comme l'inaction est toujours ce qui semble le plus commode et le moins coûteux à quiconque est ennemi du travail, le parti de la neutralité non armée l'emporta de beaucoup sur les représentants de l'opinion opposée. On conserva dans les provinces vénitiennes les faibles garnisons accoutumées, de cinq mille hommes environ; le reste des troupes de ligne, qui s'élevait à dix-huit mille hommes, resta comme auparavant sur les frontières de la Dalmatie et de l'Albanie. Il ne fut pris aucune mesure pour fortifier l'ancienne institution de la milice, dont les cadres étaient calculés sur une force de trente mille hommes. L'arsenal de la capitale renfermait les matériaux nécessaires pour équiper une flotte de cinquante vaisseaux; mais ces précieuses ressources restaient également inemployées. Les forteresses de la Terre-ferme étaient en mauvais état, faiblement gardées, incomplètement armées; pas une n'aurait pu résister un seul jour à une attaque sérieuse. La guerre était restée durant quatre ans lointaine et sans danger; on s'abandonnait à l'espoir qu'il en serait toujours ainsi. Ce qu'on redoutait le moins était une attaque de la part des Français, bien que les inquisiteurs eussent reçu à cet égard des renseignements très précis; l'ambassadeur en Suisse, Sanfermo, avait en particulier affirmé plus d'une fois que le Comité de Salut public entendait traiter Venise comme la Hollande, et y établir, ainsi que dans toute l'Italie, le règne de la démocratie. La *Signorie* ne pouvait se décider à ajouter foi à des avertissements

aussi peu agréables. On croyait avoir donné aux Français la preuve d'une amitié toute particulière en reconnaissant officiellement la République, à la grande indignation des puissances alliées, et en recevant même à Venise, à la fin de 1794, un représentant diplomatique de cette République, le respectable et prudent Lallemant.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, si Venise avait des ennemis à Paris, Lallemant n'était pas du nombre. Dès que cet envoyé eut quelque peu étudié la situation, il déclara à son gouvernement que, selon lui, l'Autriche comptait sur l'Italie, et notamment sur la Terre-ferme vénitienne pour se dédommager des pertes que la guerre lui faisait subir. Il exposa ensuite combien il était important pour la France de ne pas le permettre; il pensait que l'on devait tout mettre en œuvre pour expulser les Autrichiens de l'Italie, ériger Milan et Bologne en républiques sous la protection de la France, et s'assurer l'alliance de Venise par la cession de quelques parties du Milanais situées sur ses frontières. Le Directoire, qui recevait de Constantinople des rapports analogues relativement aux dangers dont les cours impériales menaçaient la Turquie, entra dans les vues de Lallemant; il le chargea, le 10 décembre 1795, d'inviter Venise à conclure avec le sultan une alliance qui leur permettrait d'affronter les ennemis communs, et qui trouverait en France, peut-être même en Espagne, le plus solide appui. « Venise est perdue, dit le Directoire, si la Turquie succombe; tous ses intérêts sont en contradiction avec les vœux des puissances alliées : le Sénat verrait-il volontiers les Anglais ou les Russes réaliser leur ancien projet et s'approprier l'île de Malte (1)? L'opinion du sénat sur cette question ne pouvait pas être douteuse, mais on ne devait pas attendre de ces craintifs hommes d'Etat la politique active et énergique que lui demandait le Directoire. En présence d'un silence qui équivalait à un refus, on revint à Paris aux pensées hostiles du Comité de Salut public. Lallemant reçut l'ordre de soulever des griefs de toute nature, d'abord sur le passage de troupes autrichiennes sur le territoire vénitien, puis sur le séjour du prétendant français, Louis XVIII, dans la ville de Vérone. Le premier de ces faits était facile à expliquer : comme les possessions de l'Autriche en Tyrol et en Lom-

(1) *Archives étrangères*, Paris. Romanin (*Storia documentata di Venezia*) ne parle pas de ces premières négociations.

bardie étaient séparées par une langue de terre vénitienne, la République, depuis le commencement du siècle, y avait accordé aux Autrichiens une route militaire; mais, en dehors de cela, elle n'avait permis aucun transport à l'Autriche. Le second point présentait plus de difficultés. Le Comité de Salut public avait bien consenti à ce que Venise accordât l'hospitalité au prince émigré; mais, à la mort du jeune Dauphin, en 1795, l'oncle avait aussitôt pris le titre de roi, avait reçu l'hommage de nombreux émigrés, accourus en foule, ainsi que les félicitations de quelques cours amies, et, par là, il avait avec raison porté ombrage au Directoire. Les inquisiteurs discutèrent cette question le 31 mars; sur leur proposition, appuyée par le Collége des Sages, le Sénat décida l'expulsion du prétendant, et lui en donna avis le 13 avril (1). Cette mesure, déjà pénible en elle-même, le devenait doublement par rapport aux puissances alliées. L'Autriche n'aimait pas le prétendant; mais elle fut d'autant plus irritée que celui-ci, en quittant Venise, se rendit au corps de Condé, sur le haut Rhin. Quant à la Russie, elle ne négligea rien pour faire sentir à Venise tout son mécontentement; elle chargea son ambassadeur de défendre les droits de Louis, et elle suscita à Venise de nouvelles difficultés avec le Directoire, en attachant à son ambassade le principal agitateur de l'émigration française, le comte d'Entraigues, qui se trouva ainsi à l'abri de toute expulsion. Au fond, le gouvernement français était satisfait; comme il avait la certitude que Venise n'entrerait pas dans la coalition, il n'était pas fâché qu'une petite querelle avec la République lui permît plus tard d'imposer une pénitence à cet État sans défense.

Telle était la situation à la fin de mai, lorsque le flot de la guerre atteignit les frontières vénitiennes. Ni les Autrichiens ni les Français n'étaient disposés à respecter consciencieusement les droits du territoire neutre. Aussitôt après la bataille de Lodi, le général Kerpen avait dirigé sa retraite à travers la province vénitienne de Crema, en entraînant une colonne française à sa poursuite, et en fournissant ainsi à Bonaparte un prétexte pour occuper la province de Brescia avec ses forces principales. Les autorités vénitiennes récriminèrent, mais elles n'avaient pas de troupes pour appuyer

(1) *Raccolta cronologica*, p. 121. Les dates prouvent que la décision fut prise avant que Bonaparte eût commencé ses opérations.

leur réclamation. Dans le même temps eut lieu l'attaque de Peschiera par le général autrichien Liptay, attaque dont Bonaparte profita pour soumettre tout le territoire vénitien à sa domination militaire, bien que les Autrichiens, quelques jours plus tard, se fussent complètement retirés en Tyrol. Il lui importait surtout de posséder Vérone, qui commandait le passage de l'Adige et la route du Tyrol à Mantoue. Ce fut donc avec une feinte colère qu'il reçut le 1er juin le *Proveditore generale* de la Terre-ferme, Foscarini, homme doux et faible, qui avait toujours opiné à Venise pour que l'on restât en bons termes avec la France (1). « Venise, lui dit-il, avait trahi ses sentiments hostiles et perfides, d'abord en accordant sa protection à Louis XVIII, ensuite en livrant Peschiera; il avait reçu du Directoire l'ordre de bombarder et de réduire en cendres la ville de Vérone, l'asile du prétendant; enfin Peschiera n'avait pu être reprise qu'au prix du sang français; tout cela criait vengeance contre la déloyale Venise. » Foscarini, déconcerté par la violence du général, se contenta de demander grâce pour la malheureuse Vérone, et témoigna presque de la joie lorsque Bonaparte, après une longue résistance, renonça au bombardement, à la condition que Vérone recevrait une garnison française. Le malheureux ne savait pas que, pendant cet entretien, le général Masséna était déjà en marche contre cette ville et forçait le commandant à lui en ouvrir les portes. Du reste, Bonaparte déclara qu'il n'agissait avec autant de douceur que sous sa propre responsabilité, et en attendant les ordres définitifs du Directoire; par là il atteignit son but : il inspira une profonde terreur à la Signorie, qui, se voyant déjà menacée jusque dans ses lagunes, appela en toute hâte quelques milliers d'Esclavons au secours de la capitale et chargea deux des membres les plus considérables du ministère, Battagia et Erizzo, d'aller calmer le général irrité. Bonaparte, qui avait dans l'intervalle pris possession de Vérone et de Peschiera, les reçut d'une manière plus affable; il leur dit que la République voulait affranchir l'Italie du joug autrichien et la rendre aux Italiens, et leur donna à entendre que la Lombardie deviendrait un Etat indépendant, ce qui devait délivrer Venise du gênant voisinage de l'Autriche; mais son der-

(1) Lallemant à Delacroix, 27 germinal, an IV.

nier mot fut toujours qu'il devait attendre la décision du Directoire à l'égard de Louis XVIII et de Peschiera (1).

Si tout cela n'était pas très sincère, ce fut au moins très efficace. Le gouvernement français ne songeait nullement alors à républicaniser la Lombardie, et Bonaparte savait très bien que les Vénitiens étaient innocents de ce qui s'était passé à Peschiera : le 7 juin, il écrivit au Directoire qu'en réalité Beaulieu avait lâchement trompé les Vénitiens, mais qu'il avait profité de cette rupture pour arracher quelques sommes à Venise, et qu'il pourrait même aller plus loin si le Directoire le désirait. Il avait déjà complètement réussi sur le premier point. Les envoyés furent à la fois séduits et intimidés. Ils ne firent plus aucune objection à l'occupation de Vérone, et promirent d'abondantes subsistances à l'armée française, à la condition que les habitants seraient mis à l'abri des brigandages de la soldatesque. Ceux-ci en effet, aussitôt après l'occupation, avaient pris les mêmes proportions qu'en Piémont et en Lombardie. Les maisons étaient pillées, les terres dévastées, les femmes maltraitées. La population gémissait, en proie à une rage impuissante. Dès les premières semaines, l'irritation contre les Français devint si forte, que de toutes parts on demanda instamment à la Signorie l'autorisation de se soulever. Bergame offrit dix mille hommes armés; Vérone se déclara prête à se défendre elle-même, si le gouvernement ne pouvait l'y aider. Le Sénat ayant prescrit un impôt extraordinaire de quatre cent mille ducats; plus d'un million s'y joignit en quelques semaines, sous forme de contribution volontaire. Bref, les éléments d'une vigoureuse résistance ne manquaient pas; ce qui manquait, c'était la chose essentielle et décisive, le courage et la résolution chez le gouvernement même. La plupart de ses membres, accoutumés à une molle inaction, reculaient effrayés devant toute démarche hasardée; l'éclat éblouissant des victoires de la France leur faisait considérer la lutte comme désespérée; mais, d'un autre côté, les plus courageux eux-mêmes se demandaient avec angoisse ce que la République devrait attendre des puissances triomphantes, dans le cas où, contre toute vraisemblance, la coalition battrait les Français. Ce que l'on savait de Vienne n'était pas, en effet, beaucoup plus rassurant

(1) Rapports de Battagia, Romanin, IX, 310.

pour Venise que les violents emportements de Bonaparte. Si celui-ci avait été irrité de la courte occupation de Peschiera par les Autrichiens, l'ambassadeur d'Autriche, après la prise de Vérone par les Français, avait déclaré qu'une entente avec Bonaparte, très offensante pour l'Empereur, était évidente ici. Lorsque les bataillons esclavons commencèrent à se rassembler dans les lagunes, le gouvernement songea à en confier le commandement au prince de Nassau-Siegen ; mais, d'un côté, Lallemant protesta contre un armement qui, dans les circonstances présentes, ne pouvait avoir que les Français pour objet, et, de l'autre côté, Thugut déclara à l'ambassadeur de Venise que l'Empereur considérerait la nomination de Nassau comme un acte d'hostilité envers l'Autriche (1). Le 18 juin, Lallemant, au nom du Directoire, rattacha à ses griefs au sujet de l'armement une nouvelle proposition d'alliance avec la France. Il rappela les dangers dont les deux cours impériales menaçaient Venise; il dit comment l'Autriche convoitait les provinces de la Terre-ferme, et la Russie les îles Ioniennes, et comment une alliance solide avec la France, l'Espagne et la Turquie pourrait seule sauver Venise. Ce fut à Francesco Pesaro, le champion de la politique courageuse au Sénat, qu'il fit ces ouvertures. Pesaro convint de la justesse de ses appréciations, mais il lui déclara en même temps l'impossibilité de triompher du Sénat, lequel huit jours auparavant, le 11 juin, avait décidé, à une majorité de cent soixante voix contre cinquante-trois que l'on persisterait dans le système de neutralité désarmée observé jusque-là.

C'était là ce que désirait, non le Directoire, mais le général Bonaparte. Il eût dû, au moins pour quelque temps, épargner une alliée, tandis qu'il pouvait continuer à exploiter l'État neutre, comme il avait déjà si vigoureusement commencé à le faire. Le Directoire lui laissa ici toute liberté. Il répondit à sa lettre du 2 juin qu'il serait, en effet, très heureux d'obtenir de Venise un prêt de 12 millions, et que le général ferait bien de montrer une certaine énergie vis-à-vis du Sénat. Les Directeurs ne voulaient certainement pas aller plus loin. Ils voulaient tirer de Venise tout le parti possible, mais ils entendaient éviter une rupture

(1) Nassau n'était pas en faveur à Vienne, à cause de ses sentiments prussiens.

ouverte, et laisser végéter dans sa faiblesse cet État inoffensif.

Toute la haute Italie, depuis les Alpes maritimes jusqu'à l'Adriatique, était donc soumise à la domination française. Au même moment, l'extrême sud de la péninsule implorait également la merci du vainqueur.

Le 1er juin, le jour même où Foscarini avait à supporter les menaces de Bonaparte, un négociateur napolitain était arrivé au quartier-général des Français. Si la haine des Jacobins maudits avait toujours été grande à Naples, le désir d'une guerre avec la France y avait toujours été très faible. Les rapides succès de Bonaparte y produisirent donc sur-le-champ un puissant effet; l'angoisse et la terreur l'emportèrent sur toute autre considération, et deux négociations au lieu d'une furent simultanément ouvertes. L'ambassadeur de Naples à Vienne, le marquis de Gallo, partit pour Bâle, afin de s'enquérir auprès de Barthélemy des intentions du Directoire, pendant que le prince Belmonte-Pignatelli se rendait en hâte auprès de Bonaparte, pour implorer la prompte conclusion d'un armistice. Le général le reçut avec une politesse condescendante, et se montra disposé à conclure une trêve; mais il déclara qu'en présence des succès des armes françaises, il fallait que Naples lui offrît en retour des avantages réels. Belmonte répondit que Naples n'avait subi aucun échec sur les champs de bataille, et que le fait seul de l'abandon de l'armée autrichienne par la cavalerie napolitaine constituerait un avantage pour les Français. Mais il eut ici un échantillon des procédés diplomatiques de son adversaire. Bonaparte fit ressortir en militaire consommé, et avec le plus grand sang-froid, combien la situation de Naples était devenue critique; il exposa que l'armée française, grâce aux renforts qui venaient de lui arriver, avait atteint le chiffre de quatre-vingt mille hommes; que la moitié de ces forces suffisait pour bloquer Mantoue et fermer les routes du Tyrol; qu'il pouvait, par conséquent, attaquer les Etats de l'Eglise avec quarante mille hommes; qu'il serait à Bologne dans quinze jours, dans quatre semaines à Rome, et que de là il marcherait sur Naples où l'on n'avait que vingt-cinq mille hommes non exercés à opposer à ses vétérans victorieux, indépendamment des trente mille soldats de la milice qui ne valaient pas une charge de poudre. Naples était donc perdue, ajouta-t-il, si elle laissait les choses en arriver là; il agissait, lui, en ami bienveillant

en consentant à une trêve dans de telles circonstances, et en n'y mettant d'autre condition que l'expulsion des émigrés français et l'interdiction des ports napolitains aux Anglais. Ces menaçants avis trouvèrent Belmonte plus ferme que ne l'avait été Foscarini ; il déclara les propositions qui lui étaient faites injurieuses et inadmissibles, et, après deux longues conférences, il obtint qu'elles fussent abandonnées : Bonaparte savait mieux que personne qu'une expédition contre Naples, alors qu'on disputait à main armée Mantoue aux Autrichiens, aurait été contraire à tous les principes militaires ; lui-même avait plusieurs fois représenté cette vérité au Directoire de la manière la plus énergique. Il convint donc, le 5 juin, avec Belmonte que la cavalerie napolitaine quitterait l'armée autrichienne et établirait ses quartiers dans la province de Brescia, au milieu des divisions françaises ; après quoi toutes les hostilités devaient être suspendues, les vaisseaux napolitains devaient se séparer de la flotte anglaise, et Naples devait envoyer en un lieu fixé par le Directoire (1) un ambassadeur chargé de négocier la paix définitive. Le gouvernement napolitain se hâta de ratifier ce traité. Quant au Directoire, Bonaparte lui écrivit que son armée était forte de quarante-trois mille hommes ; que l'occupation de la ligne de l'Adige et de la Lombardie en absorbait trente-sept mille ; que, par conséquent, une expédition contre Naples était impossible, et la trêve tout à fait avantageuse. Ces chiffres, on le voit, différaient beaucoup de ceux qui avaient été donnés au prince de Belmonte ; le Directoire, qui connaissait leur inexactitude, soupira en voyant que Naples ne serait pas même soumise à une contribution de guerre, mais il n'osa pas refuser son assentiment au général.

A peine l'encre de ce traité était-elle sèche, que Bonaparte revenait à Milan, pour donner de là, dans toutes les directions, les ordres les plus divers, ordres qui devaient être décisifs pour le présent comme pour l'avenir de l'Italie. Une garnison autrichienne occupait encore la citadelle de Milan ; de tous côtés arriva de la grosse artillerie, et un siège de quelques semaines livra la place aux Français. Il fallut ensuite régler l'organisation politique de la Lombardie. L'administration courante poursuivait tranquillement sa marche, car le général, aussitôt après la con-

(1) Rapports de Belmonte, aux archives de Naples.

quête, avait, ou établi des institutions provisoires, ou conservé celles qui existaient déjà, se contentant de nommer autant que possible aux divers emplois des hommes bien pensants; mais il était autrement grave de décider des destinées futures de ce pays, et ici se produisit entre Bonaparte et son gouvernement une divergence d'idées bien plus profonde que toutes les précédentes. Le Directoire, ses dépêches le témoignent clairement, n'avait pas de système arrêté relativement à l'Italie. Son vif et unique désir était d'exploiter ce pays au profit de ses finances; s'il avait fallu pour cela renverser un trône dans la péninsule, il aurait approuvé cette application des principes républicains; mais, en dehors des considérations d'argent, les questions italiennes n'avaient pour lui qu'un faible intérêt. Ses regards étaient toujours et avant tout fixés sur la Belgique et sur le Rhin. La prise de la Lombardie avait principalement à ses yeux cet avantage qu'elle devait permettre de rendre un jour ce pays à l'Autriche, et d'obtenir en échange de l'empereur la cession de la Belgique; aussi Bonaparte était-il sans cesse invité à agir selon ces vues. Le Directoire considérait l'occupation de Milan comme une mesure passagère; il désirait, en conséquence, s'en approprier promptement toutes les richesses; mais il était prêt, à la paix, à rendre la Lombardie à l'empereur, et à renoncer à toute influence prépondérante sur l'Italie. Quant à Bonaparte, des idées bien opposées remplissaient son âme. L'Italie continuait à occuper la première place parmi tous les projets que lui suggérait son ambition. Origine, penchants, destinée, tout se réunissait pour le tourner de ce côté. Personne n'oserait prétendre qu'il aimât assez l'Italie pour vouloir l'affranchir et la rendre heureuse, mais il n'était pas de pays qu'il désirât aussi ardemment dominer et posséder. Il était résolu à ne jamais laisser le gouvernement autrichien reprendre pied dans la péninsule, et à ne jamais rendre la Lombardie à la maison impériale. Il avait bien réduit le roi de Sardaigne à une dépendance absolue, afin de pouvoir agir plus librement contre l'Autriche; mais il l'avait, pour le même but, protégé contre les plans subversifs du Directoire, et il avait énergiquement démontré que le peuple de ce pays n'était pas encore mûr pour une révolution. De Milan, au contraire, il écrivit immédiatement que les Lombards étaient dignes de la liberté républicaine. Nous avons vu que la masse de la population n'y supportait

le joug français qu'avec douleur et effroi; cela n'empêcha pas Bonaparte de réunir autour de lui les rares démocrates de la ville, et, le 11 juin, il annonça au Directoire qu'une députation du peuple lombard partait pour Paris, en vue d'implorer la protection de la France contre le retour de l'odieuse domination autrichienne. « On s'accoutume ici à la liberté, écrivit-il, la jeunesse se présente en foule pour demander du service dans nos corps; nous ne l'acceptons pas, parce que cela est, je crois, contraire aux lois; mais peut-être serait-il bon de former un bataillon de Lombards, qui, commandé par des Français, nous aiderait à contenir le pays. » Il déclarait ensuite qu'il ne ferait pas un pas dans une question aussi délicate sans les ordres du Directoire; mais, en réalité, ici comme en toute occasion, il força le Directoire, par des actes irrévocables, à lui donner son assentiment. Bref, il était arrêté que la Lombardie, comme le général l'avait dit à Battagia, devait devenir un État républicain, et non être rendue à l'Autriche. Quels pays, en ce cas, dédommageraient l'empereur de la perte de la Belgique? Bonaparte n'avait fait à ce sujet aucune ouverture à l'envoyé vénitien.

Il eut bientôt l'occasion de préparer de plus larges bases à la future République. Nous savons que le Directoire lui demandait depuis longtemps une entreprise contre Rome; profitant donc de ce que les Autrichiens étaient encore pour quelques semaines hors d'état de reprendre l'offensive, il ordonna à la division Augereau, campée devant Mantoue, et à la division Vaubois, qui arrivait de l'armée des Alpes, de passer le Pô, de pénétrer dans l'Etat de Modène et dans les Légations papales, et de marcher rapidement sur Bologne et Ferrare. Pendant ce temps, lui-même s'avança vers Tortona, d'où il voulait ordonner contre quelques villages turbulents une exécution semblable à celle qui avait écrasé Binasco et Pavie, et éclairer à cette occasion le Sénat de Gênes sur sa situation future. Bonaparte prétendait que les paysans révoltés étaient excités par l'ambassadeur d'Autriche à Gênes, et dirigés par un seigneur d'origine génoise (1); il envoya

(1) Augustin Spinola, seigneur d'Arquata. Bonaparte le fit condamner à mort par contumace, et fit confisquer ses biens; bientôt après, son innocence fut pleinement prouvée, et le Directoire, en 1797, lui restitua ce qui lui avait été pris.

donc à Gênes le général de cavalerie Murat, avec mission de lire au Sénat une lettre qui menaçait la petite République de l'occupation militaire, ses employés de mort et ses villages de l'incendie, si elle continuait à négliger les devoirs qui lui prescrivaient une police sévère. Puis, après avoir lancé ce coup de foudre sur la Rivière, le général rejoignit les troupes d'Augereau dans les Etats de l'Église, afin de régler une fois pour toutes ses comptes avec le Pape. Depuis mille ans peut-être la Curie romaine ne s'était pas trouvée en si dangereuse position. Pas une des puissances catholiques n'avait le pouvoir ni la volonté de lui venir en aide. L'Autriche était chassée de l'Italie, l'Espagne était sur le point de s'allier avec la France, le Directoire n'avait pas de plus cher désir que d'anéantir les Etats de l'Eglise et l'Eglise elle-même. Les armes spirituelles de la Curie n'étaient pas moins paralysées que ses armes politiques. Bien que, dans la moitié de l'Europe, les paysans et les artisans fussent encore soumis à l'influence cléricale, l'opinion publique du monde civilisé était alors hostile à l'Eglise catholique, et témoignait à la papauté non seulement haine et colère, mais, ce qui était encore plus grave, une méprisante indifférence. Le gouvernement romain avait pleine conscience de cette situation, et n'éprouvait ni la confiance en soi-même ni la certitude de vaincre qui sont les premières conditions de la force et du succès. Tout, du reste, marchait misérablement dans les Etats de l'Eglise. Le gouvernement ecclésiastique, qui soumet à la même domination le corps et l'âme, le droit et la morale, les biens et la culture intellectuelle de ses sujets, avait, en étouffant la liberté, énervé l'Etat dans tous ses membres. La plus grande partie des habitants végétaient dans l'oisiveté et dans l'ignorance, les uns indifférents, les autres aigris contre le gouvernement; les finances s'étaient appauvries en même temps que le bien-être diminuait. Ce que l'on nommait l'armée papale était la milice la plus pacifique de toute l'Europe; ses bataillons se débandèrent aux premiers coups tirés par les Français. Sur l'ordre de Bonaparte, les commandants des forts se rendirent au quartier-général français, et se constituèrent sans résistance prisonniers de guerre, eux et leurs troupes. En quelques jours, les villes et les campagnes des légations de Bologne et de Ferrare furent occupées. Chacun s'attendait à voir les vainqueurs continuer sans obstacle leur route vers Rome; mais

ici encore les idées de Bonaparte n'étaient pas d'accord avec les vœux de son gouvernement. Une course victorieuse de trois mois avait développé une ambition sans bornes dans le cœur du jeune officier qui, un an auparavant, assiégeait, solliciteur importun, les antichambres du Comité de Salut public, et qui maintenant portait ses regards bien au delà des frontières de la France et de l'Italie. Il avait résolu d'accorder aussi une trêve au Pape, mais de la lui faire payer bien plus cher qu'à Naples. Il ne voulait pas anéantir la papauté; il voulait seulement la dominer, et s'en servir ensuite comme d'un instrument docile pour diriger les hommes selon sa volonté. Le négociateur fut ici l'ambassadeur d'Espagne à Rome, le chevalier Azara, qui, depuis la paix de Bâle, surveillait avec beaucoup d'ardeur les intérêts de sa cour en Italie, et qui espérait tirer quelque profit, de la part des Etats de la péninsule, des bonnes relations qui existaient entre Madrid et Paris. Jusqu'ici Bonaparte l'avait laissé faire, mais en se promettant de lui faire sentir son entière nullité à la première occasion; lorsque Azara arriva à Bologne et y exprima de nouveau l'espoir, déjà manifesté par écrit, que le général consentirait à une trêve moyennant une contribution de quatre ou cinq millions, Bonaparte éclata donc en reproches et en malédictions; il déclara qu'on insultait la nation française en lui demandant à ce prix la grâce du Pape, son plus grand ennemi, et exigea, sous peine d'une extermination immédiate, l'occupation des légations, le payement de 40 millions de francs, le trésor de la Santa-Casa de Lorette, la remise de cent œuvres d'art et de deux mille manuscrits des trésors du Vatican. A chaque parole de l'ambassadeur, il répondit par un nouveau flot de malédictions, à ce point qu'Azara se retira dans son appartement en versant des larmes de honte et de désespoir (1). Les commissaires du gouvernement, sur l'invitation desquels Azara était venu à Bologne, intervinrent cependant; les négociations furent reprises, et des conditions un peu plus modérées, bien que dures encore, furent acceptées le 23 juin. Bologne et Ferrare restaient sous la surveillance de la France, la citadelle d'Ancône recevait une garnison française, le Pape payait 21 millions de francs et livrait cent œuvres d'art et deux cents manuscrits. En outre, les

(1) Rapports adressés à Naples par Belmonte.

légations déjà occupées devaient fournir treize millions en argent et en nature, tous les prisonniers politiques devaient être mis en liberté, et les Anglais expulsés des ports appartenant au Pape; enfin ce dernier promettait d'ouvrir immédiatement avec le Directoire des négociations de paix, dont toutefois le général recommanda au Directoire de ne pas hâter la conclusion, afin de tenir plus longtemps le sort du Pape entre ses mains. Il annonça ensuite aux directeurs qu'il avait trouvé dans les légations une haine profonde contre le gouvernement ecclésiastique, et le souvenir encore vivant des anciennes libertés communales; qu'en conséquence il avait invité les Bolonais à ne tenir aucun compte des lois papales, lesquelles étaient en contradiction avec leurs anciens droits; que cette invitation avait été accueillie avec une reconnaissance enthousiaste, à ce point qu'une garnison française était devenue inutile à Bologne. « A la manière dont je les brouille avec la cour de Rome, disait Bonaparte, ils craindront toujours sa vengeance et son ressentiment. » Le germe d'une nouvelle République était donc déposé ici, aux dépens du Pape, comme en Lombardie aux dépens de l'empereur. « Une telle République, écrivait le général le 2 juillet, rivaliserait avec Venise, annulerait la puissance papale, et, à la longue, entraînerait Rome et la Toscane dans le parti de la liberté. De même que de Milan, une députation partit de Bologne pour Paris, chaudement recommandée au Directoire par Bonaparte. « Je me réjouis, écrivait encore ce dernier, de voir Paris devenir le rendez-vous de l'Europe entière. »

Deux jours après la conclusion du traité avec le Pape, la division Vaubois, qui avait été dirigée sur Rome par la Toscane, reçut l'ordre de tourner à droite, à partir de Pistoja, et de s'avancer à marches forcées contre Livourne. Le jour où elle arriva devant cette ville, Bonaparte fit remettre au grand-duc de Toscane une lettre par laquelle il lui expliquait les motifs de cet acte de violence. Le grand-duc lui-même, disait-il, s'était reconnu trop faible pour résister aux constants empiètements des Anglais dans ce port neutre; il ne pouvait donc qu'être reconnaissant si le Directoire se chargeait de châtier ces insolents ennemis. Dans le fait, il ne s'était produit à Livourne que quelques rixes entre les matelots des navires de commerce anglais et français; ce qui avait décidé le Directoire à cette expédition, c'était la perspective d'un riche butin,

car, en ce moment même, le port était rempli de navires anglais et les magasins de marchandises anglaises. Pour ce qui regardait les vaisseaux, Vaubois ne put les surprendre, malgré toute sa précipitation; mais il opéra sur les magasins une saisie dont le résultat dépassa toutes ses espérances, car elle produisit près de 40 millions de francs (1). Ces richesses, à la vérité, diminuèrent beaucoup entre les mains des agents français, et en particulier des deux commissaires Salicetti et Garreau, que Bonaparte laissa ici s'enrichir à plaisir, et sur lesquels par là il assura à jamais son pouvoir. Le grand-duc toléra ce qu'il ne pouvait empêcher. Il reçut à sa table, à Florence, avec de grands honneurs, le général qui venait d'anéantir la prospérité de la ville la plus florissante de ses Etats. « Il ne s'est pas enfui, écrivait plus tard Bonaparte; il est resté ferme dans sa capitale, environné de nos troupes, mais se reposant sur la loyauté française; cette conduite lui a mérité une part dans mon estime. »

Le général, chargé de trésors et de trophées, et l'esprit rempli de projets toujours plus vastes, revint en Lombardie au commencement de juillet, pour mettre, par la prise de Mantoue, le sceau à sa domination sur l'Italie. Grâce à l'artillerie de siège prise à Modène, à Urbino, à Ferrare, il put transformer l'investissement de la place en un siège actif, et tout fut mis en œuvre pour en détruire les remparts avant que les Autrichiens eussent pu recevoir en Tyrol les renforts nécessaires pour faire une tentative de secours. Les anciens projets, qui consistaient à pénétrer de la Lombardie dans les Etats héréditaires de l'Autriche, étaient abandonnés pour le moment. Bonaparte avait bien reçu neuf mille hommes de l'armée des Alpes, et il en attendait encore six mille de l'intérieur; mais il avait dû laisser des garnisons dans les légations et à Livourne, indépendamment de celles d'Alexandrie et de Milan, et il ne pouvait songer à marcher sur l'Allemagne tant que le blocus de Mantoue réclamerait un corps de troupes considérable. En outre, la flotte anglaise dominait encore la mer et menaçait incessamment toutes les positions des Français sur les côtes de la péninsule. Même après la chute de Mantoue, la domination française en Italie ne pouvait être pleinement assurée tant que le pavillon

(1) Rapport de Cacault au Directoire.

anglais ne serait pas banni de la Méditerranée, et c'était là une raison de plus pour que Bonaparte s'interdît pour le moment toute offensive contre l'Allemagne. Or, la marine française ayant montré plusieurs fois combien elle était insuffisante pour cette tâche, il était de la plus haute importance pour l'Italie, et même pour l'Europe, de la mettre en état de dominer la Méditerranée. Cette question fut tranchée au moment même où Gênes et Venise, Rome et Florence, le Piémont et Naples s'inclinaient en tremblant devant les ordres souverains de Bonaparte : le gouvernement français réussit à entraîner l'Espagne dans une grande guerre offensive contre l'Angleterre, au lieu de la laisser se borner à une alliance défensive, ainsi que l'aurait désiré la cour de Madrid.

Un si important résultat mérite que nous examinions en détails les circonstances qui l'ont amené (1).

Nous avons vu jadis (2) quelles avaient été les hésitations de l'Espagne à l'ouverture des négociations de Bâle ; comment, malgré les menaces de guerre provoquées par l'Angleterre au commencement de ces négociations, Alcudia s'était enfin décidé à conclure la paix avec la France ; puis comment, poussé par ces mêmes menaces, il avait, après la signature du traité, exprimé le désir de conclure une alliance avec la République. Ce changement si complet de politique et d'attitude, ce passage si subit d'un camp dans l'autre, avait été produit à Madrid par une suite de circonstances diverses (3). C'étaient en grande partie des motifs personnels de la plus misérable nature. Après la conclusion de la paix, tout sembla sourire à Alcudia. Le peuple l'acclamait avec reconnaissance pour l'avoir délivré des malheurs de la guerre ; le roi le créa *Prince de la Paix* et lui fit don d'un domaine d'un million de rente ; sa toute-puissance à la cour et dans le gouvernement semblait plus établie que jamais, et pourtant il était loin de se sentir en sécurité. Il savait qu'une partie considérable de la noblesse et que surtout le clergé, dont l'influence était immense en Espagne, ne lui pardonneraient jamais d'avoir conclu la paix avec les impies démocrates de Paris. Il savait aussi de quelle colère

(1) Ce qui suit est tiré des actes de l'ambassade française à Madrid. Paris, archives des affaires étrangères.
(2) Tome III, p. 449 et s.
(3) V. Baumgarten, *Histoire d'Espagne depuis le commencement de la Révolution française jusqu'à nos jours.*

inquiète le traité de Bâle remplissait la Curie romaine, ainsi que les cours de Naples, de Parme et de Lisbonne, dont l'action sur la reine Louise, auteur de sa puissance, n'était pas à mépriser. En présence de ces adversaires menaçants, le prince de la Paix se voyait forcé de chercher au dehors un appui que la France seule pouvait lui offrir depuis la paix de Bâle. L'intérêt personnel du ministre exigeait donc qu'il s'assurât irrévocablement l'amitié de cette puissance; malgré toute sa frivolité et toute son ignorance des grands besoins de l'Etat, il possédait assez de talent et de force de volonté pour s'en rendre compte, et pour poursuivre ce but avec ardeur et succès.

La situation vis-à-vis de l'Angleterre avait toujours été tendue et difficile, même lorsqu'on avait eu cette puissance pour alliée. Depuis l'époque de Philippe II, l'Angleterre n'était aux yeux de l'Espagne que l'ennemie héréditaire et hérétique de la nation catholique, ennemie dont l'écrasante force maritime menaçait tout à la fois l'indépendance de la péninsule et la sécurité de ses immenses colonies. Sous la domination des Bourbons, trois grandes guerres avaient encore accru ce sentiment, et depuis le Pacte de Famille, conclu par cette maison en 1761, la politique espagnole s'était absolument confondue avec la politique française pour combattre l'Angleterre. Il n'avait fallu rien moins que la guerre intentée à l'Eglise et le régicide pour réunir momentanément l'Espagne et l'Angleterre dans la lutte contre les auteurs des crimes de la Révolution; mais la première épreuve avait suffi pour montrer combien cette union était fragile. Lorsque les Anglais, après la chute de Toulon, aimèrent mieux brûler la flotte française que l'abandonner, même en partie, aux Espagnols, le cabinet de Madrid ne douta plus des sentiments hostiles de cette alliée. Le ministre de la marine, Valdès, s'occupa donc activement, en 1794, de renforcer l'escadre espagnole dans les eaux américaines; puis, en mars 1795, il envoya aux Philippines des ordres d'armement et des renforts pour le cas d'une attaque de la part des Anglais, tandis qu'en dépit des instances de l'Angleterre il ne déployait aucune activité dans la guerre maritime engagée avec la France. Cette attitude était analogue à tous égards à celle des puissances allemandes sur le continent, surtout en ce que, à Madrid comme à Vienne, une crainte non fondée inspira les mesures les plus propres

à créer le danger que l'on voulait conjurer. L'Angleterre ne pensait pas plus alors à faire la guerre à l'Espagne que la Prusse à l'Autriche (1); ses menaces, au commencement des négociations de Bâle, n'avaient eu pour but que d'exercer une pression diplomatique, et, comme elles n'avaient produit aucun résultat, nul ne songeait à les mettre à exécution. Le ministère anglais, nous le savons, désirait ardemment terminer à des conditions modérées la guerre avec la France; il aurait donc été insensé de sa part de déclarer la guerre à l'Espagne par le seul motif que cette puissance avait conclu la paix avec cette même France. Mais le gouvernement espagnol jugeait des sentiments de l'Angleterre à son égard d'après ceux qu'il entretenait lui-même à l'égard de l'Angleterre. A mesure que, depuis la journée d'Ouessant et l'occupation de la Corse, le pavillon anglais se déployait sur l'Océan et la Méditerranée aux dépens du pavillon français, le cabinet espagnol croyait être de plus en plus tenu de se protéger pour l'avenir contre la menaçante extension de son ancienne rivale. Aussitôt après la paix de Bâle, les armements maritimes reçurent une impulsion inaccoutumée; un emprunt de 240 millions fut accordé au Trésor, déjà lourdement obéré, et, enfin, le 11 septembre, Yriarte fut chargé de faire les démarches nécessaires pour arriver à conclure avec la France un traité d'alliance, dont le projet, élaboré en détail, lui fut envoyé quelques semaines plus tard par le prince de la Paix.

Godoï, sans doute, n'entendait pas entrer immédiatement en guerre avec l'Angleterre; les intérêts des colonies, le mauvais état des finances, les sentiments du peuple, ne permettaient pas encore d'y penser. Ce qu'il désirait, c'était la certitude d'être soutenu au cas où l'Angleterre l'attaquerait, c'est-à-dire un traité défensif, ou tout au plus une alliance offensive et défensive, mais qui ne s'appliquerait pas à la guerre actuelle. Les Français, au contraire, se montrèrent, dès les premières ouvertures, très ardents à entraîner l'Espagne à prendre une part active à la guerre maritime, et ne voulurent souscrire en rien aux offres restreintes de Godoï. Cependant, une maladie grave d'Yriarte ayant suspendu les conférences, on pensa à Paris qu'il serait bon que la

(1) C'est ce que l'on devra soutenir tant que l'on n'aura pas la preuve évidente du contraire.

négociation fût conduite à Madrid, si l'on voulait convertir Godoï aux idées françaises, et le chargé d'affaires provisoirement nommé dans cette ville, Hermand, déclara que l'autorité d'un envoyé de premier rang était nécessaire pour cela. On était alors aux premiers temps du Directoire; la marche des affaires était lente, souvent troublée, et rencontrait encore cette difficulté particulière que le ministre Delacroix, ardent Jacobin, soupçonnait, non sans raison à son point de vue, tous les hommes doués d'aptitudes spéciales d'être imbus d'idées réactionnaires. Dans ces circonstances, on offrit d'abord le poste de Madrid au général Canclaux, qui s'était rendu célèbre en Vendée, puis, sur son refus, au général Pérignon, auquel la victoire de Figueras avait assuré sinon l'affection, du moins le respect des Espagnols. De même que beaucoup de ses compagnons d'armes cependant, il n'avait rien de commun avec les purs Jacobins; c'était un homme calme, réfléchi, prudent, dont la vie politique avait été sans tache jusque-là, bien qu'il ne fût peut-être pas d'une intégrité à toute épreuve dans la vie privée (1). Delacroix le nomma à la fin de décembre, en chargeant du soin de le surveiller politiquement son premier secrétaire, Mangourit, zélé démocrate et clubiste; c'est là d'ailleurs un arrangement que nous retrouverons plusieurs fois durant l'administration de Delacroix. Dans les instructions de Pérignon, qui furent signées le 31 décembre, le ministre déclarait qu'il s'agissait simplement de renouveler le pacte de famille conclu entre les Bourbons, de fusionner la politique des deux pays, et de s'assurer la participation de l'Espagne à toutes les guerres de la France; que l'Angleterre aspirait à acquérir l'île de Malte, voulait étendre ses colonies canadiennes jusqu'en Californie, et cherchait à provoquer une grande révolution dans les colonies espagnoles, pendant que la Russie travaillerait à l'anéantissement de l'empire turc; que tout cela était aussi contraire aux intérêts de l'Espagne qu'à ceux de la France; que, dans cette situation, l'alliance des deux nations était commandée par la nature, et ne pourrait jamais être trop étroite ni trop complète; que la France offrait à l'Espagne de l'aider à reconquérir Gibraltar et à rétablir les pêcheries de Terre-Neuve, ne demandant en échange qu'à rentrer en possession de la Loui-

(1) Il permit, par exemple, que l'hôtel de l'ambassade devînt le siège d'un énorme commerce de contrebande.

siane, ou au moins à obtenir la liberté de remonter le Mississipi. Enfin Pérignon eut l'ordre de se refuser à tout traité de paix avec le Portugal si celui-ci n'entrait pas dans l'alliance, et d'empêcher aussi longtemps que possible toute immixtion de l'Espagne dans les affaires d'Italie. Ce dernier point fut encore plus fortement indiqué quatre semaines plus tard, par le refus énergique que fit la France de déclarer, ainsi que le demandait l'Espagne, qu'elle ne se considérait pas comme en guerre avec Parme et le Pape. C'était aux Italiens de demander la paix, dit Delacroix, et non à la France de la leur offrir; le Pape, du reste, était un des ennemis les plus actifs de la République. Toutefois, pour adoucir quelque peu ces refus, le Directoire se déclara disposé, le 25 février, à aider le roi d'Espagne à conquérir le Portugal, en vertu de ses anciens droits, à moins qu'il ne fût détourné de cette entreprise par des considérations de famille (la reine de Portugal était sa fille).

Diverses circonstances fortuites retardèrent jusqu'en avril le départ du nouvel ambassadeur; ce délai, qui en d'autres circonstances aurait pu nuire au succès de la négociation, fut au contraire très favorable aux désirs des Français. Si Pérignon était arrivé en janvier, la diversité des opinions, jointe à la versatilité de Godoï, aurait encore rendu une rupture subite très possible; mais le prince de la Paix acquit durant l'hiver de telles preuves de l'inimitié des adversaires qu'il s'était attirés par la paix de Bâle, que son intérêt personnel avait fini par l'emporter sur toute autre considération, et qu'il était prêt maintenant, en dépit de tous les dangers et de toutes les souffrances, à engager l'Espagne dans la guerre avec l'Angleterre. « Si la République française était renversée, c'en serait fait de ma tête, » disait-il peu de temps après à Pérignon. Si les espions de Mangourit avaient été bien informés, ils auraient su que ces paroles n'étaient nullement dénuées de fondement. Toute l'existence de Godoï tenait à la passion effrénée qu'il avait allumée dans le cœur de la reine Louise; on comprend dès lors combien devait être précaire et peu solide une situation ainsi privée de bases morales. Il avait contre lui le grand inquisiteur, esprit borné, mais armé de toute la force que peut donner un emploi sacré, et, ce qui était plus dangereux encore, le confesseur de la reine, le plus insinuant et le plus rusé des hommes. A ces

influences se joignaient la colère et la douleur du gouvernement napolitain, qui frémissait de terreur en voyant les Français menacer de plus en plus l'Italie, et qui mettait tous les leviers en œuvre contre la nouvelle politique de Godoï. Bref, très peu de temps avant l'arrivée de Pérignon, ces influences réunies avaient opéré un revirement dans l'esprit de la reine ; un mémoire qui concluait au renversement du prince de la Paix fut rédigé en son nom et en celui de la reine de Naples. La reine comptait présenter ce mémoire à l'approbation du prochain conseil des ministres, et elle prit sur elle d'engager son amant, avec une mystérieuse affabilité, à ne pas assister à la séance, attendu qu'il devait y être question de son élévation à l'*Almirante* de Castille. Mais, au dernier moment, Godoï fut informé, à l'ambassade de Naples même, du plan tramé contre lui. Sa résolution fut bientôt prise. Il exigea pour le même soir de la reine Louise une entrevue dans laquelle, tour à tour farouche, irrité et tendre, il déploya une telle séduction, que la scène se termina par une réconciliation complète, et que Louise finit par lui nommer ses complices, dont quelques-uns furent arrêtés pendant la nuit, par l'ordre du favori. Pérignon ne pouvait désirer de plus favorables circonstances. Arrivé à Madrid le 11 avril, il eut quelques jours après avec Godoï un premier entretien, durant lequel il trouva le ministre rempli de confiance, et de bon vouloir en faveur de l'alliance. L'opposition des adversaires qu'il avait à la cour ne semblait pas l'arrêter; Pérignon n'eut à calmer que quelques craintes relatives à la solidité du gouvernement républicain. La présentation de l'ambassadeur aux souverains produisit un excellent effet; Pérignon s'y montra calme et digne, et ne blessa nullement les mœurs de la cour par le sans-gêne républicain. Ce qui caractérise d'ailleurs la situation de Madrid, c'est que, dès le 9 mai, Pérignon écrivait à Paris qu'il n'avancerait pas d'un pas s'il ne disposait de sommes considérables, attendu que l'Angleterre se conciliait tout le monde en Espagne par ses guinées. Pour ce qui concernait le personnage principal, le prince de la Paix, on trouva un expédient tout à fait conforme aux idées du gouvernement directorial : Pérignon annonça que Godoï désirait acquérir pour environ 15 millions de biens nationaux, et il conseilla instamment au Directoire d'accueillir une demande qui favorisait si bien les intérêts communs.

Dans de telles circonstances, la négociation ne pouvait que marcher rapidement. Le 13 mai, Godoï présenta un projet d'alliance offensive et défensive, avec l'appui réciproque de vingt-cinq vaisseaux de guerre et de vingt-quatre mille hommes de troupes, dont le nombre pourrait encore être augmenté en cas de besoin. Il indiquait cependant le désir de l'Espagne de se tenir pour le moment en dehors de la lutte, par une clause qui disait que les deux puissances se garantiraient leurs possessions telles qu'elles existeraient à l'issue de la guerre actuelle; mais Pérignon apprit dès le lendemain que Godoï avait exprimé par là le désir de son roi plutôt que le sien propre, et qu'au contraire il cherchait à décider le roi à prendre part à la guerre. Godoï lui ayant demandé ce qu'il pensait des menées de la Russie contre la Suède, Pérignon déclara qu'il n'en avait pas connaissance, mais il saisit cette occasion pour lui dépeindre l'insatiable avidité de la Russie et de l'Angleterre, et pour lui faire entrevoir, d'un autre côté, la possibilité d'une grande coalition de la France et de l'Espagne avec les Hollandais, les Vénitiens, les Turcs, les Suédois et les Danois. Godoï, qui aimait à s'occuper, en paroles, des entreprises les plus colossales, montra une vive excitation, et l'interrompit tout à coup par cette question : « Notre flotte de Cadix est prête à mettre à la mer; admettons que la vôtre soit dans le même cas (une escadre française commandée par l'amiral Richery, se trouvait alors à Cadix, surveillée de près par les Anglais), qu'elle sorte du port, et qu'elle soit attaquée par les Anglais; que feriez-vous alors, vous, commandant des vaisseaux espagnols? » — « Mon commandement serait : Aux armes! » s'écria Pérignon. — « Eh bien! ce que vous dites là, je l'ai fait; l'ordre indiqué par vous a été donné à notre flotte. » En effet, l'amiral Socorra avait reçu l'ordre de déclarer aux Anglais, si le cas se produisait, que le roi ne pouvait tolérer en présence de sa flotte un combat entre deux puissances également ses amies, et que lui, Socorra, s'opposerait à toute attaque des Anglais contre les vaisseaux français. Il paraît que le roi, dans sa complète nullité, avait approuvé cet ordre comme étant dicté par un amour de paix tout chrétien. Mangourit était donc bien fondé à dire plus tard à Delacroix qu'à dater de ce moment c'en avait été fait de la neutralité espagnole. Godoï dit encore nettement à l'ambassadeur, le 17 mai : « Le roi considère la guerre avec l'Angleterre comme un

fait accompli ; mais, en honnête homme, il ne veut pas aborder les opérations offensives avant la déclaration de guerre officielle ; finissons-en donc avec le traité d'alliance. »

En conséquence, Mangourit rédigea un projet conforme aux décisions du Directoire, c'est-à-dire se composant d'un acte destiné à la publicité et qui stipulait l'alliance éternelle, les secours réciproques, la conquête de Gibraltar et la cession de la Louisiane ; puis d'un traité secret relatif à l'extension de l'alliance à la Hollande, et, si c'était possible, à la Turquie, à la Suède, au Danemark et à la Prusse, à la sommation faite au Portugal de fermer ses ports aux Anglais, et enfin à la dissolution du corps d'émigrés français alors au service de l'Espagne. Godoï n'épargna pas les promesses ; il se répandit en invectives contre le Portugal et contre Naples, contre le Pape et les émigrés ; mais il demanda une province milanaise pour l'infant de Parme, et refusa de livrer la Louisiane avant la prise de Gibraltar. On reconnut bientôt d'ailleurs qu'il n'avait pas encore pleinement triomphé à la cour des influences hostiles ; le 21 mai, il envoya aux Français un contre-projet qui restreignait la garantie réciproque des possessions à l'ancien territoire français, et réservait la neutralité de l'Espagne pour la présente guerre. De nombreux motifs justifiaient cette dernière condition. Les finances présentaient un déficit qui, à la fin de l'année, s'élevait à 377 millions de réaux, sur un revenu de 760 millions ; les arsenaux étaient vides, les matelots insuffisants en nombre, mal nourris, mal exercés, et la plus grande partie de la flotte était encore loin de pouvoir appareiller. De plus, l'immense majorité de la population haïssait les Français tout autant que durant la guerre, et aspirait ardemment à la paix et au repos. Dans cette situation, rien ne pouvait être plus important pour l'Espagne que le maintien de la neutralité, ni plus opportun que la proposition que lui firent alors la Suède et le Danemark de s'unir à eux pour une neutralité armée.

Mais un homme de la trempe de Godoï ne se laisse pas influencer par des considérations d'intérêt général. Nous savons quels mobiles l'avaient fait agir jusque-là ; ajoutons que la marche victorieuse de Bonaparte en Italie donnait alors un prix toujours plus grand à l'amitié de la France. Très peu de jours donc après la remise du contre-projet, Godoï prit sur lui de consentir à la garantie du terri-

toire français tel qu'il était alors constitué, de faire espérer la cession de la Louisiane, et de promettre que la guerre serait déclarée à l'Angleterre dans les quatre mois qui suivraient la conclusion de l'alliance, si cette puissance refusait alors de conclure promptement la paix avec la France, comme le lui demanderait l'Espagne. Toutefois de nouvelles fluctuations se produisirent encore. Le roi se refusa à prendre la moindre mesure contre les émigrés français, que l'Espagne avait si longtemps protégés, et Godoï lui-même persista à ne pas vouloir se dessaisir de la Louisiane tant que Gibraltar ne serait pas en sa possession. Pérignon lui représenta avec raison que la domination française dans la Louisiane avait pour le Mexique espagnol l'avantage inappréciable de lui offrir une protection assurée contre les Américains; mais il ne put faire aucune objection sérieuse à ce que la cession fût différée jusqu'à la chute de Gibraltar. Il se décida donc, le 26 juin, à prendre les vœux de l'Espagne en considération, et soumit à l'approbation du ministère les actes déjà souscrits par lui. Par le traité officiel, les deux puissances promettaient de se soutenir mutuellement, avec toutes leurs forces, dans toute guerre déclarée en commun, d'après un plan de campagne adopté également en commun, et à l'exclusion de toute paix séparée. Dans le cas où une seule des puissances serait en guerre, l'autre, sur la demande de celle-ci, devait aussitôt lui envoyer vingt-cinq vaisseaux de guerre ou vingt-quatre mille hommes de troupes de terre, combler les vides qui se produiraient dans cette armée, et l'augmenter même au besoin. Enfin, on se promettait mutuellement la conclusion d'un traité de commerce, la détermination de la juridiction consulaire, et la régularisation des frontières sur les Pyrénées. Le troisième article disait purement et simplement : « L'Espagne reste neutre dans la guerre actuelle. » En revanche, l'Espagne s'engageait par le traité secret à déclarer la guerre à l'Angleterre avant quatre mois, si des explications suffisantes n'étaient pas données par la cour de Londres, à sommer le Portugal d'expulser les Anglais, à admettre la Hollande à participer à l'alliance, et à inviter la Turquie, la Suède et le Danemark à y entrer également. La Louisiane devait appartenir à la France aussitôt après la prise de Gibraltar. « Pour ce qui concerne les émigrés, disait l'article 4, le roi d'Espagne a spontanément proposé l'article 5, en vertu duquel nul émigré ne pourra être toléré à l'avenir

sur la flotte ou dans un corps d'armée combiné avec des troupes françaises. »

On comprend quelles charges ces conventions imposaient à l'Espagne. Malgré la réserve relative aux explications anglaises, nul homme intelligent ne pouvait douter que la guerre n'éclatât dans un avenir très rapproché. L'Espagne se donnait une alliée qui lui était de beaucoup supérieure en force, un roi de la maison de Bourbon s'unissait à la République qui avait immolé son cousin, la nation catholique, aux plus ardents ennemis de l'Eglise, l'Etat faible et ruiné, à un pouvoir déloyal et révolutionnaire. Cette alliance renouvelait toutes les dispositions de l'ancien pacte de Famille, dont elle ne s'écartait que pour accabler plus lourdement la partie la plus faible ; mais cela ne suffit pas encore à remplir le calice que la déloyauté de Godoï préparait à son pays. Le Directoire répondit le 8 juillet au rapport de Pérignon qu'il avait lu le traité avec plaisir, bien qu'il eût à proposer quelques changements de rédaction. Que l'article 3 du traité officiel, relatif à la neutralité espagnole, était un mensonge évident pour tous, et qu'il fallait dire que l'Espagne ne déclarerait la guerre, un mois après la conclusion du traité, qu'à l'Angleterre seulement; que le quatrième article secret, qui avait trait à la libre résolution prise par le roi au sujet des émigrés, était vide de sens. Enfin, qu'il fallait persister à demander la cession immédiate, non seulement de la Louisiane, mais encore de la Floride occidentale. Ces nouvelles exigences étaient aussi blessantes pour la vanité du roi que contraires aux intérêts du royaume. Godoï en fut très malheureux ; il déclara ne pouvoir rien changer à la rédaction du sixième article secret, relatif à la Louisiane ; mais Pérignon le trouva assez accommodant sur le point principal, la guerre contre l'Angleterre. Dès le 22 juillet, il déclara souscrire aux nouvelles demandes de la France, et quinze jours plus tard l'amiral Richery sortit du port de Cadix escordé dans toutes les règles par une flotte espagnole, ce qui força l'escadre anglaise à laisser le passage libre à l'ennemi. C'était là un acte d'hostilité ouverte, qui équivalait à une déclaration de guerre à l'Angleterre ; l'Espagne s'imposait ainsi un immense sacrifice, sans autre compensation que la perspective lointaine d'acquérir Gibraltar ; encore cette acquisition devait-elle être achetée au prix de la Louisiane.

De pareils succès ne pouvaient manquer d'accroître les prétentions du Directoire. Pour le traité de commerce, celui-ci produisit, en faveur de l'industrie française, des exigences qui ne pouvaient avoir d'équivalents dans un pays dénué d'industrie tel que l'était l'Espagne. La ligne de démarcation des frontières, sur les Pyrénées, devait suivre la crête des montagnes tant que la France y trouverait avantage, et l'abandonner dès que l'Espagne y gagnerait quelque chose. Enfin, la guerre immédiate était réclamée contre le Portugal, si ce petit Etat ne payait pas à la France une somme d'argent considérable et ne cédait pas à l'Espagne une assez vaste étendue de territoire. En toute autre circonstance, une telle conduite aurait eu pour résultat la rupture immédiate des négociations; mais le Directoire savait à qui il avait affaire, et, au commencement d'août, il accompagna ces dures exigences d'une offre d'une séduction irrésistible pour les Bourbons d'Espagne, celle de fonder en Italie, si les circonstances le permettaient, un royaume pour l'infant de Parme. L'Espagne devait se ruiner pour favoriser la politique de conquête de la France; mais, en revanche, un infant de la maison de Bourbon devait être richement pourvu : Charles et Louise n'hésitèrent pas un seul instant. Pérignon, de son côté, reçut l'ordre de tâcher d'obtenir le plus possible, mais de conclure à tout prix le traité d'alliance. Il se hâta donc d'aller trouver Godoï au château royal de Saint-Ildefonse; là il admit le rejet des trois dernières demandes, sur la promesse que lui fit Godoï de prendre des mesures militaires, si on n'arrivait pas, par des voies pacifiques, à obtenir du cabinet de Lisbonne l'expulsion des Anglais. La promesse relative à l'infant de Parme était un talisman qui fit tomber tous les obstacles. Cette promesse ne fut pas mentionnée dans le texte du traité, non plus que la Louisiane et la Floride occidentale; mais les deux gouvernements se sentaient maintenant d'accord du fond du cœur : le point principal, la déclaration de guerre à l'Angleterre un mois après la ratification de l'alliance, avait été consenti par l'Espagne, selon les vœux du Directoire. Ces traités funestes furent signés le 18 août 1796. Nous reconnaîtrons bientôt tout ce qu'ils avaient d'avantageux pour la France, et quels indicibles malheurs ils attirèrent sur l'Espagne.

CHAPITRE IV

GUERRE DANS LE SUD DE L'ALLEMAGNE

Les conséquences des succès de Bonaparte ne se firent pas moins sentir en Allemagne qu'en Italie et en Espagne.

Depuis la fin de 1795, comme nous l'avons vu, les parties belligérantes, partagées chacune en deux grandes armées, se tenaient immobiles sur le Rhin, en face l'une de l'autre. Les Autrichiens et les troupes impériales comptaient, sur le haut Rhin, soixante et un mille hommes d'infanterie et vingt-deux mille cavaliers, commandés par le feld-maréchal Wurmser, et, sur le bas Rhin, soixante et onze mille fantassins et vingt mille cavaliers, sous les ordres de l'archiduc Charles. Par suite des dernières victoires, la masse principale de ces deux armées, c'est-à-dire cinquante et un mille hommes de l'armée du haut Rhin et soixante-dix mille de l'armée du bas Rhin, appuyés, les premiers sur les forteresses de Philipsbourg et de Manheim, les seconds sur Mayence et Ehrenbreitstein, formait sur la rive gauche du fleuve une vaste courbe qui, de Spire, s'étendait à l'ouest, par Kaiserslautern, jusqu'à Baumholder, Kirn et Bingen. A droite et à gauche de ces forces menaçantes, la rive droite du Rhin était occupée par un mince cordon de troupes qui comptait trente mille hommes au sud, entre Bâle et Philipsbourg, et vingt et un mille au nord, entre la Lahn et la Sieg. Les Français étaient également restés dans la situation que les combats de l'automne précédent avaient assignée aux divers corps de troupes. Sur le bas Rhin s'étendait, sous le commandement du général Jourdan, l'armée de Sambre-et-Meuse, forte de soixante-six mille fantassins et onze mille cavaliers ; cette armée avait son aile gauche (vingt-deux mille hommes commandés par le général Kléber) près de Dusseldorf, ce qui lui permettait de passer sûrement le fleuve n'importe à quel moment, son centre le long du Rhin, entre Cologne et Bacharach, et enfin son aile droite (trente mille hommes sous le général Marceau) repliée presque à angle droit de Bacharach à Saint-Wendel. Dans le Sud, l'armée de Rhin-et-Moselle, qui comptait soixante-douze mille hommes d'infanterie et six mille

cavaliers, occupait une position analogue ; son aile droite (vingt-six mille hommes sous le général Ferino) couvrait la rive alsacienne du Rhin, de Huningue à Heerdt; le centre (trente mille hommes sous Desaix) et l'aile gauche (vingt et un mille hommes sous Gouvion Saint-Cyr) formaient une ligne qui, du Rhin, s'étendait à l'ouest jusqu'à Hombourg, les premiers dans la plaine de Landau, les seconds dans le Hardt, près de Pirmasens et de Deux-Ponts.

Dans ces conditions, l'armée française voyait avec inquiétude s'approcher l'ouverture des hostilités. Il suffit d'un regard jeté sur la carte pour reconnaître que le corps principal de leurs adversaires, massé à Kaiserslautern et à Baumholder, pénétrait entre les positions françaises et séparait les deux armées républicaines. En quelques jours de marche, les Autrichiens pouvaient réunir sur un seul point la plus grande partie de leurs forces, tomber avec une écrasante supériorité de nombre soit au nord sur Marceau, soit au sud sur Saint-Cyr, et anéantir l'un des deux avant que l'autre fût en état de lui porter secours, ou connût même la situation critique de son collègue. Ce danger était d'autant plus redoutable que les deux armées, par suite des vices de l'administration et de la détresse des finances, étaient privées même du nécessaire. Les forteresses les plus importantes, Luxembourg, Landau, Strasbourg, avaient à peine pour quinze jours de vivres. L'artillerie manquait de pièces de campagne, et celles qui existaient manquaient d'attelages. La cavalerie, de moitié moins considérable que celle de l'ennemi, n'avait en grande partie que des chevaux faibles et malades. L'administration de l'armée, comme il arrive toujours lorsque les finances sont ruinées et obérées, n'offrait de tous côtés que désordre et fraude; partout on se plaignait du manque d'armes et de munitions, d'habits et de souliers, de vivres et d'argent. Il fallait, pour vivre, disperser les troupes dans le pays appauvri, ce qui diminuait encore les forces et les moyens de résistance. Comment une telle situation n'eût-elle pas réagi d'une manière fâcheuse sur la moralité du soldat? « Les troupes manquent d'entrain parce qu'elles sont mal payées, disait le général Vandamme au ministre de la guerre; les officiers ne peuvent dès lors empêcher les soldats de piller et de voler. » Aux demandes d'argent, toujours plus instantes, le Directoire répondait par l'envoi de mandats sans valeur, et pressait énergiquement les généraux de prendre l'offen-

sive, afin d'aller chercher en pays ennemi nourriture et butin pour les troupes affamées; mais le quartier général lui déclarait que l'on ne pouvait songer au moindre mouvement offensif. Le général Pichegru avait été enlevé au commencement de mars au commandement en chef de l'armée du Rhin, sur les rapports accusateurs envoyés de Bâle contre lui par Bacher (1). Son successeur, le général Moreau, ne rejoignit l'armée que le 22 avril; il eut alors à Trèves, avec le général Jourdan, une entrevue à la suite de laquelle tous deux déclarèrent d'un commun accord au Directoire que le plan de campagne dressé par Carnot était impraticable, et qu'il était fort à craindre que l'ennemi ne les prévînt par une attaque soudaine. Le Directoire dut céder : « Dans de telles circonstances, dit-il le 11 mai, l'ouverture des hostilités doit, en effet, être différée. » Les généraux en second étaient tous du même avis : « Avec l'affreux dénûment de nos troupes, dit Saint-Cyr, nous, nous n'envisagions une attaque ennemie qu'avec terreur. »

Le gouvernement autrichien, qui jugeait sainement la situation, était convenu avec l'Angleterre de prendre l'offensive aussitôt que possible, et de choisir, en vue surtout de complaire aux Anglais, le théâtre assigné à l'archiduc Charles, c'est-à-dire le bas Rhin, pour agir contre l'armée de la Sambre (2). Nous savons quels soucis diplomatiques retardèrent le commencement de cette action; plus tard, lorsque les choses parurent enfin s'arranger à Saint-Pétersbourg, les premières nouvelles des revers essuyés en Italie et de l'envahissement du Piémont vinrent modifier complètement, sinon les idées de guerre, du moins la direction à donner aux opérations. On pensa qu'il fallait empêcher les Français de pénétrer davantage en Italie en leur portant de vigoureux coups sur leur propre frontière, et, naturellement, sur le point le plus rapproché de l'Italie; par conséquent, ce n'était plus sur l'armée de la Sambre et la frontière belge, mais sur Moreau et l'Alsace que ces coups devaient être dirigés. Ordre fut donc, le 3 mai, donné par l'empereur à l'archiduc et à Wurmser de s'entendre sur le moment le plus favorable pour

(1) Des actes du ministère de la guerre autrichien (Vivenot, Thugut, Clerfayt, Wurmser, p. 422), ainsi que de la correspondance de Wickham, il ressort que Pichegru avait peut-être eu des relations avec le prince de Condé, mais nullement avec l'Autriche; que celle-ci, au contraire, n'avait jamais vu les menées des émigrés qu'avec aversion et défiance.

(2) Vivenot, Thugut, 437 et s.

dénoncer l'armistice, puis, au mépris de tout danger, de transporter les opérations sur le bas Rhin, d'attaquer l'Alsace, et de s'avancer aussi loin que possible dans le sud de cette province.

Du reste, la défaite des Austro-Sardes rendit l'empereur plus accessible au désir de l'Angleterre, qui lui demandait depuis longtemps de mettre en œuvre les armes de la diplomatie, en même temps que celles de la guerre. Le 9 mai, Thugut déclara à Degelmann, l'envoyé de l'Autriche à Bâle, que l'empereur était disposé à conclure une paix honorable, et le 21 Degelmann fit part de cette déclaration à l'envoyé français, Barthélemy, qui sur-le-champ en informa le ministre Delacroix. Ce ne fut pas tout. Vers la fin du mois, lorsque la prise de la Lombardie par les Français fut connue à Vienne, l'ambassadeur de Naples, le marquis de Gallo, que les sentiments pacifiques de sa cour avaient condamné jusque-là à entendre des choses fort dures, reçut de Thugut des explications très détaillées sur les désirs politiques de l'Autriche, et fut invité à ne pas réclamer à Bâle la paix pour Naples seulement, mais à travailler à la paix générale. Là-dessus Gallo partit pour Bâle, où il fut ravi par l'attitude modérée et affable de Barthélemy, et où il reçut de cet homme d'Etat républicain des communications si intéressantes, qu'il envoya en grand secret son secrétaire à Vienne, pour les confier de vive voix à Thugut. Cependant, quelles qu'elles aient pu être, elles n'amenèrent pour le moment aucune négociation officielle. A peine Gallo eut-il quitté Vienne, qu'on y reçut la réponse du ministre français aux ouvertures de Degelmann, réponse rédigée dans le même esprit et dans une forme tout aussi impérieuse que la note adressée jadis à Wickham, et Thugut jugea qu'il serait aussi inutile que peu digne de faire un pas de plus. Le fil de la négociation fut donc rompu par Delacroix, avant même que Gallo eût pu le nouer (1). Aux armes revenait le soin de trancher la question.

Cependant le plan de campagne destiné aux armées du Rhin avait été minutieusement arrêté à Vienne. Pour mettre l'opération principale à l'abri de tout danger de la part de l'armée de la Sambre, l'archiduc devait d'abord se jeter sur Marceau avec des forces considérables, et le repousser au moins jusqu'à la Moselle. Ceci fait, les deux généraux devaient se tourner au sud contre

(1) Dépêches de Gallo au ministère napolitain, aux archives provinciales de Naples.

Saint-Cyr, battre ce dernier aussi complètement que possible, prendre Landau, puis se répandre en Alsace (1). C'étaient précisément, nous l'avons vu, les mouvements que les généraux français redoutaient le plus. La correspondance de Marceau et de Saint-Cyr, durant le mois de mai, parle sans cesse de ce danger; pour le conjurer, les deux généraux demandaient instamment au Directoire la jonction des deux armées si fortement menacées; on ne saurait désirer une confirmation plus complète de l'opportunité des ordres donnés à Vienne.

Mais, pour le malheur de l'Allemagne, les deux généraux impériaux étaient, sur le Rhin, d'une opinion toute différente (2). L'archiduc s'inquiétait surtout de ce que les deux ailes de la position autrichienne, au sud de Philipsbourg et au nord d'Ehrenbreitstein n'étaient appuyées sur aucune forteresse. « Qu'importe, disait-il, la force du centre, si la défaite des ailes lui enlève sa défense, isole ses points solides et présente forcément des côtés vulnérables à l'ennemi? » L'attaque proposée lui semblait encore désespérée par un autre motif du même genre; il craignait que l'investissement des nombreuses forteresses possédées par l'ennemi n'absorbât presque la totalité des forces autrichiennes, si bien qu'il n'en resterait plus à opposer aux armées. La pensée de prendre Landau et de pénétrer en Alsace en partant de Mannheim et de Kaiserslautern lui semblait inadmissible. « C'est un plan gigantesque, s'écrie-t-il, qui ne pourrait réussir qu'à la condition d'une défaite complète des armées ennemies. » Comme si ses troupes n'avaient pas eu pour tâche unique de battre l'ennemi, comme si cette victoire ne devait pas réduire aussitôt les forteresses ennemies à l'impuissance et mettre ses ailes à l'abri de toute attaque. Les généraux français, en étudiant de nos jours cette campagne au point de vue historique, n'ont pas été convaincus par les explications de l'archiduc. « On ne voit pas, dit Gouvion Saint-Cyr (3), pourquoi un plan si habilement conçu n'a pas eu l'approbation de l'archiduc et de Wurmser. » — « Il est vrai, écrit Jourdan (4),

(1) Archiduc Charles, *Principes de stratégie*, II, 12 et s.
(2) L'Archiduc a publié ses motifs dans l'ouvrage cité plus haut, et il a déclaré de plus que le plan était considéré comme impraticable par Wurmser aussi bien que par lui-même.
(3) *Mémoires*, III, 7.
(4) Jourdan, *Mémoires*, p. s. à l'histoire de la campagne de 1796, p. 22.

que la position des Français était protégée par une ligne de forteresses; mais, sans nous inquiéter de savoir si, d'après le système de guerre moderne, le grand nombre de ces places est nuisible ou utile, il est constant que les Autrichiens, de leur position centrale, pouvaient à leur choix ouvrir l'attaque contre l'une des deux armées françaises; au premier échec, les Français auraient été forcés de jeter de nombreuses garnisons dans leurs forteresses; par là ils auraient affaibli les armées actives et donné la supériorité à l'ennemi pour tout le reste de la campagne. » Mais ces pensées n'étaient pas celles qui agitaient l'âme de l'archiduc et de Wurmser. Sur l'ordre formel de l'Empereur, ils convinrent de dénoncer la trêve le 21 mai pour le 1er juin; toutefois ils écrivirent encore à Vienne, pour détourner de tout mouvement offensif et pour présenter une simple défensive comme la seule attitude possible. L'archiduc songeait déjà alors à l'évacuation totale de la rive gauche du Rhin, qui était, en effet, la conséquence toute naturelle d'une défensive pure et simple.

Il faut reconnaître que les deux adversaires alors en présence sur le Rhin offraient un étrange spectacle : chacun d'eux, convaincu de la supériorité de son ennemi, ne voyait qu'avec angoisse l'heure de la lutte s'approcher. Il y a tout lieu de croire qu'aucun des deux n'aurait fait grand mal à l'autre, si les victoires de Bonaparte en Italie n'avaient arraché au gouvernement autrichien l'ordre de dénoncer la trêve, et n'avaient inspiré au Directoire le courage de braver tout danger pour prendre l'offensive. Ces victoires allaient, au moment de l'action, exercer une influence bien plus considérable encore sur les résolutions des Autrichiens. Les désastres s'étaient succédé coup sur coup en Italie; Milan était prise, Beaulieu s'était réfugié en Tyrol, la volonté de Bonaparte était toute-puissante dans la péninsule entière. Nous nous rappelons que tout l'intérêt de Thugut, depuis le commencement de l'année, s'était porté vers ce théâtre de guerre, et qu'il ne s'était décidé à diriger encore une fois le gros de ses forces sur le Rhin que par égard pour l'Angleterre. Il était donc bien naturel que cet intérêt se manifestât de nouveau en ce moment, où l'on n'avait à protéger sur le Rhin que quelques Etats de l'Empire auxquels Thugut tenait fort peu, tandis que Bonaparte attaquait en Italie les plus anciens Etats héréditaires de l'Empereur. Le 31 mai,

Wurmser reçut l'ordre d'envoyer dans le plus grand secret possible, mais sans délai, vingt-cinq mille hommes de l'armée du haut Rhin en Tyrol, pour renforcer Beaulieu, de les suivre lui-même de près, et de prendre le commandement en chef des troupes dirigées contre Bonaparte. « Dans l'état actuel des choses, écrivait l'Empereur le 19 mai, l'Italie est pour moi, sans contredit, le point le plus intéressant du théâtre de la guerre. » Cette mesure décida du sort de l'armée autrichienne sur le Rhin. Si l'archiduc n'avait pas cru pouvoir prendre l'offensive alors qu'il avait cent soixante-dix mille hommes à opposer à cent cinquante mille, comment le départ de vingt-cinq mille hommes ne lui aurait-il pas enlevé tout espoir et toute énergie? Ses forces, à la vérité, étaient encore à peu près égales à celles de l'ennemi, et la diminution qu'il venait de subir était peut-être plus que compensée par cette circonstance que Wurmser ne fut pas remplacé, et que toute l'armée du Rhin fut réunie sous son commandement; mais cette unité de direction ne pouvait produire d'avantageux effets qu'autant que le général en chef était disposé à agir, et non à rester immobile.

La dénonciation de la trêve avait produit sur les Français un effet tout différent. Malgré tous les efforts déployés par les chefs pour retarder la reprise des hostilités, du moment que le signal fut donné par l'ennemi, ils reprirent courage, et, en bons soldats, se mirent résolument à l'œuvre. Leur gouvernement voulait une attaque, en dépit de tout danger; il voulait qu'à tout prix le théâtre de la guerre fût transporté sur la rive gauche du Rhin : les généraux trouvaient bien encore que c'était un jeu téméraire; cependant ils se décidèrent d'autant plus facilement à le tenter, qu'une défense inactive leur semblait encore plus dangereuse. Nous avons vu que la forteresse de Dusseldorf, sur la rive droite du Rhin, assurait protection à Jourdan pour passer le fleuve, tandis que cet avantage manquait absolument à Moreau. Il fut donc décidé que Jourdan commencerait l'attaque sur ce point, à son extrême gauche, et que, marchant résolument de Dusseldorf vers la Sieg et la Lahn, il attirerait de son côté le plus d'ennemis qu'il lui serait possible, afin de faciliter les mouvements de Moreau. Dès le 26 mai, il envoya au général Kléber, le plus hardi, le plus solide et le plus habile de ses officiers, l'ordre d'ouvrir l'attaque

sur la Sieg, le 31, avec deux divisions (vingt-deux mille hommes); s'il réussissait, le général Grenier devait passer le Rhin à Neuvied avec huit mille sept cents hommes, et se réunir à lui pour s'avancer jusqu'à la Lahn. Si alors l'archiduc, comme on l'espérait, revenait avec une armée considérable sur la rive droite du Rhin, pour défendre la Lahn, on devait envoyer de nouveaux renforts à Kléber; au pis aller, celui-ci devait se replier sur Dusseldorf sans courir précisément de dangers : le but principal, qui consistait à dégager la rive gauche du Rhin, aurait toujours été atteint. Mais si l'archiduc prenait une résolution énergique? S'il laissait Kléber s'engager en Allemagne avec ses trente mille hommes, puis, se précipitant sur Marceau avec des forces trois fois supérieures, battait et dispersait peut-être le reste de l'armée de la Sambre sur la rive gauche du Rhin? Jourdan reconnaissait cette possibilité; toutefois, il fut d'avis qu'il fallait tenter l'aventure sans se laisser arrêter par ce danger, et, s'il se présentait, y parer le mieux possible.

Kléber marcha donc en avant. Les Autrichiens étaient commandés sur la Sieg par un prince de Wurtemberg, bien inférieur à son adversaire sous le rapport des talents militaires, qui divisa ses troupes en trois détachements, ne sut pas profiter, près d'Altenkirchen, du seul moment favorable, et fit couler ensuite le sang de ses soldats dans d'inutiles combats d'arrière-garde. Quant à Kléber, il repoussa les Autrichiens au-delà de la Lahn, sur la rive droite de laquelle lui et Grenier prirent position, tandis que, derrière lui, Ehrenbreitstein était cernée par une réserve de trois mille hommes, sous le général Bonnaud. Il n'avait soumis par là à ses armes qu'une étroite bande de terrain située entre le Rhin et la ligne de démarcation prussienne, et bien éloignée du véritable théâtre de la guerre; mais, dans la situation d'esprit où se trouvait l'archiduc, cela suffit pour décider de toute la campagne. Charles ne vit dans l'attaque de Kléber que la confirmation de ses craintes; il rejeta bien loin l'idée de s'avancer sur la rive gauche, et, en dépit de tous les plans de campagne dressés à Vienne, il se hâta de recourir à ce qui lui semblait être la seule planche de salut, la retraite de ses forces principales sur la rive droite du Rhin. Les vingt-six bataillons destinés au Tyrol étaient déjà en marche; l'archiduc, avec trente-deux autres, se retira sur

la Lahn, au delà de Mayence ; de toute cette magnifique armée, trente-cinq bataillons restèrent seuls au delà du Rhin, dans des camps retranchés devant Mayence et Mannheim. L'archiduc croyait être enfin en position de défendre efficacement le fleuve ; il ne soupçonnait pas qu'il délivrait ses adversaires de leur plus grande crainte, et prenait précisément la mesure que les mouvements de l'ennemi avaient eu pour but de lui inspirer. Il est vrai qu'en arrivant sur la Lahn il eut la satisfaction de remporter un succès momentané. A la nouvelle de sa retraite au-delà du Rhin, Jourdan était bien accouru de la Nahe à Neuwied, et de là à la Lahn, de sorte qu'il occupait avec quarante-huit mille hommes toute la longueur de ce cours d'eau, de Lahnstein à Wetzlar. Mais l'archiduc, qui en comptait soixante-trois mille depuis sa réunion avec Wurtemberg, prouva alors que, s'il n'était pas un général de premier ordre, il pouvait être cependant, en présence d'une tâche plus restreinte, un chef habile et un soldat courageux. Il se jeta vivement, près de Wetzlar, sur l'extrême gauche de la ligne ennemie, repoussa les troupes de Kléber après un brillant combat, et se fraya par là une route sur le flanc et les derrières des autres détachements français. Ce seul coup força Jourdan à abandonner le terrain. Il fit reprendre à ses troupes le chemin par lequel elles étaient venues ; les deux dernières divisions regagnèrent par Neuwied la rive gauche du Rhin, afin d'être aussi près de Marceau que possible et de pouvoir le soutenir au besoin ; mais le détachement de Kléber resta sur la rive droite, du côté de Dusseldorf, afin d'entraîner le plus en aval possible les ennemis qui le poursuivaient. Durant cette marche, Kléber eut encore le dessus dans un brillant combat, près d'Uckerath ; mais, malgré toute sa vaillance, il dut poursuivre sa retraite.

Bien que tout ceci fût avantageux à l'ensemble du plan des Français, on conçoit que Jourdan, sur lequel reposait le côté ingrat du système, fût très mécontent et très inquiet de l'insuccès de son attaque. Carnot, pour le consoler, lui écrivit le 23 juin : « N'avons-nous pas, dans le courant de l'hiver, arrêté dans nos entretiens de Paris pourquoi l'armée de la Sambre devait affronter le danger de la première attaque? Notre but n'était-il pas simplement d'éloigner le plus de troupes possible de Mayence et de les attirer vers le nord, afin de permettre par là à Moreau d'effectuer

le passage du fleuve dans le Sud? Ce but est brillamment atteint; y a-t-il donc lieu de se plaindre? Très prochainement, Moreau paraîtra sur la rive droite; alors l'armée de la Sambre s'avancera de nouveau, avec un redoublement d'impétuosité, de la Sieg à la Lahn et de la Lahn au Mein, et se dirigera vers la Franconie, où elle anéantira entre deux feux l'ennemi, que Moreau poussera de son côté. »

Toutes ces prédictions, sauf la dernière, ne devaient que trop promptement se réaliser, pour le malheur de l'Allemagne occidentale.

Le général Moreau, qui jusque-là avait servi avec distinction à l'armée du Nord, et qui était pour la première fois investi d'un commandement en chef considérable, était un homme de grande intelligence et d'excellentes intentions, dévoué à sa tâche, sans aucun égoïsme, réfléchi et prudent dans toutes ses démarches; mais il manquait de la force de volonté qui doit être l'essence même du général et du souverain. Il possédait la pénétration qui découvre toutes les conséquences d'une situation donnée, mais non le talent créateur qui transforme les situations et inspire de vastes et profondes pensées. Trop honnête et trop désintéressé pour reculer jamais devant une responsabilité, il ne savait cependant pas se mettre au-dessus des influences changeantes des détails journaliers, et dominer son entourage personnel au lieu de se laisser dominer par lui. Un homme de cette trempe n'aurait jamais, comme Bonaparte, élevé son armée d'un profond abaissement à une puissante initiative; mais en ce moment, alors que les fautes de l'ennemi et l'abnégation de son collègue avaient écarté de sa route les obstacles sérieux, il se montra d'une prudence incomparable dans l'accomplissement de la tâche qui lui était imposée, le passage du Rhin en face de l'armée ennemie. Le choix du lieu, la nature du matériel, la marche des premiers détachements, tout fut préparé avec une sagesse, une promptitude, un ensemble admirables. Une colonne quitta en grande pompe la position qu'elle occupait près de Landau, et se dirigea sur Strasbourg et le sud, comme si elle voulait, de même que Wurmser, marcher vers l'Italie; les autres divisions du centre et de la gauche se déployèrent comme pour une sérieuse attaque contre le camp autrichien de Mannheim; mais l'une d'elles se retira bientôt du

combat, et gagna également Strasbourg, grâce à une rapide marche de nuit. Le 24 juin au matin, tous les postes français entre Bâle et Gemersheim donnèrent l'alarme aux divisions ennemies situées de l'autre côté du fleuve, tandis qu'à Strasbourg les deux divisions se jetaient sur des canots préparés à cet effet, et surprenaient complètement les troupes souabes campées à Kehl. Cette localité tomba en leur pouvoir après un court combat. Le 25, ils se répandirent de tous côtés, pour prendre position contre les renforts ennemis qui arrivaient en foule et couvrir le passage des autres détachements, lequel se prolongea sans obstacles jusqu'au 27. On reconnut bientôt que l'ennemi était atteint au point le plus vulnérable. Le faible cordon au moyen duquel les Allemands surveillaient le pays entre Bâle et Mannheim était rompu par le milieu; treize mille hommes, sous le général Frelich, étaient éparpillés en amont, sur le Rhin; huit mille Souabes étaient juste devant Kehl, deux mille Autrichiens à quelques lieues en aval; et, entre eux tous, soixante-cinq mille Français, réunis en une masse compacte, s'avançaient aussi bien dans la plaine du Rhin que dans la montagne, s'emparant successivement, à main armée, des passages les plus importants pour pénétrer dans le Wurtemberg, les défilés du Kinzigthal et le col du Kniébis. La terreur régnait de toutes parts. Les troupes wurtembergeoises, déjà démoralisées par la défaite de Kehl, avaient évacué le Kniébis presque sans résistance, et, à la première apparition des Français, leur duc s'empressa de leur envoyer un négociateur chargé de négocier une trêve et la paix. La nouvelle en arriva à Mannheim au général Latour, successeur de Wurmser à l'armée du haut Rhin, puis à l'archiduc, qui avait envoyé à Mannheim, quelques jours auparavant, un avertissement tardif relativement à Strasbourg. Latour s'empressa de marcher avec seize bataillons vers le nord, à la rencontre de l'ennemi, afin de secourir ses détachements battus à Kehl et à Renchen; mais il était trop faible pour triompher de Desaix et de Saint-Cyr; battu près de Kuppenheim, il fut contraint, après une lutte énergique, de se retirer promptement derrière la Murg. En ce moment l'archiduc, qui arrivait du Westerwald à marches forcées, avec quinze bataillons autrichiens et neuf bataillons saxons, rejoignit son général en second, résolu de faire une dernière tentative pour protéger ce pays, et de provoquer une grande

bataille qui rejetât, si c'était possible, les Français au delà du Rhin.

Dans son récent ouvrage, l'archiduc a soumis à une critique sévère la conduite qu'il tint alors. Nous ne faisons que nous conformer à son propre jugement en disant que, durant cette campagne, il n'est arrivé que peu à peu à se rendre bien compte de sa tâche et de la manière de la remplir. Il avait abandonné une position avantageuse entre les deux armées ennemies, pour organiser une solide défense sur la rive droite ; maintenant que cette défense était devenue nécessaire, il laissait inoccupés et l'arme au bras de l'autre côté du fleuve, dans son ancienne position entre Mayence et Mannheim, trente mille hommes qui lui auraient assuré une invincible supériorité sur Moreau. Il n'y avait pas plus de motifs pour qu'il n'amenât de la Lahn que vingt-quatre bataillons au lieu de trente-quatre; le général Wartensleben, qui prit alors sur ce point le commandement de trente-six mille hommes contre Jourdan, était, même avec ce nombre, trop faible pour la défense, tandis que vingt mille lui auraient parfaitement suffi pour une simple observation. Moreau avait laissé sur la Kinzig le général Ferino avec son aile droite, forte de vingt mille hommes, pour observer Frelich, et lui-même s'avançait contre l'archiduc avec environ quarante-trois mille hommes, sous Desaix et Saint-Cyr. L'archiduc avait à lui opposer une force à peu près égale; quelle différence s'il avait eu en plus, comme c'était possible, quinze mille hommes de la Lahn et quinze mille de Mayence, s'il avait eu enfin, sur le point décisif, soixante-douze mille hommes à opposer à quarante-deux mille !

Moreau aussi désirait la bataille. « Une victoire sur le champ de bataille, dit son collègue Saint-Cyr, est comme un passe-port pour le général qui médite une grande invasion en pays ennemi. » L'archiduc avait disposé ses troupes derrière Ettlingen, dans la plaine du Rheinthal, l'aile droite proche du fleuve, le centre s'étendant à l'est, vers les montagnes ; l'aile gauche, sous le général Kaim, était dans la montagne même, sur les hauteurs escarpées de l'Albthal, près de Rothensohl et de Frauenalb. Plus à l'est encore, dans la vallée de l'Enz, près de Wildbad, huit mille Saxons lui donnaient la main, sous les ordres du général Lindt. L'archiduc comptait s'ébranler le 10 juillet sur tous ces points à la fois, pour attaquer les Français; mais ici encore son adversaire le

prévint et ouvrit l'attaque dès le 9 contre toutes les positions allemandes, Desaix dans la plaine avec vingt mille hommes environ, Saint-Cyr dans la montagne avec dix-huit mille (1). Des deux parts, on se battit avec courage et opiniâtreté; lorsque arriva le soir, les succès se contrebalançaient. Dans la plaine, on s'était surtout disputé le village de Malsch, qui avait été pris et repris deux fois après une lutte sanglante; mais enfin, un troisième choc des Autrichiens avait complètement défait les bataillons de Desaix, tandis que la cavalerie autrichiene, supérieure en nombre, se déployait sur les bords du fleuve. Dans la montagne, au contraire, l'habileté et l'énergie de Saint-Cyr lui avaient assuré une victoire complète. Il avait d'abord surpris les Saxons dans leurs quartiers et en avait eu facilement raison, grâce à l'âge avancé et à l'apathie de leur chef. Quant à la position de Kaim, sur le plateau rocheux et escarpé du Rothensohl, il l'avait sur-le-champ reconnue pour à peu près imprenable, à moins que l'on ne réussît à en faire sortir l'ennemi et à l'attirer dans une moins bonne situation; pour cela, il ordonna escarmouches sur escarmouches, et enjoignit en même temps aux troupes de se retirer au moindre choc, afin d'exciter les Autrichiens à les poursuivre. Trois fois ceux-ci résistèrent à la tentation; mais la quatrième fois, la masse des assaillants leur paraissant plus considérable et leur fuite tout à fait désordonnée, ils ne purent se contenir davantage, et se précipitèrent tumultueusement vers la plaine; là ils furent reçus par la réserve de Saint-Cyr, qui, gravissant la hauteur avec eux, les chassa de leur position après leur avoir infligé des pertes considérables.

Ce succès influa considérablement sur toute la suite de la campagne. L'archiduc, que la prise de Malsch avait rempli des plus hautes espérances, considéra la journée comme perdue lorsqu'il apprit la défaite de Kaim. « Nous avons triomphé dans la plaine, dit-il, mais l'ennemi a triomphé dans la montagne; la montagne domine la plaine; que nous sert donc la victoire dans la plaine? » Il ordonna sur-le-champ la retraite vers Pforzheim, en décrivant une vaste courbe au nord de Saint-Cyr; cela aurait pu lui être funeste s'il s'était trouvé en face d'un général doué de l'impétuosité de Bonaparte, qui fût tombé sur le flanc de sa colonne en

(1) Il avait laissé en arrière, près de Freudenstadt, cinq mille cinq cents hommes sous le général Vandamme, pour surveiller le Kniébis.

marche; mais Moreau, toujours circonspect, resta immobile pendant deux jours, et l'armée autrichienne put, sans obstacle, se reformer à l'est des montagnes. Cependant le Rheinthal et la chaîne de la Forêt-Noire étaient définitivement abandonnés aux Français.

Les troupes françaises étaient désormais maîtresses de tous les passages de la montagne, depuis Offenbourg jusqu'à Ettlingen; rien ne les empêchait de se répandre en Souabe, sur le sud de l'armée autrichienne, et de couper par là à celle-ci toute communication avec sa patrie. L'archiduc fut vivement impressionné par la possibilité de ce danger; tout mouvement de l'ennemi de ce côté pouvait être fatal; aussi résolut-il de ne permettre à aucun prix que les Français arrivassent au Danube avant lui. Il fallait pour cela qu'il continuât rapidement sa retraite, en lui donnant de plus vastes proportions. Comme Saint-Cyr avait occupé Stuttgard peu de jours après la bataille, tandis que Ferino se répandait dans la haute Souabe, Charles ne pouvait se flatter de l'espoir d'atteindre le fleuve au-dessus de Donawerth avant les Français; c'était donc vers cette ville que sa retraite devait se diriger, si réellement la possession de la ligne du fleuve constituait une question d'existence pour lui et pour l'Autriche. A tout autre égard, cette résolution ne pouvait être que funeste. C'était abandonner aux Français, non seulement le Rheinthal, mais encore toute la Souabe; c'était, pour l'archiduc, se couper toute communication avec la partie de l'armée restée à Mayence; c'était surtout rejeter dans un avenir complètement incertain toute possibilité d'une jonction avec l'armée du bas Rhin, que commandait Wartensleben. Conformément aux instructions de Carnot, Jourdan, avec environ quarante-six mille hommes (1), s'était avancé contre ce dernier aussitôt que Moreau eut passé le Rhin; Wartensleben avait reculé lentement devant ces forces supérieures; il avait livré le 10 juillet, sans talent et sans succès, une bataille près de Friedberg, et maintenant, grâce à des renforts venus de Mayence, il était devant Francfort, sur la rive gauche du Rhin avec quarante-cinq mille hommes; il ne se trouvait donc qu'à dix-huit lieues de Pforzheim et de l'archiduc, dont nulle troupe ennemie ne le séparait, et la jonction des deux armées aurait

(1) Etats de Jourdan, *Mémoires*, p. 86. Le chiffre de soixante mille hommes, donné par l'archiduc, serait, d'après cela, exagéré.

pu s'effectuer en quelques jours sans la moindre difficulté, pour peu que l'archiduc se fût avancé vers le nord-est et Wartensleben vers le sud-est. L'archiduc a raconté plus tard qu'il avait eu précisément alors, à Pforzheim, la pensée de faire de cette jonction l'opération principale et libératrice de la campagne, et que, à dater de ce moment, tous ses pas avaient tendu vers ce but. Nul ne saurait révoquer en doute la véracité d'une assertion sortie d'une telle bouche; mais il est certain que la marche vers le Danube rejeta bien loin la réalisation de cette pensée, et que le plan, si fermement arrêté qu'il ait pu être, resta à l'état de souhait. Charles ne se faisait pas la moindre illusion à ce sujet, et ne communiqua pas même sa grande pensée à Wartensleben. Ce qui surtout l'attirait au sud, vers le Danube et même au delà, c'était Wurmser, son autre collègue, c'était le Tyrol et la guerre d'Italie. On était précisément au mois de juillet, c'est-à-dire à l'époque où Wurmser rassemblait toutes ses forces en vue de délivrer Mantoue et de reprendre la Lombardie, et il eût été très pénible au gouvernement autrichien de le voir troublé dans cette entreprise. Or, si l'archiduc se dirigeait vers le nord pour rejoindre Wartensleben, il était fort à craindre que Moreau ne cherchât pas à l'en empêcher, et, se tournant promptement vers le sud, ne se jetât par la Bavière sur le Tyrol et sur les derrières de Wurmser (1). C'était à cela qu'il fallait s'opposer, quoi qu'il en pût advenir pour l'Allemagne occidentale. On peut dire que ce sont les victoires de Bonaparte en Lombardie qui ont livré alors le bassin du Rhin aux Français.

L'archiduc, en effet, après avoir fait une courte halte à Pforzheim, se dirigea d'abord derrière le Necker, puis, à travers la vallée de la Fils, vers la chaîne de la Rauhe-Alp, qui sépare le bassin du Rhin de celui du Danube; là, il prit près de Bœhmenkirch une position défendue par des pentes escarpées et des gorges profondes, où il pouvait attendre les mouvements de l'ennemi et gagner du temps. Jourdan, se trouvant par là libre de toute crainte à l'égard de son flanc sud, fit à son tour menacer par la division Bernadotte l'aile gauche de Wartensleben, qui, pour rester en communication avec l'archiduc, battit également en retraite vers le sud-est et ne s'arrêta qu'à Wurzbourg. Charles lui

(1) *Principes de stratégie*, II, 203. La correspondance de Wurmser dans Vivenot (Thugut) témoigne aussi de ce souci.

enjoignit de s'y maintenir le plus longtemps possible, mais sans lui donner d'ordres précis sur la direction des opérations ultérieures, tandis que, s'il songeait à la jonction des deux armées, il eût été indispensable que Wartensleben continuât sa retraite vers le sud-est, sur Anspach et Nuremberg. Mais, comme toujours, l'archiduc resta muet, et lorsque Jourdan commença à déborder, près de Schweinfurt, l'aile septentrionale de Wartensleben, celui-ci s'empressa de remonter encore plus au nord, d'abord vers Zeil, puis, le 1er août, vers Bamberg, c'est-à-dire de s'éloigner toujours davantage de l'archiduc. A cette nouvelle, Charles fut consterné : si Jourdan avait pris alors une résolution énergique et s'était vivement dirigé au sud, vers Anspach et Nuremberg, il aurait pu, en effet, séparer complètement les deux armées, et, agissant de concert avec Moreau, placer l'archiduc entre deux feux. Charles ne voulut pas s'exposer à un semblable danger; il quitta sa position de Bœhmenkirch, descendit dans la vallée du Danube en reculant toujours dans la direction de l'est, vers Heidenheim et Neresheim, et arriva le 3 août à Nordlingen. De là il exprima son mécontentement à Wartensleben, et lui fit enfin connaître son désir d'une jonction entre les deux armées. Dans la situation actuelle, cette jonction n'était possible que si le général se rapprochait également du Danube, abandonnant la Franconie à l'ennemi comme l'archiduc lui avait abandonné la Souabe. C'était un nouveau malheur, mais il n'y avait plus à choisir : il fallait prévenir à tout prix un malheur plus grand encore, la réunion de Jourdan et de Moreau.

Par bonheur pour l'Autriche et pour l'Allemagne, la pensée de l'Italie, qui avait attiré l'archiduc sur le Danube, était aussi à Paris la pensée prédominante. Moreau ne put pas plus se rapprocher de Jourdan que l'archiduc ne s'était rapproché de Wartensleben; le Tyrol à menacer était indiqué au premier, et le Tyrol à défendre était indiqué au second comme le devoir capital. Jadis Bonaparte avait vivement, et à plusieurs reprises, dépeint au Directoire la grandeur d'une opération qui eût consisté à pénétrer en Tyrol, lui par le sud et Moreau par le nord, à en repousser les Autrichiens, et à descendre ensuite le Danube jusqu'à Vienne. Actuellement, au mois de juillet, absorbé qu'il était par Mantoue, Rome et Naples, il ne parlait plus de ce grand projet; en prévision,

au contraire, d'une attaque de Wurmser contre la Lombardie, il demandait instamment des renforts, et il manifesta une grande joie des premières victoires de Moreau, qui, comme il le disait, pouvaient seules peut-être préserver l'armée d'Italie d'une ruine complète (1). Le Directoire, sans doute, n'avait pas l'intention de conquérir à jamais l'Italie; mais, plus les succès de Bonaparte avaient été importants pour la diplomatie et pour les finances de la République, plus il désirait maintenant ne rien épargner pour les consolider, et plus il poussait Moreau vers le sud, contre le Tyrol et Wurmser. Cela éloignait toujours plus ce général des armées du Rhin et de la Sambre, avec lesquelles d'ailleurs toute réunion lui fut bientôt rendue impossible par les besoins pécuniaires et l'avidité du Directoire. En s'avançant au sud, Jourdan arrivait, en Souabe, sur un sol déjà épuisé par les troupes de Moreau; s'il se tournait, au contraire, vers l'est et le nord-est, les belles terres de la Franconie, non encore explorées, lui offraient une riche proie. Quelques dangers qu'il en pût résulter, au point de vue stratégique, pour l'ensemble de la campagne, les directeurs ne surent pas résister à cette double considération; ils enjoignirent à Jourdan de déborder l'aile droite (devenue aile septentrionale) de Wartensleben sur le Mein, comme il l'avait fait sur la Lahn, tandis que Moreau reçut l'ordre de marcher vers le flanc gauche, ou méridional, de l'archiduc. Au lieu donc de se réunir pour porter un coup mortel à l'armée impériale, les deux généraux devaient étendre le pillage le plus loin possible, dans des directions opposées. La première instruction dans ce sens fut donnée à Moreau le 12 juillet. Il y était ordonné au général Ferino de serrer de près les troupes ennemies qui se trouvaient en face de lui dans la Bavière et le Palatinat, et de les rejeter au-delà du Danube, en Bavière et en Tyrol; quant aux autres corps d'armée, ils devaient également passer le fleuve, mais plus en aval, prendre position derrière le Lech, et menacer de là la Bavière. Pendant ce temps, Jourdan devait passer le Mein, dévaster la Franconie, faire trembler la Bohême. Par le fait, ces ordres assignaient à chacune des deux armées la route même par laquelle l'ennemi reculait devant elles : Moreau suivait l'archiduc sur la Rauhe-Alp, Jourdan le général Wartensleben vers Bamberg.

(1) Lettres à Carnot et au Directoire, 2 et 6 juillet.

Des deux parts, les armées étaient et restaient séparées. Comme il arrive si fréquemment à la guerre, les fautes de l'un furent compensées, et jusqu'à un certain point justifiées, par les fautes de l'autre. C'était, pour l'avenir de la guerre, ce que l'Autriche pouvait désirer de plus favorable.

Pour le moment, toutefois, les funestes conséquences de la politique impériale se faisaient sentir de toutes parts. En cédant, presque sans défaite, devant des forces pour ainsi dire égales, en reculant du Rhin aux frontières de l'Autriche et de la Bohême, on livrait sans nécessité à tous les maux et à toutes les douleurs de la guerre les provinces rhénanes, la Souabe, la Franconie, et bientôt même la Bavière. Il est vrai que les petits princes de ces contrées n'avaient contribué que le moins qu'ils avaient pu aux armements de l'Empire, qu'ils s'étaient soustraits à l'envi au payement de leurs mois romains, et que l'indiscipline et le mauvais état de leurs contingents dépassaient toute croyance; mais la manière dont ils expièrent leur absence de patriotisme fut véritablement effroyable. Nous avons vu à quelle école les troupes républicaines du Rhin et de la Belgique avaient été formées, au commencement de 1794, par les agents de Bouchotte et d'Hébert : indiscipline complète, pourvu que les soldats fussent bons démocrates; liberté de commettre tous les crimes, pourvu qu'au moment du combat ils obéissent à tous les ordres des chefs républicains. De plus, la pénurie des finances avait contraint l'Etat à indiquer aux troupes le butin fait en pays ennemi comme leur unique ressource contre la misère. Ces troupes tombèrent donc sur les populations allemandes comme des bandes de loups affamés : nulle différence sous ce rapport entre l'armée de la Sambre et l'armée du Rhin, pas plus qu'entre ces deux armées et les bandes qui formaient l'armée d'Italie. Tout ce qui pouvait être emporté fut enlevé, tout ce qui tenait à clou et à cheville fut détruit. Les habitants, maltraités de mille manières, étaient mis à la torture pour qu'ils livrassent leur argent caché, les femmes et les jeunes filles étaient la proie des passions les plus brutales. Les officiers voulaient-ils intervenir? aussitôt la révolte éclatait parmi ces hordes sauvages, et plus d'une fois des chefs courageux virent leur propre vie menacée par leurs hommes ivres. Mais trop souvent les chefs eux-mêmes prenaient part aux excès de la

soldatesque ; officiers, généraux (1), commissaires et fournisseurs imposaient à l'envi, de leur autorité privée et pour leur propre compte, des contributions et des réquisitions aux pays dévastés. Un relevé exact des vols ainsi commis, fait plus tard sur les lieux mêmes, a donné, pour la Souabe seule, un total de 3 millions 500 mille florins, et l'on pensait en Allemagne que la Franconie avait eu plus encore à souffrir que la Souabe. Les rapports des généraux français confirment pleinement les plaintes des victimes. « Je fais mon possible pour arrêter le pillage, écrivait Moreau, le 17 juillet; mais la troupe n'a pas reçu de solde depuis deux mois, et les colonnes d'approvisionnement ne peuvent suivre notre marche rapide; les paysans s'enfuient, les soldats dévalisent les maisons vides. Nul ici n'a désiré notre arrivée (comme libérateurs de la domination princière); maintenant, à l'instigation des Autrichiens, plusieurs districts se sont armés contre nous. » Le 23, il écrivait encore : « Le dénûment des troupes a forcé plusieurs généraux honorables à fermer les yeux sur ces pillages; d'autres, moins délicats, ont pillé eux-mêmes. » Le 29, le commissaire du gouvernement, Haussmann, écrivait que le vol était chose générale et produisait parmi les troupes une démoralisation qui, à un moment donné, pourrait devenir très dangereuse; que la population était désolée et exaspérée; que les soldats ne connaissaient plus aucun frein; qu'un seul échec sur le champ de bataille aurait pour conséquence une immense désorganisation. Des rapports analogues arrivaient de l'armée de la Sambre. Le 23 juillet, Jourdan se plaignait du manque de vivres et de munitions. « Les soldats, dit-il, infligent au pays les plus mauvais traitements; je rougis de conduire une armée qui se comporte d'une manière aussi indigne; si les officiers s'élèvent contre tant d'inhumanité, ils se voient menacés et l'on va même jusqu'à tirer sur eux. » — « L'armée n'avait aucun moyen de transport, raconte Jourdan dans ses mémoires (2); on dut continuer à éloigner les troupes les unes des autres, afin qu'elles pussent vivre de leurs réquisitions. » On comprend quelles conséquences une semblable administration devait entraîner après elle. Mais tout cela n'était

(1) Duhesme, Vandamme, Tunq, Taponnier, etc. On doit citer comme de glorieuses exceptions Saint-Cyr et Delaborde.
(2) Page 90.

rien, ajoute-t-il, auprès des désordres des maraudeurs. Dans la riche Franconie, les soldats trouvèrent partout de grandes provisions de vin, et ils s'abandonnèrent à des excès de toute nature; les menaces les plus sévères restaient sans effets; les habitants effrayés se réfugiaient dans les bois, avec leurs troupeaux et leurs outils; beaucoup, réduits au désespoir, prenaient les armes et augmentaient la misère de l'armée; bientôt il devint impossible de voyager sur les lignes de communication sans une escorte armée.

Au milieu de toutes ces douleurs, l'édifice vermoulu de la constitution impériale s'écroulait pour jamais dans le sud de l'Allemagne. Evêques et princes, abbés et souverains, s'enfuyaient à l'approche des républicains; puis, quand ils avaient mis leurs augustes personnes à l'abri, ils s'empressaient d'envoyer à l'ennemi victorieux des ambassadeurs chargés d'implorer la paix, tournant ouvertement par là le dos à l'Empire. Ce fut, nous l'avons déjà dit, le duc de Wurtemberg qui en donna l'exemple le premier; le 4 juillet, aussitôt après l'apparition des Français sur le Kniébis, il envoya un M. de Mandelsloh supplier Moreau de le ménager. En même temps, il fit proposer à une conférence des Etats de Souabe une négociation de paix avec la France; mais, à son grand dépit, le représentant de la ville de Constance demanda, au contraire, l'armement général du peuple dans toute la Souabe, et obtint de nombreuses adhésions. Cela n'empêcha pas le duc d'envoyer son ministre Wœllwarth à Bâle, auprès de Barthélemy, et bientôt y arriva également un négociateur badois, le baron Reitzenstein : Barthélemy les adressa sur-le-champ au quartier général de Moreau. A l'exemple de Bonaparte, celui-ci engagea immédiatement une négociation diplomatique, sans le concours d'aucun commissaire du gouvernement, et, le 17 juillet, il accorda une trêve au duc de Wurtemberg, en échange du payement de quatre millions de francs et de livraisons considérables en chevaux, blé, fourrages et souliers. Reitzenstein n'arriva pas aussi promptement au but : ayant fait une malheureuse tentative de corruption sur Reynier, chef de l'état-major de Moreau, il dut s'éloigner au plus vite, et ce ne fut que vers la fin du mois que son successeur, Edelsheim, traita avec Moreau, à Stuttgard, à des conditions tout à fait analogues (2 millions en argent, et des fournitures consi-

dérables en nature). Pendant ce temps, le courage des autres Etats souabes avait aussi beaucoup diminué, et lorsque Baden eut donné l'exemple, le cercle entier acheta la trêve au prix de 19 millions de francs (1), dix mille chevaux, cinq cents bœufs, et d'énormes quantités de blé. Toutefois ces contributions officielles ne mirent pas un terme, comme on l'avait espéré, aux exactions et au brigandage ; les soldats français pillaient et maltraitaient sans distinction leurs amis comme leurs ennemis. Les ducs de Baden et de Wurtemberg ne s'en hâtèrent que plus d'envoyer des ambassadeurs à Paris, ainsi que Moreau l'avait expressément stipulé, afin de négocier la paix définitive. Le traité avec le Wurtemberg fut signé le 7 août ; le duc cédait ses possessions de la rive gauche du Rhin, s'engageait à ne plus prendre aucune part à la guerre contre la France, en dépit même des sommations de l'Empire, autorisait les troupes françaises à traverser ses Etats et à y séjourner, et promettait un payement mensuel de 200 000 francs, jusqu'à la conclusion de la paix entre la République et l'Autriche. Il passait, on le voit, de la situation de prince de l'Empire allemand, combattant contre la France, non seulement à celle de souverain neutre, mais à celle de vassal tributaire de l'ennemi de l'Empire. Il s'engageait en outre à s'employer, lors de la négociation de paix, pour que la rive gauche du Rhin, ainsi que le fleuve lui-même et ses îles, fussent cédés à la France, et à appuyer le principe de compensation des princes séculiers au moyen des territoires ecclésiastiques : en récompense, le Directoire lui assigna aussitôt sa part dans ce butin, c'est-à-dire le bailliage d'Oberkirch, dépendant de l'évêché de Strasbourg, la prévôté d'Ellwangen et l'abbaye de Zwiefalten. Le duc était donc le seul homme, dans tout le Wurtemberg, auquel la guerre fît entrevoir un avantage réel. Le traité avec Baden, conclu le 22 août, reproduisait presque mot pour mot les mêmes dispositions ; pour ce qui concernait les acquisitions de territoire, Baden concédait encore à la France la ville de Kehl, sur la rive droite du Rhin, et une tête de pont près de Huningue ; en échange, les Français lui promettaient, sur les biens ecclésiastiques, une part bien plus considérable encore que celle qui avait été faite au Wurtemberg, l'évêché de Constance, la partie de l'évêché de Spire située à droite du

(1) Le cercle entier donna 12 millions ; les sept autres furent payés par les Etats ecclésiastiques seuls.

Rhin, les bailliages strasbourgeois de Schlingen et d'Ettenheim, Seligenstadt, sur le territoire de Mayence, et l'abbaye de Salmannsweiler. Reitzenstein, qui sut, à ce qu'il paraît, mieux s'entendre avec Delacroix qu'avec Reynier, obtint en outre l'espoir de voir le duché de Baden affranchi des tribunaux et de la poste de l'Empire, et d'être investi de la direction du cercle de Souabe, en admettant qu'il dût encore être question de cercles de l'Empire allemand.

Tout le pays allemand situé entre le Rhin et le Lech était ainsi détaché de l'Empire allemand et soumis à la volonté souveraine de la République française, tout aussi complètement que la Sardaigne, la Toscane, Parme et Modène l'étaient en Italie par suite des victoires de Bonaparte. La population, dont chaque homme aurait été prêt à prendre les armes avec la vieille *furor teutonicus*, frémissait, en proie à une rage impuissante; victime de l'impéritie du Saint-Empire romain, elle voyait en même temps ses princes s'enrichir de ce qui causait son malheur. Ce fut le début douloureux de l'œuvre de transformation qui a rempli notre siècle; alors furent jetés en Allemagne les premiers germes du sentiment national; alors commença à naître dans des milliers de cœurs irrités la conviction que nul citoyen allemand ne saurait jouir de l'existence en sécurité autour de son foyer, si la nation tout entière n'était réunie en un puissant Etat allemand.

Le général Jourdan ne trouva pas l'occasion de remporter des succès aussi éclatants que ceux de son collègue; cependant il ne resta pas inactif. Il envoya au Trésor français trois millions et demi, obtenus du pays compris entre la Lahn et la Sieg, dix d'abord de la ville de Francfort, puis ensuite deux autres, sur l'ordre exprès du Directoire, huit des Etats du cercle franconien, auxquels bientôt le Directoire en ajouta deux également, lorsque la diète du cercle, effrayée de la marche de Jourdan, suivit l'exemple de la Souabe et demanda à conclure une trêve. D'un autre côté, le désarmement de tous ces pays promettait au gouvernement français un avantage au moins égal à celui que lui procuraient toutes ces sommes. Aussitôt après l'arrivée de Moreau dans la Forêt-Noire, le Wurtemberg avait séparé ses troupes de l'armée autrichienne; quinze jours plus tard, tout le cercle de Souabe suivit cet exemple, et bientôt la trêve désarma également le cercle de Franconie. Ces divers con-

tingents avaient, à la vérité, formé la partie la moins solide de l'armée; mais c'était toujours une masse de près de huit mille hommes, dont le départ fut en ce moment très préjudiciable à l'Autriche. On comprend que l'archiduc ait d'abord protesté avec colère, puis, n'obtenant rien, ait fait désarmer immédiatement toutes les troupes des cercles qui se trouvaient encore sous son commandement; mais cette mesure fut surtout profitable aux Français, car elle fut ressentie comme une grave injure, non seulement par les princes mais par toute la population, et surtout par les troupes des cercles, et elle tourna contre le chef de l'Empire la haine allumée d'abord contre l'ennemi de cet Empire. Ce qui fut surtout funeste à l'Autriche fut la retraite de l'archiduc vers la Rauhe-Alp et le Danube, laquelle abandonnait la Franconie aux invasions de l'armée de la Sambre. Jusque-là, nul souverain dans l'Empire n'avait été plus dévoué que l'électeur de Saxe à la politique de l'Empereur; mais Frédéric-Auguste, voyant alors son contingent gravement menacé, aussi bien que ses Etats, ordonna au général Lindt de se séparer immédiatement de l'archiduc et de ramener dans leur pays ses huit mille hommes, tous solides et exercés à la guerre, pour le cas où Jourdan attaquerait la Saxe. Les ministres saxons, plus favorables depuis longtemps au système prussien qu'au système autrichien, profitèrent de cette situation pour décider leur souverain à conclure, le 13 août, avec le général Jourdan, au nom de tout le cercle de la haute Saxe, un traité de neutralité en règle, auquel se rattacha bientôt un accommodement analogue avec le gouvernement prussien. L'Autriche était donc tout aussi isolée et abandonnée de ce côté qu'elle l'était au sud de l'Allemagne.

Quant à la Prusse elle-même, si elle ne se laissa pas entraîner aussi vite ni aussi complètement par le torrent auquel les petits Etats du Sud n'avaient pu résister, elle était pourtant, comme eux, fortement poussée vers la France. Depuis les événements de l'automne précédent, les chefs de son cabinet étaient tristes et découragés. Pas une des espérances fondées sur le traité de Bâle ne s'était entièrement réalisée. Dans la question polonaise, elle s'était, en définitive, sentie trop faible pour résister aux cours impériales, et, en dépit de ce qui avait été convenu à Bâle, c'était avec colère et douleur qu'elle avait renoncé à Cracovie et à Sendomir. De la

part de la France, elle avait espéré le respect de la neutralité du nord de l'Allemagne, l'appel à la médiation prussienne pour la paix de l'Empire, et le triomphe des idées de modération relativement à la rive gauche du Rhin : au lieu de cela, la ligne de démarcation n'avait été respectée par aucune des parties belligérantes, lors des batailles livrées par Clerfayt; il n'avait plus été question de la paix de l'Empire, et les prétentions à la rive gauche du Rhin n'avaient jamais été abandonnées à Paris. Le roi était irrité, abattu, profondément las des soucis politiques. Il n'avait jamais été ami du travail, et ne s'était intéressé aux graves questions d'intérêt public que dans des moments d'élan passager. Actuellement, son esprit était au plus haut point ennuyé et assombri; sa santé ne s'était jamais tout à fait rétablie depuis l'expédition de Pologne, et les jouissances grossières dans lesquelles il cherchait vainement quelque distraction ne pouvaient qu'accroître sa faiblesse et son état maladif. Il était donc moins capable que jamais de donner à la politique de son pays une direction ferme et assurée. Il flottait irrésolu entre sa récente irritation contre les cours impériales et sa vieille haine contre les Jacobins de Paris, et chaque jour son ministre des finances lui répétait que les ressources nécessaires à un armement, soit à l'est soit à l'ouest, faisaient absolument défaut. Dans ces circonstances, une attente oisive s'imposait naturellement à lui; ses ministres eux-mêmes n'avaient rien de mieux à lui conseiller. Ce principe de Frédéric le Grand : qu'il fallait que la Prusse intervînt par elle-même et efficacement dans toute complication européenne, était complètement mis en oubli par son successeur.

L'ambassadeur de France à Berlin, Caillard, diplomate de la vieille école, bon observateur et d'une prudence circonspecte, écrivit plus d'une fois au Directoire que la Prusse finirait par se ranger du parti qu'elle redouterait le plus; mais, en même temps, il conseillait instamment à son gouvernement de ne pas tenter une épreuve aussi délicate, au moins tant que vivrait l'impératrice Catherine. Il remarquait bien dans la population et chez la plupart des officiers une vive irritation contre l'Autriche, mais il ne découvrait pas le moyen de transformer cette disposition en un secours efficace. Chaque jour, au contraire, il acquérait de nouvelles preuves de la répulsion qu'inspirait au roi le seul nom de

la France, et trouvait chez les ministres une réserve absolue, bien que polie dans la forme. Au commencement de 1796, l'air était rempli de bruits menaçants; le roi, disait-on, était révolté de ce que les Français traitaient si impitoyablement ses Etats de Clèves, et de ce qu'ils avaient réduit sa sœur, la princesse d'Orange, au rang d'un « simple particulier »; il fut alors question à Berlin de protéger la ligne de démarcation au moyen d'un corps de troupes considérable, et l'on redouta sérieusement à Paris et à Amsterdam une attaque de la Prusse contre la République batave. en vue de la restauration de la maison d'Orange. Parmi les généraux prussiens, le prince de Hohenlohe-Ingelfingen se déclarait énergiquement en faveur de cette entreprise, et Hardenberg développa dans un mémoire détaillé, avec une éloquence vraiment prophétique, le danger que présentait la prépondérance de la France, et la nécessité d'y mettre un terme pendant qu'il en était temps encore, sous peine pour la Prusse de voir son existence même compromise. D'un autre côté, l'Angleterre offrait au roi toutes les compensations qu'il pourrait désirer, s'il voulait de nouveau prendre les armes contre la France; mais ces promesses rencontraient à la vérité une vive opposition de la part de Thugut, qui persistait à considérer l'agrandissement de la Prusse comme le plus grand malheur possible. Rien donc ne se décida. Malgré toute la haine qu'il nourrissait contre la France, et tout son désir de défendre l'Empire allemand, le roi ne pouvait se dissimuler que les Français se montraient bien mieux disposés à l'égard de la Prusse que l'Empereur d'Allemagne. En conséquence, Haugwitz maintint pour le moment le programme tracé à Bâle : absence des deux parts d'action militaire, mais efforts diplomatiques pour assurer la sécurité du nord de l'Allemagne pendant la guerre, et l'intégrité des frontières de l'Empire à la paix. On comprend quelle tâche difficile était imposée par là au baron Sandoz-Rollin, son ambassadeur à Paris, chargé d'arracher la rive gauche du Rhin à des hommes tels que Rewbell et Delacroix, par les armes pacifiques de la persuasion. Les Français, se jouant de son zèle, de ses craintes et de son impressionnabilité, lui parlaient un jour de six cent mille hommes, avec lesquels ils écraseraient l'Allemagne à leur gré, puis le torturaient le lendemain en lui disant d'une manière formelle qu'ils se disposaient à traiter

avec l'Autriche au sujet du Rhin et de la Bavière. En avril enfin Delacroix s'expliqua mieux encore, et renversa d'un seul coup toutes les espérances du comte Haugwitz. La France, dit-il, reconnaîtrait la ligne de démarcation, si la Prusse voulait considérer comme un cas de guerre la violation de cette ligne par l'Autriche; mais elle demanderait en outre la signature d'un nouveau traité secret, par lequel la Prusse accepterait la cession de la rive gauche du Rhin et la sécularisation des principautés ecclésiastiques comme bases de toutes les futures négociations de paix; en revanche, la France lui concéderait l'évêché de Paderborn et le duché de Westphalie, et favoriserait l'échange de ces pays contre le duché de Meklembourg; le prince d'Orange pourrait obtenir Bamberg et Wurzbourg comme Prince électeur, à la condition qu'il renoncerait à la dignité de Stathouder, et que son héritage reviendrait à la Prusse en cas d'extinction de sa race. C'était faire à la Prusse une large part dans le butin; néanmoins, le cabinet de Berlin persista à vouloir protéger et non déchirer l'Empire, et Haugwitz déclara inacceptables des propositions qui impliquaient la perte de la rive gauche du Rhin et le renversement de la constitution de l'Empire allemand. Le roi l'approuva, et écrivit au bas de son rapport : « Les propositions de la France montrent autant de mauvaise foi que d'ignorance de la situation de l'Allemagne. » Il fut donc répondu dans ce sens à Caillard, et l'on décida sur-le-champ la formation en Westphalie d'une armée d'observation de quarante mille hommes, chargée de sauvegarder la neutralité du nord de l'Allemagne; toutefois cette mesure ne reçut son entier accomplissement que lorsque le Hanovre et le cercle de la basse Saxe eurent pris à leur charge une partie des frais.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'aux premiers jours de juin, époque où les hostilités commencèrent sur le Rhin. La question de la ligne de démarcation étant alors devenue brûlante, Sandoz se décida à nouer directement une négociation avec Carnot et Rewbell, sans passer par l'intermédiaire de Delacroix. A sa grande satisfaction, il trouva Carnot beaucoup plus modéré que son violent et impérieux collègue. Carnot, il est vrai, ne voulut pas non plus conclure un traité public relativement à la ligne de démarcation, sans les articles secrets concernant la rive gauche du Rhin : « Un tel traité, disait-il, délivrerait le roi d'Angleterre

de toute crainte au sujet du Hanovre, et il faut que nous obtenions de notre côté un avantage analogue. » Mais il se déclara prêt à échanger secrètement avec la Prusse la promesse que, des deux parts, la ligne de démarcation serait respectée par les troupes; quant aux autres articles, ils devaient, conformément au traité de Bâle, être réservés pour la paix générale. Tout ceci rassura fort les esprits à Berlin; sur le rapport de Sandoz, la promesse demandée fut envoyée officiellement à Paris le 11 juin.

Mais le moment n'était pas loin où cette attitude, ou, si on l'aime mieux, cette disposition, devait subir un notable changement.

Déjà les victoires de Bonaparte en Italie avaient augmenté le nombre et relevé le courage des amis que la France comptait à Berlin; le comte Haugwitz lui-même, d'abord l'adversaire déclaré des désirs de la France, commença dans le courant de mai à se demander si l'on n'entrait pas dans une crise qui devait faire passer l'intérêt de la Prusse avant toute autre considération. Il assura donc à Caillard que le rejet des articles proposés en avril n'indiquait nullement que la Prusse se refusât à toute négociation relative aux indemnités futures, et il sonda le terrain pour savoir si, au lieu du duché de Westphalie, la France ne céderait pas au roi l'évêché de Munster; mais il déclara toujours qu'une semblable négociation ne pourrait être qu'éventuelle, et subordonnée à la paix générale. Une fois entré dans cette voie, il prêta bientôt l'oreille à d'autres suggestions, et écouta ceux qui, longtemps condamnés au silence, prévoyaient que les succès des armes françaises allaient leur rendre la possibilité d'agir. Nous savons que l'oncle du roi, le vieux prince Henri, avait toujours été l'adversaire déclaré de l'alliance autrichienne et le principal promoteur de la paix de Bâle. Ses sentiments étaient toujours les mêmes. A l'arrivée de Caillard à Berlin, il avait été le seul à la cour qui eût montré un visage amical à l'ambassadeur républicain, bien que celui-ci, connaissant l'irritabilité jalouse du roi à l'égard du prince, évitât prudemment tout commerce avec lui. Mais Delacroix, comme il l'avait fait à Madrid pour Pérignon, avait adjoint à Caillard un compagnon dont le soin principal devait être de surveiller l'ambassadeur lui-même; c'était un ardent Jacobin, nommé Parandier, qui était prêt à entrer dans toutes les intrigues, et qui noua avec empressement des relations secrètes avec le prince. Au com-

mencement de juin, il passa toute une semaine chez lui, au château de Rheinsberg, se réjouissant de l'ardeur de ce vieillard de soixante-douze ans, que rajeunissait, écrivait-il, chacune des victoires de Bonaparte. Le 10 juin, le prince lui remit un mémoire sur la situation politique, assez remarquable pour que nous en fassions connaître ici les pensées principales (1). « Comme les victoires d'Italie, disait le prince, auront sans doute pour conséquence de grands succès remportés par l'armée du Rhin, la France peut dicter des conditions de paix à l'empereur. Pour atteindre dans les négociations le but désirable, il sera nécessaire de séparer la paix avec l'Autriche de la paix avec l'Empire allemand. Nous admettons que la France signe d'abord avec l'Autriche des préliminaires par lesquels elle réservera à un congrès, tenu dans n'importe quelle ville, la discussion de la paix définitive. Par ces préliminaires, l'Empereur abandonnerait les provinces autrichiennes dont la cession serait reconnue nécessaire, et promettrait de soutenir au congrès les vues de la France relativement à l'Empire allemand et à l'agrandissement de la Prusse. L'Empereur devrait, en outre, consentir à ce que tous les pays ecclésiastiques de l'Allemagne fussent donnés à des princes séculiers ; à ces conditions, les préliminaires pourraient lui promettre une compensation, telle, par exemple, que l'archevêché de Salzbourg et une meilleure frontière en Bavière. Ni l'Angleterre ni la Russie ne devront être représentées au congrès. En présence des plans dangereux formés par la Russie contre la Turquie, la France a besoin de l'alliance de la Prusse ; il est donc de l'intérêt de la France, pour que l'armée prussienne puisse être tournée contre la Russie, de fortifier la Prusse, soit par la Bohême jusqu'à l'Elbe, soit par le Meklembourg ou les Evêchés franconiens. A la place des trois Electorats ecclésiastiques, on pourrait élever la Hesse, le Wurtemberg et le Brunswick à cette dignité, la plus haute de l'Empire. Du reste, vu l'influence considérable exercée par l'Eglise en Allemagne et en Italie, il serait bon que le Directoire pût décider le Pape à approuver la sécularisation ; le coadjuteur de Mayence, s'il renonçait à sa dignité ecclésiastique, pourrait peut-être, en raison de son mérite personnel, obtenir une principauté. »

(1) J'ai trouvé à Paris, aux *Archives nationales*, une suite de dépêches de Caillard et de Parandier auxquelles ce mémoire était joint.

Si les traités de Wurtemberg et de Baden ont préparé la Confédération du Rhin, ceux de Leoben et de Campo-Formio sont déjà en grande partie indiqués dans ce mémoire. Aussi verrons-nous plus tard que le gouvernement français en avait très bien conservé le souvenir.

Au commencement de juin précisément, le comte Haugwitz demanda conseil au prince Henri, et l'on peut deviner avec quelle ardeur celui-ci s'appliqua à fixer en faveur de la France les hésitations du ministre. Bientôt enfin se succédèrent le passage du Rhin par Moreau, la marche victorieuse des Français vers la Souabe et la Franconie, la défection générale des Etats de l'Empire dans ces pays. Pouvait-on rester enchaîné par cette Constitution impériale qui se désagrégeait sans retour? La Prusse pouvait-elle compromettre plus longtemps ses propres intérêts pour une cause si complètement perdue? Sandoz écrivait que Carnot recommençait à parler des articles secrets, que Rewbell en réclamait la signature avec une menaçante rudesse, que lui-même, Sandoz, ne pouvait que conseiller d'obtempérer à ce désir. Depuis l'arrivée de Caillard à Berlin, le plus intime confident du roi, le général Bischoffwerder, avait également pris parti pour la France (1), et quoique son influence sur le roi eût alors un peu diminué, elle était encore plus considérable que celle de qui que ce fût. Bref, le roi, qui le 9 juillet encore avait exhorté Haugwitz à ne pas se fier aux Français, fit tout à coup appeler le prince Henri, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps, et déclara, le 11, aux ministres qu'en présence des victoires des Français il importait de traiter au plus vite avec Caillard. Il ne put cependant se résoudre encore à aller aussi loin que l'aurait voulu le prince; ce ne devait être, comme l'avait dit un jour Haugwitz, qu'un traité éventuel. Il partit ensuite, le 13 juillet, pour Pyrmont. Le 16, Haugwitz se mit tout à fait d'accord avec Caillard, et la signature officielle eut lieu le 5 août, dès que ce dernier eut reçu de Paris les pouvoirs nécessaires.

C'était, dans la forme, un singulier acte. Il y était relaté au début que le roi avait vivement désiré le maintien de l'intégrité et de la Constitution de l'Empire, mais que, vu les circonstances, la Répu-

(1) Caillard donne très clairement à comprendre quels furent les moyens de persuasion employés avec cet homme, jadis si grand partisan de l'Autriche.

blique française n'avait pas voulu céder sur ce point; qu'en conséquence on s'était entendu sur les dispositions qui suivaient, pour le cas où les bases de ces dispositions seraient acceptées à la paix générale. Si la rive gauche du Rhin devait être cédée à la France, et si le principe des sécularisations était adopté pour les indemnités à donner aux princes lésés, le roi ne s'opposerait pas à la cession, à condition qu'on lui donnerait l'évêché de Munster avec l'espoir d'obtenir encore d'autres Etats ecclésiastiques. La Hesse devait recevoir des biens ecclésiastiques proportionnés à ses pertes ainsi que le chapeau d'électeur; le prince d'Orange devait avoir la même dignité, avec les évêchés de Bamberg et de Wurzbourg, et la France acceptait la médiation de la Prusse en faveur de tous les princes allemands qui la réclameraient. On se promit sur tout cela un secret inviolable, après quoi on conclut un traité public relativement à la ligne de démarcation du nord de l'Allemagne. Cette ligne devait suivre la frontière de la Hollande, puis le Rhin jusqu'à l'embouchure de la Ruhr, remonter ensuite cette rivière jusqu'à sa source, de là se diriger vers l'Eder, et accompagner ce cours d'eau jusqu'à la Fulda, qu'elle remontait de même jusqu'à sa source. Les armées belligérantes devaient avoir le libre passage sur les possessions prussiennes situées en dehors de cette ligne, à la condition qu'elles observeraient une sévère discipline.

Bien que ces dispositions fussent, sur quelques points, plus favorables à la Prusse que les propositions faites en avril par Delacroix, elles reposaient, en définitive, sur les mêmes bases. La cession de la rive gauche du Rhin n'était pas encore formellement prononcée; mais on avait déjà fait un pas de plus qu'à Bâle, en renonçant à s'y opposer au point de vue diplomatique, comme on l'avait fait à Bâle au point de vue militaire. Les sentiments de la Prusse se manifestaient un peu plus timidement que les sentiments badois, mais, au fond, ils n'en différaient guère. Ici comme à Bâle, on considérait comme ouverte la succession de l'Empire allemand.

Le gouvernement prussien n'hésita pas à mettre immédiatement ces idées en pratique, au moins sur un point. Lorsque les principautés franconiennes lui étaient échues en partage, en 1792, il avait, après de minutieuses recherches dans les archives, fait valoir contre les princes environnants, les chevaliers de l'Empire et la ville impériale de Nuremberg, une longue suite de droits de souve-

raineté dont les titres remontaient en partie au XVe siècle, et plus d'une fois il n'avait pas hésité à prendre possession de ce qu'il revendiquait. Il en était résulté des procédures fort pénibles devant le Conseil Aulique de l'Empire ; toute l'antipathie qui existait entre Vienne et Berlin s'était manifestée des deux parts dans les débats, et, au moment de la déclaration de guerre, les reproches réciproques étaient devenus aussi acerbes que possible. Quand Jourdan dirigea ses colonnes victorieuses de Bamberg vers le sud, alors que tout le pays était rempli de terreur et d'émotion, deux régiments prussiens parurent tout à coup devant les portes de Nuremberg, et déclarèrent deux faubourgs avec leur banlieue propriété prussienne. Grande fut d'abord l'irritation dans la vieille ville impériale ; mais plus tard, à l'arrivée d'une garnison française qui exigea une contribution de plus de trois millions et infligea tous les maux de la guerre aux habitants, ceux-ci se prirent à envier la vie tranquille de leurs voisins d'Anspach, et finalement ils supplièrent le roi de Prusse, à une majorité de deux mille neuf cent cinq voix contre cent quatre-vingt-onze, de les recevoir au nombre de ses heureux sujets. La satisfaction fut immense à Berlin, tandis qu'il est facile de comprendre, au contraire, quelle tristesse se répandit dans le reste de l'Allemagne. Les mobiles intimes de la politique autrichienne et son indifférence absolue pour les intérêts allemands étaient, en effet, ignorés du peuple ; l'opinion publique ne pouvait se former que d'après les faits extérieurs, et l'on pensa de toutes parts que la Prusse, d'accord avec la France, cherchait à pêcher en eau trouble, pendant que l'Autriche mettait plus de cent mille hommes en campagne contre les ennemis de l'Empire.

CHAPITRE V

CASTIGLIONE ET BASSANO

Nous avons vu comment les effets des victoires de Bonaparte s'étaient fait sentir dans l'Europe entière. L'Italie était à peu près soumise, l'ouest de l'Allemagne était conquis, une alliance était

conclue avec l'Espagne; aux opérations de Bonaparte étaient subordonnées désormais la diplomatie et la guerre, pour la France et pour ses amis aussi bien que pour ses ennemis. Le talent et les succès du jeune général lui avaient acquis une influence prépondérante sur son gouvernement; toute autre grandeur politique et militaire pâlissait devant la sienne aux yeux admirateurs de ses compatriotes. Il décidait et ordonnait en Italie, comme un monarque absolu dans ses États héréditaires; le Directoire n'essayait même plus de résister à ses idées et à ses volontés, et si parfois une dissidence d'opinion se manifestait encore, Bonaparte y opposait sur-le-champ l'irréfutabilité de ses arguments, de ses actes et de ses millions. A voir l'abondance de pensées et la sûreté d'action avec lesquelles il exerçait la souveraineté dont il venait de s'emparer, à le voir étendre incessamment et de toutes parts ses nouveaux projets, on eût dit que cette souveraineté lui avait toujours appartenu, et qu'il ne pourrait jamais en être privé. Tandis que ses batteries, au mois de juillet, faisaient une première brèche aux murs de Mantoue, il trouvait le temps et le moyen de nouer avec les magistrats des Grisons une négociation en vue d'obtenir la possession militaire des plus importants passages du pays, de réunir à Livourne des volontaires et des armes, et de provoquer en Corse un soulèvement décisif contre la domination anglaise. Il entretenait de petites querelles avec Gênes d'un côté et avec Venise de l'autre, afin d'avoir un prétexte pour cueillir le fruit aussitôt qu'il serait mûr; et, malgré les témoignages de demi-estime que venait de lui arracher la confiance du duc de Toscane en la loyauté française, il préparait le Directoire à la prochaine nécessité d'éloigner de l'Italie ce frère de l'Empereur. Tout cela ne l'empêchait pas de s'occuper de l'administration de ses armées, de veiller à tirer le plus de profit possible des pays occupés, de travailler à propager les idées républicaines à Milan, à Modène et à Bologne. Les affaires, tant politiques que militaires, affluaient à son quartier général; il réglait tout, imposait de toute part la soumission, et restait impénétrable à tous. Son ardente ambition n'avait probablement pas encore de but bien déterminé; mais déjà il était fermement résolu à conserver le pouvoir, et à l'étendre aussi loin que le lui permettrait la destinée. Tous les moyens lui étaient bons pour arriver à ses fins; tour à tour violent et rusé, brutal et souple, bien-

veillant et impitoyable, il déployait avec un égal talent une grâce séduisante, une colère bruyante, une dignité calme; chez lui, tout tout était calculé, même les passions les plus vives en apparence. La Révolution, au milieu de laquelle il avait vécu jusque-là, l'avait affranchi, dès ces années de la jeunesse qui sont généralement pour tous un temps d'enthousiasme, d'abandon et d'illusions, de tous les liens qui attachent l'homme à l'homme et soumettent la vie à des lois morales. Il n'était personne à qui il accordât une affection désintéressée et une entière confiance; la femme qu'il aimait lui inspirait une passion toute sensuelle; quant aux hommes, il les appréciait ou les haïssait selon qu'ils servaient ou entravaient ses plans; mais, au fond du cœur, serviteurs ou ennemis, il les méprisait tous. Toutes ses pensées et tous ses actes n'avaient pour but que sa propre grandeur; droits, devoirs, lois, traités disparaissaient à ses yeux, dès qu'ils étaient en contradiction avec ce mobile de son existence. C'était une de ces ambitions sans limites, comme il ne s'en produit, par bonheur pour l'humanité, que dans les rares moments où un puissant génie, un Attila ou un Grégoire VII, soutenu par une confiance absolue en lui-même, s'élève sur les débris d'un passé qui s'écroule. Bonaparte avait vu un obscur avocat d'Arras devenir le maître tout-puissant de la France : à quoi ne pouvait-il pas atteindre, lui qui était plus fort et plus habile que Robespierre? Jusque-là, l'ennemi avait fui à son approche, l'Italie tremblait devant son regard, le gouvernement français lui-même lui était soumis; on conçoit qu'un jeune homme auquel trois mois avaient suffi pour en arriver là ne considérât tout nouveau combat que comme une source de succès, ne crût pas à la possibilité d'un échec, et marchât avec un audacieux orgueil au-devant de tous les dangers.

Toutefois, une longue habitude du triomphe et une confiance absolue en lui-même n'avaient pas encore émoussé la pénétration de son jugement, ni détruit l'équilibre entre l'ardeur de son imagination et le sang-froid de son esprit. Il proportionnait encore ses projets à ses moyens, et prenait ses dispositions avec autant de prévoyance que de hardiesse. Il savait que Wurmser réunissait en Tyrol des renforts toujours plus nombreux, et qu'une lutte terrible attendait l'armée française ; il ne se dissimulait pas qu'un seul échec de ce côté, vu la haine passionnée qu'il inspirait à l'Italie

pouvait renverser tout l'édifice de sa puissance. Il ne négligea donc rien pour se fortifier autant que possible sur ce point, le plus dangereux de tous, et pour rendre la ligne de l'Adige impénétrable aux coups de l'ennemi. Ce soin l'emporta, durant le courant de juillet, sur tous ses autres plans. Le commandant de Livourne reçut l'ordre d'éviter toute difficulté avec la Toscane; Faypoult eut pour mission de convaincre le Sénat et le peuple de Gênes de la bienveillance de la France, afin de les endormir jusqu'au moment où la défaite de Wurmser sonnerait l'heure du réveil. Le général ferma les yeux sur l'attitude hostile des prélats romains; il était des temps, disait-il, où il ne fallait voir que ce qu'il était utile de connaître. Il accablait le Directoire de ses demandes de renforts, et lui-même faisait venir sur l'Adige, du Piémont, de la Lombardie, de la Romagne, toutes les troupes qui n'étaient pas indispensables dans ces contrées. Le général Sérurier, à la tête de douze mille hommes, bombardait Mantoue avec un tel acharnement, qu'à la fin de juillet la chute de cette forteresse était attendue de jour en jour. Les autres divisions étaient réparties de manière à garder toutes les routes venant du Tyrol : Augereau, avec cinq mille trois cents hommes, était à Legnago, derrière le bas Adige, pour prévenir toute attaque par la vallée de la Brenta; Masséna, avec quinze mille quatre cents hommes, occupait près de Vérone et de Rivoli la grande route du Brenner et les hauteurs du Monte-Baldo, entre l'Adige et le lac de Garde; Sauret, avec quatre mille quatre cents hommes, était à l'ouest du lac de Garde, près de Salo et de Gavardo, pour fermer la vallée de la Chiese; enfin, au centre de la position, sur le Mincio, Despinois, avec sept mille six cents hommes d'infanterie, et Kilmaine, avec quinze cents cavaliers, se tenaient prêts à secourir tout point menacé. C'étaient en tout trente-quatre mille hommes à opposer à Wurmser. Ainsi protégé de tous côtés, Bonaparte attendait impatiemment son adversaire, dont l'attaque, pensait-il, devait lui assurer de nouveaux lauriers. « Nous sommes depuis plusieurs jours à l'affût dans notre position, écrivait-il au Directoire; malheur à celui qui se trompe dans ses calculs! » On croit voir la panthère qui, repliée sur elle-même, s'apprête à faire le saut meurtrier.

Mais il allait reconnaître qu'il n'était pas plus que les autres mortels à l'abri des caprices du sort, ni assuré contre les faux calculs.

Wurmser était arrivé le 26 juin à Innsbruck, point vers lequel onze bataillons de l'intérieur étaient en marche depuis le 10 mai, et les vingt-cinq mille hommes de l'armée du Rhin depuis le commencement de juin, et où arrivèrent enfin, vers le milieu du mois, cinq autres bataillons de la Gallicie. De plus, le pays avait fourni trois mille tireurs environ, et dix-neuf mille hommes qui restaient des troupes de Beaulieu avaient été réorganisés, si bien qu'au commencement de juillet près de cinquante mille hommes étaient réunis en Tyrol. Rien jusqu'ici n'a encore expliqué pourquoi Wurmser n'a pas aussitôt pris l'offensive, pendant que Bonaparte et deux de ses divisions étaient encore en Toscane et dans les États de l'Église. Dans tous ses rapports à l'Empereur, Wurmser se plaignait amèrement du manque de vivres et de fourrages, ce qui, au contraire, eût excité son adversaire à redoubler de hâte pour arriver plus tôt dans la riche Lombardie; mais toute ardeur semblait s'éteindre chez le vieux guerrier, à mesure qu'il approchait du théâtre de la lutte. Lorsqu'il avait appris à Mannheim sa nouvelle destination, il avait répondu gaiement à Thugut : « Les canifs ne doivent pas être bien aiguisés en Italie; j'espère que ceux de Mannheim tailleront mieux les plumes. » Actuellement, à Roveredo, s'il n'était pas précisément effrayé, il avait cependant bien changé de ton. Il écrivait le 25 juillet : « Je me suis décidé à l'attaque dont le plan est ci-joint; c'est une rude entreprise, mais je ne puis l'éviter; il faut que toutes les colonnes s'engagent dans des défilés, et sur des chemins de mulets; ce qui me console, c'est le bon vouloir des officiers et des hommes; bref, j'espère bien battre l'ennemi (1). » Cette confiance était fondée; son armée s'élevait maintenant à cinquante-quatre mille hommes, et, après l'occupation de la frontière du nord, il lui en restait encore quarante-six mille pour prendre l'offensive contre Bonaparte, c'est-à-dire douze mille de plus que n'en comptait l'armée française. D'après le projet de son chef d'état-major, le savant mais peu pratique colonel Weirother, l'attaque devait être générale et menacer l'ennemi de tous les côtés à la fois. Le général Meszaros avec cinq mille hommes devait s'avancer vers le bas Adige par la vallée de la Brenta, effrayer les Français, et peut-être même arriver jusqu'au Pô. Sur l'autre

(1) Vivenot, p. 458, 472.

aile, le général Quosdanowitsch devait, avec dix-sept mille hommes, s'engager dans la vallée de la Chiese, prendre Brescia, et couper la ligne de retraite des Français du côté de Milan. Au centre enfin, Wurmser lui-même devait descendre la route du Brenner avec vingt-quatre mille hommes, renverser Masséna, gagner d'abord Vérone, puis Mantoue, et rejeter les Français sur les baïonnettes de Quosdanowitsch. Si tous ces mouvements réussissaient, la perte des Français était certaine; mais il était douteux qu'ils réussissent, c'est-à-dire que, depuis le commencement jusqu'à la fin, chacune des trois colonnes fût toujours victorieuse, et que toutes trois pussent agir toujours simultanément, au moment et sur le point indiqués.

Au début, tout marcha au mieux pour Wurmser. Toutes ses armées s'ébranlèrent le 10 juillet; Quosdanowitsch tomba sur les postes de Sauret à Gavardo, Salo et Pavone. Le combat fut surtout rude à Salo; Sauret, après avoir subi des pertes considérables, fut forcé de se retirer le long de la côte, vers Desenzano, pendant que quinze cents hommes, sous le général Guyeux, étaient cernés et bloqués dans un vieux château. Le lendemain, l'avant-garde autrichienne, s'avançant à l'improviste dans l'intérieur du pays, prit la ville de Brescia et enleva à l'ennemi de grands magasins et des dépôts d'armes; après quoi Quosdanowitsch revint sur la Chiese, où il établit ses forces principales à Ponte-San-Marco et à Montechiaro, tout en dirigeant vers le Mincio la brigade Ott qui s'avança jusqu'à Lonato. Il avait jusque-là fait mille prisonniers, pris cinq canons et coupé les communications de l'ennemi avec Milan. De son côté, Wurmser s'était avancé avec un égal succès dans la vallée de l'Adige et sur les pentes du Monte-Baldo. Les Français possédaient là, dans les montagnes, une suite de postes retranchés, derrière des gorges rocheuses à travers lesquelles des ruisseaux impétueux se précipitaient vers l'Adige; mais les Autrichiens, dans l'ardeur de la première attaque, ne reculèrent devant aucun obstacle; après de sanglants combats, ils repoussèrent successivement l'ennemi de toutes ses positions, depuis la Corona et Rivoli jusqu'à Castelnovo, firent seize cents prisonniers, prirent neuf canons, et ne trouvèrent plus, le 30 juillet, un seul ennemi à Vérone. Ainsi, la ligne de défense des Français était rompue à droite et à gauche du lac de Garde, et deux de leurs divisions avaient été d'abord

fort maltraitées, puis culbutées avec une surprenante rapidité : « Malheur à celui qui se trompe dans ses calculs! »

C'était Bonaparte qui s'était trompé en supposant chacun de ses postes assez fort pour tenir bon jusqu'à ce que des secours pussent arriver. Le premier choc avait suffi pour renverser le mur d'airain dont il croyait avoir entouré la Lombardie. Maintenant, on n'avait plus à redouter seulement que l'ennemi ne réussît à délivrer Mantoue ; il était encore à craindre que ses colonnes victorieuses, partant les unes de l'Adige et les autres de la Chiese, ne parvinssent à se réunir sur le Mincio, à y prendre une position centrale, et à disperser par là les armées françaises. Un instant avait suffi pour changer complètement la situation de Bonaparte : après avoir dominé l'Italie de toute la hauteur de son ascendant, il se voyait tout à coup au bord de l'abîme. Il connaissait la jalousie du Directoire ; il se savait admiré, mais en même temps redouté, et haï par conséquent ; il était certain que Rewbell et Barras lui deviendraient hostiles dès que la victoire l'abandonnerait. Plus son élévation avait été rapide, plus sa chute devait l'être également ; plus il avait marché sûrement jusque-là, plus il fut ému du danger qui le menaçait. Pour la première fois depuis qu'il exerçait le commandement en chef, il se sentit ébranlé et douta de lui-même. Avec son inexorable pénétration, il reconnut toute la force que ces premiers succès donnaient à l'ennemi, et, s'il avait été à la place de Wurmser, l'armée française eût été perdue sans retour. Il envoya le 29 juillet ordre sur ordre à ses divisions, leur enjoignant de courir au secours de Masséna et de l'aider à reprendre Rivoli ; puis, lorsqu'il eut reconnu que c'était chose impossible, il leur ordonna le 30 de prendre position sur les deux rives du Mincio, pour arrêter Wurmser et repousser Quosdanowitsch. Mais il n'avait plus confiance dans le succès ; il ne voulait que gagner deux ou trois jours pour déloger son grand parc d'artillerie, et chercher ensuite à se retrancher de nouveau derrière l'Adda. Il envoya la division Despinois au secours du général Sauret, en vue d'occuper de nouveau la vallée de la Chiese ; il fit prendre position à Augereau et à Kilmaine à Roverbella, entre l'Adige et le Mincio, pour arrêter la marche de Wurmser sur Mantoue ; il ordonna à Masséna de passer à Peschiera sur la rive occidentale du Mincio, pour servir de réserve au besoin à Sauret ou à Kilmaine. Tout cela aurait pu être funeste si l'ennemi,

avec toutes ses forces, avait poursuivi ses avantages à l'est et à l'ouest tout à la fois, car chacun des détachements français, pris isolément, aurait été trop faible pour résister; mais, heureusement pour eux, cet ensemble dans les mouvements ne se produisit pas. Le 31 juillet, toute trace de Wurmser avait presque disparu; la colonne de l'ouest était dispersée sur un vaste espace; seules les brigades Ott près de Lonato, et Ocskai devant Salo, se trouvaient assez rapprochées pour inquiéter les Français. Sauret marcha donc contre Salo, et Despinois contre Lonato, tous deux avec un égal succès. Salo fut occupé, et Guyeux tiré de la position critique dans laquelle il se trouvait; mais Sauret, craignant d'être coupé par le corps principal des ennemis, rétrograda ensuite vers Desenzano. A Lonato, le général Ott remporta d'abord quelques avantages sur les Français; mais il fut enfin repoussé, et forcé de se replier sur la Chiese avec une perte de six cents hommes. Ces attaques effrayèrent Quosdanowitsch, qui se disposait à s'avancer vers le Mincio avec le gros de ses forces; dès lors, il songea avant tout à assurer ses lignes de communication en cas de retraite, recula de Montechiaro à Gavardo, c'est-à-dire remonta la Chiese pendant environ deux milles, et appela même à lui le détachement envoyé vers Brescia. Il n'était pas vaincu, mais arrêté dans sa marche, ce qui donnait à Bonaparte le temps de réfléchir et de prendre une grande résolution.

Le 31 dans l'après-midi, Bonaparte rejoignit Augereau qui venait d'arriver à Roverbella. Cette petite ville était en proie à l'agitation et à l'angoisse. Un peu avant l'arrivée d'Augereau, un cri avait retenti : « Voilà les Autrichiens! » et il s'en était suivi un affreux tumulte, qu'Augereau avait eu grand'peine à calmer. Bonaparte s'entretint avec lui des événements, et lui exposa la situation dangereuse dans laquelle se trouvait l'armée (1). Angereau était un hardi soldat, d'une puissante structure, mais d'un esprit borné; zélé Jacobin et habitué aux phrases ampoulées des clubs, il déclara

(1) Ici et pour ce qui suit, je me suis aidé des notes d'Augereau et de Landrieux, telles qu'elles sont imprimées dans le *supplément* aux Mémoires de Masséna (vol. 11). Chacune d'elles est évidemment inexacte dans quelques détails, lorsque l'auteur rapporte des événements auxquels il n'a pas été personnellement mêlé, mais Rustow a raison quand il dit que, même en ce cas, ils ne doivent pas être absolument combattus ni erronés. Dans l'enchaînement des détails, je m'écarte parfois de Rustow.

sans hésiter qu'il ne fallait pas compter les ennemis, et que le danger doublait le courage du soldat républicain. Berthier, chef d'état-major général de Bonaparte, ayant fait observer qu'Augereau semblait ne pas connaître la position de l'ennemi : « Je la connais mieux que vous, s'écria Augereau; ce ne sont pas des discours qu'il nous faut, ce sont des actes. » — « Eh bien! que faut-il faire? » demanda Bonaparte. — « Voici ce qu'il faut faire : il faut réunir l'armée, mettre tous les lâches à mort, ne plus parler de retraite. Une fois nos soldats en retraite, nous ne les tenons plus; l'ordre et la discipline disparaissent, les paysans exterminent l'armée par troupes; mais si chacun fait son devoir comme nous, l'Italie est délivrée et la République est sauvée; songe que toute l'Europe a les yeux sur nous. Tu me dis, ajouta-t-il, que l'ennemi occupe la Chiese et Brescia; eh bien! je marcherai de nuit sur Brescia, j'en chasserai l'ennemi, et je rétablirai nos communications avec Milan; si cela réussit, nous délibérerons ensuite. » Tout cela était lancé par boutades, sans calcul ni réflexion; mais c'étaient les boutades d'un cœur intrépide; elles ranimèrent la confiance de Bonaparte, et réveillèrent en lui toute une suite de grandes pensées, qu'il résuma en ce peu de mots par lesquels il interrompit les transports d'Augereau : « Il faut que je lève le siège de Mantoue. » Augereau, continuant à donner carrière à sa vaillance, s'écria que c'était chose inutile, que l'on battrait l'ennemi en moins de quarante-huit heures, et que l'on se retrouverait alors dans la même situation qu'auparavant; mais Bonaparte était décidé. Il enjoignit sur-le-champ à Sérurier de diriger la nuit suivante une moitié de sa division sur Goito, d'occuper avec l'autre moitié le pont de l'Oglio, près de Marcaria, et de détruire autant que possible les canons, les bagages et les munitions qu'il ne pourrait emmener. De leur côté, Kilmaine et Masséna reçurent l'ordre, le premier de se joindre à Augereau pour marcher sur Brescia, le second de se diriger à l'ouest de Peschiera, vers Lonato et Castiglione. En un mot, le nouveau plan du général consistait à réunir toute l'armée sur la rive occidentale du Mincio, à marcher sur Quosdanowitsch avec des forces deux fois supérieures, à le battre aussi complètement que possible, et à se tourner vivement vers Wurmser, pour lui faire subir le même sort. La réussite de ce plan dépendait donc du temps que Wurmser passerait à l'est du Mincio. S'il s'y attardait

assez pour permettre aux Français d'en finir à l'ouest avec Quosdanowitsch, le succès était assuré; si, au contraire, il s'avançait pendant que son collègue résistait encore, le sort des Français pouvait être terrible. Et cette éventualité était fort à redouter, car Vérone est à peine à quatre lieues du Mincio, lequel, à son tour, n'est qu'à quatre lieues de la Chiese; en deux jours au plus, Wurmser pouvait donc se réunir à Quosdanowitsch. En ce cas, nous l'avons dit, la situation des Français était désespérée; mais il était possible aussi que Wurmser eût un motif quelconque pour rester à Vérone, et sur cette carte unique, si peu certaine qu'elle fût, Bonaparte risqua la partie. C'était jouer le tout pour le tout, mais il n'y avait pas d'autre parti à prendre, à moins de rétrograder immédiatement vers le Pô et l'Adda, peut-être même bien plus loin encore. Il fallait maintenant, à la vérité, tout subordonner à cette entreprise, et réunir sur le point principal tout ce que l'on avait de forces disponibles. C'était un dur sacrifice que celui des cent quatre-vingt-dix pièces de lourde artillerie qui se trouvaient devant Mantoue, et dont la perte devait rendre tout investissement de cette place pour longtemps impossible. Mais, au point où en étaient les choses, il ne s'agissait plus de prendre Mantoue; il fallait sauver l'armée, et la division Sérurier devait coopérer comme les autres à assurer une victoire complète et éclatante. Cet abandon de tous les intérêts secondaires, cette entière concentration de la volonté sur un point unique, révèlent précisément, au milieu des plus grands soucis, toute la grandeur de Bonaparte. En ce moment, il était rempli d'espoir. Rien n'indiquait l'approche de Wurmser, il était à peu près certain que l'on ne serait pas inquiété par lui le lendemain; Augereau, Kilmaine et la moitié de la division Sérurier pourraient, par une marche forcée, arriver la nuit suivante à Brescia et y renverser la plus grande partie de la colonne ennemie, pendant que Sauret et Despinois continueraient à s'avancer contre Ott et Ocskai.

Ces mouvements furent activement commencés dans la soirée du 31. Augereau, fortifié par la brigade Pelletier, qui venait de Mantoue, gagna la Chiese près de Montechiaro, le 1er août de très grand matin, et arriva à Brescia dans le courant de la matinée. C'était beaucoup, sans doute, d'avoir rétabli par là les communications avec Milan, mais les Français éprouvèrent un grand mécompte lorsque, sur toute la route, ils ne découvrirent pas un

ennemi. Ce ne fut qu'à Brescia qu'ils apprirent que Quosdanowitsch s'était retiré au nord, du côté de Cavardo; ils avaient donc dépassé sa position de près de trois lieues, et, pour le rencontrer, il fallait maintenaint rétrogarder d'autant; c'était perdre deux jours, dans un moment où chaque heure était précieuse, peut-être même indispensable. On sut en outre qu'une colonne de Wurmser avait été aperçue, dès le 31, près de Valeggio, sur le Mincio, c'est-à-dire à quatre lieues seulement de la Chiese; qui pouvait répondre que Wurmser lui-même ne paraîtrait pas le lendemain sur les bords de cette rivière, pour prendre en flanc et par derrière ceux qui venaient de repousser son frère d'armes? Dans l'après-midi, Bonaparte réunit en un conseil de guerre tous les généraux présents à Brescia, afin de les consulter sur l'opportunité de l'attaque ou de la retraite. Augereau persista à déclarer comme la veille que la retraite démoraliserait les troupes, que, si l'on commençait à reculer, on serait bientôt repoussé jusqu'à Gênes, qu'il fallait attaquer partout où l'on apercevrait un ennemi; quant aux autres généraux, ils se prononcèrent pour la retraite derrière l'Adda. « Comment, demanda Despinois, protégerions-nous nos flancs contre Wurmser? » — « Avec nos baïonnettes, » s'écria Augereau. Et comme Bonaparte se taisait : « Battez en retraite jusqu'à Paris, reprit-il, je ne m'y oppose pas; mais je vous jure que je n'irai pas avec vous! » Et sortant de la chambre avec colère il alla se reposer de sa marche de la nuit. Bonaparte, en proie à la plus grande perplexité, congédia le conseil sans avoir rien décidé. Enfin, vers deux heures du matin, il fit appeler Augereau; il lui dit qu'il était de son avis, et toujours décidé à combattre, mais que le voisinage de Wurmser ne permettait plus de tourner toutes les forces contre Quosdanowitsch. Jusque-là, un poste d'observation de dix-huit cents hommes, sous les ordres du général Valette, avait seul été placé dans la direction probable de la marche de Wurmser, c'est-à-dire à Castiglione, à une lieue à l'est de la Chiese, du côté du Mincio; le 2 août, Augereau reçut l'ordre de ramener sa division de Brescia à Montechiaro, où furent dirigées également les troupes de Mantoue, ainsi que la cavalerie de Kilmaine, inutile dans les montagnes. Cela faisait en tout à peu près douze mille hommes à opposer à Wurmser. Dans l'après-midi du même jour, Sauret, avec trois mille cinq cents hommes, devait revenir de Desenzano à

Salo, et Despinois (sept mille cinq cents homme), soutenu par Dallemagne (dix-huit cents hommes), de Brescia à Gavardo, en vue de porter le coup décisif à Quosdanowitsch. Enfin, Masséna (onze mille hommes) devait prendre position près de Lonato, entre ces deux corps d'armée, afin de pouvoir appuyer, selon qu'il en serait besoin, Augereau ou Sauret. Après avoir donné ces ordres, Bonaparte écrivit à Salicetti, commissaire du gouvernement. « Je suis ici avec presque toute mon armée; je saisirai la première occasion de livrer une bataille; elle décidera du sort de l'Italie; vaincu, je me retire derrière l'Adige; vainqueur, je ne me laisserai plus arrêter par les marais de Mantoue. » C'est dans cette disposition qu'il monta à cheval. Il comptait le lendemain diriger en personne l'attaque contre Quosdanowitsch; mais il voulait auparavant examiner par lui-même la position d'Augereau. Il s'élança donc derrière celui-ci vers Montechiaro.

En approchant de cette localité, après une course rapide de trois heures, il rencontra quelques soldats français, volontaires du détachement laissé à Castiglione sous le général Valette; il apprit d'eux que le poste avait été évacué après une faible résistance, à l'apparition d'une colonne ennemie; que Valette, avec une partie de ses hommes, s'était retiré vers Montechiaro, et que les autres avaient fui plus au nord, du côté de Ponte-San-Marco. Cette nouvelle était bien propre à ébranler le général français. Castiglione est à peine à deux heures de distance de Montechiaro; Wurmser était donc tout près de lui, avec vingt, peut-être même trente mille hommes; le danger d'être serré le lendemain entre deux corps ennemis était imminent. Encore une fois, Bonaparte se demanda s'il ne ferait pas mieux de battre en retraite avant d'être entièrement enveloppé. Il se hâta de rejoindre Augereau, qu'il trouva exaspéré contre Valette, mais inébranlable dans son ardeur belliqueuse. « Les troupes, dit-il, ne songent qu'à la bataille; je viens précisément de visiter les campements. » — « Eh! bien, reprit Bonaparte, je veux les voir aussi. » En effet, partout où il parut, il fut accueilli par des transports d'enthousiasme. « Pas de retraite », criaient les uns. « Nous voulons mourir ici », reprenaient les autres. « Savez-vous bien, leur dit le général, que Wurmser est en face de nous avec vingt-cinq mille hommes? » Un cri unanime lui répondit : « Qu'importe? Nous ne comptons pas nos ennemis! »

Il vit qu'avec de tels hommes on pouvait tout tenter. En présence même des troupes, il prononça le licenciement du malheureux Valette (1), après quoi il tint conseil avec un certain nombre d'officiers supérieurs. Il se fit avant tout présenter des rapports sur la fuite de Castiglione, exprima la plus violente colère contre les chefs qui y avaient pris part, et leur reprocha même d'avoir reculé devant des fantômes, attendu que Wurmser n'avait pas paru sur le Mincio. Cette accusation fut promptement réfutée, car la colonne avait ramené un grand nombre de blessés; mais ce qui était rassurant, c'est qu'on n'apercevait aucune trace de l'ennemi du haut d'une montagne située dans le voisinage de la petite ville, et d'où le regard embrassait la plaine sur une étendue de plusieurs lieues; il était donc certain que Wurmser n'était pas à Castiglione avec toutes ses forces, et l'on pouvait donc encore espérer qu'Augereau serait en état de résister assez longtemps à une division isolée pour permettre à ses collègues d'en finir à Gavardo avec Quosdanowitsch. Bonaparte cependant dit encore (sans doute pour sonder ses officiers) (2) que le plus sûr lui semblait être la retraite derrière l'Adda. Alors Augereau éclata de nouveau : « Que diable veux-tu faire derrière cet Adda partout si humide? c'est ici qu'il faut que nous nous battions; je ne crains pas les vingt mille Autrichiens, je ne crains que ton émotion; il faut que nous nous battions. Nous triompherons; mais si pourtant nous devions avoir le dessous, ce ne serait que quand je serais mort. » Les autres rirent, mais furent de son avis, et Bonaparte termina la délibération en disant : « Faites comme vous pourrez; je vous en laisse la responsabilité, et je pars. » Il était maintenant doublement certain que, le lendemain, pas un de ces hommes ne reculerait. Après avoir remis au général Augereau le commandement en chef des douze mille hommes environ réunis près de Montechiaro, il partit, fort tard dans la soirée, pour aller rejoindre Masséna à Lonato.

Cette ardeur et cette fermeté ne devaient pas tarder à recevoir leur récompense. Bonaparte avait bien jugé son adversaire : l'ennemi devant lequel Valette avait fui à Castiglione n'était pas Wurmser et son armée, mais seulement son avant-garde, la brigade

(1) Récit d'Augereau, *Masséna*, II, 467, confirmé par le rapport de Bonaparte au Directoire, du 6 août.
(2) *Marmont*, I, 206.

Liptay, forte de quatre mille hommes. On eût dit que Wurmser prenait à tâche de remettre la victoire aux mains d'un ennemi déjà à moitié vaincu. Le 31 juillet, il quitta Castelnovo avec sa colonne principale, et se dirigea au sud, vers Valeggio. En route, il distingua clairement, du haut d'une colline située à peine à une heure de distance du Mincio, le combat soutenu près de Lonato par le général Ott; à cette vue, sa première pensée fut de passer promptement le Mincio à Valeggio, et de se frayer un chemin vers Quosdanowitsch. Nous savons maintenant qu'il aurait décidé par là de l'issue de la campagne; il aurait empêché la marche de nuit d'Augereau, et, par conséquent, la concentration des armées ennemies; la retraite des Français derrière le Pô, peut-être même leur défaite complète, eût été assurée. Mais bientôt le maréchal changea d'avis : qui lui répondait qu'un corps ennemi ne se trouvait pas à Roverbella, prêt à le prendre en flanc durant le passage du Mincio? Cette crainte fut d'ailleurs confirmée par la fausse nouvelle que Bonaparte, loin de lever le siège de Mantoue, réunissait toute son armée près de Roverbella pour soutenir les assiégeants. Le 31 juillet s'écoula donc sans qu'un seul homme de l'armée autrichienne parût de l'autre côté du Mincio. Dans la nuit, Wurmser reçut de Mantoue même la nouvelle certaine que le siège était levé, et que toutes les colonnes françaises étaient en marche vers la Chiese. Le doute n'était plus possible : les Français dirigeaient toutes leurs forces vers Quosdanowitsch, il fallait à tout prix intervenir d'une manière décisive; mais, au lieu de passer le Mincio à Valeggio dès le 1er août, il écrivit à Quosdanowitsch qu'il le passerait le 2 à Goito, afin de prendre Bonaparte à revers tandis que lui, Quosdanowitsch, l'attaquerait de front. Le 2 août donc, il s'avança avec précaution vers Goito, ordonna au général Meszaros, qui avait traversé l'Adige à Legnago, de se diriger au sud vers Borgoforte, sur le Pô, et il se contenta d'envoyer de l'autre côté du Mincio le général Liptay, que nous avons vu occuper Castiglione, à la grande frayeur des Français. Dans l'après-midi, Wurmser ne sut pas se refuser le plaisir de pousser jusqu'à Mantoue, pour complimenter la garnison et recevoir en retour les remerciements du commandant. Il réunit encore à son armée deux mille hommes de la garnison de cette ville, et enfin, le 3 août au matin, il passa le Mincio à Goito et marcha sur Castiglione. Non seulement il avait

perdu en soins inutiles deux jours irréparables, mais il avait encore éparpillé au loin un bon tiers de ses forces. Lui-même quitta Goito avec quinze mille hommes environ, pour se réunir à Liptay et à ses quatre mille hommes; un détachement de cinq mille hommes bloqua Peschiera, où Bonaparte n'en avait laissé que cinq cents; quant à Meszaros, fort de cinq mille hommes également, il était sur le Pô, avec l'espoir secret de couper cette dernière issue aux Français vaincus; mais auparavant il fallait les vaincre.

Tandis que les colonnes de Wurmser franchissaient sous un brûlant soleil de juillet les trois lieues qui séparent Goito de Castiglione, le carnage, sur ce dernier point, avait déjà commencé.

En recevant le 2 août la lettre de Wurmser, Quosdanowitsch avait aussitôt résolu de reprendre l'offensive. Son premier soin avait été d'enjoindre au général Ocskay de quitter Salo et de marcher contre Sauret, qui se trouvait à Desenzano. De son côté, Sauret, comme nous l'avons vu, avait reçu de Bonaparte l'ordre de quitter Desenzano et de reprendre Salo. Or, il se trouva que les deux troupes prirent des routes différentes, les Autrichiens par le bord de la mer, les Français par la montagne, et se croisèrent sans s'apercevoir : dans la soirée du 2, la division Sauret arriva à Salo et Ocskay à Desenzano, sans qu'un coup de fusil eût été tiré. Le 3 au matin, Ocskay, se tournant à droite vers Lonato, surprit complètement l'avant-garde de Masséna et fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvait l'officier commandant; mais bientôt Bonaparte accourut avec le gros des forces de Masséna, le serra de près, et enfin le battit complètement, malgré la vaillante résistance qu'il opposa à un ennemi trois fois supérieur. De toute sa brigade il ne resta que quelques centaines d'hommes. Pendant ce temps, la division Sauret avait, de Salo, inquiété par derrière la position des Autrichiens à Gavardo; mais Quosdanowitsch l'avait repoussée et forcée de rentrer à Salo. Bientôt après parut la division Despinois, qui arrivait de Brescia, et qui, saisie d'une frayeur panique aux premiers coups de fusil, s'enfuit en désordre et regagna cette dernière ville. Le général Dallemagne ne fut pas plus heureux dans une attaque qu'il tenta un peu plus tard contre Gavardo; il ne put réussir à remporter le moindre avantage sur les Autrichiens. Quosdanowitsch, rassuré de ce côté, ne songea plus qu'à reprendre la position de Salo, si importante pour sa ligne de retraite; il se

disposait à ouvrir l'attaque le soir même, lorsque la nouvelle de la défaite de la brigade Ocskay lui fit suspendre le combat.

Ce jour-là donc Masséna avait porté un coup sensible aux Autrichiens, et Sauret avait défendu la position de Salo; quant aux autres divisions, elles n'avaient pas fait grand'chose. Bonaparte, furieux surtout contre Despinois, se préparait pour le lendemain à un combat final et désespéré; mais sa victoire sur Quosdanowitsch était plus complète que ne pouvaient le lui faire supposer les combats partiels. Vers onze heures du soir, lorsque le feu eut cessé à Salo, les généraux autrichiens se réunirent, tristes et abattus. Quosdanowistch exprima l'intention de tout mettre en œuvre le lendemain matin pour reprendre Salo; mais ses officiers l'en détournèrent instamment. La journée avait coûté plusieurs milliers d'hommes, tués, blessés ou égarés; après tant de fatigues et de combats, les forces dont on pouvait encore disposer étaient réduites à dix mille hommes; malgré la dernière lettre de Wurmser, on ne le voyait pas paraître, on ne savait rien de lui, et il était fort à craindre qu'un malheur quelconque ne l'eût forcé à battre en retraite, car on avait certainement devant soi plus de vingt mille Français, c'est-à-dire le gros des forces ennemies, que l'on voyait s'avancer à droite et à gauche. Les généraux exposèrent combien, dans ces circonstances et avec une telle supériorité de forces, il serait facile à l'ennemi de les cerner complètement et de leur fermer la vallée de la Chiese, leur seule ligne de retraite. Quosdanowitsch, bien à regret, se rendit à ces arguments; le 4 au matin, il ordonna la retraite vers le Tyrol. Dans le courant de la journée, les craintes de ses officiers reçurent une douloureuse confirmation. Trois bataillons et deux escadrons, commandés par le colonel Knorr, furent coupés un peu en arrière de Gavardo par un détachement français, qui contourna les montagnes et tomba à l'ouest sur le flanc droit des Autrichiens; ils se dirigèrent alors au sud, vers Lonato, dans le faible espoir de se frayer de là un passage jusqu'à Wurmser. Lonato ne renfermait qu'un faible poste de douze cents hommes; le colonel Knorr y envoya hardiment un parlementaire pour sommer le commandant de capituler; mais ce commandant n'était autre que le général Bonaparte en personne, qui venait d'arriver de Castiglione, et qui, au milieu même de ses divisions, put se croire ainsi exposé à un danger imminent. Toutefois sa présence

d'esprit ne l'abandonna pas. Il reçut l'Autrichien entouré de son état-major, lui dit d'un ton impérieux que l'offense faite au général en chef méritait le plus sévère châtiment, et lui déclara que toute la colonne de Knorr périrait jusqu'au dernier homme si elle ne déposait pas les armes avant huit minutes. En ce moment, les bataillons de Masséna paraissaient de tous côtés ; le colonel Knorr se soumit à son sort.

Tandis que Quosdanowitsch était ainsi réduit à l'impuissance, Augereau poursuivait avec ardeur la tâche qu'il avait entreprise contre Liptay et Wurmser.

Pour préserver autant que possible ses troupes de la chaleur, il leur fit prendre le 3 août dès minuit la route de Castiglione ; le combat commença donc à la pointe du jour. Liptay avait placé son infanterie sur les collines situées au nord de la ville, laquelle, ainsi que le château voisin, était occupée par de faibles détachements, tandis que les hussards s'étendaient dans la plaine. Les Français attaquèrent impétueusement l'ensemble de la position ; ils prirent le château dès le premier assaut, mais ils rencontrèrent sur tous les autres points une résistance si opiniâtre, que la plupart de leurs généraux trouvèrent la mort à la tête de leurs colonnes. Ce ne fut que quand il vit ses deux ailes débordées par des forces trois fois supérieures que Liptay se décida à se retirer vers le sud, sur les hauteurs de Solferino et de Cavriana, restant toujours en bon ordre bien qu'il eût éprouvé des pertes considérables. Il était midi lorsque Augereau réussit à s'emparer de la ville de Castiglione. Poursuivant sa victoire, il se disposait à attaquer immédiatement Solferino, malgré la fatigue des troupes affamées et altérées, lorsque les avant-gardes de Wurmser, qui arrivait enfin, apportèrent un premier renfort à Liptay ; le colonel Schubirz se dirigea vers Castiglione avec quatorze cents hommes, et le général Davidowitsch envoya deux bataillons au secours de Solferino. A peine ces derniers furent-ils arrivés, que l'intrépide Liptay prit encore une fois l'offensive ; il repoussa d'abord les Français ; mais, Augereau lui-même ayant pris le commandement, il fut à son tour repoussé sur la hauteur. Des deux parts les forces étaient épuisées ; les soldats tombaient anéantis dans ces campagnes sans eau ; le combat se termina de lui-même. Wurmser arriva dans le courant de l'après-midi, et fit camper sa brigade au sud de Solferino, dans la plaine

de Medole. Espérant toujours voir paraître le général Quosdanowitsch, il fortifia le 4 sa position à l'aide de retranchements, puis il envoya dans l'après-midi au général Meszaros l'ordre de retourner sur la rive gauche du Pô, pour y occuper près de Marcaria la division Sérurier. Dans la nuit du 4 au 5, il reçut la nouvelle de la retraite complète de la division Quosdanowitsch; il devait s'attendre dès lors à être attaqué le lendemain par la totalité des forces françaises, et tout lui conseillait de se retirer immédiatement derrière le Mincio; mais cette fois encore il ne sut pas prendre une résolution, et resta inactif en présence du malheur qui le menaçait. Après avoir commencé les opérations avec cinquante-sept mille hommes contre quarante-cinq mille, il en était arrivé à ce point, par ses hésitations et ses fautes, que Quosdanowitsch était au loin, en Tyrol, qu'une forte garnison était inoccupée à Mantoue, que dix mille hommes gardaient inutilement le Pô et Peschiera, et que lui-même n'avait pas vingt mille hommes à opposer à plus de trente mille ennemis dans une lutte dernière et sans espoir.

Quant à Bonaparte, il recueillit alors les fruits de la pénétration et de la persévérance dont il avait fait preuve dans les derniers jours, même au milieu des plus cruelles inquiétudes. Augereau et Kilmaine furent renforcés durant la nuit par sept mille hommes de la division Masséna, ce qui les rendait déjà égaux en nombre à leurs adversaires. De plus, le soin de poursuivre la colonne de Quosdanowitsch ayant été laissé presque exclusivement à la division Sauret, trois mille hommes de la division Masséna et trois mille autres de la division Despinois, alors à Brescia, furent encore dirigés sur Castiglione. Enfin, le 4 de grand matin, Sérurier reçut l'ordre d'amener ses cinq mille hommes de Marcaria à Guidizzolo, afin de tomber sur les derrières de l'aile gauche des Autrichiens et de consommer par là la ruine de ces derniers. Pour détourner de ce point dangereux l'attention de son adversaire, Bonaparte, le 5 au matin, fit ouvrir l'attaque par Masséna contre l'aile droite des ennemis, qui se crut menacée d'être tournée au loin, vers le nord. Cette manœuvre produisit immédiatement l'effet qu'il en attendait : Wurmser dirigea vers la droite deux mille hommes du centre de son armée, et découvrit ainsi considérablement son aile gauche. Durant ces opérations, les troupes de Sérurier arrivèrent de Guidizzolo, à la grande surprise de Wurmser, et parurent sur les der-

rières des Autrichiens, pendant que les cavaliers de Kilmaine attaquaient inopinément leur flanc gauche; un peu plus tard enfin, l'apparition de la division Despinois et des derniers régiments de Masséna consomma l'investissement de leur aile droite. Ce fut alors que Bonaparte lança vigoureusement la division Augereau contre le centre ennemi, près de Solferino. L'issue de la journée ne pouvait plus être douteuse. Wurmser paraissait rivé au sol sur lequel il se trouvait; il se refusa longtemps à donner l'ordre inévitable de la retraite; mais le danger croissait de minute en minute, on ne pouvait plus songer à vaincre, et la seule issue possible, la route vers le Mincio, était gravement menacée par l'ennemi. Le vieillard, désespéré, céda enfin à la force de l'évidence. Il prit le chemin le plus court, celui qui conduit au pont de Borghetto-Valeggio, serré de près par Despinois et Masséna, qui peut-être lui eussent barré le passage, si un détachement du corps qui bloquait Peschiera n'était arrivé à point nommé pour ralentir leur ardeur. L'armée autrichienne regagna donc la rive orientale du Mincio en assez bon ordre, bien qu'elle eût subi des pertes considérables. Wurmser songea durant tout un jour à se maintenir sur ce point; mais Bonaparte ayant dirigé la division Masséna vers la route du Brenner, en passant par Peschiera, ce qui aurait pu couper aux Autrichiens toute communication avec le Tyrol, la halte ne fut plus possible; Wurmser se hâta de regagner les montagnes de son pays par différents chemins. Le 14 août, les armées se retrouvèrent dans les positions qu'elles occupaient avant l'ouverture des opérations, mais avec un total, en morts, blessés ou prisonniers, de neuf mille hommes pour les Français et de dix mille pour les Autrichiens.

La gloire du général français reçut un éclat plus vif que jamais des journées de Lonato et de Castiglione. Sa situation avait été un instant très critique; à Gênes, à Rome, à Naples, la haine inspirée par les Français s'était réveillée à la nouvelle de leurs premiers échecs, et bientôt le bruit de leur défaite totale s'était répandu dans l'Europe entière. Bonaparte n'en parut que plus invincible lorsqu'un revirement inattendu eût changé la situation. Si l'on recherche avec soin quelles furent les causes de ce changement, on est forcé de reconnaître qu'il doit être attribué cette fois non au talent du vainqueur mais à l'incapacité du vaincu. Quoi que l'on puisse dire de la valeur théorique du plan de campagne des

Autrichiens, il est certain qu'après les heureux combats du 30 juillet la possibilité du plus brillant triomphe s'offrait à Wurmser. Si le 31, avant que personne ne pût s'y opposer, il avait passé le Mincio à Valeggio, pour paraître le 1er août à Castiglione avec vingt-quatre mille hommes, au lieu des quatre mille qu'il y envoya le 2, la retraite des Français eût été inévitable, et ceux-ci eussent dû s'estimer heureux d'échapper par là à une entière destruction. Personne au monde n'aurait pu supposer, car il n'y avait à cela aucun motif plausible, que Wurmser, au lieu d'adopter cette marche simple et décisive, perdrait deux précieuses journées à éparpiller ses forces d'une manière désastreuse. Si donc, depuis le 31, toutes les mesures de Bonaparte semblèrent inspirées par cette supposition, ce ne fut pas tant le résultat d'un calcul habile qu'un heureux effet du hasard; nous avons vu d'ailleurs qu'il ne les adopta qu'avec de vives inquiétudes, et uniquement parce qu'il ne voyait nulle part de meilleur parti à prendre. Il engagea la partie avec moins d'ardeur qu'Augereau, mais cette circonspection ne peut que lui faire honneur, car si une confiance aveugle en ses propres forces et en sa fortune convient au soldat, le général a pour devoir d'être tout à la fois prudent et hardi, de calculer en même temps que d'oser. Le cri d'Augereau : « Plutôt mourir que céder! » était bien celui d'un vrai guerrier; mais s'ils triomphèrent au lieu de mourir, les Français ne le durent qu'à Bonaparte.

Quant aux résultats de la lutte, si les Autrichiens n'avaient pu réussir à repousser les Français hors de l'Italie, Bonaparte, de son côté, n'avait pu leur faire subir une défaite complète. Il avait paré leur attaque, mais c'était tout. La conséquence la plus fâcheuse pour les Autrichiens, bien qu'elle ne se fît pas immédiatement sentir, fut que les troupes perdirent pour longtemps toute confiance en leurs chefs, et que, par là, la condition première de toute consistance morale fut enlevée à l'armée. C'est ce qui arrive toujours lorsqu'une cruelle désillusion succède à d'enthousiastes espérances. Les mêmes troupes qui, le 3 et le 5, avaient déployé à Castiglione un si vigoureux héroïsme, se débandèrent le 7 et le 8 à Peschiera et sur l'Adige, aux premiers coups de canon. De plus, une complète désorganisation régnait dans le corps des officiers (1). L'insoumis-

(1) Vivenot, *Thugut*, etc. 477, 482, 485, 492. Herrmann, *Correspondance diplomatique*, 543 et s.

sion et l'indiscipline y étaient générales; la plupart des chefs s'affranchissaient du service, quittaient leurs troupes sans permission, faisaient retentir leurs quartiers d'invectives contre l'incapacité des généraux et la politique absurde du gouvernement. C'était le fruit lentement mûri de la tactique qui, depuis trois ans, reculait au moment décisif devant une action vigoureuse. Quelques arguments que l'on eût pu faire valoir en faveur d'une telle conduite, il fallait maintenant en subir les conséquences. La solide valeur de l'armée s'était manifestée encore une fois dans une glorieuse défaite; mais tant de courage n'ayant abouti qu'à des revers, cette armée était désagrégée pour tout le reste de la guerre.

Tel se présentait l'avenir. Pour le présent, Wurmser, malgré ses fautes et ses malheurs, pouvait considérer la première partie de sa tâche comme accomplie. Mantoue avait été sauvée, alors que la catastrophe semblait imminente, la garnison en avait été augmentée et fortifiée, et, ce qui était le point capital, la perte du parc d'artillerie rendait pour le moment tout nouveau siège impossible. Bonaparte, aussitôt après Castiglione, avait bien fait investir la place de nouveau par la division Sérurier, actuellement sous les ordres du général Sahuquet; mais de longs mois pouvaient s'écouler avant que la faim forçât les assiégés à se rendre. Jusque-là, Bonaparte devait être enchaîné à la ligne de l'Adige, car le corps de blocus absorbait bien un quart de sa petite armée, sans compter que la haine inspirée aux Italiens par les Français le forçait à augmenter toutes les garnisons. En un mot, Mantoue mettait obstacle à tout grand mouvement offensif de la part de Bonaparte, et, au moment où Jourdan et Moreau menaçaient si sérieusement l'Empire sur le sol même de l'Allemagne, ce résultat, si négatif qu'il fût, était d'une haute importance pour l'Autriche. Le plus infatigable, le plus hardi, le plus dangereux de ses ennemis était pour six mois peut-être condamné pour ainsi dire à l'immobilité; il lui fallait attendre que l'Autriche l'attaquât au moment et au lieu où elle le jugerait convenable, et il pouvait tout au plus songer à faire de courtes excursions contre les frontières ennemies.

Le sentiment de cette situation ressort clairement d'une lettre que Bonaparte adressa le 14 août au Directoire. Il y annonce le nouvel investissement de Mantoue; pour le reste, il démontre que tout dépend pour lui de ce qui se passera en Allemagne. « Si une

division de l'armée du Rhin, dit-il, arrivait à Innsbruck et repoussait par là Wurmser vers l'est, j'entreprendrais alors une expédition contre Trieste. Puis, si l'archiduc Charles était complètement battu, Innsbruck occupée par de fortes masses de troupes et Ratisbonne prise par Jourdan, je pourrais aussi marcher de Trieste contre Vienne. » Il est, on le voit, bien loin de proposer de si grandes choses; il ne fait qu'indiquer ce qui deviendrait possible pour lui dans le cas où des coups décisifs seraient portés en Allemagne (1). Le Directoire le somma immédiatement, par une dépêche du 15 août, de hâter ces résultats en Allemagne par une attaque contre Wurmser et le Tyrol. Bonaparte, dont les rapports visaient toujours à l'effet, avait encore, cette fois, considérablement exagéré les pertes de l'ennemi et les conséquences de sa victoire; le Directoire croyait l'armée de Wurmser si complètement désorganisée, qu'il voyait déjà le général Bonaparte dans la vallée de l'Inn, et Wurmser perdu sans retour entre l'armée d'Italie et l'armée du Rhin. Le 17 et le 23, il réitéra ses instances. L'archiduc Charles venait de recevoir quelques renforts; on commençait à craindre à Paris que Wurmser ne se tournât vers le nord et n'augmentât les embarras de Moreau; on pressait donc Bonaparte de prévenir ce danger par une attaque contre le Tyrol méridional, et de différer la razzia projetée contre Trieste. Bonaparte répondit le 26 qu'il avait le plus grand besoin de nouveaux renforts, mais qu'il était satisfait de la situation des affaires en Italie et prêt à se tourner contre Wurmser. Il avait d'ailleurs reçu quelques troupes, de sorte que, malgré de nombreuses maladies, les pertes causées par les derniers combats étaient à peu près compensées; déduction faite des troupes de blocus et des garnisons, il pouvait faire prendre l'offensive contre le Tyrol à trente-deux mille hommes environ. Augereau et Masséna devaient remonter la vallée de l'Adige, tandis que la division Sauret, commandée maintenant par le général Vaubois, devait s'avancer par Riva jusqu'à Mori, sur la rive occidentale du lac de Garde, et se réunir là à Masséna. Quant au général Kilmaine, il devait rester avec trois mille hommes entre Vérone et Legnago, pour protéger

(1) Clausewitz, p. 133, et Rustow, p. 247, disent sans détours : « Bonaparte avait..... de grands projets, il voulait marcher sur Trieste, puis menacer Vienne. » La lettre citée plus haut montre cependant que Bonaparte n'indiquait ces possibilités que pour le cas où de grandes victoires en Allemagne les aurait précédées.

l'Adige. Le 31, tous ces préparatifs étaient terminés; Moreau ayant promis une active coopération du côté du nord, Bonaparte annonça au Directoire que ses colonnes commenceraient l'attaque le 2 septembre, avec d'autant plus de chances de succès que Wurmser avait éloigné du Tyrol une de ses colonnes, et l'avait placée sur la Brenta, près de Bassano, sans doute afin de protéger Trieste.

Il ne soupçonnait pas encore toute l'importance de cette position de la Brenta.

Les premiers rapports de Wurmser avaient causé une grande joie à Vienne, mais cette joie s'était bientôt changée en douleur et en consternation. Toutefois on ne perdit pas courage, car l'armée de Wurmser n'était que repoussée, et non détruite. On lui envoya en grande hâte quelques renforts tirés des garnisons de l'intérieur les plus voisines, et, le 19 août, l'empereur signa un ordre qui enjoignait à Wurmser de faire aussi promptement que possible une seconde tentative pour délivrer Mantoue. Pour la politique autrichienne, tout l'intérêt de la guerre se concentrait toujours sur l'Italie; or il était évident, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, que perdre Mantoue c'était perdre l'Italie; il fallait donc à tout prix empêcher cette catastrophe. Wurmser fut un peu surpris lorsqu'il reçut ces pressantes injonctions; Mantoue, avec seize mille hommes de garnison et des vivres pour plusieurs mois, n'était nullement en danger, de sorte que, soit dit en passant, rien ne l'eût empêché de laisser vingt mille hommes pour protéger la vallée de l'Adige contre Bonaparte, et d'opérer avec trente mille sur les derrières de Moreau, comme le redoutait le Directoire (1). Mais l'ordre de l'empereur n'admettait pas d'objection. Il fut remis au vieux maréchal par l'ingénieur général Lauer, qui devait diriger les affaires de l'état-major général à la place de Weirother, et qui avait des pouvoirs presque illimités pour arrêter le nouveau plan d'opérations. Malheureusement ce choix n'était pas heureux. On décida de prendre immédiatement l'offensive, bien que Mantoue ne pressât guère, uniquement parce que l'on craignait que l'armée du Rhin ne vînt quelques semaines plus tard serrer de près Innsbruck, et empêcher par là toute opération en Italie. Mais on divisa l'armée, comme Weirother l'avait fait jadis, et on l'exposa de nouveau au danger

(1) Jugement du général Clausewitz.

d'être battue en détail. Toutefois, ne voulant pas tout à fait imiter Weirother, on plaça bien comme lui une colonne dans la vallée de l'Adige, mais, au lieu de faire arriver l'autre à la plaine par l'ouest et la vallée de la Chiese, on lui fit prendre à l'est la vallée de la Brenta. Les deux masses étaient donc tout aussi éloignées l'une de l'autre que la première fois ; la seule différence essentielle qui distinguât les deux plans était que, maintenant, la seconde colonne ne menaçait plus la ligne de retraite de l'ennemi. Ce plan fut définitivement arrêté le 1er septembre ; la division Meszaros (dix mille six cents hommes) était déjà arrivée à Bassano, la division Sebottendorf (quatre mille sept cents hommes) se dirigeait vers le même point par la vallée de la Brenta, et la division Quosdanowitsch (quatre mille six cents hommes), qui avait la même destination, était à Trente, ville qui n'est, on le sait, séparée des sources de la Brenta que par un large dos de montagne. Avec ces vingt mille hommes, Wurmser voulait se diriger de Bassano vers le bas Adige, passer ce fleuve à Legnago, et, de là, marcher sur Mantoue. Pendant que trois détachements, forts en tout de sept mille huit cents hommes, surveillaient les autres frontières du Tyrol, le général Davidowitsch devait fermer la vallée de l'Adige avec treize mille hommes, et descendre le fleuve jusqu'à Vérone dès que s'accentuerait l'attaque de Wurmser. En attendant, ses troupes étaient échelonnées par petits détachements, à Roveredo, San-Marco, Ala, sur la rive gauche de l'Adige, tandis que la brigade du prince de Reuss était sur la rive droite, à Mori, avec ses avant-postes à l'ouest, vers la vallée de la Sacra. L'ouverture des opérations était fixée au 6 septembre.

Les deux adversaires se préparaient donc à prendre l'offensive sans connaître réciproquement leurs plans. On vit se renouveler ici, sous le rapport du temps et de la rapidité, ce qui s'était déjà produit à Ettlingen et à Castiglione : les Français devancèrent les Autrichiens de plusieurs jours, et surprirent dans leur marche les colonnes séparées de leurs adversaires. Dès le premier moment, leur supériorité fut décisive.

Le 3 septembre, Vaubois (onze mille hommes), tournant la pointe septentrionale du lac de Garde, gagna à Mori la rive droite de l'Adige, et dispersa sans peine les avant-postes du prince de Reuss. Le même jour, Masséna (treize mille hommes) repoussait

tout aussi facilement jusqu'à San-Marco, par la vallée de l'Adige, le colonel Vukassewitsch, établi à Ala; le soir venu, les deux divisions n'étaient plus séparées que par le fleuve. Le 4, on s'avança vers San-Marco, où le général Spork avait rejoint Vukassewitsch; mais leurs forces réunies étaient encore de moitié inférieures à celles de leurs adversaires, et ils furent rejetés sur Roveredo, après avoir éprouvé des pertes considérables. Davidowitsch avait fait occuper par dix-sept cents hommes, derrière Roveredo, l'étroit défilé de Pietra, resserré entre le fleuve et les rochers; grâce à cette protection, la brigade battue put camper et bivouaquer une demi-lieue plus haut, à Caliano. En ce moment, Bonaparte rejoignit Masséna, dont les troupes prenaient également un court repos; il examina le défilé, et donna l'ordre d'attaquer sans délai. Il fit gravir par ses tirailleurs les rochers qui bordaient le passage à droite, balaya la route au moyen d'un feu bien nourri, puis s'élança lui-même et livra une vigoureuse attaque. La garnison s'enfuit en désordre; la cavalerie française arriva en même temps qu'elle au camp de Caliano, où elle surprit les troupes et les dispersa après un court combat. Beaucoup se réfugièrent au delà des montagnes, dans la vallée de la Brenta; six mille hommes et vingt-cinq canons tombèrent aux mains des Français; des treize mille hommes de Davidowitsch, il lui en resta à peine cinq mille. A cette heure même, Wurmser partait de Trente pour Bassano. Il avait bien appris à Trente que son général avait été repoussé de Caliano; mais, ne connaissant pas toute l'étendue du désastre, il n'abandonna pas son plan d'attaque; il se contenta de laisser à Davidowitsch l'ordre de faire l'impossible pour conserver Trente, et se hâta de traverser les montagnes afin de gagner la vallée de la Brenta. Ses instructions étaient très sages assurément, car Trente est au point de jonction des deux routes de l'Adige et de la Brenta, et la perte de cette ville devait priver Wurmser de ses plus courtes communications avec le Tyrol; mais l'ordre était plus facile à donner qu'à exécuter. Davidowitsch, convaincu comme tous ses officiers de l'impossibilité de résister, avec les restes découragés de son corps, à des forces maintenant plus de quatre fois supérieures, évacua la place; le 5, il tenta de lutter encore une fois, à une lieue plus au nord, dans la forte position de Lavis; puis, battu de nouveau, il recula jusqu'à Neumarkt, dans la direction de Botzen. Le 5 à midi, Bonaparte en

personne arriva à Trente ; il y apprit le départ de Wurmser pour Bassano, et arrêta sur-le-champ les nouvelles mesures à prendre.

D'après les instructions du Directoire, qui lui enjoignait sans cesse de tout tenter pour se réunir, à Innsbruck, à l'aile droite de Moreau, il aurait dû poursuivre le général Davidowitsch sur Botzen, Brixen et le Brenner. Mais, bien qu'il eût jadis présenté souvent cette entreprise comme possible et glorieuse, il ne songea plus un seul instant à la réaliser. Du côté du nord, tout pour lui était incertitude ; il se demandait quelles pertes il aurait à subir dans la montagne avant d'arriver à Innsbruck ; il ignorait dans quelle situation il trouverait là les affaires de Moreau. Mais ce dont il était sûr, c'est que Wurmser, pendant ce temps, pourrait sans obstacle débloquer Mantoue, se renforcer de la garnison de cette ville et soulever les États italiens, déjà si agités. C'était toujours la même situation : l'Italie et Mantoue retenaient irrésistiblement le général français. Dans la soirée même du 6, il résolut de poursuivre le maréchal Wurmser vers Bassano, par la vallée de la Brenta, et ordonna à Augereau, qui jusque-là avait formé l'arrière-garde, de gagner Levico par la montagne, afin de se mettre à la tête de la poursuite. Masséna, rappelé de Lavis, devait se réunir à lui, et la division Vaubois devait seule rester devant Trente, pour surveiller le corps de Davidowitsch.

Masséna et Augereau possédaient ensemble environ vingt mille hommes, c'est-à-dire un nombre égal à celui de Wurmser ; mais leurs troupes étaient réunies, tandis que les trois divisions de Wurmser, encore en marche, se suivaient à une certaine distance l'une de l'autre. Le 6 septembre (1), Meszaros, qui se dirigeait vers l'Adige, était déjà à cinq lieues au delà de Bassano, à Olmo, près de Vicence, Sebottendorf à Bassano même, Quosdanowitsch à Primolano, à deux lieues en avant de Bassano. Ce fut alors que Wurmser apprit la retraite de Davidowitsch et la perte de Trente ; il fut très troublé à cette nouvelle, car il pensa avec raison que Bonaparte allait maintenant descendre la Brenta et se tourner contre lui avec le gros de ses forces ; mais il montra de nouveau qu'il n'était pas l'homme des résolutions promptes et énergiques. Il aurait peut-être pu réussir encore, s'il avait réuni sans perdre une minute tout

(1) Rustow, p. 257, dit le 5 ; mais la dépêche de Wurmser à l'empereur (Vivenot, p. 489) est datée du 6.

ce qu'il possédait de forces, soit en queue pour livrer bataille à Bonaparte dans une forte position, soit en tête pour marcher rapidement sur Legnago et Mantoue; dans le vague désir de tout concilier, il ne fit ni l'un ni l'autre. Il laissa Meszaros, avec la moitié de l'armée, continuer tranquillement, le 7, sa marche vers Montebello, et appela Quosdanowitsch à Bassano, mais en lui ordonnant de laisser la moitié de sa division à Primolano et à Cavallo; lui-même, toujours hésitant, attendit l'ennemi à Bassano.

Le malheur ne tarda pas à fondre sur lui. Dès le 6, Augereau (neuf mille hommes) avait repoussé à Levico les premiers postes autrichiens; le 7, il tomba à Primolano sur les trois milles hommes de Gavasini qu'il défit complètement, et le même jour dans la soirée il arriva à Cismone, où le général Masséna le rejoignit quelques heures plus tard. Pendant ce temps, Wurmser avait encore morcelé davantage ses forces déjà si peu considérables; il avait placé quinze mille hommes sous les ordres de Bayalitsch, à une lieue au-dessus de Bassano, sur la rive gauche de la Brenta, et deux mille sur la rive droite, sous Rovertera, pendant que Sebottendorf, avec trois mille cinq cents hommes, établissait un camp tout proche de la ville. Toujours infatigable, Bonaparte mit la division Augereau en marche le 8 septembre dès deux heures du matin; elle passa sur la rive droite au moyen d'un gué, et à sept heures elle ouvrit le feu contre Rovertera, tandis que Masséna, qui suivait de près son collègue, se précipitait sur Bayalitsh. La disproportion des forces était telle, qu'une demi-heure suffit pour décider de l'issue du combat : ce qui ne fut ni tué ni prisonnier se dispersa à tous les vents. Deux mille hommes environ se dirigèrent avec le général Quosdanowitsch à l'est, vers Trévise, d'où ils furent ramenés derrière l'Isonzo; une autre partie des fugitifs se portèrent sur Bassano et jetèrent le plus grand trouble dans cette ville; les Français, qui les suivaient de près, fondirent sur les équipages et s'emparèrent de tout ce qui tomba entre leurs mains. Les trophées de cette journée consistèrent en trente-cinq canons, deux trains de ponts, deux cents voitures, sept drapeaux et trois mille prisonniers. Wurmser et Sebottendorf n'échappèrent qu'à grand'peine, avec deux mille hommes, et se hâtèrent de regagner la route de Vienne par Citadella, pour rejoindre la division Meszaros.

La marche de Wurmser sur Mantoue n'avait plus pour objet

la délivrance de la ville : elle lui était imposée par la nécessité, comme une dernière chance de salut. A force de rapidité, il parvint sans encombre jusqu'à Legnago dans la soirée du 7, et passa immédiatement l'Adige. On reconnut bientôt qu'en effet il n'y avait pas une minute à perdre, car Bonaparte avait continué sa poursuite. Le 10, enfin, Masséna passa également l'Adige à Ronco, et se tourna promptement vers le sud pour tomber sur le flanc de la colonne de marche de Wurmser, pendant que Sahuquet, averti en hâte, marchait à sa rencontre. Mais il semblait que la fuite honteuse de Bassano eût piqué d'honneur la division Meszaros : le 11, à Cerea, la brigade Ott repoussa, avec une inébranlable fermeté, toutes les attaques de Masséna, puis elle continua sa marche ; le 12, le général Ott dispersa encore à Roncoferrara plusieurs détachements de Sahuquet ; le 13, enfin, tout le corps d'armée était réuni dans et autour de Mantoue. Y compris la garnison, mais déduction faite de neuf mille malades ou blessés, vingt-deux mille hommes se trouvaient encore sous les armes. Le maréchal, ne voulant pas renfermer tous ses forces en un lieu aussi insalubre, en fit camper la moitié environ sur la rive gauche des lacs, entre la citadelle et le fort San-Giorgio ; mais Bonaparte n'entendait pas le tolérer hors des murs de la ville ; il y fut attaqué le 15 par toutes les forces françaises, et forcé de se retirer dans la forteresse, après avoir perdu deux mille cinq cents hommes.

Cette fois donc la défaite fut encore plus complète qu'à Castiglione. Les Autrichiens, au début de la campagne, avaient seize mille hommes à Mantoue, trente-neuf mille en Tyrol, onze cents en Carinthie : actuellement, ils en comptaient vingt-deux mille à Mantoue, trois mille derrière l'Isonzo, seize mille en Tyrol. Ils avaient perdu près de cent canons et tout le matériel de l'armée ; soldats et officiers étaient abattus et découragés. Malgré toute sa bravoure, son ardeur et sa fermeté, le vieux Wurmser n'avait montré qu'incertitude et irrésolution ; l'Autriche n'a pas eu beaucoup de destructeurs d'armées tels que lui.

« La conduite de Bonaparte en présence de cette seconde attaque des Autrichiens est au-dessus de tout éloge, dit Clausewitz. Il choisit l'action décisive, parce qu'il est sûr de lui, et l'exécute avec une énergie et une promptitude sans pareilles. »

L'Italie était de nouveau soumise aux armes françaises ; pour la

seconde fois, Bonaparte avait défendu d'une main de fer ce pays si rapidement conquis. Personne en France ne doutait plus de l'invincibilité du jeune héros, ni, par conséquent, de celle de la République. Mais l'idée du Directoire de faire marcher de concert l'armée de Bonaparte et celle de Moreau, pour obtenir par là de grands succès en Allemagne, cette idée à laquelle Bonaparte lui-même avait prêté un vague éclat au début de la campagne, n'avait plus été qu'une chimère lorsqu'elle aurait dû se réaliser. Au moment même où le triomphe de Bassano remplissait la France d'une nouvelle allégresse, le Directoire recueillait sur le sol allemand les tristes fruits de cette illusion.

CHAPITRE VI

VICTOIRES DE L'ARCHIDUC CHARLES

Lorsque nous avons quitté, au commencement d'août, les armées qui combattaient en Allemagne, l'archiduc Charles était à Nordlingen, non loin du Danube, et le général Moreau, qui le suivait avec précaution, se dirigeait vers Neresheim, le long des pentes du Rauhe-Alp, tandis que le général Wartensleben se retirait de Bamberg sur Nurenberg, vivement poursuivi par l'armée de Sambre-et-Meuse, dont une maladie de Jourdan avait fait remettre le commandement au général Kléber.

Ce fut alors que l'archiduc apprit la marche victorieuse de Wurmser sur Vérone et Mantoue, et comme Wartensleben, dans sa retraite vers le sud, se rapprochait de lui chaque jour, Charles entrevit la possibilité de réaliser enfin le vaste plan qui consistait à réunir les deux armées impériales. Une fois à Nurenberg, Wartensleben pouvait, en trois jours de marche, arriver à Nordlingen qui n'en était qu'à onze lieues; puis, réuni à l'archiduc, écraser Moreau et placer Jourdan dans la plus dangereuse des situations.

Mais l'archiduc devait encore passer par bien des heures d'anxiété avant d'arriver à la réalisation de ses vœux. Son général en second, lorsqu'il lui communiqua son plan, en fut surpris et

troublé au plus haut point. C'était un vieux soldat blanchi sous les armes, actif et courageux, mais d'un esprit étroit et inculte. Il ne vit dans le mouvement projeté par l'archiduc que le danger de découvrir la Bohême en marchant vers le sud-ouest, la perte possible des magasins accumulés sur la frontière, les États héréditaires livrés aux contributions, au pillage et à la dévastation (1). Il n'accueillit donc qu'avec répugnance les idées de son chef, et se montra très disposé à exagérer les obstacles qui pourraient s'opposer à l'exécution de ses ordres. Le 7 août, il était arrivé à Forchheim, à moitié chemin environ entre Bamberg et Nurenberg, lorsque la cavalerie française menaça à gauche son flanc occidental, ce qui pouvait lui faire craindre d'être inquiété sur ses flancs et ses derrières s'il poursuivait sa marche vers Nurenberg. Cela suffit pour lui faire abandonner la direction qu'il avait suivie jusque-là; il se jeta à l'est, dans le pays montagneux, alors très peu accessible, du haut Palatinat, qui s'étend entre la Rednitz et la Naab, et qui n'offrait à l'artillerie qu'une seule route praticable dans l'étroite vallée de la Pegnitz. Là, il lui fallut faire neuf lieues avant de retrouver à Amberg une route qui se dirigeât au sud, vers le Danube : s'il se rapprocha de la frontière de la Bohême, ce qui était son plus cher désir, il tripla ainsi la distance qui le séparait de l'archiduc, et Jourdan aurait pu sans le moindre danger, vu le peu de largeur de la vallée de la Pegnitz, le faire poursuivre par une seule division, tandis que lui-même aurait marché vers Moreau et déjoué complètement le plan de l'archiduc.

Ce dernier fut consterné en recevant ces nouvelles (2). Il n'y avait plus à songer maintenant à faire venir Wartensleben pour combattre Moreau, ainsi que le réclamait l'intérêt du Tyrol. Si la jonction pouvait encore être tentée, c'était l'archiduc, au contraire, qui devait se hâter de marcher vers Wartensleben et d'écraser Jourdan, au risque de laisser Moreau gagner la route d'Innsbruck par la Bavière. Pour préparer ce mouvement, Charles résolut, le 10 août, d'attaquer inopinément Moreau le lendemain avec toutes ses forces, de lui faire le plus de mal possible s'il ne le battait pas complètement, puis, au lieu de le poursuivre, de se mettre promptement en marche pour rejoindre Wartensleben. Une circonstance

(1) *Principes de stratégie*, II, 296.
(2) *Principes de stratégie*, II, 300 et s.

très favorable à ce projet fut l'arrivée du général Frelich (1), qui, lors du passage du Rhin par Moreau, s'était dirigé vers la haute Souabe par la vallée de la Kinzig, poursuivi par l'aile droite de l'ennemi, que commandait le général Ferino. Ce dernier, d'après les instructions du Directoire, avait éparpillé ses forces jusqu'au lac de Constance, afin de rançonner une plus grande étendue de pays, tandis que Frelich avait depuis longtemps l'ordre de se réunir aussi vite que possible à l'armée principale. L'archiduc, dont les divisions étaient très affaiblies tant par les maladies que par la défection des Souabes et des Saxons, se vit alors de nouveau à la tête de quarante-deux mille hommes, ce qui lui permettait de tenter avec quelque espoir une attaque contre Moreau et ses quarante-six mille soldats (2). Son projet était de profiter des premières lueurs du jour pour surprendre l'ennemi, dispersé sur une étendue de huit lieues, pendant que Frelich, arrivant du Danube, s'avancerait contre son flanc droit. Mais un orage effroyable, accompagné d'un pluie torrentielle, éclata pendant la nuit, et détrempa les routes de telle sorte qu'on arriva devant l'ennemi six heures plus tard que ne l'avait calculé l'archiduc. Le mouvement contre le flanc droit s'accomplit cependant tel qu'il avait été projeté; le général Riese repoussa la division Duhesme, et lança au loin ses troupes légères sur les derrières des Français, dont les colonnes de munitions et les équipages se rejetèrent en désordre vers la montagne. Si l'archiduc, en se ce moment, s'était avancé avec des forces supérieures vers Neresheim, où se trouvait le centre de l'ennemi commandé par Saint-Cyr, il aurait pu remporter un grand succès ; mais Charles avait étendu ses colonnes aussi loin que celles de son adversaire, et il n'obtint sur aucun point un avantage décidé. Saint-Cyr, toujours solide, toujours intrépide, ne se laissa pas troubler un seul instant par le bruit qui se faisait sur ses flancs et sur ses derrières; quant à Moreau, s'il n'était pas un général de génie, il conservait du moins son calme et son sang-froid dans les circonstances critiques; bref, les attaques des Autrichiens, faibles en elles-mêmes et se succédant à de longs intervalles, furent iné-

(1) Voir Saint-Cyr, III, 142.

(2) Ces chiffres sont donnés par l'archiduc, II, 298. Jomini, VIII, 245, attribue 10000 hommes de plus à chaque armée; mais je suppose qu'il comprend les malades, les détachements, etc., car, p. 255, il n'évalue plus qu'à 36000 le nombre des Autrichiens qui se sont battus.

branlablement repoussées. Vers le soir, le feu cessa sur tous les points; les Autrichiens bivouaquèrent sur le champ de bataille, en vue de l'ennemi, et les généraux français délibérèrent sur la manière dont on pourrait le lendemain forcer l'archiduc à la retraite par l'attaque de son aile droite.

Mais Charles n'était pas disposé à continuer la partie sur ce point. Le sol lui brûlait les pieds quand il songeait à Wartensleben. Celui-ci avait fait une courte halte à Amberg, tout en ne cessant de répéter qu'il ne pouvait s'y maintenir, et qu'il considérait la retraite vers la Bohême comme inévitable. Cette retraite aurait à jamais donné le coup de grâce aux plans de l'archiduc; aussi Charles résolut-il de ne pas perdre un jour de plus : il envoya à Wartensleben l'ordre exprès de rester à tout prix à Amberg; puis, le 12 de grand matin. il quitta le champ de bataille pour se diriger vers Donauwœrth. Des hauteurs sur lesquelles il se trouvait, Saint-Cyr vit les longues colonnes ennemies marcher rapidement vers le Danube; son plus vif désir eût été de les poursuivre; mais Moreau l'informa que des motifs impérieux l'avaient fait renoncer à l'attaque décidée la veille. Les troupes françaises passèrent donc la journée du 12 immobiles dans leurs positions. Sans doute, elles avaient besoin d'un peu de repos; mais ce qui décida Moreau bien plus encore que leur fatigue, ce furent les ordres réitérés et toujours plus pressants du ministère, ordres qui devaient ici, comme pour Jourdan, provoquer une fatale décision.

Nous avons vu plus haut que Kléber avait eu le champ libre après que son adversaire se fut retiré de Forchheim sur Amberg; il aurait pu, en quatre jours de marches accélérées, se réunir à Moreau et terminer la campagne, peut-être même la guerre, en attaquant Charles avec des forces deux fois supérieures. Mais en ce moment Jourdan reprit le commandement, et il reçut de Paris des ordres formes auxquels il n'osa pas résister (1). On lui disait qu'il ne suffisait pas de gagner du terrain sur un ennemi qui reculait sans cesse ou de hâter sa retraite par des combats isolés; qu'il fallait l'attaquer vivement, et provoquer une grande bataille propre à l'anéantir ou à le disperser; qu'il fallait, soit que Wartensleben reculât vers la Bohême soit qu'il se rapprochât de l'archiduc,

(1) Les lettres du Directoire sont publiées en partie dans les *Mémoires* de Jourdan, p. 297 et s.

le toujours serrer de près, s'avancer avec l'armée principale vers Ratisbonne, marcher même jusqu'à Passau, détacher en même temps un corps en Bohême pour y lever des contributions, et, d'un autre côté, chercher par des éclaireurs à se mettre en communication avec Moreau. Ces ordres assurément ne se distinguent pas par une grande précision; toutefois ils étaient énergiques et ne laissaient aucun doute sur le point capital et décisif : ils enjoignaient bien positivement à l'armée de la Sambre de se diriger non au sud-ouest contre l'archiduc, mais à l'est sur les pas de Wartensleben. Bonaparte aurait vraisemblablement considéré ces ordres comme non avenus et aurait justifié sa désobéissance en écrasant l'archiduc; mais Jourdan ne possédait ni la capacité ni le caractère de Bonaparte, et, s'il peut être regrettable en certaines circonstances qu'un général ait exécuté les ordres de son gouvernement, on ne saurait jamais lui en faire un crime. Jourdan renonça donc au succès qui s'offrait à lui, et s'engagea, à la suite de Wartensleben, dans les étroits défilés de la Pegnitz; mais, dans sa crainte que l'archiduc n'attaquât son flanc sud, il plaça la division Bernadotte à Teining et à Neumarkt pour le couvrir de ce côté. Le 17 eut lieu à Sulzbach, entre lui et l'arrière-garde autrichienne, un vif combat à la suite duquel Wartensleben résolut de continuer sa retraite jusque derrière la Naab, à quelques milles seulement de la frontière de Bohême. A Amberg, Jourdan reçut du Directoire de nouvelles instructions très précises, datées du 12 août, qui ne lui permirent pas de songer à revenir sur ses pas. Le 20, il était sur la Naab, en face des positions de Wartensleben. Il trouva celles-ci si fortes et si bien protégées, qu'il voulut prendre un jour pour mieux choisir le point sur lequel il les attaquerait; mais il reçut le 21 la nouvelle de l'approche de l'archiduc, et aussitôt tout plan offensif disparut pour faire place à de graves inquiétudes.

Le Directoire, non content de détourner l'armée de la Sambre de la route victorieuse qui s'offrait à elle sur le haut Danube, avait encore contraint le général Moreau à laisser à l'ennemi toute liberté pour écraser Jourdan. Ses ordres du 21 juillet, réitérés et développés le 12 août, enjoignaient à Moreau de s'occuper principalement de son aile droite, de la fortifier autant que possible, et de la réunir derrière le Lech pour attaquer la Bavière. Il pouvait, lui disait-on, laisser un corps d'observation sur la rive septentrionale

du Danube; mais il était du plus haut intérêt de gagner la route de Munich à Innsbruck, afin de couper toute communication entre Charles et Wurmser et d'empêcher que des renforts ne pussent être envoyés aux Autrichiens qui opéraient en Italie. Si tout marchait bien, Moreau devait appuyer son aile gauche au Danube et marcher sur Innsbruck avec la droite. C'était toujours le même système : au lieu de réunir les deux armées, le Directoire les séparait autant que possible, en dirigeant Jourdan vers la Bohême et Passau, et Moreau vers Munich et Innsbruck; ce qui, du reste, ne l'empêchait pas d'exprimer le vague désir que les deux généraux pussent agir de concert et avec une énergique entente. Ces ordres étaient déjà arrivés à Moreau lorsque, le 12 au matin, il vit les troupes autrichiennes quitter le champ de bataille de Neresheim et se diriger au sud-est, vers le Danube. Cette direction semblait mettre Jourdan à l'abri de tout danger de la part de l'archiduc : si celui-ci passait sur la rive méridionale du fleuve, pourquoi donc Moreau aurait-il hésité à l'imiter et à se conformer par là aux instructions du Directoire? Ses avant-postes lui annoncèrent d'abord que l'armée autrichienne se dirigeait vers Donauwœrth; puis qu'elle traversait la ville et passait le pont du Danube; puis, le lendemain, qu'une forte arrière-garde restait seule encore dans la ville; et, enfin, le troisième jour, que cette arrière-garde elle-même avait gagné la rive droite en détruisant le pont derrière elle. Déjà Moreau avait pris une résolution; déjà ses divisions remontaient le fleuve pour gagner les ponts les plus proches, ceux de Dillingen et de Lauingen, passer aussi sur la rive droite, et marcher vers Augsbourg et le Lech ainsi que le voulait le Directoire. Il fut bien informé, le 18 août, que l'archiduc s'était retourné vers le nord avec une partie de ses troupes, et il en donna aussitôt avis à Jourdan; mais il n'attacha aucune importance à ce fait, pensant que ses progrès en Bavière ne tarderaient pas à rappeler l'archiduc. L'armée française passa donc le Danube le 19 août, et le 21 la ville d'Augsbourg fut occupée après un vif combat soutenu contre la cavalerie ennemie. Durant les dix jours qui avaient suivi la bataille, Moreau s'était éloigné de l'archiduc dans la même proportion que celui-ci, au contraire, s'était rapproché des armées de Jourdan et de Wartensleben.

Au début de la campagne, l'archiduc avait eu sur la rive gauche

du Rhin l'inappréciable avantage de séparer ses deux adversaires avec toutes ses forces réunies. Il n'aurait eu qu'à marcher en avant pour s'assurer la victoire; mais il avait laissé échapper l'occasion par ses hésitations et ses scrupules, et il avait dû livrer presque, sans coup férir, un tiers de l'Allemagne aux horreurs de la guerre. Bien qu'il eût toujours l'espoir qu'un coup de main éloigné et incertain lui rendrait ce qu'il avait possédé en toute sécurité, jamais il n'aurait réussi à réparer le mal accompli, si son adversaire à son tour ne s'était pas trompé; mais le Directoire acquitta avec intérêts sur le Danube la dette de reconnaissance imposée par ses fautes sur le Rhin. L'archiduc n'avait pas cette impétuosité inconsidérée qui caractérisait la guerre révolutionnaire; mais ce fut précisément en poussant cette impétuosité jusqu'à ses dernières limites que le Directoire, par ses allures despotiques et spoliatrices, fournit au général autrichien la possibilité de faire encore une fois pencher la balance en faveur du Saint-Empire romain.

Ce n'était pas pour s'enfoncer dans la Bavière, ainsi que le croyait Moreau, que l'archiduc était passé sur la rive droite du Rhin; c'était uniquement pour cacher ses projets à l'un de ses adversaires, et pour se mettre à l'abri de toute attaque de la part de l'autre. Depuis que Wartensleben s'était retiré vers l'est, Charles ne pouvait plus, en effet, songer à marcher en droite ligne de Nordlingen sur Nurenberg; il lui fallait descendre le Danube jusqu'à Ingolstadt, et de là atteindre l'ennemi à Amberg. Mais lorsqu'il se mit en marche, le 12 août, il ne pouvait savoir encore que toute l'armée de Jourdan avait remonté la Pegnitz à la suite de Wartensleben; quelques divisions de cette armée pouvaient se diriger directement vers le Danube; en conséquence, il jugea plus prudent de prendre la route de Donauwœrth à Ingolstadt, sur la rive méridionale du fleuve, afin de mettre celui-ci entre lui et les attaques possibles de l'ennemi. La perte de temps occasionnée par le double passage du Danube était insignifiante, et devait être largement compensée si Moreau, comme cela arriva en effet, le suivait sur la rive droite, laissant ainsi les généraux allemands prendre une avance décisive. L'archiduc abandonna au général Latour, avec trente mille hommes environ, le soin d'arrêter et d'observer Moreau; quant à lui, il repassa le Danube le 17 août, à Neubourg et à Ingolstadt, avec le reste de son armée que des troupes venues

de l'intérieur avaient portée à vingt-huit mille hommes, et il se dirigea au nord-est, vers Neumarkt, à la rencontre de son compagnon d'armes. En dépit des combats et des fatigues, Wartensleben avait encore trente-quatre mille hommes sous les armes; les régiments de l'archiduc portèrent donc sur ce point les forces impériales à soixante-deux mille hommes. Jourdan, au contraire, avait ses troupes réduites à quarante mille hommes par suite des pertes, des maladies, des garnisons qu'il avait dû laisser en arrière (1); sa position était d'autant plus critique qu'il se trouvait en plein pays ennemi, au milieu d'une population exaspérée, et avec sa ligne de retraite menacée directetement par l'archiduc.

Heureusement pour lui, l'archiduc déployait dans ses mouvements plus de prudence que d'ardeur. Il avait mis cinq jours à franchir les six lieues qui séparent Donauwœrth d'Ingolstadt; il s'en accorda cinq autres pour les huit lieues qui s'étendent entre Ingolstadt et Amberg, car, disait-il, ses opérations réclamaient autant de circonspection que de hardiesse. Lorsqu'il arriva enfin dans le voisinage de Neumarkt, il alarma le 21 la division Bernadotte par une prétendue reconnaissance qui n'eut d'autre résultat que d'avertir l'ennemi du danger qui le menaçait; mais ce ne fut que le 23 qu'il obligea ces six mille Français à se replier sur Lauf et Nurenberg. A cette inquiétante nouvelle, Jourdan avait sur-le-champ rétrogradé de la Naab à Amberg, poursuivi de près par Wartensleben, et il aurait continué sa retraite sans s'arrêter s'il n'avait, le 23, envoyé ses réserves de cavalerie dans la direction de Neumarkt, à la rencontre de Bernadotte; ne voulant pas ne pas se laisser séparer d'elles par Wartensleben, il fit une halte de vingt-quatre heures à Amberg, ce qui lui valut d'être attaqué le lendemain par les deux divisions ennemies à la fois. Il n'engagea le combat qu'autant qu'il était nécessaire pour couvrir la retraite de ses équipages et de son parc d'artillerie, et il en fut quitte pour une perte de dix-huit cents hommes; mais déjà Bernadotte avait reculé de Nurenberg à Forchheim; Nurenberg était occupé par une colonne autrichienne sous les ordres du général Hotze, et l'issue de la vallée de la Pegnitz était fermée aux Français. Il ne resta à Jourdan d'autre ressource que de se jeter à travers champs, par

(1) D'après la liste des pertes donnée à la fin des *Mémoires* de Jourdan.

de petits sentiers, pour opérer plus au nord sa jonction avec Bernadotte et regagner la grande route de Bamberg. Cette marche fut excessivement pénible; plusieurs fois il fallut frayer une route pour l'artillerie, les colonnes se barraient le chemin ou s'égaraient, les hussards ennemis passaient au milieu d'elles, et le quartier général était absolument sans nouvelles. Le 28 enfin, Jourdan respira soulagé lorsqu'il arriva non loin de Forchheim, sur un sol plat et sur une grande route, dans la large vallée de la Regnitz, où il trouva encore la division Bernadotte; toutes ses forces étaient de nouveau réunies.

Toutefois le danger existait toujours. On sait que le Mein, entre Bamberg et Schweinfurt, décrit vers le nord un vaste demi-cercle et fait ensuite de longs détours avant d'arriver à Wurzbourg, tandis que la route qui unit les deux vieilles villes épiscopales se dirige presque en droite ligne vers l'ouest, et forme comme la corde de l'arc. Lorsque les Français arrivèrent à Forchheim, le général Hotze, venu de Nurenberg, avait déjà atteint cette route et y avait pris position près du château-fort d'Eberach; ses tirailleurs inquiétaient même la ville de Bamberg, sur les derrières de Jourdan, et poussaient leurs excursions jusqu'à Etmann, sur le Mein. Partout où arrivaient les Autrichiens, le peuple des campagnes, avide de vengeance, se soulevait contre ses oppresseurs étrangers, assassinait les soldats isolés, pillait les équipages ennemis, attaquait les petits détachements, les patrouilles et les escortes. Dans de telles circonstances, le ravitaillement de l'armée était très difficile, ce qui finit par détruire toute discipline parmi les troupes. Jourdan dut encore une fois s'estimer heureux que l'archiduc ne se départit pas de sa lenteur accoutumée (1). Celui-ci était encore à deux marches de distance, et le général français espéra un instant qu'il pourrait battre les bandes isolées de Hotze et gagner la grande route de Wurzbourg; mais bientôt cette tentative lui parut dangereuse, et il se décida à faire un détour et à suivre le Mein, en passant par Schweinfurt. Naturellement, l'archiduc ne renonça pas à l'avantage déjà acquis de déborder son adversaire à l'ouest; il n'envoya de Bamberg que cinq bataillons et deux mille cavaliers à la poursuite de l'ennemi sur la route de Schweinfurt, et fit prendre au gros

(1) Jugement de l'archiduc lui-même, III, 94.

de ses divisions le chemin le plus court pour arriver à Wurzbourg. Hotze, qui était en tête, passa le Mein à Kitzingen le 1er septembre; dans l'après-midi du même jour, il arriva au Galgenberg, près de Wurzbourg; les habitants lui ouvrirent les portes de cette ville, et la garnison française dut se retirer dans la citadelle, où elle fut immédiatement cernée de tous côtés. Vers le soir, le général Starray et le prince Lichtenstein arrivèrent de Kitzingen avec seize bataillons et trente-trois escadrons, et prirent position dans les villages situés au pied du Galgenberg. L'archiduc, avec Kray et Wartensleben, c'est-à-dire avec vingt-cinq bataillons et soixante-sept escadrons, était encore de l'autre côté du Mein, entre Geroldshofen et Schwarzbach. Lorsqu'il apprit les succès de Hotze, il envoya au nord, vers Schweinfurt, un petit détachement de cinq bataillons, puis il donna ordre au reste des troupes de hâter leur marche vers le pont de Schwarzbach, afin d'être prêtes à soutenir Hotze dans le cas probable où Jourdan, arrivant avec toutes ses forces, chercherait à se rouvrir, par Wurzbourg, la grande route de Francfort et de Mayence.

Jourdan était arrivé à Schweinfurt dans la soirée du 31 août. N'étant pas inquiété par les Autrichiens, il y avait fait une halte d'un jour pour procurer quelque repos à ses troupes et remettre un peu d'ordre dans l'administration de son armée, lorsque, le 1er septembre au soir, il fut informé que des troupes ennemies se montraient près de Wurzbourg. Voulant à tout prix, si c'était possible, sauver cette place importante, il y envoya sur-le-champ ses réserves de cavalerie, que suivirent, le 2 de grand matin, la division Bernadotte (alors commandée par le général Simon) et la division Championnet. Lorsque celles-ci arrivèrent, elles trouvèrent la ville déjà perdue, et se heurtèrent violemment dans les villages contre les bataillons de Hotze et de Starray. Elles repoussèrent l'ennemi pendant quelque temps, occupèrent le Steinberg et les collines de Lengfeld, mais ne purent aller plus loin. Il était évident qu'il ne s'agissait plus d'escarmouches légères, que l'on était en présence de masses compactes, et qu'il faudrait, pour les percer, livrer un sérieux combat. On pouvait bien éviter ce combat en renonçant à Francfort comme à Wurzbourg, et en se dirigeant directement au nord de Schweinfurt, vers la Hesse et la ligne de la Lahn, par Kissingen et la vallée de la Saale. Mais Jourdan jugea que cette ligne

de retraite lui serait toujours ouverte si le sort des armes lui était contraire; il ne voulut pas abandonner la partie et renoncer à la possession de la Franconie sans avoir fait un suprême effort; surtout il ne voulut pas sacrifier la garnison de Wurzbourg sans tout tenter pour la délivrer. Les soldats eux-mêmes, bien qu'épuisés et abattus par les fatigues de cette longue et triste retraite, semblèrent se ranimer à la perspective d'un grand combat; ils appelaient impatiemment la bataille, et Jourdan décida qu'en dépit de la prudence, l'honneur la lui imposait.

Il prit donc toutes les mesures nécessaires pour attaquer le 3 septembre. Les positions autrichiennes s'étendaient à l'est de Wurzbourg et du Galgenberg; Hotze était à l'aile gauche, tout près de la ville; ensuite venaient Starray et Lichtenstein, couverts par des collines plantées de vignes et des bois. Jourdan ne savait pas positivement où se trouvaient les autres divisions ennemies; mais comme il avait été inquiété sans cesse et de tous côtés par des troupes légères sur la route de Schweinfurt, il supposa que des masses considérables étaient en marche de ce côté, et non sur la route de Wurzbourg; en conséquence il laissa le général Lefèvre à Schweinfurt avec plus de douze mille hommes, presque un tiers de son armée, pour couvrir un point aussi essentiel à la sécurité de la retraite, et il ne put adjoindre que la division Grenier aux deux corps partis le 2; Simon devait marcher du Steinberg contre Hotze, Championnet contre Starray, et Grenier devait se réunir au flanc oriental de ce dernier corps. C'étaient à peine trente mille hommes en tout que le général français envoyait au feu. Évidemment, le sort de la journée ne dépendait que d'une question : Ces trente mille hommes n'auraient-ils affaire, comme le pensait Jourdan, qu'à Hotze et à Starray, et pourraient-ils en finir avec eux avant que l'archiduc n'ait eu le temps d'envoyer sur le terrain l'autre moitié de son armée? Si Kray et Wartensleben n'arrivaient pas à point nommé, Hotze et Starray, avec vingt-deux mille hommes contre vingt-neuf, pouvaient se trouver dans une situation très critique; celle des Français, au contraire, devenait désespérée, si, au milieu de la lutte, ils se voyaient surpris par vingt et un mille hommes de troupes fraîches; d'autant plus que ces troupes, par la direction même de leur marche, devaient dès le premier choc, menacer gravement le flanc de leurs adversaires.

On voit que la disposition générale de la bataille était analogue, en petit, à celle de Waterloo et de Kœniggrætz.

Le 3 septembre au matin, le fleuve et la campagne étaient enveloppés par un épais brouillard, qui ne permettait de rien distinguer et qui cacha complètement aux Français l'approche de l'archiduc. Charles, arrivé vers sept heures au pont de Schwarzach, ordonna à ses généraux de passer le Mein au plus vite. Lui-même s'empressa de rejoindre Starray, qu'il trouva occupé à poster ses bataillons, à la faveur du brouillard, au pied de la colline occupée par le général Bernadotte, bien résolu à attaquer ce dernier dès la première éclaircie. A peine donc le brouillard commença-t-il à se dissiper, que Starray s'élança sur la hauteur de Lengfeld ; les Français, surpris, furent repoussés à quelques milliers de pas en arrière après une lutte violente, aussi bien sur ce point que plus près de la ville, où Hotze les attaqua également. Mais ici les Autrichiens suspendirent bientôt l'offensive, car la division Championnet, qui s'était pendant ce temps étendue au loin, vers l'aile droite de Starray, ouvrit à neuf heures environ un feu énergique contre le bois d'Essenfeld. Les Autrichiens furent renversés, en dépit de leur énergique résistance. Jourdan ordonna à la division Grenier, établie à Bleichfeld, de soutenir de toutes ses forces une action si heureusement commencée, de cerner complètement le flanc de Starray, et de consommer la défaite des Autrichiens à l'aide de la division de cavalerie Bonnaud. Grenier était sur le point de donner à ses colonnes le signal du départ, lorsqu'il aperçut sur sa gauche, dans la dépression qui s'étendait à l'est vers le Mein, de fortes masses de troupes se dirigeant de Schwarzach vers le champ de bataille. Il s'arrêta consterné, se borna à envoyer environ douze cents hommes pour soutenir Championnet, et resta à Bleichfeld avec le gros de sa division, afin de protéger le flanc et le derrière de son armée contre le nouveau danger qui les menaçait.

Cette précaution était bien fondée. La colonne qu'il avait aperçue était la seconde moitié de l'armée impériale, formée des divisions Kray et Wartensleben. Aussitôt après avoir passé le pont, Kray s'était tourné à droite, vers Prosselsheim, avait disposé son infanterie en vue d'une attaque contre le flanc des Français, et avait jeté immédiatement ses hussards sur les derrières et sur le parc d'artillerie de Grenier. Quant à Wartensleben, il avait ordre de se réunir

aussi promptement que possible à Starray, pour lui apporter secours et salut. L'énergique vétéran, qui n'était plus paralysé ici par les complications de la haute stratégie, n'attendit pas que le long défilé de l'artillerie sur le pont fût terminé; il se jeta courageusement dans le Mein, qu'il traversa à la nage avec ses lourds cuirassiers (vingt-quatre escadrons), et s'élança à la tête de ses grenadiers, au secours de son frère d'armes. Il pouvait être environ onze heures. L'archiduc, alors tout à fait rassuré sur le compte de Starray, contint l'impétuosité de Wartensleben et le força à attendre son infanterie, pendant que lui-même réunissait aux cuirassiers quatorze escadrons de cavalerie légère du corps de Starray, pour former une puissante ligne de bataille. Jourdan, faible d'ailleurs en cavalerie, rassembla également sur ce point, sous la conduite de Bonnaud, tout ce qu'il put en trouver dans ses divisions, et donna au général Simon l'ordre de faire tous ses efforts pour reprendre les hauteurs de Lengfeld. Le feu se prolongea ainsi sur toute la ligne durant quelque temps; les Français, vu la supériorité de nombre de leurs adversaires, avaient peu à peu engagé toutes leurs réserves, lorsque, vers trois heures, la colonne des grenadiers de Wartensleben arriva enfin sur le champ de bataille. Aussitôt l'archiduc mit toute la masse de sa cavalerie en mouvement pour frapper le coup décisif. Il fit marcher d'abord les escadrons légers de Starray et un régiment de cuirassiers, qui tombèrent sur les dragons et les hussards de Grenier et les rejetèrent violemment sur les réserves de Bonnaud. Celles-ci, à peine disposées pour l'attaque, s'élancèrent, escadron sur escadron, au milieu de la mêlée; l'archiduc leur opposa un second régiment de cuirassiers; on combattait sur tous les points; Bonnaud avait peu à peu engagé toutes ses troupes, et vit enfin avec joie ses carabiniers déborder les ailes de l'ennemi et porter à celui-ci des coups toujours plus rudes; mais l'archiduc avait encore en réserve la moitié de ses cuirassiers; au premier signal, leur ligne serrée, s'ébranlant avec impétuosité, tomba sur l'ennemi déjà débandé et troublé par la victoire. La résistance n'était plus possible; après quelques coups de sabre, les Français firent volte-face et s'enfuirent dans toutes les directions. Cette déroute produisit une large brèche dans leur ligne de bataille; Grenier se trouvait séparé de Championnet et de Simon; la retraite pouvait seule prévenir un entier anéantissement.

En présence d'un autre adversaire, l'armée de Sambre-et-Meuse eût dès lors été perdue. La seule route qui s'offrît à elle, celle d'Arnstein, était derrière son aile gauche, formée par la division Grenier ; or celle-ci, à peine forte de sept mille hommes et privée de sa cavalerie, avait en face d'elle les grenadiers de Wartensleben, à sa droite, les cuirassiers victorieux, à gauche, l'infanterie de Kray, et, par derrière, les hussards de ce dernier. Si elle était écrasée, la ruine de Simon et de Championnet était certaine, car il n'était pas humainement possible qu'ils résistassent à l'attaque vigoureuse de forces trois fois supérieures. Mais l'archiduc Charles montra de nouveau ici qu'il ne joignait pas à l'habileté stratégique l'entraînement du soldat, si nécessaire pour assurer la victoire. Son esprit n'était intéressé que par le côté scientifique de ce grand jeu d'échecs qui s'appelle la guerre : il savait concevoir clairement et dans toute son étendue une entreprise stratégique, il pouvait la diriger jusqu'au bout et s'entendait à mettre en mouvement les éléments nécessaires ; mais son intérêt n'allait pas plus loin ; il semblait qu'il n'eût pour but que de faire ressortir aux yeux de l'ennemi la supériorité de ses décisions. Ainsi, il avait appliqué toutes les ressources de son intelligence à réaliser son projet de jonction avec Warstensleben ; puis, une fois cette jonction opérée près d'Amberg, il n'avait plus poursuivi l'ennemi qu'avec une molle circonspection. Maintenant encore, après avoir de nouveau, grâce à ses bonnes combinaisons, placé l'ennemi dans une situation désespérée, le feu qui l'animait s'éteignit au moment décisif, ou ne jeta plus qu'une faible lueur. Le premier des généraux que possédât alors l'Autriche nommait la guerre le plus grand de tous les maux. Cet officier de vingt-cinq ans, ne se faisait pas, comme le dit Clausewitz, une fête de l'attaque ; il lui manquait ce qui est avant tout nécessaire pour anéantir un adversaire, l'esprit d'entreprise et la soif de la victoire.

Nous ne pouvons mieux faire que de le laisser expliquer lui-même comment il dirigea la poursuite de l'ennemi vaincu, après le combat si brillamment soutenu par la cavalerie de Wartensleben : « L'archiduc, dit-il, ordonna une marche en avant sur toute la ligne. Les grenadiers s'avancèrent les premiers vers le petit bois de la ferme rouge ; la grosse cavalerie les suivit sur leur aile droite. Le combat ne fut guère qu'une vive canonnade.

L'ennemi n'opposait plus qu'une faible résistance, et Championnet, conformément aux ordres qu'il avait reçus, se retirait peu à peu. » Il dit ensuite comment Grenier, débordé par Kray, fut enfin contraint de se retirer également; dès lors tous les efforts des divisions françaises eurent pour but d'atteindre le bois de Gramschatz qui s'étendait au loin, le long de la route d'Arnstein. Derrière elles, les Autrichiens marchaient en bon ordre, presque comme à une parade. « Lorsqu'ils atteignirent le terrain raviné qui avoisine Muhlhausen, continue l'archiduc, la lourde cavalerie se rangea une troisième fois en bataille. L'artillerie, placée en tête, fit feu contre l'ennemi qui se retirait, et que poursuivaient quelques flanqueurs isolés. » En présence de telles dispositions, il n'est pas étonnant que Jourdan ait pu se soustraire à la poursuite sans essuyer de sensibles dommages; il perdit sept canons et environ deux mille hommes, auxquels il fallut ajouter, le lendemain, la garnison de la citadelle, séparée de lui sans retour.

Au point de vue stratégique, cette journée fut néanmoins d'une grande importance pour les Autrichiens. La route de Francfort et de Mayence était et resta interceptée pour Jourdan, qui dut regagner Wetzlar et la Lahn en passant à Kissingen et à Hammelbourg et en traversant la Hesse, tandis que les vainqueurs s'étendaient jusqu'à Aschaffenbourg et à Francfort, et bientôt après, délivraient Mayence. Le général Marceau, qui jusque-là avait dirigé le siège de cette ville ainsi que le blocus d'Ehrenbreitstein, n'était pas plus en état que Jourdan d'arrêter, avec ses vingt-huit-mille hommes, les progrès de l'archiduc; l'ardeur guerrière des autres divions était complétement éteinte depuis les efforts inutiles faits devant Wurzbourg; la population de la Hesse se soulevait contre les conquérants étrangers avec la même violence que celle de la Franconie; on ne pouvait donc pas plus songer à s'arrêter sur la Lahn que sur la Regnitz ou sur le Mein; enfin, le chevaleresque Marceau lui-même ayant péri le 19 septembre dans une escarmouche près de Freilingen, les divisions, complètement démoralisées, se retirèrent en hâte sur la rive gauche du Rhin. Ce fut au milieu de tous ces désastres sur la Lahn que Jourdan reçut la réponse du Directoire à son rapport sur la bataille d'Amberg; il y lut avec une amère irritation l'ordre d'arrêter sur la Rednitz, à Nurenberg où à Forchheim, les progrès de l'ennemi. Profondé-

ment irrité contre un gouvernement dont les ordres l'avaient plongé, ainsi que ses compagnons, dans cet abîme de malheurs, il n'hésita pas à donner sa démission. La campagne avait coûté en tout onze mille hommes à l'armée de la Sambre, sans compter de nombreux égarés et maraudeurs, lesquels ne rejoignirent leurs drapeaux que très lentement, dans un état qui les rendait bien peu propres à de nouveaux combats.

L'archiduc en personne avait dirigé la poursuite de l'armée de la Sambre jusqu'à Altenkirchen et Neuwied. Arrivé là, il laissa au général Werneck, avec trente-deux mille hommes, le soin de surveiller le bas Rhin, et lui-même se tourna vers Moreau, son second adversaire. D'Amberg, il avait déjà renvoyé sur le Danube le général Nauendorf, avec environ neuf mille hommes, pour renforcer Latour; puis, le 7 septembre, il avait adressé d'Aschaffenbourg au général Petrach l'ordre de retirer sept mille hommes des garnisons de Mannheim et de Philippsbourg, de remonter le fleuve avec ces troupes pour opérer sur les derrières de Moreau, de provoquer des soulèvements de paysans entre le Rhin et le Neckar, et enfin d'inquiéter la ligne de communication de Moreau; lui-même passa la Lahn le 20, avec seize mille hommes commandés par Wartensleben, et il se dirigea vers le sud, afin de donner de l'ensemble et de l'unité aux mouvements dirigés contre Moreau.

Voyons maintenant quelle avait été jusque-là la situation de ce dernier.

Il avait reçu le 18 août, comme nous l'avons vu, la première nouvelle de la marche de l'archiduc contre Jourdan, et il avait été fortement tenté de se tourner vers le nord avec toutes ses forces. Mais, trois jours plus tard, une dépêche du Directoire, datée du 16, lui avait donné connaissance d'un plan d'après lequel le général Wurmser devait être écrasé en Tyrol par l'attaque simultanée de Bonaparte et de l'armée du Rhin, et lui avait ordonné en même temps de porter son aile droite à quinze mille hommes, puis de la diriger aussi rapidement que possible vers Innsbruck et même vers Brixen. Cependant Moreau avait passé le Danube et avait tourné ses troupes du côté du Lech, pendant que la division Ferino arrivait de la Haute-Souabe, de sorte qu'il disposait de nouveau de presque toutes ses forces, s'élevant à soixante-quatre mille hommes environ. Quelque considérables qu'elles fus-

sent, ces forces ne pouvaient suffire à mener de front deux entreprises, à soutenir tout à la fois Jourdan et Bonaparte. Il fallait choisir et choisir promptement, car, d'un côté, l'archiduc marchait déjà contre Amberg, de l'autre, Bonaparte était sur le point d'attaquer Trente. Or nous avons déjà vu que Moreau, avec toutes ses bonnes et grandes qualités, manquait précisément de celle qui eût été essentielle ici, la promptitude de résolution. Il eut recours à l'expédient ordinaire des esprits indécis ; il réunit le 23 ses généraux en conseil de guerre (1). Saint-Cyr opina sans hésiter pour que l'on se mît en toute hâte à la poursuite de l'archiduc, sur quoi Moreau représenta, non sans quelque dépit, que Jourdan ne se trouverait pas en grand danger s'il savait éviter la rencontre de l'archiduc par une retraite opportune. Saint-Cyr répartit que cette retraite se prolongerait facilement jusqu'au bas Rhin, et qu'alors l'armée du Rhin se verrait également dans la nécessité de reculer ; que, si Moreau ne voulait pas mettre toutes ses forces à la poursuite de l'archiduc, il était au moins indispensable qu'il envoyât l'aile gauche (vingt mille hommes environ) au secours de Jourdan. Mais ici le chef de cette partie de l'armée, le général Desaix, résista violemment ; il craignait, et non sans raison, que l'archiduc ne se tournât alors contre lui et ne l'écrasât de ses forces bien supérieures. La discussion n'aboutit à rien, et pourtant il fallait faire quelque chose. On résolut donc de passer le Lech et d'attaquer le plus vigoureusement possible le général Latour, laissé en arrière par l'archiduc : peut-être, pensait-on, ce dernier se déciderait-il alors à abandonner Jourdan pour revenir au secours de son général.

La situation de Moreau à l'égard de Latour était par elle-même on ne peut plus favorable. Outre que Latour ne possédait pas la moitié des forces dont disposait le général français, ses troupes étaient dispersées ; le général Frelich gardait, vers le sud, la frontière du Tyrol avec quinze mille hommes, et lui-même n'en avait que quinze mille également à opposer à Moreau. Tout lui conseillait donc d'agir avec la plus grande prudence, et d'éviter une rencontre sérieuse. Il aurait largement accompli sa tâche en retardant et en embarrassant la marche de l'ennemi, autant qu'il pouvait le faire sans s'exposer au danger. L'archiduc le comprenait ainsi,

(1) Saint-Cyr, III, 204.

lorsqu'il lui avait dit avec quelque exagération, en prenant congé de lui : « Peu importe que Moreau arrive jusqu'à Vienne, pourvu que je batte Jourdan. » Mais Latour était un sabreur impétueux, d'un tempérament violent, ardent à la lutte, et qui se fût senti atteint dans son honneur s'il avait cédé sans combattre, même devant la plus écrasante supériorité de nombre : il était en tout l'opposé de l'archiduc, qui ne pouvait jamais assez calculer ni réfléchir. Les qualités de ces deux hommes, réunies en un seul, auraient produit un général de premier ordre. Tels qu'ils étaient, il eût été heureux pour l'Autriche qu'ils eussent pu respectivement échanger leur situation. Latour n'aurait probablement pas mis dix jours, comme le fit Charles, à marcher d'Ingolstadt à Neumarkt, et certainement l'archiduc aurait occupé et arrêté Moreau sans essuyer autant de pertes que Latour. Le 24 août, celui-ci se trouvait avec son corps principal sur les hauteurs de Friedberg, à une demi-lieue derrière le Lech, jusqu'au bord duquel s'avançaient ses avant-postes. Les Français, grâce à la supériorité de leur artillerie, repoussèrent facilement ces petits détachements, puis leurs colonnes passèrent le Lech à gué sur plusieurs points, non sans peine et sans pertes, car la fonte des neiges avait grossi les eaux de cette rivière et leur avait donné une grande rapidité. Saint-Cyr attaqua tout à la fois le front et le flanc nord de son adversaire. Latour resta d'abord immobile en présence de ces forces si supérieures aux siennes; ce ne fut que lorsque Ferino, qui avait également passé le Lech une lieue plus haut, menaça à son tour sa gauche et ses derrières, qu'il chercha à arrêter le combat; mais il était trop tard; l'attaque des Français était dans toute sa force. Les bataillons de Latour furent renversés, sa cavalerie fut mise en déroute, il perdit douze canons, et tout son détachement fut dispersé après d'énormes pertes. Si les vainqueurs avaient su mettre la victoire à profit, c'en eût été fait de l'armée de Latour pour tout le reste de la campagne.

Mais Moreau était et resta paralysé par la contradiction que présentait sa double tâche. Il avait une main tendue vers Innsbruck, l'autre vers Ingolstadt; or, comme sa position s'opposait formellement à ce qu'il divisât et morcelât son armée, il finit par rester presque immobile, ou du moins il ne s'avança qu'avec une extrême lenteur et dans une direction intermédiaire. Le 1er septembre, son

aile droite, commandée par Desaix, s'était de nouveau rapprochée du Danube, près de Geisenfeld ; son centre, sous les ordres de Saint-Cyr, était près de Pfaffenhofen, et son aile droite, sous Ferino, à Dachau et à Schleisheim, non loin de Munich : en six jours, l'armée victorieuse avait fait juste six lieues. Moreau comptait que le général Desaix pourrait faire une tentative pour s'emparer du pont d'Ingolstadt, afin de s'ouvrir vers le nord un chemin qui lui permît de soutenir Jourdan, pendant que Ferino s'assurerait, par l'occupation de Munich, de la grande route d'Innsbruck. Mais sa lenteur avait laissé à son adversaire le temps de réunir derrière l'Isar ses bataillons dispersés ; lorsque, le 29 août, le général Nauendorf lui amena d'Amberg des renforts devenus doublement précieux, Latour n'hésita plus à reprendre l'offensive : il repassa sur la rive gauche de l'Isar, et attaqua vivement l'avant-garde de Desaix ; ce coup hardi aurait pu lui être fatal, si Saint-Cyr, qui n'était qu'à deux lieues de distance, l'avait pris en flanc et par derrière durant le combat ; mais, heureusement pour lui, le vent du sud ne laissa pas le bruit de l'artillerie arriver jusqu'à Pfaffenhofen, et Desaix, jaloux de conserver pour lui seul la gloire de cette journée, ne prévint pas Saint-Cyr. Latour donc, bien que forcé de se retirer, put reprendre sans grand dommage une nouvelle position derrière le Laber. Le 3 septembre, Saint-Cyr s'empara par un habile coup de main du pont de l'Isar, à Freising, et le 7 il soutint un brillant combat à Mainbourg, sur l'Abens, contre une division de Latour ; mais, en revanche, Ferino échoua dans une tentative contre Munich, et Desaix reconnut que la tête du pont d'Ingolstadt ne pourrait être conquise sans un siège en règle.

Les jours se succédèrent donc sans amener d'action décisive. La situation de Moreau commençait à devenir de plus en plus précaire. Il savait que Jourdan avait eu le dessous à Amberg, et s'était retiré vers le Mein ; la renommée exagérait encore les succès de l'archiduc, dont la population se faisait un méchant plaisir de communiquer les nouvelles aux Français. Il était évident qu'en de telles conjonctures on ne pouvait plus songer à marcher sur Innsbruck et sur Brixen ; mais, ici encore, Moreau ne put se décider à prendre le seul parti qui eût pu lui être avantageux, celui de s'avancer résolûment sur les derrières de l'archiduc. Il n'avait pas tenté cette entreprise alors qu'elle était nécessaire et sans danger ; pouvait-il main-

tenant, en l'exécutant tardivement, condamner lui-même sa conduite? Il nourrissait, au contraire, la pensée de marcher avec toutes ses forces sur Ratisbonne (1), où pourtant il n'aurait pu en ce moment que disperser les membres tremblants de la Diète. Ses soucis ne trouvaient quelque adoucissement que dans les angoisses du gouvernement bavarois ; à l'approche des Français, l'électeur avait fui de Nurenberg pour se réfugier dans une terre près de Dresde, et, au moment même où les armes allemandes brillaient du plus vif éclat, il ne songeait qu'à implorer en toute humilité la faveur du général français. Le 7 septembre, à Pfaffenhofen, Moreau accorda à ses envoyés une trêve basée sur les mêmes conditions que les traités conclus avec la Souabe et la Franconie : rappel des troupes bavaroises, négociations de paix avec Paris, payement de dix millions de francs, livraisons considérables en nature, lesquelles, comme Moreau eut le soin de le stipuler, devaient être remplacées par une nouvelle somme de quatre millions si les Français venaient à s'éloigner de la Bavière. Mais Moreau ne devait pas recueillir les fruits de ce honteux traité : avant qu'il n'eût pu être présenté à la ratification de l'électeur, il ne se trouvait plus un seul soldat français sur le territoire bavarois.

La première nouvelle de la bataille de Wurzbourg arriva au quartier général de Moreau au milieu de ces négociations; transmise par des Allemands, ce ne fut d'abord qu'une pompeuse relation de la défaite totale de l'armée de la Sambre. Moreau en fut consterné; le sentiment de la responsabilité qu'il avait assumée par son inaction pesa lourdement sur son âme, et il résolut de faire au moins un mouvement que l'on pût considérer plus tard comme une tentative pour sauver Jourdan. Il ordonna donc à la plus grande partie de son armée de gagner Neubourg, sur la rive gauche du Danube, puis il dirigea dix mille hommes, sous le général Desaix, vers Eichstædt et Nurenberg. Le 10 septembre, au moment même où ses colonnes s'ébranlaient, une dépêche de Jourdan, datée du 4, lui apprit que l'armée de la Sambre existait encore, mais était en pleine retraite vers la Lahn. Le mouvement de Desaix n'avait plus dès lors de raison d'être; cependant Moreau, loin de retirer ses ordres, écrivit à Jourdan que Desaix allait marcher sur

(1) Moreau à Jourdan, 11 septembre (Saint-Cyr III, 436).

Nurenberg, et plus loin encore si c'était possible, afin d'aider l'armée de la Sambre à reprendre l'offensive. En réalité, il ne s'agissait plus que de pallier les fautes commises, et de masquer le commencement d'une retraite que Moreau lui-même, par cette lettre, reconnaissait comme inévitable (1).

Desaix eut à peine fait quelques lieues au delà d'Eischstædt, qu'il rencontra le général Nauendorf, en face duquel il resta dans une oisive observation. Au sud du Danube, Latour serrait de près les Français, dont il attaquait lorsqu'il le pouvait les détachements restés en arrière. Des frontières du Tyrol, le général Frelich reprenait l'offensive contre la Haute-Souabe, et les garnisons autrichiennes de Mannheim et de Philippsbourg commençaient même à attaquer les faibles corps d'observation placés sur le haut Rhin. Moreau voyait le danger s'étendre de tous côtés; aussi ne crut-il pas devoir se conformer à un ordre par lequel le Directoire lui enjoignit, le 13, de marcher avec la plus grande partie de son armée sur Wurzbourg et le haut Neckar, c'est-à-dire sur les derrières de l'archiduc. Il se serait exposé par là au danger d'être attaqué d'un côté par l'archiduc victorieux, et de l'autre par Latour et Nauendorf; au lieu de cela, il rappela ses divisions sur la rive droite du Danube, et commença ensuite, bien que toujours hésitant et à regret, sa retraite définitive vers l'ouest et le Rhin.

Le 19 septembre, son armée revenait sur les bords du Lech, qu'elle avait traversé quatre semaines auparavant après un si brillant exploit. Maintenant, elle ne pouvait même plus s'y arrêter. Frelich était déjà à Kempten et à Isny; Nauendorf se dirigeait vers Ulm, au nord du Danube; l'armée du Rhin était donc menacée sur ses deux flancs à la fois. Pendant ce temps, le général Pétrasch, après une vaine tentative pour enlever par surprise Kehl aux Français, avait passé le Kniebis, atteint Stuttgard, et mis sa cavalerie en communication avec Nauendorf. En Souabe, comme jadis en Franconie, l'arrivée des Autrichiens était partout le signal du soulèvement pour les paysans avides de vengeance, de sorte que nulle colonne de munitions n'arrivait plus à l'armée française, et que pas un transport de blessés ne pouvait être dirigé vers la France. Plus avait été grande durant l'été la terreur causée par

(1) Saint-Cyr, III, 250 et s.

les armes françaises, plus était vive, maintenant que les choses avaient changé de face, l'arrogance inspirée par la victoire ; on voyait Moreau menacé de tous côtés, on croyait l'armée du Rhin cernée et perdue sans retour, on pensait que pas un des hommes qui la composaient ne reverrait le sol français. « J'espère repousser les Français jusqu'au lac de Constance, écrivait alors Latour à Frelich, et là forcer toute leur armée à se rendre. » Bien que la position de Moreau fût alors très critique, ces présomptueuses espérances étaient néanmoins exagérées. L'armée française comptait plus de soixante mille hommes, réunis sur un très petit espace, et jusque-là victorieux dans toutes les rencontres : ses adversaires étaient beaucoup plus faibles, disséminés de tous côtés, et divisés en quatre corps dont le plus considérable était à peine égal au tiers des forces ennemies, qui n'avaient presque pas de rapports entre eux, et qui opéraient chacun selon ses propres inspirations ; quant à l'archiduc, dont l'intervention aurait seule pu amener de sérieux résultats, il était encore bien loin, puisqu'à la fin de septembre précisément, il avait repassé de l'autre côté du Mein. Dans ces circonstances, l'armée du Rhin n'aurait pu courir de danger sérieux que si tous les petits détachements autrichiens s'étaient promptement réunis dans les défilés de la Forêt-Noire avant l'arrivée de Moreau, et si Latour, afin de conserver toutes ses troupes disponibles pour le moment décisif, avait soigneusement évité toute rencontre avec les forces supérieures de l'ennemi. Mais ce fut précisément le contraire qui se produisit. Pendant que Pétrasch traversait la Forêt-Noire, Nauendorf se dirigeait vers la vallée supérieure du Neckar, et Latour, qui ne songeait dans son ardeur irréfléchie qu'à empêcher l'ennemi de lui échapper, s'en approcha si imprudemment que Moreau, le 2 octobre, le battit complètement à Biberach, non loin du lac Feder, lui prit vingt canons, et lui mit cinq mille hommes hors de combat. Saint-Cyr s'était de nouveau vaillamment conduit pendant cette journée ; après la victoire, il conseilla avec instance à son général en chef de se jeter sans délai sur Nauendorf et sur Pétrasch, de disperser leurs faibles détachements, puis, une fois maître de la Forêt-Noire, de prendre une position qui dominât toute la Souabe. Latour était tout à fait refroidi par la sanglante leçon reçue à Biberach, et l'archiduc, avec ses vingt-six mille hommes, n'était encore arrivé qu'à

la Murg; il n'est donc pas humainement possible de découvrir quels obstacles aurait pu rencontrer le plan de Saint-Cyr; mais Moreau, qui ne s'était avancé durant l'été que lentement et avec circonspection, ne sut pas prendre une résolution virile au milieu des dangers de la retraite. Il craignit, en suivant la route indiquée par Saint-Cyr, de rencontrer l'archiduc avec toute son armée, et, après de longues réflexions, il préféra passer dans la plaine du Rhin par le val d'Enfer, près de Fribourg, dans la haute Forêt-Noire. Ce long et étroit passage n'a, on le sait, d'infernal que le nom, et comme Pétrasch, avec son peu de forces, n'avait pu y placer qu'un petit corps d'observation, la première attaque des Français suffit pour balayer la route dans toute son étendue. L'armée se retrouva donc, le 15 octobre, dans la vallée du Rhin, et par là en communication avec la patrie.

Grâce à la mollesse et à l'incohérence des mouvements des Autrichiens, les pertes des Français avaient été peu considérables durant cette marche du Lech au Rhin. Moreau avait encore sous ses drapeaux cinquante-huit mille hommes, qui avaient éprouvé, sans doute, bien des privations et des fatigues, mais qui n'avaient pas soutenu de rudes combats, n'avaient pas subi d'échecs, et revenaient sur le Rhin en bien meilleur état que les débris de l'armée de la Sambre. L'archiduc, qui était alors arrivé jusqu'à l'Elz, à quelques lieues au nord de Fribourg, et qui n'avait à sa disposition que les détachements de Wartensleben et de Pétrasch, en tout vingt-deux mille hommes environ, redoutait l'attaque de forces aussi considérables, et pressait Latour et Nauendorf de le rejoindre au plus vite. Mais Moreau resta jusqu'à la fin ce que nous l'avons vu durant tout le cours de la campagne : il réfléchit, hésita, attendit, puis s'étendit lentement au nord de Fribourg; pendant ce temps l'archiduc reçut ses renforts, et ce fut lui qui attaqua résolument les colonnes françaises. Le 19 octobre, après un vif combat, il réussit à les repousser près d'Emmendingen et de Waldkirch, et éteignit complètement ce qu'il restait à Moreau d'ardeur guerrière. Le 21, celui-ci renvoya le général Desaix avec deux divisions à Brisach, sur la rive gauche du Rhin, pendant que lui-même s'établissait avec le reste de son armée près de Schliengen, dans une forte position naturelle entre le fleuve et les montagnes. L'archiduc, sans se laisser arrêter par la crainte que

Desaix ne revînt prendre les Autrichiens à revers par Strasbourg et Kehl, s'élança avec toutes ses forces contre Schliengen, afin de décider là de l'issue de la campagne. Il arriva le 24 octobre devant la position ennemie, ne remporta aucun avantage sérieux sur les bords du Rhin contre Saint-Cyr, mais rejeta le général Ferino des hauteurs boisées dans la vallée de la Kander ; il se disposait à continuer l'attaque le lendemain, lorsqu'il découvrit que Moreau, pendant la nuit, s'était retiré de toutes parts. Le 25, tous les détachements français passèrent le Rhin à Huningue pour chercher des quartiers sûrs derrière le fleuve et sur le sol natal. Les seuls points qu'ils conservassent sur la rive allemande étaient les fortes têtes de ponts de Kehl et de Huningue.

Les deux armées belligérantes, au commencement de novembre, se retrouvaient donc à peu près en possession des pays qu'elles occupaient au début des opérations. L'archiduc pensait que le moment était venu d'envoyer un corps de troupes bien exercées du Rhin en Italie, afin de délivrer Mantoue ; mais le cabinet de Vienne craignit que le gouvernement français ne prît une mesure analogue dès que les forces républicaines ne seraient plus sérieusement menacées sur le Rhin, et il redoutait aussi l'effet qui pourrait en résulter en Angleterre. Les troupes, déjà en marche, reçurent donc contre-ordre, et l'archiduc se mit en devoir d'enlever les têtes de ponts de Kehl et de Huningue aux Français par des sièges en règle. C'était une entreprise difficile, car on n'était pas en situation d'intercepter les communications de ces places avec la rive gauche, d'où elles recevaient sans cesse des vivres, des munitions et des hommes. Ce ne fut qu'au mois de février 1797 que ces deux points, peu importants d'ailleurs en eux-mêmes, tombèrent au pouvoir des Autrichiens : nous verrons plus tard combien cette excessive dépense de forces fut funeste à l'Autriche durant le cours de cette grande guerre.

L'expédition d'Allemagne avait, durant quatre mois, procuré à la République française l'entretien de ses armées aux frais de l'ennemi ; elle avait fourni à ses caisses un riche butin de toute nature, et assuré à sa diplomatie la retraite des États de Souabe de la grande Coalition. Le traité conclu le 5 août avec la Prusse n'avait jamais, nous l'avons vu, donné que des promesses éventuelles : il perdit toute valeur dès que la fortune des armes changea d'aspect et rejeta

dans un vague et lointain avenir l'espoir de la paix avec l'Empire. Après les victoires de l'archiduc, la Prusse, loin de poursuivre les avantages déjà remportés par elle en Franconie, repoussa même la soumission volontaire de Nurenberg à sa domination. L'électeur de Bavière refusa également de ratifier le traité de Pfaffenhofen; le crédit de l'Autriche s'était de nouveau étendu et affermi dans l'Empire, et la gloire du jeune archiduc, sauveur et vengeur du pays, remplissait tous les cœurs d'enthousiasme. A Paris, le Directoire ressentait le contre-pied de toutes ces émotions. Ces hommes de révolution pensaient et sentaient ce que pouvaient penser et sentir des assemblées populaires violemment excitées. Ils passaient, suivant les événements, d'une arrogance brutale à un lâche abattement; ils condamnaient Jourdan parce que son armée, complétement battue, était revenue sur le Rhin; ils oubliaient que toutes ses fautes avaient été ordonnées par leurs dépêches, et ne comprenaient pas que la regrettable inaction de Moreau avait seule rendu possibles les succès de l'ennemi. Ils exaltaient même ce dernier tout aussi injustement qu'ils condamnaient Jourdan. Heureusement pour lui, le Directoire, désespérant déjà de son salut, l'avait autorisé en septembre à tenter la fuite, au besoin, par le territoire neutre de la Suisse : l'habileté de sa retraite fut donc louée sans réserve lorsque, en octobre, il regagna l'Alsace par la Souabe presque sans avoir éprouvé de pertes. On alla jusqu'à le comparer à Xénophon dirigeant la retraite des Dix-Mille; mais toutes ces ridicules exagérations ne pouvaient changer la retraite en victoire. Le résultat de la campagne contre l'Autriche était incontestable. En Italie, le général Bonaparte avait brillamment porté le drapeau de la République; mais, en Allemagne, Moreau et Jourdan avaient été complètement défaits. Après s'être bercé fièrement durant tout l'été de l'espoir de conquérir Vienne, le Directoire voyait maintenant l'Alsace, peut-être même la Belgique, menacées par les armes autrichiennes; il reconnaissait que la guerre avec l'Autriche pouvait avoir aussi ses côtés sombres, et commençait à se demander si, dans l'intérêt de la paix, il ne devrait pas se résoudre à faire des offres plus favorables qu'il ne l'avait cru nécessaire jusqu'ici.

CHAPITRE VII

RUPTURE DE LA COALITION

Durant la campagne d'Allemagne, et tant que les Français avaient marché en avant, l'émotion, on le conçoit, avait été grande à Vienne. « Nous tiendrons tant que nous le pourrons, écrivait Thugut à Cobenzl le 23 juillet, mais la situation est terrible. » Comme toujours, il était encore persuadé cette fois que tous les malheurs devaient être imputés à la Prusse. « Les désastres du haut Rhin disait-il, sont dus assurément à une entente perfide et préparée par la Prusse, entre Baden, le Wurtemberg et la France; les deux premiers de ces États ont déjà réclamé la médiation de la Prusse pour une paix séparée avec la République; l'Empire allemand est en pleine dissolution. » Le ministre autrichien était on ne peut plus mécontent de l'attitude des Russes. Il avait, depuis le mois de février, renoncé à l'espoir d'un secours armé fourni par la Russie; mais il n'en avait que plus fortement insisté pour que les envoyés russes se prononçassent énergiquement à Berlin et à Ratisbonne. Ceux-ci avaient bien fait d'éloquentes remontrances, mais Thugut ne trouvait pas leur langage assez ferme ni assez menaçant. « Comme on devait le prévoir, disait-il, leurs paroles amicales n'ont produit aucun effet. »

Cependant, les deux armées impériales continuaient leur retraite; Moreau menaçait le Tyrol, et Jourdan la Bohême; pour la première fois depuis le commencement de la guerre, les États héréditaires de la monarchie allemande et cette monarchie elle-même se voyaient exposés à une irruption ennemie. Sous peine de mentir ouvertement à sa parole et de déclarer son alliance un mot vide de sens, la Russie ne pouvait, dans ces circonstances, refuser plus longtemps l'appui promis par les traités.

Thugut annonça donc le 10 août au comte Cobenzl que la défection des États allemands était générale, que la Prusse, liguée avec l'ennemi, s'étendait dans les pays franconiens, que la Diète de Ratisbonne elle-même envoyait de honteux messages aux généraux français, qu'enfin les Français s'approchaient à grands pas des

frontières de la Bohême; que le moment était arrivé, par conséquent, où la Russie était tenue de fournir le secours stipulé par le traité d'alliance, et que l'empereur réclamait promptement les troupes promises. C'était l'imminence du péril qui, après tant de refus, arrachait cette nouvelle prière à l'orgueilleux homme d'État : dans ce moment critique, la situation changea encore une fois d'aspect.

Avant que l'impératrice Catherine n'eût eu connaissance de la dépêche autrichienne, le cours des événements l'avait amenée à prendre d'elle-même la résolution désirée par Thugut. Jusque-là, tout en reconnaissant les devoirs que lui imposaient les traités, la possibilité d'une rupture avec la Prusse, à l'occasion de la régularisation des frontières de Cracovie, lui avait fait différer l'envoi d'un corps de secours. Mais il était évident maintenant, même pour la défiance la plus soupçonneuse, qu'il n'y avait rien à craindre de ce côté. La commission mixte discutait depuis des mois au sujet d'une étroite bande de terre de quelques lieues carrées, dont le commissaire autrichien, le marquis Chasteler, reconnaissait lui-même le peu d'importance militaire; si les cours impériales la lui refusaient, la Prusse ne pouvait voir là un motif de guerre; si, au contraire, elle lui était cédée, toute dernière étincelle de discorde était naturellement éteinte. Après avoir au printemps, par suite de ce différend, laissé l'Italie exposée sans défense aux attaques des Français, Thugut n'avait donc plus hésité en juillet à envoyer en Tyrol les bataillons de la Galicie, et Catherine, en août, se décida de son côté à abandonner son chimérique prétexte. Le 21, Cobenzl put annoncer à Vienne l'agréable nouvelle que Catherine était prête à diriger contre les Français non seulement le corps de secours stipulé dans le traité, mais encore une armée de soixante mille hommes, à la condition que l'Angleterre se chargerait d'une partie des frais, trop considérables pour le trésor épuisé de la Russie. A Vienne cependant, l'inquiétude était toujours plus grande; Nurenberg avait fait sa soumission à la Prusse; l'assemblée des États de la Basse-Saxe avait promis au roi de contribuer par des subsides à la protection de la ligne de démarcation; d'un autre côté, l'archiduc Charles avait abandonné le Danube et la Bavière, et, le 2 septembre, on ne savait encore rien de ses succès contre Jourdan. L'empereur écrivit donc alors de sa propre main à Catherine, pour lui dire que la

défection des princes allemands et italiens le mettait dans la nécessité de défendre le cœur de ses États; que, s'il n'était pas secouru, il se verrait réduit à choisir entre une ruine totale et une paix désavantageuse. Le lendemain, Thugut, dans une dépêche ministérielle, exposa en détails la gravité de la situation. « La Prusse, disait-il, s'étend toujours plus en Franconie, et tient la Westphalie dans sa main; il est urgent d'aviser avec la Russie aux moyens d'arrêter cet accroissement, ou d'en procurer au moins un équivalent à l'Autriche. Pour ce qui concerne la France, Cobenzl doit réclamer de la Russie un corps de secours considérable, qui prenne part à la guerre active et protège la Bohême, car il est évident que l'entrée des Français dans ce pays exciterait dans toute la Pologne la plus dangereuse fermentation. Il ne faut donc pas se lasser d'insister pour que la Russie, par ses énergiques représentations, triomphe du mauvais vouloir de la Prusse et des autres États de l'Empire.

Thugut en était là lorsqu'il put, le cœur joyeux, ajouter en post-scriptum que des nouvelles un peu meilleures lui arrivaient de l'archiduc Charles. Bientôt après, on apprit la victoire de Wurzbourg; puis arriva la dépêche de Cobenzl, du 21 août, et avec elle l'espoir que les Russes se mettraient bientôt en marche. Le danger immédiat et le plus menaçant était écarté, d'heureuses perspectives se présentaient pour la suite de la guerre, et, en effet, la situation alla chaque jour en s'améliorant : Jourdan repassa le Rhin, Moreau commença sa retraite, la Prusse repoussa les avances de Nurenberg. Dans ces circonstances, on s'inquiéta peu de la défaite de Wurmser à Bassano; on considéra même comme une demi-victoire que le maréchal ait pu gagner Mantoue et en renforcer la garnison. Des levées considérables furent aussitôt ordonnées en Bohême et en Croatie; on effectua un recrutement en Hongrie, on fortifia les débris d'armées qui se trouvaient dans le Frioul et le Tyrol, on se prépara enfin à faire aussi promptement que possible une troisième tentative de délivrance. En vue de soutenir cette opération, on négocia avec le Pape, qui se plaignait amèrement des Français, lui demandant, puisque les troupes lui manquaient, d'employer les armes spirituelles et de déclarer une guerre de religion à la France. On chercha enfin à provoquer une nouvelle levée de boucliers de la part de la craintive cour de

Naples, dont les trente mille hommes, bien qu'ils ne fussent pas des soldats de premier ordre, pouvaient être d'un poids considérable dans la balance, vu le petit nombre des troupes de Bonaparte. De ce côté encore on pouvait se flatter de réussir, car le prince Belmonte, l'ambassadeur napolitain chargé de traiter à Paris de la paix définitive, ne rencontrait qu'arrogance de la part du Directoire, et avait déjà songé plusieurs fois à rompre et à partir. En un mot, Thugut était rempli d'espoir, et pensait terminer brillamment une campagne si fertile en événements.

Mais si l'avenir est incertain pour toutes les choses de ce monde, c'est surtout dans une guerre de coalition que l'on ne saurait compter sur le lendemain. Au moment même où les opérations militaires prenaient l'essor le plus favorable, l'édifice diplomatique de la Triple Alliance commençait à chanceler sur sa base. Le premier coup lui fut porté par un profond dissentiment qui se produisit entre l'Autriche et l'Angleterre, et pour l'explication duquel il faut que nous jetions un regard en arrière sur la situation intérieure du royaume britannique.

Le roi Georges III partageait l'horreur inspirée par les Jacobins français à tous ses collègues couronnés, et était inébranlable dans son désir de les exterminer jusqu'au dernier. Mais la plupart de ses ministres inclinaient depuis longtemps vers d'autres idées, et l'état du pays leur offrait autant d'arguments en faveur de leur système que la situation générale de l'Europe.

Nous savons que Pitt ne s'était décidé qu'après une longue résistance à prendre l'attitude qui avait provoqué la déclaration de guerre de la Convention. Ses talents aussi bien que ses penchants faisaient de lui un politique de paix dans toute l'acception du mot. Maître en fait d'administration, de finances, de tactique parlementaire, il était moins richement doué pour les questions diplomatiques, et nullement avide de conquêtes ni de gloire. Absolument libéral d'ailleurs, il méditait de nombreuses réformes et se voyait avec un immense regret forcé par les menaces de guerre à ne songer qu'au maintien de ce qui existait. Il fit donc la guerre par devoir, tant que les intérêts de l'Angleterre ou la sécurité générale de l'Europe lui parurent menacés; mais, au fond du cœur, il aspirait à la paix. Peu lui importait que la France fût gouvernée par Robespierre ou par Rewbell, par la dictature ou par la

constitution, par le ciel ou par l'enfer, pourvu que la République laissât les États voisins en repos. Ses idées étaient entièrement partagées par son plus intime ami, Dundas, ministre de la marine et des colonies, et, sur le point principal, le ministre des affaires extérieures, le fier lord Grenville, était également d'accord avec lui. Depuis l'automne de 1794, c'est-à-dire depuis l'évacuation de la Belgique, celui-ci, nous l'avons vu, n'avait plus aucune confiance en l'habileté militaire de l'Autriche; par conséquent, il pensait comme Pitt qu'il ne fallait reculer devant aucun sacrifice tant que durerait la guerre, mais qu'il fallait aussi ne rien négliger pour mettre un terme à celle-ci le plus promptement possible.

Cette grande question, à la vérité, était considérée sous un autre jour par les membres du ministère qui, sous l'influence de Burke, s'étaient détachés du parti whig durant l'été de 1794, et s'étaient réunis à Pitt à la suite du duc de Portland. Ces hommes avaient rompu avec leurs anciens amis, Fox, Grey, Sheridan, dans la conviction que le premier devoir de tout homme d'État anglais était de combatre la Révolution française; Burke leur avait enseigné cette doctrine que nul accommodement n'était possible avec le radicalisme jacobin, que celui-ci était incompatible avec l'existence de tout État bien ordonné. Leur entrée au ministère avait donc fortifié au Parlement et dans le pays la politique de guerre qui était alors celle de Pitt, et leur appui seul avait pu empêcher la chute du cabinet après les grandes défaites de 1794, la conquête de la Belgique et de la Hollande par les Français, la retraite équivoque des Autrichiens, et la fuite honteuse de l'armée anglaise. Ce furent eux en grande partie qui s'opposèrent à ce que le gouvernement s'empressât de terminer cette guerre désastreuse; ce furent eux qui le décidèrent, après la rentrée des troupes de terre, à jeter toutes ses forces sur l'Océan, à porter le nombre des vaisseaux de ligne à cent cinquante et celui des hommes de la flotte à cent trente mille, et à marcher dès lors d'un pas assuré vers la souveraineté des mers, sur toute la surface du globe. Dans les Indes occidentales, l'énergie fanatique du commissaire de la Convention, Victor Hugues, avait enlevé plusieurs îles aux Anglais et suscité partout contre eux de sanglants soulèvements de nègres et de Caraïbes; mais peu à peu ils avaient réussi à dompter les rebelles et à reprendre la plupart des Antilles. Ceylan et Malacca dans les Indes orien-

tales, en Afrique le cap de Bonne-Espérance, furent enlevés aux Hollandais, et une flotte envoyée pour reconquérir ce dernier point fut complètement détruite dans la baie de Saldanha. L'alliance française n'avait donc été nuisible qu'aux Hollandais, et les whigs conservateurs ne s'inquiétaient nullement, par rapport à la guerre maritime et coloniale, du secours que l'Espagne menaçait de donner à l'ennemi. Bien des gens pensaient que l'Angleterre devait laisser les puissances du continent se perdre à leur gré, et s'appliquer à étendre d'autant plus son empire sur les mers. Cette opinion était celle de la grande majorité des classes dominantes et aisées, de la noblesse et des propriétaires, des négociants de la Cité, des industriels du nord, des riches fermiers de tout le pays.

Toutefois l'opinion contraire avait aussi ses défenseurs. Chaque année la guerre augmentait la dette publique et le poids des impôts d'une manière d'autant plus sensible, que les droits atteignaient surtout les objets de consommation. Les armées et la flotte réclamaient des recrues toujours plus considérables, et, lorsque les enrôlements volontaires ne suffisaient pas, il fallait y suppléer par la presse des matelots et par des enrôlements forcés. Le nombre des mécontents et des partisans de la paix allait donc croissant de jour en jour, surtout parmi les habitants des villes, et tandis qu'à la Chambre basse l'opposition radicale ne l'emportait souvent que de douze voix et allait très rarement jusqu'à cinquante, les réunions radicales comptaient dans le pays des adhérents par centaines de mille. Depuis 1793, le gouvernement, appuyé sur l'opinion non douteuse de la majorité, avait réprimé énergiquement toute tentative séditieuse; le lord-chancelier Loughborough, ambitieux de talent, mais sans consistance, qui avait récemment quitté les rangs des whigs pour s'insinuer dans la faveur royale et arriver aux charges et aux dignités, avait déployé le zèle d'un prosélyte, et imprimé aux tribunaux et à la police une telle activité contre les radicaux, que pendant bien longtemps ceux-ci nommèrent son administration la Terreur anglaise. Cependant, bien que beaucoup de poursuites judiciaires intentées par lui fussent iniques et sans fondement, il faut reconnaître que cette prétendue Terreur n'enleva jamais un accusé à la sentence des jurés, qu'elle ne provoqua pas la moindre mesure contre la liberté de la presse, et qu'elle tarda longtemps à restreindre légalement le droit de réunion et d'associa-

tion. Durant l'été de 1794, le gouvernement échoua complètement dans une tentative qu'il fit pour détruire, par une suite de procès de haute trahison, la plus vaste des associations radicales; grâce à la brillante éloquence de lord Erskine, leur défenseur, tous les accusés furent successivement acquittés. Les clubs reprirent alors leurs menées avec un redoublement d'ardeur; ils évitaient soigneusement tout ce qui aurait pu les exposer aux coups d'une loi pénale, mais ils réclamaient violemment la réforme du Parlement, des élections annuelles, le suffrage universel, et, tout en restant dans les limites de la légalité, ils attaquaient la politique de guerre du gouvernement et les charges oppressives que l'impôt de l'argent et du sang faisait peser sur le peuple.

Cette agitation allait toujours croissant depuis le printemps de 1795, lorsqu'à l'automne de la même année l'inclémence persistante du temps, en ruinant toutes les récoltes, augmenta le prix des denrées les plus nécessaires dans des proportions qui amenèrent une véritable famine. La misère et la douleur s'appesantirent sur tout le pays, et ce furent nécessairement les ouvriers des villes qui, cette fois encore, se trouvèrent le plus lourdement atteints. On vit alors se produire à Londres ce qui se passait déjà à Paris : le peuple affamé accueillit avec empressement la doctrine qui lui était prêchée de toutes parts, et rejeta la faute de tous les maux sur les vices du gouvernement, lequel, disait-on, n'avait pas d'entrailles pour les souffrances du pauvre peuple. Pas une semaine ne s'écoulait sans amener quelque émeute, grande ou petite. Le 26 octobre, les radicaux réussirent à organiser à Londres une grande réunion populaire de cent cinquante mille hommes; les motions les plus violentes y furent adoptées contre le système de gouvernement en vigueur jusque-là, et le 29, comme le roi se rendait en personne à l'ouverture du Parlement, sa voiture fut entourée par une populace furieuse qui lui demanda à grands cris la destitution des ministres et la fin de la guerre. Peu à peu le tumulte s'accrut; la foule cria d'abord : « A bas Pitt! pas de guerre! à bas Georges! » Puis des pierres furent lancées contre la voiture, puis enfin la balle d'une carabine perça les panneaux et passa tout près du front du vieux roi. Celui-ci ne s'en émut pas. Il se contenta, à son arrivée au Parlement, de dire : « On a tiré sur moi, » puis il lut son discours d'une voix calme. Les ministres et le Parlement furent unanimes à recon-

naître que de telles violences ne pouvaient rester impunies; lord Grenville déclara énergiquement à la Chambre haute qu'elles étaient le résultat de la licence effrénée qu'on avait accordée aux associations séditieuses, et, dans les derniers mois de 1795, on rendit successivement deux lois dont l'une donnait aux magistrats le droit de dissoudre immédiatement toute association suspecte; la seconde rangeait au nombre des crimes de haute trahison tout mauvais traitement exercé contre la personne royale, et menaçait de la déportation quiconque exciterait à la haine contre le roi ou la constitution. En même temps, de vastes mesures furent prises en vue de diminuer la famine; le gouvernement fut autorisé à interdire l'exportation des céréales, ainsi qu'à encourager par des primes l'importation des denrées alimentaires, et défense fut faite d'employer la farine à tout autre usage qu'à la fabrication du pain. Les classes aisées soutinrent énergiquement les efforts de l'Etat; la bienfaisance s'organisa, de puissantes corporations se formèrent en vue de fournir à bas prix des grains, du riz, des pommes de terre, et plusieurs milliers de personnes riches s'engagèrent à n'admettre sur leur table que du pain de qualité inférieure. On parvint ainsi dans le courant de l'hiver à faire cesser la famine et, avec elle, l'irritation du peuple.

Mais ces événements avaient fait sur Pitt une impression profonde et durable. « Si je me démettais aujourd'hui de mon emploi, disait-il en novembre à quelques amis, avant six semaines c'en serait fait de ma tête (1). » Il était préoccupé surtout des difficultés financières que lui créaient d'une part la misère publique et de l'autre les dépenses toujours croissantes de la guerre. Il ne pouvait équilibrer son prochain budget qu'au moyen d'un emprunt de dix-huit millions de livres, pour les intérêts duquel il lui faudrait recourir à de nouveaux impôts, sous peine de désorganiser les finances de l'Etat. Quelques taxes furent établies sur des objets de luxe; mais, si elles ne pesaient pas sur la classe pauvre, elles ne pouvaient aussi être que peu productives. Pitt eut alors recours à des droits de succession de deux à six pour cent, dont les veuves et les enfants devaient seuls être exemptés; la Chambre des Communes ne voulut autoriser cet impôt que pour les biens mobiliers;

(1) Wilberforce, *Diary*.

les députés, tous propriétaires fonciers, le rejetèrent unanimement pour les biens-fonds. Pour la première fois, durant le cours de sa longue administration, Pitt fut forcé, pour combler le déficit que présentaient les recettes régulières, de recourir à un nouvel emprunt de sept millions et demi, et cela au printemps de 1796, alors que l'Autriche, comme nous l'avons vu, demandait de l'argent à grands cris, et ne s'engageait à continuer la guerre que si l'Angleterre lui accordait des subsides. Il était bien permis de se demander si le succès même justifierait tant de sacrifices, et si le devoir n'exigeait pas que l'on fît au moins une tentative pour mettre un terme à une lutte aussi funeste. C'était déjà sous l'empire de ces circonstances que Pitt, au mois de janvier, avait proposé au roi de sonder le Directoire au sujet d'une négociation de paix honorable pour toutes les parties. « Il n'est pas présumable, lui écrivit-il le 30, que le pays et le Parlement tolèrent plus longtemps qu'on ne fasse rien pour obtenir la paix; mais si le gouvernement attend que cette mesure lui soit imposée par le Parlement ou par l'opinion publique, il devra nécessairement accepter des conditions beaucoup plus désavantageuses que s'il agit maintenant en pleine liberté. » Le roi répondit dès le 31 que, malgré la vive répulsion qu'il éprouvait à faire des ouvertures à la France, il était prêt à adopter la mesure qui lui était proposée; qu'il n'en espérait toutefois aucun avantage, et qu'il était certain que le Directoire répondrait à toute proposition de cette nature par un refus insolent (1). Nous avons déjà vu que Pitt là-dessus n'hésita plus à faire connaître son dessein à Vienne, mais que le Directoire donna raison au roi, et que le refus le plus grossier répondit à la note de Wickham.

La guerre continua donc; quant à Pitt, il persista dans ses sentiments malgré les rudes procédés de l'ennemi. Ce qui agissait sur lui plus puissamment encore que la disette, la détresse financière et le radicalisme anglais, c'était le danger toujours plus menaçant que présentait à cette époque la situation de l'Irlande. Ici il est nécessaire que nous jetions un rapide coup d'œil sur les phases les plus importantes de l'histoire de ce pays.

Depuis le XII[e] siècle, la malheureuse Irlande avait toujours gémi sous le joug de l'oppression. A l'hostilité entre la race saxonne et

(1) V. les deux lettres dans *Stanhope life of Pitt*, vol. II, appendice.

la race celtique avait succédé la haine religieuse des anglicans et des catholiques. Si la supériorité des Anglais rendit l'attaque formidable, la vivacité celtique donna à la résistance ardeur et ténacité. Lors du dernier grand soulèvement des catholiques irlandais, en 1689, la haine amassée depuis cent ans provoqua enfin une explosion de fanatisme national et religieux, qui étouffa chez les Anglais victorieux toute pensée de justice et de miséricorde. La colonie anglicane, qui formait environ un quart de la population, resta depuis lors en possession des trois quarts de l'île (1), où les descendants des anciens possesseurs, privés de tout pouvoir, de tout bien-être, de toute culture intellectuelle, menèrent comme pauvres fermiers, journaliers et valets, une existence misérable; mais le souvenir de temps meilleurs entretenait dans leur cœur le désir de la vengeance. Le Parlement de Dublin, les emplois dans l'armée et dans l'administration civile, l'influence dans les comtés et dans les communes, la dotation de l'Eglise et le droit d'ouvrir des écoles étaient l'apanage exclusif de la colonie dominante. On n'enlevait plus, comme au moyen âge, la vie aux disciples de la religion opprimée, mais on les privait de tout ce qui pouvait leur rendre cette vie précieuse. Toutefois, si la colonie anglaise était toute-puissante d'un côté, de l'autre elle se trouvait à son tour dans une dépendance presque absolue. De sévères lignes de douane séparaient le marché irlandais du marché anglais, et tous les tarifs étaient établis à l'avantage de l'industrie anglaise. Jusqu'en 1782, le Parlement de Londres avait donné des lois à l'Irlande tout aussi bien que l'Assemblée de Dublin, et la Chambre haute d'Angleterre avait été la Cour suprême qui jugeait en dernier ressort les procès irlandais. Mais en 1782, les whigs, qui avaient alors la majorité, proclamèrent l'égalité des droits de l'Irlande ; aussitôt surgit une grave difficulté, provoquée par les premiers principes de la législation britannique. Quelle situation devait prendre le ministère, responsable envers les deux Parlements, s'il arrivait que ceux-ci se prononçassent en sens opposé sur une même question? le cas se produisit en 1788, lorsque, le roi ayant ressenti quelques atteintes de maladie mentale, il s'agit de régler les droits que devait posséder le prince de Galles en qualité de régent. Le rétablissement du roi

(1) C'était là l'estimation de Burke. Adolphus, *History*, VI, 280, dit dix-neuf vingtièmes.

vint heureusement mettre un terme au débat, mais c'en fut assez pour démontrer l'impossibilité pratique du système. Le ministère se contenta de prévenir un semblable conflit pour l'avenir, en s'assurant par la corruption et l'intimidation une majorité servile à Dublin; toutefois les vices et le danger d'une telle situation ne pouvaient échapper à un œil politique; nul ne les reconnaissait mieux que Pitt et n'en découvrait plus clairement les vastes conséquences.

Macaulay a dit avec raison que Pitt avait été le premier ministre anglais qui eût eu véritablement des idées favorables à l'Irlande. Dès l'année 1785, il avait développé à la Chambre basse sa manière de voir au sujet de ce pays. « En présence, avait-il dit, de rapports tels que ceux qui existent entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, deux systèmes seuls sont possibles : l'un consiste à soumettre complètement le plus petit des deux pays au plus grand, de telle sorte que tout le travail du premier ne profite qu'au second, ainsi que cela s'est produit jusqu'ici; le second établit l'égale répartition et la communauté des avantages; c'est un système d'égalité et d'équité, qui ne cherche que l'intérêt général du royaume, sans en opprimer une partie. » A l'appui de son opinion, il proposa alors une union douanière entre les deux pays; il voulait ensuite asseoir l'Eglise dominante en Irlande sur une base moins odieuse que le payement de la dîme; il exprima au vice-roi d'alors, le jeune duc de Rutland, sa ferme confiance dans le succès de ses efforts, et l'engagea à calmer le mécontentement en réformant le plus possible les lois injustes, mais en même temps à réprimer avec sévérité toute infraction aux lois existantes.

Pitt s'engageait là dans une voie difficile. D'un côté, la grande majorité des classes dominantes était hostile à toute réforme libérale; de l'autre, nulle réforme ne pouvait désormais satisfaire la masse du peuple. L'Église d'Irlande ne voulait pas plus admettre l'abolition de la dîme, que le commerce anglais la suppression des douanes entre les deux pays. Les tories irlandais repoussaient tout aussi vivement que ceux d'Angleterre l'extension du droit de suffrage parlementaire, bien qu'ils sussent que, dans cette question, les idées de Pitt étaient conformes à celles des whigs. Dans les deux Chambres, la majorité s'opposa avec une égale ardeur à tout adoucissement du sort des catholiques, prétendant que chaque con-

cession amènerait de nouvelles demandes, et que ce serait pour eux autant d'armes dont ils se serviraient pour s'affranchir de la domination anglaise. Pitt était le ministre d'un gouvernement parlementaire; sa puissance reposait sur la force et l'unité de son parti. S'il avait réussi quelquefois, grâce à son attitude énergique et impérieuse, à faire adopter par ce parti quelques mesures dont lui seul appréciait l'utilité, il savait néanmoins mieux que personne combien son ascendant était borné. Pour ne pas perdre à jamais son crédit, il devait sans cesse subordonner ses plans de réforme aux idées des tories, et s'estimer heureux de les amener lentement à ce qu'il n'aurait pu obtenir par un ordre formel. Malheureusement, en Irlande comme en Angleterre, l'explosion de la Révolution française suscita de graves difficultés. Une violente fermentation s'empara sur-le-champ du pays; les dissidents protestants fondèrent des clubs républicains, les paysans indigènes se vengèrent de leurs seigneurs saxons par de nombreux assassinats, tous les libéraux se réunirent pour demander à grands cris l'entière émancipation des catholiques. Cette agitation devait, sans doute, engager fortement les ministres anglais à calmer les esprits en consentant à toutes les réformes possibles; mais, en même temps, les possesseurs du pouvoir, en Irlande, s'en autorisaient pour répéter qu'en présence d'un mouvement aussi prononcé toute innovation créerait de mortels dangers. On discuta, on réfléchit, et plusieurs années s'écoulèrent avant que rien fût décidé.

Ce fut la fermeté d'Edmond Burke qui fixa toutes ces incertitudes, et imprima, au commencement de 1792, une direction nouvelle à la politique irlandaise. Ce grand homme d'Etat avait depuis longtemps ouvert une lutte ardente contre la Révolution française, et, par là, divisé profondément le parti whig en Angleterre; il demanda maintenant avec la même ardeur une vaste réforme en Irlande, pour préserver ce pays de l'anarchie et de la guerre civile. Il avait la confiance qu'en accordant peu à peu des droits politiques aux catholiques, on amènerait le clergé, la noblesse, et enfin la grande masse des habitants à devenir des sujets fidèles de la couronne britannique, et on restreindrait les idées révolutionnaires à une poignée de mauvaises têtes. Son fils Richard se fit à Dublin l'avocat du comité général des catholiques; lui-même se montra infatigable dans ses efforts pour faire prévaloir ses idées auprès de Pitt et de Dun-

das. De tous côtés, les difficultés étaient grandes. Le gouvernement de Dublin et la majorité de la Chambre basse d'Irlande étaient opposés à toute réforme, et le Comité catholique comptait plus d'un membre sur lequel des relations avec les clubs républicains ou les crimes commis dans les campagnes faisaient peser de lourds soupçons. En dépit de tous les obstacles cependant, Burke réussit après d'indicibles efforts à faire comprendre aux ministres que ses idées n'étaient pas irréalisables. En mars 1792, ceux-ci firent adopter par le parlement de Dublin une loi qui abrogeait les mesures rigoureuses en vigueur contre les écoles catholiques et les mariages mixtes; puis, un an plus tard, une seconde loi ouvrit aux catholiques l'accès de presque tous les emplois dans la marine, l'armée et les services publics, et leur accorda en même temps, bien qu'en les restreignant par un cens élevé, le droit de suffrage dans les comtés. C'était déjà un pas immense qui faisait passer les catholiques d'un état d'oppression inique et humiliant à la possession des libertés et droits personnels dont jouissaient les citoyens britanniques. Toutefois, ils étaient encore exclus de toute participation au gouvernement, à la législation et à l'administration; aussi n'y eut-il qu'une voix parmi les hommes loyaux et modérés pour déclarer qu'il ne fallait pas rester à moitié chemin. La faiblesse et les dispositions pacifiques de la cour de Rome leur disaient assez que la religion catholique ne pouvait être un danger pour l'Angleterre. Les principales facultés catholiques du continent, consultées par le gouvernement anglais, avaient émis officiellement l'opinion que, d'après les lois de l'Église, le Pape n'avait pas le droit d'intervenir en quoi que ce fût dans les affaires de l'Etat. Si le ministère anglais n'avait pas été convaincu de la justesse de cette interprétation, il n'aurait pas dû approuver les lois d'émancipation de 1792 et 1793; mais du moment qu'il avait cette conviction, par quel motif, demandait-on, pouvait-il se refuser à en accepter les conséquences et à accorder aux catholiques l'accès du Parlement?

Ces idées acquirent une force nouvelle à Londres lorsque le duc de Portland et ses amis entrèrent au ministère, au mois de juillet 1784. Dans la question irlandaise comme dans la question française, ils étaient les disciples fidèles de Burke, et si, dans la lutte contre les Jacobins, ils avaient soutenu le premier ministre plus chaudement presque que celui-ci ne l'eût voulu, ils déployèrent

la même énergie pour réclamer de lui qu'il marchât résolument dans la voie des réformes irlandaises. Le duc de Portland, qui avait été lui-même vice-roi libéral à Dublin en 1782, demanda que le marquis de Westmoreland, un tory, fût remplacé dans ce poste par le plus intime de ses amis politiques, le jeune comte de Fitzwilliam. Personnellement, Pitt y eût été disposé; cependant il déclara avec la plus grande fermeté qu'il devait avant tout respecter ses liens de parti, et il ne consentit au rappel de Westmoreland que lorsqu'il lui eut trouvé une brillante compensation à Londres. Il posa pour condition première le maintien des employés alors en fonctions en Irlande, si toutefois ils ne donnaient aucun sujet de plainte au nouveau gouverneur, et s'opposa en général à tout changement trop brusque dans le système de gouvernement suivi durant les derniers temps (1). Lorsque la nomination de Fitzwilliam eut été décidée à ces conditions, Pitt traita avec Portland et avec Henri Grattan, chef de la minorité libérale de Dublin, la question brûlante de l'émancipation des catholiques. D'après lui, le gouvernement ne pouvait la proposer — sans doute par égard pour les tories — mais il promettait de ne pas s'y montrer hostile si le Parlement de Dublin prenait l'initiative. L'attitude de Fitzwilliam était par là nettement indiquée. Lui et ses amis devaient conserver dans cette question une stricte neutralité, ce qui, après l'opposition faite jusque-là à toute réforme par les fonctionnaires de Dublin, pouvait être considéré comme un pas immense en faveur de la cause catholique. Vu le poids que les opinions bien connues de Pitt jetaient ici dans la balance, la paix et la réconciliation semblaient de nouveau choses possibles.

Malheureusement, le comte Fitzwilliam n'était pas homme à tenir d'une main ferme le gouvernail des affaires de l'Irlande, au milieu de tant de courants divers et impétueux. Soit que le duc de Portland, naturellement borné et maladroit, ne l'eût pas suffisamment éclairé sur les idées de Pitt, soit que, dans sa précipitation et son inconsistance de caractère, il eût cédé au désir de se rendre populaire en Irlande, à peine eut-il mis le pied dans ce pays, au

(1) Après bien des controverses, on doit considérer comme complètement prouvé par les correspondances qu'a publiées Stanhope, en partie dans la vie de Pitt, en partie dans les *Miscellanies*, que ces conditions ont été posées par Pitt et acceptées par Portland.

mois de février 1795, qu'il dépassa de tous côtés les bornes posées par le ministre. Vingt-quatre heures après son arrivée, il écrivit à deux employés supérieurs de l'administration des finances pour leur notifier leur révocation, ce qui était non seulement une violation des conventions générales, mais encore une offense personnelle envers Pitt, ministre des finances et supérieur direct des deux victimes. Il s'entoura en même temps des chefs de l'opposition; Grattan, qui présenta la motion relative à l'accès des catholiques au Parlement, avait chez lui ses grandes et ses petites entrées; tout le pays répéta que le lord-lieutenant favorisait le bill, et l'émotion prit, sur tous les points de l'île, de bruyantes proportions.

Un revirement si soudain ne pouvait manquer de provoquer une réaction tout aussi violente. Les anglicans irlandais voyaient déjà les catholiques en possession de la Chambre basse et ligués avec le gouvernement; c'en était fait, pensaient-ils, de l'Église dominante et de la suprématie du protestantisme. Leurs plaintes s'élevèrent, vives et menaçantes; tous leurs amis de Londres s'agitèrent; les tories sincères plaignaient Pitt d'abandonner ses véritables amis pour se mettre à la remorque des whigs. Mais déjà le ministre avait pris sa position avec résolution et fermeté. Portland et les siens ne purent obtenir qu'il niât que Fitzwilliam eût violé ses instructions, et il exprima le blâme du gouvernement au lord lieutenant par une lettre polie, mais très ferme. Fitzwilliam comprit sa pensée; il renonça à un poste dans lequel il avait été si mal conseillé, et revint à Londres. Repoussé par Porttand, Spencer et Windham, il se rapprocha de nouveau de Fox, son ancien ami, et rentra par là dans les rangs de l'opposition; mais le cabinet conserva son unité, et la majorité, dans les deux Chambres, s'unit d'autant plus étroitement pour soutenir le ministère.

L'effet de ces événements fut funeste à l'Irlande. Plus la joie avait été grande dans cette île, plus le mécompte y fut ensuite amer. Le repos extérieur ne fut pas troublé, quoique le bill de Grattan eût été repoussé à une forte majorité par la Chambre basse de Dublin; mais tous ceux, et ils se comptaient par milliers, qui avaient jusque-là entretenu l'espoir de réformes légales, ne songèrent plus, après l'éloignement de Fitzwilliam, qu'à une révolution violente. Depuis 1791, il s'était formé à Dublin, sous le nom d'*Irlandais-unis,* une société qui aspirait à fondre en une vaste

association les catholiques et les dissidents, ennemis jusqu'alors, en vue d'obtenir la réforme du Parlement et l'émancipation des catholiques. Cette société avait d'abord fait peu de progrès parmi les catholiques influents; le clergé catholique surtout était effrayé par les tendances républicaines, et françaises par conséquent, de plusieurs de ses chefs. Cependant un certain lien subsista entre les deux groupes; un des principaux chefs des Irlandais-unis, le jurisconsulte protestant Wolfe Tone, exerça une grande influence sur le Comité catholique, jusqu'au moment où une accusation de haute trahison le força à se réfugier en Amérique. Le rappel de Fitzwilliam donna libre carrière aux Irlandais-unis : la séparation d'avec l'Angleterre devint aussitôt leur mot d'ordre. Les renforts les plus divers leur arrivèrent; du Parlement de Dublin, c'est-à-dire du centre même de la colonie anglicane, des hommes de l'extrême gauche entrèrent dans l'association, mus par une sympathie enthousiaste pour les opprimés, et par le désir d'implanter dans leur pays les idées républicaines proclamées à Paris. Entre tous se distinguait lord Edward Fitzgerald, descendant d'une des premières familles de l'île ; jeune, aimable, richement doué, brave et très impressionnable, il avait commencé par se montrer brillant officier; puis, congédié du service en raison de ses hérésies politiques, il s'était fait à la Chambre basse de Dublin le plus ardent champion du parti de la réforme. Lui aussi avait acclamé l'arrivée de Fitzwilliam; lui aussi, à la révocation de ce dernier, avait déclaré chimérique tout espoir de réforme légale. Au commencement de 1796, il prit place dans les premiers rangs de l'alliance, où ce chevaleresque et élégant fils de duc formait un singulier contraste avec les bandits et les mendiants qui devenaient ses instruments pour les premières attaques. A mesure qu'augmentait l'agitation politique, le désordre avait pris naturellement des proportions toujours plus grandes dans les campagnes; il était alors peu de comtés dans lesquels des bandes armées n'exerçassent pas leurs déprédations, s'opposant au payement des fermages, des impôts et de la dîme, attaquant et pillant les propriétés, se débarrassant par l'assassinat des employés de la police et des témoins qui auraient pu leur nuire. La Société des Irlandais-unis trouva ces bandes toutes prêtes à se mettre au service de la conjuration, contre laquelle échouaient tous les moyens dont disposait le gouvernement. Vainement on

suspendit l'*habeas corpus*, on menaça les coupables de bannissement à Botany-bay, on envoya des colonnes volantes dans les districts les plus agités : ni les troupes ni les tribunaux ne parvinrent à rétablir la sécurité des personnes et des biens. Les anglicans entreprirent alors de se défendre eux-mêmes; ils fondèrent à leur tour une Société dite des *Orangistes*, en souvenir du grand prince d'Orange, Guillaume III, dont les victoires avaient assuré à l'Irlande la situation dont elle avait joui jusque-là. Dès le mois de septembre 1795 eurent lieu entre leurs bandes, dites *enfants du crépuscule*, et celles des *défenseurs* catholiques de sanglants combats, dans lesquels les catholiques furent vaincus, puis poursuivis et exterminés. Ce fut dès lors une guerre à mort des deux côtés. Les Irlandais-unis redoublèrent d'efforts; la haine des paysans catholiques contre les Anglais amenait chaque jour de nouveaux membres à l'association, qui put bientôt s'organiser militairement. Douze membres formèrent un peloton, placé sous les ordres d'un sous-officier; cinq pelotons formèrent une compagnie commandée par un capitaine; dix compagnies un bataillon, sous un colonel. Chacune des quatre provinces de l'île eut son Comité directeur, qui recevait les ordres d'un Directoire général, établi à Dublin. Les sous-officiers étaient nommés par les hommes de chaque peloton, les capitaines par les sous-officiers de la compagnie, les colonels par les capitaines du bataillon. Les élections avaient lieu au moyen de billets cachetés, qui, envoyés au Comité de la province, n'étaient ouverts que par le secrétaire du Comité, lequel connaissait seul les noms des officiers; quant aux hommes, ils ne recevaient leurs ordres que par des lettres anonymes. Le premier devoir de chaque membre était de se procurer une arme à feu et des munitions, ou au moins une pique lorsqu'il ne pouvait faire mieux. Dans l'été de 1796, le nombre des rebelles ainsi réunis s'élevait à plus de cent mille; en opposition avec la couleur orange des anglicans, ils avaient adopté la couleur de l'île *verte;* leur Directoire, qui comptait un certain nombre de membres riches et considérables, avait engagé secrètement une active négociation avec le gouvernement français (1), en vue d'en obtenir le prompt envoi d'un corps de secours. En mai 1796, lord Edward Fitzgerald et

(1) Rapport à la Chambre basse, 15 mars 1799. V. Adolphus, VII, 2 et s.

Arthur O'Connor se rendirent secrètement sur le continent. Ils conférèrent avec le général Hoche, et conclurent avec le Directoire un traité en vertu duquel le corps français, à dater du moment de son débarquement, devait être au service et à la solde du gouvernement révolutionnaire de l'Irlande, absolument comme le général Rochambeau, vingt ans auparavant, avait été placé sous les ordres du Congrès américain. Assurément leurs intentions étaient bonnes ; ils voulaient sincèrement et loyalement assurer l'indépendance de leur patrie ; mais comment la légèreté irlandaise elle-même pouvait-elle encore, en l'année 1796, considérer Barras et Rewbell comme des libérateurs désintéressés?

En dépit de tout le mystère dont on s'entourait et de toute la fidélité des membres, il était impossible qu'une aussi vaste organisation échappât complètement aux regards de l'autorité Les yeux inquiets du gouvernement en trouvaient partout les traces, sans pouvoir toutefois rien découvrir de positif. En présence de ce danger toujours croissant, tout ce qui, dans l'île, tenait encore pour l'Eglise anglicane et pour la couronne d'Angleterre se groupait autour des autorités dans un sentiment de commune défense. A côté des Loges des Orangistes se forma une autre association composée de citoyens loyaux, de fermiers, de propriétaires, qui se mirent en qualité de volontaires à la disposition du nouveau gouverneur, lord Camden, et présentèrent bientôt un effectif de trente-sept mille hommes. La population de ce malheureux pays était donc partagée en deux camps ennemis, remplis l'un pour l'autre de haine et de mépris ; l'Etat, la nationalité, la religion, la propriété étaient les objets de cette lutte, et si une menaçante obscurité l'enveloppait encore, elle se manifestait cependant déjà par des actes déplorables de violence, de vol, de meurtre et de vengeance. Le gouvernement français voyait avec une joie secrète le danger devenir toujours plus grand pour le plus opiniâtre et le plus détesté de ses adversaires. Le général Hoche reçut l'ordre d'armer pour l'expédition d'Irlande un corps formé des troupes victorieuses de la Bretagne ; Wolfe Tone, qui s'était empressé de revenir d'Amérique à Paris, reçut un commandement dans l'armée française, et arrêta avec le fils d'un autre émigré irlandais, avec Clarke, le confident militaire de Carnot, les détails de cette grande entreprise. Le Directoire décida que Hoche serait prêt à mettre à la voile dans

le courant de l'automne, pour aller porter à la puissance anglaise un coup qui l'ébranlât jusque dans ses fondements.

Telle était la situation qui, durant l'été de 1796, fixa les hésitations politiques de Pitt : en Angleterre, les conséquences d'une année de famine ; en Irlande, les avant-coureurs de la Révolution et de la guerre civile. Dans ces circonstances, la continuation de la guerre avec la France n'était pas chose facile, et il était naturel de chercher avec anxiété tous les moyens d'arriver à une solution favorable. En s'alliant avec l'Autriche, on avait renoncé à toute paix séparée ; il fallait en toute occasion tenir compte des intérêts et des désirs de l'empereur; mais les charges et les maux de la guerre n'épargnaient pas non plus l'Autriche, qui n'en devait pas désirer le terme moins ardemment que les ministres anglais. Seulement les idées des deux puissances relativement aux conditions qui pouvaient rendre la paix acceptable se ressentaient de la différence de leur situation. L'Autriche, qui avait perdu la Belgique et la Lombardie, ne demandait pas seulement une compensation, mais encore un agrandissement de territoire équivalent aux acquisitions faites par la Prusse depuis 1793. L'Angleterre, au contraire, loin d'avoir rien perdu, avait conquis sur l'ennemi des colonies considérables, auxquelles Pitt était prêt à renoncer pour obtenir la paix; mais il considérait ses devoirs d'allié comme remplis s'il assurait à l'empereur restauration ou compensation, et il n'était nullement disposé à faire de nouveaux sacrifices en vue de favoriser l'agrandissement de l'Autriche. Il résultait de là que Thugut ne désirait ouvrir des négociations que quand il serait victorieux de tous côtés, tandis que Pitt était disposé à saisir la première occasion qui se présenterait.

Cette divergence d'idées se manifesta dès le premier pas que fit l'Angleterre. Pitt et Grenville, sans être admirateurs de la politique prussienne, n'étaient pas, comme Thugut, aveuglés par une vieille haine, et reconnaissaient pour nécessaire la coopération de la Prusse. Lorsque, à la fin de juillet, la Souabe et la Franconie furent envahies par les armées républicaines, ils résolurent de faire encore une tentative pour gagner le roi. Un diplomate anglais, nommé Hammond, fut envoyé à Berlin pour savoir du comte Haugwitz quelles conditions de paix la Prusse considérait comme convenables, et, selon sa réponse, pour demander que la Prusse

présentât ces conditions aux Français en son nom et au nom de ses alliés, avec menace de déclarer la guerre en cas de refus. Thugut, lorsqu'il apprit cela, se montra fort mécontent. « Dans sa détresse financière, dit-il, l'Angleterre ne peut pas donner d'argent, or, la Prusse ne fait rien pour rien ; elle réclamera des acquisitions de territoire pour chacun des services qu'on lui demandera. » Empêcher cela parut à Thugut le premier des devoirs. Le 13 août, il fit sommer le gouvernement russe, par le comte Cobenzl, de s'opposer à des actes si préjudiciables à l'Autriche ; mais ce nuage menaçant sembla bientôt se dissiper. Haugwitz, qui avait conclu quinze jours auparavant un traité secret avec Montgaillard, ne pouvait songer à entrer dans les vues de Hammond. Il fit tant de difficultés pour reconnaître ses pouvoirs, que celui-ci, à bout de patience et d'espoir, repartit fort irrité des subtilités du ministre prussien.

Le résultat de cette première tentative n'était pas encourageant pour Pitt ; mais les événements poussèrent l'Angleterre toujours plus avant sur la voie qu'elle avait adoptée. L'alliance offensive de la France et de l'Espagne fut conclue précisément à cette époque, et nous avons vu que les sentiments hostiles des Espagnols s'étaient manifestés aux Anglais avant même la signature du traité, bien que la déclaration de guerre n'eût eu lieu qu'en octobre. L'Angleterre connaissait toute la faiblesse du gouvernement espagnol et de ses ressources militaires, et peut-être une tête ardente aurait-elle, ainsi que lord Chatham en 1761, salué avec joie cette nouvelle hostilité comme un signal de gloire et de victoires. Mais tel n'était pas alors le sentiment des ministres. Bien qu'ils ne craignissent pas positivement l'Espagne, sa conduite affaiblit encore l'intérêt que leur inspiraient les affaires du continent, et augmenta en eux le désir de concentrer toutes leurs forces sur la grande guerre maritime. Le 2 septembre, le duc de Clarence écrivit au commodore Nelson, qui était alors sur la flotte de la Méditerranée, sous les ordres de sir John Jervis : « Les affaires de l'Autriche en Allemagne et en Italie ont beaucoup souffert. Dans la situation actuelle de l'Italie, après toutes les défaites des Autrichiens, je ne vois pas à quoi notre flotte peut encore servir dans la Méditerranée. De plus, la guerre avec l'Espagne semble inévitable ; les Indes occidentales réclament

des forces considérables, et enfin il sera de toute nécessité d'augmenter la flotte du canal pour la défense de nos propres côtes. La flotte de la Méditerranée va donc être rappelée ; une partie en sera dirigée vers les Indes occidentales, et le reste reviendra en Angleterre. » Ce fut en effet ce qui arriva, en vertu d'ordres adressés quelques jours plus tard à l'amiral Jervis. On crut devoir sacrifier toute considération secondaire à la question principale, malgré les énormes avantages qui pouvaient en résulter pour l'ennemi sur le champ de bataille italien. En outre, il devenait impossible par là que le roi Georges conservât la souveraineté de l'île de Corse, et les garnisons anglaises reçurent l'ordre de se rembarquer immédiatement. Avec les sentiments hostiles de la population, elles auraient été perdues sans retour, si la flotte française ou les corps francs de Bonaparte s'étaient montrés en vue des côtes. A Bastia notamment, il fallut toute l'énergie et toute la prudence de Nelson pour protéger l'embarquement de la garnison, au milieu de l'agitation des habitants et sous les yeux des Français qui venaient d'aborder, et pour transporter ces troupes saines et sauves à l'île d'Elbe, malgré le voisinage de la flotte espagnole (1). Du moment que les pavillons ennemis flottaient en maîtres sur la Méditerranée, il était certain que la Toscane, Rome et Naples allaient être soumises à la volonté de la France. Le roi Ferdinand fit encore une fois demander au cabinet de Londres si, au cas d'une nouvelle rupture avec la France, il pourrait compter sur l'appui de l'Angleterre; on lui répondit sur-le-champ que l'Angleterre lui conseillait de faire la paix le plus promptement possible, et ne se formaliserait même pas si, pour l'obtenir, il fermait ses ports au pavillon anglais. Cependant Belmonte n'eut pas besoin de pousser jusque-là la condescendance. Les victoires de l'archiduc Charles avaient quelque peu refroidi le Directoire, et le général Bonaparte écrivait d'Italie lettre sur lettre pour demander que l'on diminuât le nombre des antagonistes de sa petite armée. Le Directoire accorda donc au roi de Naples, par le traité de paix du 10 octobre, les conditions les plus tolérables : Naples

(1) Nelson écrivit alors que les formes de l'administration anglaise ne convenaient pas à la Corse; les Corses eux-mêmes auraient dit : « Il nous faut un gouvernement qui paye ses partisans et fasse tuer ses adversaires. » *Dispatches of Nelson*, II, 298.

promettait des livraisons en nature pour la valeur de huit millions, rentrait définitivement dans la neutralité, s'engageait à ne pas recevoir à la fois dans ses ports plus de quatre navires de guerre appartenant à l'une des puissances belligérantes, et à négocier un traité de commerce. L'indépendance politique de Naples était donc garantie pour le moment, mais tout espoir de secours était de ce côté perdu pour Mantoue.

Cependant Pitt ne s'était pas arrêté : aussitôt après l'échec de Hammond, il avait fait le pas le plus important en obtenant du roi Georges les pouvoirs nécessaires pour ouvrir une négociation de paix avec la France. Il songea d'abord à recourir à la médiation danoise; mais le Directoire ne voulut pas en entendre parler. Si l'Angleterre voulait sincèrement la paix, disait-il, elle devait envoyer directement un ambassadeur à Paris. Sans se laisser rebuter par la rudesse d'une telle réponse, Pitt convint avec Grenville de confier cette importante mission au plus habile des diplomates anglais, à lord Malmesbury. Le Directoire se déclara prêt à envoyer les passeports nécessaires; mais en même temps il manifesta hautement l'hostilité de ses sentiments en exprimant, par le message même qu'il adressa aux Conseils pour leur notifier la situation, la conviction que les propositions de paix du gouvernement anglais n'étaient pas sincères, et n'avaient pour but que de calmer l'opinion publique en Angleterre.

Tandis qu'il trouvait chez son adversaire une attitude si peu favorable au succès de ses désirs, Pitt ne rencontrait pas moins de difficultés de la part de son alliée. Lord Grenville avait adressée à Vienne, le 7 septembre, la première communication de son plan ; sa dépêche déclarait que l'Angleterre ne songeait nullement à une paix séparée, mais qu'elle se croyait en droit d'entamer une négociation, même sans l'Autriche, en vue d'obtenir soit le *statu quo ante bellum* pour tous les intéressés, soit un échange des conquêtes respectives, et que, dans ce dernier cas, l'Angleterre ne reculerait devant aucun sacrifice favorable à son alliée. En même temps qu'il présentait ces déclarations, sir Morton Eden annonça le retrait de la flotte de la Méditerranée, sur quoi Thugut entra dans une violente colère : « Vos propositions de paix, dit-il, vont détruire tout l'effet produit par nos victoires en Allemagne ; Catherine y trouvera un nouveau prétexte pour ne pas nous donner le

secours qu'elle nous a promis; il faut que Cobenzl lui déclare sur-le-champ que nous ne sommes absolument pour rien là dedans; le rappel de la flotte est la ruine totale de l'Italie (1). » Il écrivit donc dans ce sens à Cobenzl, le 20 septembre : « Au moment où le sort des armes semble nous devenir plus favorable, et où la Russie nous promet enfin un corps d'armée considérable, l'Angleterre ouvre une négociation de paix, et, par peur des Espagnols, perd l'Italie en rappelant sa flotte. Eden, ajoutait-il, cherche bien à me rassurer; il me certifie que l'Angleterre n'agit ainsi que pour la forme, afin de convaincre le Parlement de son désir de la paix et de l'implacable opiniâtreté de la France; mais malheureusement l'Autriche a vu jadis à Utrecht et à Aix-la-Chapelle combien peu on doit compter sur les promesses de l'Angleterre, et la politique chancelante et incertaine du ministère actuel n'est pas faite pour inspirer de la confiance. »

Thugut cependant se calma quelque peu lorsque la demande de la Russie, relativement aux subsides qui devaient lui permettre de fournir un corps de secours, arriva à Londres et y trouva un accueil favorable. Pitt, à la vérité, persistait à désirer la paix; mais, en présence de la conduite du Directoire, il y aurait eu folie à ne pas se tenir prêt à tout événement, et à risquer de perdre par une parcimonie mal entendue un appui aussi puissant que l'apparition d'une armée russe. La détresse financière de l'Angleterre imposa toutefois quelques restrictions; on consentit à accorder la somme de 1 500 000 livres sterling demandée par la Russie, mais on lui refusa tout ce qu'elle réclamait en plus pour la mobilisation et les fourrages; en même temps, on déclara aux Autrichiens que l'on ne pouvait plus disposer annuellement que d'un million et demi en faveur de l'empereur, et que, par conséquent, les avances mensuelles allaient être réduites de 150 à 120 000 livres. Cette diminution, très dure pour la caisse autrichienne, rendit plus consolante encore la perspective de voir bientôt les Russes se mettre en mouvement et faire prendre une face nouvelle à la guerre. Thugut comptait les diriger sur Mayence par la Bohême, les réunir aux troupes de la garnison, aux émigrés de Condé et à dix mille Saxons, et former ainsi sur le Rhin-moyen une

(1) Eden à Grenville, 28 septembre.

armée d'environ cent mille hommes, dont le commandement aurait été confié à Suworoff, l'impétueux vainqueur des Polonais. A cette armée devait se rattacher, entre le Neckar et la frontière russe, la masse principale des Autrichiens, forte d'environ cent mille hommes, ce qui laissait encore assez de troupes disponibles pour porter l'armée d'Italie à la force imposante de quatre-vingt-dix mille hommes, et pour combler amplement le vide causé par la défection des Napolitains. L'Angleterre approuva tout, et s'en rapporta entièrement aux décisions des alliés pour la direction des armées de terre. Si Catherine persistait à demander que l'on renonçât à enlever des provinces à la France, les deux puissances étaient résolues à céder, bien que cette demande leur parût inopportune.

Pendant que tout se discutait ainsi pour le cas de guerre, les passe-ports du messager de paix étaient arrivés à Londres, et, le 16 octobre, Malmesbury se mit en route pour Paris. Il est inutile de revenir sur une question déjà tant débattue, et de se demander encore si Pitt voulait sérieusement la paix ou ne cherchait qu'à rejeter sur le Directoire tout l'odieux de la continuation de la guerre; ce qui est probable, c'est que Pitt ne désirait pas l'une plutôt que l'autre : il les poursuivait toutes deux, mais la paix de préférence, s'il pouvait l'obtenir à des conditions acceptables, et, dans le cas contraire, il voulait consolider sa situation au Parlement. Dès le début de la négociation, il fut évident que les chances n'étaient pas favorables à la paix telle que l'entendait l'Angleterre, non seulement par suite des projets de son ennemie, mais encore en raison des désirs de son alliée. Depuis les victoires de l'archiduc, le Directoire, comme nous le verrons bientôt, était assez disposé à s'entendre avec l'Autriche ; mais, en prévision d'une révolution en Irlande, il ne voulait à aucun prix se réconcilier avec l'Angleterre, et la discussion relative à la forme et à la teneur du traité de paix montra bientôt que les tendances de l'Autriche la rapprochaient de la France bien plus que de l'Angleterre. Dans ces circonstances, le voyage de l'ambassadeur anglais ne pouvait guère lui procurer d'autre avantage que celui de faire personnellement connaissance avec une République démocratique (1).

(1) Bien des gens lui portaient envie en Angleterre; la haute société de Londres était curieuse de savoir comment, après la Terreur, on pouvait encore vivre à Paris et au milieu des Jacobins.

De Calais à Paris, Malmesbury fut partout bien reçu, fêté même quelquefois, et il ne trouva sur son passage que des populations qui désiraient vivement la paix; quant aux routes, elles étaient désertes et, quoique les champs fussent bien cultivés, des femmes seules y étaient presque exclusivement occupées. A Paris, Delacroix l'accueillit avec une politesse grave et réservée, qui lui avait été, sans doute, recommandée par le Directoire; cependant il s'en départait parfois pour se lancer, selon ses habitudes théâtrales et fanfaronnes, dans de pompeuses dissertations sur la puissance et l'invincibilité de la République. Après les formalités d'usage, Malmesbury remit le 24 octobre au ministre français un mémoire qui proposait comme point de départ de la négociation la restitution à la France des colonies conquises par l'Angleterre, afin de la dédommager de ce qu'elle devrait céder à l'Autriche; mais, ici même, l'Angleterre reconnut aussitôt les difficultés de la situation. « Croyez-vous, lui demanda Delacroix, que la restitution de nos Antilles nous fera renoncer aux départements belges qui forment, en vertu de la constitution, partie intégrante de la République, ou aux pays qui nous ont été cédés sur le Rhin par les duchés de Baden ou de Wurtemberg? » Malmesbury répondit que le moment de discuter ces détails n'était pas arrivé; qu'il s'agissait seulement de savoir si la France acceptait le principe, immuable pour l'Angleterre, que la paix actuellement en question serait liée à la paix continentale et que la négociation aurait toujours égard aux intérêts de l'Autriche. Naturellement Delacroix demanda alors si, comme cela donnait lieu de le penser, Malmesbury agissait aussi au nom de la cour de Vienne. En effet, si les territoires et les intérêts de l'Autriche devaient être discutés, il fallait que le Directoire fût assuré d'avance que les propositions de l'Angleterre étaient approuvées par l'Empereur. Malheureusement, Malmesbury ne savait que trop combien peu on devait compter sur cette approbation. Il se contenta de répondre d'une manière évasive que pas une syllabe de sa mission n'était ignorée de l'Empereur, et que, d'ailleurs, il enverrait un courrier à Vienne aussitôt que le Directoire aurait reconnu le principe. Delacroix présenta donc le mémoire au Directoire, qui répondit le 26 à Malmesbury. Après avoir déploré les difficultés infinies d'une négociation aussi compliquée, et vanté la forme plus commode des traités séparés, il révoquait en doute d'une manière tout à fait

offensante la sincérité des sentiments pacifiques de l'Angleterre; mais il terminait néanmoins en se déclarant prêt à discuter particulièrement toutes les propositions, dès que Malmesbury pourrait les produire, non seulement au nom de l'Angleterre, mais encore au nom de l'Empereur.

L'Angleterre s'éleva vivement contre les soupçons qui attaquaient sa loyauté; quant aux exigences de la note par elle-même, il n'y avait rien à y reprendre : ou une paix séparée pour l'Angleterre si on n'avait pas les pouvoirs de l'Empereur, ou les pouvoirs de l'Empereur si l'ambassadeur anglais voulait discuter les intérêts de l'Autriche. Malmesbury ne sut donc que répondre; il écrivit dans ce sens à lord Grenville et au chevalier Eden, à Vienne. « Pour le moment, disait-il, je suis comme un homme saisi de vertige au bord d'un précipice; je m'attends chaque jour à recevoir du Directoire l'ordre de partir. — La négociation ne sera véritablement commencée, ajoutait-il, que lorsque Delacroix et moi aurons échangé des propositions précises au sujet des cessions et des compensations. » Pour lui, il ne pouvait évidemment produire ces propositions avant de connaître les idées de l'Autriche; il attendait donc la réponse d'Eden avec la plus vive impatience.

Eden s'empressa de demander au ministre autrichien des déclarations formelles. Il eut le 6 novembre avec Thugut un long entretien, dans lequel il traita d'abord la question générale et demanda si l'Autriche voulait être comprise dans la négociation; puis il s'informa des désirs que Malmesbury, dans ce cas, aurait à présenter aux Français au nom de l'Empereur. Au début, Thugut se montra très mal disposé. « Si les Français, dit-il, consentent à une négociation commune, c'est par pure perfidie; ils veulent nous mettre dans l'embarras et arrêter le cours de nos victoires. » Il blâma de nouveau toute tentative de paix faite dans ce moment, et déclara que les égards dus à la Russie ne lui permettaient pas de faire un pas sur cette voie sans avoir auparavant consulté Catherine. Cependant, qu'il le voulût ou non, Malmesbury était à Paris; s'il devait engager la négociation, Thugut ne pouvait que désirer qu'il prît en main les intérêts de l'Autriche au lieu de leur nuire. Le ministre autrichien consentit donc peu à peu à discuter les points isolés de la paix éventuelle, en se réservant toutefois la faculté d'augmenter ses prétentions à mesure que ses armes remporteraient de nouveaux

succès en Italie. Il convint que l'Autriche n'aurait plus rien à demander à l'Angleterre si celle-ci obtenait de la France le *statu quo ante bellum*. « Dans ce cas, ajouta-t-il, nous ne nous embarrasserions pas longtemps de la Belgique, et nous l'échangerions aussi vite que possible contre la Bavière. » — « Mais la Prusse, demanda Eden, ne suscitera-t-elle pas à cet échange toutes les difficultés imaginables ? » Sur quoi Thugut s'écria avec colère : « Dès que la France et l'Angleterre auront approuvé l'échange, l'Empereur saura, par la force de ses armes, le protéger contre la Prusse. » Aux questions d'Eden relativement à l'Empire allemand, le ministre répondit que l'Empereur désirait autant que possible lui conserver ses anciens droits et ses anciennes limites; que s'il devait avoir la Belgique surtout, il ne pouvait abandonner aux Français le territoire situé entre la frontière orientale de ce pays et le Rhin. « Ce serait autre chose, ajouta-t-il, si la question belge était tranchée conformément à nos désirs; les affaires de l'Empire allemand créeraient alors peu de difficultés (1). » Donc, si la France concédait la Bavière à la monarchie autrichienne, le ministre impérial renonçait à contester à la République la possession de la rive gauche du Rhin. C'était l'idée déjà émise à Paris par Carletti en 1795 ; mais ici elle se produisait comme base de la négociation de Malmesbury, et non plus sous forme de simple conversation. Toutefois, si l'abandon des provinces rhénanes, une fois la Bavière dévolue à l'Autriche, ne devait plus créer que peu de difficultés aux yeux de Thugut, une bien plus grave question lui restait encore à régler avant qu'on en vînt à une entente complète. Il arriva enfin à parler de l'Italie. « L'Angleterre, dit-il, y accorderait sans doute à son alliée une acquisition qui serait d'une immense importance pour la défense de l'Autriche, et de l'Italie elle-même, contre un rival ambitieux? »

Durant plusieurs entretiens, Thugut s'en tint à ces vagues principes et ne voulut prendre aucun engagement formel. Il fallait, disait-il, savoir ce que pensait Catherine; on ne pouvait traiter avec la France après tant d'offenses; il fallait attendre le résultat de la tentative faite en ce moment même par le général Allwintzy pour délivrer Mantoue. A propos de la Belgique, il dit encore, comme par hasard, que si l'empereur devait, bien contre son désir, rentrer

(1) Rapport d'Eden : *If the point relative to the Netherlands could be satisfactority settled, the affairs of the Empire would meet with little difficulty.*

en possession de ce pays, il demanderait qu'il fût augmenté du Brabant septentrional et de l'évêché de Liège, et réclamerait le droit d'y régler les questions constitutionnelles. Ce fut en vain qu'Eden s'efforça de savoir quelque chose de plus précis au sujet de l'acquisition désirée par Thugut en Italie; Grenville n'apprit que plus tard qu'il s'agissait de l'extension de la Lombardie aux dépens du Piémont. Mais, ce dont Thugut ne fit jamais mention, c'était l'ordre donné à Allwintzy de ne pas rendre les légations papales, Bologne et Ferrare aux employés du Pape, lorsqu'il les aurait enlevées aux Français, et de les conserver sous une administration militaire (1). Il semblait déjà considérer ces provinces comme la proie de Bonaparte, et, par conséquent, comme un bien sans maître aux yeux des ennemis de la France; c'était une application quelque peu suspecte de l'antique droit de la guerre, au moment même où l'on négociait une alliance armée avec l'ancien possesseur en vue de déclarer une guerre de religion aux Français. Pour bien comprendre toute la portée de ce plan, il faut se rappeler ici le traité de Saint-Pétersbourg de 1795 : si l'Autriche délivrait Mantoue et s'emparait des légations, l'Etat de Venise se trouvait complètement entouré de possessions autrichiennes, et l'acquisition définitive de cette province, décidée à Saint-Pétersbourg, était aussi assurée que possible. Mais rien de tout cela ne devait encore arriver à l'oreille du gouvernement anglais; le dernier mot de Thugut à Sir Morton Eden fut toujours : « Il faut voir d'abord jusqu'où iront nos victoires. »

Thugut se réserva donc officiellement toute liberté pour ce qui concernait la négociation anglaise, et ne voulut pas que des pouvoirs fussent donnés par l'Empereur à Malmesbury. Néanmoins, Sir Morton Eden avait tout lieu d'être satisfait. Au commencement de l'année, Thugut avait refusé de se prononcer en rien sur le but de sa politique; maintenant, l'Angleterre ne conservait plus le moindre doute sur les désirs de son alliée. On savait ce que Malmesbury, bien que sans mandat officiel, devait demander et offrir à Paris, pour être assuré de l'approbation de l'Autriche. Si Malmesbury parvenait à obtenir pour l'Allemagne une acquisition

(1) Vivenot, Thugut, etc., p. 511 et s. L'ordre de laisser entrer les employés du duc à Modène, montre bien qu'il ne s'agissait pas seulement d'assurer la subsistance de l'armée.

importante en Italie, ainsi que l'incorporation de la Bavière en échange de la Belgique et même, au besoin, de la cession d'une partie considérable de la rive gauche du Rhin, Thugut ne devait plus soulever aucune objection.

Mais au moment même où Eden venait d'écrire dans ce sens à son gouvernement, il reçut de Londres de nouvelles instructions, qui le fortifièrent personnellement dans sa ligne de conduite, mais qui ne pouvaient manquer de produire le plus mauvais effet sur Thugut. Lord Grenville le chargeait d'insister, au nom de l'Angleterre, pour que l'Autriche prît part à la négociation de Paris, et de déclarer, en cas de refus, qu'on songeait à conclure une paix séparée (1). Pour ce qui concernait les intérêts de l'Autriche, lui disait-on, l'Angleterre désirait en première ligne la restitution de la Belgique à cette puissance, en y adjoignant le Brabant septentrional et la province de Liège. Si cependant l'empereur persistait dans la répugnance que lui inspirait la Belgique, l'Angleterre consentirait à ce qu'il eût la Bavière; mais, dans ce cas, l'Angleterre devait insister pour que la Belgique échût en partage à une puissance capable de la protéger efficacement contre la France, et nulle en Europe ne pouvait le faire mieux que la Prusse. « A ce nom, écrivait Grenville, j'entends déjà la jalousie de l'Autriche se récrier; mais on doit comprendre à Vienne que la Prusse ne consentira à l'agrandissement de l'Autriche en Allemagne que si elle obtient un avantage équivalent, et que l'Europe ne pourra jouir du repos que lorsque les désirs de la Prusse seront satisfaits, au moins jusqu'à un certain point. »

Rien au monde ne pouvait être plus désagréable à Thugut que cette déclaration. On lui proposait de contribuer à faire de la Belgique une province prussienne, à lui qui, depuis des années, avait considéré comme son premier devoir politique de créer des obstacles à la prospérité prussienne, à lui pour qui la Prusse était la personnification de la méchanceté et de la bassesse, et à qui la Révolution française paraissait presque honnête, comparée aux Hohenzollern. Il repoussa cette pensée avec un étonnement mêlé d'indignation. Peu de temps auparavant, un agent secret de la France lui avait de nouveau offert la Bavière s'il voulait abandonner la Belgique aux

(1) Dépêche du 7 novembre.

Français ; il avait alors refusé ; mais nous osons affirmer qu'il eût préféré cent fois donner la Belgique à un ennemi de l'Empire qu'à un Etat de l'Empire devenu indépendant. « Comment l'électeur de Bavière sera-t-il indemnisé, dit-il à Eden, si la Belgique devient prussienne? » Et comme Eden indiquait la possibilité de séculariser quelques évêchés, Thugut répondit que l'Empereur était fermement résolu à n'y jamais consentir ; qu'il devait, comme chef suprême de l'Empire, protéger les droits de chacun et que, en qualité de souverain de l'Autriche, il ne pouvait tolérer l'agrandissement de la Prusse (1) ; qu'il était sûr d'avoir, dans cette question, l'appui de la Russie. Ce n'était certainement pas le dévouement à l'Eglise qui le faisait parler ainsi, puisqu'il venait précisément de réclamer pour l'Autriche l'évêché de Liège et les légations papales ; il était résolu à renoncer en Allemagne, s'il le fallait, à tout avantage pour l'Autriche, plutôt que de fournir à la Prusse le moindre prétexte d'agrandissement ; en revanche, il n'en désirait que plus ardemment préparer en Italie la puissance future de l'Autriche. Cependant, quoi que pût décider l'avenir, il savait à quoi s'en tenir à l'égard de l'Angleterre. Il était fermement convaincu qu'il ne trouverait chez les ministres de ce pays que déloyauté et égoïsme. Après l'avoir empêché au printemps d'envoyer la plus forte partie des troupes impériales en Italie, ils avaient mis ce pays en grand danger par le rappel arbitraire de leur flotte (2) ; maintenant, ils préparaient par la mission de Malmesbury leur abandon de la cause commune, et, avec tout cela, ils avaient encore l'audace de réclamer pour la Prusse deux millions d'anciens sujets de l'Empire !

Pour comble de mécontentement, on apprit à Vienne, dans les dernières semaines de novembre, qu'Allwintzy avait été repoussé et battu par le général Bonaparte, et que la délivrance de Mantoue se trouvait par là de nouveau retardée. Cette nouvelle fut d'autant plus dure pour Thugut que tous ses projets avaient ce théâtre de la guerre pour objet. Dans sa perplexité, il se tourna de nouveau vers la grande souveraine du Nord, dont si souvent déjà il avait imploré l'appui et la protection. Ce n'était pas qu'il fût

(1) Eden à Grenville, 26 novembre. Thugut à Cobenzl, 25 novembre.

(2) Le ministère anglais révoqua cet ordre à la fin d'octobre, à l'instigation de Nelson et du gouverneur de la Corse, sir Gilbert Elliot; mais, dès le milieu de novembre, il revint à ses premières prescriptions.

intérieurement plus content de la Russie que de l'Angleterre : « La lenteur irrésolue de la Russie, disait-il alors, nous a fait presque autant de mal que les armes de la France et la mauvaise foi de la Prusse. » Mais c'était sa dernière ressource. » L'égoïsme de l'Angleterre est révoltant, écrivait-il le 20 novembre à Cobenzl (1); son despotisme arbitraire, dans les choses les plus graves, devient insupportable. Elle fait évidemment tout ce qui dépend d'elle pour arriver aussi tôt que possible à conclure la paix avec la France. En présence d'une telle incertitude, l'Empereur ne saurait demander de nouveaux sacrifices à ses Etats épuisés sans avoir obtenu des garanties formelles. Il faut que les cours impériales aient une explication formelle avec l'Angleterre et la forcent à renoncer de nouveau à une paix partielle, ainsi qu'à toutes les conditions de paix qui nous sont désagréables. Après les efforts immenses qu'il a faits, l'Empereur a droit non seulement à une restauration et à une compensation, mais encore à un agrandissement; il doit demander en outre que la Prusse ne retire de la paix d'autre avantage que celui de rentrer en possession de ce qui lui a appartenu sur la rive gauche du Rhin, car tout profit de ce côté serait une injure faite à la constitution et un coup funeste porté à l'Autriche. Au cas où s'accomplirait la défection, malheureusement trop probable, de l'Angleterre, il faut que l'Empereur soit assuré que toutes les forces russes seront employées à le soutenir; sinon, la prudence ne lui permettrait pas de continuer seul la lutte contre une ennemie si supérieure, et de devenir ainsi la victime de la déloyauté anglaise. » Donnant ensuite libre cours à sa colère contre ce qu'il nommait la prédilection de l'Angleterre pour la Prusse : « Il faut, déclarait Thugut, que les cours impériales se pressent d'agir; il est temps de prendre des résolutions définitives; si la Russie croit pouvoir persévérer dans ses hésitations, elles sont devenues impossibles pour l'Autriche. » Cobenzl reçut donc l'ordre de discuter sans retard les conditions de la paix future, c'est-à-dire les acquisitions de l'Autriche en Italie et ailleurs. « La Bavière, remarqua Thugut, ne serait qu'une faible compensation à la perte de la Belgique; si celle-ci était donnée à la Prusse, nous aurions droit à un dédommagement équivalent, et où le trouver, sinon en Italie? Mais avant

(1) Je rapporte, en l'abrégeant, une très longue dépêche.

tout, disait-il en terminant, insistez pour que l'armée russe se mette immédiatement en marche. »

Le ton de cette lettre prouve assez que Thugut n'avait pas grande confiance dans l'entier et prompt succès de ses demandes; mais il devait bientôt apprendre que le plus petit espoir même était illusoire. Lorsqu'il expédiait ces pressantes prières, il ignorait que la souveraine à laquelle elles étaient adressées n'existait plus (1) : une mort subite avait mis fin au long règne de Catherine II.

Autant qu'on en peut juger par les rapports de Cobenzl, c'était sérieusement cette fois qu'on lui avait promis un corps de secours. Les divisions, fortes de soixante-quatre mille hommes, étaient désignées; Suworoff devait les commander en premier, et Derfelden en second. Sur la proposition de Thugut (2), elles devaient être entretenues dans l'Empire allemand, aux frais des cercles et au moyen de réquisitions, bien que la Russie eût préféré le payement de 25 000 livres comptant par mois; du reste, on était convenu avec l'Angleterre d'un subside mensuel de 100 000 livres et d'un payement préliminaire de 300 000 livres pour l'entrée en campagne. Catherine avait alors soixante-sept ans; un embonpoint excessif et une enflure des jambes l'incommodaient un peu, mais son esprit était aussi vif et son ambition aussi vaste que jamais. Comme Cobenzl lui demandait un jour de pousser par ses ambassadeurs les États de l'Empire à conduire plus énergiquement la guerre, elle répondit : « Je pourrais faire beaucoup plus, si vous vouliez me reconnaître expressément comme garant de la constitution de l'Empire. » Sur quoi Cobenzl se hâta de lui répondre que soixante-mille hommes sur le Rhin et deux cent mille à la frontière prussienne agiraient plus efficacement que tous les traités de garantie (3). Non seulement Catherine voulait exercer une influence prépondérante en Allemagne; elle jetait encore sur l'extrême Orient des regards avides d'argent et de pouvoir. Elle avait envoyé trente mille hommes en Perse, sous les ordres de Valérian Suboff,

(1) Les lettres mettaient alors quinze jours et plus pour arriver de Saint-Pétersbourg à Vienne.

(2) A Cobenzl, 3 octobre. « L'Allemagne, écrivait-il, est encore riche en ressources; il s'agit ici de sauver l'Empire, même malgré lui, sans s'inquiéter de l'égoïsme des petits États. »

(3) Cobenzl, 4 novembre. Miliutin (*Guerre de 1799*, I, 301) est donc dans l'erreur quand il croit que l'Autriche avait accepté cette garantie.

le frère de son ancien favori, et espérait conquérir en deux campagnes tout ce royaume, jusqu'au golfe persique; après quoi elle comptait attaquer la Turquie par derrière, en même temps qu'elle s'emparerait de tout le commerce des Indes orientales (1). Le seul chagrin qu'elle eût éprouvé dans ces derniers temps avait été causé par le jeune roi de Suède, Gustave III, lequel, pressé par la détresse de ses finances, avait, nous l'avons vu, penché un instant vers une alliance avec la France. Mais il s'était bientôt rapproché de la politique de sa puissante voisine. Tout avait d'abord marché à souhait. Catherine, désireuse de reconquérir son ancienne influence sur la Suède, avait décidé le roi, au mois d'août 1796, à lui faire une visite à Saint-Pétersbourg; bientôt à son immense satisfaction, une vive affection se déclara entre sa petite-fille, la belle Alexandra, et Gustave, et il fut décidé qu'un lien de famille viendrait encore resserrer l'union des deux États. Les fiançailles solennelles furent fixées au 21 septembre dans la soirée. A l'heure dite, et comme une brillante société était déjà réunie dans les salons du palais, le ministre Markoff courut chez le roi pour présenter le contrat de mariage à sa signature; en parcourant cet acte, Gustave y découvrit une clause qu'il avait déjà rejetée plusieurs fois dans les négociations préalables (2), c'était qu'Alexandra resterait catholique, tout en devenant reine de Suède. Indigné de se qu'on avait voulu le surprendre et le tromper ainsi, il se refusa à accepter cette clause, en dépit de toutes les représentations. La fiancée attendait, parée pour la cérémonie; le fiancé ne parut pas. La société se sépara en désordre, après une attente de plusieurs heures; Alexandra regagna avec peine sa chambre, où elle tomba aussitôt gravement malade, et Gustave ne tarda pas à quitter Saint-Pétersbourg. Un dénouement si tragique, après de si heureux débuts, jeta Catherine dans une telle colère qu'elle fut saisie d'un vertige de nature à faire craindre un coup de sang. Cependant elle se remit promptement; le 16 novembre encore, elle commença gaiement la journée, s'occupa d'affaires, reçut plusieurs fonctionnaires, et pria le dernier d'attendre sa décision dans l'antichambre. Celle-ci n'arrivant pas, un valet de chambre inquiet entra dans l'appartement de l'impératrice, et trouva sa souveraine

(1) Masson, *Mémoires secrets*, etc., vol. II.
(2) V. Bernhardi, *Histoire de Russie*, III, 751 et s.

étendue à terre sans connaissance. Comme son lit était placé dans une alcôve peu aérée, on la coucha sur un matelas au milieu de la chambre, et l'on mit en œuvre, mais sans succès, toutes les ressources de la médecine. Cependant le trouble et l'agitation se communiquèrent du château à la ville ; les ministres accoururent ; des courriers furent dépêchés à Paul, l'héritier du trône, qui arriva dans la soirée de Gatschina, avec son épouse. Il ne se montra pas disgracieux envers ceux qui avaient formé l'entourage de sa mère, mais il conserva le plus grand calme auprès du lit de la mourante, et ne s'occupa que des mesures à prendre pour les jours suivants. Depuis longtemps, sa situation personnelle vis-à-vis de l'impératrice était triste et pénible ; celle-ci l'avait toujours haï, opprimé, éloigné des affaires, privé de toute influence ; durant les dernières semaines même, le bruit avait couru qu'elle voulait laisser la couronne à Alexandre, fils aîné de Paul, au détriment de ce dernier. Catherine vécut encore toute la nuit et la journée du lendemain, mais sans recouvrer la parole ni la connaissance. Après une pénible agonie, elle expira le 17 novembre 1796, à dix heures du soir.

Paul était résolu à suivre un système politique tout autre que celui de sa mère. « Elle a toujours visé aux conquêtes, dit-il ; moi, je veux rendre mes peuples heureux. » Celui qui, dans les derniers temps, avait été le véritable ministre dirigeant, Markoff, fut révoqué de son emploi ; un sort semblable frappa le prince Suboff et son frère Valérian, et les généraux commandant les divisions reçurent l'ordre de rentrer immédiatement dans la patrie, sans en donner avis à leurs chefs. Cobenzl ayant demandé au prince Kurakin, le nouveau ministre, quand le corps de secours se mettrait en marche, il en reçut de belles paroles, mais Kurakin l'informa en même temps que l'Empereur considérait l'armée comme désorganisée, par le désordre de l'administration de sa mère, et hors d'état, pour le moment, de tenir la campagne. Déclaration officielle en fut faite dans les premiers jours de décembre. L'Empereur annonça en même temps qu'il ne s'opposait nullement à ce que son auguste alliée reconnût la République française et devînt maîtresse de la Bavière ; qu'il n'était pas, en un mot, en état de faire la guerre pour le moment ; mais que, du reste, il désirait vivement ne rien changer à ses rapports avec l'Autriche. Un avis analogue fut donné à l'ambassadeur d'Angleterre. C'en était fait encore une fois de

l'intervention active de la Russie dans la guerre de la Révolution. La base sur laquelle Thugut, depuis le commencement de son ministère, avait cherché à édifier la politique de l'Autriche, l'amitié efficace de la Russie, lui était enlevée; l'espoir de recevoir la Serbie, la Bosnie et la Vénétie des mains de la Russie se trouvait rejeté dans un avenir tout à fait incertain, et Thugut, pour la guerre avec la France, se voyait réduit à chercher son unique appui dans la loyauté de l'Angleterre, qui depuis longtemps ne lui inspirait plus aucune confiance.

CHAPITRE VIII

ARCOLE ET RIVOLI

Nous avons laissé Thugut, le 6 novembre, décidé à acheter la paix par la cession de la Belgique et des provinces rhénanes, à la condition que de suffisantes compensations fussent données à l'empereur en Bavière, et surtout en Italie. Ces idées étaient alors tout à fait conformes à celles du Directoire, qui ne demandait pas mieux que d'accorder ces compensations, pourvu que la France obtînt la Belgique et une partie considérable des provinces rhénanes. Si donc Carnot et Thugut avaient pu traiter seuls et librement, ils auraient peut-être discuté encore sur quelques points de détail, mais ils se seraient promptement entendus sur les bases fondamentales de la paix.

Mais tous deux avaient à compter avec d'autres puissances, dont l'influence rejetait cette entente dans un avenir indéterminé. L'Autriche, ignorante des dispositions du Directoire, n'osait pas se détacher de l'Angleterre, et celle-ci, disposée d'ailleurs à de grands sacrifices, était précisément inexorable sur le point capital, l'abandon de la Belgique à la France. Quant à ce qui concernait la seconde des questions essentielles, le dédommagement à accorder à l'Autriche en Italie, le Directoire se vit arrêté dans ses bonnes dispositions par la forte main, non d'une puissance étrangère, mais de son propre général, du général Bonaparte.

Nous connaissons déjà les projets de ce dernier sur l'Italie; nous avons vu qu'il voulait en tenir l'Autriche à jamais éloignée, que, pour cela, il entendait constituer les pays conquis en États républicains, sous la protection de la France, et qu'il espérait amener le Directoire à adopter ouvertement cette politique. Ses récents succès de Bassano triomphèrent des derniers scrupules qui le retenaient encore; dix jours après le combat de San-Giorgio il fit le premier pas dans la voie nouvelle, en proposant aux autorités de Milan et de Bologne la formation de légions armées, pour défendre la sainte cause de la liberté et de la patrie. « Le temps est venu pour l'Italie, écrivit-il aux Bolonais, de se montrer avec honneur parmi les nations puissantes; Milan, Bologne, Modène, Ferrare, Reggio, peut-être la Romagne, plongeront un jour l'Europe dans l'étonnement; je guiderai vos bataillons, et votre fortune sera en partie votre propre ouvrage. » Modène, Reggio, la Romagne, étaient encore soumises à leurs anciens gouvernements; nul ne pouvait donc se méprendre sur le sens de la mention qui en était faite ici. La semaine suivante, en effet, le parti démocratique se souleva à Reggio; puis, le gouvernement ayant réprimé une tentative analogue faite à Modène, Bonaparte publia le 4 octobre un manifeste par lequel il dénonçait la trêve, en raison de l'inexactitude des payements promis, prenait le peuple de Modène sous sa protection, et menaçait tout agresseur de lui faire sentir le poids des armes françaises. Bientôt après furent formées une légion lombarde à Milan et une légion italienne à Bologne, fortes chacune de plus de trois mille hommes, et Modène et les Légations envoyèrent des députés à Bologne pour s'y concerter au sujet de mesures ultérieures. « J'espère, écrivit Bonaparte au Directoire, que l'impulsion donnée par ces événements se communiquera à toute l'Italie. »

Ce ne fut en effet qu'à dater de ce moment que la formation d'un parti français fut possible dans ce pays. Sans doute, il y avait déjà eu en Piémont, à Rome, à Naples, de nombreux mécontents et des partisans des principes révolutionnaires. Mais ils n'avaient jamais représenté qu'une faible minorité de la classe instruite, tandis que les paysans et les ouvriers, excités par les prêtres et les moines, n'éprouvaient que crainte et horreur pour les crimes des Jacobins; de plus, depuis les exactions commises par

l'armée française, la haine la plus vive animait contre les conquérants les neuf dixièmes du peuple italien. De Gênes et de Livourne, de Milan et de Venise, les rapports des agents français étaient unanimes sur ce point; à Bologne même, malgré le mécontentement qu'inspirait le gouvernement papal, la grande majorité des habitants se détournait des libérateurs étrangers. Les rares partisans de la France n'osèrent pas se montrer tant qu'ils ne sentirent pas leurs efforts soutenus par le bras vigoureux de Bonaparte. Mais alors ils se posèrent hardiment en organes du peuple souverain de l'Italie; après le manifeste de Bonaparte, ils savaient que la majorité, bien qu'elle leur fût hostile, n'oserait plus s'élever contre eux. Bonaparte put donc bientôt annoncer au Directoire que l'enthousiasme démocratique contre-balancerait désormais le fanatisme papal en Italie.

Il n'ignorait pas que ces mesures étaient tout à fait contraires aux vues de son gouvernement, lequel, nous le savons, ne voulait qu'exploiter l'Italie au profit de ses finances pendant la guerre, et de sa diplomatie à la paix au point de vue des échanges et des dédommagements. Mais Bonaparte, habitué depuis longtemps à ne faire que sa volonté, resta d'autant plus ferme dans ses idées qu'il était alors très mécontant du système politique suivi par le Directoire. Il représentait sans cesse à ce dernier qu'avant de songer à prendre Mantoue, on devait réunir toutes les forces pour combattre l'armée autrichienne; qu'il fallait, par conséquent, s'appliquer à ne se faire aucun ennemi en Italie, arriver à conclure la paix avec Naples et une alliance avec la Sardaigne, ménager Gênes et Venise, amuser le Pape par de prudentes négociations, et surtout maintenir un grand enchaînement entre toutes ces questions, c'est-à-dire lui laisser, et à lui seul, la conduite des négociations aussi bien que celle de la guerre. « Tant que vous ne ferez pas de votre général le centre de vos affaires en Italie, écrivait-il, vos intérêts y seront toujours lésés. » Cependant ces idées furent pendant longtemps mal accueillies, et, au commencement d'octobre, il eut encore une fois recours à son grand expédient; il donna sa démission. « Vous savez, dit-il, que je ne suis guidé par aucune ambition personnelle; ma santé est tellement détruite, que c'est à peine si je puis encore monter à cheval; je demande instamment que vous me donniez un successeur. »

Le Directoire, en effet, lui avait donné bien des sujets de mécontentement. Nous l'avons vu retarder durant des mois la paix avec Naples, et ne se décider que le 10 octobre à délivrer Bonaparte du danger de voir l'armée de secours autrichienne soutenue par trente mille Napolitains. Des négociations de paix avec le Pape avaient été entamées à Paris, mais le Collège des cardinaux avait repoussé les exigences du Directoire comme tout à fait inadmissibles. A Rome, le gouvernement flottait entre la crainte et la colère; les Français avaient exaspéré le clergé en lui demandant de l'argent, et le peuple en s'emparant des tableaux et des statues. On vit dans différents couvents de Rome des images de la Vierge remuer les yeux; là-dessus, grand concours de curieux et grande joie parmi la foule; enfin les moines organisèrent des dévotions et des missions, en vue de formenter la haine contre les républicains, profanateurs des églises (1). Dans ces circonstances, le Directoire chargea ses commissaires Garreau et Salicetti d'ouvrir encore une fois une négociation de paix à Florence, par l'intermédiaire de l'Espagne, et le nouveau secrétaire d'Etat, le cardinal Busca, y envoya un monsignor Galeppi, dont les rapports laissèrent peu d'espoir. Salicetti présenta un traité de paix en vingt et un articles, sans compter huit articles secrets, puis un traité de commerce, et un autre sur la juridiction consulaire, auxquels il déclara ne vouloir apporter aucune modification, et dont il demanda l'entière acceptation avant huit jours, sous peine d'une déclaration de guerre immédiate. Par ce traité, le Pape devait s'interdire toute alliance avec une autre puissance, accorder en tout temps aux troupes françaises le droit de traverser les Etats de l'Eglise, céder Avignon, Bénévent et Ponte-Corvo à la République, abandonner Bologne et Ferrare aux Français jusqu'à la paix générale, et recevoir des garnisons françaises à Ancône et à Civita-Vecchia. Il devait encore élargir tous ses prisonniers politiques, accorder une entière liberté religieuse aux Français résidant à Rome, et les placer sous la juridiction de leur ambassadeur. Enfin, il ne devait plus avoir de castrats dans sa chapelle, devait abolir l'inquisition, révoquer absolument toutes les bulles et tous les brefs publiés contre les lois révolutionnaires, et accorder refuge et subsistance à Rome aux prêtres français qui croiraient devoir quitter

(1) Dépêches du comte Strafoldo à Thugut, juillet et août.

la France. Ce fut en vain que Galeppi implora l'appui du médiateur espagnol contre des demandes aussi exorbitantes, tant sous le rapport temporel que sous le rapport spirituel ; Azara se contenta de hausser les épaules. On pensa à Rome que l'Espagne elle-même convoitait quelques provinces romaines pour l'infant de Parme ; ce qu'il y a de certain, c'est que le prince de la Paix ne tarda pas à faire connaître à la Curie que le roi Charles, par respect même pour le chef de l'Eglise et dans l'intérêt bien entendu de cette dernière, devait instamment conseiller au Pape de renoncer à toute possession temporelle (1). Quant au roi de Naples, il promit vaguement l'appui de ses armes en cas d'une nouvelle attaque de la part des Français ; mais, en attendant, il prit Bénévent et Ponte-Corvo sous la garde de ses armes, pour mieux les protéger contre l'hostilité des républicains.

Ainsi harcelée et menacée de tous côtés, la cour de Rome fini par en arriver au courage résigné que donne la certitude de la ruine. On rompit les négociations de Florence ; on suspendit le payement des contributions promises, on retint les œuvres d'art qui n'étaient pas encore parties. « Nous ne déclarerons pas la guerre, disait le cardinal Busca, mais nous nous armerons pour la défense. » Il adressa de tous côtés aux magistrats une circulaire qui leur enjoignait de sonner la cloche d'alarme à l'approche des Français, d'armer le peuple, de mettre en lieu de sûreté les bestiaux et les grains. L'ambassadeur à Vienne, monseigneur Albani, avoua au ministère impérial que le Pape n'avait d'espoir qu'en l'Autriche, et était prêt à soutenir les armées impériales. Thugut répondit que le général Allwintzy préparait activement une nouvelle tentative de secours et avait grand espoir de réussir ; mais naturellement il ne dit pas encore au prélat qu'Allwintzy avait l'ordre, le cas échéant, de conserver les Légations sous son autorité militaire, et non de les rendre aux autorités papales.

Les conséquences de cette nouvelle complication se firent sur-le-champ sentir au général Bonaparte. L'absence de l'argent du Pape créa un vide regrettable dans la caisse de l'armée, et si les troupes papales étaient peu redoutables, Bonaparte ne pouvait rester indifférent à l'irritation du peuple, laquelle entretenue par le clergé, se

(1) Note du 31 octobre.

manifestait de mille manières. Ce fut là surtout, nous l'avons vu, ce qui le décida à se prononcer hautement en faveur du faible parti français, envers lequel il s'engagea personnellement à empêcher toute restauration des anciens gouvernements. Il fit en même temps, de son autorité privée, un premier pas conciliateur vers le Pape, en rendant la liberté à l'ancien vice-légat de Ferrare, le cardinal Mattéi, qu'il retenait prisonnier en raison de ses violentes prédications contre les Français; il le renvoya d'abord à Ferrare; puis il le chargea d'aller porter à Rome l'assurance qu'il aimait mieux être le sauveur que le destructeur de la Papauté, et qu'il demandait seulement qu'on ne rendît pas ses efforts inutiles par des hostilités précipitées. Quant au Directoire, il lui déclara énergiquement que quiconque voulait la fin devait aussi vouloir les moyens; que les combats, les maladies, les fatigues avaient réduit son armée au chiffre de vingt-sept mille soldats valides, que dix mille hommes de renfort au moins lui étaient nécessaires pour résister à Allwintzy, qu'il avait besoin d'être en pleine sécurité sur ses derrières, qu'il fallait enfin qu'on lui abandonnât le soin de négocier avec le Pape et qu'on lui donnât plein pouvoir pour préparer un traité d'alliance avec la Sardaigne; que, dans le cas contraire, vingt mille hommes de renfort lui étaient absolument indispensables pour défendre la Lombardie et prendre Mantoue.

Le Directoire résista longtemps. Les rapports des Irlandais lui faisaient désirer la guerre avec l'Angleterre, et les victoires de l'archiduc Charles une paix séparée avec l'Autriche. Il n'était donc nullement disposé à s'engager irrévocablement avec les démocrates italiens, comme l'eût désiré Bonaparte. Il répondit par un simple refus, le 11 octobre, à la dépêche du 2, dans laquelle pour la première fois le général conseillait sérieusement cette politique. Assurément, disait-il (1), tant que nos troupes seront en Italie il sera à désirer que la population nous soit favorable plutôt qu'hostile; mais si nous proclamions la liberté de la Lombardie, si nous prenions l'engagement de ne jamais séparer ses intérêts des nôtres, nous agirions très impolitiquement et nous créerions de grands obstacles à la paix, que la France et son gouvernement appellent de tous leurs vœux. N'oublions pas que l'on nous demandera en Italie précisément

(1) *Correspondance inédite*, II, 106.

l'équivalent de nos conquêtes sur la rive gauche du Rhin. Notre insuccès en Allemagne ne peut que refroidir considérablement notre désir de soustraire l'Italie au despotisme. Ce que nous disons de la Lombardie peut s'appliquer aussi à Bologne, à Ferrare, à Reggio, à Modène, à tous les petits Etats d'Italie. Nous devons redoubler de circonspection, et ne pas compromettre les grands intérêts de la République par une démarche irréfléchie. Il est dans l'ordre que vous exigiez du duc de Modène le payement des sommes arriérées; mais il faut se garder d'armer contre lui ceux qui, jusqu'ici, ont été ses sujets; il faut avant tout que notre horizon politique s'éclaircisse; ce n'est qu'à la paix générale que nous pourrons régler le sort de l'Italie. » Si, à la fin d'octobre, un hasard quelconque avait fait tomber cette dépêche dans les mains de Thugut au lieu de celles de Bonaparte, les deux gouvernements auraient été bien près de s'entendre. Mais lorsque le Directoire l'expédia, il ne savait pas encore que Modène s'était soulevée, et que Bonaparte avait disposé à son gré des compensations sur lesquelles il comptait. Lorsqu'il l'apprit, que pouvait-il faire? Les succès de l'archiduc se poursuivaient sur le Rhin; Moreau reculait en deçà du fleuve, comme Jourdan l'avait fait quelques semaines auparavant; Hoche était complètement absorbé par l'entreprise décidée contre l'Irlande; du Tyrol et du Frioul arrivaient les nouvelles toujours plus menaçantes de l'accroissement incessant des forces d'Allwintzy. Dans de telles circonstances, la démission de Bonaparte dut être considérée par les directeurs comme une amère ironie; le général leur était plus indispensable que jamais; ils n'en firent pas même mention dans leur réponse, et firent ce qu'ils avaient déjà fait mainte fois : ils acceptèrent les faits comme Bonaparte trouvait bon de les leur offrir. Ils conservèrent leurs idées, mais ils consentirent provisoirement à ce que la Lombardie et les Légations fussent républicanisées, donnèrent de nouveau tout pouvoir au général pour agir à Venise selon que l'exigeraient les circonstances, et lui abandonnèrent, ainsi qu'il l'avait demandé, la suite de la négociation avec le Pape et la Sardaigne. L'indépendance de Bonaparte était donc de nouveau reconnue par le gouvernement; le sort de toute l'Italie, et par conséquent le pouvoir de décider de la paix et de la guerre, était remis entre ses mains.

Tandis que ce résultat augmentait encore la confiance que le

général français avait en lui-même, le gouvernement autrichien, excité par ses succès en Allemagne, était infatigable dans ses efforts pour remettre ses forces sur un pied respectable en Italie (1). Une grande levée opérée en Croatie et sur la frontière militaire fournit près de vingt mille hommes (2), d'autres renforts arrivèrent de la Galicie, actuellement à l'abri de tout danger; dans le courant d'octobre, les débris de Bassano s'élevèrent en Frioul, sous Quosdanowitsch, de quatre mille à vingt-huit mille sept cents hommes, et la division Davidowitsch, en Tyrol, de treize mille à dix-huit mille quatre cents, sans compter près de sept mille tireurs volontaires qui s'étaient levés en Tyrol et dans le Vorarlberg pour la défense du pays. Le commandement supérieur de toutes ces troupes était confié, depuis le 26 septembre, au général d'artillerie baron Allwintzy, homme âgé, honnête, ferme et actif, sinon précisément intelligent, et la direction de l'état-major avait été de nouveau donnée au colonel Weirother. Il n'était besoin ici ni d'inventions ingénieuses, ni de prodiges de stratégie. Depuis que les derniers échecs avaient déterminé la position des deux armées, la tâche de chacune d'elles consistait simplement à marcher toujours en avant, Davidowitsch vers le sud et Vérone, en descendant l'Adige, Allwintzy, qui était en Frioul, vers l'ouest, en traversant la Brenta et probablement l'Adige. Il s'agissait pour tous deux de battre l'ennemi en quelque lieu qu'ils le rencontrassent et de se frayer un passage les armes à la main, pour se réunir soit derrière Vérone, soit devant Mantoue. Dans cette dernière ville, la garnison était considérable, mais étroitement bloquée et en proie à des privations et à des maladies toujours croissantes; depuis le 2 octobre, les soldats ne mangeaient plus que de la viande de cheval; plus de la moitié des hommes encombraient les hôpitaux, où les morts se comptaient chaque jour par centaines; bref, à la fin d'octobre, les forces disponibles ne s'élevaient plus qu'à treize mille hommes. En raison de la nature marécageuse du sol qui entoure la ville, les troupes ne pouvaient s'avancer que par quelques grandes routes, ce qui rendait le blocus plus facile et permettait à Bonaparte de séparer complètement du monde extérieur,

(1) Voir, sur les opérations autrichiennes, le *Journal militaire autrichien*, 1828, nos 5 et 9; 1829, no 2, Vivenot, Thugut, etc., p. 518 et s.; Rustow, 287 et s.
(2) Quinze bataillons de douze cents à treize cents hommes.

rien qu'avec neuf mille hommes, les masses bien plus considérables de Wurmser. Néanmoins, l'existence de cette forte garnison sur les derrières de l'armée française constituait toujours pour celle-ci un véritable danger.

Pour se défendre contre les trois adversaires qui le menaçaient, Bonaparte, au commencement de novembre, n'avait guère plus de quarante et un mille hommes (1); déduction faite du corps assiégeant, il lui en restait donc à peine trente-deux mille à opposer à l'armée de secours. La division Vaubois, forte d'un peu plus de dix mille hommes, était postée à Trente et devant cette ville pour arrêter le corps du Tyrol, et Masséna, avec neuf mille cinq cents hommes, formait sur la Brenta, du côté de Bassano, une avant-garde dirigée contre Allwintzy; enfin Augereau avec huit mille trois cents hommes, et une réserve de quatre mille trois cents occupaient Vérone et les environs, prêts à soutenir l'un ou l'autre corps, selon que le besoin s'en ferait sentir. Les Autrichiens avaient donc, comme à la fin de juillet, une supériorité numérique considérable; encore une fois, tout dépendait pour Bonaparte de la possibilité de battre successivement et isolément leurs divisions avec toutes ses forces réunies. Les Français, du reste, avaient pour eux la qualité des troupes, bien plus importante que la quantité. Les affaires précédentes leur avaient bien enlevé aussi bon nombre de soldats exercés; parmi les officiers supérieurs surtout, beaucoup des plus capables étaient pour le moment hors de combat par suite de blessures ou de maladies; néanmoins c'était toujours l'armée de Lodi, de Castiglione, de Bassano, armée belliqueuse, infatigable, habituée à la lutte et aux fatigues, remplie surtout d'une confiance aveugle en son chef, et n'éprouvant qu'un profond mépris pour l'ennemi qu'elle avait si souvent vaincu. Bonaparte, en effet, ne faisait que traduire les sentiments de ses hommes lorsque, dans un fier ordre du jour, il désignait les troupes d'Allwintzy comme un ramassis de fugitifs et comme les dernières recrues de l'Empire. Cette appréciation, bien qu'exagérée, n'était malheureusement pas dénuée de fondement. La masse principale de l'armée d'Allwintzy consistait, nous l'avons vu, en vingt mille Croates, récemment enrôlés pour la plupart, et

(1) Etats de Jomini, IX, 158.

qui, bien que très zélés et très disposés à se battre, n'en étaient pas moins tout à fait novices et inexpérimentés dans l'art de la guerre. De plus, ils avaient à peine la moitié des chefs portés sur les états, et il était tel bataillon dont le commandant était le seul officier. Leur équipement, leur armement, leur matériel d'approvisionnement, leur service médical étaient tout aussi incomplets; une telle troupe pouvait être excellente pour s'élancer impétueusement à l'assaut, mais on ne devait pas espérer d'elle le courage persévérant qui triomphe des difficultés. Quant au corps d'officiers, nous avons déjà vu qu'il manquait de la fermeté et de l'abnégation nécessaires pour suppléer à ce qui manquait aux soldats : les journées de Roveredo et de Bassano n'avaient fait naturellement qu'augmenter le mécontentement et le dépit causés par une guerre que chacun considérait comme inutile et désespérée.

Les hostilités commencèrent le 2 novembre en Tyrol, où Bonaparte avait donné au général Vaubois l'ordre de marcher résolument sur Lavis, afin de prévenir l'attaque des Autrichiens; mais Vaubois était de beaucoup trop faible pour obtenir un grand succès; une de ses brigades remporta bien un petit avantage près de Saint-Michel; sur les autres points, les Autrichiens résistèrent, et lorsque Davidowitsch arriva avec le gros de ses forces, les Français durent céder devant cette écrasante supériorité de nombre et se retirer dans la position de Caliano. Là Vaubois se défendit, le 6 novembre, avec une grande vigueur; mais, sur son flanc occidental, le général Ocskay s'avançait toujours le long de la rive droite de l'Adige, et lorsqu'il arriva le 7 au bord du lac de Garde, non sans de chauds combats, Vaubois, menacé en flanc et par derrière, dut encore évacuer Caliano et chercher un nouveau refuge à la Corona et à Rivoli. Il avait subi des pertes considérables, et n'était pas sûr de pouvoir fermer la route de Vérone à son adversaire, pour peu que celui-ci s'avançât résolûment. Bonaparte, consterné, chargea le général Masséna, qui avait étudié à fond ces contrées en juillet et en septembre, d'aller veiller à ce qu'on y prît toutes les mesures nécessaires; mais il fut quelque peu rassuré lorsqu'il apprit que Davidowitsch, au lieu de poursuivre l'attaque, attendait prudemment des nouvelles de l'armée de Frioul, commandée par Allwintzy lui-même.

Allwintzy, après avoir passé la Piave le 1er novembre, s'était dirigé vers la Brenta et Bassano. Les avant-gardes de Masséna reculèrent devant lui, et les Autrichiens occupèrent Bassano et Citadella; aussitôt Bonaparte, qui n'était pas alors sérieusement inquiet au sujet de Vaubois, envoya Augereau pour appuyer Masséna, et fit attaquer énergiquement les Autrichiens sur tous les points de leur position. Deux divisions parvinrent à repousser l'avant-garde ennemie; mais ce fut tout. Masséna ne put renverser le corps principal de l'aile droite, que commandait Quosdanowitsch, et Augereau ne réussit pas même à engager le combat contre la masse de l'aile gauche, sous les ordres de Provera. Du moment que, cette fois, le premier choc n'avait pas culbuté les Autrichiens, Bonaparte résolut de ramener immédiatement ses troupes dans la position centrale de Vérone; qui pouvait prévoir si leur présence n'y serait pas bientôt nécessaire pour arrêter le corps du Tyrol? Ici encore, les pertes furent loin d'être insignifiantes. Masséna seul eut douze cents hommes tués ou blessés (1); c'était beaucoup, vu la disposition générale des forces, comparativement aux seize cents de l'ennemi.

Aussi l'orgueil des Autrichiens fut-il grand, lorsque, le 7 au matin, ils ne découvrirent plus de traces de l'ennemi sur aucun des points si chaudement disputés. Le chef de leur avant-garde, le général prince de Hohenzollern, poursuivit les colonnes qui se retiraient du côté de Vérone, et proposa le 10 au général Allwintzy de tenter un coup de main contre cette place importante; ses patrouilles en inquiétèrent de si près les faubourgs, que Bonaparte résolut de lui donner une sévère leçon; le 12, il disposa les divisions Augereau et Masséna pour une seconde attaque; mais Hohenzollern, devant leur nombre, se retira en hâte dans la forte position de Caldiero, au milieu des montagnes. Là, renforcé par la brigade Stecker, qui porta sa troupe à huit mille hommes, il accepta le combat, tint les forces deux fois supérieures de l'ennemi en échec jusqu'à minuit, permit ainsi à Allwintzy de lui amener de nouvelles divisions, et força enfin les Français à se replier sur Vérone avec une perte qui a dû vraisemblablement s'élever à trois mille hommes (2).

(1) *Mémoires* de Masséna, II, 226.

(2) Masséna eut neuf cents morts ou blessés et huit cents prisonniers, et

La situation de Bonaparte commençait à être critique. Jusqu'ici, ses divisions avaient lutté glorieusement, mais sans succès, contre leurs deux adversaires. Le danger s'avançait des deux côtés, lentement sans doute, mais avec une force qui semblait irrésistible. Autant les troupes avaient témoigné de mépris pour l'ennemi, autant elles commençaient à se montrer découragées. Bonaparte informa le Directoire des événements accomplis et le prépara à la possibilité de nouvelles pertes, mais tout en exprimant l'intention de faire encore une tentative de salut. A sa place, un officier ordinaire, vu la force et la position des armées respectives, aurait vraisemblablement considéré la partie comme perdue, et ramené ses troupes derrière l'Adda pendant qu'il en était temps encore. Mais le général Bonaparte savait faire entrer dans ses calculs d'autres considérations que les forces numériques et les points géographiques. Son incomparable pénétration lui fit comprendre le caractère de son adversaire et prévoir les résolutions qui allaient être prises. Alléguant que les troupes étaient fatiguées et que les chemins défoncés étaient rendus impraticables par la neige, Allwintzy avait laissé l'ennemi quitter Caldiero, et gagner Vérone sain et sauf. Après Caliano, Dawidowitsch passa toute une semaine dans une molle inaction, puis il dispersa ses détachements autant que le permettait un pays resserré entre la mer et les montagnes, et ensuite, en vue de rassembler de nouveau ses forces, il différa l'attaque sur Rivoli, instamment demandée par Allwintzy. A Mantoue enfin, Wurmser et ses treize mille hommes restaient dans une complète immobilité, n'inquiétant pas plus l'armée assiégeante que si Allwintzy n'avait pas existé. De toutes parts l'un attendait l'autre; tous possédaient les qualités du bon soldat, mais non l'initiative du général, l'élan enthousiaste qui inspire les résolutions fécondes. Bonaparte estima qu'en présence de tels adversaires il avait encore le temps et le moyen d'exécuter un mouvement hardi. L'armée d'Allwintzy était incontestablement alors celle qui lui offrait le plus de dangers. Il n'avait pu la vaincre jusqu'ici avec les ressources dont il disposait; mais où trouver des renforts? Bonaparte se décida à appeler à lui trois mille hommes du corps de

perdit deux canons. Les pertes d'Augereau ne peuvent pas avoir été beaucoup moindres. Les Autrichiens eurent neuf cents morts ou blessés, et trois cents prisonniers.

blocus, et autant de la division Vaubois. Cette division qui, forte de dix mille hommes, n'avait pu résister à Dawidowitsch, se trouva ainsi réduite à six mille à Rivoli, et le corps de blocus ne compta plus que cinq mille hommes en présence de Wurmser et de ses treize mille soldats; mais Bonaparte pensait que, si les Autrichiens persistaient dans leur lenteur et n'attaquaient pas, ou s'ils ne se mettaient en mouvement qu'après la défaite d'Allwintzy, cinq mille hommes suffisaient pour les arrêter aussi bien que dix mille. Ainsi fortifié, il ne voulait plus attaquer de front son principal adversaire, mais le prendre en flanc et par derrière, certain qu'il était de déconcerter par ce mouvement inattendu un soldat brave sans doute, mais dépourvu d'initiative.

A cet effet, la garde de Vérone fut confiée au brave Kilmaine, auquel on laissa trois mille hommes; il ne lui en fallait pas davantage, car Allwintzy croyait, pour le moment, toute l'armée française dans cette ville, et l'on pouvait être assuré qu'il ne tenterait pas d'attaque sérieuse de ce côté. Le reste des troupes, au nombre d'un peu plus de vingt mille hommes, se mit en marche dans la soirée du 19, et passa les ponts de l'Adige pour regagner la rive occidentale du fleuve, qu'on descendit à la faveur de l'obscurité pendant environ trois lieues. Le moral de ces soldats était fort abattu; tous se figuraient que la retraite définitive commençait, que Mantoue et l'Italie étaient abandonnées. Tout à coup cependant on fait halte à Ronco; un pont de bateaux est jeté sur le fleuve; la colonne alors, retrouvant toute son ardeur guerrière, s'élance de nouveau vers l'est pour tenter encore une fois le sort des armes sur la rive gauche.

A une demi-heure au-dessous de Ronco, l'Adige reçoit à angle aigu l'Alpone, torrent qui descend des montagnes, mais qui traverse dans la dernière partie de son cours un pays bas et plat, où il alimente de nombreux fossés creusés en vue de la culture du riz, et transforme ainsi le sol en un vaste et insondable marais. Sur une étendue de plusieurs lieues, le pays n'est praticable, aussi bien dans la direction de Caldiero au nord-ouest, que dans celle de San Bonifacio au nord-est, qu'au moyen de digues hautes et étroites, et ce n'est qu'à partir de ces deux villes qu'on se retrouve enfin sur un terrain solide. L'armée autrichienne était près de Caldiero, et avait son parc d'artillerie et ses colonnes de munitions

à San Bonifacio. Bonaparte, qui voulait surprendre son adversaire, comptait faire arriver Masséna derrière Caldiero par la digue occidentale, pendant qu'Augereau, suivant la digue de l'est, tomberait à San Bonifacio sur les équipages ennemis. Si ce mouvement réussissait, Allwintzy, privé de son parc, de ses approvisionnements et de sa ligne de retraite, devait se trouver dans une situation très critique, tandis que, même en mettant les choses au pire, un petit poste à l'entrée des digues suffisait pour assurer aux Français un refuge dans ces marais inaccessibles. Jusque-là on avait réussi à devancer l'ennemi, ce qui était le point principal. Allwintzy devait effectuer le 16 novembre le passage de l'Adige près de Zevio, à mi-chemin entre Vérone et Ronco; cette fois encore donc, les Français avaient une avance de vingt-quatre heures sur le général autrichien. Le colonel Brigido, avec trois bataillons, surveillait les rives du fleuve en aval de Zevio; mais la marche des Français avait été entourée de tant de mystère et s'était si rapidement effectuée, qu'elle avait trompé la vigilance des postes de Brigido; le 15 au matin, ceux-ci reculèrent à l'approche de l'ennemi, et ne s'arrêtèrent qu'à l'extrémité des deux digues, dans les petits villages de Porcile à l'ouest et d'Arcole à l'est, d'où ils adressèrent en hâte des demandes de secours à leurs chefs. Augereau, dont la division marchait en tête, et, par conséquent, passa la première le pont de l'Adige, poursuivit de près les Croates dans la direction d'Arcole, avec le ferme espoir d'atteindre ce village en même temps qu'eux et d'arriver ensuite sans nouvelle difficulté à San Bonifacio. Mais il devait en être autrement : ce malheureux village allait devenir le théâtre d'une sanglante lutte de trois jours, soutenue de part et d'autre avec une opiniâtreté sans exemple.

Le colonel Brigido répara à Arcole, par sa promptitude et sa fermeté, le mal que sa négligence avait causé sur l'Adige. Ce village, situé sur la rive gauche de l'Alpone, n'est relié à la digue sur laquelle s'avançait Augereau que par un étroit pont de bois. Brigido plaça ses deux canons à la tête de ce pont, et fit occuper la rive, ainsi que les maisons les plus proches, par des bandes serrées de tirailleurs. Sur cette même rive gauche, et parallèlement à la route que suivait Augereau, une seconde digue un peu plus élevée conduisait à l'Adige du côté d'Albaredo; Brigido la fit également

occuper par ses Croates, lesquels, trouvant un abri sûr derrière le talus, dirigèrent un feu meurtrier contre les Français, sur une étendue de plusieurs milliers de pas. Dans une telle situation, à quoi pouvait servir à ceux-ci leur supériorité de nombre? s'étant élancés sur l'étroite digue en une longue file, ils se virent de tous côtés en butte à un feu terrible, éprouvèrent des pertes considérables, et se jetèrent en désordre le long des talus ou se replièrent sur les bataillons qui les suivaient. Vainement leurs généraux se mirent à la tête de la colonne : Bon, Lannes, Verne, furent blessés les uns après les autres. Augereau alors saisit lui-même un drapeau, et, sous une pluie de balles, le planta au milieu du pont. Comme par un miracle, pas une balle ne l'atteignit ; mais il ne put réussir à entraîner ses soldats.

Bonaparte, cependant, avait mis la division Masséna en marche vers Porcile, après quoi, instruit des difficultés qui se présentaient à Arcole, il courut en personne vers le lieu du danger. Il ordonna sur-le-champ à la brigade Guyeux, qui se trouvait encore à Ronco, de descendre l'Adige jusqu'à Albaredo, de passer le fleuve, et de venir prendre Arcole en flanc par la rive gauche de l'Alpone. Toutefois, l'exécution de ce mouvement réclamait plusieurs heures, et chaque minute pouvait apporter la nouvelle que Vérone ou Rivoli, aussi faiblement défendues l'une que l'autre, avait été prise par Allwintzy ou par Dawidowitsch. Bonaparte ne supporta pas longtemps cette anxiété. Etait-il donc absolument impossible de se frayer un passage avant l'arrivée de Guyeux? Il donna de nouveau l'ordre de l'attaque, et comme les soldats refusaient encore une fois d'obéir, il s'élança lui-même sur le pont, un drapeau à la main, suivi de son état-major. Mais il ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs. Son adjudant Muiron tomba à son côté ; trois autres officiers de son état-major furent blessés ; le reste s'arrêta, et lorsque les Autrichiens attaquèrent à leur tour, tous se rejetèrent tumultueusement en arrière. Bonaparte, entraîné par les fuyards, fut précipité de la digue dans le marais ; les Autrichiens n'étaient plus qu'à cinquante pas, lorsque Marmont et Louis Bonaparte réussirent à le dégager et le ramenèrent à Ronco. L'obscurité du soir commençait à tout envelopper ; bien que Masséna eût battu et fort maltraité quelques bataillons ennemis près de Porcile, il fallut ramener les troupes au delà de l'Adige pour leur faire passer la

nuit à Ronco et aux environs. Guyeux, qui avait été oublié, arriva devant Arcole à sept heures du soir; une de ses demi-brigades fut repoussée et vivement poursuivie par Brigido; pendant ce temps, la seconde entra par un autre côté dans le village resté presque désert, et s'en empara sans difficulté. Mais Guyeux chercha vainement de tous côtés; il ne découvrit nulle trace des Français, et, ne recevant aucune nouvelle du quartier général, il jugea prudent, vers minuit, de repasser également l'Adige. Les Autrichiens reprirent donc, le 16 au matin, possession de ce lieu si chaudement disputé: tout était à recommencer pour les Français.

Le plan primitif de Bonaparte était renversé. On ne pouvait plus songer à surprendre l'ennemi, à l'attaquer par derrière, à jeter la confusion dans ses rangs. Ce qu'on voulait encore obtenir, il fallait le disputer aux Autrichiens directement, dans une lutte d'homme à homme, sur un terrain tout à fait favorable à la défense, ainsi que l'avaient prouvé tant de pertes sensibles. Cependant la tentative avait commencé sur ce point; l'adoption d'un nouveau projet aurait entraîné une nouvelle perte de temps, et l'arrivée imminente de Wurmser et de Dawidowitsch rendait chaque heure doublement précieuse. Bonaparte se décida donc à ne pas quitter la place, quoi qu'il pût lui en coûter, avant qu'Arcole ne fût en son pouvoir. Allwintzy, de son côté, prit une décision analogue. Après les événements du 15, de faibles renforts auraient suffi pour assurer la défense d'Arcole et de Porcile, et il aurait pu ensuite, avec sa masse principale, attaquer Vérone ou passer l'Adige à Zevio; dans l'un et dans l'autre cas, il aurait gravement menacé les communications et la ligne de retraite de Bonaparte. Mais il négligea ces mouvements, et résolut de chercher un combat immédiat en attaquant de front son adversaire. Hohenzollern resta donc seul devant Vérone avec douze bataillons, tandis que Provera conduisait deux brigades à Porcile et Mitrowksi deux autres à Arcole, afin de rejeter au delà du fleuve ce qui restait encore de troupes ennemies de ce côté. Cette décision du général autrichien ramena aux drapeaux républicains la victoire qui commençait à les abandonner. Sur ces digues étroites, il était impossible que la défense ne fût pas toujours plus forte que l'attaque; les Autrichiens en firent le 16 l'expérience; lorsqu'ils sortirent de leurs villages pour s'élancer contre Ronco, où les Français avaient pris position, ils éprouvèrent un sort analogue

à celui qu'ils avaient fait subir la veille à leurs ennemis. Leurs deux colonnes furent repoussées et battues, après d'effroyables pertes; mais les Français, les ayant vivement poursuivis, éprouvèrent à la vérité, au funeste pont d'Arcole, un échec tout aussi sanglant. Le combat dura tout le jour, avec de continuelles alternatives et une dépense terrible de forces et de vies. Toute attaque, de quelque côté qu'elle vînt, était aussitôt repoussée. Le soir arrivé, la situation était exatement la même qu'au début de la journée, bien que les Français eussent été particulièrement maltraités à Arcole et les Autrichiens à Porcile. Dans le courant de l'après-midi, Allwintzy avait fait revenir Hohenzollern de Vérone à Caldiero, afin de servir au besoin de réserve contre Masséna, sur quoi le général Kilmaine, ne craignant plus rien pour Vérone, se décida immédiatement à envoyer la moitié de sa garnison à Ronco, où ce renfort fut le très bien venu.

Mais, si la lutte acharnée du 16 avait peu modifié les forces respectives des deux adversaires, les sentiments des troupes et des chefs, à l'issue de cette journée, étaient loin d'être les mêmes dans les deux camps. Chez les bataillons français, endurcis à la guerre, l'ardeur belliqueuse s'était ranimée en raison même de la prolongation du combat, tandis que les recrues novices et inexpérimentées d'Allwintzy avaient senti leurs forces morales et physiques diminuer d'heure en heure. Allwintzy lui-même était en proie à une double inquiétude; il était toujours sans nouvelles de Dawidowitsch, resté à Rivoli; l'ennemi, par conséquent, pouvait sans obstacle renouveler de ce côté ses coups contre Arcole, et mettre ainsi en grand danger la ligne de retraite des Autrichiens. Le courage d'Allwintzy n'était pas encore complètement abattu, mais l'espoir d'un brillant succès avait fait place chez lui à un doute inquiet. Bonaparte, au contraire, n'avait qu'une pensée : se battre et triompher. Dans une telle situation, et avec des chances d'ailleurs égales, c'était la force de volonté qui devait décider du succès.

Le 16 déjà, dans le courant de la journée, Augereau avait déclaré au général en chef que l'on ne pourrait réellement avancer tant que l'on ne marcherait pas sur Arcole par les deux rives de l'Alpone à la fois. On avait donc fait dans l'après-midi différentes tentatives pour jeter un pont sur ce ruisseau, non loin de son embouchure; mais chaque fois le major Miloradowitsch, qui surveillait la rive

gauche avec deux bataillons impériaux, avait déjoué les efforts des ingénieurs français. Le pont cependant fut construit durant la nuit, grâce à l'intervention personnelle de Bonaparte, et, dès le matin, toutes les forces disponibles se déployèrent pour une double attaque contre Arcole. Une partie de la division Masséna coopéra au mouvement, en remplaçant sur la rive gauche de l'Alpone les bataillons envoyés de l'autre côté par Augereau; mais ces efforts mêmes restèrent longtemps sans effet. Sur l'une des rives, Miloradowitsch, actuellement à la tête de quatre bataillons, opposa aux assaillants une résistance héroïque; sur l'autre, bien qu'Augereau eût réussi à repousser victorieusement une sortie des Autrichiens, le pont d'Arcole continuait à lui rester inaccessible. Peu à peu cependant l'attaque finit par gagner du terrain sur la rive gauche; les Français s'approchent de plus en plus du village inondé de sang; malgré de nouvelles et terribles pertes, leur confiance va croissant, tandis que les Croates, menacés sur leurs flancs, commencent à jeter de tous côtés des regards inquiets. Bonaparte, dont l'œil perçant s'attache à observer l'attitude de l'ennemi, se décide vers trois heures de l'après-midi à porter le coup décisif. Ordre est donné à Masséna de ne laisser qu'une demi-brigade pour protéger Porcile, et de diriger toutes ses forces vers Arcole ; quant à Augereau, il doit renforcer ses troupes de l'autre côté de l'Alpone, et soutenir énergiquement la dernière attaque; enfin un lieutenant nommé Hercule reçoit l'ordre de se frayer un chemin avec vingt-cinq cavaliers et tous les trompettes de la division, en décrivant une vaste courbe autour de la position du major Miloradowitsch, puis de paraître tout à coup sur les derrières de celui-ci, en faisant autant de bruit que possible. A ce moment, Mitrowski écrivit d'Arcole au général en chef que les attaques incessantes d'un ennemi supérieur en nombre avaient épuisé les forces de ses troupes, et qu'Arcole ne pourrait être défendu plus longtemps, si Provera, sur l'aile gauche, ne faisait de Caldiero une forte diversion contre Porcile. Mais ce cri d'alarme produisit sur l'esprit déjà ébranlé d'Allwintzy un effet tout opposé à celui qu'en attendait Mitrowski. On était toujours sans nouvelles de Dawidowitsch et de Wurmser; dans le danger de plus en plus grand qui menaçait Arcole, Allwintzy vit surtout la retraite de son armée absolument compromise si Bonaparte devenait maître de ce village : il ordonna à Provera, non de marcher sur Porcile,

mais de reculer vers Villanova et San Bonifacio. Le dernier assaut des Français ne rencontra donc partout que des adversaires à demi découragés. Miloradowitsch, menacé en avant par Augereau, entendait déjà au delà du ruisseau le tonnerre de la nouvelle attaque dirigée contre le pont d'Arcole, lorsque tout à coup le bruit assourdissant des trompettes d'Hercule retentit sur ses derrières : il dut naturellement supposer que l'ennemi était maître d'Arcole, et qu'une forte troupe de cavalerie s'avançait pour l'anéantir. Il se hâta donc de quitter la position qu'il avait si longtemps défendue, et se dirigea à l'est, vers Cologna, laissant ainsi la route d'Arcole ouverte devant Augereau. Mitrowski, menacé maintenant de deux côtés à la fois et laissé sans soutien par Allwintzy, se retira à son tour vers San Bonifacio; les Français purent ainsi pénétrer sans résistance, par l'est et par l'ouest, dans ce village qui avait arrêté pendant trois jours leurs armes victorieuses, et qui leur avait coûté quatre mille cinq cents hommes, tandis que leurs adversaires en avaient perdu six mille deux cents. Ils poursuivirent vivement Mitrowski, malgré l'obscurité du soir, et ils étaient près d'atteindre San Bonifacio près de la grande route de Vérone à Bassano, ce qui aurait coupé la retraite à la division Provera, lorsqu'Allwintzy, pour prévenir ce danger, se mit lui-même à la tête de la brigade Schubirz qu'il conduisit à l'extrémité de la digue au-devant des Français. Ceux-ci s'avançaient avec impétuosité, et le choc fut terrible; les Français, dont la nuit rendait les pas incertains, s'arrêtèrent ; mais la plus affreuse confusion se mit dans les rangs de leurs adversaires, qui se rejetèrent en arrière, débandés et démoralisés, entraînant leur général dans leur fuite, malgré ses prières et ses menaces. La mesure du possible était épuisée pour eux. Ils se dispersèrent, jetèrent leurs armes, se laissèrent prendre sans résistance (1). Allwintzy reconnut que tout effort pour les arrêter serait inutile; il donna l'ordre de la retraite sur Montebello. Pour la troisième fois, la délivrance de Mantoue n'avait pu s'effectuer.

Le véritable coupable cette fois était bien le général Dawidowitsch. Il n'avait procédé à l'attaque tant désirée contre Rivoli que le 17 novembre, le jour même où le sort d'Arcole se décidait. Avec des forces près de deux fois supérieures, il repoussa alors le général

(1) Allwintzy à l'Empereur, 23 novembre. (Vivenot, Thugut, 518.)

Vaubois de Rivoli, en lui infligeant une perte de dix-huit cents hommes. A cette nouvelle, Allwintzy reprit quelque courage; il se tourna de nouveau vers l'ouest et s'avança jusqu'à Caldiero, avec l'espoir que l'arrivée de Dawidowitsch lui faciliterait peut-être enfin le passage de l'Adige. Il ne trouva sur sa route que de faibles postes d'observation, par le simple motif que Bonaparte, aussitôt après la prise d'Arcole, avait dirigé à marches forcées Augereau d'abord, puis la plus grande partie de la division Masséna contre Dawidowitsch, lequel, attaqué de tous les côtés à la fois, perdit près de deux mille hommes et fut rejeté en Tyrol le 21 novembre, le jour même où Allwintzy arrivait à Caldiero. Celui-ci ayant vu par là son dernier espoir s'évanouir, ramena définitivement ses hommes derrière la Brenta, pour les reposer et combler les vides au moyen de troupes fraîches, et surtout pour augmenter le nombre de ses officiers et fortifier leur discipline. Une nouvelle suspension d'armes de plusieurs semaines eut lieu, car les Français réclamaient aussi des soins et du repos; presque tous leurs généraux étaient blessés, une foule de leurs meilleurs officiers avaient été tués, les soldats, bien que remplis d'orgueil et de confiance en eux-mêmes, étaient épuisés. On ne pouvait songer à poursuivre un ennemi que l'on avait repoussé à si grand'peine. Le général Beaupoil écrivit alors au ministre Delacroix : « L'armée a fait des prodiges; mais nous pouvons dire avec Pyrrhus qu'une seconde victoire semblable à celle-ci nous ruinerait de fond en comble. » Bonaparte lui-même se plaignit au Directoire de ce que ses meilleurs hommes étaient dans les hôpitaux et de ce qu'il ne lui restait plus que des troupes médiocres.

On conçoit qu'un homme du caractère de Thugut n'ait pas considéré la partie comme perdue par suite de cet échec. Il ne songeait plus, à la vérité, à prolonger la guerre un seul jour dans l'intérêt d'alliés qui agissaient contrairement à ses désirs, ou dans celui de l'Empire allemand, dont les Etats l'abandonnaient; mais il voulait pour l'Autriche une paix honorable, et il entendait surtout par là une paix qui lui assurât d'importantes acquisitions en Italie. Or, il était évident que ces avantages seraient beaucoup plus brillants s'il triomphait en Italie que s'il y était vaincu, et les derniers combats ne lui semblaient pas être de nature à lui enlever tout espoir à ce sujet. Il s'en était fallu de bien peu que ses troupes ne remportas-

sent à Arcole la plus éclatante victoire. Pourquoi ce qui lui avait manqué alors ne se retrouverait-il pas lors d'une nouvelle attaque mieux préparée? Thugut obtint donc de l'empereur que tout serait mis en œuvre pour envoyer à Allwintzy du matériel et des hommes nouveaux, et qu'on le pousserait à reprendre les hostilités le plus promptement possible.

A Paris, le Directoire apprécia les succès remportés à Arcole à peu près de la même manière que le ministre autrichien. S'il les avait considérés comme une victoire décisive, il n'aurait nullement songé à faire un pas vers l'ennemi vaincu, et ce fut précisément là ce qu'il résolut alors. Allwintzy avait été repoussé et la tentative faite pour délivrer Mantoue avait échoué; il y avait donc doublement lieu d'espérer que l'Autriche se montrerait plus accommodante. D'un autre côté, Bonaparte avait couru un danger si évident que le Directoire se fortifiait de plus en plus dans l'idée que les conquêtes espérées en Italie étaient fort incertaines, et ne devaient être considérées que comme des instruments diplomatiques propres à faciliter l'acquisition de la Belgique et des provinces rhénanes. Dès les premiers mouvements d'Allwintzy, il avait été décidé qu'on agirait dans ce sens, en dépit des objections de Bonaparte, et qu'on tenterait un arrangement séparé avec l'Autriche, indépendant de la négociation de Malmesbury. Un envoyé extraordinaire de la République devait d'abord se rendre au quartier général de Bonaparte, pour faire connaître à ce dernier les vœux du Directoire, et demander ensuite à Allwintzy des passeports pour Vienne. Le choix de l'envoyé prouva que c'était surtout Carnot qui avait provoqué cette démarche. Ce fut à son ami le plus intime, le général Clarke, que le Directoire donna, le 14 et le 16 novembre, les pouvoirs et les instructions nécessaires pour conduire cette négociation. Clarke devait d'abord étudier les sentiments des populations italiennes en Lombardie, dans les Légations papales et dans les provinces vénitiennes; chercher à découvrir si elles supporteraient sans difficulté la domination autrichienne, si elles étaient mûres pour la liberté républicaine, si les nombreux griefs soulevés contre Venise permettraient de réunir les villes de cette province à la République lombarde. Ensuite, Clarke devait proposer à l'Empereur un armistice sur le Rhin et en Italie, et y rattacher des ouvertures de paix qui auraient pour base des dédommagements réciproques. Un tel

système, comme disait Delacroix, était susceptible des applications les plus diverses. On pouvait proposer à l'Empereur de lui rendre ses anciennes possessions en Italie, et lui offrir de plus, en Allemagne, Salzbourg, Passau et le Haut-Palatinat, en donnant à la Bavière une compensation sur le Rhin. Ou bien l'Empereur, en place de Milan, aurait eu les Légations papales, le grand-duc de Toscane le reste des États de l'Église, le duc de Parme Florence. Ou bien encore, au contraire, l'Empereur, renonçant à l'Italie, aurait eu non seulement Salzbourg et Passau mais toute la Bavière, tandis que l'État de l'Église aurait été donné à l'électeur de Bavière. On prévoyait encore bien d'autres combinaisons qui pouvaient s'offrir à Clarke sur les lieux mêmes. Il allait de soi, dans toutes ces suppositions, que la France aurait les provinces belges et une partie considérable des provinces rhénanes; les vues du Directoire, qui se montraient d'ailleurs très élastiques dans les détails, ne différaient donc que très peu de celles de Thugut. Outre Salzbourg et Passau, Clarke pouvait offrir la Lombardie ou les Légations papales : Thugut se serait, au besoin, contenté des Légations et de la Lombardie, sans Salzbourg et Passau, et il tenait aussi peu à la Belgique et aux provinces rhénanes que le Directoire aux questions italiennes. Une fois la négociation nouée, l'entente ne devait pas rencontrer de difficultés réelles. La victoire d'Arcole ne modifia en rien les idées du Directoire; la mission de Clarke en fut, au contraire, encore accélérée, si bien que celui-ci quitta Paris le 25 novembre pour se rendre en Italie.

Le Directoire prit alors, à l'égard de Malmesbury, un ton plus décidé que jamais. Le malheureux ne pouvait que rester inactif tant que son gouvernement ne s'était pas mis d'accord avec l'Autriche, et cette situation, vu la lenteur des voyages à cette époque, se prolongea durant la plus grande partie du mois de novembre. Le 12, il reçut de Delacroix une brève invitation à faire connaître sans délai et en détail ce que l'Angleterre proposait comme objets d'échanges. Il répondit sur-le-champ qu'il n'était autorisé à le faire que lorsque le Directoire aurait reconnu le principe de l'échange dans la forme proposée; mais que, du reste, il allait envoyer la note de Delacroix à son gouvernement. Le Directoire ici se montra fort mécontent; il demanda si Malmesbury serait obligé d'envoyer un courrier chercher de nouvelles instructions à Londres à chaque

déclaration française, sur quoi Malmesbury répondit laconiquement qu'il enverrait un courrier chaque fois qu'il aurait besoin d'instructions plus précises. Le 22, lord Grenville fit connaître, par une nouvelle déclaration, qu'il désirait vivement entrer dans la discussion des détails dès que le Directoire aurait reconnu le principe proposé; Delacroix tenta de nouveau de questionner l'envoyé anglais au sujet de la Belgique; mais Malmesbury resta muet. Le 28 enfin Delacroix accéda au désir de l'Angleterre; il prononça l'acceptation du principe, mais il n'en demanda que plus instamment la communication immédiate des propositions spéciales des Anglais. Les formalités préliminaires ainsi remplies, on aborda les points réellement en litige; ici l'incompatibilité des prétentions réciproques devait promptement se manifester.

Lord Grenville, qui avait reçu les rapports de Sir Eden, était prêt à faire l'impossible pour assurer une province piémontaise à l'Autriche; il déclara approuver hautement que Thugut abandonnât la ligne du Rhin aux Français; il désirait en première ligne obtenir la Belgique pour l'Empereur et l'augmenter même du Brabant septentrional; mais, en seconde ligne, il consentait à l'échange de la Bavière contre la Belgique, à condition que la Bavière reviendrait à l'Empereur (1). Se sentant ainsi d'accord avec Thugut, il chargea Malmesbury d'offrir au Directoire la restitution de toutes les colonies conquises, si la France, de son côté, voulait renoncer à la Belgique et à Milan. Pour lui, le point essentiel, le seul presque qui fût important à ses yeux, était que la Belgique ne restât pas aux mains des Français; à cet égard, Malmesbury devait enlever au Directoire tout espoir de condescendance de la part de l'Angleterre (2). Malmesbury reçut ces ordres le 15 décembre, et en conféra le 17 avec Delacroix. Celui-ci déclara immédiatement que la Belgique, en vertu de la constitution, était légalement devenue une partie intégrante de la France, et que ni le Directoire ni les Conseils, mais seulement les Assemblées Primaires de la nation, pouvaient en prononcer l'abandon. Naturellement, ce fut en vain que Malmesbury essaya de combattre cette théorie : « C'est l'opinion de nos meilleurs publicistes, » répondit Delacroix. On aborda ensuite la question des indemnités à accorder à l'Empereur. Dela-

(1) Grenville à Eden, 13 décembre.
(2) Grenville à Malmesbury, 11 décembre.

croix produisit, comme l'expédient le plus commode, les idées du prince Henri de Prusse, idées qui nous sont déjà connues, sur la sécularisation des Électorats ecclésiastiques et de plusieurs évêchés. Malmesbury objecta que cela entraînerait le complet bouleversement de la constitution de l'Empire allemand, mais il donna à entendre que, si l'on s'accordait relativement à la Belgique, l'agrandissement de la France du côté du Rhin ne rencontrerait aucune difficulté. « Vous persistez donc au sujet de la Belgique? » demanda Delacroix, et, sur la réponse énergique et affirmative de Malmesbury, le ministre déclara que la négociation n'aboutirait à rien. Le lendemain, l'ambassadeur fut invité à présenter dans les vingt-quatre heures l'ultimatum de l'Angleterre, et lorsque, de son côté, Malmesbury demanda que la France présentât un contre-projet si les propositions anglaises ne lui convenaient pas, le Directoire décida qu'il quitterait Paris avant deux jours.

En présence de l'opposition si nette et si claire qui s'était manifestée entre les deux puissances dans la question belge, cette grossièreté du Directoire était incontestablement une faute politique. Plus les gouvernants français étaient d'avis que Pitt n'avait entamé cette négociation que pour complaire au Parlement et satisfaire l'opinion publique, plus cette violation brutale de toutes les formes reçues devait être préjudiciable aux intérêts de la France. On ne peut l'expliquer que par cette circonstance que le général Hoche avait terminé ses préparatifs pour l'expédition d'Irlande, et avait mis à la voile quatre jours auparavant avec dix-sept vaisseaux de ligne, treize frégates et environ vingt mille hommes de troupes de débarquement. Le Directoire, qui comptait dans peu de semaines saper la grandeur de l'Angleterre par sa base, pouvait se croire dispensé envers cette puissance des égards les plus ordinaires. Ce qui caractérise d'une manière bien triste l'esprit de ce gouvernement, c'est que, sous le nom de bande noire, il avait organisé militairement un ramassis de vagabonds et de galériens, qui devaient jeter le trouble et l'angoisse en Angleterre par le pillage et l'incendie de Bristol, pendant que Hoche porterait les grands coups en Irlande. Wolfe Tone, qui vit cette bande avant son embarquement, écrit dans son journal : « Il est vraiment horrible de déchaîner ces hommes pour anéantir une grande ville de commerce; mais il n'y a pas à l'empêcher, et d'ailleurs je hais tout ce qui porte le nom d'Anglais. »

Les conséquences d'une telle conduite se firent sentir cette fois avant même que les navires de Hoche n'eussent levé l'ancre. Ses bruyants préparatifs, l'attitude du Directoire vis-à-vis de Malmesbury, les prédictions par lesquelles, en France, la presse officielle annonçait la ruine de l'Angleterre, avaient ranimé chez le peuple anglais le sentiment national dans toute sa fierté. Le 1er décembre, lorsque le Parlement s'ouvrit à Westminster, Pitt put proposer, en vue de la défense du pays, un emprunt de 18 millions de livres émis à 112 pour 100 et remboursable à cent francs, deux ans après la conclusion de la paix; c'est-à-dire que tous ceux qui y prendraient part devaient se soumettre à une perte certaine, mais contribuer aussi au salut du sol natal. La souscription fut ouverte le 5 décembre à dix heures du matin; plus de cinq millions de livres avaient été annoncés les jours précédents; avant midi, toute la somme était couverte, et bon nombre de souscripteurs durent rentrer chez eux mécontents. Le Parlement, à une imposante majorité, vota ensuite pour 2 millions de livres de nouveaux impôts, et décida l'enrôlement dans l'armée de ligne de soixante mille miliciens, ainsi que la formation d'une cavalerie volontaire dans tous les comtés. L'Irlande possédait trente mille hommes de troupes de ligne; un nombre égal de volontaires loyaux accoururent sous leurs drapeaux; au nord et au sud de l'île, les mesures les plus énergiques furent prises pour étouffer sur l'heure toute tentative de soulèvement. Dans ces circonstances, on doit presque considérer comme un bonheur pour Hoche que sa flotte ait été dispersée par la tempête et le brouillard sans avoir rencontré les navires anglais; l'amiral, avec la plus grande partie des vaisseaux de ligne, atteignit bien la baie de Bantry, désignée pour le débarquement; mais Hoche aborda sur un autre point, et les transports de munitions sur un troisième. Après avoir attendu quelques jours sans découvrir dans le pays aucune trace de mouvement ami, et ne voyant partout, au contraire, qu'alarme et préparatifs de guerre, tous revinrent en France, abattus et découragés.

Le Directoire ne fut pas plus heureux relativement à la paix séparée qu'il désirait conclure avec l'Autriche que dans ses efforts pour l'anéantissement de la moderne Carthage.

Clarke était arrivé à Milan au commencement de décembre; le 6, il informa le Directoire de l'accueil bienveillant que lui avait fait

Bonaparte; mais celui-ci n'en déclara pas moins au gouvernement qu'il serait inopportun et funeste de conclure une trêve avant la chute de Mantoue. Cette chute, disait-il, était proche, car la famine commençait à se faire sentir à la garnison; alors, en fortifiant quelque peu l'armée, on pourrait menacer le Pape dans Rome et l'Empereur dans Vienne, et l'on serait en situation de dicter les conditions d'une paix glorieuse. Mais, tant que l'Autriche posséderait Mantoue, elle ne se résignerait à aucun sacrifice considérable, on ne pourrait empêcher que la place, durant l'armistice, ne fût largement approvisionnée pour l'avenir, et les Français, à la reprise des hostilités, auraient tout à recommencer sur de nouveaux frais. Cependant un premier pas fut fait, conformément aux ordres du Directoire : Bonaparte écrivit à Allwintzy pour lui demander des passeports qui permissent à Clarke d'aller négocier l'armistice, et Clarke joignit à la dépêche une lettre par laquelle il annonçait à l'Empereur qu'il était autorisé à discuter en même temps les préliminaires d'un projet de paix. Lorsque cette nouvelle arriva à Vienne, Thugut montra qu'il envisageait la question absolument sous le même jour que Bonaparte. Pour ce qui concernait l'armistice, il ne le voulait pas sur le Rhin, où l'Autriche était victorieuse, mais seulement en Italie, où il devait permettre de soulager les souffrances de Mantoue. Du reste, il était peu disposé à négocier, au moment même où il venait de procurer de nouveaux renforts à Allwintzy et de lui rendre le courage nécessaire pour recommencer l'attaque. Quand même cette attaque serait repoussée, la situation de l'Autriche ne serait pas pour cela beaucoup plus mauvaise, tandis que, si elle réussissait, si Mantoue était délivrée et Bonaparte rejeté derrière le Mincio, l'Empereur pourrait alors parler sur un tout autre ton. Il fut donc froidement répondu à Clarke, bien que cette réponse fût accompagnée de vives protestations de paix et d'humanité, que l'on regrettait de ne pouvoir le recevoir à Vienne, mais qu'il pourrait conférer de sa mission, pour ce qui regardait le côté militaire, à Vicence, avec le colonel impérial Vincent, et, pour le côté diplomatique, avec l'ambassadeur impérial Gherardini, à Turin. C'était décider d'avance du sort de la négociation; les conférences indiquées par Thugut eurent lieu quelques jours plus tard, mais elles furent sans intérêt depuis le commencement jusqu'à la fin, et elles restèrent sans résultat.

Bonaparte, on le conçoit, en éprouva une grande joie. Il redoubla d'instances pour que des renforts considérables lui fussent envoyés, demandant, outre les dix mille hommes de la Vendée qui lui avaient été promis, vingt mille hommes de l'armée du Rhin, grâce auxquels, aussitôt après la prise de Mantoue, il pourrait attaquer l'intérieur de l'Autriche. Il fit ensuite, toujours en décembre, quelques nouvelles démarches en vue d'affermir son système relativement à l'Italie. Les Légations et Modène, dont son gouvernement venait précisément, dans les instructions données à Clarke, de se réserver le droit de disposer comme indemnités, reçurent de lui l'autorisation de convoquer à Reggio un congrès constituant, et ce congrès eut pour résultat la réunion de ces provinces, sous le titre de République cispadane. Il ne s'opposa même pas à ce que la Lombardie envoyât aussi des députés au congrès, car, disait-il, l'union fait la force des peuples libres. Mais, en même temps qu'il liait ainsi de plus en plus l'honneur de la France à la cause des démocrates de Milan et de Bologne, il inaugurait une suite de mesures destinées à lui assurer à la paix les compensations nécessaires. Dès la fin de décembre, il commença à préparer le sort de Venise. Si l'Empereur conservait Milan et Mantoue, pendant que ses frères résideraient à Florence et à Modène, l'influence de l'Autriche sur toute la presqu'île ne pouvait manquer d'être prépondérante. Si, au contraire, les Français restaient maîtres de Bologne et de Mantoue, l'Autriche pouvait s'emparer des États vénitiens jusqu'à l'Adige, sans pour cela exercer la moindre influence sur la situation générale de l'Italie. Les combats de l'été précédent avaient, en effet, suffisamment prouvé qu'une armée française sur la ligne de l'Adige pouvait fermer l'accès de la péninsule au nord et à l'est. L'abandon de la Vénétie à l'Empereur, si toutefois une cession de ce genre ne pouvait être évitée, était un faible sacrifice, comparé à la restauration de l'Autriche en Lombardie.

Jamais Bonaparte n'a dit qu'il eût dès cette époque formé le plan d'anéantir Venise et de la livrer à l'Autriche. Il avait au contraire, comme nous allons le voir, les motifs les plus puissants pour faire croire que les événements se développaient ici sans sa participation, et par la force même des choses. Le Directoire ne voulait pas la guerre avec Venise; quant à la voix du peuple, en

France, elle s'élevait contre toute guerre nouvelle. Il fallait donc que Bonaparte fît retomber sur la victime elle-même l'odieux de la rupture dont il avait besoin pour livrer Venise à l'Empereur. Il songea peut-être, au début, à profiter du désir de démocratiser les villes de la Vénétie que nous avons remarqué dans les instructions données à Clarke par le Directoire, et il put espérer que le peuple français accepterait la guerre avec Venise, si cette guerre devait amener la paix tant désirée avec l'Autriche et l'Allemagne; mais, nous le répétons, cet enchaînement de suppositions ne ressort nulle part des paroles de Bonaparte. Les faits toutefois, les faits qui se sont réellement produits et non ceux qui ont été officiellement publiés, nous semblent parler à cet égard avec une évidente clarté.

Les Croates d'Allwintzy avaient exercé autant de ravages dans l'est de la Vénétie que les bataillons de Bonaparte dans l'ouest. Comme garnisons, ces troupes ont eu de tout temps, chez leurs amis comme chez leurs ennemis, la plus mauvaise renommée; cette fois, elles avaient été recrutées à la hâte, et leur indiscipline était encore augmentée par le manque de subsistances et par l'insuffisance du nombre de leurs officiers. Le gouvernement, effrayé par les plaintes des campagnes ainsi maltraitées, fit tout ce qui dépendait de lui pour contenter ces barbares; il envoya des employés à leur camp, et s'imposa de lourds sacrifices en vivres et en argent. Après la lutte, des plaintes semblables s'élevèrent à l'ouest, des quartiers français de Bergame, Brescia et Vérone. Par suite du désordre et de l'improbité qui régnaient en France dans l'administration des armées, les riches ressources de l'Italie étaient dilapidées, presque sans profit pour les troupes (1); les soldats, affamés et exaspérés par les souffrances des derniers combats, se livraient à des excès de tout genre, et le provéditeur général de Vérone, Battagia, adressa enfin des plaintes amères à Bonaparte, disant qu'il redoutait chaque jour l'explosion d'un désespoir porté à son comble. Le général répondit par une lettre menaçante, dans laquelle il repoussait toutes les accusations comme calomniatrices. Il voyait dans ces contes odieux, disait-il, une nouvelle preuve des sentiments

(1) Les lettres adressées par Bonaparte au Directoire durant le mois de décembre, sont remplies de plaintes à ce sujet.

hostiles de Venise à l'égard de la France, sentiments qui s'étaient déjà manifestés par les soins affectueux dont les troupes autrichiennes avaient été entourées ; toute la faute retombait sur un gouvernement égoïste, qui, renfermé dans ses lagunes, ne s'inquiétait pas du sort de ses pauvres sujets de Bergame et de Brescia. Quelques semaines plus tard, il annonça au Directoire qu'en présence de la prédilection avec laquelle Venise avait entretenu l'armée d'Allwintzy, il avait dû prendre une nouvelle mesure de précaution et s'emparer par un coup de main du château de Bergame, dont les canons dominaient la ville ; que par là seulement il avait pu conserver à l'armée la ligne de communication entre l'Adige et l'Adda, car le district de Bergame se distinguait entre toutes les provinces vénitiennes par ses sentiments d'hostilité envers la France, par les meurtres qui s'y commettaient contre les soldats français, par les évasions incessantes des prisonniers de guerre autrichiens. C'était un premier acte d'hostilité ouverte. Venise n'osa pas opposer de résistance et se borna à de vaines plaintes. En ce moment, le tonnerre des grandes batailles absorbait l'attention publique, et ne lui permettait pas de s'occuper de ces petits actes de violence (1).

Les rapports envoyés de Mantoue par Wurmser étaient devenus plus pressants de semaine en semaine. La misère était telle, que deux mille trois cents hommes avaient succombé en un mois, et avaient été immédiatement remplacés dans les hôpitaux par un nombre encore plus considérable de malades. Ceux qui étaient encore valides, épuisés par la faim et les gardes, étaient hors d'état de se battre. Cette lutte mortelle, disait Wurmser, pourrait peut-être se prolonger jusqu'au milieu de janvier, ou, tout au plus, jusqu'au commencement de février. Le gouvernement pressait donc incessamment le général Allwintzy de faire une dernière tentative pour délivrer ses malheureux compagnons d'armes. Allwintzy se mit à l'œuvre le cœur plein d'inquiétude. Le 9 décembre, il annonça que la neige avait déjà quatre pieds d'épaisseur sur les pentes du Montebaldo, et que tous ses généraux considéraient le succès comme impossible. Trois jours plus tard, il écrivit encore une fois : « Je prends la liberté de confesser que j'ai en ce moment peu d'espoir

(1) Voir surtout pour ce qui suit les *Mémoires de Masséna*, le *Journal militaire autrichien* (1832) et le récit de Rustow, précisément très clair ici.

de pouvoir répondre aux augustes désirs de V. M., et je me fonde pour cela en partie sur les observations qui m'ont été faites par tous les généraux, en partie sur ma propre conviction. » Cependant, en dépit de l'âge, des infirmités et de la fatigue, il promit de faire tout ce qui serait humainement possible. Il dressa, avec le concours de Weirother, un nouveau plan d'attaque, d'après lequel le coup principal, qui la dernière fois avait été tenté sans succès du côté de l'est, devait venir du nord et être porté par vingt-six mille hommes sous les ordres d'Allwintzy lui-même, arrivant du Tyrol par la route du Brenner. En même temps, Bayalitsch, du corps de Frioul, devait s'avancer contre Vérone avec six mille hommes, afin de retenir la division Masséna sur ce point, pendant que Provera passerait l'Adige un peu plus bas, vers Legnago, et se dirigerait aussi rapidement que possible sur Mantoue, pour se réunir à Wurmser. Si, comme c'était probable, la marche d'Allwintzy attirait la masse principale des Français sur la frontière du Tyrol, l'entreprise de Provera pouvait réussir sans rencontrer de grands obstacles. Réuni à Wurmser, il se serait trouvé à la tête de près de vingt mille hommes, auxquels auraient encore pu s'adjoindre six mille soldats pontificaux ; Thugut en effet, en prévision de nouveaux combats, avait promis secours et alliance au Pape, et avait envoyé le général Colli dans les États de l'Église, afin d'y réorganiser les forces militaires. Les ordres donnés au général Bayalitsch, en enlevant à l'armée six mille hommes insuffisants pour rien entreprendre de sérieux contre Vérone, ne pouvaient que nuire à ce plan ; mais, ce qui était surtout inquiétant, c'était le mauvais état des routes, conséquence de la saison, qui ne permettait pas de compter sur le concours de la cavalerie et de l'artillerie devant les positions décisives de Corona et de Rivoli, et qui forçait l'infanterie elle-même à ne s'avancer que lentement et au prix de cruelles fatigues.

Lorsque les colonnes autrichiennes se mirent en mouvement, un peu mieux vêtues et nourries que deux mois auparavant, mais toujours très pauvres en officiers, Bonaparte était à Bologne, où il activait la formation de la République cispadane et de ses légions, tout en observant de près les mouvements des troupes papales, car la mission de Mattei n'avait produit absolument aucun résultat. Laissant alors à quatre mille Italiens et à mille Français le soin de surveiller les soldats du Pape, il revint en toute hâte sur le

théâtre des grands événements. Il avait reçu de France environ huit mille hommes de renfort; de plus, l'état sanitaire de ses troupes s'était amélioré depuis la fin de l'été; bref, en y comprenant le corps qui bloquait Mantoue, il se trouvait actuellement à la tête de quarante-cinq mille hommes environ; c'était à quelques mille hommes près, un nombre égal à celui des Autrichiens. La division Vaubois, qui s'étendait sur l'Adige jusqu'aux frontières du Tyrol, était maintenant commandée par le jeune, ardent et intelligent Joubert; la défense du Moyen-Adige, près de Vérone, était confiée à la division Masséna, et Augereau, près de Legnago, surveillait le cours inférieur du fleuve. Une division de réserve nouvellement formée, la division Rey, forte de quatre mille hommes, était à Salo, à l'issue de la vallée de la Chiese; enfin Victor et Dugua occupaient sur le Mincio, avec deux mille quatre cents hommes environ, une position centrale d'où ils devaient se porter, selon les circonstances, au secours des points menacés.

Le 7 janvier, Bayalitsch et Provera s'avancèrent les premiers vers l'Adige. Bayalitsch, comme on devait s'y attendre, ne fit absolument rien; son apparition eut pour unique effet de tenir Bonaparte, durant tout un jour, dans l'incertitude sur le point où devait s'effectuer l'attaque principale. Après une vaine tentative pour s'emparer de Legnago par surprise, Provera se décida à passer le fleuve près d'Anghiari; mais il prolongea tellement ses préparatifs, qu'il n'arriva que le 13 sur la rive droite, et que ce fut au milieu d'incessants combats avec les détachements d'Augereau qu'il continua sa marche vers Mantoue. Allwintzy, qui croyait par ces mouvements occuper dans le sud une partie considérable des forces françaises, avait dirigé ses colonnes, le 11 janvier, contre la position occupée par Joubert devant Madonna della Corona. La route longe ici la rive droite de l'Adige, entre le fleuve et les dernières pentes, la plupart très rapides, du Montebaldo. Allwintzy avait donc partagé ses forces en six colonnes; la première, sous le colonel Lusignan, formait son extrême droite et devait gravir la crête la plus élevée du Montebaldo, pour tourner les positions des Français sur leur flanc occidental; les trois suivantes, commandées par Liptay, Kœblœs et Ocskay, devaient s'avancer sur les flancs du Montebaldo; la cinquième, sous le prince de Reuss, devait suivre la route de la vallée de l'Adige; la sixième enfin, sous Vukassewitsch,

devait, de la rive gauche de l'Adige, diriger son artillerie sur les positions françaises, et chercher en même temps, par des reconnaissances, à se mettre en communication avec Bayalitsch. Ces mouvements s'accomplirent le 11 et le 12, d'après le plan donné, sauf que Lusignan trouva les hauteurs du Montebaldo tout à fait impraticables, et que, pour tourner l'ennemi comme il en avait reçu l'ordre, il dut à mi-côte s'incliner à droite et chercher une route sur les pentes occidentales, mettant par là toute la largeur de la montagne entre lui et ses compagnons d'armes. En outre, on avança beaucoup plus lentement et plus péniblement que le plan ne l'avait prévu. Les chemins de la montagne étaient escarpés et étroits, tantôt glacés et brillants comme un miroir, tantôt ensevelis sous la neige; les soldats fléchissaient sous le poids de leurs armes et de leurs bagages; quelquefois une colonne, prenant une fausse direction, était forcée de revenir sur ses pas et de chercher de nouveaux sentiers, au prix de nouvelles fatigues. Toute une précieuse journée fut perdue ainsi, et l'on ne saurait humainement prévoir comment Bonaparte, sans ces retards, aurait pu arrêter l'ennemi. Joubert essaya de tenir bon sur tous les points; mais, devant des forces deux fois plus considérables que les siennes, il finit par reculer, jusqu'à Corona d'abord, puis jusqu'à Rivoli, lorsque Lusignan, ayant traversé le Montebaldo, parut le 13 sur ses derrières. De Rivoli, il chargea un adjudant de Bonaparte qui venait de lui arriver, d'annoncer au général en chef que l'ennemi s'avançait sur Vérone, après quoi il se prépara pour le lendemain à résister énergiquement sur les hauteurs de Rivoli. Vers le soir cependant sa situation commença à lui sembler inquiétante. Devant lui, il apercevait les avant-gardes de Liptay et de Kœblœs; au delà de l'Adige, sur sa droite, Vukassewitsch se disposait à jeter un pont sur le fleuve; à gauche, Lusignan continuait son mouvement tournant. Joubert donc, se voyant menacé de tous côtés, venait de donner à dix heures du soir l'ordre de la retraite, lorsqu'arriva un message de Bonaparte, qui lui enjoignait de se maintenir à tout prix. Aussitôt Joubert fit reprendre position sur la colline aux bataillons qui venaient de la quitter, et attendit plein d'anxiété les événements qui allaient s'accomplir.

Depuis le 12, Bonaparte était à Vérone, incertain comme nous l'avons vu, par suite de la marche de Bayalitsch et celle de Pro-

vera, sur le côté où devait se produire l'attaque principale. Il envoya quelques renforts à Augereau, puis, comme le calme le plus profond régnait dans la vallée de la Chiese, il dirigea Rey de Salo à Valeggio, et retint auprès de lui la division Masséna qui allait se mettre en route, comptant, si cela était nécessaire, marcher lui-même avec elle contre Provera. Si Allwintzy, à ce moment, avait pu attaquer vigoureusement Joubert, il aurait sans doute réussi à rompre le réseau qui entourait Mantoue (1). Ce ne fut que vers le soir que Bonaparte reçut l'avis de Joubert; en présence du danger qui le menaçait du côté du Tyrol, il ne perdit pas une minute. Il dirigea sur-le-champ Masséna et Rey sur Rivoli, le premier de Vérone et le second de Valeggio, et lui-même, prenant les devants, courut vers son général menacé. Il le rejoignit le 14, à deux heures du matin. Les longues lignes des feux de bivouac, éclairées par la lune d'une froide soirée d'hiver, permettaient de reconnaître clairement les positions de l'ennemi; après les avoir rapidement parcourues de son regard perçant, il prit ses mesures pour la bataille.

Rivoli est situé sur un plateau dont l'extrémité orientale s'incline par une pente escarpée vers la vallée de l'Adige, et vers lequel la grande route, quittant le fleuve et la vallée à Incanale, s'élève par de brusques détours. Au sud-ouest, le plateau s'abaisse peu à peu vers le lac de Garde; au nord il est circonscrit par une suite de collines, derrière lesquelles le terrain se relie aux pentes du Monte-baldo et de ses contreforts. Les troupes de Joubert, comme nous l'avons dit, avaient pris pied sur ces collines, et elles avaient fortement retranché la grande route derrière elles, à l'endroit où celle-ci débouche sur le plateau. Elles étaient là comme au bord d'un vaste bastion auquel l'ennemi ne pouvait arriver qu'en gravissant des sentiers difficiles, praticables pour l'infanterie seule, tandis qu'elles-mêmes avaient le champ libre pour le déploiement de toutes leurs armes. Le combat commença dès cinq heures du matin; le premier coup fut porté par le général français Vial à la division Kœblœs, à l'extrémité orientale du plateau; on se disputa longtemps, et au prix de beaucoup de sang, la possession de la chapelle de Saint-Marc, située sur un point élevé; mais enfin la

(1) *Masséna*, II, 303.

division Ocskay arriva, prit les Français en flanc, et les rejeta jusque sur la grande route et le passage d'Incanale. Pendant ce temps, Liptay avait également attaqué l'autre aile de la position et repoussé le général Leblai, de sorte que bientôt une demi-brigade française resta seule au centre pour défendre la position débordée à droite et à gauche. Quant aux canons de Vukassewitsch, placés au delà de l'Adige, ils étaient dirigés contre les retranchements d'Incanale, qu'allait bientôt attaquer directement, par la grande route, l'avant-garde du prince de Reuss; si l'on réussissait à s'en emparer, ce qui ne semblait pas difficile puisque Kœblœs les attaquait aussi par derrière, la victoire était assurée aux Autrichiens. En ce moment plein d'angoisses, vers dix heures du matin, Masséna, salué avec joie par Joubert, parut sur le champ de bataille avec sa demi-brigade et arrêta la marche de Liptay. Mais tout danger n'était pas encore passé pour Bonaparte. Pendant que Masséna, à l'ouest, ranimait la lutte par son attaque énergique, Kœblœs triomphait à l'est de la dernière résistance de la brigade Vial, dont les bataillons, poursuivis par des masses de tirailleurs, s'enfuirent en désordre, entraînant avec eux les hommes qui défendaient les retranchements, et ouvrant par là l'accès du plateau à la colonne Reuss. Déjà les premiers détachements de cette colonne, quelques escadrons de dragons et un bataillon d'infanterie commençaient à s'y déployer, lorsque Joubert et Berthier réussirent, sous le feu le plus vif, à arrêter une troupe de leurs grenadiers débandés, et à la lancer contre l'ennemi avec un régiment de chasseurs à cheval. Après une courte mais sauvage mêlée, la tête des Autrichiens fut rejetée le long des pentes, sur la grande route par laquelle les autres détachements s'avançaient à rangs serrés. Il s'ensuivit une affreuse confusion, augmentée encore par l'obstacle que créèrent sur la route quelques voitures de poudre, et qui se termina par la fuite de toute la colonne vers la vallée de l'Adige. Sur le plateau même, les affaires d'Ocskay et de Kœblœs ne prenaient pas en ce moment une meilleure tournure. La poursuite de l'ennemi avait jeté le désordre parmi leurs troupes, composées en grande partie, nous l'avons vu, de soldats jeunes et inexpérimentés que commandaient des officiers peu endurcis à la guerre. Le capitaine de cavalerie Lassalle à la tête de deux cents hommes, attaqua les tirailleurs de Kœblœs sur un autre point, afin de donner aux troupes fugitives

de Vial le temps de se rallier; quelque incroyable que cela puisse paraître, cette poignée de cavaliers causa une terreur panique à deux divisions victorieuses; tous les efforts, tout le dévouement de leurs généraux ne purent les arrêter; les soldats s'enfuirent isolément, chacun comme il put, le long des pentes du Montebaldo. « J'ai tout fait, écrivit Allwintzy à l'Empereur (1), pour arrêter et maintenir par mon exemple et par celui de ma suite les troupes qui, en fuyant, se précipitaient les unes sur les autres. Je ne puis mieux décrire cette terreur plus que panique qu'en disant sincèrement que ma présence et ma conduite ne purent ranimer les timides, que ni l'exemple d'un homme mis à mort sur-le-champ pour sa désobéissance, ni les coups de sabre de ma suite n'ont pu triompher de l'angoisse des soldats, et que la perspective d'une mort certaine donnée par nos mains pâlit devant l'effroi que leur causait un ennemi isolé et encore à une distance considérable. L'espoir de reformer ces bandes tumultueuses s'évanouit de plus en plus; je fus entraîné par elles, jeté presque à bas de mon cheval, et forcé, ainsi que toute ma suite, de grossir la horde fugitive...; enfin l'épuisement mit un terme à la fuite. »

Une faible tentative faite le 15 janvier par Allwintzy pour marcher de nouveau sur Rivoli se termina encore une fois, aux premiers coups de canon, par une fuite désordonnée, tant était grand le découragement des troupes.

Qu'on se mette à la place de ce brave général, vieilli dans la gloire. A l'appel du devoir, il s'est élancé, presque contre toute espérance; en dépit des hésitations et des résistances, il touche à un brillant succès; encore quelques minutes de constance énergique, et il remporte une victoire décisive. Puis tout à coup, de ce glorieux sommet, il se voit entraîné dans une chute terrible qui va tout engloutir, succès, puissance, honneur! Dans sa lutte désespérée contre un découragement insensé, il se représente déjà les fatales conséquences de sa défaite. Il voit le vaillant Lusignan, qui préparait par derrière la ruine de l'ennemi, privé maintenant de ses communications avec l'armée, et livré lui-même à une ruine certaine. Il songe à Provera qui ne pourra plus, devant un ennemi victorieux, s'échapper au delà de l'Adige. Enfin il se rappelle

(1) Vivenot, *Thugut*, 578.

Wurmser enfermé dans Mantoue, auquel cette journée va porter le coup mortel ! C'en est fait de la guerre, l'Autriche est vaincue!

Les événements se succédèrent avec une impitoyable rapidité. Lusignan, cerné de tous côtés par Rey et quelques bataillons de Masséna, chercha vainement à se frayer un passage, soit vers le lac, soit du côté de la montagne. Après quatre nuits d'hiver passées au bivouac, ses troupes affamées se dispersèrent le 15 janvier, et furent prises par groupes isolés; lui-même et quelques officiers gagnèrent un bateau qui les conduisit le 17 de l'autre côté du lac de Garde. Bonaparte alors, laissant aux divisions Rey et Joubert le soin d'observer Allwintzy, se hâta d'aller avec les troupes de Masséna écraser Provera, lequel, nous l'avons vu, avait percé le 13 janvier le cordon de troupes formé par Augereau, puis, poursuivi par ce dernier, s'était dirigé vers Mantoue par Cerea. Il était arrivé le 15 au fort Saint-Georges, qu'il ne put parvenir à prendre ; le 16, Wurmser tenta une sortie pour le soutenir ; mais l'arrivée de Bonaparte et de Masséna rendit tout inutile : dans l'après-midi, Provera mit bas les armes avec toute sa division. L'heure de Mantoue avait sonné. Wurmser put se dire qu'il avait tenu bon jusqu'au dernier moment, jusqu'au dernier souffle, et qu'il avait, par sa constance héroïque, racheté les fautes de Castiglione et de Bassano. Le général Klenau fut chargé par lui de négocier la capitulation avec Sérurier; on discuta les conditions durant deux jours; à la troisième conférence, Bonaparte vint offrir à Wurmser la liberté de sortir pour lui, son état-major, sept cents hommes et six canons. Tous les autres hommes de la garnison devaient être prisonniers de guerre. La reddition eut lieu à ces conditions, le 3 février.

L'armée de secours des Autrichiens comptait encore trente et un mille hommes, dont sept mille gardaient le Tyrol et les autres étaient postés derrière la ligne de la Piave. Dès la fin de janvier, Bonaparte s'était rendu à Bologne pour y préparer une attaque décisive contre les États de l'Église. Sur ses anciennes demandes, trente mille hommes de renfort lui arrivaient de France à marches forcées; à leur arrivée, on devait pénétrer par la Carinthie dans les États héréditaires. Le jeune conquérant corse, libre enfin des entraves qui avaient si longtemps arrêté ses progrès, se préparait à dicter la paix, telle qu'il l'entendait, au Pape, à l'Empereur et à son propre gouvernement.

LIVRE III

LÉOBEN

CHAPITRE PREMIER

LES ÉTATS DE L'ÉGLISE

En pénétrant dans les États de l'Église, le général Bonaparte avait surtout en vue le soin de ses intérêts militaires : il voulait assurer complètement ses derrrières et ses communications durant l'expédition qu'il allait entreprendre dans l'intérieur de l'Autriche. Quelque peu importants que fussent les régiments du Pape, ils auraient pu, après son départ, lui créer des dangers au milieu d'une population irritée et remplie de haine contre les Français. Le général s'était longtemps flatté de l'espoir qu'il apaiserait le gouvernement romain par ses ménagements; mais la correspondance récemment saisie du cardinal Busca avec Vienne lui avait montré qu'un accord absolu existait entre la Curie et l'Autriche. L'hésitation ne lui était donc plus possible; il lui fallait courber les volontés hostiles par la force des armes. Avant même que la capitulation de Mantoue fût officiellement signée, il se rendit à Bologne avec environ dix mille hommes, dont quatre mille Italiens de formation nouvelle, pour ouvrir de là la campagne contre Rome.

Nul ne saurait dire jusqu'à quel point, en dehors de ses plans militaires et immédiats, Bonaparte avait déjà donné un corps à ses projets sur le Pape et l'Église. Toute sa vie il a aimé à avoir plusieurs cordes à son arc, et à conserver autant que possible deux routes ouvertes devant lui. La seule chose chez lui qui fût immuable, était la volonté de régner seul et de ne tolérer nulle autre autorité

que la sienne. Il n'était ni l'ami ni l'ennemi de l'Église; comme institution religieuse, celle-ci lui était complètement indifférente; peut-être même l'estimait-il comme autorité, à condition qu'elle lui fût soumise et qu'elle mît à son service l'influence qu'elle exerçait sur les esprits. A la fin du XVIIIe siècle toutefois, cette influence n'était plus acceptée que par les habitants des campagnes et par la partie féminine des populations; elle avait perdu tout empire sur les classes cultivées et sur les puissants de l'Europe. Si donc Bonaparte voyait dans la hiérarchie romaine un antidote contre ce qu'il nommait l'idéologie, c'est-à-dire contre toute liberté d'esprit individuelle, et se trouvait, à ce point de vue, disposé favorablement pour elle, il était pourtant bien loin, en présence de sa faiblesse, de vouloir acheter chèrement son alliance et son secours. Il laissait marcher les événements, également prêt à fortifier la Papauté si elle renonçait à toute volonté propre, où à l'écraser si l'intérêt de sa politique le réclamait.

En revanche, on ne saurait douter que la dissolution des États de l'Église ne fût déjà alors arrêtée dans son esprit, et que l'exécution de ce dessein ne fût plus qu'une question de temps et de circonstances; c'était la conséquence naturelle de son désir de gouverner toute l'Italie, et, surtout dans les circonstances actuelles, de n'y tolérer aucun pouvoir indépendant, pas même celui du chef de l'Église. En effet, si de nos jours le parti clérical se trompe complètement en prétendant que l'indépendance du prince de l'Église ne saurait être séparée de sa souveraineté temporelle et doit disparaître avec elle, il est certain qu'alors, en l'année 1797, ce petit État était d'une grande importance pour la Papauté et pour l'Église. La règle ici s'explique aussi bien que l'exception. Si un puissant esprit religieux anime la Curie et l'Église, si le Pape songe plus au bien des âmes des catholiques qu'à l'empire du monde, et si ses lettres pastorales ont le pouvoir d'ébranler la conscience religieuse de millions d'hommes, alors il n'attachera aucun intérêt au pouvoir temporel et ne désirera nullement l'exercer. On sait que la création de l'État de l'Église ne fut pas l'effet d'un besoin religieux, mais qu'elle fut un premier pas fait par les Papes vers la domination universelle : quiconque veut commander aux rois doit commencer par être roi lui-même. Au moyen âge, l'État de l'Église, malgré son peu d'étendue, suffisait pour

empêcher en Italie la formation de tout autre pouvoir national, et pour faire du Pape le chef de cette grande péninsule. C'était absolument ce que, de nos jours, ce petit territoire fut appelé à faire avec succès durant onze années. Il ne s'agissait pas ici de procurer à l'Église l'indépendance réclamée par le soin de ses affaires intérieures, problème qui eût été plus facile à résoudre que partout ailleurs sous le régime d'une ferme autorité; l'État de l'Église naquit, au contraire, du désir de courber toutes les politiques de la terre sous le joug du souverain pontife. Au XVIII[e] siècle, à la vérité, on ne devait plus songer à réaliser ces prétentions, non parce que les Papes s'étaient détournés du monde pour se consacrer plus exclusivement à leur mission première, la mission religieuse, mais parce que le monde était devenu plus indifférent que jamais à la religion et à l'Église. L'État de l'Église n'était plus, aux yeux de la Curie, le point d'appui sur lequel pouvaient s'appuyer de vastes plans de conquêtes, mais c'était le dernier asile certain, le plus sûr sinon le plus brillant joyau de la couronne papale. Les pouvoirs temporels, qui violaient tranquillement les uns après les autres tous les droits spirituels du Pape, reculaient effrayés à l'idée de la perturbation que la suppression de l'État de l'Église aurait jetée dans l'équilibre européen. Joseph II pouvait parler avec le plus grand calme de la possibilité de rendre l'Église d'Autriche indépendante du Pape; mais il déclarait à l'impératrice Catherine que l'annexion de la ville de Rome lui était impossible, malgré des droits héréditaires qui remontaient à l'empereur Auguste. Et non seulement l'État de l'Église était alors plus sûr pour la Curie que le pouvoir spirituel, il lui était aussi plus profitable. Les revenus spirituels, qui avaient de beaucoup dépassé les revenus de l'Empire avant Luther, restaient maintenant bien au-dessous des impôts de l'État. La perte du pouvoir temporel aurait porté à la Curie, en 1789, un préjudice matériel bien plus considérable que la suppression de son autorité spirituelle. Dans ce sens donc, le pouvoir temporel était d'une grande importance pour l'existence même de l'Église; c'était la béquille du paralytique, indispensable à l'Église tant que durerait sa fragilité religieuse.

Rome, au siècle dernier, s'offrait à l'admiration du visiteur absolument telle qu'elle est aujourd'hui. L'habileté de la République,

l'enthousiasme des premiers chrétiens, la puissance des Empereurs, celle plus considérable encore des prêtres couronnés, tout ce que la grandeur et la civilisation avaient produit en Europe depuis trois mille ans, mais surtout l'essor sublime des arts dans les temps antiques et modernes, y avait laissé son empreinte et ses monuments. Sous le ciel bleu du midi, encadrée par une campagne à laquelle la dévastation même prête de la grandeur, s'étendait cette ville de palais et de ruines, d'églises et de musées, patrie des nobles jouissances et des infinis souvenirs. Depuis la fin des grandes guerres de religion, ses souverains avaient dû renoncer à soumettre le monde une troisième fois ; mais cela même avait été profitable à la ville, car les Papes dès lors avaient consacré toutes leurs ressources à l'embellir et à la rendre de plus en plus attachante par l'éclat des pompes extérieures. C'est alors, au milieu des restes imposants de sa grandeur antique et féodale, que la Rome moderne a acquis son entière splendeur. Nulle autre ville en Europe n'eût pu, il y a cent ans, se mesurer même de loin avec elle, pour le nombre et le style des divers édifices, châteaux et villas, couvents et aqueducs. La vie même qui animait cette magnificence impressionnait favorablement l'étranger. La cour papale imposait plus que toute autre par sa double majesté spirituelle et temporelle; la haute société s'abandonnait à un luxe plein de goût et à une vie facile ; les pompes de l'Église ne montraient nulle sévérité ascétique, et l'ardeur religieuse ne se révélait que sur quelques points isolés. Le gouvernement de l'Église traversait une époque de dignité calme ; il prenait part à tout ce qui intéressait le monde terrestre ; il favorisait les arts avec un zèle égal à celui qu'il avait déployé jadis à l'égard des miracles et des procès d'hérétiques. Les classes infimes de la population étaient remplies de grâce et d'aménité ; tout, dans leur attitude, indiquait le contentement et le bien-être. Les fêtes même les plus bruyantes n'offraient jamais ni rudesse ni grossièreté, et si la vivacité méridionale, prompte à saisir l'épée, occasionnait de trop nombreux meurtres (1), en revanche, les désordres moraux étaient extrêmement rares, surtout dans la bourgeoisie et chez les paysans, et ne se produisaient guère que dans les classes élevées.

(1) Durant les onze années du pontificat de Clément XIII, il y en eut quatre mille dans la ville de Rome, et onze mille dans l'État de l'Église. Novaes, *Storia de sommi pontifici*, 16, 27.

Aussi l'accord semblait-il parfait entre le peuple et le gouvernement; d'un côté, celui-ci laissait à ses sujets une liberté de langage presque absolue; de l'autre, la grande majorité du peuple témoignait non seulement une entière vénération pour l'Église, mais encore un chaud attachement pour le pouvoir papal. Le visiteur venu des contrées du nord trouvait ces sentiments bien naturels quand il songeait à l'existence pénible des travailleurs de son pays. Ici, jamais l'effort n'était nécessaire; une nature exubérante semblait y avoir donné à ses enfants favoris le doux *far niente* en partage. La moitié de l'année environ se passait en fêtes religieuses, dont chacune, par son déploiement merveilleux de musique et de feux d'artifice, de processions et de mascarades, procurait même aux plus pauvres et aux plus humbles leur part de jouissance et d'excitation. « Chacun, écrivait Montaigne dès 1580, a ici sa part du bien-être spirituel; il y a à peine une différence entre le dimanche et les jours de la semaine; Rome n'a pas de quartier ouvrier; dans tous les quartiers de la ville, je crois me trouver dans une rue élégante de Paris. (1) » Le peuple lui-même avait du loisir, comme son gouvernement et son Église : on eût dit que la vie n'avait pour but que de perfectionner le sentiment du beau en présence des infinies beautés de la nature et de l'art. Nul n'échappait à la force de cette impression. « Je ne connais pas une ville en Europe, sans en excepter Paris, disait en 1740 le spirituel et instruit président de Brosses, qui soit plus agréable et plus gaie, et que j'aimasse mieux habiter. » Nulle part l'étranger ne se trouvait aussi vite à l'aise; grâce au côté spirituel du gouvernement, tout arrivant, s'il appartenait à la vraie foi, pouvait se considérer comme chez lui et agir en conséquence; la population accueillait avec une cordialité calculée, mais entraînante, les hôtes de toutes les nations qui affluaient vers elle. Rome était donc le rendez-vous des pèlerins et des touristes, des intrigants et des aventuriers, des artistes et des savants, des princes et des prélats; à tous la ville éternelle offrait des charmes, des émotions, des plaisirs toujours nouveaux. Quelques années avant la Révolution, la vue du Capitole rempli de frocs et de capuchons inspira à Gibbon son immortel tableau de l'Empire en décadence; Winckelmann y puisa l'idée des œuvres qui ont

(1) V. Reumont, *Histoire de la ville de Rome*, III, 2, 792 et s.

transformé l'art classique en Allemagne et y ont ouvert une ère nouvelle d'affranchissement intellectuel; enfin, ce fut à Rome que Goethe, nourrissant son âme de l'étude du beau ancien et moderne, arriva à l'entière satisfaction et au développement harmonieux de son puissant génie. Prononcer ces trois noms, c'est reconnaître l'influence exercée par Rome sur le développement intellectuel de l'Europe; mais c'est indiquer en même temps, de la manière la plus évidente, que cette influence s'exerçait alors sur le terrain scientifique et esthétique bien plus que sur le domaine religieux.

Quoi qu'il en soit, ces beaux et grands effets avaient été possibles et s'étaient produits sous la domination temporelle du Pape. En conséquence, ne doit-on pas regretter qu'un conquérant révolutionnaire ait porté une main subversive sur les bases de cette domination? Si l'Église, pour être forte, a besoin d'un État temporel, ne doit-on pas déplorer la chute de cet État comme funeste au progrès intellectuel en même temps que comme une inutile iniquité?

L'examen historique toutefois, s'il ne considère pas seulement la superficie mais, s'il en étudie les causes et les effets, amène à une conclusion tout à fait opposée. Jamais but plus louable en apparence n'a été poursuivi par de plus mauvais moyens ni acheté à un prix plus funeste, et n'a produit, lorsqu'il a été atteint, des résultats si bornés. Malgré toute la magnificence esthétique qui entourait Rome, malgré toute la violence et l'avidité de l'attaque, on est forcé de reconnaître combien il fut heureux pour Rome et pour l'Italie que la Révolution mît la puissance temporelle de l'Église à deux pas de sa perte.

Il n'était pas étonnant, sans doute, que quelques milliers de prêtres et de moines, de princes et de barons se trouvassent bien à Rome, qu'ils y vécussent agréablement au milieu des plaisirs du goût et de l'intelligence, et qu'ils s'y fussent acquis une situation qui inspirait le respect à tous les visiteurs. La Rome de l'antiquité et du moyen âge avait déjà pratiqué sur une vaste échelle l'art d'être grande et magnifique aux dépens des autres; à son exemple, la prélature romaine, à laquelle l'empire du monde avait échappé, vivait maintenant aux dépens du peuple romain et de l'État de l'Église. Il est depuis longtemps d'usage de vanter la douceur du gouvernement papal à l'égard du peuple. De Brosses disait en 1740 que cette administration était la plus défectueuse, mais aussi la

plus douce de l'Europe; que, si le pays s'était appauvri, cela tenait à ce que cette douceur avait dégénéré en négligence et en faiblesse. Dœllinger reconnaît que l'étranger, en entrant dans ce pays, était d'abord frappé par la toute-puissance du souverain; mais qu'un examen plus attentif montrait cette puissance absolue très restreinte par des usages auxquels peu de Papes surent se soustraire, par des égards, par des ménagements de personnes depuis longtemps passés en principe, de telle sorte que l'absolutisme, exercé d'ailleurs avec douceur dans l'ensemble, existait en apparence et en théorie beaucoup plus que dans la vie pratique (1). Si l'on y regarde encore de plus près, on découvre que cette douceur n'est en réalité qu'une expression de l'absolutisme le plus arbitraire, qu'elle témoigne de l'absence de tout droit légal nettement défini, conséquence nécessaire d'un gouvernement de prêtres. Dœllinger lui-même explique cette situation, dans les termes les plus modérés, mais avec une entière clarté. « Le prêtre (2), dit-il, lorsqu'il est investi de la double puissance juridique et administrative, résiste très difficilement à la tentation de soumettre ses actes officiels à l'influence de son opinion personnelle, de son appréciation des individus, de sa pitié, de ses penchants. Comme prêtre, il est avant tout le serviteur et le héraut de la miséricorde, du pardon, de la rémission; il oublie trop facilement que la loi humaine doit être sourde et inexorable, que toute faiblesse envers un individu est un tort fait à un ou à plusieurs autres, ou même à toute la société; il s'habitue peu à peu, sous l'inspiration des meilleures intentions, à mettre son caprice au-dessus de la loi. Cette route glissante, une fois que l'on s'y est engagé, entraîne incessamment plus loin. » L'État de l'Église ne pouvait, en effet, être comparé à aucun autre pour l'arbitraire sans bornes qui y régnait. La société dominante, composée des cardinaux, des prélats et de leur famille, était indulgente et miséricordieuse, non seulement à l'égard de ses membres, ce qui enlevait à tout Pape un peu sévère la possibilité d'une intervention énergique, mais encore à l'égard du peuple, à la condition toutefois que la vie, les pensées, les biens de tous seraient absolument soumis à cette miséricorde. Il n'était pas pour le Romain un pouce de terre, pas même un recoin de son cerveau qu'il pût réel-

(1) Dœllinger, *Église et églises*, 546.
(2) *Le même*, 577.

lement nommer sien, et dont il eût la libre disposition. Il n'existait d'autre constitution politique, d'autre droit civil que la volonté personnelle du Pape, et comme l'infaillibilité de celui-ci en matière de morale ne s'étend pas, on le sait, à ses passions et à ses actes, rien ne garantissait au citoyen une salutaire et juste application du pouvoir. Il n'était pas un seul principe de droit privé ou de loi civile sur lequel le citoyen romain pût s'appuyer en toute sécurité ; pas un magistrat, soit ecclésiastique, soit judiciaire qui ne fût prêt à faire plier la loi, ici devant son jugement personnel, là devant une puissante intercession, ou devant la corruption (1). En outre, le chiffre des lois rendues depuis dix siècles était incalculable, l'instruction des prélats en fait de jurisprudence très bornée, le nombre des magistrats excessif, et leur compétence respective nullement définie. Avec une telle constitution, tout homme habile, hardi, et possédant des alliances personnelles, pouvait faire triompher les plans les plus funestes, tandis que la masse du peuple, privée de protection et de secours, était livrée au bon plaisir de tout dignitaire ecclésiastique ou politique. Si les vœux d'un favori du pouvoir rencontraient des difficultés de la part d'une administration, l'affaire était transportée sur un autre terrain plus commode; l'appel contre le second jugement n'avait généralement pour effet qu'un nouvel examen fait par les mêmes magistrats, et, ce qui éternisait les incertitudes légales, on pouvait en de nombreux cas réclamer ainsi jusqu'à six fois la revision d'un procès. Comme dernière ressource enfin, le Pape avait le droit de prononcer sur toutes les causes pendantes, c'est-à-dire que son conseil juridique, l'auditeur sacré, décidait, non d'après les lois, mais d'après sa propre appréciation. Tout concourait donc à assurer les bénédictions du gouvernement au sujet bien pensant, sans égard à la justice ou aux lois. Des précautions étaient prises avec non moins de soin pour ne pas laisser germer la moindre pensée de résistance, même dans les têtes les plus turbulentes.

Le pouvoir ainsi confondu de l'État et de l'Église enveloppait le citoyen dès l'heure de sa naissance, et l'accompagnait pas à pas dans toutes les circonstances de la vie, pour le gouverner, le surveiller ou le punir. On avait soin avant tout d'étouffer chez le peuple tout

(1) Grellmann, *Situation de l'État du Pape*. Helmstædt, 1792, p. 318. Le même fait a été maintes fois avéré pour le XIXᵉ siècle.

sentiment d'indépendance intellectuelle, toute aspiration vers une condition plus en rapport avec la dignité humaine. Les livres et les journaux étaient soumis à la censure la plus sévère, et si l'introduction de toute littérature étrangère n'était pas défendue, elle était du moins entravée par des droits si excessifs, que cette littérature n'était accessible qu'aux classes élevées. Les maisons d'éducation ne manquaient pas; mais elles étaient, sinon exclusivement, du moins en grande partie, dirigées par le clergé, et elles ne favorisaient que très faiblement la vie scientifique, car elles ne développaient pas le jugement individuel qui est la source de toute science. Ce petit pays ne comptait pas moins de six universités, toutes en complète décadence; la situation matérielle en était misérable, les professeurs y étaient tenus de ne faire usage que de manuels approuvés par les évêques, et les élèves y étaient soumis à une sévère discipline ecclésiastique. Dans les gymnases, fondés en général par des ordres religieux, régnait la méthode des jésuites, c'est-à-dire l'étude presque absolue de la grammaire, de la poétique et de la rhétorique latines, à l'exclusion du grec, des mathématiques et de l'histoire. On proclamait ce principe, juste en soi, que l'éducation morale importe plus dans les écoles que le grand nombre des connaissances; mais on appliquait cette éducation à la forme superficielle et non au développement de l'esprit. Les écoles populaires, également dirigées pour la plupart par des ordres religieux, étaient nombreuses, mais rendaient peu de services, car la grande masse du bas peuple, que nulle loi n'obligeait à instruire ses enfants, les employait aux travaux de la maison ou des champs plutôt que de les envoyer à l'école. L'autorité ne s'en inquiétait pas. Comme malgré les efforts de divers gouvernements, 78 sur 100 des habitants de l'Italie ne possédaient pas la moindre instruction soixante-dix ans plus tard, on peut en conclure sans crainte d'exagération que les neuf dixièmes de la population des États de l'Église ne savaient ni lire ni écrire en 1797, et étaient, par conséquent, privés des moyens premiers et indispensables pour étendre leur horizon intellectuel. Toute leur instruction consistait à savoir que la Sainte Vierge protégeait les bons chrétiens, que l'Église devait être honorée par des prières et des offrandes, et que toute infraction aux lois de l'Église conduisait aux peines éternelles de l'enfer. En dehors de cela, ils ne savaient rien.

Devenus hommes, ils étaient soumis à ce double pouvoir dans tous les actes de leur existence. S'ils se conduisaient comme le désiraient leurs gouvernants, on leur permettait d'innocents plaisirs, on les réjouissait par la pompe des fêtes de l'Église, on veillait à ce que les denrées les plus importantes, le pain, l'huile et la viande se maintinssent à bas prix. Quiconque devenait suspect pouvait être écarté sans éclat par mille moyens légaux. La Sainte Inquisition ne brûlait plus les incroyants, mais elle obligeait les habitants d'une même maison à lui signaler toutes les infractions commises dans le cercle de la famille. La police s'arrogeait les droits du pasteur, et le confesseur ceux de la police. Chaque curé pouvait, sur l'accusation d'immoralité, condamner sans interrogatoire et sans défense tout habitant de sa paroisse, quel que fût son sexe et son rang, à passer quelques semaines dans une maison de correction, et il était lui-même à l'abri de toute punition dans le cas où, plus tard, la fausseté de l'accusation était démontrée. Il était de règle générale que, même pour les délits graves, le prêtre fût traité plus doucement que le laïque. La même omnipotence des magistrats régnait dans les procès criminels, où l'accusé ne connaissai ni l'accusateur ni les témoins, et où l'on ne demandait pas la preuve du crime au premier, mais seulement à l'accusé la preuve de son innocence. Cette règle monstrueuse était également observée dans les affaires de police; celui, par exemple, qui était poursuivi par un serviteur pour arriéré de gages, devait avant tout déposer l'argent entre les mains des magistrats, puis ensuite leur prouver sa non-culpabilité; mais ce n'était, bien entendu, que lorsque l'accusé ne possédait pas de puissants protecteurs, tels qu'un cardinal, un parent du pape ou un ambassadeur; dans le cas contraire, la douceur tant vantée du gouvernement se manifestait dans tout son éclat. Envers le reste de la population, l'arbitraire pouvait s'exercer chaque jour et sous toutes les formes, et c'était chose si bien connue que cela suffisait pour produire une soumission qui rendait les mesures sanglantes ou de rigueur très rarement nécessaires. Le Pape avait le droit de condamner aux galères pour quelques années, sans instruction judiciaire : « Par des motifs à nous connus », disait la formule officielle. Si l'occasion ne s'en présentait presque jamais, c'était, pensait-on, par suite d'une miséricorde toute paternelle; il suffisait que cette possibilité fût connue de tous. Lors-

qu'un individu avait encouru irrévocablement les rigueurs du pouvoir, il se réfugiait chez les bandits de la montagne, où quelques crimes bien avérés lui assuraient la faveur populaire qui s'attache dans d'autres pays aux grands orateurs de l'opposition ou aux avocats.

Ce système se complétait par l'entière dépendance dans laquelle était retenue la plus grande partie de la population, sous le rapport du travail et de l'industrie, et, par conséquent, des intérêts matériels. Il n'était aucun genre de travail pour lequel les magistrats ne possédassent légalement le droit de déterminer la part de gain permise à chaque citoyen. L'agriculture faisait vivre environ les trois quarts de la population; mais nul ne pouvait, sous peine d'excommunication ou de lourdes amendes, exporter du grain à l'étranger sans l'autorisation du gouvernement; le transport même d'une province à l'autre était défendu, à moins que ce ne fût pour la capitale, ou pour Bologne dans les trois Légations. A Rome, le gouvernement achetait le blé de ses magasins à des prix qu'il fixait lui-même, et qu'il imposait aux paysans avec défense de vendre à d'autres pendant un temps indéterminé. Lorsque la subsistance de la capitale était assurée, la liberté n'était pas pour cela rendue au commerce des grains; l'exportation n'était permise qu'à quelques favorisés, qui, de leur côté, en vertu de ce monopole, faisaient la loi aux paysans (1). Les mêmes entraves paralysaient le commerce des bestiaux, de la viande fumée et salée, de l'huile, du sel, des œufs. Ou l'autorité s'attribuait le monopole, comme il arrivait pour l'huile dont les fabricants devaient envoyer tous leurs produits à Rome, ou elle subordonnait la vente à son autorisation et en déterminait l'époque et le lieu, aussi bien que les prix (2). Il est évident qu'avec de telles lois les propriétaires et les fermiers devaient songer avant tout à s'assurer la bienveillance des tout-puissants prélats et de leurs serviteurs; mais il est non moins clair que l'agriculture et l'élève des bestiaux ne pouvaient prendre un vigoureux essor dans ce pays, l'un des plus fertiles du monde cependant. L'État attendait un revenu considérable de la *Préfecture de l'Annona*, comme on nommait l'administration chargée du commerce des grains; mais cette administration était, au contraire,

(1) Le Bret, *Magazin*, IX, 419 et s., Schlœzer, t. I, 220.
(2) Grellmann, *Situation de l'État papal*, p. 130 et s.

obérée d'une dette de deux millions de *scudi*; par suite, la famine avait trois fois désolé le pays en l'espace de dix ans, et des plaintes ne cessaient de s'élever sur le manque de récoltes. Comment eût-il pu en être autrement? Les paysans, auxquels l'*Annona* interdisait tout bénéfice plus considérable dans les bonnes années, en arrivaient à trouver que les mauvaises ne leur étaient pas plus préjudiciables, et qu'elles leur épargnaient même les frais de transport et bien des ennuis; d'où il résultait que des espaces toujours plus considérables restaient sans culture.

On a essayé de défendre l'*Annona* et de nier son influence funeste, en alléguant que son abolition, au XIX[e] siècle, n'avait ni relevé l'agriculture ni empêché les pâturages de s'étendre toujours davantage. Le préfet envoyé à Rome par Napoléon, le comte de Tournon, qui était à la vérité un écrivain clérical de la première restauration, pense que ce fait tient exclusivement à des influences climatologiques (1). Il était de règle générale qu'un champ fût une année ensemencé en grains, puis laissé trois ou quatre ans à l'état de vaine pâture. « Ceci, remarque Tournon, semblerait justifier le reproche de paresse fait aux Romains; mais quand on voit des champs immenses se couvrir naturellement d'une herbe excellente dès les premières pluies d'octobre, on comprend que les Romains se contentent de ce produit séduisant ; est-il un peuple, ainsi favorisé par la nature, qui voulût demander aux fatigues de l'agriculture un profit plus abondant peut-être, mais aussi plus incertain? » La réponse à cela est que les Romains de l'antiquité le leur ont demandé avec succès. On sait que ce n'est qu'avec la richesse et la corruption morale de l'époque impériale que les grandes propriétés territoriales et les pâturages se sont multipliés en Italie, et qu'ont commencé en même temps les plaintes provoquées par l'abandon des campagnes et par l'insalubrité de l'air. L'administration papale continuait l'époque impériale dans ce qu'elle avait eu de plus funeste; elle allait même plus loin encore : elle étouffait toute ardeur au travail chez la population, par l'entière suppression du droit et de la liberté. On avait vu s'augmenter du double l'étendue du pays soumis à une atmosphère enfiévrée, et le chiffre de la population

(1) *Études statistiques sur Rome*, I, 267, 273. Le dernier passage est reproduit par Ranke, Administration du cardinal Consalvi, *Journal historique et politique*, I, 696.

était resté stationnaire; dans la capitale même, le nombre des décès avait dépassé de plus de cent mille celui des naissances durant le XVIII[e] siècle (1).

Dans les villes, le travail était soumis aux mêmes entraves que l'agriculture. Le meunier ne pouvait recevoir et moudre du grain sans une autorisation écrite de l'administration. A Rome, le boulanger était tenu d'acheter au gouvernement son four, sa farine et son charbon. A Bologne, le marchand de vin devait soumettre ses prix à une taxe établie par des dégustateurs officiels, qui surveillaient également le transport des tonneaux vendus, et interdisaient pour cette raison la vente au détail et en bouteilles. Tous les obstacles imaginables s'opposaient au développement de l'industrie; l'absence d'instruction, la multiplicité des jours fériés, les difficultés suscitées au commerce intérieur par une longue suite de péages établis sur les ponts et sur les routes, enfin un système arbitraire et capricieux d'importation et d'exportation, par suite duquel, en 1781, on évaluait l'importation annuelle à environ trois millions et demi, et l'exportation à un peu plus de deux millions de *scudi*. C'était une différence de plus d'un million par an, à laquelle il fallait faire face au moyen d'argent comptant; et cette perte était d'autant plus sensible que l'exportation avait presque exclusivement des matières brutes pour objet, tandis que l'importation consistait surtout en produits fabriqués, sans compter que, malgré une longue étendue de côtes et de nombreux ports, presque tout le commerce était abandonné à des négociants et à des navires étrangers (2).

Avec cette déplorable indifférence pour le bien-être public, les finances ne pouvaient prospérer, quelle que fût d'ailleurs la toute-puissance de l'État. Durant le XVIII[e] siècle, chaque génération vit se produire une diminution dans les recettes, lesquelles après s'être encore élevées à un peu plus de trois millions de *scudi* à la fin du XVII[e] siècle, étaient descendues sous Pie VI à environ deux millions (3). Et encore, pour atteindre ce chiffre, n'avait-on reculé devant aucun des moyens auxquels ont recours les administrations financières aux abois; on ruinait le peuple par dix-huit tirages de

(1) *Tournon*, II, 243.
(2) D'après Moltô, *Osservazioni economiche*, dans Schlœzer, vol. II, 125 et s.
(3) Toujours indépendamment des revenus de la *Daterie*, estimés vers le milieu du siècle à 2 millions et demi de *Scudi*. Grellmann, *Situation de l'État papal*, 338. Novaes, XVI, 38.

loterie en une année, et l'on bannissait de l'administration les derniers vestiges d'ordre et d'honnêteté, par la vente de tous les emplois. Néanmoins on ne comblait pas le déficit; la dette publique augmentait sans cesse, les intérêts que l'on avait à payer absorbaient plus de la moitié des revenus (1). Il fallut pour vivre avoir recours au papier-monnaie; les banques du Mont-de-piété et de l'hôpital Spirito santo, qui étaient chargées de l'administration du trésor papal, reçurent le droit d'émettre des bons sans prendre l'engagement de rembourser en argent ceux qui rentreraient, mesure d'autant moins justifiable que tous les fonds déposés devant les tribunaux devaient immédiatement être livrés au Mont-de-piété. En 1790, on évaluait à quatre ou cinq millions de *scudi* la masse de papier-monnaie en circulation; quant à l'argent monnayé, il avait presque entièrement disparu.

Le grand jésuite Mariana a dit que l'État était gouverné plus doucement par les ecclésiastiques que par les laïques, ou, comme l'exprima énergiquement Baronius, un membre du même ordre, que « ce qui pourrait produire le plus de bien, serait l'éloignement de la race pestitentielle des politiques, et l'union des pouvoirs, spirituel et temporel, en conséquence de laquelle le gouvernement serait exclusivement exercé par nous (les prêtres et les jésuites) » (2). Le célèbre chancelier anglais, lord Clarendon, trouvait au contraire que, de tous les hommes, il n'en était pas de plus inhabiles au maniement des affaires humaines que les membres du clergé. Il est facile de reconnaître sur quoi se base cette différence d'appréciation entre lui et Mariana. Pour le clergé, l'habileté politique a toujours consisté, dans l'État de l'Église comme ailleurs, à rendre la domination facile par la complète soumission et l'obéissance absolue des sujets; aussi nul autre gouvernement ne s'est-il jamais montré plus funeste dans ses effets. Le despotisme d'un conquérant armé se manifeste par la rudesse de la forme; il pèse sur le corps de ses victimes; mais il est impuissant à arracher des âmes l'amour de la liberté. Le gouvernement papal, au contraire, enlevait à ses sujets toute vie intellectuelle et étouffait en eux dans son germe toute force de volonté; après quoi il n'avait plus que douceur à leur égard, et, ce qui prouvait le mieux les conséquences funestes de

(1) Ranke, *Papes*, III, 107 et s.
(2) Lang, *Histoire des Jésuites en Bavière*, 35.

ce système, ce qui était la marque d'une langueur et d'un affaiblissement complets, c'est que le peuple de Rome était alors content de son gouvernement. « Le gouvernement papal est le plus absolu de l'Europe », écrivait un voyageur français en 1774. « A l'exception de la Turquie, disait alors un panégyriste du Pape, l'État de l'Église est le pays le plus mal administré (1). »

Le souverain de cet État, Pie VI, descendait des Braschi, famille noble mais peu considérable de Cesena. Il s'était élevé non comme théologien ni par les dignités ecclésiastiques, mais au service de la prélature, où à force de travail, d'activité et de souplesse, il était arrivé d'abord au poste de trésorier ou ministre des finances, puis au cardinalat. Les derniers pontificats avaient été surtout remplis par la lutte de la Curie contre les cours bourbonniennes, lutte qui avait fini par amener la suppression de l'Ordre des jésuites. Braschi était en général favorable à ces derniers; mais ce qui le caractérise, c'est que, après avoir dû la charge de trésorier à leur ardent protecteur Clément XIII, il sut obtenir son entrée au Sacré Collège de Clément XIV, auquel l'ordre dut sa suppression. Ce Pape étant mort peu de temps après la dissolution de la puissante Compagnie, les discussions du Conclave, qui se prolongèrent durant de longs mois, n'eurent pour objet que cette question : ami ou ennemi des jésuites? La majorité des cardinaux était favorable à l'Ordre, mais elle ne réunissait pas les deux tiers des voix nécessaires pour décider l'élection. Les candidats étaient successivement proposés, puis rejetés, sans que nul songeât à Braschi, élevé seulement depuis peu au cardinalat. Celui-ci cependant, sans rompre ses relations avec les jésuites, avait su en nouer également avec l'ambassadeur de France, le cardinal Bernis. Bernis jugea qu'il possédait des qualités variées, était d'une grande activité, avait assez d'esprit pour se rendre indispensable, ou au moins pour acquérir de l'influence, bref, que c'était un homme qu'il était sage de s'assurer dans un Conclave (2). Lorsque les cours bourbonniennes, reconnaissant qu'elles ne réussiraient pas à faire prévaloir un des leurs, se décidèrent à examiner lequel de leurs adver-

(1) Dœllinger, *Église et églises*, p. 566, 577.

(2) *Notes sur le cardinal Bernis*, Bourgoing. *Mémoires sur Pie VI et son pontificat*, I, 15. Novaes, *Storia de sommi pontifici*, XVI, I. 121, se montre très mécontent de ces « *mémoires philosophiques* », mais il n'appuie son jugement sur aucune preuve.

saires leur serait le moins hostile, l'étoile de Braschi commença à briller : après de courts débats, il fut élu à l'unanimité des voix. Les temps d'Innocent III étaient passés, et Pie VI d'ailleurs ne rappelait Innocent à aucun égard. Sans doute, si les avantages extérieurs suffisaient à faire un prince, ce titre lui fût revenu de droit. Dans toute la force de l'âge, — il était né en 1717 — il imposait par la dignité de sa personne, la beauté de ses traits, la majesté affable de son attitude; il s'en rendait compte, et y attachait un certain orgueil, dont les manifestations toutefois dépassaient rarement les limites du bon goût. Le sentiment de sa propre valeur et l'ambition inquiète qui en résultait formaient le fond de son caractère. Ses bonnes qualités étaient nombreuses : il était bienveillant, philanthrope, irréprochable dans la vie privée, et montrait la plus ardente piété dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales. Mais ses vertus et son énergie avaient surtout la vanité pour mobile. Il voulait que son pontificat fût éclatant et célèbre; pour cela, il s'attacha de préférence aux entreprises qui frappaient l'œil de la foule et promettaient une gloire durable. Un certain nombre d'édifices magnifiques, sinon toujours d'un style irréprochable, dont il dota Rome, les ports d'Ancône et de Civita-Vecchia, la protection accordée aux artistes et aux savants, et surtout une grande tentative qu'il ne put malheureusement mener à bonne fin, celle de dessécher les Marais Pontins, témoignèrent de l'activité de son administration. Il songea fréquemment aussi à apporter des réformes dans diverses branches du gouvernement; de sévères ordonnances furent rendues contre la vénalité des tribunaux, contre l'usure, contre l'indulgence envers les assassins, contre les douanes intérieures non autorisées; mais toujours des intérêts privés, fortement enracinés, opposaient une invincible force d'inertie à ses efforts, et Pie VI n'attachait pas une assez grande importance à ces questions pour renoncer en leur faveur aux approbations flatteuses de son entourage. La situation resta donc la même pour ce qui concernait l'agriculture, le commerce, la justice et les finances. En revanche, Pie VI marcha sur les traces des anciens Papes dans une direction que ses prédécesseurs immédiats avaient abandonnée, aux grands applaudissements des catholiques; il rétablit le népotisme, en nommant un de ses neveux cardinal et l'autre duc de Braschi, et en les dotant de possessions princières, grâce

à des expédients qui ne furent pas toujours très honorables (1).

Dans les affaires de l'Église, il eut dès le début de son gouvernement à lutter contre l'esprit du siècle, en même temps que contre les conséquences de son propre passé. Après s'être élevé entre deux partis, il chercha encore, une fois arrivé au faîte de la grandeur, à se maintenir entre les deux, à sauver le point capital par de petites concessions, et à s'assurer le succès grâce au charme de sa personne. Mais il devait bientôt reconnaître qu'il se trouvait engagé dans une lutte de principes entre lesquels il n'était ni médiation ni arrangement possible. Il se réjouissait au fond du cœur de voir Frédéric le Grand et Catherine II maintenir dans leurs États les collèges des ex-jésuites, dont ils ne pouvaient pour le moment remplacer les écoles pour leurs sujets catholiques, et il est hors de doute qu'en Russie cette mesure avait été inspirée par le Pape lui-même. Mais la France et l'Espagne protestèrent d'une manière si menaçante contre cette demi-restauration d'un ordre odieux, que Pie VI n'osa plus résister; il prononça lui-même la dissolution des collèges, sur quoi Frédéric et Catherine lui déclarèrent dans les termes les plus acerbes et avec les marques du plus grand étonnement qu'il n'avait pas d'ordres à donner chez eux. Pie VI dut se résigner à présenter aux ambassadeurs des cours bourbonniennes ces preuves humiliantes de son impuissance, tout en ressentant une certaine satisfaction de leur démontrer par là l'impossibilité de prendre de nouvelles mesures. Il ne fut pas plus heureux avec Joseph II, lequel accordait une certaine tolérance aux protestants autrichiens, introduisait la langue allemande dans les exercices du culte catholique, et restreignait les droits du nonce du Pape, ainsi que le nombre des couvents et des lieux de pèlerinage. Après avoir échoué dans toutes ses tentatives diplomatiques, Pie VI eut l'idée de se rendre lui-même à Vienne, convaincu que l'Empereur ne résisterait pas à son influence personnelle. Mais, en dépit de la piété avec laquelle les populations vinrent en foule implorer sa bénédiction à toutes les stations de son voyage, malgré les égards et le respect dont Joseph entoura son hôte auguste, Pie VI ne put

(1) La captation d'un énorme héritage au profit du duc, donna lieu à un long et scandaleux procès, durant lequel Pie VI entrava plusieurs fois la marche de la justice et mit sa toute-puissance souveraine au service des intérêts de sa famille.

réussir à le faire dévier d'une seule ligne de la route qu'il s'était tracée. Toutefois Joseph, dont l'œil pénétrant eut bientôt compris son caractère, sut, par un habile mélange de confiance flatteuse et de calme imposant, entretenir sa satisfaction tout en déjouant ses projets, et les adieux du départ furent presque tendres.

Tel était l'adversaire que la Révolution française avait trouvé sur son chemin depuis sept ans. Elle lui avait fait des demandes beaucoup plus dures que celles de l'empereur Joseph, et ne s'était jamais donné, comme celui-ci, la peine de se rendre au moins supportable par la grâce des formes; malgré toute la flexibilité du caractère de Pie VI, il n'était donc pas étonnant qu'elle se fût attiré son opposition absolue. Chacun des pas que la Révolution s'était permis de faire sur le terrain spirituel avait rencontré les protestations du Pape, et nous savons combien les conséquences de la guerre religieuse avaient été terribles pour la France révolutionnaire. Longtemps Pie VI, protégé par la distance, avait pu lancer contre la Révolution ses brefs condamnateurs; aujourd'hui le Directoire espérait que l'heure des représailles allait enfin sonner. Depuis l'automne de 1796, Lareveillère-Lepeaux avait terminé l'élaboration de la religion et de l'Église nouvelles, qui devaient prendre la place du catholicisme extirpé jusque dans ses racines. C'était un culte qui résidait dans l'amour de Dieu et des hommes (théophilanthropie), sans mystères ni miracles, avec des instructions librement données par des vieillards vénérables, et des chœurs moraux chantés par des jeunes filles vêtues de blanc. Toutefois Lareveillère, de même que ses collègues, s'était vu contraint de donner au général Bonaparte des pouvoirs illimités pour traiter avec Rome, et Bonaparte, nous le savons, subordonnait la question religieuse à une suite de considérations politiques dont l'esprit étroit de Lareveillère n'avait pas la moindre idée.

Pour Bonaparte, le point capital était toujours, comme l'été précédent, la guerre avec l'Autriche, guerre dont l'expédition de Rome n'était qu'un accessoire, à tous égards très secondaire. Il laissa donc la plus grande partie de ses troupes tournées contre le Tyrol et le Frioul, sous Joubert, Masséna et Augereau; six mille quatre cents Français (1) commandés par le général Victor, et

(1) Masséna, *Mémoires*, t. II, pièces n° 32, p. 531.

quatre mille Italiens des légions lombarde et bolonaise, sous le brigadier Lahoz, lui semblant bien suffisantes pour soumettre Rome. Il était résolu à se contenter cette fois d'un mince résultat, pourvu qu'il fût prompt et définitif. Le 1er février 1797, il lança de Bologne sa déclaration de guerre, qu'il accompagna de plaintes violentes sur la violation de la trêve et sur la folie et l'astuce du clergé romain. Mais, en même temps, son manifeste assurait les habitants de Rome de tout son respect pour leur religion ; le même respect fut sévèrement enjoint aux troupes à l'égard des personnes et des propriétés, et il adressa au cardinal Mattei une lettre par laquelle, tout en demandant comme le désirait le Directoire que le Pape reconnût en France la constitution civile du clergé, il priait le cardinal d'assurer à Pie VI qu'il pouvait, quoi qu'il advînt, rester sans inquiétude à Rome, où, comme premier serviteur de la religion, il trouverait toujours protection pour lui et son Église (1). Le but de cette lettre est évident : le général désirait conclure aussi vite que possible une paix en règle, et la fuite du Pape aurait éternisé la guerre. Bonaparte se dirigea ensuite vers le sud, pour occuper les délégations entre les montagnes et la mer Adriatique.

Le Pape, nous l'avons vu, avait demandé à Vienne un général pour sa petite armée ; en conséquence, le général Colli, qui était passé du service sarde au service impérial, avait débarqué à Ancône quelques semaines auparavant, avec un certain nombre d'officiers subalternes. Colli s'est déjà montré à nous comme un habile et solide guerrier (2) ; mais tout son courage l'abandonna lorsqu'il vit ses nouveaux soldats, et lorsqu'il comprit que, bien qu'il eût à supporter les peines et la responsabilité du commandement en chef, le titre et l'honneur en reviendraient à un cardinal, suivant la coutume de cet État. A l'approche des républicains, il prit cependant position derrière le Senio avec six mille hommes, composés en partie de troupes de ligne et en partie de paysans armés. Le Senio est un torrent qui se précipite des Apennins dans la mer, et qui, rapide et profond au printemps et à l'autonne, était malheureusement alors guéable sur plusieurs points ; il formait cependant encore un certain obstacle, et fut fortifié à la hâte par des retran-

(1) Tavanti, *Fasti di Pio VI*, cité par Novaes, XVI, 2, 67.
(2) V. plus haut, p. 168.

chements et des batteries. Lorsque les Français parurent, le cardinal leur envoya un parlementaire pour les prévenir que l'on tirerait sur eux s'ils avançaient davantage (1) ; mais cela n'empêcha pas Lannes, le 3 de grand matin, de passer le fleuve avec son avant-garde, environ une lieue plus haut, afin de séparer l'ennemi de la ville de Faenza, tandis que Lahoz, protégé par un cordon de tirailleurs qui marchaient en tête de sa colonne, s'élançait dans l'eau et se précipitait sur les troupes romaines. Il fut accueilli par un feu irrégulier ; au milieu de ces troupes en désordre, des moines présentaient des crucifix aux soldats pour les exhorter à la résistance; mais tous prirent la fuite dès que les Lombards atteignirent le pied des retranchements. De part et d'autre, les pertes en hommes furent insignifiantes; les Français prirent huit drapeaux et quatorze canons, et firent douze cents prisonniers; mais Bonaparte, aussitôt après le combat, réunit ces derniers pour les assurer en termes énergiques de ses intentions bienveillantes, après quoi il les laissa se répandre à leur gré dans le pays, comme des apôtres de paix. Il veilla cette fois à ce que la discipline fût sévèrement maintenue parmi les troupes; partout où les habitants se tinrent tranquilles, la moindre tentative de pillage fut punie de mort, tandis qu'au premier acte d'hostilité, lui-même ordonnait l'incendie des villages ; par là, il atteignit pleinement son but : en dépit des prédications des moines, la milice se dispersa et la population déposa les armes.

Dans cette même journée du 3 février, Faenza fut prise après une faible résistance, et fut suivie de près par Forti, Cesena, Rimini et Fano. L'intention de Bonaparte était de s'avancer sur la grande route des Apennins dans la direction de Foligno, afin de couper toute communication avec Rome au général Colli, dont les forces principales étaient jusque-là restées à Ancône. Mais il apprit que Colli venait de quitter cette position avec plus de la moitié de ses troupes, et, se dirigeant vers le sud, avait traversé les montagnes près de Macerata. Du moment qu'il ne pouvait plus le devancer à Foligno, Bonaparte voulut s'emparer avant tout de l'importante place d'Ancône (2). Lorsque Victor parut devant la ville, il en trouva la garnison, forte de trois mille hommes com-

(1) Montholon, *Mémoires de Napoléon* IV, 5.
(2) *Ordre à Victor*, Pesaro, 7 février.

mandés par le général Bartolini, sur une colline en pleine campagne, dans une position retranchée à la hâte. Rien ne pouvait être plus agréable aux Français que de voir ces troupes inexpérimentées renoncer ainsi volontairement à la protection des fortifications et des remparts, qui seule eût pu leur permettre une résistance prolongée. Victor commença à parlementer, tout en faisant cerner par quelques bataillons les deux flancs de la position ennemie. Durant ces mouvements, il arriva que le maréchal Lannes, qui longeait le bord de la mer avec quelques officiers et ordonnances, rencontra tout à coup, à un détour du chemin, trois cents cavaliers du Pape. A la vue des Français, le chef de ces cavaliers, un gentilhomme romain nommé Bischi, ordonna à ses troupes de tirer leurs sabres; mais Lannes ne se déconcerta pas; avec une audace toute gasconne, il s'élança vers Bichi et lui cria, comme s'il s'adressait à son subordonné : « Que signifie cela? pourquoi tirer les sabres? Que sur-le-champ les armes rentrent dans le fourreau. » Le Romain, complètement intimidé, balbutia : « A vos ordres! » et Lannes continua : « Pied à terre, et conduisez vos chevaux au quartier général », et Bischi ne sut que répéter : « A vos ordres! » Sur ces entrefaites, Victor mit tout à coup fin à la négociation, en donnant par un coup de canon le signal de l'attaque générale. A l'instant une partie des soldats du Pape se dispersèrent; les autres se jetèrent à plat ventre sur le sol et furent faits prisonniers, au nombre de douze cents, sans qu'une seule goutte de sang eût été versée (1); Ancône et sa citadelle furent occupées sans résistance. Le 10, Bonaparte fit marcher le général Marmont sur Lorette, et écrivit au Directoire qu'Ancône, place excellente qu'une défense habile pouvait rendre imprenable, devrait, quoiqu'il arrivât, rester au pouvoir de la France lors de la paix définitive. La vue de l'immensité de la mer avait ouvert de nouveaux horizons à son ambition toujours croissante. « En vingt-quatre heures, écrivait-il, on peut d'ici passer en Macédoine; ce point est sans prix pour notre influence sur les destins de l'Empire turc. »

Cependant la rapide invasion des Français avait causé une immense émotion dans les États de l'Église. Le vieux Pape prépara

(1) Marmont, *Mémoires*, I, 260.

tout pour la fuite; il fit emballer et transporter à Terracine ce que son trésor renfermait de plus précieux, et lui-même se disposait à prendre la même route lorsqu'il fut arrêté par une dépêche de Colli, lequel lui annonçait qu'il occupait à Foligno une forte position, d'où il protégeait la capitale. On demanda alors de tous côtés secours et médiation ; on s'adressa à la Toscane, occupée elle-même par les troupes françaises, et dont le grand-duc venait précisément de recevoir de Bonaparte la promesse de l'évacuation de Livourne, vu que le général voulait diriger ses forces contre Rome; à l'Espagne, bien qu'Azara, son ambassadeur, passât à Rome pour un Jacobin déclaré et s'y fût rendu odieux par son amour pour les Français; à Naples, qui pressa le Pape de conclure le plus promptement possible la paix avec la France, semblable, disait Thugut, à une jeune fille coupable qui cherche à entraîner son amie dans sa chute pour lui faire partager sa honte (1). Le succès de ces démarches diplomatiques était donc très incertain; de plus, elles enlevaient à la Curie sa dernière ressource, la proclamation d'une guerre religieuse générale contre les républicains impies, proclamation qui eût mis dans le plus pénible embarras le gouvernement espagnol, allié de la France. Il fallait se contenter de faire appel aux Romains pour la défense de la patrie et de l'Église; mais, depuis le combat de Senio, on ne devait plus songer à un armement en masse des Quirites modernes. En revanche, la foule affluait dans les églises, pour implorer le secours du ciel contre les crimes des révolutionnaires. On vit de nouveau se produire des miracles sans nombre. Il n'était bruit de tous côtés que d'images de la Vierge qui avaient remué les yeux, et des milliers de témoins confirmaient par des serments sacrés la véracité de ces faits. Malheureusement, on ne s'entendait pas sur leur signification; les uns avaient vu dans les yeux de la madone des regards de consolation et d'espérance; les autres, des regards affligés et obscurcis par les larmes (2). A Ancône, une de ces images avait de la sorte attiré des milliers de fidèles; Bonaparte, qui soupçonnait là une ruse des prêtres, résolut de mettre fin à cette excitation par une enquête sévère. Il se fit apporter la statuette, l'examina attentivement, et n'y découvrit pas la moindre

(1) Thugut à Colloredo, 2 janvier.
(2) Verri, *Vicende memorabili*, I, 253.

trace de mécanisme (1). Il lui enleva alors son diadème et son collier, richement ornés de perles et de pierres précieuses, afin d'en partager la valeur en deux parts, dont l'une devait être donnée à l'hôpital de la ville, et l'autre destinée à doter des filles pauvres. Mais un habile intercesseur lui ayant représenté que cela irriterait le peuple, il changea d'idée et fit reporter la statue dans son église, ornée de tous ses joyaux (2). Quelques jours plus tard, le célèbre sanctuaire de Lorette ne trouva pas si facilement grâce devant lui. Il en fit enlever en sa présence tous les joyaux, évalués à environ un million de francs (il en avait déjà été mis en lieu de sûreté une quantité plus considérable encore), puis il confisqua la madone elle-même. Les bijoux allèrent grossir la caisse de l'armée; quant à la statue, il l'envoya à Paris et la mit à la disposition du Directoire, avec cette sèche remarque : « La madone est de bois. » Ce pillage remplit les masses d'horreur. On ne comprenait pas que la foudre ne vînt pas frapper les coupables, qu'un abîme ne s'entr'ouvrît pas pour les engloutir; mais quant à résister, nul n'osa s'y hasarder.

Bonaparte reçut à Ancône la visite de l'ambassadeur napolitain, le prince Belmonte Pignatelli, qui, revenu de Paris après y avoir conclu la paix, avait reçu la mission d'insister de la manière la plus pressante auprès du général pour qu'il restât en paix avec le Pape. Les prières de ce dernier avaient trouvé à Naples un accueil favorable, car cette ville aurait eu tout lieu de trembler pour ses propres frontières si les Français avaient enhavi tout le territoire papal. Le roi avait donc réuni un corps d'observation, et était prêt à s'interposer comme médiateur entre les combattants. Belmonte exposa au général les vœux de sa cour, lesquels, ajouta-t-il en confidence, étaient si vifs et si ardents, que le roi était sur le point de faire marcher ses troupes vers Rome pour les appuyer. Ici Bonaparte s'emporta. Depuis trois mois déjà, dit-il, il s'était aperçu que le roi, sans motif légitime, voulait s'immiscer dans cette affaire; il s'était tu d'abord parce qu'il n'était pas en mesure de lui répondre comme il convenait, mais maintenant il avait soixante-

(1) J'ai vu à Munich, il y a quelques années, une statue de bois qui remuait les yeux par le moyen d'un mécanisme très simple; elle venait d'un couvent supprimé dans la Haute-Bavière, et allait, si je ne me trompe, être envoyée comme cadeau à un couvent d'Espagne.

(2) Arnaud, *Histoire de Pie VII*, I, 12 de la traduction italienne.

dix mille hommes disponibles « et je vous dirai en confidence, ajouta-t-il, que, si le roi me jette le gant, je le relèverai. » Changeant de ton aussitôt, Belmonte se borna à offrir la médiation de Naples, sur quoi Bonaparte déclara que la République était prête à donner toute satisfaction au roi, dans la mesure du possible. Belmonte s'empressa alors de demander à sa cour les pouvoirs et le mandat nécessaires pour une médiation officielle (1).

Cette intervention décida de la conduite ultérieure de Bonaparte. Elle le menaçait, sinon d'une grave opposition aux demandes qu'il comptait adresser à Rome ou de la nécessité de prendre vis-à-vis de Naples une attitude hostile, au moins, et en tous cas, de difficultés de toute nature et d'une énorme perte de temps; or tous les moments étaient précieux s'il voulait attaquer les Autrichiens avant qu'ils eussent terminé leurs derniers armements. Il se hâta donc de prévenir la médiation napolitaine, et de prendre en main les préliminaires d'une négociation avec le Pape.

Le cardinal Mattei venait précisément de répondre à sa dernière lettre. Ce prélat bien intentionné n'avait guère vu autre chose dans cette lettre que la demande de reconnaître la constitution civile du clergé, et il déclarait avec l'enthousiasme du sacrifice qu'il mourrait plutôt que de consentir à une telle atteinte portée à l'Église et à l'Évangile. « Du reste, disait-il, si vous désirez la paix, nous la désirons encore plus que vous; pour l'obtenir, le Pape fera tous les sacrifices qui n'entraîneront pas la violation de ses devoirs sacrés (2). » Cette lettre ramena Bonaparte à sa première pensée, qui était que l'on pourrait obtenir du Pape la paix la plus avantageuse si on laissait les questions religieuses de côté. Tel, nous le savons, avait toujours été son désir; il se décida donc facilement à ne tenir nul compte des projets religieux de Lareveillère. « J'ai reconnu dans votre lettre la simplicité de mœurs qui vous caractérise, » écrivit-il au cardinal le 13 février. Puis, après avoir énuméré encore une fois les actes d'hostilité de la Curie, il déclara que la condition préliminaire et indispensable de la paix devait être le désarmement des régiments nouvellement formés, ainsi que le licenciement de Colli et de son état-major; que le Pape pouvait avoir encore

(1) Belmonte à Acton, 12 février. Le rapport de Bonaparte au Directoire, du 15 février, ne dit rien de l'offre de médiation.
(2) Novaes, XVI, 2, 66.

l'espoir de sauver ses États s'il s'abandonnait avec confiance à la générosité française ; qu'il fallait qu'avant cinq jours il envoyât un négociateur revêtu de pouvoirs illimités à Foligno, où Bonaparte désirait donner personnellement à Sa Sainteté une preuve frappante de son estime.

Cette lettre, composé habile de flatterie et de menace, qui faisait entrevoir tour à tour l'anéantissement et la clémence, n'était pas nécessaire. La terreur causée à Rome par la prise d'Ancône fit taire toute autre considération. Pie VI n'était pas homme à courir au martyre plutôt que de se départir d'une rigide fermeté. Déjà il avait expédié un courrier à Bonaparte pour implorer la paix ; et comme le retour de ce courrier se trouva retardé par une circonstance insignifiante, le Pape ne put supporter l'incertitude ; le 12 février, il envoya au général une ambassade solennelle (1), composée du cardinal Mattei, du négociateur florentin Galeppi, de son propre neveu, le duc Braschi, et du marquis Massini, son confident politique le plus influent. Dans la lettre de créance par laquelle il les investissait des pouvoirs nécessaires pour négocier une paix durable, Pie VI disait au général qu'il était resté à Rome en vertu des promesses contenues dans sa première lettre à Mattei, d'où Bonaparte pouvait conclure qu'il avait toute confiance en lui. Le 18 février donc, avant d'avoir traversé les Apennins et avant l'expiration des cinq jours accordés par lui, Bonaparte vit arriver les négociateurs romains. Il semblerait presque qu'il eût pu demander la reconnaissance de la constitution civile, aussi bien que la cession du pays et de ses habitants.

Mais depuis plusieurs jours déjà il avait arrêté dans son esprit les conditions de la paix, dont il excluait complètement les questions religieuses. Dès le 15 février, il avait fait part de ses projets au Directoire, et exposé les motifs qui lui faisaient désirer une prompte conclusion : l'espoir d'obtenir de fortes sommes d'argent, espoir qui s'évanouissait si le Pape et les grands quittaient Rome ; l'avantage d'entrer immédiatement en possession des provinces en litige et de pouvoir en disposer à la paix générale ; la possibilité de tourner sans retard contre l'Autriche les troupes occupées en Italie ; enfin la certitude que l'État de l'Église, privé de ses meil-

(1) Novaes, XVI, 2, 72.

leures provinces, subirait tout naturellement l'influence révolutionnaire. Vis-à-vis de son entourage, il se renferma dans le plus profond silence relativement à la nature de ses demandes; il ne s'en ouvrit pas même au général Cacault, ambassadeur français à Rome, qui était venu au quartier-général pour apposer sa signature au traité. Cacault, qui était un homme modéré et habitué aux formes correctes de la diplomatie, se permit une fois d'aborder ce sujet; mais Bonaparte l'interrompit aussitôt, en le priant de lui tenir lieu d'officier d'état-major et d'écrire un ordre militaire sous sa dictée, après quoi il parut avoir complètement oublié l'entretien commencé. Quant aux envoyés romains, il les reçut poliment, et les congédia après de courtes salutations, sans leur rien communiquer.

Le chef de ces envoyés, le cardinal Mattei, n'était pas, en présence du jeune conquérant, beaucoup plus rassuré que le Pape lui-même.

Lorsque naguère il avait été arrêté et amené de Ferrare à Brescia, Bonaparte lui avait dit : « Monsieur le cardinal, ne savez-vous pas que je puis vous faire fusiller? » — « Je le sais, et je ne vous demande qu'un quart d'heure pour m'y préparer », avait répondu Mattei. Sur quoi Bonaparte avait repris : « Pas du tout, ne soyez pas si irritable; on se fait de moi une fausse idée à votre cour; détrompez-vous; je suis le meilleur ami de Rome. » Malgré cette heureuse conclusion, la première terreur avait profondément ébranlé le vieux prêtre, et il ne put dominer une émotion nerveuse lorsqu'il se retrouva en face de cet homme redouté. Il n'osa pas lui dire un seul mot; mais dans la soirée il alla trouver Cacault, et le pria instamment de lui communiquer sur-le-champ ce qu'il apprendrait, n'importe à quel moment du jour ou de la nuit, afin qu'il fût le premier à connaître leur sort. Quelques heures plus tard, au milieu de la nuit, Bonaparte fit appeler l'ambassadeur français et l'informa des conditions qu'il avait mises à la paix. Cacault, fidèle à sa promesse, alla aussitôt frapper à la porte de l'appartement qu'habitaient les envoyés de Rome; mais le duc Braschi, troublé dans son sommeil, le reçut si mal qu'il se retira furieux. Le cardinal se précipita sur ses pas pour le retenir, et comme Cacault persistait dans sa colère, il se jeta à ses pieds en le suppliant de ne pas les abandonner. Le bon Cacault le releva, lui communiqua les articles, et promit de provoquer des lenteurs pour lui laisser quelques heures

de réflexion. Lorsqu'il revint près de Bonaparte pour rédiger le traité dans la forme voulue, il allégua donc qu'il n'avait pas encore reçu du Directoire le pouvoir de traiter de la paix. Mais le général l'interrompit aussitôt : « J'ai, dit-il, tous les pouvoirs nécessaires; mettez-vous à l'œuvre. » Le 19 février à la première heure, lorsque Cacault eut rédigé les articles, les envoyés romains furent appelés. Ils produisirent leurs pouvoirs sans demander ceux des représentants de la France, Cacault leur lut la sentence prononcée contre leur pays, et ils signèrent sans opposition (1).

Par ce traité, le Pape se retirait de toute alliance formée contre la France, licenciait ses régiments nouvellement formés, fermait ses ports aux navires de guerre des puissances ennemies de la France, reconnaissait à la République tous les droits honorifiques et tous les avantages dont la France avait joui jadis. Il renonçait en outre à Avignon et au Comtat-Venaissin, cédait les Légations de Bologne et de Ferrare ainsi que la Romagne à la République, et lui abandonnait Ancône jusqu'à la paix générale. Indépendamment des seize millions qui restaient encore dus en vertu du traité d'Ancône, le Pape s'engageait à en payer trente autres dans le courant de mars et d'avril, et jusque-là plusieurs de ses provinces devaient rester occupées par les Français. Enfin le Pape faisait amende honorable pour le meurtre du diplomate français Basseville, qui avait été tué quatre ans auparavant lors d'un soulèvement du peuple de Rome, et promettait de mettre tous les accusés politiques en liberté.

Mattei avait bien lieu d'écrire au Pape, en lui annonçant la conclusion du traité : « Les conditions sont extrêmement dures, et ressemblent à la capitulation d'une place assiégée. J'ai jusqu'à cette heure tremblé pour Votre Sainteté, pour Rome, pour l'État tout entier. Rome est sauvée, la religion aussi; mais c'est au prix des plus durs sacrifices. » Telle était aussi la pensée du Pape et celle de la Congrégation générale des cardinaux, qui, après de longues et mûres réflexions, accepta et ratifia le traité. La théorie moderne, qui veut que les devoirs spirituels du Saint-Père, et en particulier le serment prêté à son couronnement, lui interdisent la cession d'une province sous peine de péché mortel, la théorie du *non possumus* absolu était en 1797 étrangère à Pie VI, au car-

(1) Arnauld, *l. c.*, p. 19.

dinal Mattei et à tout le sacré Collège. La religion leur avait paru en danger tant qu'il avait été question de la constitution française de l'Église ; lorsqu'ils apprirent qu'il ne s'agissait que de l'État de l'Église, ils furent encore très affligés sans doute, car l'État de l'Église, par les motifs développés plus haut, était chose importante, mais ils furent convaincus que la question religieuse n'était plus en jeu. Le 23 février 1797, la paix fut donc solennellement proclamée à Rome, et il fut enjoint aux habitants de traiter amicalement les Français. La joie fut grande dans le premier moment ; mais la colère et le chagrin ne tardèrent pas à lui succéder, car, en l'état de pauvreté où se trouvaient le peuple et le pays, la contribution de près de 50 millions de francs que l'on avait à payer dépassait toutes les ressources. Églises, monts-de-piété, orfèvres, citoyens, tous durent livrer ce qu'ils possédaient d'or et d'argent, soit en monnaie, soit en objets mobiliers. Chaque jour les portes voyaient passer de longues files de voitures, sur lesquelles les Français emportaient ces trésors, ainsi que les œuvres d'art déjà précédemment cédées. A l'irritation causée par ces spoliations se mêlait, chez beaucoup, un sentiment de mépris pour ce gouvernement de prêtres dont la faiblesse n'avait pu conjurer un tel malheur. En effet, la fuite du Pape et des cardinaux aurait suffi pour amener un résultat plus favorable ; les villes de l'État de l'Église auraient eu à souffrir quelques semaines de plus les maux de la guerre ; mais ensuite la lutte contre l'Autriche aurait absorbé toutes les forces de Bonaparte. On eût regardé à Vienne comme un très grand avantage pour la guerre que les affaires de Rome eussent réclamé longtemps l'attention de Bonaparte ; aussi la déplorable faiblesse de la Curie y éteignit-elle tout reste de sympathie pour le chef de l'Église. « La paix conclue par le Pape n'est pas un grand malheur pour l'Autriche, dit Thugut, si nous pouvons regagner pour notre compte la suprématie militaire en Italie. »

En envoyant le traité au Directoire, Bonaparte, de son côté, revint encore sur les motifs qui l'avaient décidé à conclure. « Il vaut mieux, dit-il, prendre définitivement possession des trois plus belles provinces de l'État de l'Église, avec la reconnaissance du Pape, que de conquérir provisoirement l'État tout entier, sous la réserve d'une confirmation à la paix générale, alors que nous aurons déjà tant d'autres questions à traiter. » Après avoir parlé de l'inter-

vention napolitaine et de l'impossibilité où l'on aurait été de lever une forte contribution après la fuite du Pape, il insista sur ce que sa présence à l'armée était indispensable en Frioul, et sur ce que le traité qui venait d'être conclu était peut-être un premier pas vers la paix générale. Après la perte de ses plus riches provinces, l'État de l'Église, selon lui, allait se dissoudre de lui-même, et l'on obtiendrait dans les questions religieuses, par la persuasion et par d'amicales promesses, des résultats importants pour le repos intérieur de la France.

Il savait très bien que, cette fois encore, le Directoire n'oserait pas refuser la ratification du traité. Pour lui, la guerre était finie avec Rome. Dans la soirée même du 19 février il quitta Tolentino prit la route de Bologne, pour se rendre à l'armée et se mesurer une dernière fois avec l'Empereur.

CHAPITRE II

CAMPAGNE D'AUTRICHE

Après la défaite de Rivoli, les débris de l'armée autrichienne, très affaiblis et réduits à l'état le plus triste, s'étaient divisés : dix-sept mille hommes s'étaient retirés en Tyrol et quatorze mille dans le Frioul (1). Nous avons vu ces troupes marcher au combat avec hésitation et défiance ; après la catastrophe, nous les retrouvons tout à fait désorganisées et découragées. L'administration de la guerre manquait du plus strict nécessaire ; les ambulances étaient mal pourvues, les trains de pontonniers avaient été pris par l'ennemi, les équipages de transport étaient détruits. Les soldats ne trouvaient qu'une misérable subsistance dans ces pays épuisés ; les longues marches, au milieu des rigueurs de l'hiver, avaient mis bien des armes et bien des vêtements hors de service, et le nombre des malades et des maraudeurs s'était accru dans une proportion effrayante. Dans ces conditions, on ne pouvait songer à résister

(1) *Journal militaire autrichien*, 1835, I, 12.

avec succès à une attaque sérieuse. « Tous les généraux, disait Thugut (1), ont l'ordre de se battre jusqu'à la dernière extrémité, et, à la simple approche des Français, chacun d'eux s'enfuit de toute la vitesse de ses jambes. » Allwintzy aurait voulu défendre Bassano, sur la Brenta, et Calliano, sur l'Adige; mais, à l'arrivée de Joubert, le général Loudon recula presque sans coup férir derrière le ruisseau de l'Avis, en passant par Roveredo et Trente, et le général Kœblœs, à Bassano, se trouva tellement menacé par les forces supérieures de Masséna et d'Augereau, qu'à la fin de janvier Allwintzy lui-même ordonna la retraite derrière la Piave. Ici on s'arrêta un instant, non parce qu'on se sentait fort, ou parce qu'on avait confiance dans les positions qu'on avait prises, mais parce que Bonaparte voulait attendre des renforts avant de procéder à de nouvelles attaques, et profiter de cette pause pour soumettre les États de l'Église. Le vieil Allwintzy, à bout de forces, demandait incessamment à être remplacé; les officiers se plaignaient et murmuraient; tout se désorganisait dans cette malheureuse armée.

A Vienne aussi, l'abattement était grand; grand chez l'impératrice, que ses parents de Naples ne cessaient d'exhorter à la paix; grand parmi la noblesse, depuis longtemps hostile à la politique de guerre par haine de Thugut, qui n'était toujours pour elle qu'un parvenu; grand chez le peuple, qui supportait avec douleur et effroi les charges toujours croissantes de la guerre. Thugut seul ne se troublait pas. Lui aussi désirait la fin de la guerre; mais il était toujours résolu à ne pas déposer les armes sans profit (2). Après Rivoli, il écrivait au comte Colleredo : « La situation est critique; mais ce qu'il y aurait de pire serait de perdre la tête, comme notre pauvre armée d'Italie. » Après la chute de Mantoue, il disait : « Nous avons encore des ressources, il ne s'agit que de nous armer d'énergie. » L'Empereur était ici d'accord avec lui; mais, assailli de tous côtés par des influences contraires, il ne se décidait que lentement, et il perdit un temps précieux, au grand chagrin de Thugut. Après la conduite récente de l'Angleterre, on ne se croyait plus tenu à aucun égard pour les désirs exprimés à Londres : l'in-

(1) A Colloredo, 5 février.
(2) Nous reviendrons, dans le 4e chapitre de ce livre, sur les détails de la situation diplomatique.

térêt principal ne devait donc plus se porter sur les opérations du Rhin comme en 1796, mais exclusivement sur la guerre d'Italie. En conséquence, il importait de diriger contre Bonaparte plus de vingt mille hommes des troupes victorieuses du Rhin; mais, par suite des hésitations de l'Empereur, les ordres nécessaires ne furent donnés qu'en février, et il était impossible que ces renforts arrivassent en Italie avant le mois d'avril. L'archiduc Charles remplaça Allwintzy dans le commandement général; Thugut fondait de grandes espérances sur son ardeur et son amour du devoir; il pensait que l'archiduc pourrait réunir des troupes considérables en Tyrol, et, de là, pénétrer rapidement en Lombardie pendant que Bonaparte et une partie de l'armée ennemie étaient encore dans les États de l'Église.

Mais ces espérances devaient promptement s'évanouir.

L'archiduc n'accepta qu'à regret sa nouvelle tâche. Il n'avait pas oublié que, par de futiles motifs, on avait repoussé son offre de secourir Mantoue alors qu'il en était encore temps, Maintenant que la situation était presque désespérée, on lui demandait de compromettre la gloire qu'il s'était acquise durant la dernière campagne; cependant il se déclara prêt à obéir, et se rendit en toute hâte en Tyrol pour inspecter ses forces. Là il trouva la situation bien plus mauvaise qu'il n'avait pu le supposer. Par l'ordre d'Allwintzy, plus de la moitié des troupes de ligne venait de se retirer sur la Piave, pour protéger le Frioul; l'autre moitié, qui comptait à peine huit mille hommes, avait repassé l'Avis et ne put qu'à grand'peine être arrêtée un moment près de Salurn. La milice du pays, qui comptait dix mille hommes et dont la faiblesse des troupes de ligne rendait la coopération indispensable, diminuait de jour en jour, comme la neige sous l'action du soleil. Sa bonne volonté était grande et son courage physique incontesté, mais son organisation était mauvaise; ses officiers n'étaient pas mieux exercés que les simples soldats, et leurs ordres n'étaient respectés qu'autant que ces derniers le trouvaient bon. Toujours prête pour des escarmouches, cette troupe n'était propre à supporter ni les fatigues ni les privations prolongées. Enfin, depuis la menace faite par Joubert de brûler tout village dont les habitants seraient pris les armes à la main, on ne devait plus compter sur les habitants du Tyrol italien, dont l'ardeur au combat avait toujours été

moins grande que celle de leurs frères du Tyrol allemand, et dont les vallées étaient alors occupées par l'ennemi. Il était donc à tous égards impossible de songer à défendre la partie montagneuse, et l'archiduc prit en secret toutes les mesures nécessaires pour évacuer Botzen et même Brixen à la première attaque (1); toute sa sollicitude se tourna ensuite sur le corps du Frioul, fort de vingt-trois mille hommes environ, qui devait défendre le long de la Piave, depuis les montagnes jusqu'à la mer, une ligne de plus de dix lieues. Mais ici il ne trouva que dissolution, aigreur et indiscipline ; nul ne croyait plus à la possibilité du succès, et, ce qui était plus fâcheux encore, lui-même, avec sa nature réfléchie, compassée et prévoyante, manquait précisément de l'élan communicatif, de la confiance entraînante qui eussent été nécessaires. Plus il pesait, examinait et calculait, plus toute résolution hardie lui semblait impossible. Dans cette disposition d'esprit, il adressa à Vienne une longue lettre, dont le contenu, s'écria amèrement Thugut, se résumait dans le désir de ne compromettre en rien sa gloire auguste, et, par conséquent, de ne rien tenter, quand même l'intérêt du pays réclamerait instamment la tentative. Il fit plus encore. Il se décida le 16 février à partir pour Vienne, afin de hâter lui-même les mesures qui devaient assurer à l'armée renforts et approvisionnements ; ce fut du moins ce qu'il dit hautement, et probablement aussi ce qu'il se dit à lui-même ; mais on peut, sans être injuste, supposer qu'il espérait peut-être découvrir à Vienne un moyen de se délivrer de ce malheureux commandement. Avant de partir, il donna encore à Allwintzy l'ordre de ne laisser sur la Piave qu'une faible avant-garde, commandée par Hohenzollern, et de ramener le gros des troupes plus à l'est, dierrière le Tagliamento, où il y avait lieu d'espérer des quartiers paisibles (2). Ce mouvement, joint au départ du général en chef, ne pouvait qu'influer de la manière la plus défavorable sur le moral des troupes.

C'étaient, en effet, de tristes présages pour la campagne prochaine. On s'y engageait sans plan stratégique arrêté, sans but bien défini, sans préparation et sans ressources. Plus l'issue des derniers combats avait été funeste, plus il importait de se tracer

(1) Thugut à Colloredo, 21 février.
(2) *Journal militaire autrichien*, 1835, I, 46.

nettement une ligne à suivre, et, une fois cette ligne arrêtée, d'agir en conséquence, aussi énergiquement que possible. Si l'on considère l'ensemble et l'enchaînement des opérations, on est forcé de reconnaître que Thugut, cette fois, avait vu clair et juste. En réunissant en Tyrol une armée assez forte pour attaquer la Lombardie, on eût arrêté la marche de Bonaparte, qui n'eût pu alors continuer à s'avancer vers l'est sans compromettre son flanc et ses derrières. Pour cela, un corps d'observation de dix mille hommes aurait suffi sur la Piave, pendant que vingt et un mille seraient restés disponibles en Tyrol. A ces dix mille hommes on pouvait encore en ajouter vingt et un mille de l'armée du Rhin, cinq mille de la garnison de Mantoue, qu'un échange venait précisément de rendre libres, dix mille qui se trouvaient alors disponibles à l'intérieur du pays, enfin dix mille de la milice et plus de treize mille recrues en formation : cela faisait pour le milieu de mars soixante-sept mille, et pour la fin d'avril quatre-vingt mille hommes que l'on aurait pu réunir en Tyrol pour écraser Joubert. Bonaparte l'avait compris ainsi, et lorsque l'archiduc avait paru en Tyrol, il avait donné à Joubert l'ordre de se retirer lentement vers le lac de Garde, tout en se défendant avec opiniâtreté. Lui-même, avec les divisions d'Augereau et de Masséna, comptait alors se diriger de Bassano vers Trente, par le val Sugana, et tomber sur le flanc de son adversaire (1). Il ne pouvait plus dès lors être question pour les Français de s'avancer vers l'est, et de marcher sur Vienne par la Carinthie (2). Au lieu de cela, qu'était-il arrivé? Comme les montagnes du Tyrol étaient plus faciles à défendre que les plaines du Frioul, Allwintzy avait rappelé le gros de ses troupes de la vallée de l'Adige dans le pays plat de la Vénétie, sans songer même à la combinaison stratégique qui consistait à protéger les provinces de l'est en prenant une position menaçante en Tyrol. Plus tard, l'archiduc accepta, sans contestation, paraît-il, la situation telle que l'avait créée Allwintzy, et, restant dans l'ornière déjà creusée, il continua à diriger les renforts de l'armée vers le Frioul. Par là il s'enleva la dernière possibilité de dominer la marche de la campagne, et il rendit sa tâche plus difficile en même temps qu'il diminua ses ressources pour l'accomplir.

(1) Bonaparte à Joubert, 17 février. Montholon, IV, 74.
(2) C'est aussi l'opinion de Marmont, I, 274.

En effet, il fallait aux plus importants de ses renforts, aux détachements de l'armée du Rhin, trois semaines de plus pour arriver au Tagliamento qu'il ne leur en eût fallu pour gagner la route du Brenner, ce qui le condamnait à se défendre en Frioul avec moitié moins de forces, contre un ennemi aussi infatigable que l'était Bonaparte, trois semaines de plus qu'il ne l'eût fait en Tyrol. Il était dès lors plus que probable que le premier coup porté par son adversaire le forcerait à quitter le Tagliamento et à reculer vers l'est; dans ce cas, la nature du terrain l'exposait au danger de perdre sa ligne de retraite sur Vienne, comme les faits nous le prouveront plus tard. Ainsi donc, si la position en Frioul présentait par elle-même les plus graves inconvénients, elle avait encore, par rapport à l'ensemble de la guerre, celui d'enlever à l'archiduc toute communication avec l'armée du Rhin, tandis qu'en Tyrol, opérant entre les deux armées ennemies, il aurait conservé la possibilité de renouveler sur une plus grande échelle le jeu glorieux de la dernière campagne. En prenant ces funestes résolutions, l'archiduc se laissa évidemment guider par des considérations analogues à celles qui avaient déterminé sa conduite sur le Rhin au printemps de 1796; une position offensive lui sembla maintenant tout aussi impossible à prendre en Tyrol que l'année précédente sur le Rhin moyen. Il pouvait, en certaines circonstances données, se montrer courageux et prudent, mais la pensée que l'audace peut quelquefois devenir sagesse ne trouvait pas place en son âme. Cette fois, du reste, il comprenait lui-même les dangers qui pouvaient résulter de sa timide défensive, ce qu'il prouva malheureusement en taisant à Vienne l'ordre qu'il venait de donner pour la retraite sur le Tagliamento, et en annonçant, au contraire, qu'il quitterait très prochainement la Piave pour s'avancer à l'ouest vers la Brenta (1). Pour le commencement de mars cependant, l'armée de Frioul fut portée à vingt-sept mille hommes, et celle du Tyrol à quatorze mille, sans compter dix mille tireurs du pays. A ce moment aussi, la première division des renforts venant du Rhin atteignait la frontière du Tyrol; mais elle avait encore un long chemin à faire avant de se réunir dans le Frioul à l'armée principale.

De même que Thugut, le Directoire, sur l'avis de Bonaparte,

(1) Thugut à Colloredo, 9 mars.

voulait faire de l'Italie le principal théâtre de la prochaine campagne, et diriger pour cela des détachements considérables du Rhin sur l'Adige. Nous avons vu que trente mille hommes de renfort avaient été promis à Bonaparte, c'est-à-dire la division Bernadotte de l'armée de la Sambre, la division Delmas de l'armée du Rhin, et quelques demi-brigades de l'intérieur. Ici se renouvela donc ce que nous avons si souvent observé durant le cours de la dernière campagne ; avec des projets analogues des deux parts, les Français prévinrent toujours les Autrichiens. Bien que les troupes françaises arrivant du Rhin eussent le double de chemin à faire, Bernadotte et Delmas atteignirent l'Adige dès la fin de février, alors que la colonne autrichienne approchait seulement des frontières bavaroises. A la vérité, grâce à l'administration dictatoriale, l'effectif des divisions était bien inférieur à ce qui avait été promis. Déjà beaucoup plus faibles en quittant le Rhin que ne l'indiquaient les cadres, ces troupes, par suite du relâchement de la discipline et du manque de subsistances, eurent tant de malades et de déserteurs durant cette longue route, que Bonaparte, à leur arrivée, au lieu de trente mille hommes en compta à peine dix-neuf mille ; et lorsqu'il passa en revue toutes les forces dont il pouvait disposer, il ne trouva qu'un effectif de soixante-sept mille Français (1) et sept mille Italiens, que la guérison des blessés et l'adjonction de quelques renforts venus de France pouvaient encore cependant porter à quatre-vingt mille hommes en quelques semaines. Il est évident qu'avec des forces aussi peu considérables il n'eût pu faire un pas vers l'est si l'archiduc avait réuni un égal nombre d'hommes en Tyrol et les avait jetés sur Joubert.

Quoique les Autrichiens, par le vice fondamental de leur position, lui eussent donné la possibilité de s'avancer vers la Carinthie, l'entreprise était encore téméraire au plus haut point. Sur ses soixante-quatorze mille hommes, près de neuf mille devaient être laissés comme garnisons dans les places du Piémont, Milan, Mantoue, Vérone. Victor était encore dans la Romagne avec six mille quatre cents Français et quatre mille Italiens, et il était peu probable qu'il pût arriver en Lombardie avant la fin de mars. Il restait donc à peine cinquante-deux mille hommes pour attaquer les Autri-

(1) *États produits par Masséna*, II, 431.

chiens, et encore ne pouvaient-ils être réunis en une masse compacte. En effet, bien qu'il fût évident au commencement de mars que le gros des forces ennemies se trouvait derrière le Tagliamento, il fallait néanmoins tenir compte de celles qui étaient en Tyrol; il était donc nécessaire de diriger un corps considérable de ce côté, soit pour défendre la Lombardie au cas où elle serait inopinément attaquée, soit, si la faiblesse des Autrichiens devenait manifeste, pour s'avancer sur la route du Brenner au moins jusqu'à l'entrée du Pusterthal, d'où l'on pourrait se mettre de nouveau en communication avec l'armée de Carinthie. Bonaparte y consacra les trois divisions Joubert, Rey et Dallemagne, en tout dix-huit mille hommes, dont le commandement en chef fut donné à Joubert. Il restait quatre divisions, Masséna, Augereau (momentanément sous la conduite de Guyeux), Sérurier et Bernadotte, pour les grandes opérations contre l'intérieur de l'Autriche, c'est-à-dire trente-quatre mille hommes pour envahir un vaste Empire qui comptait alors vingt-trois millions d'habitants, et pour parcourir, avant d'atteindre Vienne, une distance de soixante-dix lieues. Ces chiffres seuls disent assez que, dans des circonstances ordinaires, ce projet eût été insensé au point de vue militaire.

De plus, Bonaparte ne pouvait espérer d'appui d'aucun côté. Il avait négocié à Bologne un traité avec la Sardaigne, en vertu duquel le roi, pour avoir Gênes, lui aurait fourni dix mille hommes contre l'Autriche; mais le Directoire avait refusé de le ratifier, ne voulant pas livrer une République à un roi. Carnot, en février, annonçait bien que les armées du Rhin et de la Sambre commenceraient l'attaque en même temps que l'armée d'Italie; mais Bonaparte ne savait que trop que le manque d'argent arrêtait les armements sur le Rhin. S'il voulait agir de concert avec ces deux armées, il fallait donc qu'il attendît encore quelques semaines, afin de leur laisser le temps d'achever leurs préparatifs. Le résultat général eût pu alors être brillant et certain; mais, pour la gloire personnelle de Bonaparte, chaque jour de retard était funeste. De forts détachements de l'armée ennemie avaient quitté le Rhin et se dirigeaient vers l'Italie : il importait pour Bonaparte de battre l'archiduc avant leur arrivée. En tardant à prendre l'offensive, il laissait à son adversaire le temps de s'adjoindre ces renforts, et il pouvait se voir réduit à une pénible défensive, pendant que Moreau, sur le

Rhin, aurait porté des coups décisifs aux ennemis affaiblis et aurait conquis, comme héros et comme pacificateur, le premier rang dans la République. Quelque dangereuse donc que fût la partie, Bonaparte était résolu à la tenter sans délai. Il était déjà environné de gloire ; ce qu'il lui fallait maintenant, en présence des sentiments de la nation française, c'était le mérite d'obtenir la paix. De la réalisation de cette entreprise dépendait en France tout crédit et toute autorité, et Bonaparte entendait bien ne céder ce triomphe à personne. Il fallait pour cela qu'il risquât le tout pour le tout, il fallait qu'à tout prix il s'assurât le succès.

Dès le début de sa carrière, la politique et la guerre avaient été étroitement unies dans son esprit actif et toujours agité. Comment n'en eût-il pas encore été de même aujourd'hui, au moment de prendre une résolution décisive? Depuis longtemps déjà il s'était élevé bien au-dessus du rôle de simple instrument militaire; il savait très clairement quel traité de paix il voulait conclure, et les moyens diplomatiques par lesquels il espérait gagner l'Autriche à son système étaient bien arrêtés dans son esprit. Le but qu'il se proposait était, nous le savons, tout autre que celui du Directoire : celui-ci tenait avant tout à la Belgique et aux provinces rhénanes, et fort peu à l'Italie, tandis que Bonaparte voulait à tout prix conserver l'Italie en deçà de l'Adige, et ne plaçait qu'au second rang les acquisitions possibles en Allemagne. Pour ce qui concernait les dispositions de Vienne, Bonaparte pouvait, après les nombreuses négociations qui avaient eu lieu l'année précédente, supposer chez le gouvernement autrichien le même désir de la paix que chez le peuple français; néanmoins l'Autriche, quoique vaincue, n'était nullement abattue, et Bonaparte savait qu'il ne pourrait compter sur une prompte conclusion que s'il était en situation d'offrir une compensation suffisante à l'Empereur, en échange de la Belgique et de Milan. Or, quelle offre devait surtout paraître séduisante à Vienne? Le Directoire avait souvent, sous diverses formes, fait allusion à la Bavière, sans jamais arriver au résultat désiré. Il avait ensuite fait proposer par Clarke diverses combinaisons en Italie; mais Thugut était resté sourd à tout. Il était réservé à la pénétration de Bonaparte de trouver la solution de ce problème : avant même de se mettre en marche, il avait décidé qu'il offrirait la Vénétie à l'Empereur, bien certain par là, d'obtenir la paix. Rien

ne nous dit s'il avait eu connaissance des négociations secrètes nouées avec la Russie, en 1782 et en 1795, par Joseph et par Thugut (1), ou si son plan ne lui a été inspiré que par une juste appréciation de la situation. Quant au fait en lui-même, le doute n'est plus possible, ainsi que va nous le démontrer la marche des événements.

C'était un singulier expédient, sans doute, que celui qui consistait à conclure la paix aux dépens d'un État qui avait toujours soigneusement observé la neutralité, et dont les efforts avaient toujours tendu à conserver union et amitié avec les deux puissances belligérantes. Mais Bonaparte n'était pas de nature à se laisser arrêter un seul instant par des considérations de droit et de morale, sur la route qu'il croyait lui être tracée par l'intérêt de la France et par le sien propre ; quant à Thugut, on devait s'attendre à ce qu'il réclamât l'emploi de formes aussi correctes que possible, mais on pouvait être certain qu'il accepterait le fait, quelque incorrect qu'il pût être, du moment qu'il devait lui être profitable. Ce n'était ni à Venise ni à Vienne que se trouvait pour Bonaparte la plus grande difficulté, c'était à Paris. Il n'était pas un homme en France qui eût d'avance approuvé son projet. L'Italie, nous l'avons vu, n'avait inspiré au début nul intérêt au Directoire ni aux démocrates, lesquels eussent volontiers acheté au prix de la Lombardie la reconnaissance des annexions belges et rhénanes. Plus tard, lorsque Bonaparte les eut engagés dans les affaires d'Italie par l'établissement des Républiques lombarde et cispadane, ils seraient volontiers devenus aussi à Venise les fondateurs d'un État libre et démocratique. La presse ministérielle, au mois de février, annonçait en termes menaçants la chute certaine d'une aristocratie usée, et le Directoire, tout en pressant le général de se procurer quelques millions à Venise, s'informait sans cesse de la possibilité de révolutionner la Terre-ferme. Ceci fait, toutefois, il ne serait pas allé plus loin; jamais, en aucun cas, il n'aurait admis l'idée de livrer à un tyran couronné l'État libre qu'il aurait fondé. D'un autre côté, le parti

(1) Les assertions des *Mémoires d'un homme d'État* et du comte de Maistre, qui veulent que la spoliation exercée contre Venise ait été concertée d'avance entre Thugut et Bonaparte, ne sont nullement confirmées par les actes authentiques, tandis que les rapports adressés de Venise par Lallemant font sans cesse mention des inquiétudes inspirées depuis longtemps au Sénat par les idées de conquête de l'Autriche.

modéré comprenait la corrélation qui existe entre la guerre et la Révolution, et s'il désirait la paix extérieure, c'était surtout dans l'espoir qu'elle mettrait à l'intérieur un terme au pouvoir révolutionnaire. Pour faciliter l'accord avec l'Autriche, ce parti aurait été disposé à restreindre considérablement même ses conquêtes dans le nord; il était hostile, par conséquent, aux bouleversements démocratiques et militaires que Bonaparte accomplissait alors en Italie. Du côté des Français le triste mérite de la chute de Venise revient donc exclusivement à Bonaparte (1). Ce fut lui qui entreprit la double et immense tâche d'allumer la guerre entre Venise et la France contrairement à la volonté du peuple vénitien et du peuple français, et de livrer ensuite Venise à l'Autriche, malgré le gouvernement français. Les seuls appuis sur lesquels il pût peut-être compter étaient, pour la première moitié de son entreprise, les idées révolutionnaires du Directoire, et, pour la seconde, le désir de la paix, unanime chez le peuple français. Mais la partie n'en était pas moins très dangereuse; il lui fallait envelopper d'un secret profond toutes ses mesures préliminaires, paraître céder aux événements, prendre enfin une situation telle que nul ne pût le soupçonner d'avoir tout combiné et préparé. On comprend dès lors qu'il n'existe aucun document écrit à l'appui des déductions que nous venons de tirer; ce sont les faits qui vont se charger de confirmer toutes nos suppositions.

A son retour de Tolentino, Bonaparte s'était arrêté quelques jours à Bologne, et y avait décrété pour la légion lombarde une organisation nouvelle, destinée à lui assurer plus de consistance et un plus grand nombre d'hommes. De là il s'était rendu à Mantoue, où il avait pris les dernières mesures en vue de la prochaine campagne. Le 9 mars enfin, il avait transporté son quartier général à Bassano, au milieu des détachements actifs. Son dessein bien arrêté était de prendre immédiatement l'offensive de tous côtés, et de marcher impétueusement en avant. Masséna, avec l'aile gauche de l'armée principale, devait ouvrir l'attaque contre la vallée supérieure de la Piave et couper ainsi les communications directes de

(1) La correspondance de Clarke dément complètement Botta, lequel prétend qu'il (Clarke) avait offert la Vénétie au marquis Gherardini, mais avait été repoussé par l'Autriche. Querini, ambassadeur de Venise à Paris, fut effrayé au mois de janvier par un bruit analogue; mais le Directoire lui déclara, et ici il était sincère, qu'il n'avait nulle intention de ce genre.

l'archiduc avec ses divisions du Tyrol. Sérurier, Guyeux et Bernadotte devaient ensuite s'avancer contre le corps du Frioul, sur le bas Tagliamento, pendant que Joubert, remontant en Tyrol la vallée de l'Adige et de l'Eisack, rejetterait probablement les Autrichiens de l'autre côté du Brenner, jusqu'à Innsbruck. Au moment même où ces coups réitérés tomberaient de toutes parts sur les Autrichiens, le destin de Venise devait recevoir un commencement d'accomplissement par le renversement du gouvernement aristocratique dans les villes de la Terre-ferme; et si alors les succès de l'armée française faisaient reconnaître à l'Autriche la nécessité de la paix, l'amertume pourrait lui en être adoucie par l'offre de lui abandonner Venise.

Les troubles de Venise, qui éclatèrent précisément au moment où l'armée principale se dirigeait vers l'Allemagne, auraient pu être inquiétants pour un général superficiel. Venise possédait environ quinze cents hommes de troupes de ligne, et la population, dans son irritation contre les Français, n'attendait que le signal d'un soulèvement national : combien devait sembler grave un tel ébranlement sur les derrières de l'armée, alors que Kilmaine, resté en Lombardie, disposait à peine à Milan, à Mantoue et à Vérone de six mille Français et de quelques bataillons italiens. Mais l'apparente gravité de ce danger offrait précisément à Bonaparte l'avantage inappréciable d'éloigner de lui le soupçon d'avoir provoqué les troubles. Il semblait inadmissible, en effet, qu'un maître aussi consommé dans l'art de la guerre en violât ainsi la règle première, celle qui consiste à assurer les derrières d'une armée en marche. Pour mieux se montrer pénétré de l'importance de cette règle, Bonaparte ordonna officiellement à Kilmaine de respecter la neutralité vénitienne de la manière la plus scrupuleuse, et il déclara aux autorités de Venise qu'il ne souffrirait pas que l'ordre fût troublé le moins du monde derrière lui. Il semblait donc bien avéré et incontestable que rien ne pouvait être plus désagréable au général que la révolte et la guerre civile en Vénétie pendant l'expédition d'Allemagne (1). Mais il avait secrètement pourvu à toutes ces

(1) Plus tard, en présence des attaques dirigées en France contre sa politique à l'égard de Venise, ce fut là le principal argument de Bonaparte. *Le simple bon sens*, disait-il à Bourrienne (V. les *Mémoires* de ce dernier, I, 142, édit. Stuttgart, 1849), *devait faire juger que, son projet étant de se porter sur les versants du Danube, il n'avait aucun intérêt à voir ses derrieres inquiétés*

éventualités. Le général Victor avec ses dix mille hommes, disponibles depuis Tolentino, était dans la Romagne, à quelques marches seulement des frontières vénitiennes. La garnison de Livourne, forte de douze mille hommes, était sur le point de quitter cette place, grâce à une forte somme payée par le grand-duc. Tous les retardataires encore attendus de France et les convalescents sortis des hôpitaux, dont le nombre devait s'élever en quelques semaines à plusieurs milliers, furent dirigés sur Kilmaine, quelqu'utiles qu'ils eussent été pour renforcer la petite armée d'attaque de Bonaparte. Enfin, si l'explosion était prompte, on avait encore la possibilité de tourner du Tyrol contre la Vénétie, par un brusque changement, une partie des troupes de Joubert. Il n'était pas admissible que Venise pût résister à ces forces ; Bonaparte ne savait que trop que cette République caduque et épuisée n'avait d'autre sentiment que celui de la crainte, que la paix y était ardemment désirée, que personne n'y songeait à un combat, ni même à un plan de combat, et qu'une résolution énergique, si jamais elle était prise, le serait certainement trop tard. Le magistrat le plus élevé de la Terre-ferme, Battagia, proveditcur général de Brescia, avait toujours été l'un des champions de l'alliance française, et, tout en observant la neutralité, il avait toujours cherché, par sa condescendance envers les vainqueurs, à prolonger l'existence de son pays opprimé jusqu'à la conclusion de la paix. Il venait précisément de se plaindre auprès du gouvernement, de ce que son subordonné, Ottolini, vice-podestat de Bergame, suspectait partout des menées hostiles de la part des Français et y répondait imprudemment par d'irritantes contre-mesures (1). Tirer parti d'un tel homme, le dominer, le flatter et l'intimider tour à tour, fut pour Bonaparte un jeu facile. Le 10 mars encore, il lui écrivait de Bassano, déplorait les scènes de désordre qui avaient eu lieu à Brescia, et qui, en réalité, allaient seulement commencer, et le priait de ne pas se montrer trop sévère envers les citoyens favorables aux Français, ce

par des révoltes. Cette combinaison, disait-il, était absurde et ne pourrait venir dans la tête d'un homme à qui ses ennemis même ne peuvent pas refuser un certain tact. Bonaparte écrit de même en juillet 1797, dans une *Note sur les événements de Venise* (*Correspondance*, III, 156) : *Bonaparte entrait en Allemagne, lorsque les insurrections se manifestèrent dans les États de Venise; donc elles étaient contraires aux projets de Bonaparte, donc il n'a pas pu les favoriser.*

(1) *Raccolta*, I, 391.

que Battagia lui promit aussitôt dans les termes les plus chaleureux. Pour un caractère tel que celui de Bonaparte, comment résister à la tentation d'éprouver par des faits jusqu'où irait tant de souplesse ?

Le jour même où il écrivait à Battagia cette lettre amicale, le général publia le manifeste par lequel il annonçait aux troupes l'ouverture de la nouvelle campagne. Il y énumérait les actes de l'année précédente, durant laquelle les drapeaux français avaient pour la première fois flotté sur les bords de la mer Adriatique, en vue et dans le voisinage de l'ancienne Macédoine ; il y vantait les sentiments pacifiques du Directoire et accusait l'Autriche de s'être mise à la solde de la politique mercantile de l'Angleterre, si bien qu'il fallait maintenant lui imposer la paix dans Vienne même, et lui assigner le rang de puissance secondaire qui seul convient à une mercenaire payée par l'Angleterre. Un ton semblable n'impliquait pas précisément des promesses de paix, et n'était nullement en rapport avec la faiblesse des moyens dont disposait alors Bonaparte ; mais il indique d'une manière d'autant plus caractéristique quelle direction avaient déjà prise les pensées du général, et quelle passion allait désormais influer sur le cours de sa vie. La vue de l'Adriatique avait tourné son ambition vers les pays de l'Orient, et l'image du plus brillant héros que les siècles aient produit se présentait à lui comme un modèle. Ses projets, s'étendant bien au delà du petit continent européen, embrassaient l'immensité de l'Océan sur laquelle l'Angleterre, dominatrice des mers, se dressait comme le dernier de ses adversaires, le seul qui fût encore digne de ce nom. La lutte avec l'Autriche n'avait plus d'importance pour lui que parce qu'elle devait lui fournir l'occasion de terrasser à Vienne l'alliée servile de la puissance britannique ; il désirait maintenant en finir aussi vite que possible avec cette tâche accessoire, afin d'appliquer toutes les forces de son pays et les siennes propres à ce qui était devenu pour lui l'œuvre capitale, et d'arriver, après avoir écrasé l'Angleterre, à étendre sa puissance sur le monde entier. Il s'élança donc en avant avec plus d'impétuosité que jamais. L'archiduc allait se trouver en présence d'un mouvement bien autrement vif que celui qui avait été imprimé aux opérations l'année précédente par Moreau et par Jourdan.

Lors de la retraite générale de son armée derrière le Taglia-

mento, Charles avait laissé deux détachements comme avant-garde sur la Piave : le prince Hohenzollern avec trois mille sept cents hommes dans la plaine de Conegliano, et le colonel Lusignan, avec trois mille deux cents hommes, un peu plus haut vers la montagne, entre Feltre et Bellune. Ce fut Lusignan qui reçut le premier choc; Masséna l'attaqua le 10 mars, avec des forces près de quatre fois supérieures aux siennes. Toute résistance était impossible; abandonnant ses communications avec Hohenzollern, il se retira tout en combattant dans les montagnes situées au nord, et une partie de son corps les franchit le 11 pour se réfugier en Tyrol; le 12, cerné de tous côtés ainsi que le gros de ses forces, près de Longarone, dans une vallée étroite et bordée de rochers, il fut fait prisonnier avec sept cents hommes; les autres, complètement débandés, s'enfuirent par des sentiers difficiles vers Cortina, en Tyrol. C'était un corps perdu pour l'archiduc. Après ce succès, Masséna redescendit à Bellune, d'où il se dirigea, en suivant le pied de la montagne, vers le haut Tagliamento, du côté de Spilimbergo et d'Osoppo.

Pendant ce temps, Hohenzollern était menacé d'un échec semblable par Guyeux et Sérurier; il y échappa en se retirant promptement derrière le Tagliamento, où se trouvait le gros de l'armée autrichienne, et où, sur les alarmantes nouvelles qu'il apporta, l'archiduc fit prendre à ses troupes une position nouvelle, plus favorable à la défense. Au nord, le général Bayalitsch forma l'aile droite, avec près de cinq mille hommes, entre Osoppo et Carpacco; de là jusqu'à Codroipo et Varmo, c'est-à-dire en descendant le fleuve, les divisions Reuss (six mille deux cents hommes) et Schulz (trois mille cinq cents hommes) s'étendirent sur une ligne d'environ trois lieues, ayant derrière elles, comme réserve, le général Spork avec quatre mille neuf cents hommes. Enfin la division Seckendorf (deux mille neuf cents hommes) couvrit le cours inférieur du Tagliamento jusqu'à Latisana. L'espace ainsi occupé, d'Osoppo à Latisana, était de sept lieues; la position des Autrichiens avait donc très peu de profondeur, et l'espoir de résister avec succès était d'autant plus faible, que le fleuve, coulant dans un lit large et mal accusé, avait alors très peu d'eau et pouvait presque partout être traversé à gué. Le 16 au matin, les Français atteignirent la rive droite du fleuve, en face de Codroipo; Bonaparte lui-même s'était mis à leur tête, afin de choisir le point le plus favorable au passage. Vers onze heures,

toute l'armée était réunie, au nombre d'environ vingt-deux mille hommes, Guyeux à gauche, Bernadotte à droite, et Sérurier formant la réserve. Chaque division était précédée, comme avant-garde, d'un régiment d'infanterie légère déployé en ligne, et flanquée de chaque côté d'un bataillon de grenadiers serrés en colonne; puis venaient les quatre régiments d'infanterie de la division, marchant l'un derrière l'autre, et ayant chacun leur second bataillon en ligne et le premier et le troisième en colonnes serrées sur les flancs. Quelques escadrons de cavalerie reliaient entre elles les masses isolées. Au signal donné par Bonaparte, tous s'ébranlèrent vivement, mais avec la plus grande régularité, les soldats ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Les divisions atteignirent la rive opposée dans un ordre parfait, et ouvrirent immédiatement l'attaque contre Reuss et Schulz, auxquels l'appui de Spork ne put être d'un secours efficace. Quelques heures plus tard, l'archiduc donna l'ordre de la retraite sur Udine, Cividale et Palmanova, cette dernière place ayant été prise aux Vénitiens par le général Allwintzy quelques semaines auparavant, grâce à une ruse analogue à celle qui avait livré Peschiera à Liptay, et Bergame à Baraguay d'Hilliers (1).

Palmanova, du reste, ne pouvait tenir longtemps, et n'était nullement armée pour résister au delà de quelques jours à une attaque sérieuse. L'archiduc donna donc aux troupes, dès le 17 mars, des instructions sur la manière dont elles devraient effectuer leur retraite derrière l'Isonzo, le dernier des cours d'eau qui offrît une ligne de défense dans le Frioul. Il voulait y faire une nouvelle halte et arrêter encore une fois la marche de son adversaire, afin de donner aux divisions du Rhin le temps de lui arriver. La première de ces divisions, sous le général Mercandin, avait déjà traversé le Tyrol et s'avançait vers la Carinthie par le Pusterthal, à l'est de Brixen. L'archiduc lui envoya des ordres pressants pour qu'il mar-

(1) Le *Journ. milit. autrichien*, 1835, III, 49 et s. donne à entendre, pour excuser Allwintzy, que les Vénitiens, dans leur haine contre les Français, s'étaient secrètement entendus avec lui, et il revêt cette assurance d'une forme qui pourrait faire penser que cette partie de son récit est basée sur des documents autrichiens. Ce récit ne repose cependant que sur l'opinion de l'auteur, laquelle est tout à fait dénuée de fondement. La protestation des Vénitiens était sérieuse et honnête, et à la nouvelle de l'occupation de Palma, Thugut écrivit à Colloredo : « Allwintzy est fier d'avoir enfoncé les portes ouvertes de Palma; ce succès prouve seulement que les Vénitiens sont encore plus faibles que nous ». Osoppo, du reste, avait aussi été pris comme Palma.

châl aussi promptement que possible et vint protéger son flanc nord, du côté de la montagne. Tout, en effet, dépendait de là. La route du Frioul, de Vérone à Vienne, se dirige d'abord vers l'est, en franchissant successivement la Piave, le Tagliamento, et l'Isonzo, qui tous tombent des Alpes et se dirigent au sud, vers la mer; mais, dans la vallée de l'Isonzo, elle se tourne subitement et presque à angle droit vers le nord, remonte le fleuve, gravit les pentes des Alpes, traverse les défilés du Fletscher, et, passant devant les sources de l'Isonzo, arrive sur le Predil, au faîte de la chaîne de montagnes. De là elle descend vers Tarvis par de brusques détours, passe à Willach, à l'extrémité du Pusterthal, et se continue ensuite sur un terrain plat jusqu'à Klagenfurth, capitale de la Carinthie. Pour une armée qui a sa principale ligne de retraite du côté de Vienne, et par conséquent au nord, une position derrière l'Isonzo ne peut être que mauvaise; un coup victorieux porté à son aile septentrionale suffit alors pour lui couper toute communication avec la patrie. Or, il se trouve à Saifnitz, à quelques lieues à l'ouest du Predil, un autre passage plus facile, auquel conduit, par la vallée de la Fella, une route carrossable qui part du Tagliamento et retombe ensuite près de Tarvis sur la route de l'Isonzo. Une fois la ligne du Tagliamento au pouvoir des Français, la vallée de la Fella leur était ouverte, et s'ils réussissaient à gagner Tarvis, ils interceptaient la route directe vers le cœur de l'Autriche. Il ne restait en ce cas à l'archiduc d'autre ressource que de contourner au sud-est les pentes des Alpes juliennes, et de traverser la Carniole en passant par Laybach; encore était-il fort présumable qu'il serait devancé par les Français, grâce à la route beaucoup plus courte de Tarvis. On a donc eu raison de dire (1) qu'il était insensé de prendre position derrière l'Isonzo sans s'être complètement assuré de Tarvis; il eût été beaucoup plus naturel d'abandonner résolûment le sud, et d'employer la grande masse des forces autrichiennes à défendre Tarvis, le seul point essentiel. L'archiduc avait bien pris quelques dispositions dans ce sens. La brigade Ocskay avait quitté le Tagliamento et s'était repliée par la vallée de la Fella vers cette position importante; mais, en définitive, elle n'y avait pas amené plus de quinze cents hommes. Le major

(1) Rustow, *Campagnes de Napoléon*, p. 471.

Zettwitz avait été envoyé avec deux autres bataillons vers le haut Tagliamento, pour rallier les débris du corps de Lusignan et les conduire également à Tarvis; mais il n'avait rencontré que quelques fuyards, qui lui avaient fait un si effrayant tableau de leur défaite, qu'au lieu de se diriger à l'est vers Tarvis, il avait considéré comme plus sûr de s'enfuir au nord-ouest, dans les vallées reculées de Degano. Enfin Mercandin avait aussi appris dans le Pusterthal la défaite de Lusignan, et cette nouvelle avait si complètement arrêté sa marche, qu'au lieu d'arriver le 20 mars à Tarvis, comme l'espérait l'archiduc, il n'était encore qu'à Villach le 23. Pendant ce temps, Ocskay était seul à Tarvis avec quelques compagnies.

Avec un adversaire tel que Bonaparte, on ne pouvait impunément se permettre de semblables fautes. Tout était prêt depuis longtemps pour une attaque contre Tarvis. Sur l'Isonzo comme sur la Piave, c'était Masséna qui devait tourner le flanc septentrional de l'ennemi, lequel cette fois dominait toute la position. Aussitôt après avoir passé le Tagliamento, il s'était dirigé vers Tarvis par la vallée de la Fella, avec sa division, forte d'environ onze mille hommes, pendant que Guyeux marchait, du côté de Caporetto, vers le centre ennemi commandé par Bayalitsch, et que Sérurier et Bernadotte menaçaient le cours inférieur du fleuve, près de Goritz et de Gradisca. A leur approche, les Autrichiens évacuèrent sans résistance Palma, dont l'occupation leur était inutile, et reculèrent derrière l'Isonzo. La brigade Augustinetz se jeta dans Gradisca, où elle résista, le 19 mars, à une attaque hardie de Bernadotte; mais bientôt après Sérurier traversa le fleuve à quelque distance, et cerna la ville de tous côtés; une tentative de délivrance faite par la colonne autrichienne la plus voisine ayant été vivement repoussée, Augustinetz demanda à capituler et déposa les armes avec les deux mille cinq cents hommes qu'il commandait. Dès lors, la ligne de l'Isonzo n'était plus tenable pour les Autrichiens; l'archiduc n'avait plus qu'à examiner par quelle route il effectuerait sa retraite vers l'Allemagne. Ayant appris que des masses ennemies marchaient vers Caporetto, centre de sa position, il craignit de ne plus avoir le temps nécessaire pour faire traverser à toutes ses divisions les étroits passages de la route de l'Isonzo, et il ordonna au prince de Reuss de se diriger sur Krain avec la plus grande partie de l'armée, pour prendre de là, aussi vite que possible, la route de Willach.

Le général Gontreuil devait seul remonter l'Isonzo avec ses quatre divisions et la grande réserve d'artillerie, pour se réunir à Bayalitsch et marcher avec lui sur Tarvis par le défilé du Flitscher. L'archiduc lui-même, prenant les devants, se dirigea sur Villach, par Laybach. Il ignorait encore combien la situation s'était compliquée à Tarvis.

Le 19 mars, au moment même où Augustinetz était rejeté dans Gradisca, Masséna avait repoussé devant lui les postes avancés d'Ocskay, et, après avoir fait six cents prisonniers aux Autrichiens, avait forcé ces derniers à se retirer sur Pontafel. Impossible de résister à un ennemi tellement supérieur. Oczkay, avec deux bataillons qui l'avaient rejoint de l'intérieur, comptait à peine dix-neuf cents hommes; le 20 donc il abandonna la route de l'Isonzo, et se retira, non plus seulement sur Tarvis, mais jusqu'à Wurzen, de l'autre côté des hauteurs. Bayalitsch, Gontreuil, le parc d'artillerie, tout eût été perdu, si Masséna, s'avançant rapidement, avait massé toute sa division près de Tarvis. On doit supposer que des motifs graves ont seuls pu le retenir; toujours est-il qu'il s'arrêta avec le gros de ses forces à Pontafel, sur la route de la Fella, et se contenta de faire occuper Tarvis par son avant-garde. Ce fut le 21 que les Autrichiens reçurent la fatale nouvelle; elle arriva d'abord au parc d'artillerie, qui traversait précisément la gorge de Flitsch, et de là se communiqua bientôt à Bayalitsch, établi à Caporetto. Celui-ci ordonna aussitôt au général Gontreuil de marcher en toute hâte vers Tarvis par le Predil et de rétablir la liberté de la route; quant à lui, troublé et hésitant, il resta à Caporetto. Gontreuil arriva le même soir sur le Predil; le lendemain, 22 mars, il attaqua résolûment les Français et les repoussa hors de Tarvis; puis, activant le passage du grand parc d'artillerie, il lui fit gagner la route de Villach. Durant la nuit, Ocskay revint aussi à Tarvis, sur l'ordre exprès de l'archiduc; mais cela ne faisait toujours que quatre mille quatre cents hommes réunis sur ce point important, car Bayalitsch, qui s'avançait avec précaution avec ses trois mille hommes, n'était encore le 22 qu'à Flitsch, où il laissait la brigade Kœblœs pour défendre le passage, et ce n'est qu'à la tête de dix-sept cents hommes qu'il commença à gravir lentement le Predil, dans la matinée du 23. Masséna put donc encore, de Pontafel, diriger contre Gontreuil des forces plus de deux fois supérieures; avant

midi, il s'était rendu maître du défilé de Saifnitz, après un violent combat, et, comme Gontreuil commençait à reculer vers Tarvis, Ocskay jugea à propos d'abandonner ce point sans attendre son collègue, et de chercher plus loin une position plus sûre; mais il fut inopinément troublé dans cette prudente occupation. L'archiduc Charles, qui avait appris à Krainbourg, entre Laybach et Villach, le danger que courait Tarvis, parut lui-même sur le lieu du combat, suivi de quelques cavaliers, et y rappela le général Ocskay, auquel il ordonna de continuer la résistance. Toutefois ces bataillons se montrèrent si mous et si hésitants, que lui-même finit par se mettre à la tête de ses hussards, et, malgré le verglas dont la route était couverte (1), chercha, par une attaque de cavalerie, à assurer le succès de la journée. Ce fut en vain; l'infanterie française tint bon jusqu'à l'arrivée de quelques escadrons de dragons qui dispersèrent les impériaux; l'archiduc n'échappa qu'à grand'peine, grâce au dévouement de quelques officiers.

Tarvis était complètement au pouvoir de Masséna, et la division Bayalitsch se trouvait resserrée, sans issue possible, entre ce général et Guyeux. Après une courte résistance, Kœblœs et Bayalitsch se constituèrent prisonniers, le premier à Flitsch, et le second sur le Predil. Ces deux journées avaient coûté trois mille hommes à l'armée impériale; le nombre des morts, blessés ou prisonniers s'élevait, depuis le commencement de la campagne, à plus de quatorze mille hommes, c'est-à-dire plus de la moitié des forces existantes, et ceux qui restaient se trouvaient dans l'état le plus déplorable. L'archiduc n'avait dans son voisinage immédiat que les débris des brigades de Gontreuil et d'Ocskai, auxquels se réunirent, à Villach, les premiers bataillons de Mercandin. Le prince de Reuss était encore à trois jours de distance; on ne pouvait songer à l'attendre à Villach, dont s'approchaient Massén et Guyeux; il fallait abandonner la ligne de communication avec le Tyrol par le Pusterthal, et chercher à réunir plus en arrière, à Klagenfurth, les divisions dispersées. Les renforts venant du Rhin ne pouvaient plus, par conséquent, rejoindre directement l'armée par le Tyrol; l'archiduc les dirigea d'abord sur Salzburg, pour les

(1) On était à environ deux mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Bonaparte, dans son rapport au Directoire, dit que la bataille a eu lieu au milieu des glaciers, bien au-dessus des nuages.

appeler de là vers Bruck, sur la Mur. Le 25 et le 26 mars, lorsque les divisions Mercandin et Reuss se furent réunies à Klagenfurth, tandis que le général Seckendorf restait en Carniole pour protéger la Sclavonie, il avait environ treize mille hommes sous ses drapeaux. Il ne pouvait plus être question de véritables combats pour cette armée; la guerre était terminée dix jours après l'ouverture de la campagne.

En Tyrol, les choses n'avaient pas mieux marché pour les Impériaux. Durant les premiers jours, Joubert était resté à dessein dans l'inaction et avait habitué les Autrichiens à d'insignifiantes escarmouches d'avant-postes, jusqu'au moment où Bonaparte, gagnant la ligne de l'Isonzo, se trouva à peu près à la même distance de l'issue orientale du Pusterthal que lui-même l'était de l'issue orientale. Puis le 20 mars, au moment même où Masséna occupait Pontafel, il tomba avec tant d'impétuosité et d'adresse sur la position ennemie derrière l'Avis, qu'il surprit complètement son adversaire et le força à se retirer en hâte, avec une perte de près de quatre mille hommes. Le général Kerpen dirigea la brigade Loudon à l'ouest, vers Meran, par la vallée supérieure de l'Adige; lui-même suivit la route du Brenner jusqu'à Sterzing, par Bozen, et Brixen, non sans soutenir plusieurs combats sanglants à Klausen, au pont de Laditsch et dans la gorge de Platten. Quant à Joubert, il avait atteint son but : il s'était rendu maître de l'entrée du Pusterthal, et s'était assuré la possibilité de se mettre, quand il le voudrait, par Lienz et Spittel, en communication avec le gros de l'armée française, qui occupait la Carinthie. Un corps autrichien de huit mille hommes, commandé par le général Spork et augmenté des débris de celui de Lusignan, se trouvait encore dans ces vallées; mais il jugea la position entre les deux armées ennemies si dangereuse, que, se tournant vers le nord, il se dirigea sur Salzburg par les glaciers de Gastein. Ainsi disparut le dernier obstacle qui eût pu fermer la route de Villach à Joubert et le séparer de Bonaparte. Joubert avait fort maltraité ses adversaires du Tyrol; de même que l'archiduc, le général Kerpen avait perdu la moitié de ses hommes; lui-même n'en avait plus que cinq mille à Sterzing, Loudon deux mille à Meran, et, sur les dix mille soldats de la milice, cinq mille avaient disparu à l'approche de l'ennemi. Joubert, naturellement, avait fait aussi quelques pertes;

mais il disposait encore de plus de quinze mille hommes prêts au combat et confiants dans le succès, avec lesquels, en attendant les ordres de Bonaparte, il prit provisoirement position près de Brixen et de Bozen, également en mesure de marcher sur la Carinthie ou d'attaquer le Brenner.

Dès qu'il s'était vu maître de la ligne de l'Isonzo, le général Bonaparte avait transporté son quartier général à Gœrtz; là il avait pris les mesures les plus urgentes pour mettre la victoire à profit, et pour occuper les pays conquis. Il donna les ordres les plus sévères pour le rétablissement d'une rigoureuse discipline parmi ses troupes. Jusque-là, les bataillons de Bernadotte et les vieilles brigades italiennes avaient à l'envi maltraité le pays (1); or Bonaparte, avant d'entrer en Allemagne, voulait être certain que les populations ne seraient pas poussées à la révolte par les violences de ses soldats. Il régla la subsistance de l'armée, toujours et sans aucun ménagement aux dépens des districts vénitiens. En vue de protéger sa ligne de retraite, il fit entourer de nouveaux retranchements et approvisionner de munitions de toute espèce Palma et Osoppo d'abord, puis, bientôt après, Gœrtz et Gradisca. Il confia à sa réserve de cavalerie, sous le général Dugua, le soin de prendre Trieste, et envoya la division Bernadotte à Laybach, avec ordre d'occuper la Carniole. Il informa en même temps le Directoire des avantages qu'il avait si promptement remportés, mais en insistant pour que la campagne s'ouvrît le plus tôt possible, faute de quoi il courrait le risque, en pénétrant dans l'intérieur de l'Autriche, d'être attaqué de tous côtés et écrasé par toutes les armées de l'Empire. Cependant il mit tout en œuvre pour hâter sa marche, en dépit de ce danger, afin de ne pas laisser à l'archiduc le temps de reprendre haleine et de se réunir aux renforts venus du Rhin.

Au milieu de ces soins incessants et multipliés, il reçut à Gœrtz une nouvelle qui devait décider de toute sa conduite ultérieure : la révolution vénitienne avait éclaté, et lui assurait, au moment même où il venait d'écraser l'armée autrichienne, une compensation à

(1) Bonaparte à Bernadotte, 26 mars. Les assertions contraires de Botta ne peuvent se soutenir en présence d'actes officiels et très détaillés. Les troupes de l'armée de la Sambre se conduisirent en Italie comme elles l'avaient fait en Allemagne l'année précédente.

offrir à l'Empereur. A tous égards donc l'heure favorable pour commencer la négociation de paix était arrivée.

Pour bien comprendre les événements accomplis à Venise, il faut complétement laisser de côté la légende bonapartiste telle qu'elle a été imaginée plus tard. Celle-ci se rattache aux reproches que le général trouva bon de faire au gouvernement vénitien, en avril 1797, pour motiver ses attaques. Venise, disait-il, s'était armée en secret et avait excité les populations, afin de provoquer derrière l'armée française un soulèvement destiné à l'anéantir. La France n'avait donc fait qu'un acte de légitime défense en opposant à cette insurrection, dans les provinces vénitiennes, une contre-insurrection du parti démocratique. Pour réfuter ces assertions, il suffirait de faire remarquer qu'elles n'ont jamais été appuyées par aucun fait. Le gouvernement des Doges et les magistrats de la Terre-ferme ne parlent dans leurs nombreuses instructions que de patience et de neutralité; les mesures militaires prises par eux sont tout à fait insignifiantes; la correspondance officielle témoigne partout du manque absolu de courage, d'argent, de ressources militaires. Une telle attitude exclut toute idée de préparatifs pour une guerre à outrance. Ceci est d'ailleurs pleinement reconnu par Lallemant, représentant de la France à Venise : à plusieurs reprises il déclare que la population déteste les Français, ce qui n'est pas étonnant, vu les exactions et les mauvais traitements qu'elle a à subir; mais il ajoute que le gouvernement met tout en œuvre pour maintenir la paix. En janvier et en février, il examine en détail les griefs du Directoire contre Venise, et prouve qu'ils sont dénués de fondement sérieux. Enfin Bonaparte lui-même, lorsqu'il a atteint son but, ne songe plus à soutenir ses accusations. Pour allumer la guerre avec la République, tout prétexte lui était bon; plus tard, lorsqu'il voulut à Sainte-Hélène tracer pour la postérité le tableau de ses actes, lorsqu'il examina non seulement les causes dernières de la rupture, mais les motifs intimes de l'antagonisme qui l'avaient provoquée, il ne dit plus un mot des menées du gouvernement vénitien; il se contenta d'alléguer que, là comme ailleurs, la lutte entre les aristocrates et les démocrates était dans l'air, que l'explosion avait été amenée par la force des choses, sans son concours, et même contre ses vœux; mais qu'ensuite, à la vérité, il n'avait pu se dispenser de protéger la cause des démocrates, amis de la

France (1). Le seul reproche qu'il fasse au gouvernement vénitien est celui d'avoir persisté à rejeter l'alliance française, et de s'être refusé à changer la constitution de l'État de Venise. Il pouvait y avoir eu là absence de sagesse; mais la France ne pouvait y trouver aucun juste motif de guerre.

Donc, d'après le témoignage même de Bonaparte, le gouvernement vénitien n'a tramé aucun plan offensif contre la France, et ce témoignage, sorti d'une telle bouche, ne paraîtra suspect à personne. D'un autre côté, Bonaparte assure également n'avoir fait aucune démarche offensive contre Venise, et nie toute participation au soulèvement des démocrates contre le gouvernement vénitien. Ici son assertion, toute en sa faveur, ne peut évidemment avoir le même poids que celle qui disculpe Venise; d'ailleurs nous verrons bientôt qu'elle est en contradiction complète avec les faits les plus accrédités. Ce fut précisément sa conduite à l'égard de Venise qui inspira à ses partisans la fable d'une première hostilité de la part de cette ville; c'était le seul moyen de présenter sous un jour plus doux les mesures prises par Bonaparte contre une République sans défense.

Nous nous rappelons que Bonaparte, en décembre 1796, s'était emparé de la citadelle de Bergame, vu que, écrivit-il au Directoire, c'était surtout de ce côté que la haine contre les Français était ardente. Depuis lors, rien n'avait été tenté pour modifier ces dispositions : les réquisitions et le pillage avaient continué, les populations étaient prêtes incessamment à prendre les armes contre leurs oppresseurs, et Ottolini, leur habile Podestat, les avait en partie organisées militairement, non sans doute en vue d'une attaque que Battagia et les inquisiteurs d'État lui défendaient à l'envi, mais afin de les tenir plus sûrement en bride. En même temps, Ottolini avait des espions auprès de toutes les autorités françaises, notamment à Milan, où un gouvernement démocratique, formé sur les ordres de Bonaparte, avait favorisé la création de nombreux clubs révolutionnaires dont les membres appartenaient à toutes les contrées de l'Europe. Depuis le mois de février, tous les rapports venus de cette ville signalaient à Ottolini des intrigues menaçantes pour la domination vénitienne; il y envoya enfin son

(1) *Montholon*, IV, 118 et s.

secrétaire, auquel l'avocat Serpieri devait faire le 9 mars d'importantes révélations. Serpieri reçut cet agent avec de mystérieuses précautions; il le conduisit dans une pièce reculée, où entra bientôt après un jeune officier de petite taille et d'une grande vivacité; c'était un adjudant du général Kilmaine, nommé Landrieux. Ce dernier apprit au Vénitien étonné qu'un soulèvement devait avoir lieu dans dix jours à Brescia, sous la protection des autorités françaises et sous la direction d'un certain nombre de nobles de la ville dont il cita les noms. Il s'était, dit-il, décidé à dénoncer ce projet perfide afin de le déjouer, et de sauver par là l'honneur de la nation française. L'agent s'empressa de rapporter cette grave nouvelle à Ottolini, avec l'impression que de fâcheux événements se préparaient, bien que la véracité de Landrieux lui parût très suspecte. Ottolini la transmit à Battagia qui resta, comme toujours, hésitant et inactif.

La méfiance inspirée par Landrieux n'était, en effet, que trop fondée. Il n'avait cité Brescia que pour attirer l'attention de ce côté et la détourner de Bergame; lui-même tenait dans sa main les fils de la conjuration; il était le chef du petit parti de l'insurrection, lequel ne comptait dans les villes vénitiennes que quelques notables isolés, jaloux de l'autocratie de la capitale. Ceux-ci avaient formé des clubs politiques à l'instar des Français, et le général Kilmaine avait ordre de soutenir secrètement leurs efforts, tout en conservant les apparences d'une consciencieuse neutralité. Kilmaine avait choisi pour cela son adjudant Landrieux, dont il connaissait l'habileté et l'esprit ingénieux; il l'avait chargé de se mettre en relations avec les clubs et d'en prendre la direction, mais de faire en sorte qu'en cas d'insuccès il pût être complètement renié par ses chefs (1). Tous les préparatifs étant terminés, Ottolini reçut le 12 mars un message de Lefaivre, commandant français de la citadelle, lequel se plaignait de l'accroissement de force donné aux patrouilles vénitiennes, et annonçait qu'en conséquence il armait ses batteries (2); peu après, de nombreux citoyens se précipitèrent chez le Podestat, disant que Lefaivre les avait sommés de signer un acte d'insurrection contre Venise, et demandant ce qu'ils devaient

(1) *Mémoires de Masséna*, II, 368.

(2) Ceci est avéré par Lefaivre lui-même dans le rapport qu'il fit plus tard sur ces événements; mais il désavoue toute autre participation.

faire. Ottolini ne sut que les exhorter à rester fidèles à leur prince légitime, mais sans leur donner d'instructions. Durant tout le jour, deux officiers français parcoururent les rues, distribuant les menaces et les promesses pour obtenir des signatures; la nuit suivante, on arrêta un courrier envoyé par Battagia à Ottolini, parmi les dépêches duquel se trouvait la liste nominale des conjurés. Ceux-ci alors se hâtèrent de tout concerter avec Lefaivre. Dans la matinée du 13 mars, le nouveau Conseil fut établi, la liberté de Bergame fut proclamée, et Ottolini, sur l'ordre de Lefaivre, fut expulsé de la ville, que dominaient les canons du fort. Ottolini, que sa conduite privée rendait peu sympathique aux habitants, n'avait avec lui que quelques compagnies sclavones; il n'essaya pas de résister et s'enfuit à Venise (1).

Ces nouvelles furent un coup de foudre pour le Sénat. On s'adressa d'abord à Lallemant, qui déclara formellement la conduite des officiers français impardonnable et contraire aux idées du Directoire. On chargea alors Querini, ambassadeur de Venise à Paris, de demander réparation au Directoire; celui-ci répondit qu'il fallait espérer que Dieu préserverait Venise de nouveaux malheurs, mais que, quant à lui, il était convaincu que la Vénétie était destinée à être donnée comme compensation à l'Autriche; que, dans tous les cas, ce n'était pas du Directoire, mais exclusivement de Bonaparte que viendrait la décision. Dès le 20 mars, le Sénat avait envoyé à ce dernier deux de ses hommes d'État les plus considérables, Franz Pesaro et Johann Corner; mais, aussitôt après leur départ, il avait appris que le soulèvement avait gagné Brescia. Battagia avait d'abord voulu y envoyer quelques troupes de Vérone; puis la crainte d'augmenter l'agitation l'avait décidé à arrêter leur marche. Dans la ville, les citoyens étaient découragés; ils croyaient les rebelles assurés de l'appui du gouvernement français et considéraient dès lors la résistance comme inutile. Les villages environnants ne demandaient qu'à se battre; mais ils étaient sans armes, sans chefs, sans organisation. Battagia donc ne décida rien; ayant appris qu'une colonne d'insurgés arrivait de Bergame, il se contenta d'envoyer en patrouille sur la route de cette ville un détachement de cavalerie qui, en effet, rencontra le 17 quelques compagnies de

(1) Rapport d'Ottolini au Sénat.

la légion lombarde; celles-ci avaient, prétendirent-elles, l'ordre de marcher sur Peschiera, en passant par Brescia. Un combat s'engagea, et les troupes de Battagia furent rejetées sur Brescia. Voyant les ennemis s'approcher, Battagia crut devoir prévenir l'effusion du sang en leur accordant l'entrée de la ville; mais à peine eurent-ils franchi la porte, qu'ils occupèrent la place du Marché; arrêtèrent d'abord le Podestat, puis bientôt après le Proveditcur général lui-même, qu'ils expulsèrent de Brescia le 19. Un conseil municipal fut ensuite établi, et l'indépendance de Brescia fut proclamée par une poignée de mécontents : la masse de la population resta silencieuse et consternée; elle comptait encore une foule d'habitants dévoués à Venise, mais qui manquaient du courage nécessaire pour agir (1).

A Brescia, la garnison française ne prit aucune part directe au mouvement. Kilmaine envoya même au gouvernement vénitien la copie d'une lettre par laquelle il exprimait en termes sévères à Lefaivre, commandant de Bergame, l'espoir qu'il n'avait pas soutenu les rebelles ainsi qu'on l'en accusait. Mais on vit bientôt le cas qu'il fallait faire de ces belles paroles : après avoir armé le peuple, les deux villes nouvellement affranchies organisèrent la lutte contre la tyrannie vénitienne et remirent le commandement à l'adjudant Landrieux, chef de l'état-major de Kilmaine, qui accepta cette dignité sans que son général s'y opposât en rien. Le 20 mars, il écrivit à son ami Augereau, chargé de porter au Directoire les trophées de Mantoue, que le peuple de la Vénétie, fatigué du joug aristocratique, s'était tourné vers lui. « Je leur ai donné quelques conseils, continuait-il; ils les ont suivis, ils sont libres, et ils m'ont fait le chef de leurs troupes. » Il priait Augereau d'en communiquer la nouvelle au Directoire, et de lui indiquer comment les faits devaient être présentés afin de prévenir le reproche d'avoir violé la neutralité. « Hâtez votre retour, disait-il en terminant; on se bat, on triomphe, et vous êtes loin (2). » On continua à agir avec la plus grande ardeur. On voulait d'abord révolutionner Salo, sur le lac de Garde, et Crema, et mettre fin par là à la domination des Doges à l'ouest de l'Adige. Le gouvernement milanais fournit l'argent nécessaire pour porter à deux mille hommes le détachement

(1) *Romanin,* X, 28. *Raccolta,* II, 34 et s.
(2) *Masséna,* II, 536.

de la légion lombarde qui se trouvait dans ces régions, et à quinze cents une légion dite polonaise, composée en grande partie de prisonniers autrichiens et de déserteurs allemands. Tant que ces troupes seules combattaient contre Venise, on pouvait dire dans le langage officiel que les Français restaient étrangers à la lutte, bien qu'il fût connu de tout le monde qu'elles avaient été formées et organisées et étaient encore commandées par Bonaparte, sans le consentement duquel aucun homme n'y pouvait faire un mouvement. Les canons dont les insurgés se servirent au début portaient la marque impériale ; ce n'étaient donc pas des canons français, mais c'étaient des canons pris aux Autrichiens et fournis par les autorités françaises. A Paris, Carnot dit à l'ambassadeur de Venise que le Directoire ne s'opposait pas à ce que l'on soumît les rebelles, pourvu que les garnisons françaises n'eussent pas à en souffrir ; mais le Sénat ayant voulu d'après cela envoyer quelques petits détachements au delà de l'Adige, les commandants français de Vérone et de Legnago déclarèrent qu'ils ne pouvaient tolérer ces passages, dangereux pour leurs garnisons. La frayeur et le chagrin régnaient dans le Sénat; cependant, comme il manquait du strict nécessaire, il ne prit aucune décision. Les paysans des environs de Brescia, de Salo, de Vérone, l'énergique population du Val Sabbia et de Trompia étaient dans la plus grande agitation. A l'appel de Battagia, qui s'était transporté à Vérone, trente mille hommes se réunirent en l'espace de quelques jours, et Battagia supplia le Sénat de lui envoyer pour les organiser un renfort de trois mille fantassins, autant d'officiers et d'artillerie que possible, mais surtout de l'argent pour nourrir cette milice. Le Sénat voulut d'abord délibérer sur les pouvoirs qui devaient être donnés à Battagia. Un membre demanda qu'il défendît Vérone quoi qu'il arrivât, au besoin même contre les Français; mais la majorité protesta, alléguant que Bonaparte pourrait voir là un soupçon offensant, et que d'ailleurs l'expression quoi qu'il arrivât impliquait tacitement le cas indiqué. Des instructions furent donc données en conséquence, mais le lendemain une seconde dépêche fut adressée au Provéditeur pour lui recommander instamment la prudence, la modération et la neutralité. Ce qui fut encore plus fâcheux, c'est qu'on n'osa pas lui envoyer les troupes qu'il demandait, de peur de trop dégarnir la capitale; on n'avait ni armes ni munitions, et

l'on ne put faire partir que quatre canons à peu près hors de service; enfin l'épuisement du trésor était tel qu'on ne put disposer d'un seul ducat en faveur de Battagia. Le malheureux se vit donc obligé de renvoyer dans les villages la plus grande partie de ces populations si remplies d'enthousiasme, et de nourrir au moyen des dons volontaires des habitants trois mille hommes environ, qu'il conserva auprès de lui à Vérone. Ainsi partagé entre une fiévreuse activité et un lamentable découragement, le pays marchait vers la catastrophe.

Le général Bonaparte était instruit heure par heure de tout ce qui se passait. Il avait appris sur le Tagliamento le soulèvement de Bergame, par les insurgés aussi bien que par Battagia; les nouvelles de Brescia lui furent données par Lallemant, et enfin Pesaro et Korner arrivèrent le 23 mars à son quartier général de Goertz. « Ce fut un entretien délicat, écrivit-il plus tard au Directoire; car, dans les circonstances où je me trouvais, je devais éviter une rupture avec Venise et empêcher cependant l'oppression violente du parti français dans les villes insurgées. Sans doute, je blâme ce parti d'avoir commencé, et je considère cela comme fâcheux; mais ses adversaires sont nos plus mortels ennemis, et, s'ils avaient le dessus, ils nous mettraient en guerre avec toute la population. » Pesaro s'étant plaint de la conduite de Lefaivre à Bergame, Bonaparte lui répondit qu'il avait peine à y croire, mais que, si les faits étaient avérés, il traduirait cet officier devant un conseil de guerre. Au sujet de la révolte, qui s'étendait de plus en plus au dire de Pesaro, le général demanda ce que le Sénat comptait faire, et Pesaro ayant déclaré qu'il était nécessaire d'agir militairement, Bonaparte lui répondit qu'il n'avait nulle objection à faire à cela, attendu que le gouvernement français ne s'immisçait pas dans les affaires des autres États; il fit seulement observer, en ami sympathique, qu'il serait peut-être imprudent de tenter le sort des armes et de s'exposer à un échec qui rendrait la position du gouvernement doublement critique. Mieux eût valu, selon lui, réclamer la médiation de la France, et établir des liens plus étroits avec cette puissance; mais comme les envoyés repoussaient poliment cette idée, il répéta que Venise savait mieux que personne ce qui lui convenait, que la seule condition qu'il eût à poser était que les garnisons françaises resteraient étrangères à la lutte. Là-dessus

Pesaro le pria de retirer les garnisons des châteaux de Bergame et de Brescia, vu qu'elles encourageaient les rebelles et gênaient les opérations du gouvernement, et qu'elles ne pouvaient plus avoir d'importance pour les plans militaires de Bonaparte depuis que le théâtre de la guerre était transporté en Carinthie. Mais ici son interlocuteur lui apprit, avec une bienveillante supériorité, qu'en toute circonstance le premier devoir d'un général est de conserver ses lignes de retraite pour le cas où le succès l'abandonnerait; puis il détourna l'entretien de ce point, capital pour Venise, et le porta sur d'autres sujets aussi surprenants que peu agréables pour les envoyés. Si seulement, dit-il, il était assuré de la sincérité des protestations bienveillantes du Sénat! Mais celui-ci avait, durant des années, donné à Vérone l'hospitalité au prétendant; maintenant, il couvrait de sa protection, dans la capitale même, le duc de Modène et ses grandes richesses, ainsi que des capitaux considérables appartenant au roi d'Angleterre et à d'autres ennemis de la France. Pesaro, après s'être efforcé de démontrer l'impossibilité de changer quelque chose à cette situation, exprima l'espoir que l'entrée des Français en Carinthie mettrait un terme aux exactions qui épuisaient les provinces vénitiennes. Mais Bonaparte l'interrompit vivement. Il ne fallait pas songer à cela, dit-il; son armée s'était augmentée et avait des besoins plus considérables; si le Sénat voulait affranchir les habitants de cette charge, il n'avait qu'à donner un million par mois sur le trésor public. Pesaro s'écria que c'était chose impossible, et que le trésor était vide; mais Bonaparte répondit en souriant qu'il ne pouvait croire à cette pauvreté de la riche République; que, du reste, elle avait toujours l'argent du duc de Modène. Pesaro tenta encore de représenter que l'Autriche ferait alors des demandes analogues, sur quoi le général reprit, d'un ton très élevé : « J'ai à jamais chassé les Autrichiens d'Italie; toutes leurs villes, toutes leurs places sont maintenant entre mes mains. » — « Il n'y avait pas à se méprendre sur le sens de ces paroles, écrivit Pesaro au Sénat; il est le maître et peut dicter ses volontés à la République; que Dieu sauve la République! » Quant à Bonaparte, il écrivit le 24 mars au Directoire : « Nous nous sommes séparés bons amis; ils semblaient tout à fait contents; l'important ici est de gagner du temps; je vous prie de me donner des instructions précises, qui seront la règle de ma conduite. »

Bonaparte voyait quelle activité ses agents déployaient dans les provinces vénitiennes, il voyait combien l'attitude du Sénat était incertaine, il voyait enfin la faible République s'engager imprudemment dans la guerre civile, et par là dans la lutte contre les garnisons françaises. Dès le 20 mars, aussitôt après avoir reçu le rapport de Lallemant, il avait donné provisoirement à Victor l'ordre d'échelonner ses troupes depuis la Romagne jusqu'à la frontière vénitienne ; Cacault, à Rome, devait présenter ce mouvement comme une marque des intentions bienveillantes de Bonaparte à l'égard du Pape. Le 25, il écrivit à Carnot pour presser l'ouverture des opérations sur le Rhin, et rappela en même temps combien il serait désirable qu'il y eût unité de commandement en chef pour toutes les armées belligérantes. Il s'empressa ensuite de rejoindre ses troupes au delà des montagnes, arriva à Villach par Tarvis le 28 mars, et dirigea les divisions sur Klagenfurth, d'où les faibles débris de l'armée autrichienne se replièrent sur Saint-Veit sans coup férir ; le 30 enfin, il arriva en personne dans la capitale de la Carinthie.

De là il écrivit à l'archiduc, le 31 mars (1) : « Les braves soldats font la guerre et désirent la paix. Cette guerre ne dure-t-elle pas depuis six ans? Avons-nous tué assez de monde et causé assez de maux à la triste humanité? Quelle que soit l'issue de cette campagne, nous tuerons de part et d'autre quelques milliers d'hommes, et il faudra bien que l'on finisse par s'entendre, puisque tout a un terme, même les passions haineuses. Faut-il que nous continuions à nous entr'égorger pour les intérêts et les passions de l'Angleterre? Vous, Monsieur le général en chef, qui, par votre naissance, approchez si près du trône et êtes au-dessus de toutes les passions, êtes-vous à mériter le titre de bienfaiteur de

(1) Il a raconté à Sainte-Hélène qu'une dépêche de Paris, du 26, lui avait annoncé que les armées du Rhin ne pouvaient encore se mettre en marche, et qu'alors, irrité et inquiet, il avait fait le premier pas vers la paix. Cette assertion est inadmissible à tous égards. Une dépêche du 26 n'aurait pu franchir en cinq jours la distance qui sépare Paris de Klagenfurth (150 lieues allemandes). Deux dépêches du Directoire, du 26, sont publiées dans la *Correspondance inédite;* elles ne disent pas un mot des armées du Rhin. Enfin, une lettre de Bonaparte au Directoire, du 1er avril, dit expressément : *Le Rhin est sans doute passé dans ce moment-ci. J'en attends la nouvelle avec la plus vive impatience.* Il n'avait donc pas reçu le 31 la nouvelle officielle du retard apporté aux opérations.

Ce ne fut pas une dépêche de Paris, ce fut la révolution vénitienne, qui le décida à adresser à l'archiduc sa lettre du 31.

l'humanité entière et de vrai sauveur de l'Allemagne? Je n'entends pas par là qu'il n'est pas possible de la sauver par la force des armes; mais, dans la supposition que les chances de la guerre vous deviennent favorables, l'Allemagne n'en sera pas moins ravagée. Quant à moi, si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que je me trouverai avoir ainsi méritée, que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires. »

On ne saurait lire sans dégoût ces paroles empreintes de loyauté et d'humanité, quand on sait que l'homme qui les écrivait n'aurait eu que du mépris pour le sot sur lequel elles auraient pu produire quelque effet. L'archiduc répondit qu'il n'avait aucun pouvoir pour traiter, et qu'il avait envoyé à Vienne la lettre du général français. Mais le vrai Bonaparte, quelques jours plus tard, reparut dans une lettre qu'il adressa à Clarke, à Turin (1) : « Ce que j'avais prévu et ce que je vous avais prédit à Bologne est arrivé; nous sommes maîtres de trois provinces de la Maison d'Autriche, et nous ne sommes plus qu'à trente lieues de Vienne. Mais je n'apprends pas encore que le Rhin soit passé, et j'avoue que cela m'inquiète fort. Si j'avais vingt mille hommes de plus, je serais déjà devant Vienne. Du reste, le Rhin est délivré à l'heure qu'il est, et toutes les forces de la Maison d'Autriche se dirigent de notre côté. Berthier vous a envoyé diverses proclamations que j'ai faites dans ce pays. Tout cela est lu avec ardeur, nos troupes se sont passablement conduites, et l'habitant ne semble pas trop mécontent. J'ai écrit à l'archiduc une lettre très philosophique, à laquelle il a répondu comme un enfant qui craint d'être grondé par Thugut, ou plutôt comme tous ces hommes qui sont d'autant plus esclaves qu'ils sont placés plus près du trône. » Après une courte réflexion au sujet de l'alliance avec le Piémont, il continue : « L'archiduc, sans exagération, a perdu vingt-cinq mille hommes, tant tués que blessés ou prisonniers, et moi j'ai eu tout au plus mille morts, blessés ou malades. J'attends chaque jour avec impatience des nouvelles du Rhin. On n'exigera pas qu'avec cinquante mille hommes je couvre l'Italie et je renverse la Maison d'Autriche. »

Quoi qu'il advînt, il était désirable pour lui que les armées du

(1) Scheifling, 16 germinal (5 avril).

Rhin se missent en mouvement; cela devait empêcher une dernière concentration des armées autrichiennes, sans que, vu la situation, le premier rôle pût lui échapper à l'heure du triomphe. Le 1er avril, il adressa au Directoire sa correspondance avec l'archiduc, et déclara son intention de faire imprimer les deux lettres pour l'édification des Viennois, dans le cas où l'Empereur résisterait : « Mais, ajoutait-il, si le cabinet de Vienne se montrait bien disposé, je prendrais sur moi de signer une paix préliminaire, dont les conditions, dans les circonstances actuelles, devraient être beaucoup meilleures que tout ce qui a été proposé dans les instructions données à Clarke. » Ce qui, à la vérité, ne s'accordait pas tout à fait avec ces consolantes perspectives, c'est qu'il insistait à plusieurs reprises sur les vices de sa position, si brillante en apparence, et sur le danger qu'il courait d'être écrasé, pour peu que l'armée du Rhin continuât à rester inactive. Il attendait avec la plus vive anxiété, disait-il, la nouvelle du passage du Rhin, qui seul pouvait assurer à la campagne une fin digne de ses débuts. Sans cette incertitude sur la marche de l'armée du Rhin, il pourrait arriver à Vienne en huit jours. « Ou bien, si j'avais vingt mille hommes de plus, dit-il en terminant, je n'aurais pas besoin d'attendre l'armée du Rhin; mes troupes pourraient alors partir pour Vienne comme en chaise de poste.

Tout cela, à la vérité, était fort exagéré. Bonaparte était loin d'être assez fort pour dicter seul, par la puissance des armes, ses volontés à la cour de Vienne; mais, en tous cas, il était encore pour de longues semaines assuré contre tout danger sérieux. On ne pouvait arriver à une conclusion qu'en faisant une offre séduisante à l'Empereur, et Bonaparte savait que son plan à cet égard n'était nullement conforme aux idées de son gouvernement. C'était donc en vue d'éveiller chez le Directoire le vague espoir d'une paix brillante, qu'il présentait sous le jour le plus avantageux les succès qu'il avait obtenus jusque-là. Mais, en même temps, il exagérait les dangers qui le menaçaient, afin que le Directoire ne s'étonnât pas qu'une situation aussi critique le forçât à accepter des conditions inattendues ou désagréables.

CHAPITRE III

ÉLECTIONS EN FRANCE

Pendant qu'au dehors le général victorieux volait ainsi de succès en succès, le Directoire, à l'intérieur, ne marchait sur aucun point vers l'accomplissement de sa tâche.

Nous l'avons suivi dans ses travaux (1) jusqu'à la fin de l'été de 1796; nous avons vu comment la découverte de la conjuration communiste l'avait rapproché presque malgré lui du parti modéré, et comment les affaires publiques en avaient acquis une certaine consistance; mais les factions extrêmes, hostiles à l'ordre de choses établi, ne s'étaient pas découragées. Les hommes de 1793, un moment dispersés par suite de l'arrestation de Babœuf et de ses amis, n'étaient pas domptés, et encore bien moins anéantis. Ils recommencèrent bientôt leurs menées dans la capitale; le procès qui menaçait la vie de leurs chefs était un motif de plus pour qu'ils travaillassent à la ruine d'un gouvernement devenu doublement l'objet de leur haine. Après avoir vainement tenté de provoquer une émeute en vue de délivrer Babœuf et d'empêcher qu'il ne fût transféré à Vendôme, ils formèrent un nouveau Comité directeur, dont les principaux membres étaient l'ancien général Fion, Bertrand, l'ancien maire de Lyon et quelques conventionnels de la gauche, tels que Hugues, Cusset et Javogues. Ils voulaient avant tout gagner les troupes réunies pour protéger la capitale, et dont une partie considérable avait établi un camp permanent dans la plaine de Grenelle, tout près de Paris, sous les ordres du général Foissac-Latour. Leurs agents ayant informé le Comité qu'un régiment de dragons qui jadis avait fait partie de la légion de la police et un bataillon du département du Gard étaient prêts à se soulever, il fut décidé que l'entreprise serait tentée dans la nuit du 9 septembre. La veille au soir, une bande d'environ sept cents patriotes se réunit dans les différents cabarets qui avoisinent le Luxembourg, afin de surprendre les Directeurs vers minuit, et de les mettre à

(1) Livre 1er, chapitre 4.

mort. La police n'ayant eu connaissance de ces projets de meurtre qu'au moment même de leur exécution, le général Chanet ne put donner l'alarme à la caserne de la garde dictatoriale que quelques minutes avant l'apparition des bandits (1). Toutefois, ceux-ci trouvèrent les troupes sur pied et disparurent promptement. Une courte délibération de leurs chefs les conduisit au camp de Grenelle. Drouet, que la police avait vainement cherché jusque-là, s'était joint à eux, et se mit à cheval à la tête du cortège. Ils se dirigèrent vers le côté du camp qu'ils savaient occupé par le bataillon du Gard; mais ce bataillon, quelques heures auparavant, avait été transféré à l'extrémité opposée. A leur aspect, l'alarme fut donnée de toutes parts; des coups de fusil répondirent à leurs cris séditieux, et les dragons mêmes marchèrent contre eux, entraînés par l'énergie de leur commandant Malo. En quelques minutes, toute la bande patriotique fut massacrée, prisonnière, ou mise en fuite. L'enquête fit planer des doutes fâcheux contre Tallien et Fréron, au point que ce dernier jugea prudent de disparaître pour un certain temps. De mauvais bruits circulèrent même contre le Directeur Barras, en partie par suite d'instructions étranges qu'il avait fait parvenir au commandant Malo, en partie parce que, durant cette nuit du 9, il ne se trouvait pas au Luxembourg, mais était en sûreté à la campagne, avec son ami Rewbell. Cependant on ne s'y arrêta pas, et on se hâta d'en finir d'une manière sommaire avec le procès des émeutiers qui avaient été arrêtés. Sur la proposition du Directoire, et par une fausse interprétation de la loi, le Corps législatif consentit à soustraire les accusés à leurs juges naturels, et à les faire comparaître devant un Conseil de guerre. Celui-ci, en cinq séances, en fit fusiller trente et un, parmi lesquels se trouvaient Hugues, Javoques et Cusset, et en condamna un plus grand nombre encore à la déportation.

Tandis que ce nouvel acte de démence démocratique répandait la colère et la terreur à Paris et dans la France, un groupe politique saluait avec une joie secrète tout symptôme de perturbation et de désorganisation dans la République : ce groupe était formé par les agents des princes de la maison de Bourbon, que nous avons déjà vus à l'œuvre lors de la malheureuse expédition de

(1) Carnot-Feulins, *Histoire du Directoire*, p. 39.

Quiberon. Qu'il nous suffise de dire ici qu'ils n'avaient pas changé depuis cette époque. Louis XVIII avait alors trois agences, une pour l'est, une pour le midi, et une troisième à Paris, pour le reste du pays. Toutes trois recevaient leurs instructions du duc de La Vauguyon, qui était alors premier ministre de ce roi sans royaume, et dont un seul fait peut caractériser la pénétration politique : entre toutes les puissances européennes, il considérait le roi d'Espagne comme le plus ferme appui des émigrés, et il confiait tous ses plans pour le renversement du Directoire à cet auguste cousin de son souverain, sans s'inquiéter de l'alliance conclue par lui avec la France, ni des tendances françaises de Godoï (1). Ses agents français n'étaient pas plus habiles. En proie à une agitation fiévreuse, ils avaient des entretiens secrets avec des fonctionnaires et des députés, échangeaient des lettres dans toutes les directions, et par là déjà livraient leurs secrets les plus compromettants à la police postale du Directoire. De prudents amis les avertissaient et les suppliaient de ne pas se perdre par une téméraire précipitation ; le peuple, leur disaient-ils, ne voulait plus d'ébranlements révolutionnaires ; il ne fallait que laisser l'incapacité du Directoire et l'indignation publique suivre leur cours naturel, gagner peu à peu aux intérêts royalistes la grande masse des libéraux modérés, et surtout se préparer pour les prochaines élections. Les agences de l'est et du midi s'appliquèrent, en effet, à cette dernière tâche avec une grande ardeur, sans toutefois en bien comprendre toute l'importance. Leurs membres pensaient aussi qu'une intrigue bien conduite suffirait pour transformer les idées et la situation politique. Ils se faisaient donc remettre par Wickham, l'ambassadeur anglais à Berne, des sommes considérables, au moyen desquelles ils cherchaient à acheter des partisans dans les départements ; mais est-il besoin de dire que les hommes qui prenaient cet argent étaient prêts à revenir au Directoire le jour où le gouvernement français les payerait davantage ? Quant à la conduite de l'agence parisienne, elle était pire encore. Cette agence avait toujours à sa tête l'abbé Brottier, qui avait exercé une si funeste influence à Quiberon, et dont le fanatisme et la crédulité étaient toujours les mêmes. Il ne voulait pas attendre

(1) Barante, *Notice sur le comte de Saint-Priest.*

qu'une majorité monarchiste dans les deux Conseils rétablît la royauté, mais en la renfermant peut-être dans des limites constitutionnelles et en l'entourant de conseillers libéraux; si les Montagnards de 1793 étaient pour lui gens maudits, les libéraux de 1790 lui semblaient dignes de la roue; il pensait que la restauration de la monarchie ne devait pas être le résultat de longues négociations, mais un acte spontané. Ses deux compagnons, l'officier de marine Duverne de Presles et un ancien magistrat, Laville d'Heurnois, partageaient ces sentiments; tous trois considérèrent l'insuccès du soulèvement communiste de Grenelle comme un heureux présage pour leur propre coup de main. Le duc de La Vauguyon les approuva à tous égards. Ils se mirent à acheter des armes, à enrôler des hommes, et surtout à chercher des partisans parmi les troupes de ligne. Leur plan de bataille n'avait pas le mérite de la nouveauté. Ils devaient, à une heure donnée, occuper par une attaque soudaine les barrières et les places principales, tuer les Directeurs et les ministres, cerner les deux Conseils; après quoi un ministère devait prendre, au nom du roi, la conduite du gouvernement. Brottier avait dressé la liste des nouveaux ministres, et, chose étrange, il y avait inscrit deux des ministres actuels, Cochon et Bénézech, ainsi que plusieurs députés du parti modéré qui ne se doutaient nullement de l'honneur qui leur était ainsi fait. Quant à ce qui devait suivre, ce n'était pas encore bien arrêté. Un des conjurés déclara plus tard que les élections qui se préparaient auraient été ajournées, qu'une amnistie prononcée par le roi aurait été cassée par le Parlement, et que les libéraux de 1790 auraient été poursuivis à outrance, comme les véritables corrupteurs du peuple. Ceci, à la vérité, est démenti par une lettre de La Vauguyon à Brottier, dans laquelle l'épuration des fonctionnaires, la direction des élections prochaines et la conquête du parti modéré étaient indiquées comme but du mouvement. Les conjurés étaient convaincus qu'à l'apparition de Louis XVIII douze mille hommes prendraient les armes dans le Jura, et que Lyon arborerait immédiatement le drapeau blanc. Pour Paris, ils avaient pleine confiance dans le commandant Malo, lequel, pensaient-ils, s'était montré excellent royaliste en résistant aux démocrates; leurs espérances s'accrurent encore lorsqu'ils apprirent que Ramel, le nouveau commandant de la garde territoriale, était un

partisan secret des Bourbons. Brottier s'adressa donc à ces officiers, qui accueillirent ses ouvertures, mais qui s'empressèrent d'en donner avis au gouvernement et se chargèrent d'attirer les conjurés dans leurs filets par leur apparente sympathie. Les pourparlers se prolongèrent ainsi durant un mois environ; les officiers rendaient toujours le meilleur compte des dispositions de leurs hommes; enfin, vers la fin de janvier 1797, ils demandèrent, avant d'agir, à voir les instructions de Louis XVIII. Les agents consentirent à apporter les papiers décisifs à la demeure de Malo, où la police était prête à les recevoir, et le 30 ils furent tous trois arrêtés, avec leurs documents.

Le fait de conspiration était là aussi évident qu'il l'avait été pour Babœuf huit mois auparavant (1). Mais cette fois encore, le Directoire, ne se fiant pas aux tribunaux ordinaires, négligea le crime principal pour s'attacher à un point accessoire, la tentative de corruption exercée sur les deux officiers, et cita les accusés devant un conseil de guerre. La défense protesta d'autant plus vivement contre cette conduite, que le texte de la loi permettait de révoquer en doute la compétence du conseil de guerre pour le présent délit. Pastorel défendit cette opinion aux Cinq-Cents avec une grande énergie, mais sans succès; le tribunal militaire, conformément à la demande de Merlin, ministre de la justice, rejeta la protestation des accusés. Un des défenseurs fit alors appel à la Cour de cassation, et ce tribunal suprême, après une courte délibération, décida que l'affaire devait être soumise à son examen. Ici se manifesta de nouveau, de la manière la plus triste, l'anarchie qui régnait de toutes parts. En dépit de la constitution, qui proclamait l'indépendance de la justice, et en première ligne celle de la Cour de cassation, le Directoire enjoignit à tous les fonctionnaires que cela pouvait concerner de ne pas se soumettre à la décision de cette Cour. Les poursuites exercées contre quelques intrigants sans consistance provoquèrent ainsi une querelle de droit public de premier ordre, et un choc entre les principaux pouvoirs de l'État. Les parties intéressées s'adressèrent au Corps législatif, et, durant plusieurs

(1) Louis XVIII chercha à en détruire le mauvais effet par un manifeste qui accusait les papiers trouvés chez Brottier d'avoir dénaturé ses vraies intentions; mais sa correspondance avec Saint-Priest et celle de Mallet du Pan prouvent que les pièces de conviction publiées par le ministère étaient parfaitement authentiques.

séances, les droits de la Révolution et la sainteté de la loi donnèrent lieu aux Cinq-Cents à des discussions passionnées. La décision ne fut pas longtemps douteuse. La crainte des communistes avait réuni aux modérés une partie des anciens conventionnels; mais une partie plus grande encore, en présence des partisans des Bourbons, revint à la gauche. Les plaintes de la Cour de cassation et la pétition des accusés furent écartées par un simple ordre du jour.

Le conseil de guerre fonctionna donc; mais ici encore une pénible surprise attendait le Directoire. Ce tribunal, qui n'était nullement altéré du sang des accusés, les déclara bien coupables de corruption criminelle, et, par conséquent, dignes de mort; toutefois, admettant des circonstances atténuantes, il commua la peine en une détention de dix ans. Là-dessus, le gouvernement eut recours à un moyen odieux : reprenant le délit principal, celui de conspiration contre la République, qu'il avait écarté précédemment, il cita les trois accusés devant le tribunal criminel de la Seine.

Quelque choquante et peu digne que fût à cette occasion l'attitude du Directoire, le fait n'en subsistait pas moins : en trois mois, deux tentatives de soulèvement avaient été faites par des factions hostiles au gouvernement et avaient misérablement échoué. Tout autre gouvernement aurait acquis par là un accroissement de force morale; mais, ce qui caractérise au plus haut point la situation politique dans laquelle se trouvait alors la France, le Directoire ne recueillit à l'intérieur aucun fruit de son triomphe. Le peuple français avait, pour condamner ses gouvernants, des motifs sérieux et permanents, que nul coup de main royaliste ou communiste ne pouvait augmenter ni diminuer.

La situation intérieure, à la fin de 1796, était absolument la même qu'un an auparavant. Les besoins publics les plus élémentaires étaient tout aussi négligés par l'administration constitutionnelle qu'ils l'avaient été par la dictature de la Convention. Pas une des plaies profondes causées par les armées révolutionnaires n'était fermée, pas une des grandes branches de l'administration ne fonctionnait régulièrement. La sécurité des personnes et des propriétés, la paix religieuse, l'ordre dans les communes, le soin des écoles, l'agriculture, le commerce, toutes ces bases de l'existence sociale étaient toujours dans une désorganisation et une confusion sans exemple. Pour la plupart, l'intérêt du Directoire n'avait pas même

été excité; pour d'autres, ses tendances jacobines empêchaient toute réforme. Si le Corps législatif essayait de porter quelque part une main secourable, des discussions interminables et des haines de parti empêchaient de rien mener à bonne fin. Et si enfin une mesure utile était décrétée, la détresse financière s'opposait généralement à son exécution.

Dans le courant de l'automne de 1796, des plaintes s'élevèrent de tous les départements au sujet du nombre toujours croissant des attaques et des vols. Dans le nord et dans l'ouest, des malfaiteurs parcouraient le pays en grandes bandes, pénétraient à main armée dans les fermes, dévalisaient les habitants après leur avoir fait subir de cruelles tortures. A Paris, nul n'osait sortir sans armes dès que la nuit était venue, et en plein jour même, on avait vu des voleurs déguisés en agents de police dévaliser une maison sans la moindre difficulté. D'une foule de départements, on annonçait au gouvernement que les brigades de gendarmerie, n'étant plus payées, s'étaient dissoutes, avaient vendu leurs chevaux et leurs armes, et s'étaient ensuite dispersées pour rentrer dans leurs foyers. Ce ne fut qu'en janvier qu'on décréta des formations nouvelles, et de longs mois s'écoulèrent ensuite avant qu'elles fussent réellement en activité. Or, comme le Directoire, par méfiance politique, se refusait à tout armement du peuple, et comme la garde nationale n'existait plus que sur le papier, une grande partie du pays resta ainsi pendant six mois exposée sans défense aux caprices de passions déréglées. On remarqua d'ailleurs que la plupart des malfaiteurs étaient des criminels évadés, ce qui prouve que les prisons n'étaient pas mieux gardées qu'en 1795 (1).

Les conséquences de cette incurie du gouvernement devaient être d'autant plus graves que les longues convulsions révolutionnaires avaient fait baisser le niveau de la moralité publique et arrêté le développement du bien-être national. Un seul chiffre suffira pour en donner la mesure. Sur huit cent mille naissances annuelles que présentait alors la France, le nombre des enfants abandonnés s'était élevé à cinquante mille en 1796, et le gouvernement apprit avec effroi, le 17 décembre, que les sept huitièmes de ces malheureux petits êtres étaient morts, victimes de la mauvaise administration

(1) *Conseil des Cinq-Cents*, 25 septembre, 29 octobre, 2, 7, 17 novembre, 6 décembre 1796.

des maisons d'enfants trouvés. Par un douloureux contraste, le nombre des maisons de jeu s'était accru à Paris de plusieurs centaines depuis un an, au Palais national pour les riches, pour la classe pauvre aux Champs-Elysées. Plusieurs messages que le Conseil des Cinq-Cents adressa à ce sujet au Directoire n'obtinrent d'autre réponse que la proposition de rétablir la loterie, en vue d'augmenter les revenus de l'État, puisque sa suppression, avec l'incorrigible passion du peuple pour le jeu, n'avait eu d'autre effet que de profiter aux loteries étrangères. Quelques tentatives faites pour diminuer le nombre des divorces ne furent pas plus heureuses; elles rencontrèrent au Conseil des Cinq-Cents une opposition décidée de la part de la majorité, et furent renvoyées à la discussion du Code civil, sans cesse annoncée sans qu'elle arrivât jamais (1).

Les choses n'allaient pas mieux sous le rapport du développement intellectuel que sous celui de la morale publique. Les difficultés qu'avait rencontrées la Convention dans ses efforts pour relever l'enseignement étaient toujours les mêmes: l'incapacité des gouvernants, la détresse financière, l'hostilité de l'Église s'opposaient partout à la création et à la prospérité des écoles. Quelques détails fournis par les discussions du Corps législatif en donneront une idée. Le 3 septembre, Mercier, écrivain intelligent mais superficiel et sans caractère, présenta un rapport aux Cinq-Cents sur une proposition du Directoire tendant à instituer des professeurs de langues vivantes dans les écoles centrales ou lycées. Il se prononça très résolument contre le projet. « Les nombreux professeurs, dit-il, ne produisent que des bavards; celui qui veut apprendre les langues anciennes n'a qu'à payer pour cela; celui qui aspire à connaître les modernes n'a qu'à voyager; mais le point principal pour l'éducation humaine est de désirer qu'à l'avenir il n'y ait plus qu'une langue en Europe, et la France n'est vraiment pas trop orgueilleuse si elle déclare que ce doit être la langue française; les nations doivent apprendre la langue du vainqueur. » Là-dessus, un autre orateur se leva pour déclarer que les cinq langues primitives au moins, l'arabe, le grec, le latin, le sclavon et l'allemand, devaient être enseignées dans les lycées français. Après une longue discussion, Fabre de l'Aude définit enfin la situation : « On vous propose, dit-il,

(1) Quelques articles en furent décrétés à la fin de janvier 1797, puis la chose en resta là.

beaucoup de belles choses, sans vous donner le moyen de les exécuter; ces écoles centrales, sur la composition desquelles vous discutez, n'existent presque dans aucun département; vos écoles primaires elles-mêmes n'existent que dans vos décrets; songez donc d'abord à les établir. » Personne ne le contredit, et le sujet fut abandonné sans qu'aucune décision eût été prise.

La sollicitude pour les écoles primaires, ainsi recommandée, se manifesta deux mois plus tard à l'occasion d'une décision des Cinq-Cents qui mettait les presbytères au nombre des biens nationaux aliénables. Il fut alors représenté que, depuis leur confiscation, ils avaient été assignés comme logement aux instituteurs et aux écoles, et la vente en fut encore différée. Mais le parti ministériel revint à la charge. Les bâtiments, disait-il, tombaient en ruines, les instituteurs étaient hors d'état de les réparer, les locaux ne convenaient pas pour des écoles; de plus, il était à craindre souvent que les anciens curés ne fussent restés dans leurs demeures en qualité d'instituteurs, et ne corrompissent les paysans par des idées hostiles à la liberté. Les démocrates étaient fermement résolus à fermer toutes les écoles du pays plutôt que de tolérer ces sourdes menées du clergé.

La situation économique se ressentait encore du trouble causé par l'administration communiste et par son papier-monnaie. Les mandats, sans doute, disparurent plus vite que leurs prédécesseurs, les assignats; mais eux non plus n'avaient pu passer sur le sol français sans y laisser de nombreuses blessures. Nous avons vu avec quelle rapidité ils étaient tombés à 5 pour 100 de leur valeur nominale; leur discrédit était si grand que, dès le mois de juillet, le gouvernement dut revenir sur la mesure précédemment décrétée, et laisser à tout créancier le droit de différer le payement d'une dette échue. Ce fut le signal de la suppression totale des mandats dans le commerce privé; on revint généralement à Paris, et absolument dans les provinces, à l'argent monnayé, caché jusque-là, et, par un accord tacite, les bons du gouvernement furent exclus de toutes les affaires. C'était le retour, après cinq années de vertige, aux bases de toute bonne administration financière. Mais les partis révolutionnaires voyaient ce changement avec tristesse et inquiétude. Les mandats, bannis des provinces, affluaient à Paris, qui avait le plus vif désir de les renvoyer aux provinces. Le gouvernement ne pou-

vait supporter l'idée d'être privé à jamais de l'inépuisable source de richesses que lui ouvrait le droit de décréter selon son bon plaisir des émissions de papier-monnaie. Pour maintenir les mandats en circulation, on conserva, de la loi qui les avait institués, la clause d'après laquelle les biens nationaux ne pouvaient être payés qu'en mandats. On vit alors se produire dans les départements ce fait inouï que des acheteurs, dans l'impossibilité de se procurer du papier-monnaie, offraient de payer en argent, et étaient inexorablement repoussés; en d'autres termes, à cent francs en argent l'État préférait cinq francs en papier, rien que pour se conserver dans l'avenir la possibilité d'inonder le pays de papier nouveau. Il est évident cependant qu'un tel état de choses ne pouvait longtemps se prolonger. En novembre, le Corps législatif décréta l'acceptation de l'argent pour le payement des biens nationaux; puis, par un enchaînement inévitable, il abolit en février 1797 le cours forcé des mandats, ce qui, vu la situation alors existante, équivalait à leur suppression complète. Ces mandats avaient duré dix mois; durant ce court espace de temps, ils avaient ajouté à tous les malheurs de la Révolution une nouvelle banqueroute de 2400 millions.

Ils avaient procuré pour quelques semaines à l'État le moyen de préserver les finances publiques d'un effondrement complet, et l'État avait payé ce service comme jamais débiteur dans l'embarras n'a récompensé l'usurier qui lui vient en aide : il avait, grâce aux mandats, donné à des prix dérisoires les biens nationaux, cet immense butin de la Révolution. La valeur des domaines encore disponibles au printemps de 1796 n'avait jamais, nous nous en souvenons, été précisément déterminée; tandis que l'opposition les évaluait à deux milliards, le rapporteur de la majorité directoriale assurait qu'ils en valaient plus de dix. Mais, qu'ils aient valu en avril deux milliards ou onze, ce qui est certain c'est qu'ils furent tous vendus pendant l'été, sans que l'État en eût retiré autre chose que des mandats réduits à zéro en février 1797. Après que les biens déjà existants eurent été augmentés de 1100 millions en août 1796, par la confiscation des couvents de la Belgique, les Conseils, au mois d'octobre, furent informés officiellement que les biens nationaux non vendus s'élevaient encore à 1150 millions; le produit des grandes confiscations, abstraction faite des biens des couvents

belges, avait donc été, à peu de chose près, livré aux détenteurs de mandats.

Mais le trouble jeté par les mandats dans toutes les affaires privées était plus funeste encore que ces pertes. Après la Convention déjà, la question la plus importante avait été le règlement des difficultés soulevées au sujet des anciens contrats, par suite des variations sans exemple qu'avaient subies les assignats. Il n'était pas une occasion où cette question ne se représentât sans cesse sous des formes diverses : Que doit aujourd'hui, en réalité, celui qui, il y a un certain temps, s'est engagé pour une certaine valeur nominale? Il était évident que la solution définitive de cette question pouvait seule rendre au pays quelque sécurité légale, et qu'on pouvait considérer comme un malheur national de premier ordre le retard de plus d'un an qui y fut apporté par la création des mandats. Ce ne fut que le 8 octobre 1796 que le député Crassous présenta aux Cinq-Cents une motion à ce sujet ; il demanda la reconnaissance de ces deux grands principes que tous les contrats conclus avant le 1er janvier 1792 devaient être considérés comme ayant supposé le payement en argent, par conséquent à sa valeur nominale, tandis que ceux qui avaient été passés depuis cette époque devaient admettre le payement au taux du papier tel qu'il existait le jour du contrat. Les oscillations des assignats ayant commencé avec l'année 1792, ces deux principes étaient tout à fait justes, mais on reconnut sur-le-champ quel terrain dangereux on allait aborder. Talot déclara qu'il était de toute justice de calculer d'après le cours du moment les engagements pris depuis 1792. « Mais, ajouta-t-il, la même justice réclame l'application de ce principe aux payements déjà faits, aux affaires déjà réglées. Plus de deux cent mille familles ont été plongées dans la misère par ce qui s'est fait jusqu'ici. » Et il cita un habitant du département de la Corrèze, qui, ayant emprunté jadis 15 000 livres en argent, avait acheté pour 15 louis d'or, au temps des assignats, 30 000 livres en papier, dont la moitié lui avait suffi pour payer sa dette. Puis il proposa que tous les payements faits en papier ne fussent considérés que comme des acomptes évalués d'après le cours du moment. Ces paroles si bien intentionnées produisirent une immense agitation. « Certainement, s'écria Lecomte, nous avons vu bien des malheurs et de nombreuses injustices, mais la motion qui

nous est faite nous entraînerait dans des maux plus grands encore. Les assignats ont passé de main en main pour des affaires de toute nature; tout serait compromis et ébranlé, tout ce qui s'est fait depuis six ans serait frappé de nullité, et l'État devrait enfin restituer à tous les assignats leur valeur nominale. » La motion fut écartée par la question préalable, au milieu d'un grand tumulte.

L'Assemblée ne reprit cette grave question que quatre semaines plus tard. La commission chargée de l'étudier l'avait trouvée à chaque pas plus épineuse et plus compliquée. Elle conserva les deux principes généraux, payement intégral pour les contrats anciens, et réduction au cours du jour pour ceux qui étaient plus récents; mais dès qu'elle voulut faire un pas vers l'application de ces principes, les difficultés et les embarras se présentèrent en foule. On s'occupa d'abord de déterminer la limite entre les deux périodes, et, après l'avoir fixée au 1er juillet, on la recula jusqu'au 1er janvier 1791. On examina ensuite les affaires conclues avant cette époque, c'est-à-dire celles dans lesquelles les contractants n'avaient pu avoir en vue que des espèces métalliques, et qui, par conséquent, exigeaient des débiteurs toute la somme énoncée. Ici la commission s'était demandé si une même somme d'argent avait encore la même valeur qu'en 1790, et elle avait résolument répondu par la négative. La valeur de l'argent, dit-elle, avait au moins doublé durant les six dernières années, ainsi que le prouvait clairement, par exemple, la baisse du prix des propriétés; on doublerait donc les charges du débiteur si on le forçait à payer intégralement la somme fixée en 1790. En conséquence, la commission proposa de laisser le choix au créancier entre la réduction de la somme à moitié, ou la remise du payement à six ans après la fin de la guerre, époque où, selon toute espérance, l'argent ne serait plus aussi rare.

Cette proposition rencontra une opposition presque générale. Si pour la même somme, dit-on, on avait actuellement un champ deux fois plus grand qu'en 1790, cela ne provenait pas de ce que la valeur de l'argent avait augmenté, mais de ce que celle des champs avait diminué, en raison de la masse considérable de biens jetée tout à coup sur le marché, et de la ruine de l'agriculture, résultat des orages révolutionnaires. On cita comme preuve l'augmentation de prix des marchandises et de la main d'œuvre, laquelle

accusait une baisse plutôt qu'une hausse dans la valeur de l'argent. La réduction proposée par la commission serait donc une vraie spoliation pour les créanciers. Ces arguments produisirent une si forte impression que le Conseil rejeta la réduction proposée; mais ses partisans n'acceptèrent pas cette décision. Tout en convenant que les nombreuses fluctuations de prix des diverses marchandises s'opposaient à ce que l'on déterminât la valeur de l'argent d'une manière précise, ils s'appuyèrent sur les opérations de banque, et insistèrent sur ce fait connu de tous que l'intérêt, qui était en moyenne de 6 pour 100 en 1790, s'élevait actuellement en France à 50 pour 100, et atteignait même, pour les petits prêts sous seing privé, le chiffre inouï de 60 et 70 pour 100. « En présence de tels faits, dirent-ils, comment pourrait-on nier la rareté de l'argent et méconnaître la faveur inique dont le créancier serait l'objet si on le remboursait intégralement? Si le chiffre de la dette n'est pas réduit, le débiteur a au moins, en toute justice, droit à un délai. »

La discussion de cette triste question dura plusieurs jours. Il s'agissait de décider lesquels, des créanciers et des débiteurs, avaient le plus souffert des mesures financières prises au temps de la Terreur, et lesquels, par conséquent, avaient actuellement le plus de droits à la sollicitude de l'État. » Jamais les débiteurs n'ont mérité de plus grands égards, s'écria Defermont; quiconque n'a pas profité de la dépréciation des assignats pour satisfaire à ses engagements au moyen d'un papier sans valeur, est un homme consciencieux au plus haut point, ou absolument pauvre. » — « Vous vantez les débiteurs, répondit Darraq; mais, avec les capitaux empruntés, ils ont acheté des terres à vil prix, ils ont spéculé à la Bourse, ils ont acquis des rentes sur l'État à un taux dérisoire; ils ont payé les intérêts de ces capitaux au moyen d'assignats sans valeur, et s'ils n'ont pas remboursé le capital lui-même, c'est qu'ils espéraient toujours une dépréciation encore plus forte du papier-monnaie. Combien de créanciers seraient complétement ruinés si vous n'aviez pas décrété la suspension des remboursements? » Là-dessus, Defermont demanda quel avantage ces débiteurs avaient retiré des terres achetées, alors que les réquisitions et le maximum en réduisaient le produit à néant? Ce que leur avait rapporté l'acquisition du papier de l'État, alors que le Comité de Salut public leur avait enlevé de force les papiers étrangers,

et leur avait imposé en échange des rentes françaises à un taux cinq fois supérieur à celui du cours réel? « La vérité, dit-il en terminant, c'est que, parmi les créanciers et les débiteurs, il se trouve des riches et des gens gênés; le naufrage a été général, la réparation doit l'être également; en présence des iniquités et des violences incalculables qui ont pesé sur le pays, vous ne pouvez satisfaire toutes les justes prétentions; il n'y a d'autre ressource qu'un arrangement aussi équitable que possible. »

Il fut donc décidé, le 30 novembre, qu'un tiers de la dette serait payé dans le mois qui suivrait l'échéance, un autre tiers au bout d'un an, et le dernier tiers dans le délai de deux années.

On s'occupa ensuite des contrats passés depuis 1791, pour lesquels, comme nous l'avons dit, la commission proposait la réduction de la valeur nominale au taux qu'avait le papier le jour de la conclusion. Ici encore se produisirent de sérieuses difficultés, et s'étalèrent aux yeux confondus tous les désordres produits par les troubles révolutionnaires.

Duprat s'éleva contre le projet avec la plus vive énergie. « Ce serait, dit-il, une loi rétroactive. En concluant le contrat, le créancier avait dû compter sur les lois de la Convention, qui lui assuraient la valeur intégrale du papier-monnaie. Où irait-on, si maintenant l'État venait déclarer son papier-monnaie valeur flottante, et s'immiscer ainsi dans les affaires des citoyens? J'ai, poursuivit-il, prêté il y a un an 100 000 francs à un tiers. C'était du papier qui, au cours du jour, représentait une valeur de trois à quatre mille francs. Mais que direz-vous si je puis vous prouver, pièces en mains, que ces 100 000 francs étaient le prix d'une terre vendue il y a dix ans? que j'avais alors déposé cette somme en argent dans une caisse de l'État, qui me l'a remboursée en papier, ou même que l'État m'a pris de force mon argent, m'a donné du papier en échange, et m'a, de plus, sévèrement puni pour ma résistance? Direz-vous que ce même Etat peut maintenant réduire ce papier à 3 pour 100 de sa valeur primitive? »

On ne lui répondit pas, par de bonnes raisons : l'objection était irréfutable, et le seul expédient équitable, qui eût été le payement de la différence par l'État, auteur du mal, était matériellement impossible. La réduction au taux du cours des dettes contractées depuis 1791 fut décidée.

Mais aussitôt se présentèrent de nouvelles complications. Comment déterminer le taux du cours pour le jour et le lieu où le contrat avait été passé? Le Trésor en avait le tableau; mais on savait que, vu les sommes d'argent considérables dont il avait besoin pour solder les armées et les fournisseurs, il avait toujours payé l'argent à des prix usuraires, et que, par conséquent, la valeur du papier avait toujours été plus élevée dans le pays qu'au trésor même. De plus, les fluctuations du cours avaient varié dans les départements, selon leur position, leurs relations commerciales, et les procédés des employés révolutionnaires. Il fallait donc dresser un tableau du cours dans chaque département; mais ici on se rappela que la Convention avait prononcé des peines sévères contre tout commerce d'assignats, et que, par suite, personne n'avait tenu note d'affaires ainsi interdites. Impossible de résoudre cette difficulté; la discussion se prolongea durant de longues semaines, et, à chaque pas, provoquait de nouvelles hésitations. Un citoyen avait inscrit un legs dans son testament en 1794, alors que les assignats valaient environ 30 pour 100; puis il était mort en 1795 lorsqu'ils étaient tombés à 3 pour 100 : d'après lequel des deux cours devait être réduite la somme indiquée? Chaque jour amenait l'échéance d'intérêts, de loyers, de fermages, en vertu de contrats passés durant la Terreur : ces sommes devaient-elles être calculées au taux en vigueur lors de la conclusion des contrats, ou d'après l'augmentation actuelle? L'État lui-même, outre les assignats et les mandats, avait mis en circulation une foule de billets de différentes sortes, et, ce qu'il y avait plus de grave, les avait imposés à de nombreuses classes de citoyens : était-il juste que, comme les débiteurs privés, il profitât de la réduction au taux du cours?

La tâche du législateur, on le voit, était immense, et aussi pressante que difficile. Tant qu'une décision n'était pas prise dans un sens ou dans l'autre, nulle situation de fortune, en France, ne pouvait être considérée comme assurée. De plus grands politiques que les Cinq-Cents auraient trouvé l'entreprise écrasante; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle était trop lourde pour le Corps législatif. Les Cinq-Cents flottèrent irrésolus, sous l'influence de discours contradictoires, ils prirent quelques décisions dans divers sens, et s'attirèrent de sévères critiques de la part du conseil des Anciens; bref, des mois s'écoulèrent sans que rien fît prévoir une solution. L'œuvre

de restauration sociale s'arrêta sur tous les points. Quelque classe de la population que l'on consultât, la réponse était toujours également lamentable. Une réunion de négociants français, que le Directoire convoqua à Paris en janvier 1797, en vue de chercher les moyens de relever le commerce et l'industrie et de créer une grande institution de banque, déclara sans détours qu'après toutes les violences de la Révolution la confiance nécessaire à une banque publique faisait absolument défaut en France ; que le commerce était ruiné, les capitaux dispersés, les ateliers fermés, les relations détruites (1). Le 29 janvier, des plaintes analogues se produisirent aux Cinq-Cents sur la situation des propriétaires fonciers. La stagnation des affaires était générale, disait-on; l'argent avait disparu du marché par suite de l'absence de lois sur l'exécution des traités, sur le règlement des hypothèques, sur le payement des rentes de l'État. Un tel appauvrissement, une telle absence de crédit et de sécurité légale, faisaient que tout mouvement sur le terrain économique était un jeu de hasard; comme toujours, l'incertitude du gain et de la possession avait pour conséquences l'ardeur des spéculations et l'amour des jouissances. « Il n'y a plus que deux passions à Paris, écrivait alors Mallet du Pan : gagner de l'argent et prodiguer de l'argent. »

Plus ces maux étaient sensibles pour les individus, plus on reconnaissait que la Révolution seule les avait produits, et moins on pouvait penser que la nation se réconcilierait jamais avec le Directoire, continuateur du gouvernement révolutionnaire. L'aversion qu'il inspirait fut encore augmentée lorsqu'on le vit pratiquement à l'œuvre dans les différentes branches de l'administration. Nulle part, en effet, il ne parvint à déployer une féconde activité; soit incapacité, soit impuissance, soit aussi passion et violence révolutionnaires, il laissait partout les intérêts publics en souffrance. Un désordre et une improbité sans bornes régnaient dans les finances. On dit publiquement au Conseil des Anciens que l'État avait pourvu à la subsistance de deux cent mille hommes qui n'avaient jamais existé. Les forêts de l'État continuaient à être affreusement dévastées; les routes étaient ruinées, les postes complètement désorganisées. L'avant-projet du budget de l'année suivante, que Treilhard, partisan déclaré

(1) *Moniteur*, 20 janvier.

du Directoire, présenta le 8 mars aux Cinq-Cents, accusait, sur un milliard de dépenses, un déficit de 471 millions. Et, dans de telles circonstances, non seulement on défendait par haine de l'Angleterre tout commerce avec ce pays, mais encore on décrétait la confiscation de toute marchandise d'origine anglaise, soit qu'elle ait été importée par des négociants d'États neutres, ou capturée par des corsaires français! Et dans la colère causée par un traité de commerce que les États-Unis avaient conclu avec l'Angleterre, le Directoire déclara nuls les traités franco-américains de 1778, et prit une attitude si hostile que la rupture ouverte et le commencement d'une guerre ne semblèrent plus être qu'une question de temps. L'opinion publique, même en France, blâmait hautement ces procédés, et témoignait sur toutes ces questions extérieures des idées pacifiques toujours plus vivement accusées. Les lauriers de la guerre laissaient les cœurs indifférents; on ne demandait plus ni victoires ni conquêtes, on ne désirait que justice, bien-être et repos. En dépit des victoires de Bonaparte, la masse de la population se détournait plus que jamais des successeurs de la Convention, des vainqueurs de vendémiaire, des gouvernants révolutionnaires. Toute la presse indépendante se faisait l'organe de ces sentiments avec une amertume et une énergie toujours croissantes.

Le Directoire était d'autant plus sensible aux dangers de la situation intérieure, qu'elle contrastait plus vivement avec les triomphes du dehors. Ce gouvernement, dont les princes d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, briguaient les faveurs, dont les généraux étaient au moment de dicter à Vienne la paix à l'Empereur, ne pouvait se soustraire dans son propre pays au mépris public et à des attaques violentes et journalières. Si cette situation se prolongeait, l'échec du gouvernement aux élections qui se préparaient pour le mois de mars 1797 était certain. Jusqu'ici, les deux tiers fournis par la Convention avaient assuré au Directoire une majorité à peu près constante au Corps législatif; mais, au mois de mars, un de ces tiers devait être remplacé à l'élection, et cinq mois d'avance déjà, personne ne doutait que les neuf dixièmes des collèges électoraux ne nommassent des adversaires déclarés du gouvernement, ce qui donnerait au parti modéré la majorité dans les deux Conseils. La faction alors régnante proclamait avec une ardeur enthousiaste le principe de la souveraineté du peuple; mais dans la pratique, comme

les démocrates radicaux de tous les pays, elle entendait que la volonté du peuple souverain n'eût pas le droit de nuire aux intérêts du parti démocratique. Dans les provinces, cette conviction se manifestait par des actes de violence brutale. Dans le midi surtout, chaque fois que, durant l'hiver, les Jacobins s'étaient trouvés en minorité à des élections, ils avaient pris les armes et avaient dispersé leurs adversaires après les avoir maltraités. Ce fait s'était produit à Toulouse au mois de novembre, en janvier dans le département de la Haute-Loire, en mars à Avignon et à Nevers (1). Plusieurs fois ces désordres allèrent jusqu'à l'effusion du sang et à la mort. A Autun, les tribunaux ayant accueilli une accusation portée à l'occasion d'actes semblables, l'autorité administrative intervint et s'opposa à toute poursuite. Le Directoire partageait les idées de ses partisans. Il voulait à tout prix conserver le pouvoir en restant autant que possible sur le terrain de la constitution; mais il était décidé à recourir à la violence si c'était nécessaire. En attendant, il s'efforçait, en vue des élections, d'affaiblir ses adversaires et de paralyser leur action politique. Depuis le mois de septembre 1796, cette tendance se manifestait dans toutes les directions et formait un contraste frappant avec l'attitude modérée que la tentative de Babœuf avait imposée pendant l'été à la prudence du gouvernement.

Est-il besoin de dire que ce furent les émigrés et les prêtres qui se ressentirent les premiers de ces dispositions des gouvernants. Les prêtres passaient toujours, comme en 1796, pour être les ennemis de la Révolution; la plupart l'étaient en effet, et du fond du cœur; les autres le devinrent par suite des soupçons hostiles que la République témoignait au clergé. Bien que la constitution civile fût abrogée depuis des années, les prêtres qui avaient refusé le serment restaient exposés à l'arrestation et à l'emprisonnement; du reste, les prêtres constitutionnels eux-mêmes inspiraient si peu de confiance au Directoire que celui-ci, le 22 octobre, envoya aux deux Conseils un message par lequel il dénonçait les menées coupables du clergé dans toutes les provinces, et allait jusqu'à déclarer qu'il ne pourrait plus répondre de la tranquillité du pays si tous les prêtres n'étaient pas déportés au delà des frontières. Quant aux

(1) *Discussions des Cinq-Cents*, 17 et 18 novembre 1796, 29 janvier, 15 février, 1, 2, 16, 28 mars, 1er avril 1797.

émigrés, le gouvernement mettait tout en œuvre pour en maintenir le plus grand nombre possible sous le coup de la redoutable législation édictée contre eux. Nous avons vu qu'en vertu de la loi du 21 février 1796, le Directoire seul pouvait prononcer la radiation de la liste des émigrés ; un an plus tard, le 2 février 1797, le Directoire fit connaître, par un message aux Cinq-Cents, comment il exerçait ce droit. Dix-sept mille demandes de radiation lui étaient parvenues ; il en avait négligé la plus grande partie, dont les signataires n'avaient plus donné signe de vie ; mais quatre mille cinq cents avaient été renouvelées, et il avait été statué sur quinze cents, dont cent soixante-dix avaient été rejetées ; les autres avaient reçu une réponse favorable. Quand les trois mille qui restaient pourraient-elles être discutées ? C'est ce que personne n'aurait su dire. Si dans les neuf dixièmes des cas jugés, l'innocence des citoyens bannis et dépouillés avait été reconnue, il n'y avait aucune raison pour ne pas supposer que la même proportion existait pour ceux qui n'avaient pas encore été discutés ; cependant le Directoire se réjouissait de ce que l'encombrement des affaires lui permettait de maintenir dans l'exil et la misère plus de cent mille familles innocentes. Il était évident, en effet, que leur réhabilitation n'augmenterait pas le nombre de ses partisans (1).

Les parents d'émigrés n'étaient pas mieux traités par le gouvernement que les émigrés eux-mêmes. Une motion de la gauche, relative à l'amnistie depuis longtemps annoncée pour les délits politiques de l'époque révolutionnaire, amena naturellement la discussion de la loi du 3 brumaire. Si l'on absolvait les sanglants malfaiteurs du temps de la Terreur, pouvait-on continuer à priver de leurs droits politiques de nombreux citoyens auxquels on n'avait à reprocher d'autre crime que d'être frères ou cousins d'émigrés ? La commission chargée du rapport sur l'amnistie concluait à l'abrogation de la loi, mais ici le parti du Directoire déploya une menaçante impétuosité. « Les royalistes relèvent partout la tête, déclara Villers le 9 septembre (c'était le jour de l'échauffourée jacobine de Grenelle) ; ce qui protège la constitution contre eux ne saurait être

(1) Du reste, Madier dit aux Cinq-Cents, le 24 août : « Tout le monde sait ce que coûte une radiation, et qui empoche l'argent. » Mallet du Pan est également informé qu'un tarif officiel pour les radiations existe dans un bureau du ministère de la police.

inconstitutionnel. » Louvet, qui publiait maintenant une ardente feuille radicale, sous la protection du Directoire, avait oublié combien naguère il avait maudit les poursuites politiques exercées par Robespierre contre son parti : « Voulez-vous, s'écria-t-il, laisser les royalistes s'imposer partout aux élections et s'emparer de tous les emplois? » Larivière obtint avec peine qu'une commission fît un nouveau rapport sur cette loi maudite, comme il la nomma à la grande indignation de la gauche. Ce rapport parut le 24; après un blâme sévère infligé à Larivière, il concluait à un éloge complet de la loi, qui ne nuisait à personne et ne privait personne de ses droits, mais se contentait, dans l'intérêt de l'État, d'en suspendre temporairement l'exercice. La discussion, soutenue des deux parts avec une grande passion, se prolongea jusqu'au commencement de décembre. Aux Cinq-Cents, Boissy d'Anglas, Thibaudeau et Pontécoulant produisirent de nouveau des preuves irréfutables de l'illégalité de la loi (1); leurs discours produisirent un effet immense, et par moments la décision put paraître douteuse. Mais, le 19 octobre, Bailleul se jeta à l'encontre du courant avec une brutale sincérité : « Les royalistes, dit-il, emploient maintenant la tactique des Jacobins de 1793. Alors, toute mesure sage était taxée de royalisme; aujourd'hui, on la flétrit comme révolutionnaire. Alors, les Maratistes seuls avaient droit aux emplois; aujourd'hui, on y appelle partout des parents d'émigrés. Alors, les modérés amis de la liberté étaient accusés de royalisme; aujourd'hui, on les poursuit comme anarchistes. Voilà ce qui se passe chaque jour avec la plus grande audace. Mais pensez aux conséquences de cette conduite : les acquéreurs de biens nationaux cités en justice pour de misérables vices de forme; les radiations de la liste des émigrés enlevées au Directoire et confiées aux tribunaux; puis, après l'abrogation de la loi de brumaire, les parents des émigrés en possession de toutes les places de la magistrature, les prêtres non plus opprimés, mais favorisés par les autorités administratives; ne voyez-vous pas alors de toutes parts la dissolution et l'anarchie? Le Directoire, poussé par l'amour de la patrie et de la liberté, mais privé de tout appui de la part de l'administration civile, ne sera-t-il pas obligé de recourir aux troupes pour dompter une Assemblée législative dans

(1) Voir plus haut, p. 72 et 73.

laquelle les partis seront si fortement accusés? Et les patriotes enthousiastes ne seront-ils pas forcés, pour se défendre, de recourir à des moyens illégaux? »

Il était impossible de parler plus clairement. Si on laissait le peuple français libre d'agir à sa volonté, il allait donner tous les emplois, ainsi que la majorité au Corps législatif, aux adversaires du gouvernement actuel. En reconnaissant ce fait et en le prenant pour base de ses arguments, l'orateur républicain ne se faisait aucun scrupule de déclarer que le seul moyen de résoudre la question consistait à dominer la volonté du peuple souverain par la législation révolutionnaire. Si les Conseils s'y refusaient, le peuple jacobin des grandes villes se soulèverait, et le Directoire dirigerait les baïonnettes françaises contre les représentants du peuple français.

Aux menaces révolutionnaires de Bailleul, Treilhard ajouta le 22 octobre l'interprétation révolutionnaire de la loi. La constitution, dit-il, déclarait que tous les citoyens pouvaient être appelés à tous les emplois; or cette clause n'était nullement violée par la loi du 3 brumaire; les parents d'émigrés pouvaient par l'élection être appelés à tous les emplois; la loi leur interdisait seulement l'exercice de ces emplois, ce qui était une chose toute différente!

Cette attitude du parti dominant ne pouvait manquer son effet; cependant le résultat final surprit tout le monde. Si les modérés reconnaissaient qu'ils n'obtiendraient pas des Cinq-Cents l'abrogation de la loi du 3 brumaire, le Directoire était également convaincu qu'il lui serait impossible d'obtenir que le Conseil des Anciens amnistiât les criminels révolutionnaires. On travailla donc en secret à trouver un autre expédient. La droite n'avait pu réussir à rendre l'opinion aussi favorable aux parents d'émigrés qu'aux malfaiteurs de la Révolution, mais elle obtint au moins que ces derniers ne fussent pas mieux traités, et que, si l'on suspendait contre eux toute poursuite légale, on les exclût de l'Assemblée et de tout emploi. Le 6 novembre, les Cinq-Cents prononcèrent l'amnistie pour les délits politiques commis durant les années de la Révolution, ainsi que le maintien de la loi de brumaire pour les parents d'émigrés; mais, en même temps, ils étendirent la loi à tous ceux que l'amnistie seule avait protégés contre une accusation criminelle, et ils exclurent ces deux catégories, non seulement des emplois électifs,

mais encore de ceux qui étaient à la nomination du gouvernement. Les chefs des Vendéens et des Chouans furent compris dans cette mesure; en revanche, les dispositions pénales contre les prêtres furent rayées de la loi de brumaire. Les Jacobins ne furent donc pas seuls favorisés : l'accord des deux partis, qui avait été impossible quant aux droits à accorder, s'établit sur les droits à limiter.

Même sous cette forme, le projet de loi n'obtint qu'avec peine la majorité au Conseil des Anciens. Cependant les députés Girod et Blaux exposèrent avec énergie combien il était désirable que le Directoire ne pût plus à l'avenir donner des emplois à des assassins et à des bandits amnistiés; Portalis parla des persécutions toujours exercées contre les prêtres, et auxquelles le projet enlevait tout prétexte légal, et le 3 décembre enfin, les conclusions des Cinq-Cents furent adoptées.

Dans le même temps, le Directoire avait appelé l'attention des Conseils sur la presse quotidienne, qui lui était toujours hostile. Son message du 23 octobre s'étendait longuement sur les calomnies perfides, l'arrogance et la méchanceté des gazettes. « Le mal est à son comble, disait-il, il faut que vous trouviez des armes légales pour le combattre. » Aussitôt la droite déclara, par l'organe de Boissy d'Anglas, qu'elle défendrait la liberté de la presse, comme la garantie la plus efficace de la constitution. « Le temps des élections approche, ajouta Pastoret, voilà pourquoi l'on veut étouffer dans la nation toute liberté de discussion. » Lecomte répondit qu'il ne s'agissait pas de la liberté de la presse, mais des pamphlétistes qui cent fois avaient annoncé des défaites de Bonaparte et accusé les directeurs tantôt de royalisme, tantôt d'intelligences avec Babœuf, et que la seule question était de savoir si de telles abominations devaient continuer à rester impunies.

Le mal, à cet égard, était grand en effet. Ici pas plus qu'ailleurs la Révolution n'avait pu régler la liberté. Pour combattre Louis XVI, elle avait déchaîné toutes les passions, même dans la presse; pour protéger la Terreur, elle avait étouffé toute liberté, même dans la presse également. Depuis 1795, la licence ne connaissait plus de bornes; seulement, elle ne s'exerçait plus contre la monarchie, mais contre les républicains possesseurs du pouvoir. On n'avait à lui opposer d'autre loi que celle du 16 avril 1796, qui menaçait de mort toute tentative ayant pour but de renverser la consti-

tution; or, quel tribunal aurait prononcé une telle sentence pour un article de journal, quelque impudent qu'il fût? Si la polémique politique était ainsi assurée de l'impunité, les injures personnelles ne l'étaient pas moins, car les offensés craignaient d'augmenter le scandale par un procès public, et d'ailleurs ils savaient les tribunaux disposés, en général, à accepter comme prouvées toutes les allégations mensongères. Le rapport de la commission, qui fut présenté par Daunou le 26 novembre, prenait surtout cet état de choses en considération. Une première proposition, en vertu de laquelle il était interdit aux marchands de journaux de crier dans les rues autre chose que le titre de leurs feuilles et d'y joindre leurs grossières calomnies, ne souleva aucune difficulté et fut adoptée par les deux Conseils. Mais une seconde motion, celle d'enlever aux journalistes leurs places réservées dans les galeries du Corps législatif et de publier un compte rendu officiel et sténographié des discussions, rencontra une vive opposition. La gauche se plaignit de ce que la haine des feuilles adverses dénaturait ses discours, et la droite fit ressortir combien une telle altération serait plus redoutable encore si une feuille officielle possédait le monopole exclusif des comptes rendus. Après de longs débats, la motion fut adoptée aux Cinq-Cents, mais les Anciens la rejetèrent presque sans discussion. Ce fut sur la troisième et la plus importante des propositions de Daunou, celle qui concernait la répression des délits de presse par les tribunaux de police correctionnelle, que s'engagea la lutte la plus vive. Nous avons vu avec quelle fureur la presse exploitait alors le triste champ du scandale personnel, et quelle prise lui offraient à cet égard les gouvernants républicains. La commission s'était appliquée avec un soin tout particulier à rechercher les mesures les plus propres à réprimer ces excès, mais son projet rencontra d'ardents adversaires. A toute époque, il est difficile de préciser par des règles générales où finit la critique permise et où commencent les insultes illégales; plus que partout ailleurs, il faut s'en remettre pour cela, dans la plupart des cas, à la consciencieuse pénétration des juges. Or le Directoire étant dans la triste situation de ne pouvoir se fier aux juges élus par le peuple, Daunou avait dû recourir à de bizarres moyens. « Quiconque, disait le projet, s'adresse à la presse pour accuser un citoyen d'une action coupable, est tenu de déposer une accusation semblable au

tribunal du lieu habité par l'accusé. Quiconque est accusé de calomnie par la presse, disait un autre article, ne peut appuyer sa justification sur la déposition des témoins, mais seulement sur des preuves écrites. Toute calomnie imprimée ou écrite, proposa encore la commission le 29 décembre, sera poursuivie par le tribunal de police correctionnelle. » Il ne fut pas difficile au parti modéré de démontrer le despotisme et le danger de semblables dispositions, et d'obtenir que le projet fût renvoyé à une nouvelle étude de la commission.

La presse hostile au gouvernement considéra dès lors le projet comme enterré; la joie causée par ce résultat fut grande, et les attaques continuèrent dans une mesure toujours croissante. Le Directoire gémissait de son impuissance; les feuilles même les plus royalistes avaient soin de ne pas tomber sous le coup de la loi du 16 avril, afin de pouvoir travailler plus activement à déplacer la majorité et à déconsidérer les hommes alors au pouvoir. Dans ces circonstances, rien ne pouvait être plus heureux pour le Directoire que la conspiration royaliste de l'abbé Brottier; c'était enfin une tentative évidente contre la constitution, et peu de jours après l'arrestation de Brottier, le 6 février 1797, la reprise de la discussion sur la liberté de la presse fut demandée aux Cinq-Cents. « Les journalistes, s'écria Darracq, ne valent pas mieux que les filles publiques; le gouvernement ne devrait pas avoir besoin de loi pour s'en débarrasser sommairement. » Là-dessus, grande indignation de la droite. « La situation n'est pas tenable, s'écria Lecomte; une de ces feuilles infâmes nomme le général Bonaparte un bourreau, dont Samson serait le digne successeur. » Rouhier déclara qu'une telle indignité appelait un châtiment, et demanda pourquoi son auteur n'était pas cité en justice. « Il est hors de doute qu'il serait acquitté, » répondit Lecomte.

Le 7 février, la commission déposa un nouveau projet de loi, qui surpassait encore le premier en rigueur arbitraire. Dubois-Crancé en réclama vivement l'adoption. « Naguère, dit-il, on a révoqué en doute qu'il existât encore des royalistes. Je ne parle pas, bien entendu, de la classe des citoyens faibles et fatigués, qui, bien intentionnés d'ailleurs, n'ont plus de forces pour combattre en faveur de la liberté, pensent à Robespierre avec terreur et préfèrent la royauté à une telle domination; mais il n'est que trop certain aujour-

d'hui qu'il y a des royalistes véritables, ennemis acharnés de la liberté, qui proscrivent tous les républicains, redemandent les biens nationaux, et voudraient rétablir les droits de la noblesse, du clergé, des Parlements; la lettre de La Vauguyon à Brottier met leurs intentions au grand jour. Personne ne songe à chercher parmi les représentants du peuple des complices de ces intrigues; mais leurs organes dans la mauvaise presse n'en sont que plus nombreux. L'opinion publique en est corrompue systématiquement et par des moyens considérables. Un journal, le *Précurseur*, empoisonne le midi; un autre, l'*Éclair*, empoisonne le nord. Des masses de journaux analogues sont chaque jour répandus gratis dans Paris. » A la suite de ces considérations, l'orateur obtint qu'un message serait adressé au Directoire, pour lui demander si la loi du 16 mai était applicable aux personnes qui provoquaient par leurs écrits de coupables conspirations.

La discussion de la loi sur la presse se prolongea encore durant plusieurs séances; presque tous les articles en furent successivement combattus par la droite de la manière la plus vive. « Ce projet, dit un jour Dumolard, rappelle le mot de Figaro : Pourvu que je ne dise rien du roi, des ministres, du théâtre ni de l'autorité, je puis, sous le contrôle de trois ou quatre censeurs, faire imprimer tout ce que je veux. » Comme le courage de la majorité commençait à fléchir, le Directoire, le 17 février, eut recours à une mesure extraordinaire pour ranimer les passions révolutionnaires : il envoya aux Cinq-Cents soixante-dix rapports de police arrivés des départements, et qui contenaient des renseignements alarmants sur les menées audacieuses des royalistes et des parents d'émigrés, ainsi que sur les provocations et même les prédications séditieuses des prêtres réfractaires. « Le conseil des Cinq-Cents, était-il dit dans un de ces rapports, doit se reprocher les maux qui résultent de sa coupable insouciance. » Boissy d'Anglas demanda avec colère pourquoi on n'appliquait pas les lois existantes, qui suffisaient pleinement pour de tels délits? Il proposa un message au Directoire, pour demander le châtiment du commissaire du gouvernement qui n'avait pas sévi contre ces prédicateurs. La gauche, par l'organe de Hardy, exposa alors les désirs du Directoire. Après avoir encore dénoncé des actes de violence exercés par les royalistes dans d'autres départements, et avoir accusé ouvertement une fraction du

Corps législatif de les favoriser, il conclut en disant qu'il ne suffisait pas de punir isolément les coupables, et que des lois générales étaient indispensables. « Ne vous arrêtez pas à la proposition de Boissy d'Anglas, mais terminez aujourd'hui une loi sur la presse calomniatrice, demain le rapport sur les prêtres, et dans trois jours un autre rapport sur les émigrés rentrés. »

La gauche le soutint vivement et s'efforça de gagner la Chambre à cette motion; mais le député Duprat la combattit avec non moins d'ardeur; il soutint que les rapports de police par lesquels on cherchait à agiter l'Assemblée étaient loin de mériter toute confiance; que ce qu'ils disaient notamment sur des prédications séditieuses qui auraient eu lieu dans les Landes était faux, que ce département jouissait du repos le plus complet. Quelque offensantes pour les agents du Directoire que fussent ces accusations, la gauche n'osa pas prolonger la lutte sur ce terrain; elle se résigna donc à accepter la motion de Boissy d'Anglas. La loi sur la presse fut adoptée le 28, et soumise immédiatement à la discussion du Conseil des Anciens.

Cependant, un échec plus dur encore était réservé aux tentatives faites par le Directoire pour modifier ou pour intimider l'opinion publique. Le Conseil des Anciens renvoya la loi à une commission, dont le rapport, défavorable d'ailleurs, ne fut prêt qu'après les élections; au moment décisif donc, l'arme tant désirée resta dans le fourreau. La publication des rapports de police eut pour le Directoire des suites plus funestes encore. Le 3 mars, le député Hermann accusa de fausseté le rapport sur le Bas-Rhin, tout comme Duprat l'avait fait pour celui des Landes. Personne, dit-il, n'avait entendu parler de troubles dans ce pays; de nombreux magistrats y avaient protesté contre les assertions du rapport, aucun tribunal n'y avait reçu de dénonciation, et le signataire du rapport n'existait même pas dans le département. Le Directoire chercha à effacer l'humiliante impression produite par ces communications en envoyant le 6 mars aux Cinq-Cents sa réponse au premier message sur la police de la presse à Paris. C'était une vérité triste à dire, déclarait-il, mais le patriotisme était depuis longtemps tombé bien bas à Paris, et l'opinion publique y était complètement corrompue par la masse des écrits séditieux; des poursuites judiciaires avaient été plusieurs fois tentées contre les articles criminels publiés par les journaux, mais ils étaient toujours restés sans effet, tous les

tribunaux, sans exception, ayant acquitté les accusés. La gauche demanda immédiatement la formation d'une commission, chargée de proposer des mesures générales; mais, sur la motion de Thibaudeau, on passa à l'ordre du jour pur et simple. Le 8 mars arriva une nouvelle protestation contre les rapports de police du département de l'Eure : « Le repos, la paix, l'ordre civique règnent chez nous, » disait-on; et les députés du département furent unanimes à confirmer cette assertion. Le 12 enfin, le département des Landes fit déclarer que le prétendu commissaire de police auteur du rapport mentionné plus haut n'existait pas, et que toutes les autorités locales rendaient les meilleurs témoignages sur le compte de leurs prêtres. Là-dessus, le député Delleville s'écria qu'il n'était pas un seul de tous les actes envoyés par le Directoire qui fût exempt de pareilles impostures, qu'il ne voulait pas suspecter les intentions du Directoire, mais que celui-ci n'aurait pu agir différemment s'il avait eu pour but d'arracher au Conseil quelques mesures révolutionnaires. Cette écrasante accusation resta sans réponse d'aucun côté.

Il semblerait que la leçon eût dû être claire pour le gouvernement; mais les hommes de la Convention nationale ne pouvaient admettre l'idée qu'il existât dans la nation une autre volonté que la leur, et que les adversaires de la constitution fissent aussi partie du peuple souverain. Le Directoire était déterminé à se passer du Corps législatif si celui-ci ne voulait pas l'aider à appliquer ses idées. Peu de jours avant les élections primaires, parut un décret du gouvernement, qui déclarait exclu du droit de voter tout citoyen inscrit sur la liste des émigrés. Le ministre de la justice justifiait cette mesure de la manière la plus concluante : « Une loi du 18 août 1795, disait-il, exclut tout accusé criminel de la participation aux élections; or, d'après les lois existantes, les émigrés sont bannis à jamais, et leur inscription sur la liste tient lieu non seulement d'accusation, mais encore de condamnation. » Le but pratique de ce décret était évident; rien n'étant plus facile que l'inscription sur la liste par une police servile, et rien n'étant ensuite plus difficile à obtenir que la radiation, le décret aurait suffi au Directoire pour éloigner des élections tout citoyen suspect. Ce fut dans ce sens que le 10 mars, aussitôt après la publication du décret, Dumolard présenta l'affaire aux Cinq-Cents. Il exposa que, d'après le texte formel

de la constitution, le peuple souverain seul, réuni en assemblées primaires, et non le Directoire, pouvait prononcer sur les droits politiques des citoyens; qu'il était contraire à toute évidence de confondre l'inscription sur la liste avec l'émigration véritable; que d'ailleurs la loi du 18 août était abrogée en termes précis par la constitution. La discussion fut vive, mais ne se prolongea pas. La majorité directoriale était peu disposée, à la veille des élections, à se mettre en guerre ouverte avec les électeurs; elle consentit avec joie, comme à un moyen terme, à ce que les prétendus émigrés qui avaient obtenu une radiation provisoire dans leur département fussent admis à voter.

Tout manquait donc à la fois au gouvernement. Rewbell et Barras étaient depuis longtemps convaincus que les patriotes, poussés à bout, seraient, comme l'avait dit Dubois-Crancé, obligés de tirer la baïonnette contre le peuple souverain pour sauver la République. Se cramponnant à la situation existante, ils firent encore une dernière tentative. Tous les employés de la République avaient dû prêter le serment de haine à la royauté et à l'anarchie; le Directoire proposa d'imposer le même serment aux électeurs, lesquels, en cette qualité même, exerçaient un emploi public. Cette proposition était moins soutenable encore que toutes celles qui l'avaient précédée; aussi la droite n'eut-elle aucune peine à prouver tout ce qu'elle avait d'illégal et d'inconstitutionnel; mais la gauche s'agita, récrimina, applaudit, et chercha à enlever la décision par un coup de main. Enfin le tumulte devint tel que les plus prudents des deux partis adoptèrent un compromis, d'après lequel les électeurs ne devaient pas prêter serment, mais faire simplement une déclaration d'obéissance et d'attachement à la République. Considérant qu'une déclaration était toute autre chose qu'un serment, le Conseil des Anciens donna ici son approbation, et la presse de l'opposition exhorta en chœur les électeurs à faire cette déclaration, qui n'engageait en rien l'avenir.

Telles étaient les tristes perspectives qui s'offraient au parti du gouvernement lorsqu'arriva le jour des élections primaires. Les citoyens y accoururent en foule, et, dans la plupart des départements, le parti modéré l'emporta à une écrasante majorité. Sur quelques points, des violences furent exercées par les partis extrêmes, par les Jacobins dans le midi, par les royalistes en Vendée. A

Paris, les électeurs nommés furent d'une couleur si bien accusée, qu'une gazette dit à ce propos : « En l'année 1793, on demandait aux candidats ce qu'ils auraient fait pour mériter le gibet en cas de Contre-Révolution; aujourd'hui, on écarte tous ceux qui ont participé à la Révolution d'une manière quelconque, ou qui ont seulement acheté des biens nationaux. » Dès le premier moment, le résultat des élections primaires fut facile à prévoir : à très peu d'exceptions près, tout le nouveau tiers appartint au parti modéré. A dater du 9 avril, jour de l'élection, il devint évident que le Directoire aurait contre lui une majorité nombreuse et serrée dans les deux Conseils, et que lui-même devrait admettre un nouveau membre, appartenant à la couleur modérée.

La majorité au Corps législatif était donc acquise pour l'année suivante aux principes de restauration à l'intérieur et de paix à l'extérieur. Une partie des nouveaux députés étaient franchement royalistes, ceux de Paris et de Versailles, par exemple, ainsi que le général Pichegru, nommé dans son pays, et qui, par son énergie et ses talents, remplissait ses amis d'espérance et ses adversaires d'espérance et de crainte. Mais la grande masse des représentants appartenait à l'opinion dominante, qui, sans prédilection pour une forme de constitution particulière ou pour une personne quelconque, ne désirait que le repos et la sécurité légale, redoutait toute violence révolutionnaire, et, par conséquent, avait une égale horreur de la Révolution et de la Contre-Révolution; c'étaient, comme les avait dépeints Dubois-Crancé, des hommes épuisés par les tempêtes de l'époque révolutionnaire, que la crainte du terrorisme inclinait vers les idées monarchiques. Pour ce qui regardait l'extérieur, ils ne désiraient que la paix, la paix prompte, générale, durable, et en cela l'opinion publique les soutenait avec une rare unanimité. C'est avec raison qu'un orateur s'écria alors aux Cinq-Cents : « Le désir qui remplit aujourd'hui le pays, c'est le désir de la paix; il est aussi général et irrésistible que l'étaient en 1789 le cri de liberté, et en 1796 la haine contre les terroristes. »

L'homme qui était précisément alors sur le point de satisfaire cet immense désir de son pays et de lui assurer la paix, au moins sur le continent, se trouvait dans une étrange situation au milieu des différents partis. Les royalistes détestaient le général Bonaparte à l'égal du péché, parce qu'ils considéraient avec raison ses triomphes

comme les plus solides appuis du Directoire; nous avons vu avec quelle insolente hostilité leur presse traitait le général tant fêté et si irritable. Quant aux modérés, Bonaparte allait se les rendre favorables par la conclusion de la paix; mais il était certain qu'ils condamneraient de la manière la plus sévère son programme de paix, l'asservissement de Venise, et la transformation révolutionnaire de l'Italie. Et enfin, les plans gigantesques de son insatiable ambition, la guerre maritime, l'invasion de l'Angleterre, ses rêves sur l'Orient et les Indes! Impossible de songer à obtenir pour ces projets le libre assentiment de la nation fatiguée et de ses représentants. Bonaparte n'éprouvait que du mépris pour les désordres, la licence, la tyrannie impuissante du Directoire; mais, pour le moment, l'intérêt personnel le liait indissolublement au gouvernement révolutionnaire. Plus les nouveaux députés rendaient l'avenir incertain dans les questions intérieures, plus Bonaparte se voyait contraint de n'agir de tous côtés qu'avec une extrême circonspection, jusqu'au moment où des résultats décisifs lui permettraient de se poser en maître et en souverain vis-à-vis de tous les partis.

CHAPITRE IV

LES PRÉLIMINAIRES DE PAIX

La lettre adressée par Bonaparte à l'archiduc Charles fut examinée à Vienne le 2 avril, en conseil des ministres. Les circonstances, à tous égards, étaient encore plus favorables au général français que celui-ci ne pouvait le supposer. Le découragement était général à Vienne. A l'exception de Thugut, tous les ministres désiraient ardemment la paix, effrayés qu'ils étaient par les défaites passées et par les sacrifices qu'imposait la lutte, et le comte Trautmannsdorf venait précisément de présenter en leur nom à l'Empereur un mémoire dans lequel il démontrait l'impossibilité absolue d'une plus longue résistance. L'irritation de tous ces magnats craintifs était dirigée contre Thugut, qu'ils considéraient comme l'unique cause de leurs longues souffrances. Ils haïssaient d'ailleurs en lui le

parvenu sans ancêtres, qui osait accaparer de plus en plus la confiance de l'Empereur et l'autorité gouvernementale, et dont l'opiniâtreté allait exposer les États héréditaires aux horreurs de la guerre, peut-être même interrompre les plaisirs de la capitale. Par opposition au prince de la Paix des Espagnols, ils le nommaient le baron de la Guerre, et l'accusaient de favoriser les intérêts de l'Angleterre; ils finirent même, dans leur colère, par exciter à un tel point le peuple de Vienne contre celui qu'ils rendaient seul responsable de la prolongation de ces temps mauvais, que Saurau, président de la police, fit avertir le ministre qu'il ne pouvait lui garantir une protection assurée contre les insultes publiques (1).

Cependant le peuple et la noblesse étaient injustes envers Thugut, lorsqu'ils lui attribuaient une passion aveugle pour la guerre ou l'accusaient d'être dans une coupable dépendance de l'Angleterre. Nous savons que Thugut, depuis des années, désirait la fin d'une guerre que lui aussi considérait comme funeste; mais il était énergique et courageux, rempli d'orgueil pour la Maison impériale à laquelle appartenaient ses services et, s'il désirait la paix, il ne la voulait à aucun prix honteuse ou nuisible. Les succès des Français ne l'avaient pas abattu; il avait encore trop de confiance dans les ressources militaires que possédait l'Autriche pour ne pas affronter la lutte et pour ne pas déclarer toute résolution précipitée inutile et, par conséquent, condamnable. Les difficultés toujours croissantes de la situation diplomatique, la haine de la Prusse, la colère contre l'Angleterre, l'inaction des Russes l'occupaient plus que les victoires de Bonaparte. C'était là ce qui lui faisait considérer un bon et utile traité avec la France comme de plus en plus désirable, et ce qui le détermina alors à diminuer ses prétentions. « Après tous nos sacrifices, écrivait-il à Cobenzl dès le 14 juillet, nous serions bien fondés à prétendre à un accroissement de territoire; mais dans la situation actuelle, et avec son amour pour la paix, l'Empereur est prêt à traiter, pourvu que sa monarchie conserve la même étendue qu'avant la guerre. » Il ne s'agissait que de savoir comment on pourrait atteindre ce but. Serait-ce en reprenant possession des provinces perdues, ou en obtenant des compensations équivalentes? et, dans ce dernier cas, chercherait-on

(1) D'après les dépêches de sir Morton Eden, lequel se montre ici mieux informé que César, le résident prussien.

ces compensations en Allemagne ou en Italie? En décembre, nous l'avons vu, Thugut penchait pour l'Italie; puis, en janvier, il indiqua encore une fois aux Russes l'acquisition de la Bavière comme l'expédient le plus désirable, celui auquel la Prusse avait donné dès 1793 son acquiescement formel. Depuis lors, tout s'était réuni pour dégoûter le ministre de la coalition et de la guerre; pour peu que Bonaparte lui offrît des conditions acceptables, il était prêt à y souscrire avec joie.

Rien surtout n'était plus loin de la vérité que les bruits qui le dépeignaient comme vendu à l'Angleterre et partisan absolu de cette puissance. Son irritation contre la cour de Londres s'était, au contraire, accrue de semaine en semaine. Il réclamait incessamment l'augmentation et le prompt payement des subsides anglais, et s'indignait des lenteurs qui y étaient apportées. Il avait demandé le renvoi de la flotte anglaise dans la Méditerranée, et une escadre pour les eaux de l'Adriatique; la première de ces demandes avait été repoussée; quant à l'autre, bien qu'elle eût été accueillie favorablement, elle était restée sans effet. Le gouvernement anglais se trouvait de son côté dans l'impossibilité absolue d'agir aussi promptement que le demandait Thugut. Le 14 février, la flotte de la Méditerranée remporta, il est vrai, la brillante victoire de Saint-Vincent, qui rejeta les vaisseaux de ligne espagnols dans le port de Cadix; mais la plupart de ces vaisseaux étaient encore intacts, ils pouvaient reprendre la mer au premier jour, et l'Angleterre n'avait pas une seconde flotte à diriger sur ce point : on ne pouvait donc songer à renvoyer l'amiral Jervis dans la Méditerranée. Pitt, comme nous l'avons dit plus haut, avait réglé le budget de l'année; mais en février 1797, au moment même où il se disposait à proposer au Parlement le prêt destiné à l'Empereur, la banque d'Angleterre, ce grand organe central des finances britanniques, vit se produire une crise sérieuse qui absorba pour plusieurs semaines l'attention du peuple et du gouvernement, et qui amena un retard forcé dans toutes les opérations financières de quelque importance. Dans ces circonstances, Pitt faisait pour l'Autriche tout ce qu'il lui fut possible de faire. Il lui avait déjà, durant l'année 1796, avancé 150 000 livres sterling par mois sur le prêt promis, et s'était engagé à porter ces avances à 200 000 livres pour l'année suivante; mais Thugut en demandait 300 000, déclarant que, si on les lui refusait, l'Empereur

ne se considérerait plus comme lié par le traité d'alliance et chercherait à conclure le plus vite possible la paix avec la France. Le 1er mars, il parla sur le même ton à Eden, au sujet de la flotte de la Méditerranée : l'Autriche, dit-il, ne pouvait continuer la guerre sans vaisseaux dans l'Adriatique, et sans de prompts et abondants subsides. Le 3, lord Grenville exprima son regret de ne pouvoir pour le moment, vu la situation de la banque, faire de formelles promesses d'argent; mais il se déclara de nouveau tout disposé à soutenir l'Autriche, et dit qu'il avait ordonné le payement des subsides arriérés. Thugut resta inflexible; le 25, il répéta ce qu'il avait déjà dit : « Sans l'argent et la flotte de l'Angleterre, nous sommes forcés de conclure la paix. »

Il est évident qu'une escadre anglaise croisant dans l'Adriatique n'aurait pu exercer alors la moindre influence sur la guerre dont la Carinthie était le théâtre. Le besoin d'argent, sans doute, était aussi pressant que jamais à Vienne; mais malheureusement les motifs des retards de l'Angleterre étaient avérés et irréfutables; une avance mensuelle de 2 millions de florins était déjà d'ailleurs un secours considérable pour le budget de l'Autriche. Thugut se serait donc difficilement décidé à affliger ainsi son vieil ami, sir Morton Eden, ambassadeur d'Angleterre, par les explosions réitérées de son mécontentement, sans une troisième circonstance, qui rendait réellement toute conciliation impossible. Je veux parler de ce qu'il nommait la révoltante partialité de l'Angleterre à l'égard de la Prusse, c'est-à-dire de l'opinion des hommes d'État anglais, qui pensaient qu'en agissant de concert avec la Prusse on accélérerait la ruine de la France. Dès le mois de décembre, ils avaient profondément indigné Thugut par la proposition d'abandonner au besoin la Belgique à la Prusse; depuis lors, ces odieuses dispositions se manifestaient sans cesse, bien que Thugut, le 4 janvier, eût énergiquement déclaré à l'ambassadeur que l'Empereur protestait contre toute médiation prussienne ainsi que contre tout nouvel agrandissement de la Prusse, et qu'à la moindre tentative faite en vue de ce double but, il se réservait de prendre sans aucun ménagement les mesures que commanderait son intérêt. L'occasion ne devait que trop tôt s'en présenter!

Le 21 février, Cobenzl rendit compte de communications importantes que l'Empereur Paul venait de lui faire personnellement.

Jusque-là, la politique extérieure du jeune autocrate, passionnée et inconstante, n'avait pas accusé de tendance déterminée; mais, comme il continuait à refuser de fournir des troupes contre la France, on le soupçonnait à Vienne de partager les idées de la Prusse, dont on voyait en lui l'ami et le soutien. Cette opinion était celle de la cour de Berlin elle-même, qui résolut, pour rendre l'alliance plus étroite encore, de témoigner à Paul une confiance illimitée. Le roi lui écrivit donc, et lui exposa sa situation vis-à-vis de la France, la marche de ses négociations, le traité éventuel du 15 août 1796, son espoir d'obtenir l'évêché de Munster au cas où la paix avec l'Empire lui enlèverait la rive gauche du Rhin, son désir d'assurer les évêchés de Wurzbourg et de Bamberg à la maison d'Orange et l'abbaye de Fulda au landgrave de Hesse. Mais cette démarche produisit un effet tout autre que celui qu'en attendait le roi. L'horreur de la Révolution et du Jacobinisme l'emportait encore chez Paul sur son aversion pour la guerre et sur ses bonnes dispositions à l'égard de la Prusse; il éprouva la plus vive indignation en apprenant que le roi s'était autant engagé avec la France et était disposé à consentir au bouleversement de l'Empire allemand. Cette découverte le rejeta complètement du côté des Autrichiens; sans tenir compte du caractère intime des communications prussiennes, il fit appeler Cobenzl, lui raconta toute l'affaire en termes irrités, tonna contre Haugwitz, qui, avec un tel contrat dans sa poche, n'avait pas rougi de nier à Londres toute communication avec la France, et déclara qu'il adresserait à Berlin une écrasante protestation contre ces nouvelles iniquités. Cobenzl, charmé de le voir ainsi disposé, hasarda aussitôt quelques mots au sujet d'un secours de troupes russes; mais l'ardeur de l'Empereur n'allait pas encore jusque-là. « Il faut, écrivait Cobenzl, attendre qu'il soit entraîné par les circonstances; les instances ne feraient que l'irriter et provoquer chez lui résistance et obstination. » Cependant, ces circonstances favorables se firent encore longtemps attendre. Paul était si exaspéré contre la Prusse, qu'il envoya secrètement plusieurs officiers au delà de la frontière pour reconnaître le terrain en prévision d'une guerre possible, il parla même de placer un corps d'observation sur la frontière prussienne, afin de tenir en bride le mauvais vouloir du cabinet de Berlin; mais il n'entendait nullement s'engager dans une guerre avec la France. A chaque

occasion, au contraire, il répétait au comte Cobenzl combien il désirait voir l'Autriche conclure la paix, avec des compensations si c'était possible, mais au moins avec de faibles pertes. Quelques semaines plus tard, Cobenzl, spéculant sur la vanité de l'Empereur, lui proposa de s'entendre avec l'Autriche au sujet des conditions de la paix, et de les imposer ensuite à la France sous peine de guerre; mais Paul secoua la tête et répondit avec fermeté, bien qu'amicalement : « Vous ne me détournerez pas de mes principes; faites la paix, et ne reculez pas devant quelques sacrifices. »

On devine facilement quel effet ces rapports produisirent sur Thugut. Il s'inquiéta peu de ce que le traité prussien du 5 août n'était qu'éventuel, et de ce que la diplomatie prussienne continuait à travailler à Paris en faveur de l'inviolabilité de l'Empire allemand. Il lui suffisait d'avoir la confirmation évidente de ce qu'il avait toujours prédit : le rival détesté aspirait à de nouveaux agrandissements dans l'Empire; et l'*intime allié* s'en irritait en paroles, mais se refusait à agir efficacement. Il fallait donc, avant tout, que l'Autriche se mît d'accord avec la France afin de recouvrer sa liberté d'action, puis que la paix elle-même n'ouvrît sur aucun point la voie aux convoitises de la Prusse. Cet enchaînement de circonstances nous explique pourquoi, malgré l'ardeur avec laquelle Thugut désirait la paix, les dernières propositions de Clarke étaient restées sans effet sur lui. Après l'insuccès de l'expédition d'Irlande et la chute de Kehl, le Directoire voulait bien se contenter des possessions de l'Autriche sur la rive gauche du Rhin, rendre la Lombardie à l'Empereur, et l'indemniser de la Belgique par la Bavière ou quelque autre pays d'Allemagne (1). Entière satisfaction aurait été donnée par là au principe de Thugut, qui était de faire la paix, pourvu que l'Autriche ne fût pas affaiblie dans ses possessions. Clarke, adressé de nouveau à Ghérardini, discuta plus attentivement la proposition; Ghérardini demanda ce que deviendrait l'Électeur de Bavière, sur quoi Clarke répondit que l'on pourrait facilement lui donner quelques évêchés sécularisés (2). Au point où en étaient les choses, ce mot fut décisif pour Thugut. Une fois les sécularisations admises pour la Bavière, comment s'opposer à des sécularisations analogues pour la Prusse et pour ses satellites,

(1) Carnot à Clarke, 16 janvier.
(2) Thugut à Cobenzl, 9 avril.

Orange et la Hesse? Lui-même avait récemment indiqué la Bavière au cabinet de Saint-Pétersbourg comme l'acquisition la plus désirable pour l'Empereur en cas d'échange; trois mois auparavant, lui-même avait désigné les provinces rhénanes à lord Grenville comme une acquisition possible pour la France, et songé pour l'Autriche à la sécularisation de l'évêché de Liège; mais maintenant qu'il connaissait les projets de la Prusse, il était tout à fait décidé à renoncer à ce système. Autant il s'était montré résolu, au printemps de 1795, lorsqu'il conseillait à l'Empereur d'abandonner à leur sort les malheureux États de l'Empire allemand, et d'adopter pour l'Europe orientale une politique purement autrichienne, autant actuellement il appuya avec énergie auprès de l'ambassadeur anglais sur ce que l'Empereur devait désirer avant tout le maintien de l'Empire allemand dans son ancienne forme et refuser par conséquent toute compensation sur la rive droite du Rhin, afin de ne pas mettre la constitution de l'Empire en question. Bien qu'il fît valoir avant tout son devoir comme chef de l'Empire, ce fut en réalité l'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche qui détermina ici sa conduite.

Ce sentiment fut encore fortifié chez Thugut par une lettre dans laquelle Grenville, le 3 mars, lui annonçait avec une grande satisfaction que la cour de Berlin avait témoigné un vif désir de voir la bonne intelligence se rétablir entre la Prusse et l'Autriche, et exprimant lui-même l'espoir que les avantages d'un tel rapprochement ne seraient pas méconnus à Vienne. Thugut répondit par la communication du rapport de Saint-Pétersbourg, et demanda instamment qu'ordre fût donné aux envoyés à la Diète de Hanovre de s'opposer de toutes leurs forces aux funestes menées de la Prusse (1). Il ne voyait dans les ouvertures du cabinet de Berlin qu'une nouvelle preuve de l'astuce prussienne, qui cherchait par une amitié hypocrite à assurer l'appui de l'Angleterre à ses plans criminels. Aveuglé par la haine, il ne comprenait pas que les faits eux-mêmes démentaient tous ses calculs. Depuis la journée du 5 août, le roi Frédéric-Guillaume s'était de plus en plus fortifié dans son aversion pour la France; il s'irritait de la manière dont étaient traitées ses provinces de Clèves, occupées par les Français; il déplorait la conclusion du traité de février; il souhaitait ardemment que le cas prévu de la paix

(1) Eden à Grenville, 15 mars.

de l'Empire avec la cession de la rive gauche du Rhin ne se réalisât pas (1). Il enjoignit à ses ministres et à son ambassadeur à Paris de défendre opiniâtrément l'intégrité de l'Empire allemand, renonçant par là pour la Prusse aux sécularisations et aux agrandissements. Carnot ayant, en décembre 1796, demandé à l'ambassadeur prussien de s'interposer comme médiateur entre la France et l'Autriche et d'appuyer cette intervention par un mouvement de troupes vers la frontière autrichienne, le roi repoussa avec indignation la seconde partie de cette proposition, et n'accepta la première qu'à la condition que la France reconnaîtrait préalablement l'inviolabilité de l'Empire allemand. A cette attitude de la Prusse se rattacha sans doute la réduction des exigences de Clarke vis-à-vis de l'Autriche; mais le Directoire déclara à Berlin qu'il entendait faire des provinces rhénanes l'objet d'une négociation publique. Après un mûr examen, le ministère prussien répondit le 18 mars qu'il se réjouissait des avances qui lui étaient faites, sans pouvoir toutefois les considérer comme suffisantes; qu'il ferait volontiers connaître aux puissances alliées les intentions pacifiques du Directoire, et qu'il travaillerait de toutes ses forces en vue d'atteindre le but désiré, mais qu'il n'accepterait la charge de médiateur officiel que quand la France aurait formellement reconnu le grand principe de l'intégrité de l'Empire allemand. Dès le 19 cependant, on donna à César, chargé d'affaires à Vienne, l'ordre d'instruire Thugut de cette situation, et de l'informer que le roi était prêt à se charger de la médiation en prenant l'intégrité de l'Empire pour base. César s'acquitta de cette mission le 26 mars.

Ainsi ce qui, dans le programme de paix du ministre impérial, avait pour objet de résister aux empiétements de la Prusse, lui était proposé par la Prusse elle-même. L'alliance des deux puissances allemandes, en vue de repousser avec un succès certain les attaques de la France, semblait encore une fois possible. A la vérité, le cabinet de Berlin était peu disposé à recommencer la guerre avec la France; c'était un motif de plus pour que Thugut saisît avec empressement la main qui lui était offerte, et pour qu'il engageât aussi profondément que possible l'honneur et le patriotisme du roi au moyen d'une négociation de paix. Mais

(1) Le ministère à Sandoz-Rollin à Paris, 10 avril.

une telle résolution était au-dessus de ses forces. « Ces Prussiens, disait-il, viennent précisément de décider la cour de Turin à offrir l'île de Sardaigne aux Français, en échange de Milan. Ils parlent au dehors de l'intégrité des frontières de l'Empire ; mais ils travaillent à l'intérieur à renverser la constitution de l'Empire, afin de pouvoir pêcher en eau trouble (1) ; leur but unique est de se placer sous un jour favorable aux yeux de l'Angleterre et des États de l'Empire. Il n'y aurait qu'un seul cas, dit-il à sir Morton Eden, où l'on pourrait se fier à leur parole, ce serait s'ils avaient quelque chose à craindre du côté de la Russie. Si la Russie n'intervient pas aussi comme médiatrice dans la négociation, l'Empereur ne croit pas pouvoir confier le soin de ses plus graves intérêts à son ennemi héréditaire. » Sir Morton s'efforça vainement de lui faire voir le beau côté de la question ; Thugut persista dans les sentiments qu'il lui avait déjà exprimés le 4 janvier, et répéta que l'Empereur devait se défier de toute tentative d'immixtion prussienne (2). Cet entretien venait à peine de finir lorsque Thugut reçut communication de la lettre de Bonaparte à l'archiduc Charles. « Dans les circonstances présentes, déclara-t-il immédiatement à l'ambassadeur anglais, nous ne pouvons repousser les avances du général. Tout ici réclame la paix ; il vaut mieux pour nous engager une négociation séparée avec la France qu'accepter la médiation de la Prusse sans le concours de la Russie (3). »

Le mot décisif était prononcé. La haine et la méfiance que lui inspirait la Prusse poussaient le ministre impérial à essayer jusqu'à quel point on pouvait compter sur la France et sur l'auteur de la philanthropique lettre du 31 mars. Les généraux comte Merveldt et Bellegarde furent envoyés le 7 avril à Bonaparte, pour conclure une trêve et obtenir, si c'était possible, un premier aperçu des conditions de paix exigées par le général français. Ils n'eurent pas un long voyage à faire, car, depuis sa lettre à l'archiduc, Bonaparte n'avait cessé de s'avancer rapidement ; au huitième relai, les négociateurs prussiens rencontrèrent près de Léoben les avant-postes ennemis. Bien que la faiblesse de l'armée française

(1) Eden à Grenville, 25 mars. Thugut à Cobenzl, 9 avril.
(2) Eden à Grenville, 1er avril.
(3) Eden à Grenville, 5 avril.

ne permît plus de songer au siège de Vienne, cette proximité de la capitale ne laissait pas que d'alarmer vivement les esprits.

Tous les observateurs ont depuis lors considéré comme très téméraire de la part de Bonaparte de s'être autant avancé dans le pays ennemi avec si peu de forces, et avec sa longue ligne de retraite exposée en apparence de tous côtés. Cependant, un examen plus attentif montre qu'ici encore la témérité naturelle de Bonaparte s'alliait à la plus grande prévoyance, et que cette position si avancée de Léoben était par elle-même la meilleure protection pour ses flancs. La route, depuis Klagenfurth, se dirigeait vers le nord jusqu'à Unzmarkt; là elle gagnait la vallée de la Mur, inclinée vers le nord-est, et conservait cette direction jusqu'au pied du Sœmmering, ayant à sa gauche les hautes montagnes de la Styrie, dont les masses rocheuses et les glaciers ne pouvaient offrir que deux passages à des corps d'armées, la route de Salzbourg et celle de Linz, qui débouchent dans la vallée de la Mur, la première à Saint-Michel et la seconde à Léoben. S'il gagnant promptement Unzmarkt, Bonaparte pouvait devancer le général Spork, qui arrivait par le nord du Pusterthal; et, s'il atteignait Saint-Michel et Léoben, il isolait de l'armée de l'archiduc les divisions du Rhin restées en arrière. En occupant promptement ces lieux, il dominait toute la situation et séparait tellement les unes des autres les divisions ennemies, que la jonction ne leur aurait plus été possible que sous les murs de Vienne. De plus, il était tout à fait probable que ses adversaires, voyant la capitale menacée de si près, emploieraient toutes leurs forces à la défendre et n'entreprendraient aucune opération sur ses derrières (1). Avec son coup d'œil pénétrant, Bonaparte avait sur-le-champ apprécié cette situation; aussi s'était-il mis à l'œuvre sans perdre un instant. Le jour même où il avait écrit à l'archiduc, le 31 mars, il avait dirigé le général Masséna sur Saint-Veit, et même au delà; le 1er avril, il lui enjoignit de marcher sans perdre de temps vers les défilés de Neumarkt, où la division Guyeux le suivit de près, tandis que la division Chabot (ancienne division Sérurier), était appelée comme réserve à Friesach. Comme ces mouvements commençaient à s'exécuter, parut un parlementaire de l'archiduc,

(1) Bonaparte à Joubert, 3 avril.

chargé de demander une suspension d'armes de quatre heures. Cette demande, très naturelle de la part de l'Autriche qui voulait gagner du temps pour défendre les passages, ne pouvait, par une conséquence tout aussi naturelle, être accueillie par Bonaparte, qui ne l'honora pas même d'une réponse. Le 4 avril, Masséna atteignit près de Neumarkt les premiers abatis de l'ennemi, et après de vifs combats qui durèrent tout le jour, il repoussa ce dernier jusqu'à Unzmarkt. Cependant la division Spork avait pu se frayer un passage de Gmund vers Salzbourg, par de difficiles sentiers tracés dans les montagnes; son parc d'artillerie, pour lequel il n'existait pas de routes, dépassa heureusement Unzmarkt vingt-quatre heures avant l'arrivée de Masséna, qui parut le 3 dans l'après-midi et livra aussitôt un chaud combat à la brigade Brady. L'archiduc, auquel les deux dernières journées venaient encore de coûter dix-sept cents hommes, la plupart prisonniers, n'était pas disposé à de nouvelles luttes; dès qu'il aperçut les troupes de Masséna, il redescendit la vallée de la Mur jusqu'à Bruck, en passant par Judenbourg, Knittelfeld et Léoben, si bien que Masséna arriva le 7 avril dans cette dernière ville sans nouvel engagement, et intercepta ainsi la seule route par laquelle les Impériaux eussent encore pu recevoir des renforts du nord avant de descendre dans la vallée du Danube. La distance de Léoben à Vienne n'est que de trente lieues environ, tandis que, par derrière, les divisions françaises étaient à huit lieues d'Unzmarkt, à seize de Klagenfurth, et à vingt-trois de Tarvis. Bonaparte avait pris du reste avec le plus grand soin toutes les mesures nécessaires pour réunir ses forces et protéger le pays jusqu'à Tarvis. Dès le 3 avril, il avait dirigé sur Klagenfurth, de Laybach la division Bernadotte, et de Trieste deux régiments de cavalerie; le même jour, il avait envoyé au général Joubert, à Brixen, l'ordre de se tenir prêt à marcher vers la Carinthie par le Pusterthal, et enfin il avait enjoint au général Victor de quitter la Romagne le plus promptement possible pour s'avancer vers Trévise. Chaque étape de la longue route qui conduit de l'Adige à la Mur était ainsi protégée par de forts détachements; sur ses derrières, Bonaparte avait partout assuré ses réserves, et, en cas de malheur, il pouvait rassembler ses forces bien plus promptement que ses adversaires. On reconnut ici une fois de plus quels avantages de

toute nature présente une position bonne par elle-même. Les mêmes mouvements qui protégeaient par derrière les divisions de Léoben provoquèrent en même temps, dans les affaires de Venise, la solution désirée par le général français. Bonaparte savait que, depuis les coups portés à Bergame et à Brescia, ces affaires avaient pris la tournure la plus favorable; le 1er avril, un rapport du général Balland, qui commandait à Vérone, lui avait annoncé que la Révolution devenait plus imminente de jour en jour dans la Vénétie, que la guerre civile y avait éclaté, qu'un détachement de troupes françaises avait même été attaqué par les aristocrates. Bonaparte entrevoyait donc la probabilité d'un cas de guerre prochain contre Venise, ce qui devait lui fournir des bases pour sa négociation avec l'Autriche, en même temps qu'assurer l'inviolabilité de sa situation militaire.

Bonaparte venait de transporter son quartier général à Judenbourg, lorsque, le 7 avril, l'arrivée de Merveldt et de Bellegarde lui fut annoncée. A leur demande de suspension d'armes, il répondit que toute interruption dans les opérations militaires serait contraire aux intérêts de l'armée française, et qu'il n'y pourrait consentir que s'il avait la certitude qu'une sérieuse négociation de paix commencerait immédiatement. Les Autrichiens ayant demandé sur quelles bases il prétendait engager cette négociation, il déclara ne pouvoir s'en expliquer qu'avec des personnes autorisées à traiter (1). Dans le cours de l'entretien cependant, Bonaparte rappela comme une chose toute naturelle qu'il n'entamerait une véritable négociation que lorsque l'Autriche serait prête à céder la rive gauche du Rhin. Pour ce qui concernait l'Italie, au contraire, il refusa de se prononcer en rien. Les Autrichiens abandonnaient donc déjà tout espoir, se disant que, devant de telles exigences, l'Empereur, dût-il perdre Vienne, continuerait la lutte jusqu'à la dernière extrémité, lorsque Bonaparte changea de ton et leur déclara que sa demande formelle de la frontière du Rhin et son silence au sujet de l'Italie indiquaient simplement que ce dernier point si essentiel devrait être discuté ultérieurement (2).

(1) Thugut à Cobenzl, 9 avril.

(2) Bonaparte au Directoire, 8 avril. Dans la lettre qu'il adresse le 9 à Cobenzl, Thugut ne mentionne pas ces détails, mais il les confirme indirectement par une dépêche du 30, dans laquelle il dit que Bonaparte a fini par rabattre de ses premières prétentions.

D'après cela, les Autrichiens crurent pouvoir revenir à la suspension d'armes; à minuit, après une longue résistance, Bonaparte accorda enfin un armistice de six jours, durant lesquels devait être entamée la négociation d'une paix séparée avec l'Autriche. Le règlement des positions respectives durant ces six jours lui prouva une fois de plus combien les généraux autrichiens désiraient la paix, car ils abandonnèrent à l'armée française les points importants de Gratz, Bruck et Rottenmann, qu'elle n'occupait pas encore. Après avoir obtenu ce résultat, Merveldt et Bellegarde se hâtèrent le 8 de repartir pour Vienne; ils y arrivèrent le 9, et rendirent compte à Thugut de l'issue de leur mission.

Thugut prit les paroles de Bonaparte pour ce qu'elles valaient; il les considéra comme une première ouverture qui n'offrait pas encore de perspectives bien précises, mais qui devait inviter à une discussion plutôt qu'en éloigner. Il avait eu, durant les derniers jours, de rudes assauts à soutenir de la part des partisans de la paix à tout prix : en Hongrie, le Comitat de Warasdin, redoutant l'attaque des Français, avait jeté un cri d'alarme; à Vienne, Starhemberg avait présenté à l'Empereur un mémoire bien plus pressant que celui de Trautmannsdorf; l'archiduc Charles se plaignait de plus en plus de la désorganisation de ses bataillons, et demandait comme seul moyen de salut que toute l'armée du Rhin fût appelée pour défendre Vienne. Sous l'empire de toutes ces influences, l'Empereur lui-même s'était demandé un moment s'il ne serait pas prudent qu'il transportât sa résidence de Vienne à Prague. Thugut s'irritait de tant de faiblesse, que rien pour lui ne justifiait. « Toute l'armée a perdu la tête, écrivait-il à Colloredo; la machine de l'État est tout à fait sortie des gonds; si nous avions seulement un peu d'énergie, tout serait loin d'être encore perdu. » A ce moment, un appui inattendu lui fut prêté par le général Mack, qu'il aimait peu d'ailleurs; celui-ci, de retour du camp, confirma pleinement ce qui avait été dit de l'abattement qui y régnait; mais il était convaincu que l'on possédait encore assez de ressources pour traverser victorieusement cette crise. En l'entendant, Thugut oublia sa vieille inimitié; il se concerta avec lui, et il écrivit le 10 au comte Colloredo, pour qu'il suppliât l'Empereur à deux genoux de donner le plus promptement possible les ordres dont la nécessité lui serait démontrée par Mack. Finalement donc, les

troupes conservèrent leur position sur le Rhin et à Salzbourg, l'Empereur resta à Vienne, l'archiduc reprit la direction de l'armée du Rhin, et Mack fut chargé de la défense de Vienne. Ce dernier déploya aussitôt la plus grande activité; à l'appel énergique du gouvernement, la population, électrisée d'ailleurs par l'exemple du souverain, se précipita sous les drapeaux; trente mille hommes furent réunis peu à peu dans un camp retranché établi devant la capitale, indépendamment de la division Seckendorf, composée en grande partie de recrues incapables d'attaquer les divisions éprouvées de Bonaparte, mais parfaitement propres à défendre des lignes fortifiées. De meilleures nouvelles arrivèrent de Hongrie; aucun Français ne s'y était encore montré, pour de bonnes raisons. L'insurrection décidée le 1[er] avril pouvait s'étendre sans obstacle, et permettait d'espérer que le nombre des défenseurs de Vienne serait doublé pour le milieu du mois. La division Hotze, de l'armée du Rhin, s'était réunie à Salzbourg à la division Spork; c'étaient en tout dix-neuf mille hommes qui menaçaient le flanc gauche de Bonaparte, mais d'une manière plus théorique que pratique par suite de l'interception des routes des Alpes, et qui auraient mieux fait de courir en Tyrol où la landsturm se soulevait avec une nouvelle ardeur, ce qui permettait au général Loudon de s'avancer encore une fois. D'après tout cela, Thugut s'affermit dans la pensée que le danger n'était imminent nulle part, et qu'on pourrait, au contraire, susciter de grands embarras à l'ennemi, dont il croyait les positions avancées isolées du reste de l'armée (1). Il exprima donc à l'ambassadeur vénitien, Grimani, l'espoir que le Sénat profiterait des soulèvements perfides de Bergame et de Brescia pour s'unir à l'Autriche, après quoi il serait facile d'intercepter les passages des Alpes et de faire les Français échec et mat. Et comme Grimani, auquel la plus sévère neutralité avait été recommandée, cherchait à éluder ce sujet brûlant, Thugut s'écria en lui serrant fortement les mains : « Je sais que vous n'avez pas pouvoir pour traiter ces questions; moi-même je ne fais qu'exprimer mon opinion personnelle, lorsque je dis que Venise pourrait en ce moment sauver le système politique de l'Italie et mettre un frein à l'avidité du Pié-

(1) Thugut à Cobenzl, 30 avril.

mont et de l'Espagne; croyez-moi, l'Empereur est résolu à protéger ce système, et à éviter autant que possible tout contact avec les puissances ennemies; notre intérêt et le vôtre, monsieur l'ambassadeur, ne font qu'un aujourd'hui (1). » Aussitôt après l'arrivée de Merveldt, Thugut écrivit aussi à Saint-Pétersbourg, pour réclamer le secours de douze mille hommes qui lui avait été promis et inviter la Russie à intervenir comme médiatrice officielle. Cependant, bien qu'il ne se considérât pas comme vaincu dans la lutte armée, il était fermement résolu à ne pas abandonner le fil de la négociation engagée avec Bonaparte. Il ne voulait la paix qu'à de bonnes conditions, mais il la voulait. Sans doute, il ne racontait pas cela à tout le monde; le 12 avril encore, il assurait à son ami, sir Morton Eden, que le général Merveldt n'avait été renvoyé à Bonaparte que pour gagner du temps par une discussion générale des bases de la paix, « car gagner du temps, ajouta-t-il malicieusement, est pour nous, en l'absence des subsides anglais, une véritable question de vie ou de mort. »

A la vérité, Merveldt et le marquis de Gallo, ambassadeur de Naples, son vieil ami du temps de la négociation de Bâle, qui lui avait été adjoint comme mentor diplomatique, reçurent des instructions beaucoup plus précises et des pouvoirs plus étendus. Ils devaient découvrir jusqu'où iraient les concessions de la France (2), demander la restitution de la Lombardie, et consentir à la cession de la Belgique, mais à la condition que l'Empereur obtiendrait une compensation équivalente en Italie, et non en Allemagne, attendu que l'Empereur exigeait le maintien de l'intégrité de l'Empire (3). Si Bonaparte acceptait ces conditions, les envoyés étaient autorisés à signer le traité sur-le-champ. Thugut retint le marquis un jour de plus, afin de tout régler avec lui; Merveldt partit donc seul le 12, car on touchait au terme fixé, et il n'arriva le 13 au quartier général de Bonaparte, établi au château de Goetz, près de Léoben, que quelques heures avant l'expiration de la trêve.

(1) Grimani au Sénat, 10 avril. *Romanin*, X, 64. Le Sénat loua le 22 la sage réserve de l'envoyé.

(2) Thugut à Cobenzl, 30 avril.

(3) L'instruction elle-même n'a pas été entre mes mains; Huffer n'en fait d'ailleurs aucune mention. Les points rapportés ci-dessus ressortent du rapport adressé le 12 par Merveldt, et de la lettre de Bonaparte au Directoire du 16 avril.

Le moment était favorable. Durant les derniers jours, Bonaparte avait reçu d'Italie des nouvelles en conséquence desquelles il se considérait comme libre à l'égard de Venise; il pouvait donc, sans hésiter davantage, aborder résolument la question avec Merveldt.

Voyons, en attendant, ce qui s'était passé dans la Vénétie.

Landrieux et ses acolytes n'étaient pas restés longtemps tranquilles à Brescia. Le 25 mars, une de leurs bandes parut à Salo, sur le lac de Garde; c'étaient des démocrates de Brescia et une troupe de la légion lombarde, sous les ordres du major Fantuzzi (1); ils remplirent les rues de leurs cris de liberté, emprisonnèrent les employés vénitiens, et établirent une municipalité démocratique. Ici encore, les insurgés avaient de l'artillerie autrichienne, fournie par conséquent par les Français; ici encore, la population resta passive, et plusieurs des citoyens appelés au nouveau Conseil se tinrent opiniâtrément cachés. Ce fut surtout à Crema, le 27 mars, que la participation des Français au soulèvement se manifesta ouvertement. Un détachement de quarante cavaliers français, sous le commandant Goruf, demanda à entrer dans la ville, soi-disant pour se diriger le lendemain vers Soncino. Mais, le 28 au matin, deux cents hommes d'infanterie arrivèrent à leur tour; les cavaliers admis la veille attaquèrent et désarmèrent les troupes qui gardaient la porte; l'infanterie pénétra dans la ville et arrêta Contarini, le Podestat; un arbre de la liberté fut planté, le lion de Saint-Marc fut renversé et le terme de la tyrannie vénitienne fut proclamé, le tout sous la direction et d'après les ordres de Lhermite, capitaine français. En présence de l'immixtion si évidente des Français, qu'importait pour le maintien de la paix que le Sénat dans toutes ses proclamations (2) exhortât les habitants à résister aux rebelles, mais à observer la neutralité à l'égard des Français? Les paysans surtout, exaspérés depuis longtemps par les mauvais traitements, ne comprenaient pas la différence qu'il pouvait y avoir entre les rebelles et les Français, du moment qu'ils voyaient partout ces derniers à la tête des rebelles. Ils se levèrent en masse, et égorgèrent indistinctement Lombards et Français, quand ils pouvaient

(1) Lettre de Fantuzzi dans la *Correspondance inédite de Napoléon*, III, 23. Fantuzzi agissait d'après l'ordre du général Lahoz.

(2) Circulaire à tous les districts, du 20 mars; lettre aux autorités de Salo le 22 etc., *Romanin*, X, 45.

s'en emparer. Le mouvement fut surtout violent dans les vallées des provinces de Bergame et de Brescia, celles du Val Sabbia, de Serina, de Trompia, de Camonica. Le bruit se répandit dans les villages du Val Sabbia que le peuple de Salo, après le départ des Brescians, avait renversé la municipalité révolutionnaire et relevé l'étendard de Saint-Marc ; mais que, depuis lors, sur l'ordre du général Lahoz, le major Fantuzzi, avec cinq cents Lombards et un détachement de la légion polonaise, faisait lourdement sentir le poids de ses armes à la ville fidèle. A ces nouvelles, l'alarme est donnée dans toute la vallée ; plusieurs milliers de paysans accourent à Salo, tombent sur le dos des ennemis, les dispersent après leur avoir fait subir de lourdes pertes. Renforcés des habitants des vallées voisines, ils se tournent alors vers Brescia elle-même, et en bloquent tous les abords. Il en est de même dans les environs de Bergame ; tout Lombard ou Français qui tombe isolément entre les mains de ces furieux est massacré sans pitié, et le cri de guerre : « Mort aux Français! mort aux Jacobins! » remplit le pays, bien que le Sénat eût de nouveau, et de la manière la plus expresse, défendu tout acte d'hostilité envers les troupes étrangères (1). Le général Kilmaine avait donc réussi, comme le désirait Bonaparte, à amener la lutte ouverte entre les Français et les Vénitiens. Qui aurait pu, dans ce désordre, en discerner les premiers auteurs? Ce qui était évident, c'est qu'il fallait protéger les derrières de l'armée française contre le fanatisme et la déloyauté des Vénitiens. Il chargea Landrieux, avec un bataillon de chasseurs à cheval, de surveiller les environs de Bergame ; un autre de ses officiers d'état-major, Couthaud, réunit quinze cents hommes près de Crema ; enfin le général Lahoz amena de Milan un détachement de force à peu près égale ; pour le 9 avril, après de sanglants combats, les vallées étaient soumises, les villages dévastés, et Salo, à la suite d'un court bombardement, était reconquise, comme le disait Landrieux, à la cause de la liberté. Pour colorer sa conduite, Landrieux avait fait rédiger un manifeste par lequel Battagia, au nom du Sénat, sommait le peuple d'exterminer les Français ; puis, s'appuyant sur cette pièce supposée, il avait de tous côtés attribué aux Vénitiens la violation de la neutra-

(1) Lettre du Sénat, du 3 avril. Instruction des magistrats du Val Sabbia, 1er avril. *Romanin*, X, 58.

lité. Le 3 et le 5 avril, Kilmaine adressa à Bonaparte des rapports par lesquels il l'informait du commencement des hostilités, et lui communiquait la proclamation attribuée à Battagia. Le courrier porteur de la première de ces dépêches arriva le 8 au quartier général de Judenbourg; aussitôt Bonaparte s'empressa de prendre des mesures aussi violentes que possible, afin de rendre la rupture irrémédiable.

Dès le 9, il adressa au Doge de Venise, Louis Manin, une lettre qui, par le fond comme par la forme, ne lui laissait d'autre alternative qu'une honteuse soumission ou une lutte à mort. « C'est en vain, disait-il, que vous désavouez les soulèvements provoqués par vous. Croyez-vous que mes légions toléreront les assassinats auxquels vous excitez votre population? Vous avez répondu à notre générosité par la plus noire perfidie. J'envoie mon premier adjudant vous porter cette lettre. La guerre ou la paix! Si vous ne désarmez pas vos bandes sur-le-champ, et si vous ne me livrez pas les assassins des soldats français, la guerre est déclarée. Si, contre le désir bien connu de mon gouvernement, vous me forcez à la guerre, ne croyez pas que mes troupes, à votre exemple, feront du mal au peuple innocent de la Terre-ferme; je le protégerai, et un jour il bénira votre crime d'avoir contraint l'armée française à renverser votre tyrannie. » Pour donner encore plus de poids à ces insultes, l'adjudant Junot avait l'ordre de demander à être reçu par le Doge au sein du Sénat assemblé, ce qui était tout à fait contraire à la loi vénitienne, et d'y lire publiquement la lettre dont il était porteur. Si, dans l'espace de douze heures, il n'était pas fait droit à toutes les demandes du général, c'est-à-dire si la liberté n'était pas rendue à tous les prisonniers coupables de délits politiques, si les troupes envoyées sur la Terre-ferme n'étaient pas rappelées, si le désarmement des paysans n'était pas ordonné, si la médiation française n'était pas acceptée pour Bergame et Brescia, Junot devait déclarer la guerre au Sénat, et le ministre français devait quitter la ville. Il était peu probable que le Sénat se soumît sans résistance à une telle humiliation; Bonaparte prit donc toutes ses mesures pour le cas de guerre : il enjoignit au général Kilmaine, dès qu'il serait informé par Junot de la rupture des négociations, d'attaquer et de désarmer le jour même toutes les garnisons vénitiennes, avec le secours de la division

Victor, qui se trouvait près de Padoue, d'emprisonner tous les employés vénitiens, et de soumettre ainsi d'un seul coup toute la Terre-ferme à ses armes. Quelques jours auparavant, Joubert avait reçu l'ordre de diriger la division Baraguay d'Hilliers vers Lienz et Spittal, par le Pusterthal; puis, le 11 avril, de nouvelles instructions lui engoignirent d'envoyer à Lienz la division Delmas, et de faire partir à marches forcées la division Baraguay d'Hilliers pour Osoppo, d'où elle envahirait la partie orientale des possessions autrichiennes. Bonaparte croyait si peu à une solution pacifique, qu'il écrivait le 9 au Directoire : « Quand vous recevrez ce rapport, nos troupes seront maîtresses de toute la Terre-ferme. » Il exprimait ensuite la plus vive indignation contre l'astuce vénitienne qui soulevait traîtreusement le peuple pour perdre son armée. Malgré quelques inquiétudes antérieures, il se montrait surpris d'une trahison si odieuse, et bien résolu à agir énergiquement pour préserver son armée du malheur qui la menaçait si inopinément. Pas une syllabe de ses rapports n'avait encore indiqué un plan hostile à Venise. Il avait expliqué les mouvements de Victor et de Joubert par la nécessité de fortifier son armée de Carinthie. Pour ce qui concernait les conditions de la paix, il venait, le 8 encore, d'informer le Directoire qu'en négociant l'armistice il avait demandé au comte Merveldt la ligne du Rhin et Mayence, et que, pour les obtenir, il songeait à donner Mantoue et Milan à l'Empereur, conformément aux idées si souvent exprimées par le gouvernement français. Ce système semblait mettre Venise tout à fait hors de question, et écartait de Bonaparte tout soupçon relativement à cette ville. Si maintenant les circonstances le poussaient dans une autre voie, qui pourrait lui jeter la pierre? Venise ne pourrait attribuer qu'à sa propre déloyauté la ruine qui allait fondre sur sa tête coupable.

Jusque-là, Bonaparte avait donc soigneusement fait mystère de son plan; mais le moment lui sembla enfin arrivé où il devait s'assurer pour l'avenir un défenseur compétent auprès du Directoire. Nous avons vu que, depuis l'occupation d'Ancône, ses pensées se portaient au delà des mers, vers le lointain Orient, et comme Verninac, ancien chargé d'affaires de la France auprès de la Porte, revenait précisément alors de Constantinople, Bonaparte l'invita à se rendre à son quartier général, pour s'entretenir avec lui des

affaires de Turquie. Lorsque Verninac arriva à Judenbourg, Bonaparte venait précisément de traiter de la trêve avec Merveldt et Bellegarde ; le général engagea donc avec lui une longue discussion relativement aux bases de la paix. A l'heure même où il laissait espérer au Directoire les limites du Rhin en échange de la Lombardie, il se mettait d'accord avec Verninac sur les motifs qui, au contraire, faisaient de la conservation de Milan la plus indispensable des conditions de la paix (1). Verninac était d'avis que Milan ne devait pas être rendue. C'eût été sacrifier les patriotes milanais à la vengeance autrichienne, s'aliéner pour l'avenir la confiance des peuples qui aspiraient à la liberté, condamner la République cispadane (Modène et les Légations) à mourir écrasée entre l'Autriche, Venise et Rome ; c'eût été enfin descendre dans l'opinion publique, étouffer tout germe de liberté sur les rives du Pô, et enlever à la France toute influence en Italie (2). De même que Verninac, Bonaparte trouvait ces motifs péremptoires, mais il ne s'abandonnait encore que très faiblement à l'espoir d'atteindre un but si désirable, et d'obtenir de l'Autriche la cession de Milan. « C'est pourquoi, écrivait Verninac au Directoire, nous devons avoir une grande reconnaissance pour les Vénitiens, dont l'aveuglement, au moment le plus favorable, nous a fourni l'occasion de mettre nos intérêts d'accord avec ceux de l'Empereur. » En d'autres termes, Verninac n'acquiesçait pas seulement au désir qu'avait Bonaparte de conserver Milan, il approuvait encore que la Vénétie fut donnée en échange aux Autrichiens. Ceci se passait le 9 avril, car Verninac se séjourna pas à Judenbourg ; sur le désir de Bonaparte, il accompagna l'adjudant Junot à Venise, pour l'y aider de ses conseils et rendre compte au général de la tournure que prendraient les affaires.

C'est dans ces dispositions que Bonaparte attendait le retour de Merveldt. Chaque jour lui apportait des nouvelles favorables à la négociation. Il apprit que Clarke, le 4 avril, avait conclu avec le Piémont un nouveau traité d'alliance, par lequel le roi promettait

(1) Verninac à Delacroix, 4 floréal (*Archives étrangères*, à Paris). Verninac présente la chose de manière à faire croire que toutes ces raisons déterminantes ont été suggérées par lui, et que Bonaparte n'a fait que les accepter. Il ne vaudrait pas la peine de discuter avec lui sur le mérite de l'invention.

(2) En écrivant de Milan au général Bonaparte, le 20 avril, Verninac lui répète presque textuellement les mêmes choses. *Corresp. inédite*, III, 59.

neuf mille hommes pour la guerre contre l'Autriche, et s'engageait à mettre l'île de Sardaigne à la disposition de la République, en échange d'une compensation équivalente sur le continent : ce n'était pas précisément un renfort considérable pour de nouveaux combats, mais c'était toujours une bonne réserve et un soutien très appréciable. Enfin une lettre du Directoire, du 31 mars, lui annonça que, si l'armée du Rhin, par suite du manque d'argent, n'était pas encore tout à fait prête à prendre l'offensive, l'armée de la Meuse, qui ne demandait qu'à se battre, se disposait à étendre son aile droite jusqu'à Mayence pour soutenir Moreau, et à passer le fleuve. Ces nouvelles délivrèrent Bonaparte de la crainte d'être un jour attaqué par toutes les armées autrichiennes à la fois; quant au retard de Moreau, il lui fournissait la possibilité d'attribuer à cette lenteur toute condition de paix qui ne plairait pas au Directoire. Ainsi gardé de tous côtés, Bonaparte put, le 13 avril, saluer le comte Merveldt comme le très bien venu.

Le négociateur autrichien, brave officier d'ailleurs, était avec raison pénétré du sentiment de son inexpérience et de son inhabileté diplomatiques. Dès le début de l'entretien, Bonaparte augmenta encore ce sentiment, en s'opposant énergiquement à la venue du marquis de Gallo. Que signifiait, dit-il, cette coopération d'un ambassadeur étranger? Comment pourrait-on compter sur le secret de la négociation, si on y admettait Gallo, lequel était tenu de rendre compte de tout à Naples? Merveldt ne savait que répondre; il ne put qu'alléguer les retards qu'entraînerait le choix d'un nouvel agent, et Bonaparte, sous un prétexte insignifiant, finit par consentir à ce que Gallo fût présent aux discussions. Merveldt ayant ensuite abordé la question de la prolongation de l'armistice, Bonaparte en profita pour établir nettement sa situation. D'après ses instructions, dit-il, il ne pouvait consentir à une interruption des opérations militaires que s'il avait la certitude que la paix serait promptement conclue, sur des bases acceptables. Le 7 déjà il s'était exprimé dans ce sens, en désignant la cession de la rive gauche du Rhin comme la seule base admissible; mais ici se manifesta la situation nouvelle. « La paix, continua Bonaparte, ne peut avoir lieu qu'à deux conditions : *ou* l'Empereur abandonnera la Belgique et toute la rive gauche du Rhin à la République, qui lui rendra la Lombardie et lui donnera en outre, en compensation de

la Belgique, la Dalmatie vénitienne, l'Istrie et le Frioul jusqu'au Tagliamento, *ou* l'Empereur renoncera à la Lombardie, et alors la République abandonnera les provinces rhénanes et lui cédera, en échange de la Belgique, toute la Vénétie jusqu'au Mincio, y compris même Bergame et Brescia. » Il ne parla des Vénitiens qu'avec un extrême mépris, et s'engagea sans difficulté à occuper militairement leur pays et à en garantir, vis-à-vis de l'Europe, l'acquisition à l'Autriche. Merveldt exprima le regret de ne pouvoir engager la discussion sur des points si importants avant l'arrivée de Gallo, mais, dit-il, il était en mesure de déclarer que l'Empereur demandait la restitution des provinces rhénanes aussi bien que celle de la Lombardie, et, s'il venait à céder la Belgique, une indemnité en Italie. Bonaparte s'écria que ces conditions étaient inacceptables; cependant il devait être à peu près assuré d'avoir raison de son adversaire, car, à la fin de l'entretien, il consentit à ce que la suspension d'armes fût prolongée jusqu'au 19 avril. Le même soir, Merveldt rendit compte à Thugut de ce qui venait de se passer, et demanda instamment qu'un autre négociateur fût nommé à la place de Gallo.

Une compensation suffisante pour l'Autriche en Italie! Cette parole, condition de la paix, venait donc d'être prononcée des deux parts! Le rapport de Merveldt, que Thugut reçut le 14, mit fin à tous les doutes.

Des deux propositions de Bonaparte, la première, celle d'abandonner la Belgique et les provinces rhénanes en échange de la restitution de Milan et de l'acquisition du Frioul oriental, était à tous égards inacceptable pour Thugut. Pour plus de quinze cent mille sujets qu'elle aurait perdus en Belgique, l'Autriche en aurait à peine acquis cinq cent mille en Vénétie; de plus, elle n'aurait pas seulement abandonné quelques provinces frontières en Allemagne, ce qui, nous le savons, aurait rencontré peu de difficultés de la part de Thugut; mais la cession des trois électorats ecclésiastiques aurait amené le renversement de la constitution de l'Empire et donné à la Prusse une nouvelle occasion d'agrandissement; et cela dans un moment où la Prusse mettait toutes ses ressources diplomatiques en œuvre et renonçait même à tout gain personnel, pour préserver l'Empire des pertes qui le menaçaient. Thugut ne pouvait songer à s'engager dans cette voie; mais il en était tout autrement de la

seconde proposition de Bonaparte, laquelle offrait, en échange de la Belgique et de Milan, tout le pays situé entre les frontières de la Carinthie et l'Oglio. L'Empereur voyait enfin son plus dangereux adversaire hâter lui-même la réalisation du vœu qui, depuis des années, remplissait son âme et celle de Thugut, cette réalisation qui toujours s'éloignait comme un décevant mirage. Ici, il obtenait plus de deux millions quatre cent mille Vénitiens, en échange de quinze cent mille Belges et onze cent mille Milanais; à la place de la lointaine Belgique, il arrondissait avantageusement ses frontières du côté de la Hongrie, de la Carinthie et du Tyrol; il acquérait des pays fertiles, une côte magnifique, des ports importants. Quant à l'Empire allemand, il ne subissait aucune modification; son intégrité, pour laquelle la Prusse ne pouvait que former des vœux impuissants, était réellement assurée par l'Autriche, sans que la Prusse y gagnât ni honneur ni profit. Il n'y avait pas à hésiter; il fallait, au contraire, provoquer le plus promptement possible la mise à exécution de cette seconde offre. Peu importait que, le 10 avril encore, Thugut eût offert l'alliance de l'Autriche à l'envoyé vénitien et se fût montré partisan enthousiaste de tout le système italien; peu importait que, l'avant-veille, il eût assuré de nouveau son ami, sir Morton Eden, de la fidélité de l'Autriche, et lui eût présenté la négociation comme n'ayant été entreprise qu'en vue de gagner du temps pour de nouveaux armements. Tout cela fut oublié en présence de l'offre de la Vénétie : le 15 avril, vingt-quatre heures après la réception du rapport de Merveldt, Thugut envoyait aux deux négociateurs des instructions très étendues, qui devaient conduire à une entente complète.

Dans le fait, Thugut acquiesçait complètement à la seconde des alternatives proposées par l'impétueux général révolutionnaire; mais, en politique prudent, il ne manqua pas de soulever des observations et de demander des modifications. La cession de la rive gauche du Rhin n'était plus réclamée par Bonaparte, du moment que Thugut abandonnait aux Français non seulement la Belgique, mais encore la Lombardie; toutefois, le ministre eut soin de proclamer expressément le principe de l'intégrité de l'Empire, en partie pour rester fidèle au serment du couronnement, en partie pour donner satisfaction aux Etats de l'Empire, qui s'opposaient à toute cession, et en particulier à la Prusse, qui le 19 mars

encore, ajouta-t-il malicieusement, avait proclamé l'inviolabilité de l'Empire. Plus cette affirmation d'un principe qui n'était pas contesté était alors inutile, plus on est étonné, bientôt après, de voir Thugut, malgré le serment du couronnement, mettre lui-même en question l'intégrité sur laquelle il venait d'insister si solennellement. « Selon les circonstances, dit-il, on pouvait se décider à indiquer l'intégrité comme *base générale* de la paix, mais en admettant pour l'avenir des arrangements relatifs à des *parcelles isolées de l'Empire*, selon les convenances françaises. » Que signifient ces parcelles, et de quelles circonstances veut-il parler? Il nous l'apprend bientôt. En abordant les questions italiennes, qui formaient le fond de la discussion, Thugut cherche avant tout à prendre à l'égard de Venise une situation aussi correcte que possible. Pour que l'Empereur pût être indemnisé en Vénétie de la perte de la Belgique, il fallait d'abord que la France prît possession du pays, par suite du désistement du possesseur actuel; à vrai dire, il était étonné que Bonaparte n'eût pas plutôt offert à l'Empereur les Légations, qui lui étaient déjà formellement cédées; mais alors on pourrait peut-être adoucir à Venise l'abandon de ses provinces en l'indemnisant au moyen des Légations? En dehors de la Belgique, l'Empereur ne voulait rien céder, sauf peut-être Milan, à la condition qu'il obtiendrait en échange de ce duché une nouvelle et suffisante compensation. Or, comme les provinces vénitiennes déjà offertes par Bonaparte représentaient amplement l'une et l'autre compensation, l'accord le plus complet s'établit entre les deux parties. Pour ce qui concernait la forme à adopter, Thugut fit observer qu'il était de l'intérêt des deux puissances de tenir le traité secret, et que, par conséquent, ce qu'il y avait de mieux à faire serait de signer des préliminaires que le Directoire n'aurait pas à soumettre au Corps législatif. Jusque-là Bonaparte, toujours ardent et pressé, n'avait jamais parlé que de paix définitive; mais, le Directoire avait déjà indiqué au général Clarke la marche demandée par Thugut; maintenant qu'il s'agissait du démembrement de l'Italie, il était plus que jamais nécessaire de ne faire connaître cette partie du traité que lorsque le fait serait accompli. Thugut n'avait plus à cœur qu'un seul point, insignifiant en apparence, mais qui en réalité, comme nous le verrons bientôt, avait une grande importance et était en contradiction directe avec les

vues de Bonaparte. Il s'agissait du duché de Modène, que le général destinait à devenir partie intégrante d'un nouvel Etat républicain. Thugut déclara que le plus proche héritier de ce pays était oncle de l'Empereur et qu'il était impossible que l'Autriche rompît les liens qui l'attachaient à la Toscane. En conséquence, il demanda le rétablissement du duché.

En somme, Thugut acceptait dans tous ses détails la seconde des alternatives proposées par Bonaparte, mais il demandait en plus le duché de Modène, et en échange de cette concession, tout en maintenant théoriquement le principe de l'intégrité de l'Empire, il était prêt à abandonner de fait aux Français toutes les « parcelles du territoire de l'Empire qui seraient à leur convenance ».

Avant de conclure, du reste, les envoyés devaient tout mettre en œuvre pour découvrir jusqu'où pouvait aller le bon vouloir des Français. Ils devaient demander l'évacuation de l'Autriche aussitôt après la signature des préliminaires. Quant à la paix définitive, on devait chercher à y arriver avant trois mois, au moyen d'un Congrès qui se réunirait dans une ville neutre, telle que Berne, par exemple. Ici, Thugut insista sur ce que l'honneur de l'Empereur exigeait qu'il invitât ses alliés au Congrès; mais il restreignit habilement l'effet de cette clause par l'assurance que, ni la rédaction des préliminaires, ni la conclusion de la paix définitive ne devraient dépendre en quoi que ce fût de l'issue de la négociation franco-anglaise. Il tenait donc à l'égard de ses alliés la même conduite qu'à l'égard de l'intégrité de l'Empire : il leur était dévoué en paroles, mais, en fait, il était prêt à les sacrifier aux convenances de la France.

Si nous rapprochons toutes ces circonstances, nous reconnaissons qu'il serait difficile d'imaginer un changement de système plus complet que celui qui s'accomplit à Vienne, du 13 au 15 avril. L'Empereur, jusque-là le premier défenseur de la vieille Europe contre la Révolution, se range complètement aux idées de Bonaparte; il s'entend avec la France pour partager la souveraineté de l'Italie, et ne songe plus à défendre l'intégrité de l'Allemagne qu'autant qu'elle pourra lui permettre d'atteindre ce but capital. Dans ses entretiens avec sir Morton, Thugut exprime bien encore le plus ardent dévouement à l'égard de ses alliés; mais en réalité, par l'instruction du 15, il abandonne la grande alliance aussi com-

plètement que possible. Et ce changement ne s'accomplit pas sous la pression d'une inflexible nécessité. Thugut lui-même, quelques jours plus tard, raconte en détail au comte Cobenzl (1) comment Bonaparte avait baissé le ton en présence des dangers qui le menaçaient de toutes parts, et comment l'Empereur avait pu ainsi obtenir un traité favorable à plus d'un titre. Le changement qui s'était ainsi produit à Vienne n'avait donc été provoqué que par le désir irrésistible et non dissimulé de posséder la Vénétie.

Le colonel Saint-Vincent, porteur des nouvelles instructions, partit promptement pour Léoben, où son arrivée délivra les négociateurs impériaux d'une grande inquiétude. Dès le premier moment, et plus encore que vis-à-vis de Merveldt, Bonaparte avait pris vis-à-vis de Gallo une attitude de complète supériorité. S'arrêtant un moment à des questions accessoires, il avait repoussé comme tout à fait superflue la reconnaissance formelle de la République par l'Empereur, et avait accepté avec une entière indifférence l'ancienne étiquette, en vertu laquelle l'Empereur, dans les traités, était toujours nommé en première ligne. Mais, dans les questions de territoire, il s'était montré très raide tant que les envoyés, conformément aux ordres qu'ils avaient reçus, avaient insisté sur la restitution de Milan. En ce cas, déclara-t-il, il fallait que l'Autriche renonçât à toute autre indemnité relativement à la Belgique, et que la France obtînt les frontières du Rhin ; tout ce qu'il pourrait faire par rapport à ces dernières serait de différer la décision jusqu'à la paix avec l'Empire. D'un autre côté, si l'Autriche se désistait de ses prétentions sur Milan, il offrait à l'Empereur la Dalmatie, l'Istrie et la Terre-Ferme jusqu'au Mincio, plus la province de Brescia jusqu'à l'Oglio comme indemnité pour le duc de Modène. « Ou enfin, dit-il, si la Vénétie ne vous va pas, nous vous donnons notre parole qu'avant trois mois nous aurons une autre indemnité à offrir à l'Empereur. » Les envoyés, qui n'étaient pas autorisés à traiter à une seule de ces conditions, les soumirent toutes trois le 15 avril à la haute décision du ministre. On comprend combien ils respirèrent plus librement lorsque, le 16, Saint-Vincent vint lever toutes les difficultés en leur apportant la renonciation de l'Empereur au duché de Milan.

(1) Dépêche du 30 avril.

Dès lors, tout marcha rapidement. Bonaparte se montra très coulant sur tous les autres points. Il fut convenu que les articles des préliminaires de paix relatifs à l'Italie seraient l'objet d'un traité spécial et secret. Aussitôt après la signature, les Français devaient quitter l'Autriche allemande. On convint aussi qu'un Congrès, auquel seraient conviés les alliés, s'assemblerait à Berne en vue de la paix générale, qui devait être conclue au plus tard dans trois mois. Pendant ce temps, un autre Congrès des Etats de l'Empire devait négocier la paix entre l'Allemagne et la France, en prenant pour base l'intégrité de l'Empire. La France devait avoir la Belgique et les autres pays annexés par la constitution (l'évêché de Liège, les abbayes de Stablo et de Malmédy, et quelques petites principautés). Les pays cédés par l'Autriche en Italie devaient, avec Bergame et Crema, former une République indépendante, et l'Empereur devait être indemnisé au moyen de territoires vénitiens, dont les places fortes seraient évacuées par les Français aussitôt après la conclusion de la paix définitive. Les Légations devaient être données à Venise comme une sorte de dédommagement.

Tout cela s'accordait parfaitement avec les instructions de Thugut. Le seul point qui créât quelque difficulté était la demande de restauration du duc de Modène, formulée par l'Autriche. Ici, Bonaparte se montra inflexible. Le duc, disait-il, avait violé la trêve, et ses Etats lui avaient été enlevés par droit de conquête; la France ne renonçait aux provinces rhénanes que par égard pour l'Empereur, qu'il indemnisait ainsi de la perte de la Belgique; la Vénétie compensait largement le duché de Milan, et il n'y avait nullement lieu d'y ajouter le duché de Modène. Le véritable nœud de la question ne fut, autant du moins que les rapports permettent d'en juger, nettement abordé par aucune des parties. Le duché de Modène ne formait qu'un petit territoire; mais il s'étendait des frontières de la Vénétie à celles de la Toscane et à la Méditerranée. Au pouvoir des Autrichiens, il empêchait l'influence française de s'exercer sur l'Italie centrale et la basse Italie; au pouvoir des Français, il posait les mêmes bornes à l'influence autrichienne : en fait, Modène était la clef de toute domination sur la péninsule. On comprend dès lors que Thugut fût prêt à lui sacrifier l'intégrité de l'Allemagne; mais on s'explique aussi l'invincible résistance de Bonaparte. Ce sujet fut discuté durant plusieurs séances, sans que l'on

parvînt à s'entendre. Enfin les Autrichiens cédèrent, et l'accord s'établit, comme dans tout le cours de la négociation, aux dépens d'un tiers. Bonaparte, nous l'avons vu, avait offert de donner comme indemnité au duc la province vénitienne de Brescia; mais les envoyés impériaux pensèrent que la perte de Modène serait moins sensible à leur gouvernement si Brescia était attribuée non au duc, mais à l'Empereur, sauf à chercher en Allemagne, à la paix prochaine, une indemnité pour le duc. Après quelque résistance, Bonaparte consentit à cet arrangement; il fut arrêté que le duc serait indemnisé à la paix générale ou à la paix de l'Empire, et que Modène serait réuni, ainsi que Reggio, Massa et Carrare, à la nouvelle République lombarde. Selon les instructions de Thugut, Merveldt demanda ensuite par quels moyens Bonaparte comptait arriver à obtenir de Venise la cession formelle de la Terre-Ferme. La réponse du général fut des plus simples : Il profiterait, dit-il, d'un désaccord momentané avec Venise pour lui déclarer la guerre, et pour imposer au Sénat, par la force des armes, l'échange de ses provinces contre les Légations. « Les habitants de la Terre-Ferme haïssent le gouvernement vénitien, ajouta-t-il; on les amènera facilement à demander eux-mêmes leur réunion à l'Autriche (1). » Et il s'engagea expressément à provoquer la déclaration de guerre aussitôt après la signature des préliminaires (2).

Tout cela ne s'accordait pas parfaitement avec la diplomatie correcte, telle que la comprenait Thugut; ce fait désagréable subsistait toujours, que l'Autriche aliénait à son profit une propriété étrangère; mais par là on arrivait au but, et les envoyés crurent pouvoir conclure, quoique ce fâcheux article sur Modène ne fût pas conforme à leurs instructions. Ils calculèrent l'importance des acquisitions autrichiennes, dont Merveldt évalua les habitants à plus de quatre millions. Ils pensèrent que, quand même l'un ou l'autre des articles rencontrerait quelques difficultés d'exécution, l'avantage immédiat, l'évacuation des Etats héréditaires, serait toujours inappréciable. Ils craignaient aussi à tout instant de voir leur situation s'aggraver. Le général Clarke, le véritable plénipotentiaire du Directoire, était attendu d'heure en heure à Léoben,

(1) Thugut à Gallo, 14 mai.
(2) Merveldt à Thugut, 19 avril.

et Bonaparte donnait à entendre qu'il poserait peut-être des questions plus dures. En janvier encore, il avait eu mission de demander la rive gauche du Rhin ; quoique le Directoire se fût départi de cette prétention en février, après la chute de Kehl, et se fût alors contenté de la Belgique et du Luxembourg, nul ne pouvait prévoir ce qui arriverait si les armées françaises inauguraient la campagne par des succès sur le Rhin. Le nouveau commandant de l'armée de la Sambre, le général Hoche, avait dénoncé l'armistice le 13 avril, et Merveldt était convaincu que les perspectives de l'Autriche n'étaient nullement brillantes de ce côté. Il insista donc pour qu'on signât promptement ; Gallo, dont la cour ne désirait que la paix, partageait son impatience, et Bonaparte se réjouissait d'une précipitation qui lui assurait la gloire d'avoir été le seul pacificateur. Il n'avait pas de pouvoirs réguliers pour traiter ; mais cela ne fit pas plus de dificulté à ses yeux qu'à ceux des envoyés impériaux. La rédaction définitive de l'acte public et de l'acte secret eut donc lieu le 18 avril, et le traité préliminaire fut signé à trois heures de l'après-midi, au moment même où se terminait victorieusement à Neuwied le premier combat livré par Hoche aux Autrichiens.

Ainsi finit, à la sixième campagne, la première guerre livrée par la France révolutionnaire à la monarchie autrichienne. Les ébranlements causés par cette guerre avaient transformé, non seulement l'Europe, mais encore l'essence de la Révolution. Au printemps de 1792, Brissot avait appelé les Jacobins à prendre les armes contre Joseph II, alléguant que ce prince protégeait les émigrés, et que la Révolution devait renverser les tyrans allemands de leurs trônes : au printemps de 1797, Bonaparte et Merveldt se promettaient mutuellement (art. 3 du traité secret) que les puissances feraient tout ce qui dépendrait d'elles pour consolider le repos intérieur dans leurs États respectifs. En avril 1792, la Gironde avait poussé à la guerre afin de pouvoir, à la faveur de l'agitation qui en résulterait, établir le gouvernement républicain en France d'abord, et ensuite en Europe : en avril 1797, Bonaparte déclarait en termes pompeux que la reconnaissance de la République par l'Empereur était chose superflue (un tel acte aurait pu plus tard lui rendre difficile le renversement de cette forme de gouvernement), et la paix était achetée par l'abandon d'une autre République à la domination monarchique de l'Empereur. Cinq ans auparavant, Paris

avait retenti chaque jour de déclamations sur le désintéressement français, sur la fraternité des peuples, sur le droit qu'avaient toutes les nations de décider elles-mêmes de leur sort : aujourd'hui, la Belgique et la plus grande partie de l'Italie étaient soumises à la domination française, et la diplomatie républicaine, rivalisant avec la vieille diplomatie, disposait comme de troupeaux passifs des âmes des citoyens. A l'extérieur comme à l'intérieur, la Révolution, par une conséquence irrésistible, avait passé de la liberté anarchique à la violence brutale. Le morcellement de la Vénétie, qui venait d'être décidé à Léoben, dépassait en iniquité ce que les vieilles puissances s'étaient jamais permis de plus arbitraire. Si on le compare même au partage de la Pologne, la comparaison n'est pas à l'avantage de Bonaparte. Par ce partage, la Russie et la Prusse avaient soustrait à une domination étrangère et détestée un grand nombre d'hommes qui leur étaient unis par la communauté de race et de croyance, tandis que rien de semblable n'avait jamais existé en Vénétie. On avait renversé en Pologne un gouvernement aristocratique usé et impuissant, qui opprimait la bourgeoisie et condamnait les paysans à un bestial esclavage, tandis que Venise était soumise à une aristocratie à laquelle la mollesse et le bien-être avaient enlevé toute ardeur héroïque, mais aussi toute violente brutalité, et dont l'administration prévoyante et régulière protégeait efficacement la prospérité matérielle des villes et des villages. Par sa conquête ambitieuse, la Russie avait fait payer aux Polonais, au XVIIIe siècle, ce qu'ils avaient entrepris contre elle au XVIIe; quant aux puissances allemandes, leur participation au partage leur était imposée par la nécessité, car elles étaient impuissantes à arrêter les empiétements de la Russie. Les contractants de Léoben ne pouvaient produire de semblables excuses. Il ne s'agissait pas, pour eux, de faire expier à Venise une hostilité de cent années, ni de protéger la sécurité de leur territoire; la République française aurait toujours pu obtenir de l'Empereur une paix honorable et avantageuse, impliquant la reconnaissance de ses acquisitions en Belgique et en Savoie, si elle avait renoncé à Venise, rendu Milan, et cédé les Légations à l'Autriche. Elle aurait même pu, nous l'avons vu, obtenir en échange de la restauration du duché de Modène que des portions considérables des provinces rhénanes fussent ajoutées à la Belgique.

Mais ce n'était pas là ce que voulait Bonaparte. Loin de songer à affranchir l'Italie, il voulait la dominer; pour cela, il lui fallait conserver Milan et Modène : l'abandon de la Vénétie à l'Autriche n'eut pas d'autre cause. Cette iniquité n'était justifiée ni par le sentiment national ni par l'intérêt commun; seule, une ambition irrésistible, évidente, audacieuse, l'inspira et aida à l'accomplir.

La conduite de l'Autriche, qui, vaincue et opprimée, obéissait au lieu de commander, doit être, sans doute, jugée moins sévèrement que celle de l'auteur de cet acte de violence. Toutefois des documents authentiques nous ont appris aujourd'hui d'une manière irrécusable que l'on ne saurait sans folie attribuer encore la conduite de Thugut à sa sollicitude patriotique pour l'inviolabilité des frontières allemandes. De tels sentiments n'existaient pas chez l'homme qui, au commencement de 1795, avait insisté plus fortement qu'aucun de ses prédécesseurs sur la nécessité d'une politique purement autrichienne, sans s'inquiéter en rien des misérables querelles de l'Empire; qui, quelques mois plus tard, avait appelé les Russes à une guerre d'affranchissement contre la Prusse; qui était maintenant sur le point de conclure une paix séparée avec la France, précisément parce que la Prusse offrait sa médiation pour défendre l'intégrité de l'Empire; qui, par ce traité de paix, offrait à son adversaire, en échange de Modène, n'importe quelles parcelles du territoire de l'Empire. Ce n'était pas pour épargner l'Empire qu'il prenait la Vénétie, mais parce qu'il convoitait depuis longtemps la possession de ce pays, et parce qu'un système d'indemnités en Allemagne aurait favorisé l'accroissement de la Prusse. Vu la situation, nul homme intelligent ne saurait le blâmer de ne s'être inquiété que des intérêts de l'Autriche et non de ceux de la Prusse et de l'Allemagne; mais nul non plus ne pourra écarter de lui l'accusation d'avoir, dans sa haine exagérée contre la Prusse, méconnu complètement les vrais et durables intérêts de l'Autriche. Il ne devait apprendre que trop tôt ce qu'il en coûtait d'agir de concert avec Bonaparte, et de lui disputer la part du lion. Pour le moment, Thugut, encore plein de confiance, était fermement résolu à défendre les intérêts de l'Autriche en Italie; il voulait même, si c'était possible, aller au delà des préliminaires, c'est-à-dire hâter l'annexion de la Vénétie, réparer la maladresse de ses envoyés relativement à

Modène, et prendre pied d'une manière quelconque dans l'Italie centrale. Tout cela était naturel au plus haut point de la part d'un homme d'État exclusivement autrichien; mais c'était en même temps une nouvelle preuve de sa profonde indifférence à l'égard de l'Allemagne. Si Thugut avait porté le moindre intérêt à l'Empire allemand, en dehors de l'intérêt tout négatif qui le poussait à empêcher l'extension de la Prusse, il aurait reconnu clairement que toute proposition faite par l'Empereur en vue de modifier les préliminaires ouvrait la porte aux Français pour des propositions analogues. Du moment que les préliminaires reconnaissaient comme base l'intégrité allemande, le premier intérêt de l'Empire et de son chef devait être d'en défendre l'inviolabilité et de n'y admettre d'autre changement que leur transformation en une paix définitive, aussitôt après la conquête de la Vénétie. Thugut crut devoir suivre une conduite diamétralement opposée : le châtiment, comme nous le verrons, ne s'en fit pas longtemps attendre; l'Allemagne et l'Autriche elle-même devaient en subir les conséquences.

Le tableau des faits accomplis à Léoben présenterait une grave lacune si nous n'examinions pas en même temps sous quel jour les auteurs de ces faits ont cherché à les présenter aux yeux de leurs contemporains. Bonaparte avait deux points principaux à pallier vis-à-vis de son gouvernement, l'abandon de la Vénétie et la précipitation avec laquelle il avait conclu, au moment même où les opérations du Rhin eussent pu donner le fleuve pour frontière à la République. A l'un comme à l'autre égard, il s'en tint aux explications qui nous sont déjà connues. La déloyauté de Venise, dit-il, l'avait complètement surpris. Si les magistrats de cette ville accusaient les officiers français d'avoir provoqué les soulèvements, il déclarait que leurs assertions et leurs protocoles n'étaient que d'odieux mensonges. Il expliqua à son entourage qu'il faudrait être idiot pour le croire capable d'avoir violé la première loi de l'art de la guerre, en provoquant lui-même des troubles sur ses derrières (1). Mais, tout en se présentant comme gravement offensé, il ne voulait pas passer pour avoir été l'auteur du partage vénitien. Dans ses rapports au Directoire, il se contenta de raconter

(1) Bourrienne, vol. I, ch. II.

comment, le 8 avril, il avait demandé la rive gauche du Rhin, sans dire un seul mot de l'alternative dans laquelle, le 13, il avait placé le comte Merveldt, alternative qui avait tout décidé. Des négociations du 15, il rapporta seulement que, Gallo ayant déclaré que l'Empereur ne voulait pas d'indemnité ailleurs qu'en Italie, les envoyés autrichiens avaient demandé quelques parties de la Vénétie ou des Légations. D'après cela, la question vénitienne semblait n'avoir été mise sur le tapis que par la partie adverse. « Après de nombreux pourparlers, disait plus loin la lettre, nous résolûmes de soumettre les trois propositions au choix du cabinet de Vienne. » Dans la crainte toutefois que le Directoire ne s'irritât de ce qu'il avait sacrifié Venise pour obtenir Milan, il insistait avec énergie sur ce que les dangers de sa position l'avaient mis dans l'impossibilité de dicter la paix telle qu'il l'entendait, et il en rejetait en termes violents toute la responsabilité sur le Directoire et sur l'inaction de l'armée du Rhin. « Mes meilleurs plans, disait-il, ont été déjoués par l'inertie de l'armée du Rhin.... il faut que l'armée du Rhin n'ait pas de sang dans les veines... Toute l'Europe jugera la conduite si différente des deux armées. » On peut dire avec certitude que toute cette irritation n'était, comme cela se produisait souvent chez Bonaparte, qu'un jeu froidement calculé. Il ne pouvait pas, à la vérité, prendre Vienne à lui tout seul; mais sa position avancée le protégeait précisément contre tout danger. De plus, il avait reçu le 12 la dépêche par laquelle le Directoire lui annonçait l'intervention du général Hoche, ce qui avait dû le délivrer de toute inquiétude relativement à l'armée que les Autrichiens avaient sur le Rhin. Lui-même, au premier moment, avait reconnu l'avantage de cette circonstance, et il s'était laissé aller à dire, le 16 avril, qu'une fois les opérations commencées, Hoche pourrait s'avancer en huit jours jusqu'à la Rednitz. Mais plus tard, il s'appliqua à détruire l'effet de ces paroles. « Lorsque j'ai appris par vos lettres que Moreau ne faisait rien et que vous laissiez Hoche s'avancer seul, écrit-il le 30 avril, j'ai considéré la campagne comme perdue et je n'ai plus douté que nous ne fussions battus l'un après l'autre. » Donc, il a signé la paix telle qu'elle s'offrait à lui. Le 8 mai, lorsqu'il apprend qu'au moment de la signature des préliminaires, Moreau lui-même était en mouvement, il se contente d'exprimer le regret que cela n'ait pas eu lieu quinze jours

plus tôt, ou que Moreau, au moins, ne l'ait pas averti à l'avance (1). C'est toujours la même tactique : Si une des conditions de la paix est désavantageuse, il ne faut l'attribuer qu'à Moreau, ou au gouvernement qui ne l'a pas assez stimulé. Du reste, il fait valoir tous les avantages du traité, lequel créait une nouvelle République en Italie, plaçait Venise sous la dépendance de la France, unissait pour longtemps l'Autriche à la France par des intérêts communs, et par là délivrait cette dernière de toute considération relative à la Prusse. Puis il termine par l'argument qui est toujours chez lui, à l'égard du Directoire, le signe le plus certain d'une entière indépendance de volonté, il demande à être mis en congé, ou au moins éloigné d'Italie. « Vous devez comprendre, dit-il, que je ne puis rester ici plus longtemps. »

Il est à remarquer que Thugut, pas plus que Bonaparte, n'aimait à parler du point essentiel et décisif de la négociation. De même que Bonaparte ne disait rien au Directoire des ouvertures qu'il avait faites le 13 à Merveldt, de même aussi Thugut se tut vis-à-vis de ses alliés, relativement à ses instructions du 15; pour ce qui concernait l'Angleterre, les vieux rapports d'intimité, de confiance, lui semblaient depuis longtemps rompus avec cette puissance. Le 12 avril, il avait dit à Sir Morton Eden que Merveldt n'avait été envoyé à Léoben que pour gagner du temps, vu que l'absence des subsides anglais rendait le temps doublement précieux; le 17 encore, deux jours par conséquent avant l'envoi de sa grande instruction, il lui renouvela l'assurance que Bonaparte s'en tenait à de vagues paroles, qui indiquaient clairement les graves embarras de sa situation; que Merveldt avait pour unique mission de discuter les bases de la paix, et de reconnaître jusqu'où pourraient aller les concessions françaises. Le 19, sir Morton apprit qu'un courrier était arrivé de Léoben, mais il ne fut pas admis près de Thugut, qui ne l'informa que le lendemain de la signature des préliminaires.

(1) Bourrienne invente tout à fait lorsqu'il raconte que Bonaparte, en apprenant le 20 avril, dans une île du Tagliamento, le mouvement de Moreau, a exprimé les plus vifs regrets au sujet de la conclusion des préliminaires. Le 20 avril, Bonaparte était encore à Léoben, et la nouvelle du passage du Rhin par Moreau lui est certainement arrivée à Palmanova, peut-être même à Trieste. Si Bourrienne n'invente pas précisément, c'est que Bonaparte a renouvelé dans l'île une de ces scènes qu'il savait si bien préparer.

Thugut se montrait très irrité de la légèreté de ses négociateurs, qui, contrairement à leurs instructions, s'étaient laissé gagner par les instances de Bonaparte. Maintenant, dit-il, qu'y avait-il à faire? Lui-même, résolu depuis longtemps à ne pas coopérer à un traité contraire à ses convictions, avait offert sa démission à l'Empereur (ce serait, si le fait était vrai, une ressemblance de plus avec Bonaparte, mais on n'en trouve de traces nulle part ailleurs), et ne restait plus aux affaires que jusqu'à la nomination de son successeur. Dans ces circonstances, il ne pouvait conseiller à l'Empereur de refuser sa ratification; il fallait se soumettre à la force de la destinée. Sir Morton, profondément ébranlé, demanda à connaître les conditions de la paix; mais il lui fut répondu que l'Empereur ne pouvait les lui communiquer, le traité lui-même lui imposant le secret. Quinze jours plus tard, Thugut fit déclarer à Londres, par l'ambassadeur d'Autriche, que l'absence des subsides anglais avait rendu la paix inévitable.

Cette conduite produisit à Londres l'effet le plus pénible. Nul ne s'y étonnait de voir toute ardeur guerrière éteinte en Autriche après tant de revers; le 11 avril encore, lord Grenville avait écrit à Vienne qu'il acquiesçait à toutes les acquisitions que la paix pourrait procurer à l'Empereur sur le Rhin, en Bavière, et dans les Légations; que, pour disposer favorablement la France, il sacrifierait toutes les conquêtes coloniales de l'Angleterre, à l'exception de Ceylan, du Cap et de la Trinité, et que, pour venir en aide aux finances autrichiennes, il espérait pouvoir faire, dans un court délai, un emprunt de trois millions deux cent cinquante mille livres sterling. Le cabinet de Londres avait donc la conscience d'avoir fait tout ce qui dépendait de lui, et fut très blessé de se voir accusé ouvertement d'être le véritable auteur de tout le mal; Grenville s'irrita surtout du silence que gardait Thugut sur la teneur des préliminaires, silence qui laissait soupçonner des conditions hostiles à l'Angleterre.

L'attitude de Thugut fût toute différente vis-à-vis du second allié de l'Autriche, l'Empereur de Russie. Nous avons vu combien il avait été blessé lorsque le Tzar avait absolument refusé de tenir ses anciens engagements; mais Paul, depuis lors, s'était montré très malveillant pour la Prusse, ce qui avait suffi pour modifier les sentiments de Thugut. De plus, la Turquie, subissant l'influence fran-

çaise, avait plusieurs fois offert sa médiation au cabinet de Vienne, et la plus récente de ces offres avait même été appuyée par quelques armements sur la frontière. Si Paul, comme on devait le supposer, s'offensait de ces mouvements, il se pouvait que le traité de janvier 1795 fût entièrement remis en vigueur, maintenant que la fin de la guerre avec la France avait enlevé de ce côté à l'Autriche tout motif d'hésitation. Thugut résolut donc de montrer à Saint-Pétersbourg des dispositions beaucoup plus amicales qu'à Londres. Cependant, sa confiance n'alla pas jusqu'à lui faire faire la plus légère mention du rapport envoyé le 13 par Merveldt, ni de sa propre instruction du 15, et Paul n'en sut pas plus que Grenville sur ce qui avait amené les préliminaires. Vu le danger de sa situation, lui dit-on, Bonaparte avait offert des conditions plus avantageuses que jamais, sur quoi les envoyés s'étaient laissé entraîner par lui à des bouleversements illicites, et, finalement, la lésinerie de l'Angleterre et l'épuisement complet des finances autrichiennes avaient enlevé toute liberté d'action à l'Empereur. Mais si Thugut, en vertu des engagements pris avec les Français, cacha opiniâtrément aux Anglais les conditions de la paix, il déclara aux Russes que l'intimité des deux cours ne lui permettait pas d'hésiter à en faire au Tzar la communication complète. Il exprima l'espoir que Paul approuverait l'acquisition de la Vénétie, puisque la Russie elle-même avait offert cette province à l'Empereur deux ans auparavant, et que, le fait une fois accompli, elle n'aurait plus à s'occuper de l'épineuse question bavaroise. Du reste, ajouta Thugut, le traité avait été si précipité qu'il n'avait pas même été rédigé en bon français par ces deux Italiens, Gallo et Bonaparte, et la teneur en faisait prévoir tant de difficultés d'exécution, que rien n'était plus probable qu'une prompte reprise de la guerre. C'est pourquoi il priait instamment le Tzar de rester fidèle à ses engagements, et d'envoyer un corps d'armée russe en Bohême, pour en imposer à la France et à la Prusse (1).

Paul, sans doute, s'était fort ému en voyant Bonaparte s'avancer si près de Vienne, et il avait donné libre cours à des expressions de belliqueux enthousiasme ; mais il avait fini, comme toujours, par répéter à Cobenzl qu'une prompte conclusion de

(1) Thugut à Cobenzl, 30 avril.

la paix pouvait seule sauver l'Autriche, et qu'il ne fallait plus s'occuper de l'Empire allemand, à moins qu'on ne pût s'assurer le concours de la Prusse. Et comme, naturellement, Cobenzl rejeta cela bien loin : « Mais, alors s'écria Paul, à quoi pourront vous servir mes douze mille hommes (c'était le chiffre indiqué par le traité pour le corps de secours)? » Cobenzl répondit que leur présence seule produirait un utile effet, et que peut-être des renforts les suivraient bientôt. Après de longues discussions, Paul s'enflamma pour un moment, et promit non plus douze mille, mais seize mille hommes, si les Français continuaient à se montrer malveillants ; en même temps, il devait tenir la Prusse en respect par une armée d'observation de quatre-vingt mille hommes. Mais cette exaltation ne fut pas de longue durée. Il resta bien toujours favorable à l'Autriche ; il envoya à Constantinople une lettre menaçante, par laquelle il exigeait un repos complet ; il écrivit au cabinet de Berlin qu'il comptait sur son appui loyal dans l'œuvre de paix ; il annonça aux Anglais qu'il était prêt à se charger du rôle de médiateur au prochain Congrès. Mais, quant aux douze mille hommes, il dit à Cobenzl qu'il préférait ne pas les envoyer, afin d'éviter toute démonstration guerrière ; que si cependant, contre son attente, les Français opposaient des difficultés à l'exécution de préliminaires à peine tolérables pour l'Autriche, il leur ferait sentir la force du bras de la Russie (1).

(1) Cobenzl à Thugut, 10 mai, 18 mai.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME

LIVRE PREMIER

LE DIRECTOIRE

CHAPITRE PREMIER. — État intérieur de la France.

CHAPITRE II. — Commencements du Directoire.

CHAPITRE III. — Nouveau papier-monnaie.

CHAPITRE IV. — Conspiration de Babœuf.

LIVRE II

MILAN ET MANTOUE

CHAPITRE PREMIER. — Vues de la coalition.

CHAPITRE II. — Premières victoires de Bonaparte.

CHAPITRE III. — Venise. — Rome. — L'Espagne.

CHAPITRE IV. — Guerre dans le sud de l'Allemagne.

CHAPITRE V. — Castiglione et Bassano.

CHAPITRE VI. — Victoires de l'archiduc Charles.

CHAPITRE VII. — Rupture de la coalition.

CHAPITRE VIII. — Arcole et Rivoli.

LIVRE III

LÉOBEN

CHAPITRE PREMIER. — Les États de l'Église.

CHAPITRE II. — Campagne d'Autriche.

CHAPITRE III. — Elections en France.

CHAPITRE IV. — Les Préliminaires de paix.

Coulommiers. — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.

FÉLIX ALCAN, Éditeur
LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

PHILOSOPHIE — HISTOIRE

CATALOGUE
DES
Livres de Fonds

On peut se procurer tous les ouvrages qui se trouvent dans ce Catalogue par l'intermédiaire des libraires de France et de l'Étranger.

On peut également les recevoir franco *par la poste, sans augmentation des prix désignés, en joignant à la demande des* TIMBRES-POSTE FRANÇAIS *ou un* MANDAT *sur Paris.*

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

MARS 1907

Les titres précédés d'un *astérisque* sont recommandés par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques des élèves et des professeurs et pour les distributions de prix des lycées et collèges.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-16, brochés, à 2 fr. 50.

Cartonnés toile, 3 francs. — En demi-reliure, plats papier, 4 francs.

La *psychologie*, avec ses auxiliaires indispensables, l'*anatomie* et la *physiologie du système nerveux*, la *pathologie mentale*, la *psychologie des races inférieures et des animaux*, les *recherches expérimentales des laboratoires;* — la *logique;* — les *théories générales fondées sur les découvertes scientifiques ;* — l'*esthétique ;* — les *hypothèses métaphysiques ;* — la *criminologie* et la *sociologie ;* — l'*histoire des principales théories philosophiques ;* tels sont les principaux sujets traités dans cette Bibliothèque.

ALAUX (V.), prof. à l'École des Lettres d'Alger. **La philosophie de Victor Cousin.**
ALLIER (R.). ***La Philosophie d'Ernest Renan.** 2e édit. 1903.
ARRÉAT (L.). ***La Morale dans le drame, l'épopée et le roman.** 3e édition.
— ***Mémoire et imagination** (Peintres, Musiciens, Poètes, Orateurs). 2e édit.
— **Les Croyances de demain.** 1898.
— **Dix ans de philosophie.** 1900.
— **Le Sentiment religieux en France.** 1903.
— **Art et Psychologie individuelle.** 1906.
BALLET (G.). **Le Langage intérieur** et les diverses formes de l'aphasie. 2e édit.
BAYET (A.). **La morale scientifique.** 2e édit. 1906.
BEAUSSIRE, de l'Institut. ***Antécédents de l'hégél. dans la philos. française.**
BERGSON (H.), de l'Institut, professeur au Collège de France. ***Le Rire.** Essai sur la signification du comique. 3e édition. 1904.
BERTAULD. **De la Philosophie sociale.**
BINET (A.), directeur du lab. de psych. physiol. de la Sorbonne. **La Psychologie du raisonnement**, expériences par l'hypnotisme. 4e édit.
BLONDEL. **Les Approximations de la vérité.** 1900.
BOS (C.), docteur en philosophie. ***Psychologie de la croyance.** 2e édit. 1905.
BOUCHER (M.). **L'hyperespace, le temps, la matière et l'énergie.** 2e édit. 1905.
BOUGLÉ, prof. à l'Univ. de Toulouse. **Les Sciences sociales en Allemagne.** 2e éd. 1902.
— **Qu'est-ce que la Sociologie?** 1907.
BOURDEAU (J.). **Les Maîtres de la pensée contemporaine.** 4e édit. 1906.
— **Socialistes et sociologues.** 2e éd. 1907.
BOUTROUX, de l'Institut. ***De la contingence des lois de la nature.** 5e éd. 1905.
BRUNSCHVICG, professeur au lycée Henri IV, docteur ès lettres. ***Introduction à la vie de l'esprit.** 2e édit. 1906.
— ***L'Idéalisme contemporain.** 1905.
COSTE (Ad.). **Dieu et l'âme.** 2e édit. précédée d'une préface par R. Worms. 1903.
CRESSON (A.). docteur ès lettres. **La Morale de Kant.** 2e édit (Cour. par l'Institut.)
— **Le Malaise de la pensée philosophique.** 1905.
DANVILLE (Gaston). **Psychologie de l'amour.** 4e édit. 1907.
DAURIAC (L.). **La Psychologie dans l'Opéra français** (Auber, Rossini, Meyerbeer).
DELVOLVE (J.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. ***L'organisation de la conscience morale.** *Esquisse d'un art moral positif.* 1906.
DUGAS, docteur ès lettres. ***Le Psittacisme et la pensée symbolique.** 1896.
— **La Timidité.** 3e édit. 1903.
— **Psychologie du rire.** 1902.
— **L'absolu.** 1904.
DUMAS (G.), chargé de cours à la Sorbonne. **Le Sourire**, avec 19 figures. 1906.
DUNAN, docteur ès lettres. **La théorie psychologique de l'Espace.**
DUPRAT (G.-L.), docteur ès lettres. **Les Causes sociales de la Folie.** 1900.
— **Le Mensonge.** *Étude psychologique.* 1903.

Suite le la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16, à 2 fr. 50 le vol.

DURAND (de Gros). *Questions de philosophie morale et sociale. 1902.

DURKHEIM (Émile), professeur à la Sorbonne. * **Les règles de la méthode sociologique.** 3e édit. 1904.

D'EICHTHAL (Eug.) (de l'Institut). **Les Problèmes sociaux et le Socialisme.** 1899.

ENCAUSSE (Papus). **L'occultisme et le spiritualisme.** 2e édit. 1903.

ESPINAS (A.), de l'Institut, prof. à la Sorbonne. * **La Philosophie expérimentale en Italie.**

FAIVRE (E.). **De la Variabilité des espèces.**

FÉRÉ (Ch.). **Sensation et Mouvement.** Étude de psycho-mécanique, avec fig. 2e éd.

— **Dégénérescence et Criminalité,** avec figures. 3e édit. 1907.

FERRI (E.). ***Les Criminels dans l'Art et la Littérature.** 2e édit. 1902.

FIERENS-GEVAERT. **Essai sur l'Art contemporain.** 2e éd. 1903. (Cour. par l'Ac. fr.).

— **La Tristesse contemporaine,** essai sur les grands courants moraux et intellectuels du XIXe siècle. 4e édit. 1904. (Couronné par l'Institut.)

— * **Psychologie d'une ville.** *Essai sur Bruges.* 2e édit. 1902.

— **Nouveaux essais sur l'Art contemporain.** 1903.

FLEURY (Maurice de). **L'Ame du criminel.** 1898.

FONSEGRIVE, professeur au lycée Buffon. **La Causalité efficiente.** 1893.

FOUILLÉE (A.), de l'Institut. **La propriété sociale et la démocratie.** 4e édition. 1904.

FOURNIÈRE (E.). **Essai sur l'individualisme.** 1901.

FRANCK (Ad.), de l'Institut. * **Philosophie du droit pénal.** 5e édit.

GAUCKLER. **Le Beau et son histoire.**

GELEY (Dr G.). **L'être subconscient.** 2e édit. 1905.

GOBLOT (E.), professeur à l'Université de Lyon. **Justice et liberté.** 2e éd. 1907.

GODFERNAUX (G.), docteur ès lettres. **Le Sentiment et la Pensée,** 2e éd. 1906.

GRASSET (J.), professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. **Les limites de la biologie.** 3e édit. 1906. Préface de Paul BOURGET.

GREEF (de). **Les Lois sociologiques.** 3e édit.

GUYAU. * **La Genèse de l'idée de temps.** 2e édit.

HARTMANN (E. de). **La Religion de l'avenir.** 5e édit.

— **Le Darwinisme,** ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette doctrine. 6e édit.

HERBERT SPENCER. * **Classification des sciences.** 6e édit.

— **L'Individu contre l'État.** 5e édit.

HERCKENRATH. (C.-R.-C.) **Problèmes d'Esthétique et de Morale.** 1897.

JAELL (Mme). **L'intelligence et le rythme dans les mouvements artistiques,** avec fig. 1904

JAMES (W.). **La théorie de l'émotion,** préf. de G. DUMAS, chargé de cours à la Sorbonne. Traduit de l'anglais. 1902.

JANET (Paul), de l'Institut. * **La Philosophie de Lamennais.**

JANKELEWITCH (S. J.). **Nature et Société.** *Essai d'une application du point de vue finaliste aux phénomènes sociaux.* 1906.

LACHELIER, de l'Institut. **Du fondement de l'induction,** suivi de **psychologie et métaphysique.** 5e édit. 1907.

LAISANT (C.). **L'Éducation fondée sur la science.** Préface de A. NAQUET. 2e éd. 1905.

LAMPÉRIÈRE (Mme A.). * **Rôle social de la femme,** son éducation. 1898.

LANDRY (A.), agrégé de philos., docteur ès lettres. **La responsabilité pénale.** 1902.

LANGE, professeur à l'Université de Copenhague. * **Les Émotions,** étude psycho-physiologique, traduit par G. Dumas. 2e édit. 1902.

LAPIE, professeur à l'Univ. de Bordeaux. **La Justice par l'État.** 1899.

LAUGEL (Auguste). **L'Optique et les Arts.**

LE BON (Dr Gustave). * **Lois psychologiques de l'évolution des peuples.** 7e édit.

— * **Psychologie des foules.** 10e édit.

LÉCHALAS. * **Etude sur l'espace et le temps.** 1895.

LE DANTEC, chargé du cours d'Embryologie générale à la Sorbonne. **Le Déterminisme biologique et la Personnalité consciente.** 2e édit.

— * **L'Individualité et l'Erreur individualiste.** 2e édit. 1905.

— **Lamarckiens et Darwiniens,** 2e édit. 1904.

LEFÈVRE (G.), prof. à l'Univ. de Lille. **Obligation morale et idéalisme.** 1895.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16, à 2 fr. 50 le vol.

LIARD, de l'Inst., vice-rect. de l'Acad. de Paris.* **Les Logiciens anglais contemp** 4e éd.
— **Des définitions géométriques et des définitions empiriques.** 3e édit.
LICHTENBERGER (Henri), maître de conférences à la Sorbonne. ***La philosophie de Nietzsche.*** 9e édit. 1906.
— * **Friedrich Nietzsche. Aphorismes et fragments choisis.** 3e édit. 1905.
LOMBROSO. **L'Anthropologie criminelle et ses récents progrès.** 4e édit. 1901.
LUBBOCK (Sir John). * **Le Bonheur de vivre.** 2 volumes. 9e édit. 1905.
— ***L'Emploi de la vie.*** 6e éd. 1905.
LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. * **La Philosophie de Hobbes.**
MARGUERY (E.). **L'Œuvre d'art et l'évolution.** 2e édit. 1905.
MAUXION, professeur à l'Université de Poitiers. * **L'éducation par l'instruction** *et les Théories pédagogiques de Herbart.* 1900.
— ***Essai sur les éléments et l'évolution de la moralité.*** 1904.
MILHAUD (G.), professeur à l'Université de Montpellier. * **Le Rationnel.** 1898.
— ***Essai sur les conditions et les limites de la Certitude logique.*** 2e édit. 1898.
MOSSO. ***La Peur.*** Étude psycho-physiologique (avec figures). 3e édit.
— * **La Fatigue intellectuelle et physique**, trad. Langlois. 5e édit.
MURISIER (E.), professeur à la Faculté des lettres de Neuchâtel (Suisse). ***Les Maladies du sentiment religieux.*** 2e édit. 1903.
NAVILLE (E.), prof. à la Faculté des lettres et sciences sociales de l'Université de Genève. **Nouvelle classification des sciences.** 2e édit. 1901.
NORDAU (Max). ***Paradoxes psychologiques**, trad. Dietrich. 5e édit. 1904.
— **Paradoxes sociologiques**, trad. Dietrich. 4e édit. 1904.
— * **Psycho-physiologie du Génie et du Talent**, trad. Dietrich. 3e édit. 1902.
NOVICOW (J.). **L'Avenir de la Race blanche.** 2e édit. 1903.
OSSIP-LOURIÉ, lauréat de l'Institut. **Pensées de Tolstoï.** 2e édit. 1902.
— * **Nouvelles Pensées de Tolstoï.** 1903.
— * **La Philosophie de Tolstoï.** 2e édit. 1903.
— * **La Philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen.** 1900.
— **Le Bonheur et l'Intelligence.** 1904.
PALANTE (G.), agrégé de l'Université. **Précis de sociologie.** 2e édit. 1903.
PAULHAN (Fr.). **Les Phénomènes affectifs et les lois de leur apparition.** 2e éd. 1901.
— * **Joseph de Maistre et sa philosophie.** 1893.
— ***Psychologie de l'invention.*** 1900.
— * **Analystes et esprits synthétiques.** 1903.
— ***La fonction de la mémoire et le souvenir affectif.*** 1904.
PHILIPPE (J.). ***L'Image mentale**, avec fig. 1903.
PHILIPPE (J.) et PAUL-BONCOUR (J.). **Les anomalies mentales chez les écoliers.** (*Ouvrage couronné par l'Institut*). 2e éd. 1907.
PILLON (F.). * **La Philosophie de Ch. Secrétan.** 1898.
PIOGER (Dr Julien). **Le Monde physique**, essai de conception expérimentale. 1893.
QUEYRAT, prof. de l'Univ. * **L'Imagination et ses variétés chez l'enfant.** 2e édit.
— ***L'Abstraction**, son rôle dans l'éducation intellectuelle. 2e édit. 1907.
— * **Les Caractères et l'éducation morale.** 2e éd. 1901.
— * **La logique chez l'enfant et sa culture.** 2e édit. 1907.
— ***Les jeux des enfants.*** 1905.
REGNAUD (P.), professeur à l'Université de Lyon. **Logique évolutionniste.** ***L'Entendement dans ses rapports avec le langage.*** 1897.
— **Comment naissent les mythes.** 1897.
RENARD (Georges), professeur au Conservatoire des arts et métiers. **Le régime socialiste,** ***son organisation politique et économique.*** 6e édit. 1907.
RÉVILLE (A.), professeur au Collège de France. **Histoire du dogme de la Divinité de Jésus-Christ.** 4e édit. 1907.
RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*. **La Philosophie de Schopenhauer.** 10e édition.
— * **Les Maladies de la mémoire.** 18e édit.
— * **Les Maladies de la volonté.** 21e édit.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16 à 2 fr. 50 le vol.

RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*. *** Les Maladies de la personnalité.** 11e édit.
— *** La Psychologie de l'attention.** 6e édit.
RICHARD (G.), chargé du cours de sociologie à l'Université de Bordeaux. *** Socialisme et Science sociale.** 2e édit.
RICHET (Ch.). **Essai de psychologie générale.** 5e édit. 1903.
ROBERTY (E. de). **L'Inconnaissable, sa métaphysique, sa psychologie.**
— **L'Agnosticisme.** Essai sur quelques théories pessim. de la connaissance. 2e édit.
— **La Recherche de l'Unité.** 1893.
— ***Le Bien et le Mal.** 1896.
— **Le Psychisme social.** 1897.
— **Les Fondements de l'Ethique.** 1898.
— **Constitution de l'Éthique.** 1901.
— **Frédéric Nietzsche.** 3e édit. 1903.
ROISEL. **De la Substance.**
— **L'Idée spiritualiste.** 2e éd. 1901.
ROUSSEL-DESPIERRES. **L'Idéal esthétique.** *Philosophie de la beauté.* 1904.
SCHOPENHAUER. ***Le Fondement de la morale**, trad. par M. A. Burdeau. 7e édit.
— ***Le Libre arbitre**, trad. par M. Salomon Reinach, de l'Institut. 8e éd.
— **Pensées et Fragments**, avec intr. par M. J. Bourdeau. 18e édit.
— **Écrivains et style.** Traduct. Dietrich. 1905.
— **Sur la Religion.** Traduct. Dietrich. 1906.
SOLLIER (Dr P.). **Les Phénomènes d'autoscopie**, avec fig. 1903.
SOURIAU (P.), prof. à l'Université de Nancy. **La Rêverie esthétique.** *Essai sur la psychologie du poète.* 1906.
STUART MILL. *** Auguste Comte et la Philosophie positive.** 6e édit.
— *** L'Utilitarisme.** 4e édit.
— **Correspondance inédite avec Gust. d'Eichthal (1828-1842)—(1864-1871).** 1898. Avant-propos et trad. par Eug. d'Eichthal.
SULLY PRUDHOMME, de l'Académie française. **Psychologie du libre arbitre** suivi de *Définitions fondamentales des idées les plus générales et des idées les plus abstraites.* 1907.
— et Ch. RICHET, professeur à l'Université de Paris. **Le problème des causes finales.** 2e édit. 1904.
SWIFT. **L'Éternel conflit.** 1901.
TANON (L.). *** L'Évolution du droit et la Conscience sociale.** 2e édit. 1905.
TARDE, de l'Institut. **La Criminalité comparée.** 6e édit. 1907.
— *** Les Transformations du Droit.** 5e édit. 1906.
— *** Les Lois sociales.** 4e édit. 1904.
THAMIN (R.), recteur de l'Acad. de Bordeaux. *** Éducation et Positivisme** 2e édit.
THOMAS (P. Félix). *** La suggestion**, son rôle dans l'éducation. 2e édit. 1898.
— ***Morale et éducation**, 2e édit. 1905.
TISSIÉ. *** Les Rêves**, avec préface du professeur Azam. 2e éd. 1898.
WUNDT. **Hypnotisme et Suggestion.** Étude critique, traduit par M. Keller 3e édit. 1905.
ZELLER. **Christian Baur et l'École de Tubingue**, traduit par M. Ritter.
ZIEGLER. **La Question sociale est une Question morale**, trad. Palante. 3e édit.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-8, brochés à 3 fr. 75, 5 fr., 7 fr. 50, 10 fr., 12 fr. 50 et 15 fr.
Cart. angl., 1 fr. en plus par vol.; Demi-rel. en plus, 2 fr. par vol.

ADAM (Ch.), recteur de l'Académie de Nancy. *** La Philosophie en France** (première moitié du XIXe siècle). 7 fr. 50
ALENGRY (Franck), docteur ès lettres, inspecteur d'académie. ***Essai historique et critique sur la Sociologie chez Aug. Comte.** 1900. 10 fr.
ARNOLD (Matthew). **La Crise religieuse.** 7 fr. 50
ARRÉAT. ***Psychologie du peintre.** 5 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8

AUBRY (Dr P.). **La Contagion du meurtre.** 1896. 3e édit. 5 fr.
BAIN (Alex.). **La Logique inductive et déductive.** Trad. Compayré. 2 vol. 3e éd. 20 fr
— * **Les Sens et l'Intelligence.** Trad. Cazelles. 3e édit. 10 fr.
BALDWIN (Mark), professeur à l'Université de Princeton (États-Unis). **Le Développement mental chez l'enfant et dans la race.** Trad. Nourry. 1897. 7 fr. 50
BARDOUX (J.). * **Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine.** *Les crises belliqueuses. (Couronné par l'Académie française).* 1906. 7 fr. 50
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut. **La Philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion.** 5 fr.
BARZELOTTI, prof. à l'Univ. de Rome. * **La Philosophie de H. Taine.** 1900. 7 fr. 50
BAZAILLAS (A.), docteur ès lettres, professeur au lycée Condorcet. * **La Vie personnelle,** *Étude sur quelques illusions de la perception extérieure.* 1905. 5 fr.
BELOT (G.), agrégé de philosophie. **Etudes de morale positive.** 1907. 7 fr. 50
BERGSON (H.), de l'Institut, professeur au Collège de France. * **Matière et mémoire,** essai sur les relations du corps à l'esprit. 2e édit. 1900. 5 fr.
— **Essai sur les données immédiates de la conscience.** 4e édit. 1904. 3 fr. 75
BERTRAND, prof. à l'Université de Lyon. * **L'Enseignement intégral.** 1898. 5 fr.
— **Les Études dans la démocratie.** 1900. 5 fr.
BINET (A.), directeur de laboratoire à la Sorbonne. **Les révélations de l'écriture,** avec 67 grav. 5 fr.
BOIRAC (Émile), recteur de l'Académie de Dijon. * **L'Idée du Phénomène.** 5 fr.
BOUGLÉ, prof. à l'Univ. de Toulouse. * **Les Idées égalitaires.** 1899. 3 fr. 75
BOURDEAU (L.). **Le Problème de la mort.** 4e édition. 1904. 5 fr.
— **Le Problème de la vie.** 1901. 7 fr. 50
BOURDON, professeur à l'Université de Rennes. * **L'Expression des émotions et des tendances dans le langage.** 7 fr. 50
BOUTROUX (E.), de l'Inst. **Etudes d'histoire de la philosophie.** 2e éd. 1901. 7 fr. 50
BRAUNSCHVIG (M.), docteur ès lettres, prof. au lycée de Toulouse. **Le sentiment du beau et le sentiment poétique.** *Essai sur l'esthétique du vers.* 1904. 3 fr. 75
BRAY (L.). **Du beau.** 1902. 5 fr.
BROCHARD (V.), de l'Institut. **De l'Erreur.** 2e édit. 1897. 5 fr.
BRUNSCHVICG (E.), prof. au lycée Henri IV, doct. ès lett. **La Modalité du jugement.** 5 fr.
— * **Spinoza.** 2e édit. 1906. 3 fr. 75
CARRAU (Ludovic), professeur à la Sorbonne. **La Philosophie religieuse en Angleterre,** depuis Locke jusqu'à nos jours. 5 fr.
CHABOT (Ch.), prof. à l'Univ. de Lyon. * **Nature et Moralité.** 1897. 5 fr.
CLAY (R.). * **L'Alternative,** *Contribution à la Psychologie.* 2e édit. 10 fr.
COLLINS (Howard). * **La Philosophie de Herbert Spencer,** avec préface de Herbert Spencer, traduit par H. de Varigny. 4e édit. 1904. 10 fr.
COMTE (Aug.). **La Sociologie,** résumé par E. Rigolage. 1897. 7 fr. 50
COSENTINI (F.). **La Sociologie génétique.** *Essai sur la pensée et la vie sociale préhistoriques.* 1905. 3 fr. 75
COSTE. **Les Principes d'une sociologie objective.** 3 fr. 75
— **L'Expérience des peuples et les prévisions qu'elle autorise.** 1900 10 fr.
COUTURAT (L.). **Les principes des mathématiques,** suivis d'un appendice sur *La philosophie des mathématiques de Kant.* 1906. 5 fr.
CRÉPIEUX-JAMIN. **L'Écriture et le Caractère.** 4e édit. 1897. 7 fr. 50
CRESSON, doct. ès lettres. **La Morale de la raison théorique.** 1903. 5 fr.
DAURIAC (L.). * **Essai sur l'esprit musical.** 1904. 5 fr.
DE LA GRASSERIE (R.), lauréat de l'Institut. **Psychologie des religions.** 1899. 5 fr.
DELBOS (V.), maître de conf. à la Sorbonne. * **La philosophie pratique de Kant.** 1905. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 12 fr. 50
DELVAILLE (J.), agr. de philosophie. **La vie sociale et l'éducation.** 1907. 3 fr. 75
DELVOLVE (J.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. * **Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle.** 1906. 7 fr. 50
DEWAULE, docteur ès lettres. * **Condillac et la Psychol. anglaise contemp.** 5 fr.
DRAGHICESCO (D.), chargé de cours à l'Université de Bucarest. **L'Individu dans le déterminisme social.** 1904. 7 fr. 50
— **Le problème de la conscience.** 1907. 3 fr. 75

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

DUMAS (G.), chargé de cours à la Sorbonne. ***La Tristesse et la Joie.** 1900. 7 fr. 50
— **Psychologie de deux messies.** *Saint-Simon et Auguste Comte*. 1905. 5 fr.
DUPRAT (G. L.), docteur ès lettres. **L'Instabilité mentale.** 1899. 5 fr.
DUPROIX (P.), prof. à la Fac. des lettres de l'Univ. de Genève. ***Kant et Fichte et le problème de l'éducation.** 2e édit. 1897. (Ouv. cour. par l'Acad. franç.) 5 fr.
DURAND (DE GROS). **Aperçus de taxinomie générale.** 1898. 5 fr.
— **Nouvelles recherches sur l'esthétique et la morale.** 1899. 5 fr.
— **Variétés philosophiques.** 2e édit. revue et augmentée. 1900. 5 fr.
DURKHEIM, professeur à la Sorbonne. ***De la division du travail social.** 2e édit. 1901. 7 fr. 50
— **Le Suicide,** *étude sociologique*. 1897. 7 fr. 50
— ***L'année sociologique** : 9 années parues.

1re Année (1896-1897). — DURKHEIM : La prohibition de l'inceste et ses origines. — G. SIMMEL : Comment les formes sociales se maintiennent. — *Analyses* des travaux de sociologie publiés du 1er Juillet 1896 au 30 Juin 1897. 10 fr.

2e Année (1897-1898). — DURKHEIM : De la définition des phénomènes religieux. — HUBERT et MAUSS : La nature et la fonction du sacrifice. — *Analyses*. 10 fr.

3e Année (1898-1899). — RATZEL : Le sol, la société, l'État. — RICHARD : Les crises sociales et la criminalité. — STEINMETZ : Classification des types sociaux. — *Analyses*. 10 fr.

4e Année (1899-1900). — BOUGLÉ : Remarques sur le régime des castes. — DURKHEIM : Deux lois de l'évolution pénale. — CHARMONT : Notes sur les causes d'extinction de la propriété corporative. *Analyses*. 10 fr.

5e Année (1900-1901). — F. SIMIAND : Remarques sur les variations du prix du charbon au XIXe siècle. — DURKHEIM : Sur le Totémisme. — *Analyses*. 10 fr.

6e Année (1901-1902). — DURKHEIM et MAUSS : De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives. — BOUGLÉ : Les théories récentes sur la division du travail. — *Analyses*. 12 fr. 50

7e Année (1902-1903). — H. HUBERT et MAUSS : Esquisse d'une théorie générale de la magie. — *Analyses*. 12 fr. 50

8e Année (1903-1904). — H. BOURGIN : La boucherie à Paris au XIXe siècle. — E. DURKHEIM : L'organisation matrimoniale australienne. — *Analyses*. 12 fr. 50

9e Année (1904-1905). — A. MEILLET : Comment les noms changent de sens. — M. MAUSS et H. BEUCHAT : Les variations saisonnières des sociétés eskimos. — *Analyses*. 12 fr. 50

EGGER (V.), prof. à la Fac. des lettres de Paris. **La parole intérieure.** 2e éd. 1904. 5 fr.
ESPINAS (A.), de l'Institut, professeur à la Sorbonne. ***La Philosophie sociale du XVIIIe siècle et la Révolution française.** 1898. 7 fr. 50
FERRERO (G.). **Les Lois psychologiques du symbolisme.** 1895. 5 fr.
FERRI (Enrico). **La Sociologie criminelle.** Traduction L. TERRIER. 1905. 10 fr.
FERRI (Louis). **La Psychologie de l'association,** depuis Hobbes. 7 fr. 50
FINOT (J.). **Le préjugé des races.** 2e édit. 1905. 7 fr. 50
— **La philosophie de la longévité.** 11e édit. refondue. 1906. 5 fr.
FONSEGRIVE, prof. au lycée Buffon. ***Essai sur le libre arbitre.** 2e édit. 1895. 10 fr.
FOUCAULT, maître de conf. à l'Univ. de Montpellier. **La psychophysique.** 1903. 7 fr. 50
— **Le Rêve.** 1906. 5 fr.
FOUILLÉE (Alf.), de l'Institut. ***La Liberté et le Déterminisme.** 4e édit. 7 fr. 50
— **Critique des systèmes de morale contemporains.** 4e édit. 7 fr. 50
— ***La Morale, l'Art, la Religion,** d'après GUYAU. 5e édit. augm. 3 fr. 75
— **L'Avenir de la Métaphysique fondée sur l'expérience.** 2e édit. 5 fr.
— ***L'Évolutionnisme des idées-forces.** 3e édit. 7 fr. 50
— ***La Psychologie des idées-forces.** 2 vol. 2e édit. 15 fr.
— ***Tempérament et caractère.** 3e édit. 7 fr. 50
— **Le Mouvement positiviste et la conception sociol. du monde.** 2e édit. 7 fr. 50
— **Le Mouvement idéaliste et la réaction contre la science posit.** 2e édit. 7 fr. 50
— ***Psychologie du peuple français.** 3e édit. 7 fr. 50
— ***La France au point de vue moral.** 2e édit. 7 fr. 50
— ***Esquisse psychologique des peuples européens.** 2e édit. 1903. 10 fr.
— ***Nietzsche et l'immoralisme.** 2e édit. 1903. 5 fr.
— ***Le moralisme de Kant et l'immoralisme contemporain.** 1905. 7 fr. 50
— ***Les éléments sociologiques de la morale.** 1906. 7 fr. 50

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

FOURNIÈRE (E.). *Les théories socialistes au XIX[e] siècle, de BABEUF à PROUDHON. 1904. 7 fr. 50
FULLIQUET. Essai sur l'Obligation morale. 1898. 7 fr. 50
GAROFALO, prof. à l'Université de Naples. La Criminologie. 5[e] édit. refondue. 7 fr. 50
— La Superstition socialiste. 1895. 5 fr.
GÉRARD-VARET, prof. à l'Univ. de Dijon. L'Ignorance et l'Irréflexion. 1899. 5 fr.
GLEY (D[r] E.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Études de psychologie physiologique et pathologique, avec fig. 1903. 5 fr.
GOBLOT (E.), Prof. à l'Université de Caen. *Classification des sciences. 1898. 5 fr.
GORY (G.). L'Immanence de la raison dans la connaissance sensible. 5 fr.
GRASSET (J.), professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Demifous et demiresponsables. 1907. 5 fr.
GREEF (de), prof. à l'Univ. nouvelle de Bruxelles. Le Transformisme social. 7 fr. 50
— La Sociologie économique. 1904. 3 fr. 75
GROOS (K.), prof. à l'Université de Bâle. *Les jeux des animaux. 1902. 7 fr. 50
GURNEY, MYERS et PODMORE. Les Hallucinations télépathiques, préf. de CH. RICHET. 4[e] édit. 7 fr. 50
GUYAU (M.). *La Morale anglaise contemporaine. 5[e] édit. 7 fr. 50
— Les Problèmes de l'esthétique contemporaine. 6[e] édit. 5 fr.
— Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction. 6[e] édit. 5 fr.
— L'Irréligion de l'avenir, étude de sociologie. 9[e] édit. 7 fr. 50
— *L'Art au point de vue sociologique. 6[e] édit. 7 fr. 50
— *Éducation et Hérédité, étude sociologique. 7[e] édit. 5 fr.
HALÉVY (Élie), docteur ès lettres, professeur à l'École des sciences politiques. *La Formation du radicalisme philosophique, 3 vol., chacun 7 fr. 50
HANNEQUIN, prof. à l'Univ. de Lyon. L'hypothèse des atomes. 2[e] édit. 1899. 7 fr. 50
HARTENBERG (D[r] Paul). Les Timides et la Timidité. 2[e] édit. 1904. 5 fr.
HÉBERT (Marcel), prof. à l'Université nouvelle de Bruxelles. L'Évolution de la foi catholique. 1905. 5 fr.
— Le divin. *Expériences et hypothèses. Etudes psychologiques*. 1907. 5 fr.
HÉMON (C.), agrégé de philosophie. La philosophie de M. Sully Prudhomme. Préface de M. SULLY PRUDHOMME. 1907. 7 fr. 50
HERBERT SPENCER. *Les premiers Principes. Traduc. Cazelles. 9[e] édit. 10 fr.
— *Principes de biologie. Traduct. Cazelles. 4[e] édit. 2 vol. 20 fr.
— *Principes de psychologie. Trad. par MM. Ribot et Espinas. 2 vol. 20 fr.
— *Principes de sociologie. 5 vol., traduits par MM. Cazelles, Gerschel et de Varigny : Tome I. *Données de la sociologie*. 10 fr. — Tome II. *Inductions de la sociologie. Relations domestiques*. 7. fr 50. — Tome III. *Institutions cérémonielles et politiques*. 5 fr. — Tome IV. *Institutions ecclésiastiques*. 3 fr. 75. — Tome V. *Institutions professionnelles*. 7 fr. 50.
— *Essais sur le progrès. Trad. A. Burdeau. 5[e] édit. 7 fr. 50
— Essais de politique. Trad. A. Burdeau. 4[e] édit. 7 fr. 50
— Essais scientifiques. Trad. A. Burdeau. 3[e] édit. 7 fr. 50
— * De l'Education physique, intellectuelle et morale. 10[e] édit. 5 fr.
— Justice. Traduc. Castelot. 7 fr. 50
— Le rôle moral de la bienfaisance. Trad. Castelot et Martin St-Léon. 7 fr. 50
— La Morale des différents peuples. Trad. Castelot et Martin St-Léon. 7 fr. 50
— Une Autobiographie. Trad. et adaptation H. de Varigny. 10 fr.
HIRTH (G.). *Physiologie de l'Art. Trad. et introd. de L. Arréat. 5 fr.
HOFFDING, prof. à l'Univ. de Copenhague. Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience. Trad. L. POITEVIN. Préf. de Pierre JANET. 2[e] éd. 1903. 7 fr. 50
— *Histoire de la Philosophie moderne. Traduit de l'allemand par M. BORDIER, préf. de M. V. DELBOS. 1906. 2 vol. Chacun 10 fr.
ISAMBERT (G.). Les idées socialistes en France (1815-1848). 1905. 7 fr. 50
JACOBY (D[r] P.). Études sur la sélection chez l'homme. 2[e] édition. 1904. 10 fr.
JANET (Paul), de l'Institut. *Œuvres philosophiques de Leibniz. 2[e] édition. 2 vol. 1900. 20 fr.
JANET (Pierre), professeur au Collège de France. * L'Automatisme psychologique, 5[e] édit. 1907. 7 fr. 50
JAURÈS (J.), docteur ès lettres. De la réalité du monde sensible. 2[e] éd. 1902. 7 fr. 50
KARPPE (S.), docteur ès lettres. Essais de critique d'histoire et de philosophie. 1902. 3 fr. 75

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

LACOMBE (P.). La psychologie des individus et des sociétés chez Taine. 1906. 7 fr. 50

LALANDE (A.), maître de conférences à la Sorbonne. ***La Dissolution opposée à l'évolution**, dans les sciences physiques et morales. 1899. 7 fr. 50

LANDRY (A.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. ***Principes de morale rationnelle.** 1906. 5 fr.

LANESSAN (J.-L. de). ***La Morale des religions.** 1905. 10 fr.

LANG (A.). ***Mythes, Cultes et Religion.** Introduc. de Léon Marillier. 1896. 10 fr.

LAPIE (P.), professeur à l'Univ. de Bordeaux. **Logique de la volonté** 1902. 7 fr. 50

LAUVRIÈRE, docteur ès lettres, prof. au lycée Charlemagne. **Edgar Poë.** *Sa vie son œuvre. Essai de psychologie pathologique.* 1904. 10 fr.

LAVELEYE (de). ***De la Propriété et de ses formes primitives.** 5e édit. 10 fr.

— ***Le Gouvernement dans la démocratie.** 2 vol. 3e édit. 1896. 15 fr.

LE BON (Dr Gustave). ***Psychologie du socialisme.** 5e éd. refondue. 1907. 7 fr. 50

LECHALAS (G.). ***Études esthétiques.** 1902. 5 fr.

LECHARTIER (G.). **David Hume, moraliste et sociologue.** 1900. 5 fr.

LECLÈRE (A.), docteur ès lettres. **Essai critique sur le droit d'affirmer.** 1901. 5 fr.

LE DANTEC, chargé de cours à la Sorbonne. **L'unité dans l'être vivant.** 1902. 7 fr. 50

— **Les Limites du connaissable**, *la vie et les phénom. naturels.* 2e éd. 1904. 3 fr. 75

LÉON (Xavier). ***La philosophie de Fichte**, *ses rapports avec la conscience contemporaine*, Préface de E. BOUTROUX, de l'Institut. 1902. (Couronné par l'Institut.) 10 fr.

LEROY (E. Bernard). **Le Langage.** *La fonction normale et pathologique de cette fonction.* 1905. 5 fr.

LÉVY (A.), maître de conf. à l'Un. de Nancy. **La philosophie de Feuerbach.** 1904. 10 fr.

LÉVY-BRUHL (L.), prof. adjoint à la Sorbonne. ***La Philosophie de Jacobi.** 1894. 5 fr.

— ***Lettres inédites de J.-S. Mill à Auguste Comte**, *publiées avec les réponses de Comte et une introduction.* 1899. 10 fr.

— ***La Philosophie d'Auguste Comte.** 2e édit. 1905. 7 fr. 50

— ***La Morale et la Science des mœurs.** 2e édit. 1905. 5 fr.

LIARD, de l'Institut, vice-recteur de l'Acad. de Paris. ***Descartes**, 2e éd. 1903. 5 fr.

— ***La Science positive et la Métaphysique**, 5e édit. 7 fr. 50

LICHTENBERGER (H.), maître de conférences à la Sorbonne. ***Richard Wagner, poète et penseur.** 3e édit. 1902. (Couronné par l'Académie française.) 10 fr.

— **Henri Heine penseur.** 1905. 3 fr. 75

LOMBROSO. ***L'Homme criminel** (criminel-né, fou-moral, épileptique), précédé d'une préface de M. le docteur LETOURNEAU. 3e éd., 2 vol. et atlas. 1895. 36 fr.

— **Le Crime.** *Causes et remèdes.* 2e édit. 10 fr.

LOMBROSO et FERRERO. **La femme criminelle et la prostituée.** 15 fr.

LOMBROSO et LASCHI. **Le Crime politique et les Révolutions.** 2 vol. 15 fr.

LUBAC, agrégé de philosophie. ***Esquisse d'un système de psychologie rationnelle.** Préface de H. BERGSON. 1904. 3 fr. 75

LUQUET (G.-H.), agrégé de philosophie. **Idées générales de psychologie.** 1906. 5 fr.

LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. ***L'Idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle.** 7 fr. 50

MALAPERT (P.), docteur ès lettres, prof. au lycée Louis-le-Grand. ***Les Éléments du caractère et leurs lois de combinaison.** 2e édit. 1906. 5 fr.

MARION (H.), prof. à la Sorbonne. ***De la Solidarité morale.** 6e édit. 1907. 5 fr.

MARTIN (Fr.), docteur ès lettres, prof. au lycée Voltaire. ***La Perception extérieure et la Science positive**, essai de philosophie des sciences. 1894. 5 fr.

MAXWELL (J.), docteur en médecine, avocat général près la Cour d'appel de Bordeaux. **Les Phénomènes psychiques.** Recherches, Observations Méthodes. Préface de Ch. RICHET. 3e édit. 1906. 5 fr.

MULLER (MAX), prof. à l'Univ. d'Oxford. ***Nouvelles études de mythologie.** 1898. 12 f. 50

MYERS. **La personnalité humaine.** *Sa survivance après la mort, ses manifestations supra-normales.* Traduit par le docteur JANKÉLÉVITCH. 1905. 7 fr. 50

NAVILLE (E.), correspondant de l'Institut. **La Physique moderne.** 2e édit. 5 fr.

— ***La Logique de l'hypothèse.** 2e édit. 5 fr.

— ***La Définition de la philosophie.** 1894. 5 fr.

— **Le libre Arbitre.** 2e édit. 1898. 5 fr.

— **Les Philosophies négatives.** 1899. 5 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

NAYRAC (J.-P.). **Physiologie et Psychologie de l'attention.** Préface de M. Th. Ribot. (Récompensé par l'Institut.) 1906. 3 fr. 75
NORDAU (Max). * **Dégénérescence,** 7e éd. 1904. 2 vol. Tome I. 7 fr. 50. Tome II. 10 fr.
— **Les Mensonges conventionnels de notre civilisation.** 7e édit. 1904. 5 fr.
— * **Vus du dehors.** *Essais de critique sur quelques auteurs français contemp.* 1903. 5 fr.
NOVICOW. **Les Luttes entre Sociétés humaines.** 3e édit. 10 fr.
— * **Les Gaspillages des sociétés modernes.** 2e édit. 1899. 5 fr.
— * **La Justice et l'expansion de la vie.** *Essai sur le bonheur des sociétés.* 1905. 7 fr. 50
OLDENBERG, professeur à l'Université de Kiel. * **Le Bouddha,** *sa Vie, sa Doctrine, sa Communauté,* trad. par P. Foucher, maître de conférences à l'École des Hautes Études. Préf. de Sylvain Lévi, prof. au Collège de France. 2e éd. 1903. 7 fr. 50
— * **La religion du Véda.** Traduit par V. Henry, prof. à la Sorbonne. 1903. 10 fr.
OSSIP-LOURIÉ. **La philosophie russe contemporaine.** 2e édit. 1905. 5 fr.
— * **La Psychologie des romanciers russes au XIXe siècle.** 1905. 7 fr. 50
OUVRÉ (H.), professeur à l'Université de Bordeaux. * **Les Formes littéraires de la pensée grecque.** 1900. (Couronné par l'Académie française.) 10 fr.
PALANTE (G.), agrégé de philos. **Combat pour l'individu.** 1904. 3 fr. 75
PAULHAN. **L'Activité mentale et les Éléments de l'esprit.** 10 fr.
— * **Les Caractères.** 2e édit. 5 fr.
— **Les Mensonges du caractère.** 1905. 5 fr.
— **Le mensonge de l'Art.** 1907. 5 fr.
PAYOT (J.), recteur de l'Académie de Chambéry. **La croyance.** 2e édit. 1905. 5 fr.
— * **L'Éducation de la volonté.** 26e édit. 1907. 5 fr.
PÉRÈS (Jean), professeur au lycée de Caen. * **L'Art et le Réel.** 1898. 3 fr. 75
PÉREZ (Bernard). **Les Trois premières années de l'enfant.** 5e édit. 5 fr.
— **L'Éducation morale dès le berceau.** 4e édit. 1901. 5 fr.
— * **L'Éducation intellectuelle dès le berceau.** 2e éd. 1901. 5 fr.
PIAT (C.). **La Personne humaine.** 1898. (Couronné par l'Institut). 7 fr. 50
— * **Destinée de l'homme.** 1898. 5 fr.
PICAVET (E.), secrét. général du Collège de France, chargé de cours à la Sorbonne. * **Les Idéologues.** (Couronné par l'Académie française.) 10 fr.
PIDERIT. **La Mimique et la Physiognomonie.** Trad. par M. Girot. 5 fr.
PILLON (F.). * **L'Année philosophique,** 17 années : 1890, 1891, 1892, 1893 (épuisée). 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900 à 1906. 16 vol. Chac. 5 fr.
PIOGER (J.). **La Vie et la Pensée,** essai de conception expérimentale. 1894. 5 fr.
— **La Vie sociale, la Morale et le Progrès.** 1894. 5 fr.
PRAT (L.), doct. ès lettres. **Le caractère empirique et la personne** 1906. 7 fr. 50
PREYER, prof. à l'Université de Berlin. **Éléments de physiologie.** 5 fr.
PROAL, conseiller à la Cour de Paris. * **La Criminalité politique.** 1895. 5 fr.
— * **Le Crime et la Peine.** 3e édit. (Couronné par l'Institut.) 10 fr.
— **Le Crime et le Suicide passionnels.** 1900. (Couronné par l'Ac. française.) 10 fr.
RAGEOT (G.), prof. au Lycée St-Louis. * **Le Succès.** *Auteurs et Public.* 1906. 5 fr.
RAUH, chargé de cours à la Sorbonne. * **De la méthode dans la psychologie des sentiments.** 1899. (Couronné par l'Institut.) 5 fr.
— * **L'Expérience morale.** 1903. (Récompensé par l'Institut.) 3 fr. 75
RÉCEJAC, doct. ès lett. **Les Fondements de la Connaissance mystique.** 1897. 5 fr.
RENARD (G.), professeur au Conservatoire des arts et métiers. * **La Méthode scientifique de l'histoire littéraire.** 1900. 10 fr.
RENOUVIER (Ch.) de l'Institut. * **Les Dilemmes de la métaphysique pure.** 1900. 5 fr.
— * **Histoire et solution des problèmes métaphysiques.** 1901. 7 fr. 50
— **Le personnalisme,** avec une étude sur la *perception externe et la force.* 1903. 10 fr.
— * **Critique de la doctrine de Kant.** 1906. 7 fr. 50
RIBERY, doct. ès lett. **Essai de classification naturelle des caractères.** 1903. 3 fr. 75
RIBOT (Th.), de l'Institut. * **L'Hérédité psychologique.** 8e édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie anglaise contemporaine.** 3e édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie allemande contemporaine,** 6e édit. 7 fr. 50
— **La Psychologie des sentiments.** 6e édit. 1906. 7 fr. 50
— **L'Évolution des idées générales.** 2e édit. 1904. 5 fr.
— * **Essai sur l'Imagination créatrice.** 2e édit. 1905. 5 fr.
— * **La logique des sentiments.** 2e édit. 1907. 3 fr. 75

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

RIBOT (Th.), de l'Institut. **Essai sur les passions.** 1907. 3 fr. 75

RICARDOU (A.), docteur ès lettres. * **De l'Idéal.** (Couronné par l'Institut.) 5 fr.

RICHARD (G.), chargé du cours de sociologie à l'Univ. de Bordeaux. * **L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire.** 1903. (Couronné par l'Institut.) 7 fr. 50

RIEMANN (H.), prof. à l'Université de Leipzig. **Les éléments de l'esthétique musicale.** Trad. de l'allemand par M. G. Humbert. 1906. 5 fr.

RIGNANO (E.). **Sur la transmissibilité des caractères acquis.** *Hypothèse d'une centro-epigenèse.* 1906. 5 fr.

RIVAUD (A.), maître de conf. à l'Univ. de Rennes. **Les notions d'essence et d'existence dans la philosophie de Spinoza.** 1906. 3 fr. 75

ROBERTY (E. de). **L'Ancienne et la Nouvelle philosophie.** 7 fr. 50

— * **La Philosophie du siècle** (positivisme, criticisme, évolutionnisme). 5 fr.

— **Nouveau Programme de sociologie.** 1904. 5 fr.

ROMANES. * **L'Évolution mentale chez l'homme.** 7 fr. 50

RUYSSEN (Th.), chargé de cours à l'Université de Dijon. * **Essai sur l'évolution psychologique du jugement.** 5 fr.

SAIGEY (E.). * **Les Sciences au XVIIIe siècle.** La Physique de Voltaire. 5 fr.

SAINT-PAUL (Dr G.). **Le Langage intérieur et les paraphasies.** 1904. 5 fr.

SANZ Y ESCARTIN. **L'Individu et la Réforme sociale,** trad. Dietrich. 7 fr. 50

SCHOPENHAUER. **Aphor. sur la sagesse dans la vie.** Trad. Cantacuzène. 7e éd. 5 fr.

— * **Le Monde comme volonté et comme représentation.** 3e éd. 3 vol., chac. 7 fr. 50

SÉAILLES (G.), prof. à la Sorbonne. **Essai sur le génie dans l'art.** 2e édit. 5 fr.

— * **La Philosophie de Ch. Renouvier.** *Introduction au néo-criticisme.* 1905. 7 fr. 50

SIGHELE (Scipio). **La Foule criminelle.** 2e édit. 1901. 5 fr.

SOLLIER. **Le Problème de la mémoire.** 1900. 3 fr. 75

— **Psychologie de l'idiot et de l'imbécile,** avec 12 pl. hors texte. 2e éd. 1902. 5 fr.

— **Le Mécanisme des émotions.** 1905. 5 fr.

SOURIAU (Paul), prof. à l'Univ. de Nancy. **L'Esthétique du mouvement.** 5 fr.

— **La Beauté rationnelle.** 1904. 10 fr.

STAPFER (P.), doyen honoraire de la Faculté des lettres de Bordeaux. **Questions esthétiques et religieuses.** 1906. 3 fr. 75

STEIN (L.), professeur à l'Université de Berne. * **La Question sociale au point de vue philosophique.** 1900. 10 fr.

STUART MILL. * **Mes Mémoires.** Histoire de ma vie et de mes idées. 3e éd. 5 fr.

— * **Système de Logique déductive et inductive.** 4e édit. 2 vol. 20 fr.

— * **Essais sur la Religion.** 3e édit. 5 fr.

— **Lettres inédites à Aug. Comte et réponses d'Aug. Comte.** 1899. 10 fr.

SULLY (James). **Le Pessimisme.** Trad. Bertrand. 2e édit. 7 fr. 50

— * **Études sur l'Enfance.** Trad. A. Monod, préface de G. Compayré. 1898. 10 fr.

— **Essai sur le rire.** Trad. Terrier. 1904. 7 fr. 50

SULLY PRUDHOMME, de l'Acad. franç. **La vraie religion selon Pascal.** 1905. 7 fr. 50

TARDE (G.), de l'Institut, prof. au Coll. de France. * **La Logique sociale.** 3e éd. 1898. 7 fr. 50

— * **Les Lois de l'imitation.** 3e édit. 1900. 7 fr. 50

— **L'Opposition universelle.** *Essai d'une théorie des contraires.* 1897. 7 fr. 50

— * **L'Opinion et la Foule.** 2e édit. 1904. 5 fr.

— * **Psychologie économique.** 1902. 2 vol. 15 fr.

TARDIEU (E.). **L'Ennui.** *Étude psychologique.* 1903. 5 fr.

THOMAS (P.-F.), docteur ès lettres. * **Pierre Leroux, sa philosophie.** 1904. 5 fr.

— * **L'Éducation des sentiments.** (Couronné par l'Institut.) 3e édit. 1904. 5 fr.

VACHEROT (Et.), de l'Institut. * **Essais de philosophie critique.** 7 fr. 50

— **La Religion.** 7 fr. 50

WEBER (L.). * **Vers le positivisme absolu par l'idéalisme.** 1903. 7 fr. 50

COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES

PHILOSOPHIE ANCIENNE

ARISTOTE. **La Poétique d'Aristote**, par HATZFELD (A.), et M. DUFOUR. 1 vol. in-8. 1900. 6 fr.

SOCRATE. ***Philosophie de Socrate**, par A. FOUILLÉE. 2 v. in-8. 16 fr.

— **Le Procès de Socrate**, par G. SOREL. 1 vol. in-8...... 3 fr. 50

PLATON. **La Théorie platonicienne des Sciences**, par ÉLIE HALÉVY. In-8. 1895.............. 5 fr.

— **Œuvres**, traduction VICTOR COUSIN revue par J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE : *Socrate et Platon ou le Platonisme — Eutyphron — Apologie de Socrate — Criton — Phédon*. 1 vol. in-8. 1896. 7 fr. 50

ÉPICURE. ***La Morale d'Épicure** et ses rapports avec les doctrines contemporaines, par M. GUYAU. 1 volume in-8. 5e édit...... 7 fr. 50

BÉNARD. **La Philosophie ancienne**, ses systèmes. *La Philosophie et la Sagesse orientales.— La Philosophie grecque avant Socrate. Socrate et les socratiques. — Les sophistes grecs*. 1 v. in-8... 9 fr.

FAVRE (Mme Jules), née VELTEN. **La Morale de Socrate**. In-18. 3 50

— **Morale d'Aristote**. In-18. 3 fr. 50

OUVRÉ (H.) **Les formes littéraires de la pensée grecque**. In-8. 10 fr.

GOMPERZ. **Les penseurs de la Grèce**. Trad. REYMOND. (*Trad. cour. par l'Acad. franç.*).
I. *La philosophie antésocratique*. 1 vol. gr. in-8.......... 10 fr.
II. **Athènes, Socrate et les Socratiques*. 1 vol. gr. in-8.... 12 fr.
III. *Sous presse*).

RODIER (G.). ***La Physique de Straton de Lampsaque**. In-8. 3 fr.

TANNERY (Paul). **Pour la science hellène**. In-8........ 7 fr. 50

MILHAUD (G.).* **Les philosophes géomètres de la Grèce**. In-8. 1900. (*Couronné par l'Inst.*). 6 fr.

FABRE (Joseph). **La Pensée antique** *De Moïse à Marc-Aurèle*. 2e éd. In-8. 5 fr.

— **La Pensée chrétienne**. *Des Evangiles à l'Imitation de J.-C.* In-8. 9 fr.

LAFONTAINE (A.). **Le Plaisir**, *d'après Platon et Aristote*. In-8. 6 fr.

RIVAUD (A.), maître de conf. à l'Univ. de Rennes **Le problème du devenir et la notion de la matière**, *des origines jusqu'à Théophraste*. In-8. 1906. 10 fr.

GUYOT (H.), docteur ès lettres. **L'Infinité divine** *depuis Philon le Juif jusqu'à Plotin*. In-8. 1906... 5 fr.

— **Les réminiscences de Philon le juif chez Plotin**. *Etude critique*. Broch. in-8........ 2 fr.

PHILOSOPHIE MÉDIÉVALE ET MODERNE

* DESCARTES, par L. LIARD, de l'Institut 2e éd. 1 vol. in-8. 5 fr.

— **Essai sur l'Esthétique de Descartes**, par E. KRANTZ. 1 vol. in-8. 2e éd. 1897............. 6 fr.

— **Descartes, directeur spirituel**, par V. de SWARTE. Préface de E. BOUTROUX. 1 vol. in-16 avec pl. (*Couronné par l'Institut*). 4 fr. 50

LEIBNIZ.***Œuvres philosophiques**, pub. par P. JANET. 2e éd. 2 vol. in-8. 20 fr.

— ***La logique de Leibniz**, par L. COUTURAT. 1 vol. in-8.. 12 fr.

— **Opuscules et fragments inédits de Leibniz**, par L. COUTURAT. 1 vol. in-8............ 25 fr.

— **Leibniz et l'organisation religieuse de la Terre**, *d'après des documents inédits*, par JEAN BARUZI. 1 vol. in-8...... 10 fr.

PICAVET, chargé de cours à la Sorbonne. **Histoire générale et comparée des philosophies médiévales**. 1 vol. in-8. 2e éd. 1907. 7 fr. 50

WULF (M. de) **Histoire de la philos. médiévale**. 2e éd. In-8. 10 fr.

FABRE (JOSEPH). ***L'imitation de Jésus-Christ**. Trad. nouvelle avec préface. In-8............. 7 fr.

SPINOZA. **Benedicti de Spinoza opera**, quotquot reperta sunt, recognoverunt J. Van Vloten et J.-P.-N. Land. 2 forts vol. in-8 sur papier de Hollande........... 45 fr.
Le même en 3 volumes. 18 fr.

FIGARD (L.), docteur ès lettres. **Un Médecin philosophe au XVIe siècle**. *La Psychologie de Jean*

Fernel. 1 v. in-8. 1903. 7 fr. 50

GASSENDI. **La Philosophie de Gassendi**, par P.-F. THOMAS. In-8. 1889 .... 6 fr.

MALEBRANCHE. * **La Philosophie de Malebranche**, par OLLÉ-LAPRUNE, de l'Institut. 2 v. in-8. 16 fr.

PASCAL. **Le scepticisme de Pascal**, par DROZ. 1 vol. in-8....... 6 fr.

VOLTAIRE. **Les Sciences au XVIIIe siècle**. Voltaire physicien, par Em. SAIGEY. 1 vol. in-8. 5 fr.

DAMIRON. **Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle**. 3 vol. in-8. 15 fr.

J.-J. ROUSSEAU* **Du Contrat social**, édition comprenant avec le texte définitif les versions primitives de l'ouvrage d'après les manuscrits de Genève et de Neuchâtel, avec introduction par EDMOND DREYFUS-BRISAC. 1 fort volume grand in-8. 12 fr.

ERASME. **Stultitiæ laus des. Erasmi Rot. declamatio**. Publié et annoté par J.-B. KAN, avec les figures de HOLBEIN. 1 v. in-8. 6 fr. 75

PHILOSOPHIE ANGLAISE

DUGALD STEWART. * **Éléments de la philosophie de l'esprit humain**. 3 vol. in-16 .... 9 fr.

— * **Philosophie de François Bacon**, par CH. ADAM. (Couronné par l'Institut). In-8..... 7 fr. 50

BERKELEY. **Œuvres choisies**. *Essai d'une nouvelle théorie de la vision. Dialogues d'Hylas et de Philonoüs.* Trad. de l'angl. par MM. BEAULAVON (G.) et PARODI (D.). In-8. 5 fr.

PHILOSOPHIE ALLEMANDE

FEUERBACH. **Sa philosophie**, par A. LÉVY. 1 vol. in-8..... 10 fr.

JACOBI. **Sa Philosophie**, par L. LEVY-BRUHL. 1 vol. in-8.......... 5 fr.

KANT. **Critique de la raison pratique**, traduction nouvelle avec introduction et notes, par M. PICAVET. 2e édit. 1 vol. in-8.. 6 fr.

—* **Critique de la raison pure**, traduction nouvelle par MM. PACAUD et TREMESAYGUES. Préface de M. HANNEQUIN. 1 vol. in-8.. 12 fr.

— **Éclaircissements sur la Critique de la raison pure**, trad. TISSOT. 1 vol. in-8....... 6 fr.

— **Doctrine de la vertu**, traduction BARNI. 1 vol. in-8........ 8 fr.

— * **Mélanges de logique**, traduction TISSOT. 1 v. in-8..... 6 fr.

— * **Prolégomènes à toute métaphysique future** qui se présentera comme science, traduction TISSOT. 1 vol. in-8......... 6 fr.

—* **Essai critique sur l'Esthétique de Kant**, par V. BASCH. 1 vol. in-8. 1896........ 10 fr.

— **Sa morale**, par CRESSON. 2e éd. 1 vol. in-12 .... 2 fr. 50

— **L'Idée ou critique du Kantisme**, par C. PIAT, Dr ès lettres. 2e édit. 1 vol. in-8........ 6 fr.

KANT et FICHTE **et le problème de l'éducation**, par PAUL DUPROIX. 1 vol. in-8. 1897........ 5 fr.

SCHELLING. **Bruno**, ou du principe divin. 1 vol. in-8........ 3 fr. 50

HEGEL. * **Logique**. 2 vol. in-8. 14 fr.

— * **Philosophie de la nature**. 3 vol. in-8.............. 25 fr.

— * **Philosophie de l'esprit**. 2 vol. in-8.................... 18 fr.

— * **Philosophie de la religion**. 2 vol. in-8............. 20 fr.

— **La Poétique**, trad. par M. Ch. BÉNARD. Extraits de Schiller, Gœthe, Jean-Paul, etc., 2 v. in-8. 12 fr.

— **Esthétique**. 2 vol. in-8, trad. BÉNARD................ 16 fr.

— **Antécédents de l'hégélianisme dans la philos. franç.**, par E. BEAUSSIRE. in-18. 2 fr. 50

— **Introduction à la philosophie de Hegel**, par VÉRA. in-8. 6 fr. 50

—* **La logique de Hegel**, par EUG. NOEL. In-8. 1897.... 3 fr.

HERBART. * **Principales œuvres pédagogiques**, trad. A. PINLOCHE. In-8. 1894.......... 7 fr. 50

La métaphysique de Herbart et la critique de Kant, par M. MAUXION. 1 vol. in-8... 7 fr. 50

MAUXION (M.). **L'éducation par l'instruction** *et les théories pédagogiques de Herbart*. 2e éd. In-12. 1906............ 2 fr. 50

SCHILLER. **Sa Poétique**, par V. BASCH. 1 vol. in-8. 1902... 4 fr.

Essai sur le mysticisme spéculatif en Allemagne au XIVe siècle, par DELACROIX (H.), maître de conf. à l'Univ. de Caen. 1 vol. in-8. 1900...... 5 fr.

PHILOSOPHIE ANGLAISE CONTEMPORAINE

(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

PHILOSOPHIE ALLEMANDE CONTEMPORAINE

(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

PHILOSOPHIE ITALIENNE CONTEMPORAINE

(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

LES MAITRES DE LA MUSIQUE

Études d'histoire et d'esthétique,

Publiées sous la direction de M. JEAN CHANTAVOINE

Chaque volume in-16 de 250 pages environ........................ 3 fr. 50

Collection honorée d'une souscription du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Volumes parus :

** **J.-S. BACH**, par André PIRRO (2e *édition*).
* **CÉSAR FRANCK**, par Vincent D'INDY (3e *édition*).
* **PALESTRINA**, par Michel BRENET.
BEETHOVEN, par Jean CHANTAVOINE (2e *édition*).

En préparation : **Grétry**, par PIERRE AUBRY. — **Mendelssohn**, par CAMILLE BELLAIGUE. — **Moussorgsky**, par J.-D. CALVOCORESSI. — **Orlande de Lassus**, par HENRY EXPERT. — **Wagner**, par HENRI LICHTENBERGER. — **Berlioz**, par ROMAIN ROLLAND. — **Gluck**, par JULIEN TIERSOT. — **Schubert**, par A. SCHWEITZER, etc., etc.

LES GRANDS PHILOSOPHES

Publié sous la direction de M. C. PIAT

Agrégé de philosophie, docteur ès lettres, professeur à l'École des Carmes.

Chaque étude forme un volume in-8° carré de 300 pages environ, dont le prix varie de 5 francs à 7 fr. 50.

***Kant**, par M. RUYSSEN, chargé de cours à l'Université de Dijon. 2e édition. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Institut.*) 7 fr. 50
***Socrate**, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Avicenne**, par le baron CARRA DE VAUX. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Saint Augustin**, par l'abbé JULES MARTIN. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Malebranche**, par Henri JOLY, de l'Institut. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Pascal**, par A. HATZFELD. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Saint Anselme**, par DOMET DE VORGES. 1 vol. in-8. 5 fr.
Spinoza, par P.-L. COUCHOUD, agrégé de l'Université. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Académie Française*). 5 fr.
Aristote, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 5 fr.
Gazali, par le baron CARRA DE VAUX. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Académie Française*). 5 fr.
***Maine de Biran**, par Marius COUAILHAC. 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut*). 7 fr. 50
Platon, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
Montaigne, par F. STROWSKI, professeur à l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-8. 6 fr.

MINISTRES ET HOMMES D'ÉTAT

HENRI WELSCHINGER, de l'Institut. — ***Bismarck**. 1 v. in-16. 1900. 2 fr. 50
H. LÉONARDON. — ***Prim**. 1 vol. in-16. 1901. . . . . 2 fr. 50
M. COURCELLE. — ***Disraëli**. 1 vol. in-16. 1901 . . . . 2 fr. 50
M. COURANT. — **Okoubo**. 1 vol. in-16, avec un portrait. 1904 . . 2 fr. 50
A. VIALLATE. — **Chamberlain**. Préface de E. BOUTMY. 1 vol. in-16. 2 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE
des
SCIENCES SOCIALES

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : DICK MAY, Secrétaire général de l'École des Hautes Études sociales.
Chaque volume in-8 de 300 pages environ, cartonné à l'anglaise, 6 fr.

1. **L'Individualisation de la peine**, par R. SALEILLES, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.
2. **L'Idéalisme social**, par Eugène FOURNIÈRE.
3. ***Ouvriers du temps passé** (xve et xvie siècles), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon. 2e édit.
4. ***Les Transformations du pouvoir**, par G. TARDE, de l'Institut.
5. **Morale sociale**, par MM. G. BELOT, MARCEL BERNÈS, BRUNSCHVICG, F. BUISSON, DARLU, DAURIAC, DELBET, CH. GIDE, M. KOVALEVSKY, MALAPERT, le R. P. MAUMUS, DE ROBERTY, G. SOREL, le PASTEUR WAGNER. Préface de M. E. BOUTROUX,
6. **Les Enquêtes**, pratique et théorie, par P. DU MAROUSSEM. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*)
7. ***Questions de Morale**, par MM. BELOT, BERNÈS, F. BUISSON, A. CROISET, DARLU, DELBOS, FOURNIÈRE, MALAPERT, MOCH, PARODI, G. SOREL (*Ecole de morale*). 2e édit.
8. **Le développement du Catholicisme social** depuis l'encyclique *Rerum novarum*, par Max TURMANN.
9. * **Le Socialisme sans doctrines.** *La Question ouvrière et la Question agraire en Australie et en Nouvelle-Zélande*, par Albert MÉTIN, agrégé de l'Université, professeur à l'École Coloniale.
10. * **Assistance sociale.** *Pauvres et mendiants*, par PAUL STRAUSS, sénateur.
11. ***L'Éducation morale dans l'Université.** (*Enseignement secondaire.*) Par MM. LÉVY-BRUHL, DARLU, M. BERNÈS, KORTZ, CLAIRIN, ROCAFORT, BIOCHE, Ph. GIDEL, MALAPERT, BELOT. (*Ecole des Hautes Etudes sociales*, 1900-1901).
12. ***La Méthode historique appliquée aux Sciences sociales**, par Charles SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris.
13. ***L'Hygiène sociale**, par E. DUCLAUX, de l'Institut, directeur de l'instit. Pasteur.
14. **Le Contrat de travail.** *Le rôle des syndicats professionnels*, par P. BUREAU, prof. à la Faculté libre de droit de Paris.
15. ***Essai d'une philosophie de la solidarité**, par MM. DARLU, RAUH, F BUISSON, GIDE, X LÉON, LA FONTAINE, E. BOUTROUX (*Ecole des Hautes Etudes sociales*). 2e édit.
16. ***L'exode rural et le retour aux champs**, par E. VANDERVELDE, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles.
17. ***L'Education de la démocratie**, par MM. E. LAVISSE, A. CROISET, Ch. SEIGNOBOS, P. MALAPERT, G. LANSON, J. HADAMARD (*Ecole des Hautes Etudes soc.*).
18. ***La Lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés**, par J.-L. DE LANNESSAN, député, prof. agr. à la Fac. de méd. de Paris.
19. ***La Concurrence sociale et les devoirs sociaux**, par le MÊME.
20. ***L'Individualisme anarchiste, Max Stirner**, par V. BASCH, professeur à l'Université de Rennes.
21. ***La démocratie devant la science**, par C. BOUGLÉ, prof. de philosophie sociale à l'Université de Toulouse. (*Récompensé par l'Institut.*)
22. ***Les Applications sociales de la solidarité**, par MM. P. BUDIN, Ch. GIDE, H. MONOD, PAULET, ROBIN, SIEGFRIED, BROUARDEL. Préface de M. Léon BOURGEOIS (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903).
23. **La Paix et l'enseignement pacifiste**, par MM. Fr. PASSY, Ch. RICHET, d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, E. BOURGEOIS, A. WEISS, H. LA FONTAINE, G. LYON (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903).
24. ***Etudes sur la philosophie morale au XIXe siècle**, par MM. BELOT, A. DARLU, M. BERNÈS, A. LANDRY, Ch. GIDE, E. ROBERTY, R. ALLIER, H. LICHTENBERGER, L. BRUNSCHVICG (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903).
25. ***Enseignement et démocratie**, par MM. APPELL, J. BOITEL, A. CROISET, A. DEVINAT, Ch.-V. LANGLOIS, G. LANSON, A. MILLERAND, Ch. SEIGNOBOS (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1903-1904).
26. ***Religions et Sociétés**, par MM. TH. REINACH, A. PUECH, R. ALLIER, A. LEROY-BEAULIEU, le baron CARRA DE VAUX, H. DREYFUS (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1903-1904).
27. ***Essais socialistes.** *La religion, l'art, l'alcool*, par E. VANDERVELDE.
28. **Le surpeuplement et les habitations à bon marché**, par H. TUROT, conseiller municipal de Paris, et H. BELLAMY.
29. **L'individu, la société et l'état**, par E. FOURNIÈRE.

BIBLIOTHÈQUE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-12 brochés à 3 fr. 50. — Volumes in-8 brochés de divers prix

EUROPE

DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne, * **Histoire diplomatique de l'Europe, de 1815 à 1878.** 2 vol. in-8. (*Ouvrage couronné par l'Institut.* 18 fr.

DOELLINGER (I. de). **La papauté, ses origines au moyen âge, son influence jusqu'en 1870.** Traduit par A. Giraud-Teulon, 1904. 1 vol. in-8. 7 fr.

SYBEL (H. de). * **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française,** traduit de l'allemand par Mlle Dosquet. Ouvrage complet en 6 vol. in-8. 42 fr.

TARDIEU (A.). ***Questions diplomatiques de l'année 1904.** 1 vol. in-12. (*ouvrage couronné par l'Académie française*). 3 fr. 50

FRANCE

Révolution [et Empire]

AULARD, professeur à la Sorbonne. * **Le Culte de la Raison et le Culte de l'Être suprême,** étude historique (1793-1794). 2e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

— * **Études et leçons sur la Révolution française.** 5 v. in-12. Chacun. 3 fr. 50

DUMOULIN (Maurice). * **Figures du temps passé.** 1 vol. in-16. 1906. 3 fr. 50

MOLLIEN (Cte). **Mémoires d'un ministre du trésor public (1780-1815),** publiés par M. Ch. Gomel. 3 vol. in-8. 15 fr.

BOITEAU (P.). **État de la France en 1789.** Deuxième éd. 1 vol. in-8. 10 fr.

BORNARD (E.), doct ès-lettres. **Cambon et la Révolution française.** In-8. 7 fr.

CAHEN (L.), agrégé d'histoire, docteur ès lettres. * **Condorcet et la Révolution française.** 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 10 fr.

DESPOIS (Eug.). * **Le Vandalisme révolutionnaire.** Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 4e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne. * **Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France** (1789-1870). 1 fort vol. in-8. 1898. (*Couronné par l'Institut.*) 12 fr.

— * **L'Église catholique et l'Etat en France sous la troisième République (1870-1906).** — I. (1870-1889), 1 vol. in-8. 1906. 7 fr. — II. (1889-1906), paraîtra en 1907.

GOMEL (G.). **Les causes financières de la Révolution française. Les ministères de Turgot et de Necker.** 1 vol. in-8. 8 fr.

— **Les causes financières de la Révolution française ; les derniers contrôleurs généraux.** 1 vol. in-8. 8 fr.

— **Histoire financière de l'Assemblée Constituante (1789-1791).** 2 vol. in-8, 16 fr. — Tome I : (1789), 8 fr. ; tome II : (1790-1791), 8 fr.

— **Histoire financière de la Législative et de la Convention.** 2 vol. in-8, 15 fr. — Tome I : (1792-1793), 7 fr. 50 ; tome II : (1793-1795). 7 fr. 50

MATHIEZ (A.), agrégé d'histoire, docteur ès lettres. **La théophilanthropie et le culte décadaire,** 1796-1801. 1 vol. in-8. 12 fr.

— **Contributions à l'histoire religieuse de la Révolution française.** In-16, 1906. 3 fr. 50

ISAMBERT (G.). * **La vie à Paris pendant une année de la Révolution** (1791-1792). In-16. 1896. 3 fr. 50

MARCELLIN PELLET, ancien député. **Variétés révolutionnaires.** 3 vol. in-12, précédés d'une préface de A. Ranc. Chaque vol. séparém. 3 fr. 50

CARNOT (H.), sénateur. * **La Révolution française,** résumé historique. In-16. Nouvelle édit. 3 fr. 50

DRIAULT (E.), professeur au lycée de Versailles. **La politique orientale de Napoléon.** Sébastiani et Gardane (1806-1808). 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 7 fr.

— * **Napoléon en Italie (1800-1812).** 1 vol. in-8. 1906. 10 fr.

SILVESTRE, professeur à l'École des sciences politiques. **De Waterloo à Sainte-Hélène** (20 Juin-16 Octobre 1815). 1 vol. in-16. 3 fr. 50

BONDOIS (P.), agrégé de l'Université. * **Napoléon et la société de son temps** (1793-1821). 1 vol. in-8. 7 fr.

VALLAUX (C.). * **Les campagnes des armées françaises (1792-1815).** In-16, avec 17 cartes dans le texte. 3 fr. 50

Epoque contemporaine

SCHEFER (Ch.), professeur à l'Ecole des sciences politiques. * **La France moderne et le problème colonial.** I. (1815-1830). 1 vol. in-8. 7 fr.

WEILL (G.), maître de conf. à l'Université de Caen. **Histoire du parti républicain en France, de 1814 à 1870.** 1 vol. in-8. 1900. (*Récompensé par l'Institut.*) 10 fr.

— * **Histoire du mouvement social en France** (1852-1902). 1 v. in-8. 1905. 7 fr.

— **L'Ecole saint simonienne,** son histoire, son influence jusqu'à nos jours. In-16 1896. 3 fr. 50

BLANC (Louis). * **Histoire de Dix ans** (1830-1840). 5 vol. in-8. 25 fr.

GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix. * **Les Colonies françaises.** 1 vol. in-8. 6e édition revue et augmentée. 5 fr.

LAUGEL (A.). * **La France politique et sociale.** 1 vol. in-8. 5 fr.

SPULLER (E.), ancien ministre de l'Instruction publique. * **Figures disparues,** portraits contemp., littér. et politiq. 3 vol. in-16. Chacun. 3 fr. 50

— **Hommes et choses de la Révolution.** In-16. 1896. 3 fr. 50.

TAXILE DELORD. * **Histoire du second Empire** (1848-1870). 6 v. in-8. 42 fr.

TCHERNOFF (J.). **Associations et Sociétés secrètes sous la deuxième République** (1848-1851). 1 vol. in-8. 1905. 7 fr.

ZEVORT (E.), recteur de l'Académie de Caen. **Histoire de la troisième République :**

Tome I. * **La présidence de M. Thiers.** 1 vol. in-8. 3e édit. 7 fr.
Tome II. * **La présidence du Maréchal.** 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.
Tome III. * **La présidence de Jules Grévy.** 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.
Tome IV. **La présidence de Sadi Carnot.** 1 vol. in-8. 7 fr.

LANESSAN (J.-L. de). **L'Etat et les Eglises de France.** *Histoire de leurs rapports, des origines jusqu'à la Séparation.* 1 vol. in-16. 1906. 3 fr. 50

— **Les Missions et leur protectorat.** 1 vol. in-16. 1907. 3 fr. 50

WAHL, inspect. général, A. BERNARD, professeur à la Sorbonne. * **L'Algérie.** 1 vol. in-8. 4e édit., 1903. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*) 5 fr.

NOEL (O.). **Histoire du commerce extérieur de la France depuis la Révolution.** 1 vol. in-8. 6 fr.

DUVAL (J.). **L'Algérie et les colonies françaises,** avec une notice biographique sur l'auteur, par J. LEVASSEUR, de l'Institut. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

VIGNON (L.), professeur à l'Ecole coloniale. **La France dans l'Afrique du nord.** 2e édition. 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 7 fr.

— **Expansion de la France.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

LANESSAN (J.-L. de). * **L'Indo-Chine française.** Étude économique, politique et administrative. 1 vol. in-8, avec 5 cartes en couleurs hors texte. 15 fr.

PIOLET (J.-B.). **La France hors de France,** notre émigration, sa nécessité, ses conditions. 1 vol. in-8. 1900. (*Couronné par l'Institut.*) 10 fr.

LAPIE (P.), professeur à l'Université de Bordeaux. * **Les Civilisations tunisiennes** (Musulmans, Israélites, Européens). In-16. 1898. (*Couronné par l'Académie française.*) 3 fr. 50

LEBLOND (Marius-Ary). **La société française sous la troisième République.** 1905. 1 vol. 5 fr.

GAISMAN (A.). * **L'Œuvre de la France au Tonkin.** Préface de M. J.-L. de LANESSAN. 1 vol. in-16 avec 4 cartes en couleurs. 1906. 3 fr. 50

ANGLETERRE

MÉTIN (Albert), Prof. à l'Ecole Coloniale. * **Le Socialisme en Angleterre.** In-16. 3 fr. 50

ALLEMAGNE

SCHMIDT (Ch.), docteur ès lettres. **Le grand duché de Berg** (1806-1813) 1905. 1 vol. in-8. 10 fr.

VERON (Eug.). * **Histoire de la Prusse,** depuis la mort de Frédéric II. In-16. 6e édit. 3 fr. 50

— * **Histoire de l'Allemagne,** depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours. In-16. 3e éd., mise au courant des événements par P. BONDOIS. 3 fr. 50

ANDLER (Ch.), prof. à la Sorbonne. * **Les origines du socialisme d'État en Allemagne.** 1 vol. in-8. 1897. 7 fr.

GUILLAND (A.), professeur d'histoire à l'Ecole polytechnique suisse. * **L'Allemagne nouvelle et ses historiens.** (NIEBUHR, RANKE, MOMMSEN, SYBEL, TREITSCHKE.) 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

MILHAUD (G.), professeur à l'Université de Genève. * **La Démocratie socialiste allemande.** 1 vol. in-8. 1903. 10 fr.

MATTER (P.), doct. en droit, substitut au tribunal de la Seine. * **La Prusse et la révolution de 1848.** In-16. 1903. 3 fr. 50

— * **Bismarck et son temps.** I. *La préparation* (1815-1863). 1 vol. in-8. 10 fr. II. * *L'action* (1863-1870). 1 vol. in-8. 10 fr.

AUTRICHE-HONGRIE

BOURLIER (J.). * **Les Tchèques et la Bohême contemporaine.** In-16. 1897. 3 fr. 50

AUERBACH, professeur à l'Université de Nancy. * **Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie.** In-8. 1898. 5 fr.

SAYOUS (Ed.), professeur à la Faculté des lettres de Besançon. **Histoire des Hongrois et de leur littérature politique, de 1790 à 1815.** In-16. 3 fr. 50

*RECOULY (R.), agrégé de l'Univ. **Le pays magyar.** 1903. In-16. 3 fr. 50

RUSSIE

COMBES DE LESTRADE (Vte). **La Russie économique et sociale à l'avènement de Nicolas II.** 1 vol. in-8. 6 fr.

ITALIE

COMBES DE LESTRADE (Vte). **La Sicile sous la maison de Savoie.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

SORIN (Élie). * **Histoire de l'Italie,** depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel. In-16. 1888. 3 fr. 50

GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix. * **Bonaparte et les Républiques italiennes (1796-1799).** 1895. 1 vol. in-8 5 fr.

BOLTON KING (M. A.). * **Histoire de l'unité italienne.** Histoire politique de l'Italie, de 1814 à 1871, traduit de l'anglais par M. Macquart; introduction de M. Yves Guyot. 1900. 2 vol. in-8. 15 fr.

ESPAGNE

REYNALD (H.). * **Histoire de l'Espagne,** depuis la mort de Charles III In-16. 3 fr. 50

ROUMANIE

DAMÉ (Fr.). * **Histoire de la Roumanie contemporaine,** depuis l'avènement des princes indigènes jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. 1900. 7 fr.

SUISSE

DAENDLIKER. * **Histoire du peuple suisse.** Trad. de l'allem. par Mme Jules Favre et précédé d'une Introduction de Jules Favre. 1 vol. in-8. 5 fr.

SUÈDE

SCHEFER (C.). * **Bernadotte roi (1810-1818-1844).** 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

GRÈCE, TURQUIE, ÉGYPTE

BÉRARD (V.), docteur ès lettres. * **La Turquie et l'Hellénisme contemporain.** (*Ouvrage cour. par l'Acad. française*). In-16 5e éd. 3 fr. 50

RODOCANACHI (E.). * **Bonaparte et les îles Ioniennes (1797-1816).** 1 volume in-8. 1899. 5 fr.

MÉTIN (Albert), professeur à l'École coloniale. * **La Transformation de l'Egypte.** In-16. 1903. (Cour. par la Soc. de géogr. comm.) 3 fr. 50

INDE

PIRIOU (E.), agrégé de l'Université. * **L'Inde contemporaine et le mouvement national.** 1905. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

CHINE

CORDIER (H.), professeur à l'Ecole des langues orientales. * **Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales** (1860-1902), avec cartes. 3 vol. in-8, chacun séparément. 10 fr.

— **L'Expédition de Chine de 1857-58.** Histoire diplomatique, notes et documents. 1905. 1 vol. in-8. 7 fr.

— * **L'Expédition de Chine de 1860.** Histoire diplomatique, notes et documents. 1906. 1 vol. in-8. 7 fr.

COURANT (M.), maître de conférences à l'Université de Lyon. **En Chine.** *Mœurs et institutions. Hommes et faits.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50

AMÉRIQUE

ELLIS STEVENS. **Les Sources de la constitution des États-Unis.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

DEBERLE (Alf.). * **Histoire de l'Amérique du Sud,** in-16. 3e éd. 3 fr. 50

BARNI (Jules). * **Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII[e] siècle.** 2 vol. in-16. Chaque volume. 3 fr. 50
— * **Les Moralistes français au XVIII[e] siècle.** In-16. 3 fr. 50
BEAUSSIRE (Émile), de l'Institut. **La Guerre étrangère et la Guerre civile.** In-16. 3 fr. 50
LOUIS BLANC. **Discours politiques** (1848-1881). 1 vol. in-8. 7 fr. 50
BONET-MAURY. * **Histoire de la liberté de conscience** (1598-1870). In-8. 1900. 5 fr.
BOURDEAU (J.). * **Le Socialisme allemand et le Nihilisme russe.** In-16. 2[e] édit. 1894. 3 fr. 50
— * **L'évolution du Socialisme.** 1901. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
D'EICHTHAL (Eug.). **Souveraineté du peuple et gouvernement.** In-16. 1895. 3 fr. 50
DESCHANEL (E.), sénateur, professeur au Collège de France. ***Le Peuple et la Bourgeoisie.** 1 vol. in-8. 2[e] édit. 5 fr.
DEPASSE (Hector), député. **Transformations sociales.** 1894. In-16. 3 fr. 50
— **Du Travail et de ses conditions** (Chambres et Conseils du travail). In-16. 1895. 3 fr. 50
DRIAULT (E.), prof. agr. au lycée de Versailles. * **Les problèmes politiques et sociaux à la fin du XIX[e] siècle.** In-8. 1900. 7 fr.
— * **La question d'Orient,** préface de G. MONOD, de l'Institut. 1 vol. in-8. 3[e] édit. 1905. (*Ouvrage couronné par l'Institut*). 7 fr.
GUÉROULT (G.). * **Le Centenaire de 1789.** In-16. 1889. 3 fr. 50
LAVELEYE (E. de), correspondant de l'Institut. **Le Socialisme contemporain.** In-16. 11[e] édit. augmentée. 3 fr. 50
LICHTENBERGER (A.). * **Le Socialisme utopique,** *étude sur quelques précurseurs du Socialisme.* In-16. 1898. 3 fr. 50
— * **Le Socialisme et la Révolution française.** 1 vol. in-8. 5 fr.
MATTER (P.). **La dissolution des assemblées parlementaires,** étude de droit public et d'histoire. 1 vol. in-8. 1898. 5 fr.
NOVICOW. **La Politique internationale.** 1 vol. in-8. 7 fr.
PAUL LOUIS. **L'ouvrier devant l'Etat.** Etude de la législation ouvrière dans les deux mondes. 1904. 1 vol. in-8. 7 fr.
— **Histoire du mouvement syndical en France** (1789-1906). 1 vol in-16 1907. 3 fr. 50
REINACH (Joseph), député. **Pages républicaines.** In-16. 3 fr 50
— * **La France et l'Italie devant l'histoire.** 1 vol. in-8. 5 fr.
SPULLER (E.). * **Éducation de la démocratie.** In-16. 1892. 3 fr. 50
— **L'Évolution politique et sociale de l'Église.** 1 vol. in-12. 1893. 3 fr. 50

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

* **DE SAINT-LOUIS A TRIPOLI PAR LE LAC TCHAD,** par le lieutenant-colonel MONTEIL. 1 beau vol. in-8 colombier, précédé d'une préface de M. DE VOGÜÉ, de l'Académie française, illustrations de RIOU. 1895. *Ouvrage couronné par l'Académie française* (*Prix Montyon*), broché 20 fr., relié amat., 28 fr.

* **HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SECOND EMPIRE,** par Taxile DELORD. 6 vol. in-8, avec 500 gravures. Chaque vol. broché, 8 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

HISTOIRE et LITTÉRATURE ANCIENNES

* **De l'authenticité des épigrammes de Simonide,** par M. le Professeur H. HAUVETTE, 1 vol. in-8. 5 fr.
* **Les Satires d'Horace,** par M. le Prof. A. CARTAULT. 1 vol. in-8. 11 fr.
* **De la flexion dans Lucrèce,** par M. le Prof. A. CARTAULT. 1 vol. in-8. 4 fr.
* **La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce,** par M. le Prof. GUIRAUD. 1 vol. in-8. 7 fr.

***Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien**, suivies d'une *traduction française du discours*, avec notes, par A. PUECH, professeur adjoint à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1903. 6 fr.

***Les « Métamorphoses » d'Ovide et leurs modèles grecs**, par A. LAFAYE, professeur adjoint à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1904. 8 fr. 50

MOYEN AGE

***Premiers mélanges d'histoire du Moyen âge**, par MM. le Prof. A. LUCHAIRE, DUPONT-FERRIER et POUPARDIN. 1 vol. in-8. 3 fr. 50

Deuxièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, publiés sous la direct. de M. le Prof. A. LUCHAIRE, par MM. LUCHAIRE, HALPHEN et HUCKEL. 1 vol. in-8. 6 fr.

Troisièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, par MM. le Prof. LUCHAIRE, BEYSSIER, HALPHEN et CORDEY. 1 vol. in-8. 8 fr. 50

Quatrièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, par MM. JACQUEMIN, FARAL, BEYSSIER. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

***Essai de restitution des plus anciens Mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris**, par MM. J. PETIT, GAVRILOVITCH, MAURY et TÉODORU, préface de M. CH.-V. LANGLOIS, prof. adjoint. 1 vol. in-8. 9 fr.

Constantin V, empereur des Romains (740-775). *Étude d'histoire byzantine*, par A. LOMBARD, licencié ès lettres. Préface de M. Ch. DIEHL, prof. adjoint. 1 vol. in-8. 6 fr.

Étude sur quelques manuscrits de Rome et de Paris, par M. le Prof. A. LUCHAIRE, membre de l'Institut. 1 vol. in-8. 6 fr.

Les archives de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, par L. MARTIN-CHABOT, archiviste-paléographe. 1 vol. in-8. 8 fr.

PHILOLOGIE et LINGUISTIQUE

***Le dialecte alaman de Colmar (Haute-Alsace) en 1870**, grammaire et lexique, par M. le Prof. VICTOR HENRY. 1 vol. in-8. 8 fr.

***Études linguistiques sur la Basse-Auvergne, phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme)**, par ALBERT DAUZAT. Préface de M. le Prof. A. THOMAS. 1 vol. in-8. 6 fr.

***Antinomies linguistiques**, par M. le Prof. VICTOR HENRY. 1 v. in-8. 2 fr.

Mélanges d'étymologie française, par M. le Prof. A. THOMAS. In-8. 7 fr.

A propos du corpus Tibullianum. *Un siècle de philologie latine classique*, par M. le Prof. A. CARTAULT. 1 vol. in-8. 18 fr.

PHILOSOPHIE

L'imagination et les mathématiques selon Descartes, par P. BOUTROUX, licencié ès lettres. 1 vol. in-8. 2 fr.

GÉOGRAPHIE

La rivière Vincent-Pinzon. *Étude sur la cartographie de la Guyane*, par M. le Prof. VIDAL DE LA BLACHE, de l'Institut. In-8, avec grav. et planches hors texte. 6 fr.

LITTÉRATURE MODERNE

***Mélanges d'histoire littéraire**, par MM. FREMINET, DUPIN et DES COGNETS. Préface de M. le prof. LANSON. 1 vol. in-8. 6 fr. 50

HISTOIRE CONTEMPORAINE

***Le treize vendémiaire an IV**, par HENRY ZIVY. 1 vol. in-8. 4 fr.

TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

PAUL FABRE. **La polyptyque du chanoine Benoît.** In-8. 3 fr. 50

A. PINLOCHE. ***Principales œuvres de Herbart.** 7 fr. 50

A. PENJON. **Pensée et réalité**, de A. SPIR, trad. de l'allem. In-8. 10 fr.

— **L'énigme sociale.** 1902. 1 vol. in-8. 2 fr. 50

G. LEFÈVRE. ***Les variations de Guillaume de Champeaux et la question des Universaux.** Étude suivie de documents originaux. 1898. 3 fr.

J. DEROCQUIGNY. **Charles Lamb.** *Sa vie et ses œuvres.* 1 vol. in-8 12 fr.

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Lettres intimes de J.-M. Alberoni adressées au comte J. Rocca, par Emile BOURGEOIS, 1 vol. in-8. 10 fr.

La républ. des Provinces-Unies, France et Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650, par A. WADDINGTON. 2 vol. in-8. 12 fr.

Le Vivarais, essai de géographie régionale, par BURDIN. 1 vol. in-8. 6 fr.

---

*RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

DEPUIS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au Ministère des Affaires étrangères.

Beaux vol. in-8 rais., imprimés sur pap. de Hollande, avec Introduction et notes.

I. — **AUTRICHE**, par M. Albert SOREL, de l'Académie française. *Épuisé.*
II. — **SUÈDE**, par M. A. GEFFROY, de l'Institut.................. 20 fr.
III. — **PORTUGAL**, par le vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR..... 20 fr.
IV et V. — **POLOGNE**, par M. LOUIS FARGES. 2 vol.............. 30 fr.
VI. — **ROME**, par M. G. HANOTAUX, de l'Académie française..... 20 fr.
VII. — **BAVIÈRE, PALATINAT ET DEUX-PONTS**, par M. André LEBON. 25 fr.
VIII et IX. — **RUSSIE**, par M. Alfred RAMBAUD, de l'Institut. 2 vol.
Le 1er vol. 20 fr. Le second vol.......................... 25 fr.
X. — **NAPLES ET PARME**, par M. Joseph REINACH, député....... 20 fr.
XI. — **ESPAGNE** (1649-1750), par MM. MOREL-FATIO et LÉONARDON (t. I). 20 fr.
XII et XII *bis*. — **ESPAGNE** (1750-1789) (t. II et III), par les mêmes.... 40 fr.
XIII. — **DANEMARK**, par M. A. GEFFROY, de l'Institut............ 14 fr.
XIV et XV. — **SAVOIE-MANTOUE**, par M. HORRIC de BEAUCAIRE. 2 vol. 40 fr.
XVI. — **PRUSSE**, par M. A. WADDINGTON. 1 vol. (Couronné par l'Institut.) 28 fr.

---

*INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques

Correspondance politique de MM. de CASTILLON et de MARILLAC, ambassadeurs de France en Angleterre (1537-1542), par M. JEAN KAULEK, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. 1 vol. in-8 raisin .... 15 fr.

Papiers de BARTHELEMY, ambassadeur de France en Suisse, de 1792 à 1797 par M. Jean KAULEK. 4 vol. in-8 raisin. I. Année 1792, 15 fr. — II. Janvier-août 1793, 15 fr. — III. Septembre 1793 à mars 1794, 18 fr. — IV. Avril 1794 à février 1795, 20 fr. — V. Septembre 1794 à Septembre 1796 .... 20 fr.

Correspondance politique de ODET DE SELVE, ambassadeur de France en Angleterre (1546-1549), par M. G. LEFÈVRE-PONTALIS. 1 vol. in-8 raisin .... 15 fr.

Correspondance politique de GUILLAUME PELLICIER, ambassadeur de France à Venise (1540-1542), par M. Alexandre TAUSSERAT-RADEL. 1 fort vol. in-8 raisin .... 40 fr.

Correspondance des Deys d'Alger avec la Cour de France (1759-1833), recueillie par Eug. PLANTET, attaché au Ministère des Affaires étrangères. 2 vol. in-8 raisin avec 2 planches en taille-douce hors texte. 30 fr.

Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour (1577-1830), recueillie par Eug. PLANTET, publiée sous les auspices du Ministère des Affaires étrangères. 3 vol. in-8 raisin. TOME I (1577-1700). *Épuisé.* — TOME II (1700-1770). 20 fr. — TOME III (1770-1830). 20 fr.

Les introducteurs des Ambassadeurs (1589-1900). 1 vol. in-4, avec figures dans le texte et planches hors texte. 20 fr.

*REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Dirigée par **Th. RIBOT**, Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Collège de France.
(32e année, 1907.) — Paraît tous les mois.

Abonnement : Un an : Paris, **30** fr. — Départements et Etranger, **33** fr.
La livraison, **3** fr.

Les années écoulées, chacune **30** francs, et la livraison, **3** fr.
Tables des matières (1876-1887), in-8. **3** fr.—(1888-1895), in-8. **3** fr. — (1896-1905), in-8. **3** fr.

---

*REVUE GERMANIQUE (ALLEMAGNE — ANGLETERRE ÉTATS-UNIS — PAYS SCANDINAVES)

Première année, 1905. — Paraît tous les deux mois (*Cinq numéros par an*).
Secrétaire général : M. PIQUET, professeur à l'Université de Lille.

Abonnement : Paris, **14** fr. — Départements et Etranger, **16** fr.
La livraison, **4** fr.

---

*Journal de Psychologie Normale et Pathologique

DIRIGÉ PAR LES DOCTEURS

Pierre JANET, Professeur au Collège de France, et **Georges DUMAS**, Chargé de cours à la Sorbonne.

(4e année, 1907.) — Paraît tous les deux mois.

Abonnement : France et Etranger, **14** fr. — La livraison, **2** fr. **60**.
Le prix d'abonnement est de 12 fr. pour les abonnés de la Revue philosophique.

---

*REVUE HISTORIQUE

Dirigée par **MM. G. MONOD**, Membre de l'Institut, et **Ch. BÉMONT**
(32e année, 1907.) — Paraît tous les deux mois.

Abonnement : Un an : Paris, **30** fr. — Départements et Etranger, **33** fr.
La livraison, **6** fr.

Les années écoulées, chacune **30** fr.; le fascicule, **6** fr. Les fascicules de la 1re année, **9** fr.

TABLES GÉNÉRALES DES MATIÈRES

I. 1876 à 1880. 3 fr.; pour les abonnés, 1 fr. 50
II. 1881 à 1885. 3 fr.; — 1 fr. 50
III. 1886 à 1890. 5 fr.; pour les abonnés, 2 fr. 50
IV. 1891 à 1895. 3 fr.; — 1 fr. 50
V. 1896 à 1900. 3 fr.; pour les abonnés, 1 fr. 50

---

*ANNALES DES SCIENCES POLITIQUES

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des professeurs et des anciens élèves de l'Ecole libre des Sciences politiques
(22e année, 1907.)
Rédacteur en chef : M. A. VIALLATE, Prof. à l'Ecole.

Abonnement. — Un an : Paris, **18** fr.; Départements et Etranger, **19** fr.
La livraison, **3** fr. **50**.

---

*JOURNAL DES ÉCONOMISTES

Revue mensuelle de la science économique et de la statistique
Paraît le 15 de chaque mois par fascicules grand in-8 de 10 à 12 feuilles.
Rédacteur en chef : G. DE MOLINARI, correspondant de l'Institut

Abonnement : Un an, France et Algérie, **36** fr. Six mois, **19** fr.
Union postale : Un an, **38** fr. Six mois, **20** fr. — Le numéro, **3** fr. **50**
Les abonnements partent de janvier ou de juillet.
Tables des matières (1841 à 1865), in-8. **20** fr. — (1866 à 1904), in-8. **20** fr.

---

*Revue de l'École d'Anthropologie de Paris

Recueil mensuel publié par les professeurs. — (17e année, 1907).

Abonnement : France et Étranger, **10** fr. — Le numéro, **1** fr.
TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES, 1891-1900. . . . **2** fr.

REVUE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

(4e année, 1907) **Mensuelle**

Abonnement : Un an, France et Belgique, **50** fr.; autres pays, **56** fr.

Bulletin de la Société libre pour l'Étude psychologique de l'Enfant

10 numéros par an. — **Abonnement du 1er octobre** : **3** fr.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Publiée sous la direction de M. Émile ALGLAVE

Les titres marqués d'un astérisque * sont adoptés par le *Ministère de l'Instruction publique de France* pour les bibliothèques des lycées et des collèges.

LISTE PAR ORDRE D'APPARITION

109 VOLUMES IN-8, CARTONNÉS A L'ANGLAISE, OUVRAGES A 6, 9 ET 12 FR.

1. TYNDALL (J.). * **Les Glaciers et les Transformations de l'eau**, avec figures. 1 vol. in-8. 7e édition. 6 fr.
2. BAGEHOT. * **Lois scientifiques du développement des nations.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
3. MAREY. * **La Machine animale.** *Épuisé.*
4. BAIN. * **L'Esprit et le Corps.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
5. PETTIGREW. * **La Locomotion chez les animaux,** marche, natation et vol. 1 vol. in-8, avec figures. 2e édit. 6 fr.
6. HERBERT SPENCER. * **La Science sociale.** 1 v. in-8. 13e édit. 6 fr.
7. SCHMIDT (O.). * **La Descendance de l'homme et le Darwinisme.** 1 vol. in-8, avec fig. 6e édition. 6 fr.
8. MAUDSLEY. * **Le Crime et la Folie.** 1 vol. in-8. 7e édit. 6 fr.
9. VAN BENEDEN. * **Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal.** 1 vol. in-8, avec figures. 4e édit. 6 fr.
10. BALFOUR STEWART. * **La Conservation de l'énergie,** avec figures. 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
11. DRAPER. **Les Conflits de la science et de la religion.** 1 vol. in-8. 10e édition. 6 fr.
12. L. DUMONT. * **Théorie scientifique de la sensibilité. Le plaisir et la douleur.** 1 vol. in-8. 4e édition. 6 fr.
13. SCHUTZENBERGER. * **Les Fermentations.** In-8, 6e édit. 6 fr.
14. WHITNEY. * **La Vie du langage.** 1 vol. in-8. 4e édit. 6 fr.
15. COOKE et BERKELEY. * **Les Champignons.** In-8, av. fig., 4e éd. 6 fr.
16. BERNSTEIN. * **Les Sens.** 1 vol. in-8, avec 91 fig. 5e édit. 6 fr.
17. BERTHELOT. * **La Synthèse chimique.** 1 vol. in-8. 8e édit. 6 fr.
18. NIEWENGLOWSKI (H.). * **La photographie et la photochimie.** 1 vol. in-8, avec gravures et une planche hors texte. 6 fr.
19. LUYS. * **Le Cerveau et ses fonctions.** *Épuisé.*
20. STANLEY JEVONS. * **La Monnaie.** *Épuisé.*
21. FUCHS. * **Les Volcans et les Tremblements de terre.** 1 vol. in-8, avec figures et une carte en couleurs. 5e édition. 6 fr.
22. GÉNÉRAL BRIALMONT. * **Les Camps retranchés.** *Épuisé.*
23. DE QUATREFAGES. * **L'Espèce humaine.** 1 v. in-8. 13e édit. 6 fr.
24. BLASERNA et HELMHOLTZ. * **Le Son et la Musique.** 1 vol. in-8, avec figures. 5e édition. 6 fr.
25. ROSENTHAL. * **Les Nerfs et les Muscles.** *Épuisé.*
26. BRUCKE et HELMHOLTZ. * **Principes scientifiques des beaux-arts.** 1 vol. in-8, avec 39 figures. 4e édition. 6 fr.

27. WURTZ. * **La Théorie atomique.** 1 vol. in-8. 9e édition. 6 fr.
28-29. SECCHI (le père). * **Les Étoiles.** 2 vol. in-8, avec 63 figures dans le texte et 17 pl. en noir et en couleurs hors texte. 3e édit. 12 fr.
30. JOLY. * **L'Homme avant les métaux.** *Épuisé.*
31. A. BAIN. * **La Science de l'éducation.** 1 vol. in-8. 9e édit. 6 fr.
32-33. THURSTON (R.). * **Histoire de la machine à vapeur.** 2 vol. in-8, avec 140 fig. et 16 planches hors texte. 3e édition. 12 fr.
34. HARTMANN (R.). * **Les Peuples de l'Afrique.** *Épuisé.*
35. HERBERT SPENCER. * **Les Bases de la morale évolutionniste.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
36. HUXLEY. * **L'Écrevisse,** introduction à l'étude de la zoologie. 1 vol. in-8, avec figures. 2e édition. 6 fr.
37. DE ROBERTY. * **La Sociologie.** 1 vol. in-8. 3e édition. 6 fr.
38. ROOD. * **Théorie scientifique des couleurs.** 1 vol. in-8, avec figures et une planche en couleurs hors texte. 2e édition. 6 fr.
39. DE SAPORTA et MARION. * **L'Évolution du règne végétal** (les Cryptogames). *Épuisé.*
40-41. CHARLTON BASTIAN. * **Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux.** 2 vol. in-8, avec figures. 2e éd. 12 fr.
42. JAMES SULLY. * **Les Illusions des sens et de l'esprit.** 1 vol. in-8, avec figures. 3e édit. 6 fr.
43. YOUNG. * **Le Soleil.** *Épuisé.*
44. DE CANDOLLE. * **L'Origine des plantes cultivées.** 4e éd. 1 v in-8. 6 fr.
45-46. SIR JOHN LUBBOCK. * **Fourmis, abeilles et guêpes.** *Épuisé.*
47. PERRIER (Edm.). **La Philosophie zoologique avant Darwin.** 1 vol. in-8. 3e édition. 6 fr.
48. STALLO. * **La Matière et la Physique moderne.** 1 vol. in-8. 3e éd., précédé d'une Introduction par CH. FRIEDEL. 6 fr.
49. MANTEGAZZA. **La Physionomie et l'Expression des sentiments.** 1 vol. in-8. 3e édit., avec huit planches hors texte. 6 fr.
50. DE MEYER. * **Les Organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage.** In-8, avec 51 fig. 6 fr.
51. DE LANESSAN. * **Introduction à l'Étude de la botanique** (le Sapin). 1 vol. in-8. 2e édit., avec 143 figures. 6 fr.
52-53. DE SAPORTA et MARION. * **L'Évolution du règne végétal** (les Phanérogames). 2 vol. *Épuisé.*
54. TROUESSART. * **Les Microbes, les Ferments et les Moisissures.** 1 vol. in-8. 2e édit., avec 107 figures. 6 fr.
55. HARTMANN (R.). * **Les Singes anthropoïdes.** *Épuisé.*
56. SCHMIDT (O.). * **Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques.** 1 vol. in-8, avec 51 figures. 6 fr.
57. BINET et FÉRÉ. **Le Magnétisme animal.** 1 vol. in-8. 4e édit. 6 fr.
58-59. ROMANES. * **L'Intelligence des animaux.** 2 v. in-8 3e édit. 12 fr.
60. LAGRANGE (F.). **Physiol. des exerc. du corps.** 1 v. in-8 7e éd. 6 fr.
61. DREYFUS. * **Évolution des mondes et des sociétés.** 1 v. in-8. 6 fr.
62. DAUBRÉE. * **Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes.** 1 vol. in-8, avec 85 fig. dans le texte. 2e édit. 6 fr.
63-64. SIR JOHN LUBBOCK. * **L'Homme préhistorique.** 2 vol. *Épuisé.*
65. RICHET (CH.). **La Chaleur animale.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
66. FALSAN (A.). * **La Période glaciaire.** *Épuisé.*
67. BEAUNIS (H.). **Les Sensations internes.** 1 vol. in-8. 6 fr.
68. CARTAILHAC (E.). **La France préhistorique,** d'après les sépultures et les monuments. 1 vol. in-8, avec 162 figures. 2e édit. 6 fr.
69. BERTHELOT. * **La Révol. chimique, Lavoisier.** 1 vol. in-8. 2e éd. 6 fr.
70. SIR JOHN LUBBOCK. * **Les Sens et l'instinct chez les animaux,** principalement chez les insectes. 1 vol. in-8, avec 150 figures. 6 fr.
71. STARCKE. * **La Famille primitive.** 1 vol. in-8. 6 fr.
72. ARLOING. * **Les Virus.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.

73. TOPINARD. * **L'Homme dans la Nature.** 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.
74. BINET (Alf.). ***Les Altérations de la personnalité.** In-8, 2 éd. 6 fr.
75. DE QUATREFAGES (A.). ***Darwin et ses précurseurs français.** 1 vol. in-8. 2e édition refondue. 6 fr.
76. LEFÈVRE (A.). * **Les Races et les langues.** 1 vol. in-8. 6 fr.
77-78. DE QUATREFAGES (A.). ***Les Émules de Darwin.** 2 vol. in-8, avec préfaces de MM. Edm. PERRIER et HAMY. 12 fr.
79. BRUNACHE (P.). ***Le Centre de l'Afrique. Autour du Tchad.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
80. ANGOT (A.). ***Les Aurores polaires.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
81. JACCARD. * **Le pétrole, le bitume et l'asphalte** au point de vue géologique. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
82. MEUNIER (Stan.).***La Géologie comparée.** 2e éd. in-8, avec fig. 6 fr.
83. LE DANTEC.***Théorie nouvelle de la vie.** 3e éd. 1 v. in-8, avec fig. 6 fr.
84. DE LANESSAN. * **Principes de colonisation.** 1 vol. in-8. 6 fr.
85. DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. ***L'évolution régressive en biologie et en sociologie.** 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.
86. MORTILLET (G. de). * **Formation de la Nation française.** 2e édit. 1 vol. in-8, avec 150 gravures et 18 cartes. 6 fr.
87. ROCHÉ (G.). ***La Culture des Mers** (piscifacture, pisciculture, ostréiculture). 1 vol. in-8, avec 81 gravures. 6 fr.
88. COSTANTIN (J.). ***Les Végétaux et les Milieux cosmiques** (adaptation, évolution). 1 vol. in-8, avec 171 gravures. 6 fr.
89. LE DANTEC. **L'évolution individuelle et l'hérédité.** 1 vol. in-8. 6 fr.
90. GUIGNET et GARNIER. * **La Céramique ancienne et moderne.** 1 vol., avec grav. 6 fr.
91. GELLE (E.-M.). ***L'audition et ses organes.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
92. MEUNIER (St.).***La Géologie expérimentale.** 2e éd. in-8, av. gr. 6 fr.
93. COSTANTIN (J.). * **La Nature tropicale.** 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.
94. GROSSE (E.). * **Les débuts de l'art.** Introduction de L. MARILLIER. 1 vol. in-8, avec 32 gravures dans le texte et 3 pl. hors texte. 6 fr.
95. GRASSET (J.). **Les Maladies de l'orientation et de l'équilibre.** 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.
96. DEMENŸ (G.). ***Les bases scientifiques de l'éducation physique.** 1 vol. in-8, avec 198 gravures. 3e édit. 6 fr.
97. MALMÉJAC (F.).***L'eau dans l'alimentation.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
98. MEUNIER (Stan.). ***La géologie générale.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
99. DEMENŸ (G.). **Mécanisme et éducation des mouvements.** 2e édit. 1 vol. in-8, avec 565 gravures. 9 fr.
100. BOURDEAU (L.). **Histoire de l'habillement et de la parure.** 1 vol. in-8. 6 fr.
101. MOSSO (A.).***Les exercices physiques et le développement intellectuel.** 1 vol. in-8. 6 fr.
102. LE DANTEC (F.). **Les lois naturelles.** 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.
103. NORMAN LOCKYER.***L'évolution inorganique.** 1 vol. in-8, avec 42 gravures. 6 fr.
104. COLAJANNI (N.). ***Latins et Anglo-Saxons.** 1 vol. in-8. 9 fr.
105. JAVAL (E.).***Physiologie de la lecture et de l'écriture.** 1 vol. in-8, avec 96 gravures, 2e édition. 6 fr.
106. COSTANTIN (J.). ***Le Transformisme appliqué à l'agriculture.** 1 vol. in-8, avec 105 gravures. 6 fr.
107. LALOY (L.).***Parasitisme et mutualisme en agriculture.** Préface du Pr A. GIARD. 1 vol. in-8, avec 82 gravures. 6 fr.
108. CONSTANTIN (Capitaine). **Le rôle sociologique de la guerre et le sentiment national.** Suivi de la traduction de *La guerre, moyen de sélection collective*, par le Dr STEINMETZ. 1 vol. 6 fr.
109. LOEB. **La dynamique de l'apparition de la vie.** Traduit de l'allemand par MM. DAUDIN et SCHAEFFER. 1 vol. avec fig. 9 fr.

RÉCENTES PUBLICATIONS

HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET SCIENTIFIQUES

qui ne se trouvent pas dans les collections précédentes.

ALAUX. **Esquisse d'une philosophie de l'être.** In-8. 1 fr.
— **Les Problèmes religieux au XIX[e] siècle.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
— **Philosophie morale et politique.** In-8. 1893. 7 fr. 50
— **Théorie de l'âme humaine.** 1 vol. in-8. 1895. 10 fr.
— **Dieu et le Monde.** *Essai de phil. première.* 1901. 1 vol. in-12. 2 fr. 50
AMIABLE (Louis). **Une loge maçonnique d'avant 1789.** 1 v. in-8. 6 fr.
ANDRÉ (L.), docteur ès lettres. **Michel Le Tellier et l'organisation de l'armée monarchique.** 1 vol. in-8 (*couronné par l'Institut*). 1906. 14 fr.
—**Deux mémoires inédits de Claude Le Pelletier.** In-8. 1906. 3 fr. 50
ARNAUNÉ (A.), directeur de la Monnaie. **La monnaie, le crédit et le change,** 3[e] édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8. 1906. 8 fr.
ARRÉAT. **Une Éducation intellectuelle.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
— **Journal d'un philosophe.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2 et 5.)
***Autour du monde,** par les BOURSIERS DE VOYAGE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS. (*Fondation Albert Kahn*). 1 vol. gr. in-8. 1904. 5 fr.
ASLAN (G.). **La Morale selon Guyau.** 1 vol. in-16. 1906. 2 fr.
ATGER (F.). **Hist. des doctrines du Contrat social.** 1 v. in-8. 1906. 8 fr.
AZAM. **Hypnotisme et double conscience.** 1 vol. in-8. 9 fr.
BACHA (E.). **Le Génie de Tacite.** 1 vol. in-18. 4 fr.
BALFOUR STEWART et TAIT. **L'Univers invisible.** 1 vol. in-8. 7 fr.
BELLANGER (A.), docteur ès lettres. **Les concepts de cause et l'activité intentionnelle de l'esprit.** 1 vol. in-8. 1905. 5 fr.
BENOIST-HANAPPIER (L.), docteur ès lettres. **Le drame naturaliste en Allemagne.** In-8. *Couronné par l'Académie française.* 1905. 7 fr. 50
BERNATH (de). **Cléopâtre.** *Sa vie, son règne.* 1 vol in-8. 1903. 8 fr.
BERTON (H.), docteur en droit. **L'évolution constitutionnelle du second empire.** Doctrines, textes, histoire. 1 fort vol. in-8. 1900. 12 fr.
BLUM (E.), agrégé de philosophie. ***La Déclaration des Droits de l'homme.** Texte et commentaire. Préface de M. G. COMPAYRÉ, Inspecteur général. *Récompensé par l'Institut.* 3[e] édit. 1 vol. in-8. 1905. 3 fr. 75
BOURDEAU (Louis). **Théorie des sciences.** 2 vol. in-8. 20 fr.
— **La Conquête du monde animal.** In-8. 5 fr.
— **La Conquête du monde végétal.** In-8. 1893. 5 fr.
— **L'Histoire et les historiens.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
— ***Histoire de l'alimentation.** 1894. 1 vol. in-8. 5 fr.
BOUTROUX (Em.), de l'Institut. ***De l'idée de loi naturelle dans la science et la philosophie.** 1 vol. in-8. 2 fr. 50.
BRANDON-SALVADOR (M[me]). **A travers les moissons.** *Ancien Test. Talmud. Apocryphes. Poètes et moralistes juifs du moyen âge.* In-16. 1903. 4 fr.
BRASSEUR. **La question sociale.** 1 vol. in-8. 1900. 7 fr. 50
BROOKS ADAMS. **Loi de la civilisation et de la décadence.** In-8. 7 fr. 50
BROUSSEAU (K.). **Éducation des nègres aux États-Unis.** In-8. 7 fr. 50
BUCHER (Karl). **Etudes d'histoire et d'économie polit.** In-8. 1901. 6 fr.
BUDÉ (E. de). **Les Bonaparte en Suisse.** 1 vol. in-12. 1905. 3 fr. 50
BUNGE (C.-O.). **Psychologie individuelle et sociale.** In-16. 1904. 3 fr.
CANTON (G.). **Napoléon antimilitariste.** 1902. In-16. 3 fr. 50
CARDON (G.). ***La Fondation de l'Université de Douai.** In-8. 10 fr.
CELS (A.). **Science de l'homme et anthropologie.** 1904. 1 v. in-8. 7 fr. 50
CHARRIAUT (H.). **Après la séparation.** *Enquête sur l'avenir des Eglises.* 1 vol. in-12. 1905. 3 fr. 50
CLAMAGERAN. **La Réaction économique et la démocratie.** In-18. 1 fr. 25
— **La lutte contre le mal.** 1 vol. in-18. 1897. 3 fr. 50

CLAMAGERAN. **Études politiques, économiques et administratives.** Préface de M. BERTHELOT. 1 vol. gr. in-8. 1904. 10 fr.
— **Philosophie religieuse.** *Art et voyages.* 1 vol. in-12. 1904. 3 fr. 50
— **Correspondance (1849-1902).** 1 vol. gr. in-8. 1905. 10 fr.
COLLIGNON (A.). **Diderot.** 2e édit. 1907. In-12. 3 fr. 50
COMBARIEU (J.). ***Les rapports de la musique et de la poésie** considérés au point de vue de l'expression. 1 vol. in-8. 1893. 7 fr. 50
Congrès de l'Éducation sociale, Paris 1900. 1 vol. in-8. 1901. 10 fr.
IVe Congrès international de Psychologie, Paris 1900. In-8. 20 fr.
Ve Congrès international de Psychologie, Rome 1905. In-8. 20 fr.
Congrès de l'enseignement des Sciences sociales, Paris 1900. 1 vol. in-8. 1901. 7 fr. 50
COSTE. **Économie polit. et physiol. sociale.** In-18. 3 fr. 50 (V. p. 2 et 6).
COUBERTIN (P. de). **La gymnastique utilitaire.** *Défense. Sauvetage. Locomotion.* 2e édit. 1 vol. in-12. 2 fr. 50
COUTURAT (Louis). ***De l'infini mathématique.** In-8. 1896. 12 fr.
DANY (G.), docteur en droit. ***Les idées politiques en Pologne à la fin du XVIIIe siècle.** *La Constit. du 3 mai 1793.* In-8. 1901. 6 fr.
DAREL (Th.). **La Folie.** *Ses causes. Sa thérapeutique.* 1901. In-12. 4 fr.
— **Le peuple-roi.** *Essai de sociologie universaliste.* In-8. 1904. 3 fr. 50
DAURIAC. **Croyance et réalité.** 1 vol. in-18. 1889. 3 fr. 50
— **Le Réalisme de Reid.** In-8. 1 fr.
DEFOURNY (M.). **La sociologie positiviste.** *Auguste Comte.* In-8. 1902. 6 fr.
DERAISMES (Mlle Maria). **Œuvres complètes.** 4 vol. Chacun. 3 fr. 50
DESCHAMPS. **Principes de morale sociale.** 1 vol. in-8. 1903. 3 fr. 50
DESPAUX. **Genèse de la matière et de l'énergie.** In-8. 1900. 4 fr.
— **Causes des énergies attractives.** 1 vol. in-8. 1902. 5 fr.
— **Explication mécanique de la matière, de l'électricité et du magnétisme.** 1 vol. in-8. 1905. 4 fr.
DOLLOT (R.), docteur en droit. **Les origines de la neutralité de la Belgique** (1609-1830). 1 vol. in-8. 1902. 10 fr.
DUBUC (P.). ***Essai sur la méthode en métaphysique.** 1 vol. in-8. 5 fr.
DUGAS (L.). ***L'amitié antique.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
DUNAN. ***Sur les formes a priori de la sensibilité.** 1 vol. in-8. 5 fr.
DUNANT (E.). **Les relations diplomatiques de la France et de la République helvétique** (1798-1803). 1 vol. in-8. 1902. 20 fr.
DU POTET. **Traité complet de magnétisme.** 5e éd. 1 vol. in-8. 8 fr.
— **Manuel de l'étudiant magnétiseur.** 6e éd., gr. in-18, avec fig. 3 fr. 50
— **Le magnétisme opposé à la médecine.** 1 vol. in-8. 6 fr.
DUPUY (Paul). **Les fondements de la morale.** In-8. 1900. 5 fr.
— **Méthodes et concepts.** 1 vol. in-8. 1903. 5 fr.
***Entre Camarades**, par les anciens élèves de l'Université de Paris. *Histoire, littérature, philologie, philosophie.* 1901, in-8. 10 fr.
ESPINAS (A.). ***Les Origines de la technologie.** 1 vol. in-8. 1897. 5 fr.
FERRÈRE (F.). **La situation religieuse de l'Afrique romaine** depuis la fin du IVe siècle jusqu'à l'invasion des Vandales. 1 v. in-8. 1898. 7 fr. 50
FERRIÈRE (Em.). **Les Apôtres,** essai d'histoire religieuse. 1 vol. in-12. 4 fr. 50
— **L'Ame est la fonction du cerveau.** 2 volumes in-18. 7 fr.
— **Le Paganisme des Hébreux.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
— **La Matière et l'Énergie.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50
— **L'Ame et la Vie.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50
— **Les Mythes de la Bible.** 1 vol. in-18. 1893. 3 fr. 50
— **La Cause première d'après les données expérim.** In-18. 1896. 3 fr. 50
— **Étymologie de 400 prénoms.** In-18. 1898. 1 fr. 50. (V. p. 11.)
Fondation universitaire de Belleville (La). Ch. GIDE. *Travail intellect. et travail manuel;* J. BARDOUX. *Prem. efforts et prem. année.* In-16. 1 fr. 50
GELEY (G.). **Les preuves du transformisme et les enseignements de la doctrine évolutionniste.** 1 vol. in-8. 1901. 6 fr.

GILLET (M.). **Fondement intellectuel de la morale.** In-8. 3 fr. 75

GIRAUD-TEULON. **Les origines de la papauté** *d'après Dollinger.* 1 vol. in-12. 1905. 2 fr.

GOURD. **Le Phénomène.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

GREEF (Guillaume de). **Introduction à la Sociologie.** 2 vol. in-8. 10 fr.

— **L'évol. des croyances et des doctr. polit.** In-12. 1895. 4 fr. (V. p. 3 et 8.)

GRIVEAU (M.). **Les Éléments du beau.** In-18. 4 fr. 50

— **La Sphère de beauté,** 1901. 1 vol. in-8. 10 fr.

GUEX (F.), professeur à l'Université de Lausanne. **Histoire de l'Instruction et de l'Éducation.** In-8 avec gravures, 1906. 6 fr.

GUYAU. **Vers d'un philosophe.** In-18. 3e édit. 3 fr. 50

HALLEUX (J.). **L'Evolutionnisme en morale** (*H. Spencer*). In-12. 1901. 3 fr. 50

HALOT (C.). **L'Extrême-Orient.** *Études d'hier. Événements d'aujourd'hui.* 1 vol. in-16. 1905. 4 fr.

HOCQUART (E.). **L'Art de juger le caractère des hommes sur leur écriture,** préface de J. CRÉPIEUX-JAMIN. Br. in-8. 1898. 1 fr.

HORVATH, KARDOS et ENDRODI. ***Histoire de la littérature hongroise,** adapté du hongrois par J. KONT. Gr. in-8, avec gr. 1900. Br. 10 fr. Rel. 15 fr.

ICARD. **Paradoxes ou vérités.** 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50

JAMES (W.). **L'Expérience religieuse,** traduit par F. ABAUZIT, agrégé de philosophie. 1 vol. in-8°. 2e éd. 1907. Cour. par l'Acad. française. 10 fr.

JANSSENS (E.). **Le néo-criticisme de Ch. Renouvier.** In-16. 1904. 3 fr. 50

— **La philosophie et l'apologétique de Pascal.** 1 vol. in-16. 4 fr.

JOURDY (Général). **L'instruction de l'armée française, de 1815 à 1902.** 1 vol. in-16. 1903. 3 fr. 50

JOYAU. **De l'Invention dans les arts et dans les sciences.** 1 v. in-8. 5 fr.

— **Essai sur la liberté morale.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

KARPPE (S.), docteur ès lettres. **Les origines et la nature du Zohar,** précédé d'une *Etude sur l'histoire de la Kabbale.* 1901. In-8. 7 fr. 50

KAUFMANN. **La cause finale et son importance.** In-12. 2 fr. 50

KINGSFORD (A.) et MAITLAND (E.). **La Voie parfaite ou le Christ ésotérique,** précédé d'une préface d'Edouard SCHURÉ. 1 vol. in-8. 1892. 6 fr.

KOSTYLEFF. **Esquisse d'une évolution dans l'histoire de la philosophie.** 1 vol. in-16. 1903. 2 fr. 50

— **Les substituts de l'âme dans la psychologie moderne.** 1 vol. in-8. 1906. 4 fr.

LACOMBE (Cl de). **La maladie contemporaine.** *Examen des principaux problèmes sociaux au point de vue positiviste.* 1 vol. in-8. 1906. 3 fr. 50

LAFONTAINE. **L'art de magnétiser.** 7e édit. 1 vol. in-8. 5 fr.

— **Mémoires d'un magnétiseur.** 2 vol. gr. in-18. 7 fr.

LANESSAN (de). **Le Programme maritime de 1900-1906.** In-12. 2e éd. 1903. 3 fr. 50

LASSERRE (A.). **La participation collective des femmes à la Révolution française.** In-8. 1905. 5 fr.

LAVELEYE (Em. de). **De l'avenir des peuples catholiques.** In-8. 25 c.

LEFÉBURE (Ct). **Méthode de gymnastique éducative.** 1905. In-8. 5 fr.

LEMAIRE (P.). **Le cartésianisme chez les Bénédictins.** In-8. 6 fr. 50

LEMAITRE (J.), professeur au Collège de Genève. **Audition colorée et phénomènes connexes observés chez des écoliers.** In-12. 1900. 4 fr.

LETAINTURIER (J.). **Le socialisme devant le bon sens.** In-18. 1 fr. 50

LEVI (Eliphas). **Dogme et rituel de la haute magie.** 3e édit. 2 vol. in-8, avec 24 figures. 18 fr.

— **Histoire de la magie.** Nouvelle édit. 1 vol. in-8, avec 90 fig. 12 fr.

— **La clef des grands mystères.** 1 vol. in-8, avec 22 pl. 12 fr.

— **La science des esprits.** 1 vol. 7 fr.

LEVY (L.-G.), docteur ès lettres. **La famille dans l'antiquité israélite.** 1 vol. in-8. 1905. Couronné par l'Académie française. 5 fr.

LÉVY-SCHNEIDER (L.), docteur ès lettres. **Le conventionnel Jeanbon Saint-André** (1749-1813). 1901. 2 vol. in-8. 15 fr.

LICHTENBERGER (A.). **Le socialisme au XVIIIe siècle.** In-8. 7 fr. 50

LIESSE (A.), prof. au Conservatoire des Arts et Métiers. **La statistique.** *Ses difficultés. Ses procédés. Ses résultats.* In-16, 1905. 2 fr. 50

MABILLEAU (L.). ***Histoire de la philos. atomistique.** In-8. 1895. 12 fr.

MAGNIN (E.). **L'art et l'hypnose.** 1 vol. in-8 avec gravures et planches, cart. 1906. 20 fr.

MAINDRON (Ernest). ***L'Académie des sciences** (Histoire de l'Académie; fondation de l'Institut national; Bonaparte, membre de l'Institut). In-8 cavalier, 53 grav., portraits, plans. 8 pl. hors texte et 2 autographes. 6 fr.

MANDOUL (J.) **Un homme d'État italien: Joseph de Maistre.** In-8. 8 fr.

MARGUERY (E.). **Le droit de propriété et le régime démocratique.** 1 vol. in-16. 1905. 2 fr. 50

MARIÉTAN (J.). **La classification des sciences, d'Aristote à saint Thomas.** 1 vol. in-8. 1901. 3 fr.

MATAGRIN. **L'esthétique de Lotze.** 1 vol. in-12. 1900. 2 fr.

MERCIER (Mgr). **Les origines de la psych. contemp.** In-12. 1898. 5 fr.

MICHOTTE (A.). **Les signes régionaux** (répartition de la sensibilité tactile). 1 vol. in-8 avec planches, 1905. 5 fr.

MILHAUD (G.) ***Le positiv. et le progrès de l'esprit.** In-16. 1902. 2 fr. 50

MILLERAND, FAGNOT, STROHL. **La durée légale du travail.** in-12. 1906. 2 fr. 50

MODESTOV (B.). **Introduction à l'Histoire romaine.** *L'ethnologie préhistorique, les influences civilisatrices à l'époque préromaine et les commencements de Rome,* traduit du russe sur MICHEL DELINES. Avant-propos de M. SALOMON REINACH, de l'Institut. 1 vol. in-4 avec 36 planches hors texte et 27 figures dans le texte. 1907. 15 fr.

MONNIER (Marcel). ***Le drame chinois.** 1 vol. in-16. 1900. 2 fr. 50

NEPLUYEFF (N. de). **La confrérie ouvrière et ses écoles,** in-12. 2 fr.

NODET (V.). **Les agnoscies, la cécité psychique.** In-8. 1899. 4 fr.

NOVICOW (J.). **La Question d'Alsace-Lorraine.** In-8. 1 fr. (V. p. 4, 10 et 19.)

— **La Fédération de l'Europe.** 1 vol. in-18. 2e édit. 1901. 3 fr. 50

— **L'affranchissement de la femme.** 1 vol. in-16. 1903. 3 fr.

OVERBERGH (C. VAN). **La réforme de l'enseignement.** 2 vol. in-8. 1906. 10 fr.

PARIS (Comte de). **Les Associations ouvrières en Angleterre** (Trades-unions). 1 vol. in-18. 7e édit. 1 fr. — Édition sur papier fort. 2 fr. 50

PARISET (G.), professeur à l'Université de Nancy. **La Revue germanique de Dollfus et Nefftzer.** In-8. 1906. 2 fr.

PAUL-BONCOUR (J.). **Le fédéralisme économique,** préf. de M. WALDECK-ROUSSEAU. 1 vol. in-8. 2e édition. 1901. 6 fr.

PAULHAN (Fr.). **Le Nouveau mysticisme.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50

PELLETAN (Eugène). ***La Naissance d'une ville** (Royan). In-18. 2 fr.

— ***Jarousseau, le pasteur du désert.** 1 vol. in-18. 2 fr.

— ***Un Roi philosophe,** *Frédéric le Grand.* In-18. 3 fr. 50

— **Droits de l'homme.** In-16. 3 fr. 50

— **Profession de foi du XIXe siècle.** In-16. 3 fr. 50

PEREZ (Bernard). **Mes deux chats.** In-12, 2e édition. 1 fr. 50

— **Jacotot et sa Méthode d'émancipation intellect.** In-18. 3 fr.

— **Dictionnaire abrégé de philosophie.** 1893. in-12. 1 fr. 50 (V. p. 9.)

PHILBERT (Louis). **Le Rire.** In-8. (Cour. par l'Académie française.) 7 fr. 50

PHILIPPE (J.). **Lucrèce dans la théologie chrétienne.** In-8. 2 fr. 50

PHILIPPSON (J.). **L'autonomie et la centralisation du système nerveux des animaux.** 1 vol. in-8 avec planches. 1905. 5 fr.

PIAT (C.). **L'Intellect actif.** 1 vol. in-8. 4 fr.

— **L'Idée ou critique du Kantisme.** 2e édition 1901. 1 vol. in-8. 6 fr.

PICARD (Ch.). **Sémites et Aryens** (1893). In-18. 1 fr. 50

PICTET (Raoul). **Étude critique du matérialisme et du spiritualisme par la physique expérimentale.** 1 vol. gr. in-8. 10 fr.

PINLOCHE (A.), professeur hon^re de l'Univ. de Lille. ***Pestalozzi et l'éducation populaire moderne.** In-16. 1902. (*Cour. par l'Institut.*) 2 fr. 50

POEY. **Littré et Auguste Comte.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

PRAT (Louis). **Le mystère de Platon (Aglaophamos).** 1 v. in-8. 1900. 4 fr.

— **L'Art et la beauté (Kalliklès).** 1 vol. in-8. 1903. 5 fr.

Protection légale des travailleurs (La). 1 vol. in-12. 1904. 3 fr. 50

Les dix conférences composant ce volume se vendent séparées chacune. 0 fr. 60

REGNAUD (P.). **L'origine des idées éclairée par la science du langage.** 1904. In-12. 1 fr. 50

RENOUVIER, de l'Inst. **Uchronie.** *Utopie dans l'Histoire.* 2e éd. 1901. In-8. 7 50

ROBERTY (J.-E.) **Auguste Bouvier,** pasteur et théologien protestant. 1826-1893. 1 fort vol. in-12. 1901. 3 fr. 50

ROISEL. **Chronologie des temps préhistoriques.** In-12. 1900. 1 fr.

ROTT (Ed.). **La représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses confédérés.** T. I (1498-1559). Gr. in-8. 1900, 12 fr. — T. II (1559-1610). Gr. in-8. 1902. T. III (1610-1626). Gr. in-8. 1906. 20 fr.

SABATIER (C.). **Le Duplicisme humain.** 1 vol. in-18. 1906. 2 fr. 50

SAUSSURE (L. de). ***Psychol. de la colonisation franç.** In-12. 3 fr. 50

SAYOUS (E.), ***Histoire générale des Hongrois.** 2e éd. revisée. 1 vol. grand in-8, avec grav. et pl. hors texte. 1900. Br. 15 fr. Relié. 20 fr.

SCHILLER (Études sur), par MM. SCHMIDT, FAUCONNET, ANDLER, XAVIER LÉON, SPENLÉ, BALDENSPERGER, DRESCH, TIBAL, EHRHARD, Mme TALAYRACH D'ECKARDT, H. LICHTENBERGER, A. LÉVY. In-8. 1906. 4 fr.

SCHINZ. **Problème de la tragédie en Allemagne.** In-8. 1903. 1 fr. 25

SECRÉTAN (H.). **La Société et la morale.** 1 vol. in-12. 1897. 3 fr. 50

SEIPPEL (P.), professeur à l'École polytechnique de Zurich. **Les deux Frances et leurs origines historiques.** 1 vol. in 8. 1906. 7 fr. 50

SIGOGNE (E.). **Socialisme et monarchie.** In-16. 1906. 2 fr. 50

SKARZYNSKI (L.). ***Le progrès social à la fin du XIXe siècle.** Préface de M. LÉON BOURGEOIS. 1901. 1 vol. in-12. 4 fr. 50

SOREL (Albert), de l'Acad. franç. **Traité de Paris de 1815.** In-8 4 fr. 50

TEMMERMAN, directeur d'École normale. **Notions de psychologie** appliquées à la pédagogie et à la didactique. In-8, avec fig. 1903. 3 fr.

VALENTINO (D^r Ch.). **Notes sur l'Inde.** In-16. 1906. 4 fr.

VAN BIERVLIET (J.-J.). **Psychologie humaine.** 1 vol. in-8. 8 fr.

— **La Mémoire.** Br. in-8. 1893. 2 fr.

— **Etudes de psychologie.** 1 vol. in-8. 1901. 4 fr.

— **Causeries psychologiques.** 2 vol. in-8. Chacun. 3 fr.

— **Esquisse d'une éducation de la mémoire.** 1904. In-16. 2 fr.

VERMALE (F.). **La répartition des biens ecclésiastiques nationalisés dans le département du Rhône.** In-8. 1906. 2 fr. 50

VITALIS. **Correspondance politique de Dominique de Gabre.** 1904. 1 vol. in-8. 12 fr. 50

WYLM (Dr A.). **La morale sexuelle.** 1907. In-8. 5 fr.

ZAPLETAL. **Le récit de la création dans la Genèse.** In-8. 3 fr. 50

ZOLLA (D.). **Les questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui.** 1894, 1895. 2 vol. in-12. Chacun. 3 fr. 50

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

TABLE DES AUTEURS ÉTUDIÉS

8445. — Imp. Motteroz et Martinet, rue Saint-Benoît, 7, Paris.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CO

EUROPE

HISTOIRE DE L'EUROPE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *H. de Sybel*. Traduit de l'allemand par Mlle Dosquet. 4 vol. in-8 . . . . 28 »
Chaque volume séparément. . 7 »

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE, depuis 1815 jusqu'à nos jours, par *Debidour*. 1 vol. in-8. (*Sous presse.*)

FRANCE

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *Carlyle*, traduit de l'anglais. 3 vol. in-12; chaque volume. 3 50

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, résumé historique, par *H. Carnot*. 1 vol. in-12, nouvelle édition. . . . . 3 fr. 50

HISTOIRE DE LA RESTAURATION, par *de Rochau*. 1 vol. in-12, traduit de l'allemand. 3 50

HISTOIRE DE DIX ANS, par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8. . . . . 25 »

HISTOIRE DE HUIT ANS (1840-1848), par *Élias Regnault*. 3 vol. in-8. . . . . 15 »

HISTOIRE DU SECOND EMPIRE (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 vol. in-8. 42 »
Chaque volume séparément. . 7 »

LA GUERRE DE 1870-1871, par *Boert*, d'après le colonel fédéral suisse Rustow. 1 vol. in-12. . . . . 3 50

LA FRANCE POLITIQUE ET SOCIALE, par *Aug. Laugel*. 1 vol. in-8 . . . . 5 »

LES COLONIES FRANÇAISES, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8. 3e édition. . . . 5 »

L'ALGÉRIE, par *M. Wahl*. 1 vol. in-8. 5 »

ANGLETERRE

HISTOIRE GOUVERNEMENTALE DE L'ANGLETERRE, DEPUIS 1770 JUSQU'A 1830, par sir *G. Cornewal Lewis*. 1 vol. in-8, traduit de l'anglais. . . . . 7 »

HISTOIRE DE L'ANGLETERRE depuis la reine Anne jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*, 1 vol. in-12. 2e édition. 3 50

LES QUATRE GEORGES, par *Thackeray*, trad. de l'anglais par Lefoyer. 1 v. in-12.. 3 50

LOMBART-STRE... gleterre, par ...*Bagenot*. 1 v. in-12. 3 50

LORD PALMERSTON ET LORD RUSSEL, par *Aug. Laugel*. 1 vol. in-12. . . . . . 3 50

QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES, par *Gladstone*, traduit et précédé d'une introduction, par *A. Gigot*. 1 vol. in-8. . . 5 fr.

ALLEMAGNE

HISTOIRE DE LA PRUSSE, depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa, par *Eug. Véron*. 1 vol. in-12. 3e éd. 3 50

HISTOIRE DE L'ALLEMAGNE, depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours, par *Eug. Véron*. 1 vol. in-12. 3e édition . 3 50

L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE, par *Ed. Bourloton*. 1 vol. in-12. . . . . 3 50

AUTRICHE-HONGRIE

HISTOIRE DE L'AUTRICHE, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, par *L. Asseline*. 1 vol. in-12. 2e édition . . 3 50

HISTOIRE DES HONGROIS ET DE LEUR LITTÉRATURE POLITIQUE DE 1790 A 1815, par *Ed. Sayous*. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

ESPAGNE

HISTOIRE DE L'ESPAGNE, depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in-12 . . . . 3 50

RUSSIE

LA RUSSIE CONTEMPORAINE, par *Herbert Barry*, trad. de l'anglais. 1 v. in-12. 3 50

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA RUSSIE, par *G. Créhange*. 1 vol. in-12. 3 50

SUISSE

LA SUISSE CONTEMPORAINE, par *H. Dixon*. 1 vol. in-12, traduit de l'anglais. 3 50

HISTOIRE DU PEUPLE SUISSE, par *Daendliker*, avec préface de *Jules Favre*. 1 vol. in-8. . . . . 5 »

AMÉRIQUE

HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE DU SUD, depuis sa conquête jusqu'à nos jours, par *Alfred Deberle*. 1 vol. in-12. 2e édition. 3 50

LES ETATS-UNIS PENDANT LA GUERRE 1861-1864. Souvenirs personnels, par *Aug. Laugel*. 1 vol. in-12 . . . . . . 3 50

Eug. Despois. LE VANDALISME RÉVOLUTIONNAIRE. Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 1 vol. in-12. 2e édit. précédée d'une notice de *M. Ch. Bigot*, sur l'auteur. . . . 3 50

Jules Barni. HISTOIRE DES IDÉES MORALES ET POLITIQUES EN FRANCE AU XVIIIe SIÈCLE. 2 vol. in-12, chaque vol. . . 3 50

Jules Barni. NAPOLÉON Ier ET SON HISTORIEN M. THIERS, 1 vol. in-12. . . . . 3 50

— LES MORALISTES FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE. 1 vol. in-12 . . . . 3 50

Emile Beaussire. LA GUERRE ÉTRANGÈRE ET LA GUERRE CIVILE. 1 vol. in-12. 3 50

J. Clamageran. LA FRANCE RÉPUBLICAINE. 1 vol. in-12. . . . . 3 50

E. de Laveleye. LE SOCIALISME CONTEMPORAIN. 4e édition. 1 vol. in-12. . 3 50

Marcellin Pellet. VARIÉTÉS RÉVOLUTIONNAIRES. 1 vol. in-12 avec préface de *A. Ranc* 3 50

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET POLITIQUE

Albany de Fonblanque. L'ANGLETERRE, SON GOUVERNEMENT, SES INSTITUTIONS. Traduit de l'anglais sur la 14e édition par C. Dreyfus, avec introduction par H. Brisson. 1 v. in-8. . . . . 5 »

Benloew. LES LOIS DE L'HISTOIRE. 1 vol. in-18 . . . . 5 »

E. Deschanel. LE PEUPLE ET LA BOURGEOISIE. 1 vol. in-8. . . . . 5 »

Henrard. HENRI IV ET LA PRINCESSE DE CONDÉ. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Du Casse. LES ROIS FRÈRES DE NAPOLÉON Ier. 1 vol. in-8. . . . . . . 10 fr.

Minghetti. L'ÉTAT ET L'ÉGLISE. 1 v. in-8. 5 fr.

Louis Blanc. DISCOURS POLITIQUES (1848-1881). 1 vol. in-8 . . . . 7 50

Philippson. LA CONTRE-RÉVOLUTION RELIGIEUSE AU XVIe SIÈCLE. 1 vol. in-8. 10 fr.

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS